



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU 2^E CYCLE

Université de Lille

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025

VAGUE E

Rapport publié le 02/03/2026

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Au nom du comité d'experts :

Kevin Sutton, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Sommaire

Avant-propos	4
Liste des formations évaluées	4
Domaine Arts, lettres, langues.....	4
Domaine Culture	4
Domaine Droit, économie, gestion	4
Domaine Santé	5
Domaine Sciences humaines et sociales.....	6
Domaine Sciences, technologies, santé.....	6
Organisation de l'évaluation.....	8
Rapport du 2^e cycle	9
Présentation de l'offre de formation du 2 ^e cycle	10
Analyse globale de l'offre de formation du 2 ^e cycle.....	11
La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2 ^e cycle	12
L'accompagnement des étudiants du 2 ^e cycle à la réussite.....	14
L'adossment des formations du 2 ^e cycle à la recherche.....	16
La professionnalisation des formations du 2 ^e cycle	17
L'internationalisation des formations du 2 ^e cycle.....	18
Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2 ^e cycle.....	19
Conclusion	21
Points forts	21
Points faibles	21
Recommandations.....	21
Points d'attention transversaux	21
Points d'attention sur les formations.....	22
Avis d'accréditation des formations du 2^e cycle	24
Rapports des formations du 2^e cycle	34
Observations de l'établissement	323

Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Lille pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2020-2023) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, 2^e cycle des études de santé, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'établissement, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence et comprenant un entretien avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et des entretiens avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 2^e cycle et qui sont listées ci-après. Il inclut également, à la suite du rapport du cycle, le tableau des avis relatifs à l'offre de formation du 2^e cycle en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030.

Liste des formations évaluées

Domaine Arts, lettres, langues :

- Master Arts
- Master Langues et sociétés
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Lettres
- Master Traduction et interprétation

Domaine Culture :

- Diplôme d'État d'Architecte (DEA)
- Diplôme d'État de Paysagiste (DEP)

Domaine Droit, économie, gestion :

- Diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Lille
- Master Administration économique et sociale
- Master Administration publique
- Master Commerce et distribution
- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit de la santé

- *Master Droit de l'entreprise*
- *Master Droit des affaires*
- *Master Droit du numérique*
- *Master Droit du patrimoine*
- *Master Droit international et droit européen*
- *Master Droit notarial*
- *Master Droit pénal et sciences criminelles*
- *Master Droit privé*
- *Master Droit public*
- *Master Droit social*
- *Master Économie appliquée*
- *Master Économie de la santé*
- *Master Économie de l'entreprise et des marchés*
- *Master Économie du travail et des ressources humaines*
- *Master Économie et management publics*
- *Master Économie et pilotage des entreprises*
- *Master Économie internationale*
- *Master Études européennes et internationales*
- *Master Finance*
- *Master Gestion des ressources humaines*
- *Master Histoire du droit et des institutions*
- *Master Innovation, entreprise et société*
- *Master Management*
- *Master Management de l'innovation*
- *Master Management des systèmes d'information*
- *Master Management et administration des entreprises*
- *Master Management et commerce international*
- *Master Marketing, vente*
- *Master Monnaie, banque, finance, assurance*
- *Master Science politique*

Domaine Santé :

- *Certificat de capacité d'Orthophoniste*
- *Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales (DFASM)*
- *Diplôme de formation approfondie en Sciences odontologiques (DFASO)*

- Diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP)
- Diplôme d'État de Sage-femme (DESF)
- Diplôme d'État d'Infirmier en *pratique avancée* (IPA), mentions *Maladie rénale chronique, dialyse et transplantation, Oncologie et hémato-oncologie, Pathologies chroniques stabilisées, Psychiatrie et santé mentale, Urgences*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Master *Culture et communication*
- Master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (co-accréditation avec Université polytechnique Hauts-de-France, UPHF)
- Master *Histoire*
- Master *Histoire de l'art*
- Master *Information, communication*
- Master *Information, documentation*
- Master *Intervention et développement social*
- Master *Management public*
- Master *Migrations transnationales*
- Master *Mondes anciens*
- Master *Philosophie*
- Master *Psychologie*
- Master *Sciences cognitives*
- Master *Sciences de l'éducation et de la formation* (intitulé national de la mention jusqu'à la rentrée 2024 : *Sciences de l'éducation*)
- Master *Sciences du langage*
- Master *Sciences et cultures du visuel*
- Master *Sociologie*
- Master *Urbanisme et aménagement*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Master *Automatique et systèmes électriques* (co-accréditation avec Centrale Lille Institut)
- Master *Automatique, robotique* (co-accréditation avec Centrale Lille Institut)
- Master *Biodiversité, écologie et évolution*
- Master *Bio-informatique*
- Master *Biologie-santé*
- Master *Biotechnologies*
- Master *Chimie* (co-accréditation avec Centrale Lille Institut, l'université d'Artois, l'Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe), et l'École nationale supérieure du pétrole et des moteurs, ENSPM, IFP School)
- Master *Chimie et sciences du vivant*

- *Master Chimie physique et analytique* (co-accréditation avec l'Institut Mines-Télécom, IMT Nord Europe)
- *Master Génie civil* (co-accréditation avec Centrale Lille Institut et l'Institut Mines-Télécom, IMT Nord Europe)
- *Master Génie industriel*
- *Master Génie mécanique* (co-accréditation avec l'Institut Mines-Télécom, IMT Nord Europe)
- *Master Géoressources, géorisques, géotechnique* (co-accréditation avec l'Institut Mines-Télécom, IMT Nord Europe)
- *Master Informatique*
- *Master Ingénierie de la santé* (co-accréditation avec Centrale Lille Institut)
- *Master Management sectoriel*
- *Master Mathématiques* (co-accréditation avec l'université d'Artois, l'université du Littoral Côte d'Opale et Université Polytechnique Hauts-de-France, UPHF)
- *Master Mathématiques et applications*
- *Master Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS*
- *Master Mécanique* (co-accréditation avec Centrale Lille Institut)
- *Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE*
- *Master Nanosciences et nanotechnologies* (co-accréditation avec Centrale Lille Institut)
- *Master Nutrition et sciences des aliments*
- *Master Physique fondamentale et applications*
- *Master Qualité, hygiène, sécurité*
- *Master Réseaux et télécommunication* (co-accréditation avec Centrale Lille Institut)
- *Master Science des données* (co-accréditation avec Centrale Lille Institut et l'Institut Mines-Télécom, IMT Nord Europe)
- *Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement*
- *Master Sciences de l'eau*
- *Master Sciences du médicament et des produits de santé*
- *Master STAPS : activité physique adaptée et santé*
- *Master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive*
- *Master STAPS : management du sport*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'université de Lille a eu lieu à l'automne 2024.

Le comité d'experts était présidé par M. Kevin SUTTON, maître de conférences en géographie à Université Grenoble Alpes, durant la première phase, puis par M. Erwan HALLOT, professeur des universités en sciences de la terre à l'université de Rennes, pour la seconde phase. La vice-présidence du comité a été assurée par M. Pascal LECROART, professeur des universités en géologie à l'université de Bordeaux.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Élisabeth BERTIN, maîtresse de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Bordeaux ;
- Mme Morgane CHEVÉ, professeure des universités en sciences économiques à l'université Le Havre Normandie ;
- Mme Florence CROUZATIER-DURAND, professeure des universités en droit public à Université Côte d'Azur ;
- M. Gregor DAVID, étudiant en management public à l'université de Lorraine ;
- M. Goulwen DE KERMOYSAN, consultant à MacAnders ;
- M. Yves DÉLOYE, professeur des universités en science politique à l'Institut d'Études politiques de Bordeaux ;
- M. Benoît DUGUÉ, professeur des universités en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université de Poitiers ;
- Mme Laurence GAREIL-SUTTER, maîtresse de conférences en droit privé à l'université Sorbonne Paris Nord ;
- Mme Mariarosaria GIANNINOTO, professeure des universités en langues et cultures étrangères à l'université Paul-Valéry Montpellier 3 ;
- M. Xavier LEPERS, maître de conférences en sciences de gestion et du management au Conservatoire national des arts et métiers ;
- M. Manuel PAREDES, professeur des universités en sciences de l'ingénieur à l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse - INSA Toulouse ;
- M. Karel PRAVDA-STAROV, professeur des universités en mathématiques à l'université de Rennes ;
- M. Vincent PUECH, maître de conférences en histoire ancienne à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- M. Jacques PY, professeur des universités en psychologie à l'université Toulouse-Jean Jaurès ;
- Mme Rachel SCHURHAMMER, professeure des universités en chimie à l'université de Strasbourg ;
- M. Éric STÉPHANY, professeur des universités en sciences de gestion et du management à l'université de Montpellier ;
- Mme Corinne TARDIEU, professeure des universités - praticien hospitalier (PU-PH) en odontologie à Aix-Marseille Université ;
- M. Laurent VIGNERON, professeur des universités en informatique à l'université de Lorraine ;
- Mme Lolita VOISIN, maîtresse de conférences en aménagement du territoire et urbanisme à l'INSA Centre-Val de Loire.

M. Thierry POULAIN-REHM, conseiller scientifique, et Mme Fanny CAILLEUX, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 2^e cycle

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Lille compte 101 formations, qui accueillent 17 513 étudiants en 2022-2023, ce qui correspond à 22 % du total de l'effectif global de l'université (hors masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, non évalués en vague E).

Les formations du 2^e cycle se répartissent entre six domaines disciplinaires : trois mentions de master dans le domaine Arts, lettres, langues (ALL), représentant 2,90 % des inscrits dans le cycle ; 36 mentions de masters, dans le domaine Droit, économie, gestion (DEG) auquel s'ajoute le diplôme de l'Institut d'études politiques, représentant 38,04 % des inscrits ; 16 mentions de master dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS), représentant 12,89 % des inscrits ; 32 mentions dans le domaine Sciences, technologies, santé (STS), représentant 22,02 % des inscrits ; cinq formations étant rattachées à deux ou plusieurs de ces domaines, représentant 5,02 % des inscrits. L'offre de formation comporte également six formations de Santé (dont le diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée (IPA)* qui se décline en cinq mentions), représentant 17,27 % des inscrits du cycle. Enfin, l'offre comporte deux formations dans le domaine de la Culture, le diplôme d'État d'*Architecte* et le diplôme d'État de *Paysagiste*, qui accueillent 1,85 % des effectifs du cycle. L'établissement offre également quatre masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* : *Premier degré*, *Second degré*, *Encadrement éducatif* et *Pratiques et ingénierie de la formation*, mentions qui ne sont pas comprises dans le périmètre de ce rapport (cf. supra). Il propose aussi un diplôme d'État d'*Infirmier de bloc opératoire* d'ouverture trop récente pour être évalué.

Les formations du 2^e cycle sont portées, en premier lieu, par 11 composantes de l'établissement public expérimental (EPE) créé le 1^{er} janvier 2022 : l'École polytechnique universitaire de Lille (Polytech), la faculté de Psychologie, éducation, formation (PsySEF), la faculté des Humanités (HUMANITÉS), la faculté des Langues, cultures et sociétés (FLCS), la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST), la faculté des Sciences et technologies (FST), la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS), l'institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management, l'Institut de la Communication, de l'information et du document (ICID), l'Institut universitaire technologique de Lille (IUT Lille) et l'unité de formation et de recherche des Sciences de santé et du sport (UFR3S). Les formations sont portées, également, par deux établissements-composantes de l'EPE : l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL) et l'Institut d'Études politiques de Lille (Sciences Po Lille).

Au sein de l'offre de formation du 2^e cycle, 15 mentions font l'objet d'une co-accréditation : les masters *Automatique et systèmes électriques*, *Ingénierie de la santé*, *Automatique, robotique*, *Mécanique*, *Réseaux et télécommunication*, co-accrédités avec Centrale Lille Institut ; les masters *Chimie physique et analytique*, *Génie mécanique* et *Géoressources, géorisques, géotechnique*, co-accrédités avec l'Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe) ; le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, co-accrédité avec l'université polytechnique Hauts-de-France (UPHF) ; le master *Nanosciences et nanotechnologies*, co-accrédité avec Centrale Lille Institut ; les masters *Génie civil* et *Science des données*, co-accrédités avec Centrale Lille Institut et l'Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe) ; le master *Mathématiques*, co-accrédité avec l'université polytechnique Hauts-de-France, l'université d'Artois et l'université du Littoral Côte d'Opale ; le master *Chimie*, co-accrédité avec Centrale Lille Institut, l'université d'Artois, l'Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe) et l'École nationale supérieure du pétrole et des moteurs (ENSPM). L'établissement a demandé une co-accréditation au début du contrat quinquennal pour la mention *Nutrition et sciences des aliments* avec l'université polytechnique Hauts-de-France, l'université d'Artois et l'université du Littoral Côte d'Opale, mais celle-ci a été arrêtée pendant la période d'accréditation en cours et ne fait pas l'objet d'une évaluation conjointe dans ce rapport.

L'offre de formation du 2^e cycle est adossée à 64 unités de recherche, 12 structures fédératives de recherche, quatre laboratoires d'excellence, (LabEx), neuf équipements d'excellence (EquipEx+), un institut hospitalo-universitaire (IHU) et quatre réseaux hospitalo-universitaires (RHU). Dans une approche globale des transitions, stratégie initiée dès 2018 en relation avec l'Initiative-Science-Innovation-Territoires-Économie - I-SITE - du Plan d'investissement d'avenir 2 (PIA2), quatre hubs de recherche et de formations interdisciplinaires ont été créés : *Santé de précision*, *Innovation pour une planète en mutation*, *Monde numérique au service de l'humain*, et *Cultures, sociétés, pratiques en mutation*. Depuis septembre 2020, quatre programmes gradués (PG) internationaux, associés à chacun des hubs, proposent des formations dans les domaines d'expertise de l'université dans une perspective de continuum master-doctorat. Ils concernent 36 mentions ou parcours de masters : un en *Santé de précision*, neuf en *Innovation pour une planète en mutation*, 10 en *Monde numérique au service de l'humain*, et 16 en *Cultures, sociétés, pratiques en mutation*.

Pour ce qui est du 2^e cycle, à la suite de l'obtention de l'I-SITE en 2018, confirmée en 2022, l'université de Lille a été lauréate en 2020 de l'appel à projets « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence » (SFRI) avec le projet Graduate Research And Education in Lille (GRAEL - lien master-doctorat) ;

en 2021, de l'appel « Sciences avec et pour la société » (SAPS) ; en 2022, de l'appel « Innovons développons l'esprit d'entreprendre » (IDEE) avec le projet Welcoming International to Lille (WILL - attractivité internationale) ; en 2023, de l'appel « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » (ASDESR) avec le projet ASDESR-Lille ; toujours en 2023, de l'appel « Pôles universitaires d'innovation » (PUI) avec le projet « L-VORTEKS ». Elle est également lauréate de plusieurs appels à manifestation d'intérêt (AMI) « Compétences et métiers d'avenir » (CMA). En outre, l'université de Lille est membre de l'alliance européenne NeurotechEU qui a pour objectif de mettre au service de la société, de l'économie, de l'enseignement et de la recherche les avancées des neurosciences et de la neurotechnologie. Enfin, l'université de Lille a conclu avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche un contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) pour la période 2023-2025.

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

L'analyse de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Lille s'inscrit dans la trajectoire d'ensemble d'un établissement connaissant de profondes mutations. L'offre de formation évaluée (2018-2023) s'inscrit dans le contexte d'un double processus de fusion d'établissements (regroupement des trois anciennes universités lilloises qui présentaient certains recouvrements disciplinaires, en 2018) et de composantes (regroupements d'UFR disciplinaires au sein de nouvelles entités pluridisciplinaires). L'animation de cette offre est marquée par le passage au statut d'établissement public expérimental en 2022 qui accroît le périmètre et la diversité des formations grâce aux établissements-composantes (diplômes d'État d'Architecte, de Paysagiste ; diplôme de l'Institut d'études politiques). La manifestation de cette dynamique de structuration est une carte de formation particulièrement riche, couvrant tous les domaines de formation, mais qui présente encore des redondances, voire des concurrences internes interrogeant la cohérence globale de l'offre du 2^e cycle dans certains champs disciplinaires partagés entre plusieurs composantes. C'est tout particulièrement le cas en Économie et Gestion.

Pour autant, l'université de Lille formule de manière claire ses ambitions dans le champ de la formation, et l'offre du 2^e cycle participe à leur concrétisation. L'ambition première de l'université de Lille est la promotion sociale d'un public étudiant issu de la région Hauts-de-France grâce à l'obtention d'une diplomation professionnalisante de niveau Bac+5. La grande richesse de l'offre de formation sert cette ambition, tout comme le recrutement très majoritairement régional opéré par les masters de l'établissement. Tout cela contribue plus largement à l'ambition d'un fort ancrage territorial qui se manifeste également par la qualité et l'intensité des relations entretenues par les formations du 2^e cycle avec les réseaux économiques et socioculturels de la région. Le déploiement remarquable de l'alternance constitue l'une des concrétisations de cette stratégie d'ensemble. Les formations du 2^e cycle proposent une très grande diversité de voies de professionnalisation possibles, inscrites dans le cadre d'un continuum licence-master particulièrement abouti.

La thématique des transitions, ouverte aux transformations et mutations sociales et territoriales, thème fédérateur identifié dès 2018 dans le cadre de l'I-SITE et qui structure le COMP signé en octobre 2023, permet d'en faire une signature d'établissement appropriée par l'ensemble des communautés. Elle ressort nettement, tant elle est déclinée à l'échelle des formations dans l'ensemble des domaines disciplinaires. En revanche, les références, par les formations, aux autres projets structurants, comme le projet WILL ou l'I-SITE, demeurent anecdotiques. Seul le projet GRAEL est fréquemment mentionné dans les dossiers d'autoévaluation des formations (DAE). Si la portée structurante de ce projet apparaît clairement avec le soutien aux programmes gradués, le fonctionnement de ces derniers demeure toutefois rarement lisible et la poursuite d'études en doctorat demeure une finalité secondaire des formations du 2^e cycle. L'adossement à la recherche est pourtant de grande qualité. Les apports de la formation à et par la recherche sont intégrés dans le processus de professionnalisation des étudiants, ce qui est positif et cohérent avec le projet d'ensemble de l'établissement.

L'ensemble des formations du 2^e cycle est structuré en blocs de connaissances et de compétences (BCC) conformément au cadrage de l'établissement, ce qui est suffisamment rare, notamment en 2^e cycle, dans le paysage de l'enseignement supérieur français, pour être souligné. L'approche par compétences (APC) n'est toutefois pas encore finalisée, rares étant les formations ayant déployé des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou des activités de mise en situation pour évaluer les compétences. Le comité regrette également que la mise en place des BCC n'ait pas intégré un objectif de modularisation et de personnalisation des parcours de formation, laissant le développement de la formation continue en retrait.

Par ailleurs, une dissonance existe entre les ambitions affichées par l'établissement en matière d'internationalisation et leurs concrétisations à l'échelle de l'ensemble des formations du 2^e cycle. L'établissement a développé des partenariats stratégiques dont les effets ne sont pas perceptibles dans le fonctionnement des formations. L'ouverture internationale demeure une finalité singularisant certains parcours de formation, plus qu'elle ne constitue une signature commune au 2^e cycle. La dimension transfrontalière

affichée par l'université de Lille ne constitue pas non plus une signature de son offre de formation du 2^e cycle. L'ouverture internationale est considérée comme difficilement compatible avec les finalités et les modalités de la professionnalisation par une majorité de formations, ce qui est regrettable. L'approche de l'internationalisation est souvent limitée aux seules mobilités étudiantes dont les flux n'ont que peu repris depuis la crise sanitaire, en dépit des soutiens apportés dans le cadre du projet GRAEL. L'université de Lille n'est membre de l'alliance européenne NeurotechEU que depuis 2023, de sorte que les effets de cette intégration ne peuvent pas être appréciés pour la période considérée.

Enfin, le pilotage de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Lille est efficace. Les instances de pilotage sont en place et la répartition des compétences entre les niveaux de gouvernance est clairement établie. Le suivi de la trajectoire des étudiants est étayé par des données majoritairement fiables. En outre, si les conseils de perfectionnement sont largement déployés dans la grande majorité des formations, l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants demeure très peu mise en œuvre. L'établissement est conscient de ces problèmes et doit apporter des réponses correctives à brève échéance.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du deuxième cycle de l'université de Lille, très complète, se caractérise par un fort ancrage territorial et une déclinaison du thème fédérateur des transitions. La carte de formation du deuxième cycle de l'université de Lille couvre l'ensemble des domaines disciplinaires. L'établissement manifeste l'ambition d'une offre de formation ancrée dans ses territoires qui se concrétise, dans le deuxième cycle, sous la forme de partenariats avec des entreprises, collectivités ou associations professionnelles locales (par ex. l'Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion (DFCG), l'École supérieure de la banque (ESBanque), l'Association française des trésoriers d'entreprise de gestion des Hauts-de-France (AFTE), le musée du Louvre-Lens, la cinémathèque de Bruxelles, le théâtre du Nord, ou encore les archives départementales, l'entreprise BIOTOPE et la Métropole européenne de Lille. Tous les domaines de formation participent de cette dynamique structurante, par exemple les masters *Géographie, aménagement, environnement et développement*, *Gestion des ressources humaines (GRH)*, *Histoire de l'art, Arts, Information, documentation*, *Monnaie, banque, finance, assurance (MBFA)*, *Sciences et cultures du visuel*, *Management de l'innovation*, *Chimie et sciences du vivant*, *Droit du patrimoine*, *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAE)*, *STAPS : activités physiques adaptées et santé*, *Nanosciences et nanotechnologies*, *Nutrition et sciences des aliments* ou encore *Sciences de l'eau*.

L'offre de formation de l'université de Lille intègre, en outre, l'objectif de mise en cohérence de la carte de l'offre du deuxième cycle des établissements publics à l'échelle régionale. Une stratégie de co-accréditation est à l'œuvre avec les universités d'Artois, polytechnique des Hauts-de-France (UPHF), ou encore du Littoral Côte d'Opale (ULCO), mais également avec des écoles comme Centrale Lille et l'Institut Mines-Télécom. Les étudiants inscrits dans les différents établissements bénéficient des mêmes droits et des mêmes opportunités au sein des formations concernées. Les jurys sont représentatifs de l'ensemble des établissements partenaires. Certaines co-accréditations relèvent d'une cohérence de périmètre de laboratoire plurisites, comme les masters *Chimie* autour du laboratoire Unité de catalyse et de chimie du solide (UCCS) ou *Géographie, aménagement, environnement et développement* autour du laboratoire Territoires, villes, environnement & société (TVES). À cela s'est surimposée une stratégie de préparation de l'établissement public expérimental (effectif depuis 2022). En effet, la carte de formation du deuxième cycle a été l'un des vecteurs de coopération entre établissements dans la phase liminale de structuration du projet d'EPE. L'établissement manifeste aujourd'hui son souhait de réinterroger certaines de ces co-accréditations qui n'ont pas toujours apporté les finalités politiques escomptées. Une divergence d'appréciation existe entre l'équipe politique et les équipes pédagogiques concernées. À l'échelle des formations, les co-accréditations sont perçues comme structurantes et comme un moyen de pallier les baisses d'effectifs et d'encadrement (par ex. dans le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*). À l'échelle de l'établissement, les co-accréditations sont perçues comme sources de relations déséquilibrées qui ne contribuent pas nécessairement au renforcement de la cohérence de la stratégie de l'EPE université de Lille. Deux approches coexistent qu'il convient d'aligner : une approche politique de structuration du site à l'échelle de l'établissement ; une approche pédagogique et scientifique à l'échelle des formations.

Par ailleurs, le thème des transitions est réellement fédérateur et décliné dans la très grande majorité des formations, dont certaines font particulièrement l'effort d'explicitier les modalités de son appropriation dans leur dossier d'autoévaluation. De ce fait, les approches du développement durable et de la transformation des sociétés et des territoires structurent pour partie l'architecture de l'offre de formation, non seulement les contenus de formation (par ex. master *Géographie, aménagement, environnement et développement*), mais aussi la thématisation de parcours, à l'instar du parcours *Management de la responsabilité sociale et environnementale* du master *Management de l'innovation*, du parcours *Eau et santé* du master *Sciences de l'eau*, du parcours *Environnement et ville durable* du master *Urbanisme et aménagement*, ou encore

l'organisation de séminaires ou d'ateliers professionnels, en cohérence avec la trajectoire annoncée dans le COMP signé en 2023. Les projets structurants financés par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) portés par l'établissement viennent appuyer cette dynamique, notamment le projet GRAEL avec les programmes gradués : *Innovation au service d'une planète en mutation* et *Culture, société, pratiques en mutations*. Le déploiement du thème des transitions s'appuie sur une pluridisciplinarité affirmée dans une part importante des formations (par ex. dans les masters *Géographie, aménagement, environnement et développement*, *Histoire, Mondes anciens*, *Sciences cognitives*, *Urbanisme et aménagement*, *Chimie et sciences du vivant* et *Sciences du médicament et des produits de santé*).

La mise en cohérence de l'offre de formation du deuxième cycle de l'université de Lille n'est toutefois pas encore achevée. L'offre de formation du deuxième cycle développe des opportunités de poursuites d'études pour les diplômés de premier cycle, concrétisant ainsi l'une des ambitions de l'établissement : proposer un large continuum de formations licence-master. Certains dossiers d'autoévaluation font état de l'effet structurant de l'organisation en parcours des mentions de master sur l'offre d'options des diplômes de licence, notamment en troisième année (L3). Par exemple, l'option « documentation » de la licence *Information-communication* prépare au master *Information, documentation*. Le parcours *Comptabilité, contrôle, audit* (CCA) de la licence *Gestion* prépare prioritairement au master *Comptabilité, contrôle, audit*. Le parcours *Biochimie* de la licence *Sciences de la vie* prépare explicitement à une poursuite d'études dans le master *Chimie et sciences du vivant*. De même, à partir du quatrième semestre, une option « Traduction » est proposée au sein du parcours *Anglais* de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) pour préparer à l'entrée dans le parcours *Métiers du lexique et de la traduction* du master *Traduction et interprétation*. Un continuum de spécialités existe également en psychologie, favorisant l'articulation entre la licence et le master *Psychologie* de l'établissement. La majorité des mentions de master de la nomenclature nationale est mobilisée, ainsi que quelques mentions spécifiques (par ex. masters *Économie et pilotage des entreprises*, *Science des données*), au risque d'un manque de lisibilité et de cohérence dans certains domaines disciplinaires. Un important travail de mise en cohérence de la carte des formations a été entamé à l'occasion de la définition de l'offre de formation évaluée, à la suite de la fusion des universités lilloises survenue en 2018. Pour autant, les champs disciplinaires de l'économie et de la gestion, de la sociologie ou encore des sciences de la terre, présentent des recouvrements, voire des concurrences internes, qui démontrent que le chantier n'est pas encore achevé. Un effort d'harmonisation de la carte des formations à l'échelle de l'établissement doit être poursuivi, en premier lieu en économie et gestion, champ pour lequel la carte des formations est répartie entre trois composantes : l'IAE, la FaSEST et l'UFR3S. L'offre de formation évaluée démontre un effort de mise en cohérence des formations à l'échelle de chacune des composantes, notamment de l'IAE, mais aussi la les périmètres facultaires, en particulier entre l'IAE et la FaSEST. Le manque de communication est manifeste entre les composantes, cette situation affectant notamment les masters *Finance* (IAE) et *Monnaie, banque, finance, assurance* (MBFA – FaSEST) ou encore les masters *Management de l'innovation* (IAE) et *Innovation, entreprise et société* (IES - FaSEST). L'établissement doit prendre en compte cette situation, d'autant plus que l'attractivité de certaines des formations concernées se dégrade (cf. *infra*) et que les équipes pédagogiques font état d'un manque d'encadrement dans plusieurs formations de ce domaine (par ex. master *Monnaie, banque, finance, assurance*). La situation en sociologie mérite également une attention particulière de l'établissement, avec deux mentions très proches dans leurs finalités (*Intervention et développement social* et *Sociologie*) qui présentent toutes deux de nombreux autres problèmes (notamment une faiblesse des taux de réussite). En outre, des recouvrements existent entre les masters *Automatique, robotique* (Polytech) et *Automatique, systèmes électriques* (FST), sans que ces formations ne se positionnent l'une par rapport à l'autre dans leur dossier d'autoévaluation. Enfin, les réflexions en cours dans le domaine des sciences de la terre, qui visent à recomposer les périmètres des mentions, méritent d'être concrétisées afin de renforcer la cohérence et la lisibilité de l'offre de formation entre les masters *Sciences de la terre et des planètes, environnement* (STPE), dont le positionnement devrait être reconsidéré, et *Géoressources, géorisques, géotechnique* (3G), qui, pour sa part, ne pose pas de difficultés en ce qui concerne son positionnement. D'autres risques de recouvrement sont identifiés que les DAE concernés ne permettent pas d'écarter, notamment concernant la formation aux concours administratifs. Ceux-ci sont préparés non seulement par un parcours *ad hoc* du diplôme de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lille, mais également par le master *Administration publique* ou encore par le master *Histoire du droit et des institutions*. Il convient de s'assurer de la parfaite complémentarité entre ces préparations au sein d'un même établissement. Enfin, les formations portées par l'un des établissements-composantes, l'ENSAPL, ne sont pas encore suffisamment intégrées dans l'offre globale de formation de l'établissement public expérimental. Elles pourraient tirer parti d'une extension des prérogatives des services d'appui de l'université de Lille pour pallier les déficits constatés dans la qualité du pilotage de leurs formations.

Par ailleurs, certaines formations présentent des problèmes de cohérence interne, notamment en raison de parcours qui leur sont rattachés sans que ceux-ci ne parviennent à décliner le projet d'ensemble de la mention. C'est le cas de plusieurs parcours internationaux (par ex. le parcours international *Omics & biologie des systèmes* (OBS) du master *Bio-informatique* ; le parcours international *Life sciences and technologies* du master *Biotechnologies*, ou encore du parcours *Organisation du travail, diagnostic et ressources humaines* du master *Sociologie*. Le parcours *Juriste d'entreprise et management juridique des entreprises* de la mention *Droit des affaires* pourrait relever de la mention *Droit des entreprises*, voire être mutualisé, et ce d'autant plus que le taux

d'encadrement de ces deux masters est fragile. Le parcours *Management des entreprises et des organisations de services (MEOS)* de la mention *Économie et pilotage des entreprises (EPE)* est, par exemple, particulièrement mutualisé avec le master *Innovation, entreprise et société (IES)*, au point que le projet de changement de mention de rattachement du parcours est évoqué dans le dossier d'autoévaluation de la formation. Seul le parcours *Management logistique et ingénierie de la supply chain (MLISC)* resterait dans la mention *Économie et pilotage des entreprises*, alors même que celui-ci voit ses effectifs baisser chaque année et que ses finalités de formation sont très proches du parcours *Management des achats et de la supply chain (MASC)* de la mention *Management*. Fondamentalement, il est étonnant que l'établissement ait eu recours à la mention dérogatoire *Économie et pilotage des entreprises*, alors que la mention *Management stratégique*, figurant dans la nomenclature nationale, non utilisée, pouvait renforcer la lisibilité du projet de formation.

Enfin, d'autres formations se singularisent par un nombre élevé de parcours, ce qui pose la question de leur pilotage. Ainsi, le master *Psychologie* se compose de 10 parcours, relevant de spécialités hétérogènes et formant des sous-ensembles au sein de la mention. Si l'existence d'une unique mention ne présente pas de problème de visibilité de la formation, sa taille et son hétérogénéité posent question quant à sa cohérence interne et sa capacité à être pilotée. À titre de comparaison, une réflexion est engagée au sein du master *Chimie*, actuellement composé de huit parcours, pour scinder la formation en deux mentions. Le dossier d'autoévaluation du master *Psychologie* ne mentionne pas si une telle réflexion est engagée.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

Le recrutement des étudiants est majoritairement régional, conformément aux ambitions affichées par l'établissement, mais l'attractivité des formations au-delà de cette échelle privilégiée n'est pas consolidée.

L'université de Lille ambitionne de proposer une diplomation de niveau bac+5 à des étudiants issus de la région Hauts-de-France, dans l'objectif de promouvoir leur ascension sociale. La qualité du continuum entre le premier et le deuxième cycle se concrétise par l'importance du recrutement régional assumé par les formations. Certaines d'entre elles ont toutefois un recrutement beaucoup plus large, notamment les formations fondamentalement internationales (par ex. les masters *Économie internationale* ; *Migrations transnationales* ; *Études européennes et internationales* ; *Science de la Terre et des planètes, environnement* ; *Automatique, robotique* et le diplôme de l'IEP de Lille). Le suivi des flux entrants et de la trajectoire des étudiants est dans l'ensemble efficace. Certains dossiers d'autoévaluation demeurent toutefois lacunaires en ce qui concerne les données fournies (par ex. celui du master *Économie appliquée* ou encore ceux des diplômes d'État d'Architecte et de Paysagiste), ou dans les analyses proposées (par ex. le master *Droit public*). La majorité des formations ne rencontre aucune difficulté à atteindre leurs capacités d'accueil, même si certaines présentent de fortes disparités entre leurs parcours (par ex. les masters *Physique fondamentale et applications*, *Sciences de la terre et des planètes, environnement (STPE)*, *Management sectoriel* et *Histoire*) ou connaissent une forte baisse de leurs effectifs en 1^{re} année du cycle (par ex., au cours des trois dernières années, les masters *Nanosciences et nanotechnologies*, avec une baisse de 68 % du nombre d'inscrits ; *Management de l'innovation*, avec une baisse d'un tiers des inscrits, se traduisant par des effectifs inférieurs aux capacités d'accueil), voire en 2^e année du cycle (par ex. en master *Philosophie*, qui connaît une baisse de 40 % du nombre d'inscrits au cours de la période. Une baisse globale du nombre de candidatures à l'entrée en première année (M1) est relevée dans approximativement 30 % des formations, particulièrement dans le domaine de l'économie et de la gestion (par ex., au cours des trois années considérées, dans les masters *Management de l'innovation* – baisse de 20 % du nombre de candidatures et *Management et administration des entreprises* – baisse de près de 50 % du nombre de candidatures). Les seuils d'ouverture fixés par l'établissement, à savoir 15 étudiants par parcours minimum, sont respectés, ce qui conduit certains parcours à ne pas ouvrir en cours d'accréditation. Le master *Automatique, robotique* se présente comme une exception avec huit inscrits en 2022-2023. Ces importantes fluctuations du nombre d'inscrits ne sont pas toujours expliquées par les équipes pédagogiques. L'une des explications est à rechercher dans la densité de la carte de formation qui doit être repensée, comme évoqué plus haut, notamment en économie et gestion ou encore en sociologie, dans le double contexte d'une démographie étudiante baissière en 2022-2023 et d'une forte concurrence de l'enseignement supérieur privé.

La qualité de la réussite étudiante, qui s'appuie sur peu de dispositifs formalisés d'aide à la réussite, est hétérogène entre les formations. Certaines formations présentent des taux de réussite réellement trop faibles en première année, ce qui continue de poser question quant à la qualité de leur recrutement et, plus largement, de leur attractivité. En effet, près de 25 % d'entre elles font état d'une réussite fragile, voire insuffisante (par exemple, le taux de réussite en M1 du master *Physique fondamentale et applications* est de 21 à 29 % en moyenne, très variable selon les parcours ; en *Biologie-santé* il se situe entre 29 % et 61 % selon les parcours et l'année considérés ; en *Sciences et cultures du visuel*, autour de 44 % ; en *Économie de la santé*, autour de 50 % (tandis que seuls 10 étudiants sur les 30 inscrits en M2 au cours des trois années considérées ont été diplômés) ; en *Langues et sociétés*, le taux de réussite en M1 s'élève à 52,4 %, avec un taux de diplomation en deux ans de moins de 40 % ; enfin, en *Économie appliquée*, il est de 56 % en moyenne, avec de très forts écarts entre les

parcours. Les situations sont très inégalement analysées par les équipes pédagogiques dans leurs dossiers d'autoévaluation, ce qui est problématique. Trop peu de formations se saisissent du sujet en mettant en place des dispositifs d'aide à la réussite. Lorsque ceux-ci existent, leur efficacité n'est que rarement évaluée. Certaines formations donnent à voir des exemples aboutis, qui peuvent servir de base pour un partage de bonnes pratiques au sein de l'établissement, sous la forme de cours de remise à niveau pour tenir compte de la diversité des publics entrants, d'entretiens individuels avec les responsables de formation pour les étudiants en difficulté, d'aide à la méthodologie du travail universitaire, ou encore de la mise à disposition de ressources numériques supplémentaires (par ex. les masters *Sciences de l'éducation et de la formation*, *Science des données*, *MIAGE*, et le diplôme de l'IEP de Lille).

Un travail très conséquent de structuration des programmes de formation en blocs de connaissances et de compétences (BCC) a été réalisé, mais il doit à présent être complété par l'évaluation des compétences, encore rare, et devenir un levier de modularisation et de personnalisation des parcours de formation. Toutes les formations du deuxième cycle de l'université de Lille sont structurées en blocs de connaissances et de compétences, à l'exception des formations portées par l'ENSAPL (diplôme d'État d'Architecte - DEA, diplôme d'État de Paysagiste - DEP). Cette structuration en BCC résulte du volontarisme de l'établissement dans le cadrage de l'offre de formation 2020-2025 qui s'est manifesté par une coordination d'ensemble et un accompagnement des équipes pédagogiques dans cette première phase de déploiement de l'approche par compétences (APC). Cet accompagnement a d'ailleurs été salué par les responsables de formation lors des auditions. Le cadrage prévoit le caractère non compensable des BCC. Il n'est toutefois pas toujours possible de vérifier l'application de ce principe à l'échelle des formations à partir des dossiers d'autoévaluation, de même qu'il n'est pas possible, au regard des éléments fournis dans les dossiers d'autoévaluation, d'établir une corrélation entre attractivité, réussite et déploiement de l'APC. Du reste, l'introduction du principe de non-compensation a pu générer une hausse du taux d'échec dans certaines formations (master *Philosophie*, master *Arts*). Certaines formations se sont approprié les BCC de manière uniquement formelle et non structurante, pour penser la cohérence des contenus de la formation (c'est le cas des masters *Information, communication ; Information, documentation ; Philosophie et Sciences de l'éducation et de la formation – SDEF*). Paradoxalement, la structuration en BCC nuit parfois à la lisibilité des contenus de formation, avec d'importantes différences d'une composante à l'autre. Par exemple, les contenus des formations de la FST, de l'UFR3S ou de l'IAE sont particulièrement lisibles, quand ceux de la FSJPS ne le sont que peu. Toutefois, le déploiement de l'APC se limite encore trop à cette structuration formelle en BCC. Rares sont les formations à proposer une APC avancée jusqu'à la définition de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou d'activités de mise en situation (par ex. les masters *Administration publique, Chimie, Études européennes et internationales, Traduction et interprétation, Automatique et système électrique, Science de la terre et des planètes, environnement*, ou encore le diplôme de l'IEP de Lille), alors même que celles-ci pourraient venir soutenir la réussite des étudiants. L'équipe politique affiche son ambition de poursuivre le déploiement de l'APC à l'occasion de la nouvelle offre de formation en s'appuyant sur des diplômes pilotes comme le master *Chimie*. Un calendrier tenant compte de la maturité des communautés est d'ores et déjà défini. Des engagements plus fermes, inscrits clairement dans le temps, sont attendus par le comité, et ce d'autant plus que ce déploiement sera facilité par la diversité des pratiques pédagogiques, d'ores et déjà à l'œuvre dans les formations, qui permettent d'identifier des SAÉ *de facto*, notamment autour des ateliers professionnalisants ou des mémoires de recherche (par ex. dans les masters *Géographie, aménagement, environnement et développement et Urbanisme et aménagement*).

Les démarches pédagogiques sont, en effet, variées et adaptées aux finalités des formations, avec un large déploiement de démarches innovantes dans la majorité des formations. Les formations de tous les domaines disciplinaires ont investi les opportunités de diversification de leur enseignement, notamment en mobilisant des pratiques pédagogiques innovantes (par ex. les masters *Arts, Culture et communication, Économie et pilotage des entreprises, Innovation, entreprise et société, Sciences et cultures du visuel, Urbanisme et aménagement, Biologie-santé, Réseaux et télécommunication, Science des données, Physique fondamentale et applications ; les DFA en Sciences odontologiques et Sciences pharmaceutiques* et le diplôme d'État de *Sage-femme*). L'objectif de professionnalisation, qui constitue la finalité première de la très grande majorité des formations du deuxième cycle de l'université de Lille, motive ces adaptations constantes qui donnent une place toujours plus importante aux pédagogies actives et de projet. La qualité des équipements et de l'accompagnement à disposition des équipes pédagogiques constitue en elle-même une base solide, même si les dossiers d'autoévaluation ne mentionnent que peu le recours aux opportunités de formation proposées en interne à l'établissement. Le recours aux congés pour projet pédagogique (CPP) est également très limité (10 CPP attribués sur la période 2020-2022 à l'échelle de l'établissement, pour un contingent annuel de 33 semestres).

Dans ce contexte, il est plus étonnant que les modalités hybrides ou à distance (synchrones comme asynchrones) ne soient que très peu mobilisées dans les formations, à quelques exceptions près (six parcours de master, par ex. masters *Histoire de l'art, Management public*, et six diplômes d'État en Santé). Plus largement, le suivi individuel de l'acquisition des compétences est peu développé. Rares sont les formations à proposer le dispositif de l'e-portfolio (qui est mis en place par exemple dans les masters *Sciences du médicament et des*

produits de santé, MAGE ou encore Réseaux et télécommunication). En outre, la reconnaissance de l'engagement étudiant est inégale entre les formations. Le cadrage de l'établissement prévoit que les étudiants puissent faire valoir un engagement dans le cadre de l'UE « Projet de l'étudiant », pour 3 crédits ECTS par cycle. Il n'est cependant pas toujours possible d'en apprécier l'effectivité, et certaines formations ne l'intègrent explicitement pas (par ex. le master *Comptabilité-contrôle-audit*).

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

L'excellent adossement à la recherche s'appuie sur une forte participation des enseignants-chercheurs aux formations du deuxième cycle et une formation à et par la recherche, présente dans l'ensemble des formations du 2^e cycle, qui participe du processus de professionnalisation des étudiants. Les formations bénéficient d'un très bon adossement à la recherche par le biais de l'intervention d'enseignants-chercheurs (EC) et de chercheurs, en cohérence avec les domaines de spécialité des laboratoires de l'université de Lille. Quelques rares formations se distinguent, toutefois, par un trop faible taux d'encadrement en EC, qui reflète souvent des situations de sous-encadrement problématiques (par ex. les masters *Administration publique*, *Économie de l'entreprise et des marchés*, *Économie du travail*, *Études européennes et internationales*, *Management et commerce international*, *Ingénierie de la santé*, *Qualité, hygiène, sécurité*). Certaines des formations concernées posent indirectement la question, une nouvelle fois, de l'émiettement de l'offre de formation en économie et gestion. D'autres relèvent de sections du Conseil national des universités (CNU) nouvellement créées et, de ce fait, peu dotées en EC (c'est le cas du diplôme d'État de Sage-femme – CNU 90, du certificat de capacité d'Orthophoniste – CNU 91 et des cinq mentions du diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée – CNU 92). La répartition des interventions entre EC et professionnels est cohérente, chaque catégorie d'intervenants demeurant dans son champ de compétences. Cette cohérence permet d'intégrer la formation à et par la recherche dans les processus de professionnalisation des étudiants. Ainsi, de nombreux ateliers et démarches professionnalisants renforcent l'adossement des formations à la recherche en incluant des étudiants dans des programmes de recherche appliquée (par ex. masters *Géographie, aménagement, environnement et développement*, *Urbanisme et aménagement*, *Sciences de l'éducation et de la formation*, *Physique fondamentale et applications*). L'ensemble des formations intègre de plus des unités d'enseignement (UE) de méthodologie de la recherche. La majorité d'entre elles intègre des contenus de sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie dans ces UE, ou dans les enseignements d'accompagnement des ateliers professionnels, parfois dans les deux. Toutefois, le manque de lisibilité des contenus de formation ne permet pas toujours d'identifier la manière dont ces approches sont intégrées, avec parfois une dispersion des enseignements dans plusieurs UE sans qu'une cohérence apparaisse clairement.

En outre, les laboratoires se définissent comme des espaces de formation à et par la recherche. La majorité des formations propose la possibilité d'effectuer des stages en laboratoires et de suivre des séminaires. Ces opportunités sont toutefois trop rarement mobilisées par les étudiants. De même, certaines formations (par ex. le master *Management sectoriel*) proposent des options de renforcement de la formation à et par la recherche qui peinent à trouver leur public.

Le continuum master-doctorat demeure toutefois peu important avec un fonctionnement des programmes gradués, dans le cadre du projet GRAEL, peu lisible. Peu de formations donnent à voir des poursuites d'études régulières en doctorat et/ou vers les métiers de la recherche, à l'exception notable des masters *Chimie physique et analytique*, *Chimie et sciences du vivant*, *Science des données* et *Histoire de l'art*. Pourtant, de réels efforts sont déployés pour donner une visibilité aux études doctorales auprès des étudiants de master, par exemple dans le parcours *Métiers de la recherche en science politique* qui est commun au master *Science politique* et au diplôme de l'IEP de Lille, ou encore dans le master *Science des données*. D'un point de vue général, les dossiers d'autoévaluation sont lacunaires quant au suivi de la poursuite en thèse des diplômés, ce qui est regrettable et ne permet pas, dans le cadre des programmes gradués, de mesurer leur plus-value.

Les quatre programmes gradués mis en place dans le cadre du projet GRAEL demeurent peu déployés et, lorsqu'une mention intègre le dispositif, le parcours concerné apparaît comme très autonome dans le diplôme, à l'instar du parcours *Life sciences and technologies* du master *Biotechnologies*. Le fonctionnement de ces programmes gradués n'apparaît pas clairement à la lecture du rapport d'autoévaluation de l'établissement (RAE) et des dossiers d'autoévaluation des formations. Il est difficile, à la lecture de ces derniers, de bien comprendre la plus-value apportée par les activités proposées par le projet GRAEL et la manière dont les étudiants des programmes gradués s'en saisissent (par ex. dans le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement*). Les échanges avec les équipes pédagogiques lors des auditions révèlent un différentiel de connaissance de leur fonctionnement selon que les responsables des masters sont impliqués ou non dans l'animation de la recherche. En effet, les programmes gradués demeurent avant tout des émanations des hubs de recherche plus que des déclinaisons des projets des mentions de master impliquées. Certains pâtissent d'un manque de lisibilité et connaissent un problème d'attractivité (par ex. le master *Management parcours Conseil, recherche et études en management et stratégie* (CREMS) et le master *Chimie parcours Integrated Research*

for Advanced Chemistry and Materials). D'autres masters ont su tirer parti du dispositif pour valoriser leur offre de formation (par ex. le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* parcours *Paleontology, paleoclimatology, paleoenvironment*). L'équipe politique a conscience du caractère trop restrictif des périmètres des quatre programmes gradués actuels et prévoit d'élargir le champ des thématiques éligibles.

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

La professionnalisation des étudiants, finalité principale des formations du 2^e cycle de l'université de Lille, se concrétise dans des dispositifs structurés et adaptés, notamment par le déploiement massif de l'alternance. La très grande majorité des formations propose un, voire deux stages obligatoires au cours du cursus. Ces temps d'immersion sont complétés par des pratiques d'ateliers professionnalisants reposant sur des commandes réelles. Certaines formations n'imposent pas d'expérience en milieu professionnel obligatoire dans l'ensemble de leur parcours, mais intègrent des mises en situation professionnelle, ce qui n'est pas totalement satisfaisant, mais permet tout de même aux étudiants d'acquérir une première approche, indirecte, du monde professionnel (par ex. dans le master *Histoire* parcours *Histoire européenne*). Rares sont les formations dans lesquelles aucune expérience professionnelle n'est obligatoire, mais ces situations doivent être corrigées rapidement (par ex. dans les masters *Philosophie* et *Histoire du droit et des institutions*).

L'alternance a été très fortement déployée au cours des trois années considérées, dans tous les domaines de formation (par ex. dans les masters *LEA ; Information, communication ; Informatique ; MAGE et Sciences du médicament et des produits de santé*), avec cependant une prédominance marquée dans le domaine Droit, économie, gestion (par ex. dans les masters *Droit des affaires, Droit de l'entreprise, Droit international et droit européen, Comptabilité, contrôle, audit, Management, Gestion des ressources humaines*). À l'échelle de l'établissement, le nombre d'alternants a augmenté de 50 % entre 2019 et 2023, ce qui valide le volontarisme politique à l'œuvre et se confirme au travers des dynamiques relevées à l'échelle des formations. L'université de Lille a développé une réelle expertise en la matière, confirmant et renforçant son excellente insertion dans les réseaux professionnels régionaux. Bien entendu, certaines formations font le choix de ne pas déployer l'alternance, en apportant des justifications tout à fait valables au regard de leur projet de formation (par ex. les masters *Études européennes, Innovation, entreprise et société, Science politique, Chimie et sciences du vivant*). L'université de Lille ne dispose pas de centre de formation d'apprentis (CFA) propre, mais travaille de manière privilégiée avec le CFA Formasup dont elle est membre du bureau. En complément, les formations peuvent recourir à des CFA plus spécialisés lorsque cela est nécessaire.

Les diplômes du 2^e cycle s'appuient très majoritairement sur un réseau de professionnels pour renforcer la professionnalisation des contenus de formation. Des professionnels interviennent en nombre important dans la majorité des formations, en cohérence avec les projets pédagogiques. Lorsque les parcours de formation sont en alternance, une réelle réflexion est conduite pour identifier les apports relevant des temps académiques et ceux relevant des temps en entreprise. Tout cela témoigne d'une maturité des formations du 2^e cycle de l'université de Lille et, une fois encore, des excellentes relations entretenues avec les acteurs socio-économiques et culturels régionaux. Certaines formations doivent toutefois renforcer la présence des intervenants professionnels au profit de la professionnalisation des étudiants, par exemple les masters *Arts, Histoire, Philosophie, Automatique et système électrique, Droit privé et Génie mécanique*.

La promotion de l'entrepreneuriat, autre axe fort annoncé dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement, ne se retrouve pas de manière aussi prononcée dans les dossiers d'autoévaluation des formations. Seule une minorité de formations développe de réels dispositifs appuyés sur le dispositif « Pépité » attaché à l'établissement (par ex. le M1 *Droit des affaires*, le master *Histoire de l'art* parcours *Patrimoine et musées*, le master *Management de l'innovation* parcours *Entrepreneuriat*, le master *Biotechnologies* parcours *Ingénierie cellulaire et moléculaire*, le master *Réseaux et télécommunications*). Les formations ne précisent que rarement la façon dont l'UE « Projet de l'étudiant » est utilisée pour reconnaître une individualisation des parcours de formation au prisme de la professionnalisation, notamment de l'entrepreneuriat étudiant, ou encore du travail salarié. La poursuite du déploiement de l'APC doit prendre en compte cet objectif.

Les taux d'insertion professionnelle des diplômés sont bons dans leur ensemble. L'insertion professionnelle des diplômés s'effectue quasi exclusivement dans des contextes non académiques, conformément aux finalités de ces diplômes. Dans l'ensemble, les formations présentent de très bons taux d'insertion professionnelle à 30 mois, certaines atteignant les 100 % sur la base des seuls répondants aux enquêtes (par ex. les masters *Administration publique, MAGE, Comptabilité, contrôle, audit, Marketing, vente, Commerce et distribution, Droit notarial* et les diplômes d'État d'*Infirmier en pratique avancée* et de *Sage-femme*). D'autres, en revanche, présentent des taux d'insertion à 30 mois, hors poursuites d'études, trop faibles, ce qui pose question quant à l'adéquation des projets de formation concernés aux débouchés professionnels (par ex. le master *Arts* (entre 35 et 45 % selon les années considérées). Le taux d'insertion de certaines formations n'est pas appréciable en raison du caractère incomplet des informations fournies ou du manque d'analyse du devenir des diplômés (par ex. pour les masters

Philosophie, Sciences et cultures du visuel et les DE d'Architecte et de Paysagiste). L'entrée dans l'emploi des diplômés s'effectue en premier lieu dans les Hauts-de-France, ce qui valide, là encore, l'une des ambitions de l'établissement. Les niveaux d'emplois sont dans l'ensemble conformes au niveau de qualification, à l'exception de quelques formations ouvrant avant tout sur le secteur associatif (par ex., pour la promotion diplômée en 2020 du master Économie et management publics, 35 % des diplômés sont en emploi niveau cadre à 18 mois, pour le master *Intervention et développement social*, c'est le cas de 38 % des diplômés). Seules quelques formations ont mis en place un dispositif de suivi du devenir de leurs diplômés à leur échelle (par ex. le diplôme de l'IEP de Lille ; les masters *Automatique et systèmes électriques*, *Génie Industriel*, *Bio-informatique*, *MIAGE*, *Science des données*, *Droit international et droit européen*). Tout cela concourt à la faible structuration des réseaux d'alumni à l'échelle de la formation et plus largement des composantes et de l'établissement.

L'ouverture des formations à la formation continue, généralisée en théorie, reste très faible en pratique, en contrepoint de l'apprentissage. L'université de Lille ne propose que marginalement une offre spécifiquement conçue pour accueillir des publics relevant de la formation continue (FC), par exemple les masters *Management public* et *Management et administration des entreprises* auxquels, s'ajoute une offre complémentaire de diplômes d'université (DU) en Santé. La politique de l'établissement repose avant tout sur l'ouverture de la carte de formation initiale aux publics de la FC. Cependant, cela ne s'accompagne pas d'une politique d'adaptation et de personnalisation des parcours. Le nombre de stagiaires inscrits dans les formations reste anecdotique, bien en deçà du potentiel que pourrait constituer l'activité économique du territoire. Les données des dossiers d'autoévaluation des formations ne permettent pas de retrouver au niveau des masters la dynamique de forte croissance du nombre de stagiaires évoquée dans le rapport d'autoévaluation à l'échelle de l'établissement (+ 42 % entre 2019 et 2023). Il en va de même concernant les sollicitations des dispositifs de validation des acquis de l'expérience ou professionnels. Le manque de modularisation et d'individualisation des parcours de formation, souligné précédemment, explique pour partie cette situation.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

La concrétisation de l'ouverture internationale des formations, bien que non négligeable, demeure en deçà des ambitions affichées par l'établissement. L'ouverture internationale des formations est souvent consécutive à la mise en place de parcours bilingues ou totalement en anglais (26 parcours), par ex. *Économie internationale* parcours *Globalization and the world economy*, *Études européennes et internationales* parcours *European economics and political affairs* et *Management of european affairs*, *Biotechnologies* parcours *Life sciences and technologies (LST)*, *Bio-informatique* parcours *Omics & Systems Biology (OSB)*, *Nanosciences et nanotechnologies*, master *Informatique* parcours *Internet of things and cybersecurity*, master *Management et administration des entreprises* parcours *International executive*. Elle est également liée à une délocalisation de la formation dans une université partenaire (par ex. le master *Comptabilité, contrôle, audit* avec l'université internationale de Casablanca, SupCCIS (école de formation des cadres de la Chambre de commerce, d'industrie et des services) d'Agadir et l'École supérieure algérienne des affaires ; *Génie civil* avec l'Université libanaise ; *Commerce et marketing* avec l'École supérieure algérienne des affaires). Elle résulte aussi d'accords de double-diplomation (40 programmes, par ex. master *Langues et sociétés* parcours *Études italiennes - Éditions numériques et imprimées des textes littéraires* avec l'université de Pise ; *Langues étrangères appliquées* parcours *Affaires et négociation internationales* avec la Libera Università Maria Ss. Assunta (LUMSA) de Rome ; *Comptabilité, contrôle, audit* avec l'université de Laval au Québec ; *Biologie-santé* avec Taipei Medical University ; *Droit du numérique* avec l'université de Murcie en Espagne, *Arts*, notamment parcours *Études cinématographiques* avec l'université d'Udine, *Information, documentation* avec l'université de Lomé au Togo, *Mathématiques et informatique appliquées aux Sciences humaines et sociales* avec l'université Cheikh Anta Diop de Dakar ; diplôme de l'IEP de Lille avec les universités de Münster, de Salamanque et de Kent). Elle prend appui, enfin, sur la labellisation Erasmus mundus de 10 masters répartis dans l'ensemble des domaines de formation (masters *Migrations transnationales*, *Chimie*, *Chimie Physique et analytique*, *Études européennes et internationales*, *Physique fondamentale et applications*, *Sciences du médicament et des produits de santé*, *Sciences de la Terre et des planètes, environnement*, *Mécanique*, *STAPS : management du sport*, *Ingénierie de la santé*), nombre important, sans que les données fournies dans les dossiers d'autoévaluation ne permettent d'apprécier pleinement la portée du dispositif.

Les partenariats internationaux stratégiques (par ex. avec l'université catholique de Louvain, l'université de Gand et l'université du Kent) ne structurent pas, cependant, l'ouverture internationale dans le champ de la formation. Tout donne à voir que ces partenariats répondent avant tout aux besoins de la recherche. D'ailleurs, les rares exemples de mobilisation des opportunités offertes par ces relations privilégiées reposent sur des ateliers professionnalisants attachés à des programmes de recherche (par ex. masters *Géographie, aménagement, environnement et développement*, *Urbanisme et aménagement*) ou des stages (master *Lettres*). La dimension transfrontalière ne ressort pas réellement des dossiers d'autoévaluation des formations, tout au plus au travers de la possibilité de faire des stages en Belgique sans que les flux concernés ne soient précisément renseignés.

L'offre de formation du 2^e cycle souffre dans l'ensemble d'un déficit d'ouverture internationale qui se manifeste par une approche limitative des modalités d'internationalisation. Les équipes pédagogiques justifient fréquemment la faible ouverture internationale de leur formation par les objectifs d'insertion professionnelle dans un cadre français, opposant internationalisation et professionnalisation. Cette approche est trop réductrice en ne considérant pas l'apport d'une approche comparée qui permet, sans nécessairement viser une dimension appliquée immédiate, de valoriser des démarches intellectuelles de contextualisation et donc d'accroissement de la compréhension des fondements des cadres normatifs nationaux. Cette approche mériterait, par exemple, d'être déployée dans le master *Management public* qui s'adresse à des cadres de l'Éducation nationale. La plus-value universitaire d'une formation tient également à cette ouverture des horizons qui permet aux professionnels de mieux situer leur action.

Pour leur part, les programmes gradués ont pour partie été déployés en soutien de la mise en place de formations internationales (masters *Biodiversité, écologie et évolution (BEE)*, dont le parcours concerné *Evolutionary biology* est dispensé en langue anglaise, et *Chimie*), notamment pour renforcer leur visibilité et le soutien à la mobilité internationale des étudiants inscrits dans les parcours concernés. L'université de Lille démontre une capacité à définir des dispositifs d'accueil adaptés aux publics internationaux inscrits dans les parcours de double-diplomation. Le projet WILL renforce le cycle d'accueil des étudiants en mobilité entrante dans les parcours internationaux (par ex. master *Migrations transnationales*) en proposant notamment des enseignements de français langue étrangère (FLE). Il convient de poursuivre le déploiement de cette action au-delà des seuls parcours internationaux.

L'internationalisation des formations repose principalement sur l'enseignement obligatoire des langues étrangères car les mobilités internationales demeurent faibles à l'échelle de l'établissement en dépit de l'existence de dispositifs d'accompagnement. Le développement des compétences linguistiques constitue un point fort de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Lille. Toutes les formations intègrent au moins une langue vivante obligatoire dans leur programme. Plus encore, de nombreuses formations proposent des enseignements de spécialité en langue étrangère, essentiellement en anglais. Certaines formations ne donnent toutefois qu'une place résiduelle aux compétences linguistiques (par ex. masters *Administration économique et sociale (AES)*, *Information, documentation, Management public* ; *DFA en Sciences odontologiques*). Rares sont les formations à rendre obligatoire une certification linguistique (principalement le Test of English for International Communication (TOEIC) par ex. dans le master *Droit des affaires* parcours *Droit du sport* et le master *Science des données*). La prise en charge financière de la certification par l'établissement, même lorsque celle-ci est optionnelle, est très positive. Cependant, trop peu d'étudiants se saisissent de l'opportunité offerte. Les formations fortement internationalisées comme le master *Migrations transnationales* font de l'obtention d'une certification de niveau B2 un critère de recrutement, ce qui constitue une garantie de la capacité à suivre un parcours interculturel exigeant.

Les mobilités internationales étudiantes demeurent trop peu nombreuses et n'ont pas connu d'augmentation suffisante à l'issue de la crise sanitaire. *A contrario*, les mobilités enseignantes sont plutôt élevées, ce qui est positif. Les équipes pédagogiques expliquent pour partie cette situation par l'importance du taux de précarité chez les étudiants. Les dispositifs de soutiens financiers proposés, par exemple dans le projet GRAEL, sont à renforcer. En outre, au-delà des parcours internationaux, peu de formations proposent des dispositifs structurés de préparation à la mobilité (présentation des possibilités de mobilité, accompagnement dans la recherche de destinations et des dispositifs de financement). Les situations varient selon la composante ou l'établissement-composante, avec des exemples positifs (par ex. FST, FaSEST, UFR3S, IEP de Lille). Une généralisation de ces dispositifs est souhaitable à l'échelle de l'établissement. En complément, l'ambition de déployer des dispositifs d'internationalisation *at home* est à encourager. Si l'équipe politique en fait mention, ils ne sont pas encore perceptibles dans les dossiers d'autoévaluation des formations. L'intégration récente de l'alliance européenne NeurotechEU devrait, à cet égard, offrir de nouvelles perspectives d'internationalisation des formations conformément aux ambitions affichées par l'établissement.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2^e cycle

Le pilotage et l'animation de l'offre de formation reposent sur des circuits de prise de décision clairement définis, à même de garantir sa soutenabilité globale. La répartition des compétences entre le niveau central et les composantes est clairement définie. Cette relation s'appuie sur des cadrages validés par les instances centrales qui donnent une lisibilité des règles en vigueur au sein de l'établissement. Le suivi de la soutenabilité de l'offre de formation est intégré dans le processus de dialogue de gestion avec les composantes par un temps dédié, le dialogue des formations. Cette organisation permet d'assurer un suivi efficace de la volumétrie de l'activité de formation par périmètre de composantes, et de la considérer dans la conduite des campagnes d'emplois à l'échelle de l'établissement. Cependant, cette articulation binaire centre-composantes n'a pas permis de

veiller à la bonne cohérence de l'offre de formation en inter-composantes, par exemple entre l'IAE et la FaSEST. La réflexion qui se poursuit au sein de l'université de Lille autour de la mise en œuvre du principe de subsidiarité dans le champ de la formation doit considérer cette difficulté. Certaines formations signalent dans les dossiers d'autoévaluation des situations de sous-encadrement avérées, avec des taux de couverture des heures de formation par des permanents parfois inférieurs ou égaux à 50 % ou un nombre restreint d'enseignants permanents impliqués dans la direction pédagogique des masters (par ex. les masters *Management et commerce international*, *Monnaie, banque, finance, assurance*, *Droit de la santé*, *Droit des affaires*, *Droit du numérique*, *Nutrition et sciences des aliments*, *Qualité, hygiène, sécurité* (QHS), le DE d'*Orthophoniste* et le DFA en *Sciences odontologiques*). D'autres formations présentent un nombre élevé de parcours, à l'image du master *Physique fondamentale et applications*, ce qui interroge également leur soutenabilité. L'établissement doit accompagner les composantes concernées pour apprécier si, collectivement, l'université de Lille est à même de s'engager à apporter les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement.

L'établissement a accéléré le déploiement des outils de pilotage et de suivi des trajectoires étudiantes à l'occasion de l'exercice d'autoévaluation. La précision des données fournies dans la très grande majorité des dossiers d'autoévaluation démontre l'efficacité des dispositifs mis en place ainsi que celle de la répartition des compétences entre les niveaux de mise en œuvre des formations. Les équipes pédagogiques sont bien structurées, organisées autour d'une architecture de responsabilités bien établies et reconnues dans le référentiel de l'établissement. D'ailleurs, l'échelle de la mention représente une échelle réellement opératoire dans la conduite des formations. Rares sont les mentions qui ne se présentent que sous la forme d'une simple addition de parcours (par ex. masters *LEA*, *Traduction et interprétation*), comme en témoignent les comptes rendus de leur conseil de perfectionnement. Tout cela se manifeste par la qualité d'ensemble de la réalisation de l'autoévaluation des formations de l'université de Lille. Seuls quelques dossiers d'autoévaluation se révèlent lacunaires (DE d'*Architecte*, de *Paysagiste*), ce qui est peu au regard de la volumétrie générale de l'offre de formation du 2^e cycle.

Le dispositif d'amélioration continue est encore incomplet, révélant les prochains chantiers qui se présentent à un établissement toujours en construction. L'université de Lille possède un dispositif, que l'on rencontre parfois dans le paysage universitaire français et qui précède historiquement l'existence des conseils de perfectionnement : les commissions pédagogiques paritaires, réunissant chaque semestre les enseignants, les responsables de parcours et les étudiants. Leur objectif est de dresser le bilan des enseignements dispensés et de décider des améliorations à y apporter pour l'année suivante. Ces instances constituent des espaces structurés de recueil de la parole étudiante. Les conseils de perfectionnement sont pour partie positionnés par rapport à ces commissions historiques, jusque dans le cadrage voté par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) en 2022. Ce cadrage laisse aux formations une très grande marge d'appréciation quant à la considération de la qualité de la représentation étudiante. Il prévoit qu'un minimum de 10 % de ses membres soit des étudiants ou des alumni. Ainsi, certains conseils de perfectionnement ne comprennent aucun étudiant inscrit dans la formation (masters *Culture et communication*, *Sociologie*, *Chimie*). En outre, plusieurs conseils de perfectionnement présentent des compositions non conformes aux attentes des textes nationaux en raison de l'absence d'acteurs du monde socio-économique (masters *Science politique*, *Sciences et cultures du visuel*). Certaines formations n'ont pas de conseil de perfectionnement (ou d'instance en tenant lieu) propre, partageant cette instance de pilotage avec d'autres diplômes. C'est le cas entre les masters *Psychologie* et *Sciences cognitives* ; entre les formations des trois cycles de pharmacie, de médecine et d'odontologie ; entre la licence *Chimie* et les masters *Chimie*, *Chimie physique et analytique* et *Sciences de l'eau* ; entre les masters *Automatique, robotique, Génie civil* et *Génie mécanique* ; entre la licence *Informatique* et les masters *Informatique*, *MIAGE* et *Science des données* ; entre les licences *Mathématiques*, *MIASHS*, *Informatique-mathématiques* et les masters *MIASHS*, *Mathématiques* et *Mathématiques et applications*. Ces situations ne permettent pas systématiquement d'assurer la contribution attendue pour les différentes formations concernées. Certaines formations, notamment celles portées par l'ENSAPL (DE de *Paysagiste*, d'*Architecte*), ne sont toujours pas dotées d'un conseil de perfectionnement, situations qui doivent être corrigées urgemment à des fins d'amélioration continue. Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* ne s'est doté d'un conseil de perfectionnement qu'en 2023. Le master *Droit du patrimoine* annonce s'être doté d'une telle instance sans que celle-ci n'ait été réunie à la date de dépôt du dossier d'autoévaluation, ni que la composition n'en ait été fournie. Mais, d'un point de vue général, le déploiement des conseils de perfectionnement et leur fonctionnement démontrent que les formations se sont largement approprié cet outil de pilotage.

Sur un autre plan, l'amélioration continue souffre de la non-systématisation du dispositif d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. En effet, rares sont les formations à proposer un tel dispositif de manière formalisée (par ex. les masters *Management des systèmes d'information*, *Management*, *Biodiversité, écologie et évolution*, *Chimie physique et analytique* ; *Bio-informatique* ; *Biotechnologies* ; *Informatique* ; *MIAGE* ; *Science des données* ; *Traduction et interprétation* ; *Langues et sociétés* ; *Lettres* ; *Information, documentation* ; *Droit international et droit européen* et le diplôme de l'IEP de Lille). Cette situation n'est pas imputable en premier lieu au pilotage des formations, mais à un transfert de compétences de l'observatoire central vers les composantes qui a été mal organisé. En effet, précédemment, l'ODIF était en charge de cette évaluation. Au titre de la subsidiarité, la charge de l'organisation de ces enquêtes a été transférée au niveau

des composantes en mettant à leur disposition une banque de questions. Force est de constater que ce transfert n'a pas atteint ses objectifs, conduisant même à une dépréciation de la qualité de la démarche. Certaines composantes se sont néanmoins emparées de cette compétence (par ex. l'IAE et la FLCS), tout comme l'IEP de Lille. L'équipe politique reconnaît la nécessité de reconsidérer la répartition des compétences en la matière en appréciant prioritairement la capacité de mise en œuvre de cette démarche essentielle à l'amélioration continue des formations.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation particulièrement riche et complète, participant à un maillage régional cohérent ;
- Une professionnalisation effective qui répond aux besoins du territoire en offrant des perspectives de promotion sociale à un public régional ;
- Un adossement à la recherche structurant, soutenu par des projets PIA cohérents, contribuant au processus de professionnalisation des étudiants ;
- Un suivi continu de la soutenabilité de l'offre de formation, s'inscrivant dans une répartition claire des compétences entre les différents niveaux de gouvernance du champ de la formation.

Points faibles

- Un manque de cohérence de la carte des formations en Économie et Gestion ;
- Un dispositif de pilotage et d'amélioration continue des formations encore incomplet par la non-systématisation de l'évaluation des enseignements ;
- Une offre de formation peu adaptée à la formation continue ;
- Une internationalisation des formations du 2^e cycle en deçà des ambitions stratégiques de l'établissement.

Recommandations

- Renforcer la cohérence de l'offre de formation en Économie et Gestion du 2^e cycle.
- Systématiser le déploiement de l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants.
- Renforcer les possibilités de modularisation à destination des publics de formation continue, notamment en poursuivant le déploiement de l'APC.
- Diversifier les formes d'internationalisation des formations et accroître le nombre de mobilités sortantes, en mobilisant le potentiel de l'alliance européenne NeurotechEU et des projets structurants comme GRAEL.

Points d'attention transversaux

Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à plusieurs critères indispensables de l'accréditation défaillants dans une proportion importante des formations du cycle.

- Le manque de cohérence de la carte des formations en Économie et Gestion.
- L'absence de systématisation des dispositifs d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants

Points d'attention sur les formations

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Arts, lettres, langues :

- Master *Arts* (taux de réussite faibles ; professionnalisation insuffisante ; taux d'insertion professionnelle très faibles).

Domaine Droit, économie, gestion :

- Master *Droit du patrimoine* (adossement à la recherche insuffisant ; conseil de perfectionnement ne s'étant pas encore réuni et à la composition et au rôle non définis).
- Master *Économie appliquée* (attractivité difficilement appréciable ; taux de réussite trop faible ; capacités de pilotage insuffisantes à l'échelle de la mention ; absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).
- Master *Économie de la santé* (manque d'attractivité ; taux de réussite faibles ; insertion professionnelle difficilement appréciable ; absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ; cohérence incertaine de la formation dans son environnement académique).
- Master *Économie et management publics* (manque d'attractivité ; taux de réussite faibles ; qualité insuffisante de l'insertion professionnelle ; absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).
- Master *Économie et pilotage des entreprises* (cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'environnement académique en économie-gestion du 2^e cycle ; adossement à la recherche inégal selon les parcours ; inégale attractivité selon les parcours).
- Master *Histoire du droit et des institutions* (insertion professionnelle fragilisée par une insuffisante considération des débouchés non académiques ; existence incertaine d'expériences en milieu professionnel obligatoires).
- Master *Monnaie, banque, finance, assurance* (cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'environnement académique en économie-gestion du 2^e cycle ; taux d'encadrement insuffisant ; suivi insuffisant de la trajectoire des étudiants et du devenir des diplômés ; absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Master *Intervention et développement social* (cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement en sociologie ; taux de réussite particulièrement faible en M1 ; insertion professionnelle qualitativement insuffisante).
- Master *Philosophie* (attractivité faible et en diminution ; taux de réussite insuffisant ; insuffisance des dispositifs d'expériences en milieu professionnel obligatoires ; absence de suivi de l'insertion professionnelle et d'analyse du devenir des diplômés).
- Master *Sciences et cultures du visuel* (faible attractivité de la formation ; taux de réussite faible en M1 ; données insuffisantes pour analyser l'insertion professionnelle des diplômés ; composition du conseil de perfectionnement incomplète ; absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).
- Master *Sociologie* (cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'offre de formation en sociologie de l'établissement ; cohérence interne à la mention imparfaite ; taux de réussite trop faibles ; absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).

Domaine Sciences, technologies, santé :

- *Master Automatique, robotique* (cohérence du positionnement de la formation dans l'offre de formation du 2^e cycle de l'établissement incertaine ; cohérence pédagogique interne incertaine ; attractivité fragile ; taux de réussite fluctuants ; adossement à la recherche insuffisant).
- *Master Physique fondamentale et applications* (soutenabilité incertaine au regard du nombre de parcours et de l'hétérogénéité de leur attractivité ; taux d'échecs très élevés en première année).
- *Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement* (manque de cohérence du positionnement de la formation dans son environnement académique ; cohérence pédagogique interne de la formation insuffisante).

Les formations suivantes présentent des dossiers d'autoévaluation dans lesquels l'absence ou le manque d'informations et/ou d'analyses relatives à un ou plusieurs critères d'accréditation ne permettent pas d'apprécier pleinement ces derniers. Les éléments manquants sont également précisés dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Culture :

- Diplôme d'État d'*Architecte* (besoin de compléments d'information sur une majorité de critères de l'autoévaluation).
- Diplôme d'État de *Paysagiste* (besoin de compléments d'information sur une majorité de critères de l'autoévaluation).

Avis d'accréditation des formations du 2^e cycle

Le tableau suivant synthétise les avis relatifs à l'offre de formation du 2^e cycle de l'établissement en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030. Ces avis concernent les catégories suivantes de formations :

- des formations dont seul le projet est évalué par le Hcéres (formations faisant l'objet d'une première demande d'accréditation ou formations accréditées très récemment) ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation à l'issue de l'évaluation de leur bilan ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique ou avec modifications pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation suite à l'évaluation de leur bilan et d'une réponse aux recommandations du Hcéres, notamment lorsque le comité d'experts a formulé des points d'attention suite à l'évaluation du bilan des formations du 2^e cycle.

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	Master	Arts		Favorable avec recommandations : – Veiller à s'assurer de la mise en œuvre effective de dispositifs d'aide à la réussite. – Veiller à renforcer la professionnalisation par la mise en place effective de stages obligatoires. – Veiller à améliorer l'insertion professionnelle par la consolidation des relations partenariales existantes avec les acteurs culturels.
ALL	ALL/ SHS	Master	Langues et sociétés		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer sensiblement les taux de réussite. – Veiller à améliorer le taux d'insertion professionnelle des diplômés par le renforcement du caractère professionnalisant de la formation. – Veiller à encourager la poursuite d'études en doctorat pour l'ensemble des parcours.
ALL	ALL/SHS/DEG	Master	Langues étrangères appliquées		Favorable
ALL	ALL	Master	Lettres		Favorable avec recommandation : – Veiller à assurer une égale réussite étudiante entre parcours par la poursuite de la réflexion sur les conditions de son amélioration.
ALL	ALL	Master	Traduction et interprétation		Favorable avec recommandation : – Veiller à améliorer la réussite étudiante par l'analyse de ses récentes faiblesses.
Culture		DEA	Diplôme d'État d'Architecte		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer la réussite étudiante par l'adaptation de l'organisation pédagogique de la formation, la mise en place de dispositifs de suivi et d'accompagnement à la réussite, et l'analyse de leurs résultats. – Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel.
Culture		DEP	Diplôme d'État de Paysagiste		Favorable avec recommandations : – Veiller à poursuivre les actions menées en faveur de la réussite étudiante et en analyser les résultats. – Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel.
DEG		Diplôme d'IEP (Grade M)	Diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Lille		Favorable avec recommandations : – Veiller à renforcer l'encadrement pédagogique et administratif grâce à des personnels titulaires. – Veiller à finaliser la mise en place du conseil de perfectionnement dans le cadre du processus d'amélioration continue. – Veiller à poursuivre le déploiement de l'approche par les compétences.
DEG	DEG	Master	Administration économique et sociale		Favorable

DEG	DEG	Master	Administration publique		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer la cohérence de la formation dans son environnement académique par le développement de synergies avec les autres préparations aux concours administratifs de l'université. – Veiller à consolider l'adossement à la recherche par le renforcement de la formation à et par la recherche.
DEG	DEG	Master	Commerce et distribution		Favorable avec recommandation : – Veiller à poursuivre le déploiement de l'APC par la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'évaluation.
DEG	DEG	Master	Comptabilité-contrôle-audit		Favorable avec recommandation : – Veiller à poursuivre la mise en œuvre de l'approche par compétences en définissant des situations d'apprentissage et d'évaluation.
DEG	DEG	Master	Contrôle de gestion et audit organisationnel		Favorable avec recommandation : – Veiller à assurer une égale attractivité des parcours de la formation.
DEG	DEG	Master	Droit		<i>Création</i> Favorable avec recommandations : – Veiller à assurer la cohérence de la formation dans son environnement académique. – Veiller à assurer la qualité de l'insertion professionnelle et des débouchés.
DEG	DEG	Master	Droit de la santé		Favorable avec recommandations : – Veiller à renforcer les moyens humains spécialisés en droit de la santé. – Veiller à améliorer l'analyse de la trajectoire des étudiants et des diplômés.
DEG	DEG	Master	Droit de l'entreprise		Favorable avec recommandations : – Veiller à assurer la cohérence de la formation dans son environnement académique. – Veiller à renforcer le taux d'encadrement en enseignants spécialisés en droit des affaires. – Veiller à améliorer la qualité du recrutement au regard des objectifs de l'alternance.
DEG	DEG	Master	Droit des affaires		Favorable avec recommandations : – Veiller à la cohérence de la formation dans son environnement académique. – Veiller à renforcer le taux d'encadrement en enseignants-chercheurs spécialisés. – Veiller à améliorer la qualité du recrutement des étudiants.
DEG	DEG	Master	Droit du numérique		Favorable avec recommandations : – Veiller à poursuivre le déploiement de l'approche par compétences par l'approfondissement préalable de l'approche programme. – Veiller à renforcer le taux d'encadrement en enseignants-chercheurs.
DEG	DEG	Master	Droit du patrimoine		Favorable avec recommandations : – Veiller à l'effectivité de l'adossement à la recherche par la consolidation et la pérennisation de la formation à et par la recherche. – Veiller à la mise en place effective du conseil de perfectionnement, à la représentativité de sa composition et à la pérennisation de son rôle.
DEG	DEG	Master	Droit international et droit européen		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés. – Veiller à consolider la professionnalisation de la formation, notamment par la voie de l'alternance.
DEG	DEG	Master	Droit notarial		Favorable

DEG	DEG	Master	Droit pénal et sciences criminelles		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer l'attractivité globale de la mention par une réflexion sur la place respective des différents parcours. – Veiller à assurer une meilleure cohérence pédagogique interne par un recentrage des enseignements sur le droit pénal interne et un déploiement adapté de l'APC.
DEG	DEG	Master	Droit privé		Favorable avec recommandations : – Veiller à garantir la cohérence pédagogique par la reconsidération du programme de formation sur le fondement de l'APC. – Veiller à améliorer la professionnalisation par le renforcement du volume horaire assuré par des professionnels et l'allongement de la durée des stages et expériences en milieu professionnel obligatoires.
DEG	DEG	Master	Droit public		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer l'analyse de la trajectoire des étudiants et des diplômés. – Veiller à déployer l'approche par compétences par la mise en œuvre de méthodes pédagogiques et d'évaluation adaptées aux compétences visées.
DEG	DEG	Master	Droit social		Favorable avec recommandation : – Veiller à la représentativité du conseil de perfectionnement dans sa composition et à l'effectivité de son rôle.
DEG	DEG	Master	Économie appliquée		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'attractivité de la formation par le renforcement de sa visibilité et la stabilisation de son organisation. – Veiller à renforcer la réussite étudiante par l'adéquation du recrutement aux objectifs pédagogiques. – Veiller à pérenniser les capacités de pilotage de la formation.
DEG	DEG	Master	Économie de l'entreprise et des marchés		Favorable avec recommandation : – Veiller à consolider l'adossement à la recherche par le renforcement du taux d'encadrement en enseignants-chercheurs et de la formation à et par la recherche.
DEG	DEG	Master	Économie du travail et des ressources humaines		Favorable avec recommandation : – Veiller à consolider l'adossement à la recherche par le renforcement des interventions des enseignants-chercheurs et de la formation à et par la recherche.
DEG	DEG	Master	Économie et management publics		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'attractivité de la formation par l'amélioration de sa visibilité. – Veiller à renforcer la réussite étudiante par la mise en place de dispositifs d'accompagnement adaptés. – Veiller à améliorer la qualité de l'insertion professionnelle par la mise en place et le suivi d'indicateurs d'insertion.
DEG	DEG	Master	Économie et pilotage des entreprises		Favorable avec recommandations : – Veiller à poursuivre la mise en cohérence du positionnement de la formation dans son environnement académique. – Veiller à s'assurer de la consolidation de l'adossement à la recherche. – Veiller à stabiliser dans la durée l'attractivité de la formation par une communication adaptée sur ses spécificités.
DEG	DEG	Master	Économie internationale		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer la réussite des étudiants par l'analyse des causes de la faiblesse actuelle. – Veiller à améliorer le suivi du devenir des diplômés par des enquêtes aux données complètes et fiables.
DEG	DEG	Master	Études européennes et internationales		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'adossement à la recherche par le renforcement de la formation à et par la recherche. – Veiller à améliorer la professionnalisation, notamment par l'expérimentation de l'ouverture de la formation à la voie de l'alternance.

DEG	DEG	Master	Finance		Favorable avec recommandation : – Veiller à renforcer la cohérence du positionnement de la formation dans l'offre en économie-gestion du 2 ^e cycle.
DEG	DEG	Master	Gestion des ressources humaines		Favorable
DEG	DEG	Master	Histoire du droit et des institutions		Favorable avec recommandations : – Veiller à poursuivre les efforts de diversification des débouchés non académiques de la formation. – Veiller à pérenniser le caractère obligatoire du stage récemment introduit dans la formation.
DEG	DEG	Master	Innovation, entreprise et société		Favorable avec recommandation : – Veiller à renforcer la cohérence du positionnement de la formation dans l'offre en économie-gestion du 2 ^e cycle dans le cadre d'une réflexion globale sur le devenir de la carte de formation globale de l'université de Lille.
DEG	DEG	Master	Management		Favorable avec recommandations : – Mener une réflexion sur la cohérence pédagogique de la formation dans l'environnement académique en économie-gestion de l'université de Lille. – Veiller à l'attractivité de l'ensemble des parcours.
DEG	DEG	Master	Management de l'innovation		Favorable avec recommandations : – Veiller à renforcer la cohérence de la place de la formation dans l'offre en économie-gestion du 2 ^e cycle. – Veiller à renforcer l'attractivité de la formation. – Veiller à déployer un dispositif d'évaluation interne complet, notamment par la mise en place d'un conseil de perfectionnement spécifique à la mention et au rôle effectif.
DEG	DEG	Master	Management des systèmes d'information		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'adossement à la recherche. – Veiller à poursuivre le déploiement de l'approche par compétences par la définition de situations d'apprentissage et d'évaluation formalisées.
DEG	DEG	Master	Management et administration des entreprises		Favorable avec recommandation : – Veiller à renforcer l'attractivité de la formation par l'analyse fine de la baisse du nombre de candidatures.
DEG	DEG	Master	Management et commerce international		Favorable avec recommandation : – Veiller à consolider l'adossement à la recherche par le renforcement des enseignements à et par la recherche.
DEG	DEG	Master	Marketing, vente		Favorable
DEG	DEG	Master	Monnaie, banque, finance, assurance		Favorable avec recommandations : – Veiller à poursuivre la mise en cohérence du positionnement de la formation dans l'environnement académique en économie-gestion du 2 ^e cycle. – Veiller à poursuivre les efforts de renforcement du taux d'encadrement. – Veiller à pérenniser le suivi de la trajectoire des étudiants et du devenir des diplômés.
DEG	DEG	Master	Science politique		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer la cohérence de la formation dans son environnement académique par une réflexion sur la plus-value spécifique du parcours de préparation à l'action publique territoriale. – Veiller à améliorer la composition du conseil de perfectionnement par son ouverture à davantage de professionnels.
Santé		Certificat	Certificat de capacité d'Orthophoniste		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'adossement à la recherche par un renforcement de la formation à et par la recherche. – Veiller à renforcer l'encadrement pédagogique de la formation. – Veiller à améliorer la qualité de la démarche d'amélioration continue par la garantie de l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement.

Santé		DFA	Diplôme de formation approfondie en Sciences odontologiques		Favorable avec recommandations : – Veiller à renforcer la part des enseignants permanents et des enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique. – Veiller à consolider l'adossment à la recherche. – Veiller à organiser la mise en place d'enseignements linguistiques.
Santé		DFA	Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques		Favorable avec recommandation : – Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique au 2^e cycle.
Santé		DFA	Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales		Favorable avec recommandation : – Veiller à assurer une meilleure intégration de la formation à et par la recherche.
Santé		Diplôme d'État (Grade M)	Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'adossment à la recherche par un renforcement du taux d'encadrement de la formation par des enseignants-chercheurs de la discipline CNU 90. – Veiller à déployer l'approche par compétences par la structuration préalable de la formation en blocs de connaissances et de compétences.
Santé		Diplôme d'État (Grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée, mention Maladie rénale chronique, dialyse et transplantation		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'adossment à la recherche par une incitation des enseignants-chercheurs de la discipline (CNU 92) à intégrer la formation. – Veiller à assurer une égale attractivité des mentions.
Santé		Diplôme d'État (Grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée, mention Oncologie et hématologie		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'adossment à la recherche par une incitation des enseignants-chercheurs de la discipline (CNU 92) à intégrer la formation. – Veiller à assurer une égale attractivité des mentions.
Santé		Diplôme d'État (Grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée, mention Pathologies chroniques stabilisées		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'adossment à la recherche par une incitation des enseignants-chercheurs de la discipline (CNU 92) à intégrer la formation. – Veiller à assurer une égale attractivité des mentions.
Santé		Diplôme d'État (Grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée, mention Psychiatrie et santé mentale		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'adossment à la recherche par une incitation des enseignants-chercheurs de la discipline (CNU 92) à intégrer la formation. – Veiller à assurer une égale attractivité des mentions.
Santé		Diplôme d'État (Grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée, mention Urgences		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'adossment à la recherche par une incitation des enseignants-chercheurs de la discipline (CNU 92) à intégrer la formation. – Veiller à assurer une égale attractivité des mentions.
SHS	SHS	Master	Archéologie, sciences pour l'archéologie		Favorable
SHS	SHS	Master	Culture et communication		Favorable avec recommandation : – Veiller à améliorer la représentativité du conseil de perfectionnement.
SHS	SHS	Master	Géographie, aménagement, environnement et développement		Favorable avec recommandations : – Veiller à renforcer l'attractivité de la formation par la valorisation des opportunités de professionnalisation. – Veiller à renforcer le dispositif de suivi du devenir des diplômés par une formalisation accrue.

SHS	SHS	Master	Histoire		Favorable avec recommandations : – Veiller à renforcer la présence des professionnels dans le conseil de perfectionnement. – Veiller à renforcer la professionnalisation par la généralisation du caractère obligatoire des expériences en milieu professionnel.
SHS	SHS	Master	Histoire de l'art		Favorable avec recommandation : – Veiller à finaliser le déploiement de l'approche par les compétences par la mise en œuvre de ses différentes dimensions.
SHS	SHS	Master	Information, communication		Favorable avec recommandations : – Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention. – Veiller à reconsidérer l'approche par compétences par la restructuration et la simplification des blocs de connaissances et de compétences.
SHS	SHS	Master	Information, documentation		Favorable avec recommandations : – Veiller à clarifier et à renforcer la place des compétences linguistiques dans la formation. – Veiller à améliorer le déploiement de l'approche par compétences par la simplification de l'organisation des blocs de connaissances et de compétences.
SHS	SHS	Master	Intervention et développement social		Favorable avec recommandations : – Veiller à poursuivre la mise en cohérence du positionnement de la formation dans son environnement académique, au regard du master <i>Sociologie</i> . – Veiller à améliorer la réussite étudiante par la mise en place de dispositifs d'accompagnement adaptés. – Veiller à améliorer qualitativement l'insertion professionnelle par une ouverture au monde professionnel à la recherche d'une montée en compétences.
SHS	SHS	Master	Management public		Favorable avec recommandation : – Assurer l'attractivité de la formation par une réflexion sur le public cible de la formation et la politique partenariale avec les rectorats.
SHS	SHS	Master	Migrations		Favorable
SHS	ALL/ SHS	Master	Mondes anciens		Favorable
SHS	SHS	Master	Philosophie		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer l'attractivité par un renforcement de la communication, notamment en direction des classes préparatoires. – Veiller à améliorer la réussite étudiante par la mise en place de dispositifs d'accompagnement adaptés. – Veiller à la mise en œuvre effective et pérenne du dispositif d'expériences en milieu professionnel. – Veiller à assurer un suivi efficient de l'insertion professionnelle des diplômés sur le plan quantitatif et qualitatif.
SHS	SHS	Master	Psychologie		Favorable avec recommandations : – Veiller à assurer un pilotage efficient de la formation par une réflexion sur sa structuration interne. – Veiller à renforcer la lisibilité et la cohérence de l'offre de formation en psychologie. – Veiller à la mise en place d'un conseil de perfectionnement spécifique à la mention, intégrant des représentants étudiants pour l'ensemble des parcours.
SHS	SHS	Master	Sciences cognitives		Favorable avec recommandations : – Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention. – Veiller à améliorer le suivi de l'insertion professionnelle et l'analyse du devenir des diplômés par une enquête complète.
SHS	SHS	Master	Sciences de l'éducation et de la formation		Favorable avec recommandation : – Veiller à poursuivre le déploiement de l'approche par compétences par la définition de situations d'apprentissage et d'évaluation.

SHS	SHS	Master	Sciences du langage		Favorable avec recommandation : – Veiller à améliorer la réussite étudiante par une meilleure adéquation des critères de recrutement aux finalités de la formation et un suivi systématique des parcours individuels des étudiants.
SHS	SHS	Master	Sciences et cultures du visuel		Favorable avec recommandation : – Veiller à accroître la réussite étudiante et à réduire le taux d'abandon en mettant en œuvre les actions envisagées en matière de recrutement et de suivi des étudiants.
SHS	SHS	Master	Sociologie		Favorable avec recommandations : – Veiller à poursuivre la mise en cohérence du positionnement de la formation dans son environnement académique, au regard du master <i>Intervention et développement social</i> . – Veiller à assurer la cohérence interne de la formation par la poursuite de la restructuration de la formation. – Veiller à améliorer la réussite étudiante par la mise en place de dispositifs d'accompagnement adaptés.
SHS	SHS/STS	Master	Urbanisme et aménagement		Favorable
STS	STS	Master	Automatique et systèmes électriques	Centrale Lille Institut	Favorable avec recommandations : – Veiller à renforcer la cohérence du positionnement de la formation dans l'offre du 2 ^e cycle. – Veiller à améliorer la qualité de la professionnalisation par l'intervention d'intervenants professionnels dans le cœur de la formation. – Veiller à améliorer le suivi de l'insertion professionnelle et l'analyse du devenir des étudiants par l'obtention de données complètes et fiables.
STS	STS	Master	Automatique, robotique		Favorable avec recommandations : – Veiller à garantir l'attractivité de la formation auprès des publics cibles de nature à préserver l'atteinte de la capacité d'accueil.
STS	STS	Master	Biodiversité, écologie et évolution		Favorable
STS	STS	Master	Bio-informatique		Favorable avec recommandations : – Veiller à renforcer la professionnalisation par le développement de l'alternance grâce à la consolidation des relations avec les entreprises. – Veiller à assurer la cohérence interne de la mention par une réflexion sur le positionnement du parcours <i>Omics and Systems Biology (OSB)</i> au sein de la mention.
STS	STS	Master	Biologie intégrative et physiologie		Favorable avec recommandations : – Veiller à assurer l'attractivité de la formation par une information adaptée sur sa création. – Veiller à assurer la professionnalisation de la formation par la mise en place de l'alternance.
STS	STS	Master	Biologie-santé		Favorable avec recommandations : – Veiller à assurer une égale attractivité entre parcours. – Veiller à améliorer la réussite étudiante, notamment en M1, par l'analyse fine de ses faiblesses. – Veiller à assurer un meilleur suivi de l'insertion professionnelle par des enquêtes complètes et régulières. – Veiller à poursuivre le déploiement de l'approche par compétences par l'évaluation des compétences.
STS	STS	Master	Biotechnologies		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider la professionnalisation par le développement de l'alternance et de la formation continue. – Veiller à assurer la cohérence interne de la mention par une réflexion sur le positionnement du parcours <i>Life sciences and technologies (LST)</i> au sein de la mention. – Veiller à assurer un suivi formalisé du devenir des diplômés.

STS	STS	Master	Chimie	Centrale Lille Institut, École nationale supérieure du pétrole et des moteurs (ENSPM, IFP School), Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe), Université d'Artois	Favorable avec recommandations : – Veiller à assurer une égale attractivité des parcours. – Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention. – Veiller à poursuivre le déploiement de l'approche par compétences, notamment par l'évaluation des compétences.
STS	STS	Master	Chimie et sciences du vivant		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider la professionnalisation par le développement de l'alternance grâce au renforcement des liens avec le monde socio-économique. – Veiller à poursuivre le déploiement de l'approche par compétences, notamment par l'évaluation des compétences.
STS	STS	Master	Chimie physique et analytique		Favorable avec recommandations : – Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention. – Veiller à déployer l'approche par compétences sur le fondement de blocs de connaissances et de compétences redéfinis. – Veiller à assurer une égale attractivité des parcours.
STS	STS	Master	Énergie		Création Favorable
STS	STS	Master	Ergonomie		Création Favorable avec recommandation : – Veiller à s'assurer de la qualité du pilotage et du processus de l'amélioration continue.
STS	STS	Master	Génie civil	Centrale Lille Institut, Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe)	Favorable avec recommandations : – Veiller à formaliser et structurer le suivi de l'insertion professionnelle et l'analyse du devenir des diplômés. – Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention et assurant la représentation des différentes parties prenantes de la formation.
STS	STS	Master	Génie industriel		Favorable avec recommandation : – Veiller à améliorer le suivi de l'insertion professionnelle et l'analyse du devenir des diplômés par la réalisation d'une enquête formalisée aux données complètes et fiables.
STS	STS	Master	Génie mécanique	Centrale Lille Institut	Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider la professionnalisation par le renforcement des interventions des professionnels. – Veiller à améliorer l'attractivité de la formation par le développement de l'alternance. – Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
STS	STS	Master	Géoressources, géorisques, géotechnique		Favorable avec recommandation : – Veiller à contribuer à la réflexion sur le positionnement du master <i>Sciences de la terre et des planètes, environnement</i> dans l'offre de formation de l'établissement.
STS	STS	Master	Informatique		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer la réussite étudiante par une analyse fine de sa baisse actuelle. – Veiller à assurer un suivi et une analyse systématiques du devenir des diplômés par la mise en place d'une enquête formalisée. – Veiller à favoriser le développement de l'alternance et de la formation continue par l'adaptation des modalités pédagogiques de la formation. – Veiller à la mise en place d'un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.

STS	STS	Master	Ingénierie de la santé	Centrale Lille Institut	Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'adossement à la recherche par le renforcement de la formation à et par la recherche. – Veiller à l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement dans le processus d'amélioration continue.
STS	STS	Master	Management sectoriel		Favorable avec recommandation : – Veiller à poursuivre le déploiement de l'APC par l'évaluation des compétences.
STS	STS	Master	Mathématiques et applications		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer les taux de réussite par la mise en œuvre des adaptations pédagogiques nécessaires. – Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
STS	SHS/STS	Master	Mathématiques appliquées, statistiques		Favorable avec recommandations : – Veiller à assurer la cohérence du positionnement de la formation dans son environnement académique. – Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
STS	STS	Master	Mécanique	Centrale Lille Institut	Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer le suivi et l'analyse du devenir des diplômés par la réalisation d'une enquête formalisée. – Veiller à améliorer la composition du conseil de perfectionnement par une meilleure représentation des étudiants.
STS	STS	Master	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'adossement à la recherche par le renforcement de la formation à la recherche. – Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
STS	STS	Master	Nanosciences et nanotechnologies	Centrale Lille Institut	Favorable avec recommandation : – Veiller à renforcer l'attractivité de la formation en relation avec les licences partenaires.
STS	STS	Master	Neurosciences		<i>Création</i> Favorable
STS	STS	Master	Nutrition et sciences des aliments		Favorable avec recommandations : – Veiller à renforcer la professionnalisation par le développement de la formation continue et l'apprentissage. – Veiller à renforcer le taux d'encadrement de la formation.
STS	STS	Master	Physique fondamentale et applications		Favorable avec recommandations : – Veiller à s'assurer de la soutenabilité et de l'attractivité de la formation, de manière pérenne, au regard de sa restructuration interne. – Veiller à améliorer la réussite étudiante en M1 par la mise en place de dispositifs d'accompagnement des étudiants adaptés au regard de la nouvelle structuration de la formation.
STS	STS	Master	Qualité, hygiène, sécurité		Favorable avec recommandations : – Veiller à consolider l'adossement à la recherche par le renforcement de la part des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique. – Veiller à la qualité de l'encadrement de la formation par la stabilisation de l'équipe pédagogique.
STS	STS	Master	Réseaux et télécommunication		Favorable avec recommandations : – Veiller à assurer l'attractivité de l'ensemble des parcours (parcours <i>Systèmes électroniques communicants, SYSCOM</i>). – Veiller à s'assurer de l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement.
STS	STS	Master	Santé publique		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : – Veiller à mettre en place des dispositifs de suivi et d'accompagnement à la réussite.

STS	STS	Master	Science des données	Centrale Lille Institut, Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe)	Favorable avec recommandations : – Veiller à assurer la qualité du recrutement sur le plan quantitatif et qualitatif. – Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
STS	STS	Master	Sciences de l'eau		Favorable avec recommandation : – Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
STS	STS	Master	Sciences du médicament et des produits de santé		Favorable avec recommandations : – Veiller à l'attractivité de la formation par l'analyse de la diminution des effectifs inscrits. – Veiller à finaliser le déploiement de l'approche par compétences par la mise en place de l'évaluation des compétences.
STS	STS	Master	STAPS : activité physique adaptée et santé		Favorable avec recommandation : – Veiller à assurer un égal adossement à la recherche des différents parcours par le renforcement de la formation à et par la recherche.
STS	STS	Master	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive		Favorable avec recommandations : – Veiller à améliorer la réussite étudiante par la mobilisation des dispositifs déployés par l'établissement. – Veiller à améliorer l'adossement à la recherche du parcours « préparation du sportif ».
STS	STS	Master	STAPS : management du sport		Favorable avec recommandation : – Veiller à formaliser et à structurer le suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés.

Rapports des formations du 2^e cycle

MASTER ARTS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master Arts de l'université de Lille est une formation comprenant huit parcours : *Art et responsabilité sociale – International*, *Études cinématographiques*, *Exposition - production des œuvres d'art contemporain*, *Musique, interprétation, invention*, *Parcours international en études cinématographiques et audiovisuelles*, *Pratiques critiques en danse*, *Pratiques et recherche en arts plastiques et visuels*, et *Théories et pratiques du théâtre contemporain*. La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte en moyenne 505 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 212 étudiants et 75 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et bénéficie de nombreux partenariats académiques locaux, mais aussi nationaux et internationaux. La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche et d'une forte ouverture à l'international. Elle se caractérise, par ailleurs, par l'innovation et la diversification des pratiques pédagogiques. La formation entretient de nombreux liens avec le monde socioculturel et artistique et présente une dimension professionnelle, qui reste néanmoins perfectible. Toutefois, son attractivité varie selon les parcours. Elle affiche, en outre, des taux d'insertion et des taux de réussite particulièrement faibles.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. 46 enseignants-chercheurs assurent 381 des 505 heures étudiant que compte la mention en moyenne. Leurs spécialités reflètent la diversité disciplinaire de la section 18 du Conseil national des universités (CNU) (Architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, science de l'art). Le volume dédié à la formation à la recherche est conséquent : 48 h de cours de méthodologie de la recherche (12 h par semestre), auxquelles s'ajoutent environ 300 h de formation à la recherche (quatre séminaires par semestre). Par ailleurs, des comptes rendus notés sont demandés pour au moins deux manifestations scientifiques par semestre et les étudiants peuvent réaliser des comptes rendus d'exposition et d'ouvrages à publier au sein de la revue *Déméter*, publication du laboratoire *Centre d'étude des arts contemporains* (CEAC), auquel le master est adossé.

La formation est ouverte à l'international, forte de trois parcours diplômants internationaux et de nombreux partenariats. La formation compte trois parcours diplômants internationaux : le parcours international en *Études cinématographiques et audiovisuelles* (*International Master in Audiovisual and Cinema Studies*), fondé sur un consortium de 13 universités étrangères et françaises (dont des universités allemandes, italiennes, une université hollandaise, une belge, une anglaise, une canadienne, qui ne figurent pas parmi les partenaires stratégiques de l'université de Lille) ; le parcours *Études cinématographiques* en partenariat avec l'université d'Udine (Italie) ; le parcours *Art et responsabilité sociale – International*, qui prévoit en deuxième année un stage dans un pays hispanophone pour la réalisation d'un projet de recherche-action ou de recherche-crédation, ainsi que la rédaction d'un chapitre du mémoire en espagnol. Par ailleurs, la formation accorde une place importante aux compétences linguistiques. Elle prévoit 72 h de cours de langues obligatoires et a opté pour une politique de diversification des langues accessibles aux mastérants, pour répondre à la demande formulée par les étudiants dans le conseil de perfectionnement. En outre, il convient de souligner que la mention est dotée d'une référente mobilité et a connu une augmentation du nombre de mobilités sortantes, qui enregistrent une nette progression entre 2020-21 et 2022-23 (de deux à neuf). Les mobilités entrantes sont toutefois encore limitées (ne dépassant pas les deux étudiants par an).

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées et intègre des pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées. La formation est articulée autour de trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) clairement définis, visant la capacité à mener des recherches, le développement des compétences professionnelles et des compétences linguistiques. La formation se caractérise par des méthodes pédagogiques innovantes et diversifiées, incluant notamment l'approche par projets, la recherche-crédation, la classe inversée et des actions hors les murs, qui s'appuient sur de nombreux partenariats locaux et nationaux. Une partie des cours se déroule dans des espaces spécifiques dédiés à la pratique artistique, dont deux salles de pratiques corporelles pour le théâtre et la danse, rénovées grâce à un projet financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA).

La mention jouit d'une bonne attractivité, qui varie toutefois en fonction des parcours. La formation a connu une augmentation des candidatures au cours de la période de référence (de 343 à 367 candidats pour 160 places). L'attractivité de la mention varie selon les parcours : le nombre de candidats a augmenté de manière importante pour le parcours *Études cinématographiques* (de 74 à 108 candidats sur la période de référence) et le parcours international en *Études cinématographiques et audiovisuelles* (de 28 à 62 candidats). Le nombre de candidats a été toutefois inférieur à la capacité d'accueil au cours des deux dernières années pour le parcours *Musique, interprétation, invention* et *Pratiques critiques en danse*. Alors que le nombre de candidats a augmenté (passant de 343 en 2019-2020 à 367 candidats en 2021-2022), le nombre d'admis a baissé pour l'ensemble de la mention (de 175 en 2019-2020 à 131 en 2022-2023) tout comme le nombre d'inscrits (de 132 à 116 sur la même période), chiffre qui est inférieur à la capacité d'accueil. Cette baisse du nombre d'admis face à l'augmentation du nombre de candidats montre la volonté de la formation de garantir un recrutement adapté.

Les taux de réussite et de passage entre les deux années de formation sont particulièrement faibles. Le taux de réussite, déjà faible, marque une baisse significative en première année (de 73 % en 2020-2021 à 68,9 % en 2022-2023). Le taux de passage entre les deux années révèle une déperdition marquée d'étudiants, en particulier pour la cohorte entrée en 2020-2021 puisque l'on compte presque 20 % d'inscrits en moins en M2 l'année suivante. De ce fait, pour la cohorte inscrite en M1 en 2020-2021, le nombre de diplômés l'année suivante ne représente que 54 % des inscrits initiaux. Les données relatives aux taux de réussite font l'objet de suivi et de réflexion au sein de l'équipe enseignante, qui souligne la part importante d'étudiants salariés parmi les inscrits et l'impact de la crise sanitaire sur le secteur artistique et culturel.

La formation entretient de nombreux liens avec le monde culturel et artistique, mais sa dimension professionnelle pourrait être améliorée, au vu notamment des faibles taux d'insertion professionnelle. La formation se caractérise par de nombreux partenariats culturels, qui peuvent être formalisés par des conventions (notamment pour le musée Louvre-Lens ou la cinémathèque de Bruxelles), ou concerner des événements spécifiques (pour le partenariat avec le Théâtre du Nord par exemple). Parmi les partenaires de la formation, il y a aussi les conservatoires de Lille, Douai, Roubaix, Tourcoing, la Direction interrégionale des services pénitentiaires, le Centre de développement chorégraphique national de Roubaix « Le gymnase » ou encore le Centre eurorégional des cultures urbaines Flow. La formation bénéficie par ailleurs de l'apport de six enseignants-chercheurs associés (PAST), dont un en études théâtrales, deux en études cinématographiques, et trois en arts plastiques et visuels. En tout, 26 professionnels du secteur artistique et culturel interviennent dans la formation, à hauteur de 135 heures étudiant, en particulier dans des cours à visée professionnelle. Le stage est obligatoire pour un parcours de la mention et demeure optionnel pour les autres. Toutefois, tous les parcours prévoient des mises en situation professionnelle (par exemple, « montage de projets », « montage de partenariats avec des institutions », « création appliquée », ou encore la rédaction d'un mémoire de recherche). En revanche, les taux d'insertion professionnelle sont relativement faibles, ce qui doit toutefois être considéré au regard de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Alors que le nombre de diplômés a connu une augmentation au cours de la période de référence (de 58 à 65, avec un pic à 72 en 2021-2022), le nombre de diplômés en emploi après 30 mois du diplôme est particulièrement faible (13 sur 37 répondants en 2020-2021, correspondant à un pourcentage de 35 %, à mettre en regard avec 10 diplômés en recherche d'emploi dans la même cohorte ; 10 en emploi sur 28 répondants en 2021-2022 à mettre en regard avec trois diplômés en recherche d'emploi). L'enquête menée par l'observatoire de l'université de Lille sur la promotion 2020 montre par ailleurs que parmi les diplômés en emploi, les professions intermédiaires sont davantage représentées que les emplois de niveau-cadre, ce qui reflète la part d'emplois occupés dans le secteur associatif. Ces données font, là aussi, l'objet de réflexions de la part de l'équipe pédagogique, qui souligne encore l'impact de la crise sanitaire sur les milieux culturels. Malgré des dispositifs visant à favoriser la poursuite d'études (comme la réunion d'information annuelle articulée avec la journée des doctorants du laboratoire), le nombre de diplômés ayant poursuivi leurs études en doctorat a connu une baisse (de sept à un diplômé dans la période de référence), ce qui est en partie imputable à un manque d'encadrants dans certaines disciplines (notamment en études cinématographiques).

Une démarche visant à l'amélioration continue est engagée, mais le processus d'évaluation interne est incomplet. L'évaluation des enseignements n'a pas encore été mise en place de manière systématique au sein de la mention. À l'intérieur de certains parcours (notamment au sein du parcours *Art et responsabilité sociale – International*), des réunions informelles d'échange (de type *focus group*) sont pratiquées, mais il n'y a pas encore d'évaluation systématisée et anonyme de la formation, point sur lequel une réflexion est également engagée. Le conseil de perfectionnement relève du département *Arts* et non de la mention, et se caractérise par une large participation des étudiants, dont les demandes sont bien prises en compte dans les évolutions du master. Les PAST et un vacataire intervenant dans la formation siègent dans ce conseil de perfectionnement, de sorte qu'il n'y a qu'un seul membre professionnel qui n'est pas en même temps enseignant dans la formation, ce qui est trop faible. Cette superposition presque totale entre représentants du monde professionnel et équipe pédagogique (six représentants du monde professionnel qui sont enseignants dans la mention siègent aux côtés des cinq membres enseignants-chercheurs) pose question quant à la prise de recul des professionnels impliqués par rapport à la formation.

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées ;
- Une forte dimension internationale.

Points faibles

- Des taux de réussites faibles ;
- Une professionnalisation fragilisée par le caractère optionnel des stages dans la majorité des parcours ;
- Des taux d'insertion professionnelle très faibles ;
- Une absence d'évaluation systématique de la formation et des enseignements ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs d'aide à la réussite.
- Rendre les expériences en milieu professionnel obligatoires pour renforcer la professionnalisation des étudiants.
- Mettre en œuvre une évaluation systématique des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite faibles ;
- Une professionnalisation insuffisante ;
- Des taux d'insertion professionnelle très faibles.

MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Langues et sociétés* de l'université de Lille est une formation comprenant 13 parcours : *Études allemandes, Études anglophones, Études arabes, Études chinoises, Études hébraïques, Études ibériques et ibéro-américaines, Études italiennes - éditions numériques et imprimées des textes littéraires, Études japonaises, Études lusophones, Études néerlandaises, Études néo-helléniques, Études slaves : polonais, russe et Linguistique et didactique de l'anglais*. La formation est portée par la faculté des Langues, cultures et sociétés (FLCS) et comporte 514 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 273 étudiants et 134 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Langues et sociétés* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'université de Lille, s'inscrivant dans la continuité de la licence *Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)* et offrant ainsi un continuum de formation pour des disciplines dites rares. La formation jouit d'un solide adossement à la recherche et d'une ouverture structurelle à l'international. Toutefois, la mention affiche trop peu de liens avec le monde socio-économique et ne considère pas assez les enjeux de professionnalisation. Il en résulte de faibles taux d'insertion professionnelle. En outre, la poursuite d'études en doctorat est limitée pour un master présentant une forte dimension recherche. Les taux de réussite sont également trop faibles pour un master.

La formation jouit d'un solide adossement à la recherche. La formation propose sur trois semestres des séminaires de méthodologie de la recherche en littérature, civilisation, linguistique ou traductologie communs à tous les parcours. À cela s'ajoutent des séminaires de spécialité (48 h par semestre) relevant des divers parcours, ainsi que des séminaires thématiques transversaux, adossés aux axes de recherche du Centre d'études en civilisations, langues et lettres étrangères (laboratoire CECILLE) et du laboratoire Savoirs, textes, langage (STL). Une unité d'enseignement (UE) « Vie de laboratoire » est par ailleurs incluse dans le bloc de connaissances et de compétences (BCC) « Construire son projet professionnel ». La majorité des 99 enseignants permanents est constituée d'enseignants-chercheurs (EC). Ces enseignants-chercheurs relèvent des sections 07 (Sciences du langage), 11 (Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes), 12 (Langues et littératures germaniques et scandinaves), 13 (Langues et littératures slaves), 14 (Langues et littératures romanes) et 15 (Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques et d'autres domaines linguistiques) du Conseil national des universités (CNU), reflétant la richesse de l'offre de master. La rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche sont requises aussi bien en première qu'en deuxième année. Une journée d'étude, intitulée « Mastérialles », est dédiée à la présentation de leurs travaux de recherche par les étudiants, qui sont également impliqués dans son organisation. La mention s'insère par ailleurs dans les priorités thématiques de l'établissement, grâce à sa participation au programme gradué *Cultures, sociétés, pratiques en mutation*.

La formation est structurellement ouverte à l'international. La formation inclut un double diplôme avec l'université de Pise dans le cadre du parcours *Études italiennes - éditions numériques et imprimées des textes littéraires*, tandis qu'une convention en vue de l'établissement d'un double diplôme avec l'université de São Paulo (USP) au Brésil est en cours. Le nombre d'étudiants en mobilité sortante a connu une forte hausse sur la période de référence (de deux en 2020-2021 à 24 en 2022-2023). Le nombre d'étudiants en mobilité entrante reste toutefois limité (sept ou huit par an). Néanmoins, le nombre d'étudiants internationaux accueillis est assez élevé (44 en 2020-2021, 37 en 2022-2023, soit environ 13,5 % des inscrits). Une partie des enseignements est dispensée en anglais, en particulier dans le cadre des programmes gradués, ou dans la langue de spécialité des divers parcours, ce qui favorise l'intégration des étudiants internationaux.

La formation a mis en œuvre un processus d'évaluation interne et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue encore perfectible. La formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement, dont la composition est équilibrée entre les trois collèges (la qualité des membres professionnels et la représentation des différents parcours auraient toutefois pu être précisées davantage dans le dossier d'autoévaluation remis par la formation). Au sein de cette instance, les retours des étudiants, les points positifs et négatifs de la formation sont analysés et font l'objet d'échanges. Des propositions sont formulées pour faire évoluer le master, ce qui prouve que la mention s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, organisées au niveau de la composante, ont eu lieu en 2021 et en 2023. Environ un quart des étudiants de la mention y ont participé (72 répondants sur 273 inscrits en 2023), taux de participation qui demeure modéré. La périodicité biannuelle de ces évaluations n'est, en outre, pas suffisante.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais elle affiche peu de relations avec le monde socio-économique. La mention vise à former aux métiers de l'Enseignement et de la recherche, tout en incluant la possibilité de choisir d'autres orientations professionnalisantes à travers les options du bloc de connaissances et de compétences (BCC) « Construire son projet professionnel », qui varient en fonction des parcours. Ce BCC intègre également une mise en situation professionnelle qui contribue à valoriser les partenariats avec les acteurs locaux. Des professionnels dont le nombre n'est pas précisé dans le dossier d'autoévaluation (DAE), en particulier des traducteurs, des professionnels de l'édition et de l'animation culturelle, interviennent dans la formation à hauteur de 545 heures étudiant. Les stages ne sont obligatoires que dans certains parcours (par exemple les parcours *Études allemandes* et *Linguistique et didactique de l'anglais*), mais tous les parcours prévoient une mise en situation professionnelle au quatrième semestre.

Les taux d'insertion en sortie de formation sont faibles, et dépendent majoritairement d'une formation et/ou d'un concours passé ultérieurement à la diplomation. Les résultats de l'enquête d'insertion à 18 mois montrent que 37 sur 92 des répondants étaient en emploi, dont 56,8 % à des postes de niveau cadre. 29 ont poursuivi leurs études. La poursuite d'études dans des formations de niveau équivalent est importante selon les années et pour certains parcours, comme *Études anglophones* (8 diplômés sur 21 en 2021-2022), et *Études ibériques et ibéro-américaines* (12 diplômés sur 17 la même année). Ce type de poursuites d'études correspond la plupart du temps à la préparation d'un concours de l'Enseignement, ce qui est cohérent avec la visée de la formation. Le nombre de diplômés en poursuite d'études en doctorat est très faible sur la période évaluée : un étudiant par an (tous parcours confondus) poursuivant en doctorat dans le même établissement ; entre un et deux étudiants par an (tous parcours confondus) dans un autre établissement. En ce qui concerne l'insertion à 30 mois, il faut signaler une erreur de transmission de la fiche relative à l'insertion professionnelle (qui ne concerne pas ce master mais la licence professionnelle).

La formation a tout juste entrepris la mise en place de l'approche par compétences (APC), et l'innovation et la diversification pédagogiques sont limitées. La formation adopte une approche par compétences. Le programme est articulé en trois blocs de connaissances et de compétences (BCC), dont le premier (tronc commun) vise l'acquisition des méthodologies de la recherche dans les divers domaines disciplinaires (linguistique, littérature, civilisation). Le deuxième porte sur l'intégration de savoirs spécifiques à chaque parcours aréal, et le troisième concerne la construction du projet professionnel (intégrant une mise en situation professionnelle obligatoire, créditée de 3 crédits ECTS). Plusieurs parcours sont accessibles en distanciel puisque proposés en hybride (comodal synchrone ou asynchrone), notamment les parcours *Études lusophones*, *Études néerlandaises* et *Études néo-helléniques*. Toutefois, l'innovation et la diversification pédagogiques sont limitées.

L'attractivité de la formation varie de manière significative entre les parcours. Le nombre de candidats montre de légères fluctuations sur la période de référence (entre 427 et 498 candidatures), mais l'attractivité varie fortement en fonction des parcours, le taux de sélection se situant entre 38 % (173 candidats pour 66 admis) et 35 % (199 candidats pour 70 admis) en *Études anglophones*, alors qu'il est de 100 % pour le parcours *Études néo-helléniques* (entre un et quatre étudiants candidats et admis). Sur la période de référence, le nombre d'admis est toujours inférieur à la capacité d'accueil (par exemple en 2022-2023, 174 admis pour 255 places), ce qui témoigne de la volonté de la formation de garantir un recrutement adapté. Par conséquent, le nombre d'inscrits a connu une baisse au cours des trois dernières années, passant de 208 inscrits en 2020-2021 à 152 en 2022-2023. Cette baisse est particulièrement significative pour certains parcours, notamment *Études arabes* (de 48 à 31 inscrits en première année sur la période de référence) et *Études hébraïques* (de 22 à 8 inscrits en première année).

La mention affiche des taux de réussite particulièrement faibles. Le taux de réussite était de 37,9 % en première année (M1) en 2020-2021 (79 étudiants ayant validé tous les crédits ECTS sur 208 inscrits). Celui de la même promotion était de 65,5 % en deuxième année (M2) en 2021-2022 (69 sur 122 étudiants), de sorte que 33,1 % seulement des étudiants ont validé tous les crédits ECTS en deux ans, avec une très nette déperdition d'effectifs entre les deux années. Les résultats sont légèrement supérieurs pour la cohorte suivante, qui affiche un taux de réussite en M1 de 52,4 % en 2021-2022 (96 sur 183) et un taux de réussite du diplôme en deux ans de 39,8 % (73 sur 183). Toutefois, le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en première année du cycle a augmenté au cours de la période de référence (de 10 à 37 étudiants). Ces données font l'objet d'analyses et

de réflexions de la part de l'équipe pédagogique, qui souligne les difficultés financières d'une part importante des étudiants qui travaillent pour financer leurs études, ainsi que le nombre important de contrats d'aménagement des études établis pour accompagner la progression des étudiants (15 en 2022-2023). Toutefois, au regard du fort taux de poursuite d'études avant insertion professionnelle, le très faible taux de validation du diplôme dans les deux années imparties renforce la précarité des étudiants en repoussant d'autant leur capacité à s'insérer dans la vie active.

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Une bonne ouverture à l'international ;
- Une large gamme de langues et d'études aréales proposée.

Points faibles

- Des taux de réussite particulièrement faibles ;
- Un taux d'insertion professionnelle très faible ;
- Un faible nombre de poursuites d'étude en doctorat en dépit d'une orientation recherche très marquée ;
- Une place limitée accordée à l'innovation et à la diversification pédagogiques.

Recommandations

- Mettre en place de dispositifs favorisant la réussite et la diplomation des étudiants dans les deux années nominales de la formation.
- Améliorer le taux d'insertion professionnelle des diplômés par le renforcement du caractère professionnalisant de la formation.
- Encourager la poursuite d'études en doctorat pour l'ensemble des parcours.
- Renforcer la diversification des pratiques et l'innovation pédagogique.

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées* de l'université de Lille est une formation comprenant quatre parcours de première et deuxième année (M1 et M2) : *Affaires et négociation internationales (ANI)*, *Management de projets touristiques (MPT)*, *Relations interculturelles et coopération internationale (RICI)*, et *Techniques du commerce international (TCI)*. La formation est portée par la faculté des Langues, cultures et sociétés (FLCS) et comporte en moyenne 855 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 279 étudiants.

Analyse globale

La mention occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans le continuum de la licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* et, avec ses quatre parcours, elle est complémentaire des masters *Langues et sociétés* et *Traduction et interprétation*. La formation est pluridisciplinaire par nature, et propose une offre linguistique très variée (11 langues possibles). Le master bénéficie d'une forte attractivité. Il présente, en outre, une forte dimension professionnalisante et affiche un bon taux d'insertion professionnelle. Le master intègre une dimension internationale intrinsèque au projet de formation, qui gagnerait toutefois à être consolidée par l'augmentation des mobilités étudiantes.

La formation intègre une forte dimension professionnalisante. La formation est ancrée dans le tissu socio-économique local, bénéficiant de liens avec les acteurs du tourisme, les entreprises, ainsi qu'avec le milieu associatif. Une partie conséquente de la formation est assurée par des professionnels : 361 h, ce qui correspond à plus d'un tiers du volume horaire de chaque parcours (volume horaire variant de 807 h à 879 h en fonction des parcours). Les stages sont obligatoires en première année (M1 - 11 semaines) et en deuxième année (M2 - 20 semaines). Trois des parcours de la formation (*Affaires et négociation internationales*, *Management des projets touristiques* et *Techniques du commerce international*) sont ouverts à l'alternance.

La formation propose des pratiques pédagogiques diversifiées et affiche de bons taux de réussite. La formation est articulée en neuf blocs de connaissances et de compétences (BCC), dont les quatre premiers relèvent du tronc commun de la mention, tandis que les cinq autres sont spécifiques à chaque parcours. Les pratiques pédagogiques sont diversifiées et incluent des jeux sérieux et la mise en place de simulations de négociation, intégrées dans l'évaluation (notamment pour la discipline « relations internationales » et pour l'anglais). La formation affiche dans l'ensemble de bons taux de réussite : autour de 90 % en première année sur deux années de référence (mais avec une baisse à 85,6 en 2022-2023), entre 88,6 % et 91 % en deuxième année.

La formation bénéficie d'une forte attractivité. Sur la période de référence, la formation a admis entre 13,8 % et 12,7 % des candidats. L'attractivité est particulièrement forte pour les parcours *Affaires et négociation internationales* (entre 9,2 % et 10,4 % de candidats admis) et *Techniques du commerce international* (entre 8,6 % et 11,8 % de candidats admis). Dans l'ensemble de la mention, le nombre d'inscrits en M1 est passé de 182 en 2020-2021 à 167 étudiants en 2022-2023. La formation indique que la baisse d'inscrits (de 62 à 50) dans le parcours *Relations interculturelles et coopération internationale* a été souhaitée pour tenir compte de l'évolution du marché du travail. Le parcours *Affaires et négociation internationales* affiche, en revanche, une augmentation sur la période de référence (de 35 à 47 inscrits en première année). La formation peut compter sur un important vivier local : en fonction des parcours, entre la moitié et les trois quarts des étudiants sont issus de la licence *Langues étrangères appliquées* de l'université de Lille.

La formation affiche une bonne insertion professionnelle. Selon l'enquête menée en 2022 sur la promotion 2020, parmi les 87 répondants (qui correspondent à 74 % des étudiants concernés), 70 % avaient un emploi stable, dont 48 % un emploi de niveau cadre, tandis que 43 % exerçaient une profession intermédiaire. Le niveau de

qualification des emplois occupés par les diplômés n'est donc que partiellement en phase avec le niveau de diplomation. En ce qui concerne les secteurs d'activité, 43 % des diplômés travaillaient dans le privé, 18 % dans le secteur public, 8 % dans le secteur associatif. Une part significative (41 diplômés) travaillait dans les Hauts-de-France (dont 29 dans la métropole de Lille), ce qui témoigne de l'ancrage de la formation dans le tissu économique local. Le nombre de diplômés en recherche d'emploi à 30 mois du diplôme varie de 13 à 8 sur la période de référence, et concerne principalement les diplômés du parcours *Relations interculturelles et coopération internationale* (l'équipe pédagogique ayant déjà initié une réflexion sur l'évolution des débouchés dans le secteur et réduit le nombre d'inscrits du parcours), tandis qu'aucun diplômé du parcours *Techniques du commerce international* n'était en recherche d'emploi sur la période de référence.

Si la visée professionnalisante est centrale dans le master, la formation bénéficie également d'un bon adossement à la recherche. L'initiation à la recherche est intégrée sous forme de séminaires relevant du tronc commun des quatre parcours (le quatrième bloc de connaissances et de compétences (BCC) intitulé : « Mener un projet de recherche », se déroulant sur trois semestres), auxquels sont associés des micro-projets de recherche sur des enjeux contemporains. 49 enseignants-chercheurs spécialistes des langues, mais aussi du droit, de l'économie et d'autres domaines disciplinaires (en lien avec la diversité des parcours) interviennent dans la formation, à hauteur de 414 h. En outre, la rédaction d'un mémoire est requise en deuxième année de master. Enfin, des étudiants ont pu bénéficier de stages au sein de laboratoires de recherche (deux étudiants ont notamment effectué leur stage au sein du Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS) en 2020-2021).

L'ouverture internationale, intrinsèque au projet de la formation, est toutefois modérée par le faible nombre de mobilités étudiantes. Un des parcours de la mention, *Affaires et négociation internationales*, propose un double diplôme avec la Libera Università degli Studi Maria Ss. Assunta (LUMSA) de Rome. La formation accueille une part importante d'étudiants internationaux (environ un dixième des inscrits). Pour répondre aux besoins de ce public, des cours de français sur objectifs spécifiques (FOS) entrent dans l'offre linguistique du master. Par ailleurs, 216 h de cette formation sont dispensées dans une langue étrangère. Les mobilités entrantes (deux étudiants sur la période d'évaluation) comme sortantes (deux à quatre étudiants par an) sont limitées. Toutefois, la formation prévoit des stages pouvant se dérouler à l'étranger et propose un cours « travailler à l'étranger » au sein du tronc commun de master 2.

Conclusion

Points forts

- Une forte dimension professionnalisante ;
- Une forte attractivité ;
- Un bon taux d'insertion professionnelle.

Point faible

- Une ouverture à l'international modérée par une faible mobilité étudiante.

Recommandation

- Consolider l'ouverture à l'international par le renforcement des incitations aux mobilités étudiantes.

MASTER LETTRES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Lettres* de l'université de Lille est une formation comprenant quatre parcours de première et deuxième année (M1 et M2) : *Éditions numériques et imprimées de textes littéraires*, *Études littéraires*, *Littérature de jeunesse et Littératures et cultures européennes*. La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte en moyenne 556 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 208 étudiants et 55 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Lettres* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. La formation se caractérise par un excellent adossement à la recherche, sans pour autant négliger la dimension professionnalisante, qui se concrétise par des taux d'insertion satisfaisants. Elle jouit d'une bonne attractivité, mais les taux de réussite sont assez faibles et variables selon les parcours. La formation affiche de surcroît une faible ouverture à l'international.

Le master *Lettres* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il s'inscrit dans la continuité de la licence *Lettres* et de la licence *Humanités*. Cette mention entretient des liens étroits avec d'autres formations du même cycle, grâce au partenariat avec le master *Langues et sociétés* et aux nombreuses mutualisations entre le parcours *Éditions numériques et imprimées de textes littéraires* et le parcours *Lexicographie, terminographie et traitement automatique des corpus (LTAC)* du master *Sciences du langage*. La formation intègre par ailleurs dans ses enseignements la réflexion sur les transitions, identifiées comme un enjeu central par l'université de Lille. Toutefois, elle ne s'inscrit pas dans les programmes gradués et ne participe pas à des projets en lien avec le programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. La part des enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans la mention est importante : les 34 EC (sur 55 enseignants) assurent la majorité des enseignements (1 336 h dans les quatre parcours). Ces EC relèvent essentiellement de la section 9 (Langue et littérature françaises) et 10 (Littératures comparées) du Conseil national des universités (CNU), mais la formation compte aussi des intervenants des sections 07 (Sciences du langage), 27 (Informatique), 14 (Langues et littératures romanes) et 73 (Cultures et langues régionales), témoignant de sa nature pluridisciplinaire. 182 heures étudiant en moyenne sont réservées à la formation à la recherche et par la recherche, sous forme d'enseignements de méthodologie de la recherche et de séminaires de recherche (ces derniers intégrant une sensibilisation à la déontologie et à l'éthique de la recherche). Par ailleurs, la rédaction d'un mémoire de recherche est prévue en première comme en deuxième année. Des stages dans des laboratoires de recherche sont proposés aux étudiants de deuxième année (37 en ont bénéficié entre 2018 et 2023) et notamment au sein du laboratoire « Analyses littéraires et Histoire de la langue » (ALITHILA), auquel la formation est adossée.

La mention jouit d'une bonne attractivité, qui demeure toutefois inégale selon les parcours. Le nombre de candidatures pour ce master a augmenté au cours de la période de référence, passant de 401 candidats en 2020-2021 à 595 en 2023, pour 165 places dans l'ensemble de la mention. Cette attractivité est particulièrement évidente pour le parcours *Éditions numériques et imprimées de textes littéraires* (de 111 candidatures en 2020-2021 à 184 en 2022-2023). Toutefois, le nombre d'inscrits est inférieur à la capacité d'accueil (134 inscrits en première année en 2021-2022, 111 l'année suivante). En effet, sur 546 candidats en 2021-2022, 206 ont été admis et 134 inscrits ; en 2022-2023, sur 595 demandes, 187 ont été acceptées et 111 étudiants se sont finalement inscrits. L'équipe pédagogique réfléchit au positionnement de la formation au niveau local et national, en multipliant les occasions d'informer les futurs étudiants et en renforçant les spécificités de ses parcours par

rapport aux autres formations similaires, notamment de la région parisienne, avec lesquelles la mention est en concurrence.

La formation affiche des taux d'insertion satisfaisants et un taux de poursuite d'études important dans des formations de même niveau. Selon l'enquête à 30 mois sur la promotion 2020, 71,7 % des répondants (28 sur 39) étaient en emploi. Toutefois, le pourcentage de diplômés en emploi stable est faible (56 % - 22 répondants) et la part de répondants qui ont un emploi de niveau cadre est assez faible (15 sur 39 répondants). 17 répondants sur 28 en emploi travaillent dans la région Hauts-de-France, ce qui confirme l'ancrage dans le tissu socio-économique et culturel local. Parmi les diplômés de 2020, une part importante (11 sur 39 répondants) était en poursuite d'études immédiate, dont sept à l'université de Lille. La part d'étudiants en poursuite d'études en master complémentaire (cursus de niveau équivalent) est significative au cours des dernières années pour le parcours *Études littéraires* (huit en 2021-2022, sept en 2022-2023), pour la préparation des concours de l'Enseignement. Un nombre plus restreint de diplômés s'oriente vers la poursuite en doctorat. Au cours des trois dernières années, cela a concerné trois diplômés du parcours *Études littéraires*, deux diplômés du parcours *Littérature de jeunesse*, un étudiant du parcours *Éditions numériques et imprimées de textes littéraires*.

Cette mention intègre des éléments de professionnalisation qui pourraient être renforcés. L'équipe pédagogique est complétée par 16 intervenants professionnels (notamment des éditeurs, des auteurs et des libraires) qui n'assurent toutefois que 140 heures étudiant, auxquelles s'ajoutent des interventions ponctuelles dans le cadre de conférences ou de tables rondes. Des stages sont prévus dans tous les parcours, optionnels en première année et obligatoires en deuxième année. Leur durée est variable : d'un minimum de quatre semaines pour le parcours *Études littéraires* à 16 semaines pour *Littératures de jeunesse*. La grande majorité des stages (64,8 %) se déroulent dans la région Hauts-de-France, dont 55 % dans le département du Nord, ce qui témoigne de l'ancrage de la formation dans le tissu économique et socioculturel local.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais les pratiques pédagogiques sont peu diversifiées et l'approche par compétences est tout juste initiée. La mention est articulée autour de quatre blocs de connaissances et compétences (BCC), présentés en correspondance avec les compétences visées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Deux BCC spécifiques s'ajoutent pour le parcours *Éditions numériques et imprimées de textes littéraires*. La formation affiche des pratiques pédagogiques peu diversifiées, bien que certains enseignements suivent le principe de la classe inversée et que d'autres soient occasionnellement organisés hors les murs. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Elle est ouverte à la formation continue, mais ne propose pas de dispositif spécifique pour ce public dont le nombre reste très limité (entre deux et trois stagiaires au cours de la période de référence).

Les taux de réussite, relativement faibles et inégaux selon les parcours, font l'objet d'un suivi par l'équipe pédagogique. Sur les 134 inscrits en M1 en 2021-2022, seuls 86 (64 %) avaient validé tous leurs crédits ECTS en première année. Sur les 98 inscrits en M2 (73 % des inscrits en M1 l'année précédente), 71 (72 % des inscrits) ont validé tous les crédits ECTS. Les taux de réussite sont variables selon les parcours : 77 % en première année pour le parcours *Littérature de jeunesse* en 2021-2022, mais 34 % pour la même année et pour le même niveau pour le parcours *Littératures et cultures européennes*. Tout cela pose question quant à l'adéquation du recrutement des étudiants avec le projet de formation. Ces résultats font en effet l'objet d'un suivi de la part de l'équipe pédagogique, qui réfléchit notamment à améliorer l'orientation et l'information des étudiants susceptibles de s'inscrire dans certains parcours (en particulier *Littératures et cultures européennes*).

La formation affiche une faible ouverture à l'international. La formation prévoit des cours de langue étrangère obligatoires (18 h par semestre) et propose un vaste choix de langues (20 langues étrangères), ainsi que la possibilité de remplacer les langues étrangères par des enseignements de français langue étrangère (FLE) dans la perspective d'une insertion professionnelle à l'étranger en tant qu'enseignant de français. Toutefois, la mobilité sortante est presque inexistante (deux étudiants maximum par an dans la période de référence) et la mobilité entrante est assez limitée (entre quatre et sept étudiants par an). Le nombre d'étudiants internationaux est un peu plus élevé (entre huit et 16). L'équipe pédagogique signale la difficulté de trouver à l'étranger des enseignements équivalents aux divers parcours de la formation, en particulier pour les parcours *Éditions numériques et imprimées de textes littéraires* et *Littérature de jeunesse*. Toutefois, des étudiants du parcours *Littérature de jeunesse* ont pu effectuer leur stage, orienté recherche, au sein du Groupe de recherche sur l'image et le texte de l'université catholique de Louvain en Belgique.

La formation met en œuvre une démarche d'amélioration continue perfectible. Des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants sont disponibles pour cette mention. Le taux de répondants demeure toutefois relativement faible (50 %), point sur lequel l'équipe pédagogique s'interroge et au sujet duquel elle propose des pistes d'amélioration (notamment l'organisation des enquêtes lors des séances de cours). La formation s'est également dotée d'un conseil de perfectionnement (dont la composition exacte est toutefois difficile à établir, en raison de l'absence d'indications précises sur la qualité des membres), au sein duquel ont lieu des échanges relatifs à l'amélioration de la formation, et notamment à l'adaptation des contenus des enseignements pour répondre aux évolutions des métiers.

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Des taux d'insertion satisfaisants.

Points faibles

- Une réussite des étudiants inégale dans les différents parcours ;
- Une internationalisation limitée ;
- Une diversification pédagogique limitée.

Recommandations

- Assurer une égale réussite étudiante entre parcours par la poursuite de la réflexion sur les conditions de son amélioration.
- Renforcer la dimension internationale de la formation, par le renforcement des liens avec les partenaires stratégiques de l'université de Lille.
- Accorder davantage de place à la diversification et à l'innovation pédagogiques dans le cadre de la poursuite du déploiement de l'approche par compétences.

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Traduction et interprétation* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : le parcours *Traduction spécialisée multilingue* ouvert en première et en deuxième année (M1 et M2) et les parcours de M2 : *Traduction et adaptation cinématographiques (TAC)* et *Traduction juridique, économique et technique (JET)*, accessibles après un tronc commun de première année : *Métiers du lexique et de la traduction* (anglais-français). La formation est portée par la faculté des Langues, cultures et sociétés (FLCS) et comporte en moyenne 753 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 88 étudiants et 66 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Traduction et interprétation* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Cette mention a une forte dimension professionnalisante et affiche par ailleurs de bons taux d'insertion. La formation se caractérise par des pratiques pédagogiques diversifiées, en lien avec les évolutions des métiers, s'appuyant sur une approche par compétences avancée. Ce master bénéficie également d'un bon adossement à la recherche et a déployé une démarche d'amélioration continue complète, bien que perfectible. Les taux de réussite sont bons, mais connaissent une baisse sensible en deuxième année (M2). La dimension internationale est toutefois faible.

Le master *Traduction et interprétation* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.

La mention s'inscrit dans la continuité du parcours *Études anglophones* de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* pour les parcours *Métiers du lexique et de la traduction*, et de la licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* pour le parcours *Traduction spécialisée multilingue*, qui propose un choix original de combinaisons linguistiques (incluant le chinois, le néerlandais et le suédois). La formation s'inscrit dans deux thèmes généraux prioritaires (hubs) identifiés par l'université de Lille : *Numérique au service de l'humain* (notamment par le biais de la traduction outillée), et *Cultures, sociétés et pratiques en mutation*. Toutefois, l'inscription dans ces thèmes prioritaires aurait pu être davantage explicitée. La formation ne participe pas à des projets du programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, en lien avec les acteurs du secteur de la traduction. Une part importante des enseignements (313 heures étudiant) est assurée par un nombre conséquent de professionnels (40 intervenants professionnels), qui interviennent notamment en deuxième année du master et dans le cadre du tronc commun de la mention. Outre le fait qu'ils assurent de nombreux cours (par exemple de traduction juridique, d'initiation à l'interprétation, de doublage, de sous-titrage), les professionnels interviennent aussi dans le cadre de conférences à visée professionnelle de préparation aux métiers de la traduction, qui font partie du tronc commun de la mention. Des stages de deux mois en première année et de six mois en deuxième année sont exigés dans le parcours *Traduction spécialisée multilingue (TSM)*. Le stage n'est pas obligatoire en première année dans le parcours *Métiers du lexique et de la traduction*, mais des stages de trois à six mois sont prévus dans les parcours de deuxième année (*Métiers du lexique et de la traduction : traduction et adaptation cinématographiques* et *Métiers du lexique et de la traduction : traduction juridique, économique et technique*). La mention est, par ailleurs, bien ancrée dans des réseaux académiques et professionnels, notamment au niveau national dans le réseau de l'Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction (AFFUMT) et par ses collaborations avec la Société française des traducteurs (SFT) et au niveau européen en tant que membre du label *European Master's in Translation (EMT)*.

La formation assure le suivi du devenir de ses diplômés dont le taux d'insertion professionnelle est bon. Les résultats de l'enquête à 30 mois (enquête menée sur les diplômés de 2020), montrent que la majorité des répondants occupent un emploi stable et de niveau cadre (22 sur 26 répondants) et à temps plein (25). Près de la moitié des répondants (14 sur 26) travaillent dans les Hauts-de-France, ce qui confirme l'implantation locale de la formation. Le nombre de diplômés en emploi est en légère augmentation au cours de la période de référence, aussi bien selon les enquêtes à 18 mois (de 18 diplômés en emploi en 2021 à 24 en 2023) qu'à 30 mois (de 19 à 25 répondants en emploi).

La formation propose un déploiement avancé de l'approche par compétences, qui se fonde sur les exigences de professionnalisation et les évolutions des métiers. L'architecture de la formation est construite autour de cinq blocs de connaissances et de compétences (BCC) non compensables. Ces cinq blocs, qui se retrouvent dans les quatre semestres de la formation, sont fondés sur les cinq domaines majeurs du référentiel de compétences du label européen *European Masters of Translation* (EMT), dont bénéficie ce master. Par ailleurs, le contenu et la pédagogie de la formation évoluent en fonction des évolutions des métiers et des orientations du marché, grâce à l'apport des professionnels à la formation. Les pratiques pédagogiques sont variées, accordant une place importante à la pédagogie de projets et incluant des ateliers de mise en situation professionnelle (par exemple, dans le cadre d'une agence de traduction virtuelle temporaire pour le parcours TSM). Les étudiants sont par ailleurs formés à des outils spécifiques aux métiers de la traduction (comme des logiciels de doublage, de sous-titrage et de traduction assistée par ordinateur). Des réflexions sont en cours sur la manière d'intégrer l'intelligence artificielle pour s'adapter à l'évolution des métiers. L'ouverture à l'alternance a été écartée en raison du contexte spécifique des débouchés professionnels identifiés, reposant sur de petites agences ou micro-entreprises peu susceptibles d'accueillir des alternants.

Outre sa visée professionnalisante, ce master jouit d'un bon adossement à la recherche. Le master est adossé à deux laboratoires : le Centre d'études en Civilisations, langues et lettres étrangères (CECILLE), qui inclut un axe « Traduction, médiation », et le laboratoire « Savoirs, texte, langage » (STL) incluant l'axe transversal « Traduction ». La mention propose 160 heures de formation à la recherche, notamment dans le cadre du premier bloc de connaissances et de compétences, incluant une unité d'enseignement (UE) « Découverte des métiers de la traduction et initiation à la recherche ». Les étudiants participent aux journées d'étude (notamment les journées d'étude biannuelles « Traduction & qualité ») et aux manifestations scientifiques (« Carte blanche aux traducteurs ») liées à la traduction, organisées dans le cadre des laboratoires ou autour de la mention. Par ailleurs, la rédaction d'un mémoire de recherche appliquée est prévue en deuxième année dans les parcours *Métiers du lexique et de la traduction : traduction et adaptation cinématographiques* (TAC) et *Métiers du lexique et de la traduction : traduction juridique, économique et technique* (JET), tandis qu'un travail de recherche en « grammaire comparée » est demandé dans le cadre du parcours *Traduction spécialisée multilingue*. En outre, 439 heures étudiant (plus de la moitié des heures pour chaque parcours) sont assurées par 21 enseignants-chercheurs (EC). Cette équipe d'enseignants-chercheurs relève majoritairement de la section 11 (Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes), l'anglais étant présent dans tous les parcours et toutes les combinaisons linguistiques, mais aussi de la section 4 (Science politique), 12 (Langues et littératures germaniques et scandinaves) et 14 (Langues et littératures romanes). L'absence d'enseignants-chercheurs des sections 7 (Sciences du langage), 15 (Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques et d'autres domaines linguistiques) et 27 (Informatique) pose question compte tenu des combinaisons linguistiques et des disciplines abordées.

La formation est très attractive, malgré une légère baisse du nombre de candidatures. Le nombre de candidatures est élevé, malgré une légère baisse sur la période de référence (de 401 à 372 candidatures) pour une capacité d'accueil de 55 places dans les deux parcours proposés en M1. Le nombre d'admis était inférieur à la capacité d'accueil aussi bien en 2021-2022 qu'en 2022-2023 (51 et 50 respectivement), ce qui correspond à un choix de l'équipe pédagogique visant à garantir un recrutement pertinent au regard du projet de formation. La question des petits groupes engendrés par les nombreuses combinaisons linguistiques du parcours TSM fait l'objet d'une réflexion de l'équipe, qui envisage une ouverture plus importante à la formation continue des professionnels.

La formation adopte une démarche d'amélioration continue complète, qui interroge toutefois la capacité de pilotage à l'échelle de la mention. L'évaluation des formations par les étudiants a été mise en place en 2023 par la faculté Langues, cultures et sociétés (FLCS) et les retours des questionnaires font l'objet d'échanges et de réflexion au sein de l'équipe. Les conseils de perfectionnement se déroulent au niveau des parcours, ce qui pose question quant à la capacité de pilotage à l'échelle de la mention. La constitution effective des conseils de perfectionnement est difficile à évaluer, la qualité des présents n'étant pas indiquée dans les comptes rendus. Toutefois, selon le dossier d'autoévaluation (DAE), une seule personnalité professionnelle externe est choisie pour y siéger (les autres étant des intervenants professionnels de chaque parcours), ce qui pose la question du recul et de la prise de distance par rapport à la formation.

La formation affiche de bons taux de réussite en M1, mais une baisse sensible est constatée en M2. Les taux de réussite des étudiants sont globalement élevés (entre 79 % et 84 % en première année sur la période de

référence), mais on note une forte baisse en deuxième année (de 91 % en 2020-2021 à 68,4 % 2022-2023). L'équipe pédagogique explique que cette baisse est liée à des conséquences tardives de la crise sanitaire et à la mise en place de blocs de connaissances et de compétences (BCC) non compensables. Elle concerne également le nombre de diplômés, en particulier pour le parcours TSM, qui comptait 12 diplômés en 2023 sur 20 inscrits en deuxième année (alors qu'ils étaient 19 diplômés sur 19 inscrits en 2020-2021).

La formation est très peu ouverte à l'international. Malgré son appartenance au réseau européen European Master's in Translation, la formation demeure peu ouverte à l'international. Sur la période de référence, aucun étudiant n'a bénéficié de mobilité sortante et aucune mobilité entrante n'est mentionnée. Le nombre d'étudiants internationaux est aussi très limité (deux par an). La faible internationalisation est indiquée comme intrinsèque à la formation des traducteurs dont le français est la langue maternelle. Toutefois, l'un des parcours du master (*Traduction spécialisée multilingue*) prévoit un stage obligatoire à l'étranger.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation adaptée aux finalités de la formation ;
- Une mise en place avancée de l'approche par compétences, cohérente avec la visée professionnelle du master ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Un choix original de combinaisons linguistiques pour l'un des parcours, incluant des langues peu enseignées.

Points faibles

- Des taux de réussite en forte baisse en M2 ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Améliorer le taux de réussite en M2 par l'analyse fine de ses récentes faiblesses.
- Renforcer l'ouverture à l'international du master par le développement des mobilités entrantes et sortantes.

DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE (DEA)

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le *diplôme d'État d'Architecte* (DEA) de l'université de Lille est une formation portée par l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL) et comporte 1 119 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 264 étudiants et 54 enseignants permanents et non permanents.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans la majorité des thématiques et ne permet pas de procéder à une évaluation de celles-ci ni à une évaluation complète de la formation.

Analyse globale

Le diplôme d'État d'Architecte de l'université de Lille est une formation en deux ans de niveau master, unique dans la région et insérée dans un réseau national d'écoles d'architecture. La formation s'inscrit dans son environnement académique grâce à la qualité de son adossement à la recherche, à la spécificité de son cursus et au dynamisme de sa politique partenariale avec des collectivités et d'autres établissements d'enseignement supérieur. En revanche, la faiblesse des taux de réussite et l'absence de suivi de l'insertion des diplômés révèlent plus largement une qualité insuffisante du dispositif d'amélioration continue. Les nombreuses imprécisions et lacunes de l'autoévaluation réalisée le confirment.

L'adossement de la formation à la recherche est de qualité. Il est assuré par la participation de dix-sept enseignants-chercheurs, dont les sections ne sont pas précisées, qui réalisent 738 h de formation, soit deux tiers de la formation. Au-delà d'une structuration en quatre domaines de recherche et d'étude, la formation a construit deux unités d'enseignement (UE) d'initiation à la recherche, qui représentent 96 h de formation suivies en première année (M1) et/ou en deuxième année (M2) au choix (pour 24 crédits ECTS au total) partagées avec les étudiants paysagistes, ce qui est un dispositif pertinent dont il faudrait évaluer l'intérêt pédagogique et professionnel. Les enseignants-chercheurs sont rattachés au laboratoire « d'Architecture conception territoire histoire » (LACTH) de l'école, sans autre tutelle identifiée. La formation à et par la recherche est cohérente avec la finalité de la formation, avec une forte dimension professionnelle du diplôme d'état d'architecte. Il serait opportun de pouvoir mesurer combien d'étudiants poursuivent leurs études en doctorat, ainsi que de disposer de données sur l'évaluation par les étudiants des dispositifs d'initiation à la recherche actuellement mis en place par la formation.

La formation propose une organisation pédagogique originale et une diversité de démarches d'enseignement en adéquation avec ses finalités. Le diplôme est structuré en quatre domaines d'étude transversaux identiques aux domaines de recherche, qui déterminent le cadre conceptuel des ateliers de projets, des « explorations » et des cours magistraux et garantissent une cohérence d'ensemble. Enseignants-chercheurs et enseignants-professionnels définissent les problématiques et les thématiques de leurs enseignements en empruntant l'angle de chacun de ces domaines. La formation se réalise « à la carte » sur les deux années, sans séparation distincte entre la première et la deuxième année. Plusieurs dispositifs de formation attestent de l'intégration des enjeux écologiques : un séminaire inter-écoles d'architecture autour de l'enseignement de la transition écologique dans les écoles d'architecture, avec le Réseau ENSAECO (Réseau impulsé par le ministère de la Culture et de la Communication), un Workshop « Vertical Ecology in situ » (semaine d'enseignement et de projets dédiés aux questions écologiques), des enseignements disciplinaires autour des questions écologiques, bioclimatiques, innovations constructives, rénovations et réhabilitations, techniques des matériaux biosourcés et auto-réhabilitation accompagnée.

Le DEA est fortement lié à son contexte régional. Il recherche un rayonnement territorial à travers des ateliers de projet de master, en lien avec des problématiques régionales et en partenariats avec des collectivités locales. De plus, la formation utilise l'espace régional comme un espace d'étude et d'expérimentation, permettant à l'équipe pédagogique et aux étudiants de travailler les spécificités du patrimoine régional. L'école s'engage dans des partenariats avec d'autres structures d'enseignement extérieures à l'université, en équipes pluridisciplinaires, par exemple avec l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France et l'École nationale supérieure d'Arts et métiers. Le dossier ne dit toutefois pas si elle a développé des passerelles avec elles. Les partenariats avec des collectivités, des acteurs associatifs et d'autres établissements d'enseignement supérieur sont actifs et pertinents pour mener un projet pédagogique en relation directe avec l'évolution de la société et des métiers de la conception spatiale. La formation ne développe pas d'offre effectivement ouverte à la formation continue et en alternance. Les responsables de la formation évoquent un projet en cours d'élaboration, sans plus de précisions.

La formation est ouverte à l'international. La formation compte 36 mobilités sortantes, 10 entrantes environ par année, ce qui est un chiffre intéressant, non analysé par la formation. Elle déploie par ailleurs un parcours permettant aux étudiants non francophones de suivre les enseignements en anglais sur un semestre ou deux.

Le DEA s'inscrit dans l'offre de formation de l'établissement sans, toutefois, s'y intégrer pleinement. Il s'inscrit dans la continuité du diplôme d'études en *Architecture* délivré par l'école. Il ouvre ensuite soit à la vie professionnelle, soit à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), soit au doctorat. La formation d'architecture est adossée à une formation de paysagiste portée par l'école, fait rare dans le paysage académique national et force de l'école. Il existe différents enseignements mutualisés entre les deux formations, dont les modalités et la réussite ne sont pas précisées dans le DAE. Les modalités du continuum de la formation avec le diplôme d'études en *Architecture* ne sont pas présentées. Il en va de même concernant les éventuelles passerelles avec la formation de paysagistes-concepteurs, et, plus largement, avec les autres formations de l'université de Lille, ce qui ne permet pas d'apprécier la cohérence du positionnement de la formation à l'échelle de l'établissement. Les responsables de la formation signalent six candidats néo-entrants en moyenne par an tous retenus pour une capacité d'accueil de cinq places, les autres étudiants venant du cycle licence de l'école. Le DAE ne permet pas de savoir si la formation bénéficie de l'apport scientifique, pédagogique et financier des projets du PIA.

La formation s'appuie sur deux textes définissant les compétences et connaissances, mais elle n'a pas formalisé d'approche par compétences. La formation s'appuie sur les connaissances et compétences de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n° 24907 et la directive européenne 2005/35/CE métiers section 8 : Architecte. Il n'existe pas de référentiel de compétences propre à la formation, et cette dernière n'est pas organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC). Le numérique prend une place croissante dans les pratiques pédagogiques et les compétences techniques attendues en master. La formation propose 72 h d'enseignements dispensés à distance en synchrone ou asynchrone. La formation s'appuie sur des bâtiments historiquement conçus pour cette formation, développant des types variés d'espaces d'enseignement, en cohérence avec ses objectifs et ses modalités d'enseignement et d'évaluation : salles informatiques et salles d'atelier en accès libre. Les responsables de la formation signalent que la formation ne délivre pas de diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE), ce qui est contradictoire avec les chiffres du dossier, soit cinq à sept diplômés par an sur cette modalité. La formation ne prévoit pas d'alternance, ni de contrats de professionnalisation, ni de contrats d'apprentissage.

La professionnalisation apportée ne suffit pas à garantir une insertion professionnelle suffisante des diplômés qui, du reste, ne fait pas l'objet d'un suivi régulier. L'analyse des dispositifs de stage et de sensibilisation à la professionnalisation n'a pas pu être réalisée par manque de détails sur le nombre d'heures et les modalités pédagogiques. Un forum des métiers est organisé chaque année. Les périodes de stages (huit semaines de stage obligatoires pour huit crédits ECTS sur les deux années de master) ne sont pas suffisantes au regard de l'expérience demandée par les employeurs à la sortie de l'école. Depuis quelques années, les étudiants de la formation prolongent leurs études pour pouvoir bénéficier d'un stage long. Cette nécessité d'une expérience professionnelle plus longue ou plus diversifiée est à penser au sein du parcours principal afin d'organiser les modalités pédagogiques adaptées. Il n'existe aucune enquête d'insertion professionnelle au niveau de la formation. Celles-ci sont réalisées par le ministère de la Culture pour l'ensemble des vingt écoles nationales supérieures d'architecture. La dernière enquête (début 2018) porte sur l'ensemble des diplômés du DEA sans que les résultats soient communiqués dans le rapport. Les architectes diplômés d'État poursuivent très majoritairement leurs études en formation HMONP. Une articulation entre le cycle master et HMONP a donc été pensée, notamment au travers des modules d'environnement professionnels. Cependant, là encore, le DAE est trop imprécis pour que l'on puisse apprécier l'efficacité du dispositif.

La réussite étudiante est insatisfaisante en deuxième année de formation. Les taux de réussite en M1 ne sont que de 61 % en 2020-2021 et 57 % en 2022-2023. Le taux de diplômés à l'issue de la seconde année baisse à 25 % en 2022-2023 et il n'est que de 59 % en 2021-2022. Cette situation est analysée par l'équipe pédagogique comme la résultante d'un choix opéré par les étudiants. En effet, les responsables de la formation indiquent

qu'ils choisissent, dans leur grande majorité, de ne pas faire de projets au printemps de la première année, le projet de fin d'études se trouvant alors reporté à l'automne d'une seconde année d'étude. Cela constitue un allongement de la durée des études calculé par les étudiants pour alléger leur parcours, ce qui est problématique. Les responsables de la formation signalent que les données sur la réussite sont non significatives, au regard de la non-prise en considération de cet allongement. Ils évoquent également un programme de tutorat, qui n'est pas précisé dans ses modalités et ses objectifs, ainsi qu'un dispositif d'accompagnement des étudiants aux besoins particuliers dont les modalités ne sont pas précisées.

Le processus d'amélioration continue de la formation est particulièrement insuffisant, comme en témoigne la démarche d'autoévaluation très incomplète. Les enseignements sont évalués par les étudiants chaque année avec un taux de réponse de 28 % sans qu'il soit possible de savoir comment la formation s'en saisit, bien qu'elle indique en faire un levier important de son pilotage. Le dossier d'autoévaluation ne permet pas de connaître l'appréciation que font les étudiants de l'organisation de la formation, ni d'évaluer si la nécessité de repousser leur projet de fin d'études est ressentie comme une contrainte. En outre, l'équipe pédagogique n'a pas mené une autoévaluation suffisamment renseignée ni étayée de la formation. Le manque de données qualitatives et quantitatives, souvent peu analysées par la formation, ne permet pas d'apprécier si l'autopositionnement, proposé pour chaque critère - et parfois absent -, est cohérent avec les faits. Enfin, les recommandations du précédent rapport Hcéres n'ont été que partiellement suivies.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche pertinente et cohérente avec la finalité de la formation ;
- Une organisation pédagogique originale en quatre domaines d'étude transversaux ;
- Un adossement original à une formation de paysagistes-concepteurs ;
- Un fort ancrage territorial.

Points faibles

- Un pilotage de la formation et un processus d'amélioration continue insuffisants se manifestant par un dossier d'autoévaluation particulièrement lacunaire ;
- Une réussite étudiante insuffisante, conséquence d'un allongement de la durée des études subi par les étudiants ;
- Une professionnalisation insuffisante ;
- Une absence de suivi régulier du devenir des étudiants et des diplômés ;
- Une approche par compétences non déployée.

Recommandations

- Assurer un pilotage et un processus d'amélioration continue efficaces de la formation, notamment par la mise en place d'un conseil de perfectionnement.
- Améliorer la réussite étudiante par une réorganisation de la maquette pédagogique.
- Renforcer les dispositifs de professionnalisation, notamment par le développement de l'alternance.
- Assurer un suivi du devenir des étudiants et des diplômés, par la réalisation d'une enquête formalisée.
- Déployer l'approche par compétences, par la structuration préalable des domaines d'études transversaux en blocs de connaissances et de compétences.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque d'informations relatives à l'intégration de la formation dans l'offre de deuxième cycle de l'université de Lille ;
- Besoin de compléments d'information sur l'attractivité ;
- Besoin de compléments d'information sur la réussite ;
- Besoin de compléments d'information sur l'insertion professionnelle ;
- Besoin de compléments d'information sur la poursuite d'études.

DIPLÔME D'ÉTAT DE PAYSAGISTE (DEP)

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le *diplôme d'État de Paysagiste* (DEP) de l'université de Lille est porté par l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL) et comporte 2 250 heures étudiant dans l'ensemble des trois années du cycle. Elle compte en 2022-2023 60 étudiants et 64 enseignants permanents et non permanents.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans la majorité des thématiques et ne permet pas de procéder à une évaluation de celles-ci ni à une évaluation complète de la formation.

Analyse globale

La formation est la seule de ce type dans la région. Elle développe un projet pédagogique original, adossé à une formation en architecture. Toutefois, les modalités de cet adossement ne sont pas précisées. Le nombre limité d'informations fournies laisse penser que de nombreux critères d'accréditation sont engagés, à commencer par un adossement à la recherche incomplet, une professionnalisation insuffisante, des taux de réussite trop faibles en deuxième année ou encore un dispositif d'amélioration continue incomplet.

Le DEP bénéficie d'une place originale dans l'offre de formation de l'établissement, mais il ne déploie que marginalement ses priorités. C'est la seule formation de cette nature dans la région des Hauts-de-France. Des relations étroites sont mentionnées avec la formation en architecture (travaux conjoints des étudiants, unités d'enseignement, UE mutualisées). Toutefois, le dossier d'autoévaluation (DAE) ne permet pas d'en apprécier l'intérêt pédagogique, ni de déterminer si les deux formations ont développé des passerelles entre elles. Chaque année, une semaine commune aux élèves architectes et paysagistes est dédiée aux questions écologiques sans qu'il soit possible de mesurer comment le croisement entre les deux formations s'opère. Plus largement, il n'est pas précisé comment la formation de paysagiste, formation pourtant pionnière en la matière, se saisit des enjeux écologiques, au sein de ses enseignements et de son projet de formation. Les responsables de la formation indiquent l'existence d'enseignements labellisés en écologie, sans plus de précision. La formation ne bénéficie pas de l'apport scientifique, pédagogique et/ou financier des projets du PIA.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche dont la complétude n'est pas appréciable en raison du caractère lacunaire du dossier d'autoévaluation. La formation à et par la recherche s'appuie sur les services de documentation (8 heures de formation par séminaire). Elle prévoit 96 heures de formation à la recherche. Ces enseignements se déclinent en un séminaire d'initiation à la recherche sur deux semestres avec la rédaction d'un mémoire, et un cours magistral de méthodologie scientifique. Les deux unités d'enseignement d'initiation à la recherche sont suivies en M1 ou M2 au choix (pour 24 crédits ECTS au total) et sont communes aux étudiants en Architecture et en Paysage. La formation est adossée au laboratoire Conception, territoire, histoire, matérialité (LACTH) de l'école. Treize enseignants-chercheurs réalisent 536 heures d'enseignement, soit seulement 24 % des heures prévues dans la maquette pédagogique. Il n'est pas fait mention de leurs spécialités ni du lien avec le laboratoire de recherche. Il n'est pas précisé si ces enseignements comprennent une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Le dossier ne donne aucune information sur d'éventuelles poursuites d'études en doctorat. Le manque d'information ne permet donc pas d'évaluer pleinement cette dimension.

La formation entretient des relations avec le monde social, économique et culturel, mais intègre trop peu d'intervenants professionnels. La formation prévoit pour chaque promotion des projets d'atelier liés au contexte territorial comme les ateliers publics de paysage ou les ateliers en lien avec les parcs naturels régionaux. Les

acteurs locaux participent à la définition des attendus de ces ateliers, y réalisent des interventions et participent aux jurys. Néanmoins, ces travaux méritent d'être davantage analysés, mis en valeur et diffusés. Seuls 16 professionnels interviennent sur toute la durée de la formation, ce qui est trop peu pour une formation professionnalisante. Le diplôme ne propose ni alternance, ni formation continue, qui pourraient être développées au regard du potentiel d'attractivité de la formation signalé dans le dossier d'autoévaluation.

L'ouverture à l'international semble limitée. La formation prévoit 24 h d'enseignement de l'anglais délivrées à l'université et 24 h de cours en anglais, sur l'ensemble des trois années de formation, ce qui est insuffisant. Une certification en langue étrangère de niveau B2 est attendue, sans précision sur sa dimension obligatoire ou non pour obtenir le diplôme. La formation inclut, outre les langues étrangères, des dispositifs de préparation à la mobilité sortante de ses étudiants, sous forme d'un forum et d'actions de sensibilisation par les pairs, ainsi que des journées thématiques et de rencontres avec l'université. La formation organise entre trois et cinq mobilités sortantes par année pour 60 étudiants. Il n'existe en revanche aucune mobilité entrante, ni de volet de formation en français langue étrangère pour favoriser la mobilité entrante d'étudiants non francophones.

Les informations disponibles dans le dossier d'autoévaluation ne permettent pas d'établir si la formation prépare spécifiquement à l'insertion professionnelle ou à l'entrepreneuriat au cours du cursus ni si elle suit l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'existence d'ateliers de projet de paysage, en partenariat avec des acteurs locaux, assure une ouverture sur les compétences attendues d'un futur paysagiste. Ces ateliers permettent également une familiarisation progressive avec les enjeux des collectivités locales et de la commande publique. Il n'existe toutefois pas de bilans critiques de ces dispositifs. Le dossier indique que deux stages obligatoires de seize semaines sont prévus au cours de la formation, mais 19 étudiants seulement sur 60 les ont réalisés en 2022-2023, dernière année évaluée : les informations fournies sont donc contradictoires puisque les stages n'apparaissent pas comme obligatoires dans les faits. Les stages doivent être rendus obligatoires et mieux intégrés dans l'organisation de la formation. D'autre part, la préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat ne semble pas suffisamment développée. Le DEP est tributaire des enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour le suivi du devenir des diplômés. L'équipe pédagogique signale l'absence de visibilité dont elle dispose sur les parcours étudiants et exprime le besoin de disposer de ses propres indicateurs. L'absence d'informations plus précises et de documents de preuve ne permet pas d'évaluer si le niveau et la qualité de l'insertion professionnelle sont satisfaisants et cohérents avec les objectifs de la formation.

La formation n'est pas engagée dans l'approche par compétences. La formation s'appuie sur cinq fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : « Aménagement territoire », « Conseil environnement », « Développement durable », « Architecture paysagère », et « Politique environnement ». Il existe également un référentiel du DEP qui n'est pas cité dans le dossier d'autoévaluation. La formation n'a pas défini ses objectifs, et la cohérence des contenus de formation, des méthodes pédagogiques et d'évaluation n'est pas précisée dans le cadre de l'alignement pédagogique.

Compte tenu du caractère lacunaire du dossier d'autoévaluation, il n'est pas possible d'évaluer si la formation mesure son attractivité. L'admission par un concours externe est organisée par arrêté interministériel. L'évolution du nombre de candidats n'est pas indiquée. De plus, le recrutement est ouvert sur dossier pour une capacité d'accueil de cinq places, avec une moyenne de 2,5 candidatures pour une place, sans qu'il soit possible de connaître le rang du dernier inscrit. Le nombre de candidatures néo-entrantes a diminué, entre 2020-2021 et 2022-2023, de 16 à 10, sans analyse des raisons de cette diminution. Il n'est pas précisé si les dispositifs d'information, mis en place par l'établissement ou la formation, contribuent ou non à améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci ainsi que la qualité du recrutement. Le nombre d'étudiants issus du cycle préparatoire aux études de paysage (CPEP) entrant en DEP n'est pas précisé.

La réussite étudiante est insuffisante en deuxième année de formation malgré un suivi individualisé des élèves. Selon les chiffres indiqués, la réussite des étudiants est de 88 % en moyenne en première année, mais seulement de 50 % en moyenne en deuxième année, ce qui est nettement insuffisant. Les chiffres correspondants à la troisième année de formation ne sont pas fournis. Les responsables de la formation indiquent qu'un accompagnement individualisé des étudiants est organisé. Il existe un dispositif de tutorat par les pairs, sans plus de précision sur ses modalités. La formation prévoit une réunion de (re)positionnement entre enseignants et étudiants, dont il n'est pas précisé la fréquence ni l'objectif. L'efficacité du dispositif d'aide à la réussite mis en place n'est pas analysée.

Le dispositif d'amélioration continue est très insuffisant, ce qui se reflète dans une autoévaluation insuffisamment renseignée et étayée, et dans un dossier d'autoévaluation particulièrement lacunaire. La formation a défini un processus semestriel d'évaluation des enseignements par les étudiants, dont le taux de réponse est compris entre 47 % et 78 %. L'usage fait de ces évaluations et les modalités de leur diffusion ne sont pas précisés. La formation ne dispose pas non plus d'un conseil de perfectionnement. Du fait des lacunes d'informations et de positionnement rencontrées dans le dossier d'autoévaluation de la formation, il n'est pas possible de déterminer si l'ensemble des recommandations de la précédente évaluation du Hcéres ont été suivies d'effet.

Conclusion

Points forts

- Un positionnement original de la formation dans son environnement académique national par la combinaison d'une formation de paysagistes-concepteurs et d'architectes ;
- Des approches pédagogiques originales, au travers par exemple d'ateliers de projet tout au long de la formation.

Points faibles

- Un pilotage de la formation et un processus d'amélioration continue insuffisants se traduisant par un dossier d'autoévaluation particulièrement lacunaire ;
- Une professionnalisation insuffisante ;
- Une réussite étudiante insuffisante à partir de la deuxième année ;
- Une approche par compétences non initiée.

Recommandations

- Assurer un processus d'amélioration continue efficient, notamment par la mise en place d'un conseil de perfectionnement.
- Améliorer la professionnalisation par des mises en situation professionnelle obligatoires.
- Mettre en place l'approche par compétences, sur le fondement préalable de la structuration en blocs de connaissances et de compétences conformément à la démarche mise en place par l'université de Lille.
- Améliorer la réussite étudiante par la mise en place de dispositifs d'accompagnement à la réussite.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque d'informations relatives à l'intégration de la formation dans l'offre de 2^e cycle de l'université de Lille ;
- Besoin de compléments d'information sur la cohérence interne de la formation et les relations actuelles et projetées entre architecture et paysage ;
- Manque d'informations sur l'adossement à la recherche, et notamment le rôle du laboratoire LACTH ;
- Besoin de compléments d'information sur l'attractivité et le continuum avec le cycle CPEP ;
- Besoin de compléments d'information sur la réussite des étudiants ;
- Besoin de compléments d'information sur l'insertion professionnelle ;
- Besoin de compléments d'information sur la poursuite d'études ;
- Besoin de compléments d'information sur les méthodes pédagogiques ;
- Manque d'informations sur les dispositifs d'évaluation des enseignements et le processus d'amélioration continue.

DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LILLE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de l'université de Lille est un diplôme d'établissement équivalent grade master, porté par l'Institut d'études politiques de Lille (IEP Lille ou Sciences Po Lille). La formation comporte 2 118 heures étudiant dans l'ensemble du cycle et compte en 2022-2023 1 666 étudiants et 434 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Lille (IEP), communément appelé Sciences Po Lille, occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'université de Lille, que l'Institut a rejoint au début de l'année 2022 comme établissement composante conservant sa personnalité morale. La formation est particulièrement professionnalisante et prépare à une grande diversité de métiers. Le cursus est largement internationalisé et attractif. Son taux d'encadrement pédagogique et administratif constitue toutefois un point de vigilance important.

La formation s'insère de manière harmonieuse dans son environnement académique grâce à la spécificité de son cursus et au dynamisme de sa politique partenariale. Participant à la famille des 10 IEP en France, l'IEP de Lille est le seul à se situer géographiquement dans le Nord de la France. Sur le site lillois, la formation a notamment développé un partenariat avec l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ) dans le cadre d'un double diplôme et avec l'École de commerce de Lille (EDHEC) autour des problématiques du management des politiques publiques. Elle partage avec l'université de Lille deux préparations à l'agrégation de l'enseignement secondaire : l'une en sciences économiques et sociales (SES) et l'autre en histoire. L'établissement est aussi partenaire du master *Métiers de la recherche en science politique* avec la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) de l'université de Lille (parcours intégré au Graduate programme de l'université de Lille).

Le caractère professionnalisant de la formation conduit à des fonctions d'encadrement variées tant dans le secteur public que privé ou associatif. Tout en intégrant une solide formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales (SHS) lors des deux premières années, le cursus est particulièrement soucieux de la professionnalisation de ses élèves, notamment au travers d'une offre de second cycle diversifiée et souple. Ce souci essaime toutefois dans l'ensemble de la maquette pédagogique du diplôme en proposant des modules spécifiques (module autour du projet professionnel des étudiants en premier cycle, stage obligatoire en cinquième année, part conséquente des interventions assurées par des professionnels dans les maquettes de deuxième cycle, etc.). 17 parcours de spécialisation sont proposés dont une préparation à l'agrégation en sciences économiques et sociales (au niveau national, un tiers des agrégés sort de cette préparation ces dernières années). Les taux de réussite au diplôme sont très élevés (près de 97 % de diplômés au terme du cursus en 2023). En second cycle, la formation proposée est professionnalisante au travers de 14 majeures. La formation inclut également des modules relatifs au développement durable et aux problématiques de transition écologique (deux enseignements de 18 heures dont un en langue anglaise en premier cycle, un parcours dédié en second cycle), même si l'intégration de ces enjeux cruciaux pourrait toutefois être encore renforcée. La formation délivrée offre ainsi un nombre important de débouchés allant des métiers traditionnels de la haute fonction publique (via notamment la préparation aux concours administratifs de catégorie A et A+) à l'enseignement (agrégation du secondaire, par exemple) en passant par de nombreux métiers du management (dans le domaine des entreprises, de la culture, des problématiques environnementales ou encore des relations ou organisations internationales, etc.).

L'adossement de la formation à la recherche est garanti tant au niveau des enseignements que de la qualité de l'équipe pédagogique. La formation à et par la recherche est présente sous la forme notamment d'un travail de recherche ou d'expertise obligatoire et d'une série d'enseignements méthodologiques. Ainsi, en quatrième année, l'ensemble des étudiants suivent une conférence de méthodologie de la recherche et de l'expertise de 12 heures afin de préparer la rédaction d'un mémoire (autour de 80 pages). Dans la maquette de deuxième cycle, des séminaires de recherche sont proposés sur des thématiques spécifiques à chaque majeure. Un parcours *Analyse des sociétés contemporaines* permet d'intégrer le master de recherche conjoint entre l'IEP et la FSJPS et de se destiner aux métiers de la recherche en SHS. Cet adossement à la recherche est favorisé par la présence de 30 enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique principalement rattachés au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS), unité mixte de recherche rattachée au CNRS n° 8026 et à l'université de Lille. Les éléments relatifs à l'adossement à la recherche auraient toutefois pu être mieux valorisés dans le dossier d'autoévaluation (DAE) pour rendre compte des synergies entre la formation proposée par l'école et son environnement scientifique lillois.

L'école développe une politique d'internationalisation soutenue, notamment dans le cadre de doubles diplômes. La formation académique est complétée par une année de mobilité internationale (soit académique, soit mixte avec la possibilité de réaliser un stage long à l'étranger, d'un minimum de quatre mois). La formation aux langues vivantes est particulièrement étoffée (suivi de deux langues vivantes obligatoires en première, deuxième et quatrième années du cursus en allemand, anglais, espagnol ou italien) et favorise fortement l'ouverture internationale de l'école. Une troisième langue vivante est proposée à titre optionnel (arabe, chinois, russe, etc.). Des doubles diplômes sont proposés dans le cadre de partenariats avec l'université de Münster (double diplôme franco-allemand), l'université de Salamanque (double diplôme franco-espagnol), l'université La Sapienza de Rome (double diplôme franco-italien) et l'université du Kent (double diplôme franco-britannique, diplôme qui n'a toutefois pas été ouvert au recrutement en 2024 pour des raisons de renégociation avec le partenaire). Trois doubles masters complètent cette cartographie internationale : avec l'université d'Aston (Birmingham, UK) autour des questions internationales (*Europe and the world*), avec l'université de Szeged (Hongrie) sur les problématiques européennes (*Études européennes, Europe centrale et orientale*) et avec l'université John Hopkins (*Affaires internationales*). Cette dimension internationale s'adosse également à un programme d'invitation de professeurs étrangers qui permet à l'établissement de renforcer son offre de cours non francophones. Cette ouverture internationale est renforcée par la présence d'un nombre élevé d'étudiants internationaux dans l'établissement (18,5 % du total des étudiants et ce, du fait du principe de réciprocité des mobilités internationales proposées en troisième année).

Les taux d'insertion professionnelle sont très élevés (93 % pour la cohorte diplômée en 2021, dont 73 % en situation d'emploi et 19 % en poursuite d'études). Près de 42 % des diplômés de cette cohorte avaient trouvé un emploi avant la diplomation, attestant d'une préparation à l'entrée sur le marché de l'emploi efficace lors des deux dernières années du diplôme. Le développement d'une politique de mobilisation des alumni (au nombre de 7 500) est un point fort de la professionnalisation engagée par l'établissement. Dès la deuxième année du cursus, un module de professionnalisation est proposé et permet d'envisager cette dernière de manière progressive. Le fait que cinq parcours de master soient proposés en cinquième année à l'alternance contribue à ce résultat. Les secteurs et niveaux d'activité des diplômés correspondent aux débouchés pour lesquels la formation a été construite et mise en place. On doit toutefois regretter que le différentiel de rémunération de cette cohorte entre femmes et hommes ne soit pas négligeable (de l'ordre de 13 % en faveur des hommes). Ce point - dont l'établissement est conscient - appelle des mesures visant à lever l'autocensure des femmes à l'égard des débouchés les plus rémunérateurs. On notera aussi un taux d'emploi à l'international (14 %) inférieur à celui d'autres établissements comparables (à nuancer toutefois du fait de l'impact de la crise sanitaire sur cette cohorte). Pour renforcer encore la professionnalisation du diplôme, le développement d'une approche par compétences a été engagé et a vocation à se renforcer par le choix d'une nouvelle modalité d'évaluation des connaissances et des compétences (passage à une notation en lettres qui mesure le niveau d'acquisition des compétences listées de A à D). Une ouverture plus large à l'alternance, notamment dans le secteur public, pourrait renforcer encore la professionnalisation.

La formation soumet sa politique pédagogique à un processus continu d'évaluation et d'amélioration. Le taux de réponse aux questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants est élevé ; il est supérieur à 70 %. On pourra cependant regretter que le dossier d'autoévaluation ne développe guère les items relatifs aux méthodes pédagogiques rendant difficile le travail d'évaluation de ces dernières. La formation soumet, dans le cadre d'une démarche qualité bien présente dans le dossier d'autoévaluation, sa politique pédagogique à un processus d'évaluation, mais le dispositif d'amélioration continue mérite d'être consolidé. La création d'un conseil de perfectionnement, représentant les différentes parties prenantes de la formation et examinant l'ensemble des questions relatives à l'amélioration continue, est en cours de déploiement et devra être finalisée rapidement. Une démarche qualité d'ensemble est toutefois d'ores et déjà promue.

Le périmètre de l'offre de formation ainsi que le grand nombre d'étudiants (1 666 en 2022-2023) contrastent avec le nombre limité d'enseignants-chercheurs titulaires (30, dont près de la moitié en science politique) intervenant dans la formation. Il s'agit là d'un point de vigilance important (ratio de l'ordre de 56 étudiants par enseignant

titulaire) qui oblige l'établissement (comme les autres IEP) à mobiliser de très nombreux vacataires (qui représentent 85 % de l'équipe pédagogique du cursus), bien au-delà des seules exigences légitimes de professionnalisation en second cycle. Ce problème se pose probablement du point de vue de la capacité des personnels administratifs et techniques à faire face à une telle charge de travail et d'encadrement.

Conclusion

Points forts

- Une dynamique d'insertion académique sur le site lillois forte et cohérente ;
- Une formation largement pluridisciplinaire en SHS et attractive ;
- Une professionnalisation diversifiée et efficace au vu des indicateurs fournis ;
- Un dispositif d'évaluation des enseignements ambitieux ;
- Une ouverture internationale forte et adossée à divers dispositifs complémentaires.

Points faibles

- Une soutenabilité de l'offre de formation fragilisée par un taux d'encadrement, tant pédagogique qu'administratif, limité ;
- Une mise en place inachevée du conseil de perfectionnement ;
- Une politique de développement de l'alternance en cinquième année du diplôme perfectible ;
- Une réflexion partielle sur les méthodes pédagogiques et sur l'approche par compétences.

Recommandations

- Renforcer l'encadrement pédagogique et administratif grâce à des personnels titulaires.
- Finaliser la mise en place du conseil de perfectionnement dans le cadre de la démarche qualité globale.
- Renforcer le développement de l'alternance en cinquième année, notamment dans le domaine de l'action publique.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par les compétences et son insertion dans les pratiques pédagogiques par l'évolution des maquettes au caractère disciplinaire.

MASTER ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Administration économique et sociale* (AES) de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Direction et responsabilité dans le champ social* et *Droit et économie des ressources humaines*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte en moyenne 931 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. La formation AES est, par essence, pluridisciplinaire et intègre des enseignements de droit, d'économie ou de sciences de gestion, notamment tournés vers le champ social. La formation AES s'appuie aussi sur un partenariat conventionné avec l'ENPJJ (*École Nationale de Protection judiciaire de la jeunesse - ministère de la Justice*) pour son parcours DRCS, depuis 2006. Le master est ainsi partie prenante dans la diplomation des stagiaires-directeurs de la PJJ. Elle compte en 2022-2023 105 étudiants et 38 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Administration économique et sociale* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. La formation se caractérise par une professionnalisation bien développée qui bénéficie de son intégration dans le tissu socio-économique de la région des Hauts-de-France. Les taux de réussite sont satisfaisants, tant en 1^{re} année (M1) qu'en 2^e année (M2). L'adossement à la recherche est adapté au projet de formation. Cependant, l'approche par compétences n'est que partiellement déployée. En outre, la qualité de l'amélioration continue est perfectible, de même que l'internationalisation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Cet adossement passe, en premier lieu, par un volume horaire de 80 h de formation à et par la recherche (séminaire de recherche, méthodologie) sur 931 h de formation. Plus précisément, chaque étudiant reçoit 60 h de formation en M1 et 20 h en M2. Ces enseignements sont portés par les 11 enseignants-chercheurs et chercheurs intervenants dans la formation, ce qui représente 29 % des intervenants. Ces enseignants-chercheurs et chercheurs assurent la majorité des enseignements en volume (511 h, soit 55 % des enseignements) en raison de la mutualisation des cours fondamentaux.

Le suivi des flux de candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. L'année 2022-2023 se caractérise par une baisse des candidatures. En l'espèce, la mention a reçu 490 candidatures (602 candidatures en 2021-2022) pour 37 candidatures admises (36 inscrits), ce qui représente un taux d'admission de 7,5 %. La formation constitue le débouché naturel pour les étudiants inscrits antérieurement en licence AES. Les candidatures s'avèrent plus nombreuses pour le parcours DERH (299 candidatures) en comparaison avec le parcours DRCS (199 candidatures). Les étudiants recrutés se répartissent ensuite de manière homogène entre les deux parcours.

Les résultats quant à l'insertion professionnelle sont très bons. À 30 mois, l'enquête d'insertion recueille un taux de retour de 71 %. Les retours sur les échéances plus proches sont encore meilleurs. À 18 mois, l'enquête d'insertion fait état de 89 % de diplômés en situation d'emploi stable, 7 % étant encore en recherche d'emploi. Les poursuites d'étude sont extrêmement marginales (une personne en 2022-2023), la formation est construite dans une perspective d'insertion professionnelle directe. Le temps d'accès moyen au premier emploi se révèle être d'environ trois à quatre mois suivant les parcours et les années, ce qui est satisfaisant.

Une réelle professionnalisation caractérise la formation. Depuis sa création, le master s'est développé dans la perspective de répondre aux besoins du monde socio-économique, y compris ceux de la sphère publique, à l'instar du partenariat établi avec l'ENPJJ dans le parcours DRCS. Les acteurs issus du monde socio-économique interviennent également de manière significative dans le master (24 intervenants professionnels représentant

63 % du corps enseignant) en dispensant 353 h. Durant leur parcours au sein de la mention, les étudiants doivent réaliser 20 semaines de stage ou intégrer une entreprise durant 20 semaines (dans l'éventualité de l'établissement d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage). Cette présence en entreprise est valorisée par 18 crédits ECTS. En 2022-2023, 20 étudiants sont inscrits en contrat de professionnalisation et deux étudiants sont inscrits en FC. Néanmoins, aucun étudiant ne bénéficie d'un contrat d'apprentissage.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais l'approche par compétences n'est pas complètement déployée. Suivant les recommandations de la dernière évaluation du Hcéres, discutées en conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an, les maquettes de la mention ont été structurées en blocs de connaissances et de compétences (BCC.) Ces BCC visent des compétences attendues et une logique de progression s'inscrit entre le M1 et le M2. La formation ne met pas en place de manière automatique le e-portfolio qui reste à l'initiative des étudiants. Ce dernier point est certainement regrettable car le e-portfolio permettrait d'associer pleinement les étudiants à la logique de compétences et de les inscrire dans une dynamique d'apprentissage et de capitalisation des connaissances et compétences.

La formation s'appuie sur des dispositifs d'évaluation interne permettant de la faire évoluer mais une marge de progression existe. L'évaluation est d'abord portée par le questionnaire de satisfaction des étudiants vis-à-vis de la formation. Ce questionnaire est réalisé six mois après la diplomation des étudiants. Le taux de satisfaction des étudiants suivant les parcours se situe entre 80 % et 100 %. L'université n'ayant pas instauré une évaluation systématisée à l'issue de chaque enseignement, l'initiative de cette évaluation relève de l'enseignant. Ce point apparaît regrettable dans une logique d'amélioration continue. Pour pallier cette insuffisance, chaque formation adopte finalement son propre mode d'évaluation.

La formation est insuffisamment ouverte à l'international. Actuellement, 36 h d'enseignement d'anglais sont maquettées au sein de la mention *Administration économique et sociale*. Ces heures de formation sont équitablement réparties entre le M1 et le M2. Le parcours propose également aux étudiants de passer le Test of English for International Communication (TOEIC), qui est pris en charge financièrement par l'université de Lille. En 2021-2022, 36 étudiants ont obtenu cette certification avec un niveau B2 minimum. Une marge de progrès concerne les enseignements disciplinaires en anglais : la mention ne propose qu'un seul enseignement disciplinaire en anglais, dans les parcours de M2. Sans que cela ne vienne obérer la soutenabilité de la formation, il apparaît possible, voire souhaitable, de proposer davantage de cours disciplinaires en anglais, y compris en première année du cycle. La formation ne dispose d'aucun partenariat ni d'aucune collaboration à l'international. Si les métiers des sciences sociales, notamment dans l'orientation prise par la mention, disposent de spécificités nationales, il est dommage qu'aucune collaboration, par exemple, au niveau européen ne soit proposée. La mobilité des étudiants s'appuie sur les partenariats développés de manière plus globale par l'université de Lille. À ce titre, les étudiants peuvent bénéficier d'une mobilité sortante ou entrante. Néanmoins, aucune mobilité, qu'elle soit entrante ou sortante, n'est relevée en 2022 (une mobilité sortante sur les deux années précédentes).

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Une réelle professionnalisation ;
- Des taux de réussite élevés ;
- Une excellente insertion professionnelle.

Points faibles

- Un processus d'évaluation de la formation et des enseignements non systématisé ;
- Une internationalisation insuffisamment marquée.

Recommandations

- Systématiser l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par d'établissement.
- Renforcer l'internationalisation par le développement de collaborations à l'échelle européenne.

MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Administration publique* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Administration publique*, et trois parcours de deuxième année (M2) : *Métiers de l'administration pénitentiaire*, *Métiers de l'administration centrale et des services déconcentrés* et *Métiers de l'administration territoriale*. Deux parcours bénéficient du dispositif des « Classes préparatoires talents » : *Administration publique-IRA* (préparation aux Instituts régionaux d'administration) et *Métiers de l'administration pénitentiaire*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte en moyenne 1 826 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 130 étudiants et 92 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master mention *Administration publique* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'université de Lille. L'approche par compétences (APC) est bien développée et contribue à la lisibilité de la maquette proposée. Cette approche manque encore de mises en situations professionnelles clairement identifiées dans les maquettes. Le taux élevé d'insertion professionnelle atteste de la qualité du cursus et de sa vocation professionnalisante. L'adossement à la recherche est toutefois perfectible ainsi que l'ambition internationale qui est, en l'état, très peu développée.

La formation est cohérente avec la stratégie de formation de l'université de Lille, bien que son positionnement par rapport aux autres préparations aux concours administratifs interroge. Elle est dispensée au sein de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) et a noué des partenariats pertinents compte tenu de ses objectifs de formation (avec, à titre d'exemple, l'École nationale de l'administration pénitentiaire d'Agen (ENAP) ou encore avec l'Institut régional d'administration (IRA)). Son positionnement par rapport aux autres préparations aux concours administratifs proposées par l'université de Lille est peu pris en compte dans le dossier déposé par l'établissement. On notera toutefois que, dans les axes stratégiques de l'établissement proposés pour les années 2026 et suivantes, un travail en synergie avec l'Institut d'études politiques de Lille (Sciences Po Lille) est évoqué. Ce partenariat complémentaire permettrait un adossement à la recherche plus fort et offrirait aussi l'opportunité d'ouvrir le champ des disciplines enseignées (encore très largement orienté autour du droit dans la maquette actuelle). Conformément aux orientations de l'université de Lille, les enjeux liés au développement durable sont bien pris en compte au travers d'enseignements spécialisés (par exemple sur le droit de l'environnement). La formation est également sensible à la politique d'inclusion sociale de l'université.

La maquette fournie atteste d'une très bonne appropriation de l'approche par compétences. Les principales compétences recherchées dans les concours de l'administration (catégorie A+, A et B) sont bien identifiées et développées selon des modalités pédagogiques appropriées. La mise en situation d'immersion professionnelle (stage) dès la première année du cursus complète bien cette démarche conforme à la politique de l'établissement. La possibilité d'un travail collectif en réponse à une commande d'un partenaire public est également à noter en formation initiale.

Par le contenu de sa pédagogie et l'ouverture de deux des trois parcours de M2 à l'alternance, la formation jouit de taux d'insertion professionnelle à 30 mois très élevés (98,5 % en moyenne sur les quatre dernières années). Les enquêtes d'insertion professionnelle fournies dans le dossier de l'établissement sont particulièrement éloquentes. Le taux modéré de poursuite d'études immédiates (18,5 % en moyenne sur les quatre dernières années) confirme la forte dynamique d'insertion professionnelle à la sortie du diplôme de master. Le dossier ne permet pas de préciser, toutefois, ce que signifient ces reprises d'étude. Les enquêtes d'insertion attestent de la capacité de la formation à professionnaliser une part importante de son public et ce

faisant à contribuer à la politique d'égalité des chances de l'université (notamment au travers du dispositif des préparations « Talents » intégré au cursus). Logiquement, le secteur public français constitue l'essentiel des débouchés de cette formation. Le développement conjoint de la formation initiale et continue contribue aussi à ce résultat. Ce dernier tient aussi à la division des tâches pédagogiques mise en œuvre : la première année du cycle repose sur un parcours commun à la majorité de la cohorte (les élèves de la classe préparatoire Talents qui se destinent aux métiers de l'administration pénitentiaire suivant quant à eux un cursus dédié) et qui apporte des compétences transversales tant disciplinaires, complémentaires de celles obtenues en licence (principalement dans les matières juridiques associées au champ de l'administration publique), que méthodologiques (compétences rédactionnelles notamment). La seconde année du cycle permet de se spécialiser dans trois domaines : *Métiers de l'administration centrale et des services déconcentrés*, *Métiers de l'administration pénitentiaire*, *Métiers de l'administration territoriale*.

Pour des raisons qui tiennent à la dimension très professionnalisante du cursus et des contraintes fortes de préparation aux exigences des concours administratifs, la formation à et par la recherche est peu présente. Elle se limite de fait à un module de 10 heures d'enseignement consacré à la « recherche sur les politiques publiques ». La part des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique est minoritaire (14 %). Ces derniers assurent 341 heures dans la maquette pédagogique (contre 637 heures assurées par les 76 professionnels impliqués dans le cursus).

Malgré l'ouverture aux citoyens européens de nombreux postes de la fonction publique française, la dimension internationale du cursus est très faible. Des enseignements de langue étrangère sont certes proposés (54 heures sur les deux années du cursus), mais la formation n'attire aucun étudiant international et ne développe (faute de moyens et de volonté) aucune politique d'internationalisation pour l'heure.

Conclusion

Points forts

- Une formation en phase avec la stratégie de l'établissement et ses objectifs d'inclusion sociale ;
- Des taux d'insertion professionnelle très élevés ;
- Une bonne appropriation de l'approche par compétences.

Points faibles

- Une cohérence de la formation dans son environnement académique fragilisée par un manque de réflexion commune avec les autres préparations aux concours administratifs du site ;
- Un adossement à la recherche très limité ;
- Une politique d'internationalisation absente.

Recommandations

- Améliorer la cohérence de la formation dans son environnement académique par le développement de synergies avec les autres préparations aux concours administratifs de l'université de Lille.
- Consolider l'adossement à la recherche par le renforcement de la formation à et par la recherche.
- Favoriser une politique d'internationalisation en phase avec les objectifs de l'université par le développement des mobilités étudiantes.

MASTER COMMERCE ET DISTRIBUTION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Commerce et distribution* de l'université de Lille est une formation comprenant six parcours : *Commerce et distribution connectés*, *Études, recherche et conseil en marketing, consommation et distribution*, *Management de la distribution*, *Marketing du distributeur international*, *Retailing supply chain* et *Approche spécifique de la distribution*. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte en moyenne 814 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 450 étudiants et 101 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Commerce et distribution* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. La formation bénéficie d'un adossement à la recherche solide, malgré un taux d'encadrement trop faible des enseignants titulaires spécialisés en marketing. Elle se caractérise par une professionnalisation bien développée sur l'ensemble du cycle et par de bons taux de réussite en 1^{re} année (M1) et encore davantage en 2^e année du cycle (M2). Si l'attractivité de la formation demeure en deçà de son potentiel, elle a la capacité d'opérer une réelle sélection à l'entrée du cycle. L'approche par compétences est initiée, mais non achevée. En outre, le dispositif de formation est perfectible et la formation n'intègre pas suffisamment les objectifs d'internationalisation.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, mais son taux d'encadrement reste faible. Elle intègre effectivement une réelle formation à la recherche au sein d'un bloc de connaissances et de compétences (BCC) dédié « S'initier à la recherche ». Le volume horaire de 135 h est réparti sur les deux années du cycle. Cette formation peut prendre la forme de séminaires de recherche, de cours de méthodologie ou bien encore d'enseignements de spécialité (recherches sur le comportement du consommateur avec les enseignants-chercheurs permanents). Une part significative des enseignements (338 h sur 814 h) est assurée par des enseignants-chercheurs (EC) qui représentent 28 % de l'ensemble des intervenants (27 EC sur 96 intervenants au total). Le taux d'encadrement de la formation reste toutefois faible avec un total de 11 enseignants-chercheurs titulaires spécialisés en marketing (5 professeurs des universités et 6 maîtres de conférences) pour 450 étudiants inscrits en 2022-2023 (1 EC pour 40 étudiants) et 538 étudiants inscrits en 2021-2022.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La formation comprend deux stages obligatoires de quatre et six mois en formation initiale (FI) et plus de 60 semaines en entreprises en formation par apprentissage (FA). La formation est en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire. Certains parcours ne se réalisent qu'en FA (parcours *Commerce et distribution connectés* ou parcours *Retailing supply chain*), d'autres qu'en FI (parcours *Études, recherche et conseil en marketing, consommation et distribution* ou parcours *Étude spécifique de la distribution*) tandis que d'autres sont mixtes (parcours *Management de la distribution* ou parcours *Marketing du distributeur international*). Le dossier d'auto-évaluation (DAE) expose clairement le contexte dans lequel les entreprises évoluent, les associations professionnelles existantes dans le secteur comme l'association pour la formation au management de la distribution (AFMD) et les partenariats noués (par le biais des deux chaires associées au parcours commerce et distribution par exemple). En 2022-2023, 61,5 % des apprentis ont trouvé un contrat dans une des 15 grandes enseignes associées à l'AFMD. Par ailleurs, la formation compte 69 professionnels (vacataires, professeurs ou maîtres de conférences associés) qui, outre la réalisation d'enseignements en eux-mêmes, représentent des vecteurs d'apprentissage des pratiques et valeurs professionnelles pour les étudiants. L'expérience professionnelle est valorisée par sept crédits ECTS, quatre pour le stage ou la présence dans l'entreprise (FA) et trois pour les autres dispositifs (projet tuteuré, formation à l'entrepreneuriat, etc.).

La formation affiche une réelle sélection malgré une attractivité moyenne. Quel que soit le parcours, la sélection des étudiants est réelle. Le rapport entre le nombre de candidats et le nombre d'admis est de 1 pour 10 à 1 pour 8 suivant les parcours (en 2022, à l'entrée du cycle, 2 247 candidatures ont été déposées pour 212 admis et 213 inscrits en 1^{re} année). De manière générale, le dossier d'autoévaluation souligne que le nombre de candidats peut être plus faible concernant cette formation par rapport à d'autres formations de l'université de Lille, en raison de sa spécificité, tournée vers le monde de la distribution.

La formation affiche de bons taux de réussite, et assure un suivi régulier des étudiants et de leur insertion professionnelle. Les taux de réussite sont très bons sur l'ensemble des parcours, tant en 1^{re} année (M1) qu'en 2^e année (M2). En 2^e année du cycle, 225 étudiants sur 237 (95 %) ont validé leur année de master 2. Les fonctions commerciales dans le secteur de la distribution constituent un débouché naturel pour les diplômés. Le suivi des étudiants, réalisé par l'Observatoire de la direction des formations de l'université (ODIF) est également très satisfaisant, avec des enquêtes allant de six à neuf mois après la sortie de la formation puis à 30 mois après la diplomation. Sur la période allant de six à neuf mois, le taux de recherche d'emploi varie entre 2,5 et 18 % selon les parcours et ne concerne que les FI. Tous les étudiants en apprentissage sont insérés dans le tissu professionnel. À l'échéance de 30 mois, la quasi-totalité des diplômés n'est plus en recherche d'emploi. Seuls deux ou trois diplômés sont encore en quête d'insertion professionnelle. La moitié des diplômés occupent un emploi de cadre à 30 mois. La poursuite d'études est très faible, 1,5 à 5 %, et ne concerne que le parcours *Approche culturelle* dont certains diplômés s'inscrivent en parcours doctoral. La finalité du master *Commerce et distribution* est avant tout l'insertion professionnelle directe.

L'accent mis sur la professionnalisation ne trouve pas pleinement sa traduction dans l'ensemble des dimensions de l'organisation pédagogique de la formation, qui ne déploie l'approche par compétences qu'à minima. Celle-ci est bien construite autour d'un programme cohérent, qui fait l'objet d'une réflexion commune au sein de l'équipe pédagogique et avec les professionnels, mais il n'y a pas de traduction assez complète sur le plan de l'organisation pédagogique. Ainsi, la réflexion sur l'évolution du référentiel de compétences au sein de la formation n'est pas assez aboutie, bien que la maquette soit structurée en BCC. Ce dernier point n'apparaît pas dans le compte rendu du conseil de perfectionnement qui répond néanmoins aux exigences réglementaires. La valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors du cursus n'est pas assez présente également. Pour ce qui concerne les pratiques pédagogiques dans un master de marketing, la formation met en œuvre des enseignements interactifs du type jeux sérieux ou classes interactives, mais il n'est pas fait mention de l'introduction de thématiques comme l'intelligence artificielle ou la responsabilité sociale et environnementale (RSE) dans les enseignements, pourtant si présentes dans les débats et réflexions socio-économiques actuelles. Enfin, la formation ne propose pas aux étudiants de e-portfolio, outil numérique pourtant utile à la gestion des compétences des étudiants.

La formation est très peu ouverte à l'international. La formation propose entre 54 et 72 heures d'anglais selon les parcours. En outre, la formation organise un voyage découverte de trois jours (« *Retail safari* ») dans une grande ville européenne. L'initiative est à saluer mais apparaît insuffisante en matière d'internationalisation de la formation. Les échanges d'étudiants sont également très restreints (sept mobilités sortantes et aucune mobilité entrante en 2022-2023 sur l'ensemble des parcours de la formation). Concernant les deux années précédentes, cinq mobilités sortantes seulement sont enregistrées en 2021 et deux en 2020 (mais aucune mobilité entrante). L'internationalisation de la formation passe par un partenariat (délocalisation) avec l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA). En dépit de spécificités françaises réelles dans le secteur de la distribution, la formation pourrait développer des collaborations ou partenariats avec d'autres formations européennes centrées sur la distribution ou la supply chain. Contrairement à ce qui est avancé dans le dossier d'autoévaluation remis par la formation, un certain nombre de matières peuvent se prêter à une vision plus internationale de l'enseignement (approche des marchés internationaux, transformation digitale, Supply Chain).

La formation n'organise pas d'évaluation systématique à l'issue de chaque enseignement. Cette évaluation permettrait d'inscrire davantage la formation dans une logique d'apprentissage en recueillant systématiquement les avis ainsi que les propositions des étudiants sur chaque matière enseignée.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation bien adaptée aux finalités de la formation ;
- De bons taux de réussite ;
- Une insertion professionnelle de qualité.

Points faibles

- Un processus d'amélioration continue fragilisé par l'absence d'évaluation systématique des enseignements ;
- Une approche par compétences non aboutie, insuffisamment reliée aux évolutions de l'environnement ;
- Une internationalisation de la formation encore trop faible.

Recommandations

- Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation formalisé de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences par la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'évaluation.
- Favoriser l'internationalisation par la conclusion de partenariats européens de nature à faciliter la mobilité étudiante

MASTER COMPTABILITÉ-CONTRÔLE-AUDIT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Comptabilité - contrôle - audit* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours ouvert en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Comptabilité, contrôle, audit*. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte 989 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 277 étudiants et 46 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Comptabilité - contrôle - audit* (CCA) occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et jouit d'une très bonne attractivité, confortée par le caractère très professionnalisant de la formation et le niveau maximal d'équivalence avec le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG). Il est largement ouvert à l'alternance et les taux d'insertion professionnelle sont remarquables, en phase avec la finalité principale de la formation. L'ouverture à l'international et l'alignement pédagogique gagneraient, toutefois, à être renforcés.

Le master est, dans l'ensemble, en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, et son positionnement est très clair. Il conduit les étudiants vers les métiers du chiffre en constituant dans cette perspective une formation complémentaire aux masters *Contrôle de gestion et audit organisationnel* et *Finance*. La formation est construite en continuum avec la troisième année de licence (L3) CCA, qui représente un vivier important de recrutement (50 % de l'effectif inscrit en M1 hors délocalisations). Elle est par nature pluridisciplinaire, en proposant des enseignements en comptabilité, mais aussi dans les domaines des sciences juridiques et des systèmes d'information. Sous la justification d'un adossement au DSCG, elle est plus en retrait en ce qui concerne la formation à l'entrepreneuriat et ne développe pas de partenariat académique, si ce n'est une collaboration avec l'École des hautes études commerciales (HEC) et l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP), dans le cadre d'un programme délocalisé. En outre, la formation ne bénéficie pas des ressources obtenues dans le cadre des projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer l'attractivité de la formation, qui est très bonne. Le nombre de candidats en première année de master (M1) est élevé (900) et reste stable au cours des trois années considérées. Il témoigne de l'attractivité de la formation. Le taux de pression s'élève à 9,44 %, soit près de 11 candidats pour une place. Le nombre de candidats retenus est de 198 en 2022-2023, pour 85 places, ce qui représente 22 % du nombre total de candidats. Cette même année, 118 personnes sont inscrites en M1, ce qui excède fortement la capacité d'accueil de la formation dispensée à Lille, en raison de l'existence de programmes délocalisés en Algérie et au Maroc. Ce nombre est équivalent à celui de l'année précédente, mais est en baisse de 36 % par rapport à celui de 2020-2021. Aucune explication n'est toutefois donnée à ce sujet. L'effectif en deuxième année de master (M2) est plus important que celui de M1, les deux dernières années (186 en 2021-2022 et 159 en 2022-2023), toujours en raison des délocalisations. Malgré sa diminution, l'effectif redevient voisin de celui de 2020-2021. Le dossier ne décrit pas les procédures d'admission en ce qui concerne les sites à l'étranger.

La formation est très professionnalisante, notamment grâce à des relations soutenues entretenues avec les instances ordinales des métiers du chiffre. Les acteurs et institutions professionnelles de spécialité sont associés au conseil de perfectionnement et à différentes actions en faveur de la professionnalisation (forums, etc.) et au développement de l'alternance. Cette professionnalisation est également présente avec l'intervention d'un nombre substantiel de professionnels (26 soit 57 % de l'effectif de l'équipe pédagogique), même si le volume horaire qu'ils assurent reste relativement modeste (30 % des heures étudiant). Par ailleurs, la formation est

largement ouverte à l'alternance (un tiers des apprenants est en apprentissage et un autre tiers bénéficie d'un contrat de professionnalisation), avec des rythmes appropriés. L'effectif concerné est stable. Toutefois, la formation ne permet pas l'accès effectif d'autres publics de formation continue, en l'absence d'une ingénierie de formation adaptée et de la faible mise en œuvre de la validation des acquis (trois validations partielles des acquis de l'expérience (VAE) et trois validations des acquis professionnels et personnels (VAP) sur la période). Pour la formation initiale (l'autre tiers des étudiants), le stage de deuxième année de master (M2) est court (trois mois), mais il est positionné de façon optimale pour tenir compte des besoins des cabinets d'expertise comptable. Enfin, le nombre total de crédits ECTS accordés aux expériences professionnelles demeure faible (seulement 6 crédits ECTS).

La formation donne lieu à une excellente insertion professionnelle dans les métiers visés par le diplôme. Le dossier d'autoévaluation déposé par la formation (DAE) indique la réalisation d'enquêtes à six et à 18 mois, mais sans en fournir la preuve. Il mentionne que 60 % des étudiants bénéficient de propositions d'emploi avant même la fin de la formation, ce qui est remarquable. Selon les résultats des enquêtes à 30 mois réalisées par l'observatoire de la direction des formations (ODIF), le temps moyen d'accès au premier emploi est voisin de quatre mois, donc très faible. La poursuite immédiate d'études est rare (au maximum deux diplômés chaque année). Le taux d'insertion à 30 mois est de 100 %. Son calcul repose sur un taux de répondants aux enquêtes satisfaisant (de 50 à 88 %). Les emplois occupés sont en adéquation avec les compétences développées.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, qui est bonne. Les taux de réussite oscillent entre 85 et 100 % en M1 et entre 79 et 82 % en M2. Le nombre de redoublants est plus élevé au sein des délocalisations, mais aucune explication n'est avancée dans le dossier. Il n'est pas non plus fait mention de dispositifs de remédiation.

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec un volume horaire maqueté conséquent (989 heures), imposé pour bénéficier des dispenses du DSCG (Bulletin officiel n° 26 du 27 juin 2019), et, avec une équipe pédagogique constituée de 20 permanents, la formation bénéficie d'un taux d'encadrement faible en enseignants-chercheurs permanents. Néanmoins, un encadrement de qualité peut être mis en œuvre grâce à l'implication de nombreux intervenants non permanents (26). La soutenabilité financière de la formation est assurée par le biais des recettes générées par les contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. En effet, 70 % des heures d'enseignement sont assurées par les 20 enseignants-chercheurs permanents de l'établissement appartenant à plusieurs laboratoires de recherche. Un volume horaire raisonnable de 63 heures est consacré à des enseignements en lien avec la théorie comptable et la méthodologie de recherche, mais les maquettes fournies ne permettent pas de les identifier clairement. Ces éléments sont évalués par la production d'un mémoire académique exigeant, devant répondre à un cahier des charges national. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est bien présente, en particulier dans une formation préparant à des professions réglementées. Cependant, aucun diplômé ne s'est inscrit en doctorat sur la période étudiée.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées en fonction des compétences visées, sans pour autant avoir fait évoluer les modalités d'évaluation des compétences. L'adossement sur le diplôme national du DSCG a conduit la formation à structurer le programme en blocs de connaissances et de compétences (BCC) conformément à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) commune au DSCG et au master CCA. La formation développe des pratiques pédagogiques diversifiées et interactives (*serious games*, apprentissage par problème, pédagogie par projet). Il est cependant fait référence à des modalités classiques en matière d'évaluation laissant ouvert le chantier de l'évaluation des compétences pour finaliser l'alignement pédagogique. La formation ne permet pas à l'étudiant de se voir reconnaître les compétences développées par son engagement en dehors de la formation, en particulier par l'octroi de crédits ECTS. Le présentiel est privilégié dans les enseignements, mais un volume significatif d'heures (20 %) peut être suivi partiellement ou intégralement à distance. Aucune information précise n'est fournie à ce sujet.

La formation est ouverte à l'international, mais une marge de progression existe. L'adossement aux examens nationaux de l'expertise-comptable constitue une limite à une offre à l'international et à la mobilité sortante des étudiants (une seule mobilité sortante sur les trois années), ces derniers ne pouvant trouver d'équivalents dans les universités étrangères. Toutefois, la formation est délocalisée en Algérie et au Maroc. En outre, il est possible d'obtenir un double diplôme en comptabilité avec l'université de Laval au Québec sans que les étudiants ne se soient saisis de l'opportunité. Des dispositifs et contenus existent pour faire monter en compétences linguistiques les étudiants, mais restent incomplets. Un volume satisfaisant de 81 heures d'enseignement d'anglais réparties sur trois semestres est proposé avec en sus une préparation au Test of English for International Communication (TOEIC) et un passage gratuit de ce test, produisant des résultats honorables (un tiers des étudiants inscrits dans la formation obtiennent la certification TOEIC), ce qui est appréciable. En revanche, aucun enseignement disciplinaire n'est dispensé en langue anglaise, ce qui est regrettable.

Le dispositif d'amélioration continue est en place, même s'il est perfectible. L'évaluation de la satisfaction de l'étudiant au sujet de sa formation est portée par la composante et s'effectue six mois après la diplomation par le service qualité de l'IAE. Le nombre de répondants est faible par rapport au nombre de diplômés (33 sur 148 en 2021-2022). Le dossier ne fournit pas d'information au sujet d'une évaluation systématique des enseignements au cours de la formation. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement effectif tant dans sa composition, sa fréquence de réunion (annuelle) que dans les points discutés. Son périmètre, intégrant la L3 CCA, fait sens et vient utilement compléter les réunions pédagogiques. Mais on déplore l'absence d'analyse, en son sein, de la situation des programmes délocalisés, d'autant que le dossier nous apprend que l'un d'entre eux doit être arrêté, sans plus d'explications.

Conclusion

Points forts

- Un positionnement clair dans l'offre de formation de la composante et de l'établissement ;
- Une très grande attractivité ;
- Une formation au caractère professionnalisant marqué, notamment grâce au développement de l'alternance ;
- Une insertion professionnelle remarquable des diplômés ;
- Un adossement à la recherche de qualité.

Points faibles

- Un dispositif d'amélioration continue incomplet ;
- Une approche par compétences initiée, mais non finalisée ;
- Un manque de reconnaissance de l'engagement étudiant et une trop faible sensibilisation à l'entrepreneuriat ;
- Une ouverture à l'international insuffisamment valorisée.

Recommandations

- Compléter le dispositif d'amélioration continue en organisant une évaluation systématique des enseignements au cours de la formation dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche par les compétences en définissant des situations d'apprentissage et d'évaluation.
- Déployer la reconnaissance des compétences transversales dans la formation (entrepreneuriat, engagement étudiant) ;
- Conforter l'ouverture à l'international engagée et développer des enseignements disciplinaires en anglais.

MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO) de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Audit contrôle de gestion* et *Audit interne, contrôle, conseil*, et un parcours ouvert uniquement en M2 : *Études, recherche et conseil en finance, comptabilité et contrôle*. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte en moyenne 856 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 115 étudiants et 44 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master CGAO contribue à déployer les priorités de l'université de Lille (UL), tant d'un point de vue thématique, avec une focalisation sur les enjeux de la responsabilité sociale et environnementale (RSE), que d'un point de vue stratégique au travers de l'ancrage territorial à des fins de professionnalisation. Le taux d'insertion des diplômés est particulièrement élevé. Le programme de formation est cohérent avec les finalités affichées, bénéficiant d'un adossement à la recherche significatif. Cependant, l'attractivité de la formation est en baisse, comme en témoigne la tendance baissière des effectifs. En outre, le déploiement de l'approche par compétences (APC) n'est qu'initié et le dispositif d'amélioration continue est incomplet.

Le master CGAO s'inscrit dans les orientations et les priorités thématiques de l'université de Lille et de l'IAE, mais il ne bénéficie pas de financements structurants de l'établissement. La formation s'inscrit dans la cohérence globale de l'offre de formation de la composante en particulier et de l'UL en général. Elle décline le thème des transitions, notamment à travers les enjeux de RSE qui font l'objet de la spécialisation proposée par le parcours *Audit interne, contrôle, conseil*, (AICC). Ce positionnement s'accompagne d'un fort ancrage territorial qui se concrétise par des partenariats formalisés avec l'association des directeurs financiers et de contrôle de gestion (DFCG Hauts-de-France) et l'Institut français de l'audit et du contrôle internes (IFACI). Cet ancrage bénéficie ainsi à la professionnalisation des étudiants conformément à la stratégie de l'UL.

Le processus de professionnalisation des étudiants structure efficacement la formation comme en témoigne la bonne insertion professionnelle des diplômés. L'ancrage professionnel du master CGAO repose notamment sur les interventions des 23 professionnels, tant au travers des 265 heures étudiant d'enseignement que de leur apport en tant que maîtres d'apprentissage aux soutenances des étudiants apprentis. La formation, ouverte en formation initiale et continue, propose la possibilité d'un cursus en alternance. En 2023, la promotion est composée de 90 contrats d'apprentissage et 12 contrats de professionnalisation. Aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est relevée au cours des trois années considérées par l'évaluation. La répartition des enseignements entre intervenants académiques et professionnels est non seulement pertinente mais également cohérente avec les finalités de la formation. Chacun des parcours ambitionne de doter les étudiants des compétences techniques nécessaires pour analyser et interpréter les données comptables et financières dans divers secteurs d'activité, tels que la finance, l'industrie, la santé et les services. Les métiers visés par ce programme incluent des postes de cadre financier, de contrôleur de gestion, d'auditeur interne, de consultant en systèmes d'information, de gestionnaire de trésorerie. L'insertion professionnelle des diplômés valide le projet de formation par la nature des emplois occupés et par le taux d'insertion constaté. Pour les deux parcours, les taux d'insertion atteignent plus de 88 % d'après l'enquête de 2020. Les emplois trouvés sont principalement situés dans la région des Hauts-de-France et la Métropole européenne de Lille.

La formation à et par la recherche occupe une place significative dans la mention CGAO. Dans les deux parcours du M2, un cours de méthodologie du mémoire est proposé aux étudiants qui s'ajoute aux conférences académiques proposées sur des thématiques d'actualité. Les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage de deux mois en laboratoire. Les mémoires de recherche, obligatoires, sont suivis par des enseignants-chercheurs intervenant dans le master. 100 heures de formation à et par la recherche (séminaires et cours de méthodologie) sont dispensées. 15 enseignants-chercheurs (appartenant aux sections 01, 02 et 06 du Conseil national des universités, CNU) assurent 600 h de cours sur les 856 h de la maquette. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie s'insère dans le cadre d'un séminaire à la méthodologie de la recherche. Néanmoins, il n'existe pas de dispositif de formation dédié spécifiquement à cette sensibilisation. Des formations à l'utilisation des ressources numériques et bibliographiques sont organisées chaque début d'année. De même, les étudiants ont accès, via leur environnement numérique de travail (ENT) à toutes les ressources électroniques de l'université.

Les démarches pédagogiques sont cohérentes avec les objectifs de formation. Tous les parcours intègrent des enseignements combinant des séances en présentiel et d'autres en distanciel (cours numérisés – 25 % du volume horaire total maximum). De même, les formations en apprentissage proposent des pédagogies adaptées (classe inversée, pédagogie par projets, etc.). Ces ressources numériques innovantes ont été initiées par les enseignants du master. Il s'agit d'une initiative qui n'a bénéficié d'aucun appui financier des projets structurants de l'établissement. Cependant, le diplôme bénéficie des équipements pédagogiques de l'IAE et des outils numériques proposés par l'université de Lille.

Le déploiement de l'approche par compétences demeure discret, mais il est conforme à la démarche initiée par l'établissement. La formation est organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui constituent des ensembles cohérents d'unités d'enseignement (UE). Chaque BCC vise bien une compétence attendue, pouvant être acquise de manière progressive par les étudiants. En complément de leurs évaluations, les différents parcours de la mention CGAO proposent aux étudiants des certifications comme la certification en anglais Test of English for International Communication (TOEIC). Des crédits ECTS sont dédiés à l'évaluation professionnelle par les entreprises qui accueillent les étudiants en alternance. Dans le cadre de l'UE *Projet de l'étudiant*, chaque apprenant qui le souhaite peut valoriser, à hauteur de 3 crédits ECTS chaque semestre, des compétences complémentaires. Les thématiques sont variées (préparation à la culture générale, entraînement à l'oral professionnel, clinique juridique, etc.). On notera que la certification PIX et le e-portfolio ne sont pas mis en place.

L'équipe pédagogique conduit un suivi précis de la trajectoire de ses étudiants, qui révèle une inégale attractivité des différents parcours. La mention connaît une évolution contrastée de ses effectifs marquée par une diminution des candidatures des néo-entrants (646 à 440 étudiants sur la période 2021-2023). 80 % des 105 inscrits en 2023 sont issus de la troisième année de licence (L3) *Comptabilité contrôle et audit* (CCA) et *Contrôle de gestion* (CG) de l'université de Lille. Au niveau des parcours, le nombre d'inscrits diminue de 50 % sur la période, principalement sur le parcours *Audit contrôle de gestion*. Une stabilité des contrats d'apprentissage est constatée sur la période. Pour les contrats de professionnalisation, une forte diminution peut être observée : leur nombre est passé de 36 à 12 sur la période 2021-2023. Les taux de réussite élevés à ces diplômes de master résultent de modalités d'évaluation fondée sur un contrôle continu sur les deux années du master.

L'ouverture internationale demeure insuffisante malgré une forte présence de l'enseignement de l'anglais dans la formation. L'anglais est enseigné dans tous les parcours en M1. Le volume horaire est de 20 h, et le passage du TOEIC est proposé aux étudiants. En M2, certains parcours de la mention proposent deux à trois enseignements professionnels en langue anglaise (pour un volume horaire de 80 h). Toutefois, aucune mobilité entrante et sortante n'est relevée au cours des trois années considérées par cette évaluation.

Le dispositif d'amélioration continue de la formation demeure incomplet. Un conseil de perfectionnement, dont la composition répond aux attentes réglementaires, exprime régulièrement des demandes de modification de maquette ou des modalités de contrôle des connaissances et des compétences qui sont à l'origine d'évolutions concrètes. Les comptes rendus des séances sont présentés en conseil de composante. Toutefois, il n'existe pas de dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation efficace et structurante appuyée par l'ouverture à l'alternance et la politique partenariale de la formation ;
- Une insertion professionnelle de qualité ;
- Un adossement à la recherche solide.

Points faibles

- Une attractivité inégale entre les parcours ;
- Une démarche d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants inexistante ;
- Une internationalisation très limitée.

Recommandations

- Assurer une égale attractivité des parcours par une analyse fine de la diminution de nombre de candidatures.
- Mettre en œuvre une démarche systématisée d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Renforcer l'ouverture à l'international par la diversification des modalités d'internationalisation de la formation.

MASTER DROIT DE LA SANTÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Droit de la santé* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Droit de la santé* et deux parcours de deuxième année (M2) : *Droit de la santé en milieu de travail*, et *Droit et politiques de santé*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte en moyenne 755 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 71 étudiants et 25 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Droit de la santé* de l'Université de Lille est en cohérence avec l'offre de formation de l'établissement. La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Les besoins du territoire comme les éléments de professionnalisation sont bien intégrés. L'organisation pédagogique de la formation révèle que les contenus et les dispositifs de la formation sont de plus en plus adaptés aux publics de l'alternance et de la formation continue. À l'inverse, la formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre pleinement ses objectifs. Le processus d'évaluation interne présente des aspects positifs, notamment grâce au conseil de perfectionnement. Le suivi et l'analyse de l'attractivité et de la réussite des étudiants sont insuffisants.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. La pluridisciplinarité est mise en œuvre par des enseignements de droit, science politique, santé et économie. La plupart des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs titulaires et des professionnels du secteur sanitaire et médico-social. Sept enseignants-chercheurs assurent ainsi 324 heures de formation (35 % du total). Des séminaires d'initiation à la recherche et de formation à la recherche visent à initier les apprenants aux outils de la recherche et à l'intégrité scientifique pour un volume horaire de 40 h. Le master *Droit de la santé* est adossé à l'axe transversal « Santé, vulnérabilités et biomédecine » du Centre de recherche Droits et perspectives du droit. Les étudiants ont la possibilité de rédiger un mémoire de recherche en deuxième année encadré par un enseignant-chercheur titulaire de l'habilitation à diriger des recherches (HDR).

Elle prend en compte les besoins du territoire et elle intègre véritablement des éléments de professionnalisation.

Le master a une place cohérente dans l'offre de formation en proposant une formation professionnalisante répondant aux besoins du territoire en matière d'appui aux acteurs de santé et aux acteurs médico-sociaux ainsi qu'aux services de l'État et des collectivités territoriales dans le secteur sanitaire. Des partenariats existent avec les acteurs de santé et le secteur médico-social de la région, une convention a été passée avec l'Agence régionale de santé (ARS) des Hauts-de-France. Un réseau des anciens du master *Droit de la santé* a été constitué ; il offre des stages et des possibilités d'apprentissage. 16 professionnels interviennent dans la formation à hauteur de 607 heures de formation (soit 65 % des enseignements) assurées par des professionnels spécialistes des ressources humaines, conduite de projet, gestion des établissements sociaux et médico-sociaux (directeur d'hôpital, directeur d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, inspecteur de l'action sanitaire et sociale, avocat, directeur des ressources humaines). L'apprentissage a été ouvert en 2022 pour le parcours *Droit et politiques de santé* (14 apprentis sur 27 inscrits lors de la dernière année de référence). 10 semaines de stage obligatoire sont prévues dans le cursus pour 12 crédits ECTS.

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les blocs de connaissances et de compétences (BCC) de la formation ont été construits sur la base de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 38 194. Les responsables indiquent que la maquette reprend les quatre BCC : BCC1 (« Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés, développer son expertise dans l'ensemble des champs du droit de la santé ») ; BCC2 (« Communication spécialisée pour le transfert de connaissances en droit de la santé ») ; BCC 3 (« Appui à la transformation en contexte professionnel

dans les établissements de santé et les établissements sociaux et médico-sociaux ») ; BCC4 (« Développer son autonomie »). On note une adéquation entre les finalités de la formation et les méthodes et pratiques pédagogiques, la cohérence pédagogique est indéniable.

En revanche, la formation ne dispose pas de l'ensemble des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre pleinement ses objectifs. Huit enseignants-chercheurs permanents interviennent dans la formation et un vivier de 17 enseignants non permanents est mentionné ; aucun professeur n'est invité. Le nombre d'enseignants permanents spécialisés en droit de la santé devrait être consolidé afin de permettre de couvrir tous les besoins en enseignements spécialisés de la formation. Pour autant, il n'est pas possible de quantifier les besoins non couverts au regard des éléments fournis dans le dossier d'autoévaluation de la formation (DAE).

Par ailleurs, la formation suit peu la trajectoire de ses étudiants et leur insertion professionnelle, tout comme leur poursuite d'études, au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En 2022-2023, 39 étudiants sur 39 ont validé tous les crédits ECTS en M1 (100 %) ; 31 sur 32 en M2 (94 %). La forte sélection à l'entrée du master explique ces résultats. Les pourcentages de réponse à l'enquête d'insertion sont élevés (80 %). Les résultats des enquêtes montrent un bon taux d'insertion professionnelle à l'issue du master ; aucun étudiant n'est sans emploi 30 mois après la fin des études, sans que soient précisés les emplois occupés ou les chiffres d'insertion professionnelle. Sur ce point, les éléments transmis par les responsables de la formation sont imprécis.

La formation a défini un processus d'évaluation interne insuffisant pour la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il n'y a pas eu d'évaluation des formations à l'échelle de l'établissement depuis 2019-2020. Une question de recherche a été proposée en 2023, mais elle n'a pas été mobilisée. L'évaluation des enseignements relève de l'initiative des enseignants. Le conseil de perfectionnement, qui réunit enseignants, personnels administratifs, étudiants et professionnels, fait part des demandes de modification de maquette ou de modalités de contrôle des connaissances. Il fait l'objet d'un compte rendu qui est, depuis 2022-2023, présenté en conseil de composante. Une synthèse est également présentée en Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Une professionnalisation avérée en adéquation avec les besoins du territoire.

Points faibles

- Des moyens humains spécialisés en droit de la santé insuffisants ;
- Une analyse insuffisante de la trajectoire des étudiants et des diplômés ;
- Un dispositif non formalisé d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Renforcer les moyens humains spécialisés en droit de la santé.
- Améliorer l'analyse de la trajectoire des étudiants et des diplômés, par la réalisation d'enquêtes formalisées de suivi.
- Mettre en œuvre une évaluation systématique de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Contract management et recouvrement de créances (CMRC)* et *Droit de la distribution*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte en moyenne 909 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 73 étudiants et 50 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Droit de l'entreprise* renforce l'offre de formation de l'établissement en s'inscrivant dans sa stratégie de professionnalisation des étudiants. Il présente un très bon taux de réussite. Il s'est engagé dans une démarche active d'approche par compétences (APC). En revanche, le nombre de permanents pourrait être plus étoffé pour permettre à la formation d'atteindre pleinement ses objectifs. En outre, si le master est assez attractif, il doit redoubler d'efforts pour atteindre sa capacité d'accueil. Enfin, le processus d'amélioration continue n'est que partiellement mis en place.

Le master *Droit de l'entreprise* est en assez bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement.

À titre liminaire, il est observé que, peu avant la précédente accréditation, le regroupement de différents parcours sous la mention *Droit privé* avait été privilégié. Un changement de stratégie – sur lequel le dossier ne fournit pas d'explications – a rapidement conduit à redistribuer certains parcours pour créer de nouvelles mentions dont la mention *Droit de l'entreprise*, qui propose également un parcours détaché de la mention *Droit des affaires* telle qu'elle existait lors de la précédente accréditation. La formation est complémentaire des autres masters en droit, particulièrement la mention *Droit des affaires*, même si un éventuel rattachement du parcours *Juriste d'entreprise et management juridique des entreprises* de cette dernière mention au master *Droit de l'entreprise* pourrait être pertinemment étudié. La formation a, par ailleurs, noué un partenariat avec l'Institut d'administration des entreprises (IAE) permettant aux étudiants du parcours CMRC d'obtenir un double-diplôme master *Droit de l'entreprise* – master *Droit-Finance*. La formation développe également une certaine pluridisciplinarité et interdisciplinarité propre au milieu des entreprises. Les enjeux du développement durable sont abordés dans le cadre de certains enseignements en première année de master (M1) comme en seconde année (M2), mais de façon encore limitée. Enfin, le master *Droit de l'entreprise* facilite la professionnalisation des étudiants de la licence *Droit*. Il répond aux enjeux du territoire, lequel comprend de nombreuses entreprises, notamment dans le secteur de la distribution.

Le master *Droit de l'entreprise* entretient des liens importants avec le monde socio-économique et intègre des éléments forts de professionnalisation.

Le master propose en alternance sur les deux années une formation qui répond aux attentes du secteur de la distribution, très développé dans la région Hauts-de-France et, plus généralement, aux attentes des entreprises gérant des contrats avec risque de défaut de paiement ainsi que des professionnels en lien avec ces entreprises. Les nombreux professionnels intervenant dans la formation (30 professionnels assurant 360 h de cours sur 909 h) sont sollicités dès le M1 pour des enseignements, des séminaires techniques sur des aspects très pratiques et/ou très professionnels, des manifestations scientifiques et des ateliers de rédaction ou de négociation de contrats. Ils interviennent dans les conseils de perfectionnement et assurent des suivis d'apprentis. Des entreprises partenaires sont également sollicitées pour proposer des contrats d'apprentissage. Le nombre d'étudiants suivant la formation en apprentissage s'est fortement développé, passant de 24 sur l'année 2020-2021 à 64 sur l'année 2022-2023. Le dossier indique par ailleurs que le master est ouvert à la formation continue (FC) sans plus de précisions. Le caractère récent de la mention ne permet pas encore de mesurer les résultats de sa politique en matière d'insertion professionnelle des diplômés, mais les enquêtes menées sur les parcours similaires avant la création de la mention tendaient néanmoins déjà à montrer une bonne insertion professionnelle des diplômés alors en formation initiale.

Le master Droit de l'entreprise bénéficie d'un très bon taux de réussite. Si les chiffres ne permettent pas de déterminer de manière fiable le taux de réussite en M1, ils indiquent des taux proches de 100 % en M2 (un échec en trois ans). L'échec évoqué en M1 est attribué à l'adaptation nécessaire aux exigences du master pour les étudiants provenant de licences professionnelles. La réussite *in fine* du master en deux ans est, quant à elle, attribuée à l'excellence des étudiants retenus et à la rigueur dans le travail que demande l'apprentissage.

Le master Droit de l'entreprise présente une bonne cohérence pédagogique, notamment au regard de l'approche par compétences (APC). La maquette est organisée en différents blocs de connaissances et de compétences (BCC) faisant apparaître une progression dans les compétences et une approche pratique professionnalisante transversale notamment avec des modules dédiés (agir dans l'environnement professionnel, s'ouvrir au monde professionnel, se confronter au milieu professionnel, construire et valoriser son projet professionnel et personnel). Cette approche, qui s'appuie sur diverses mises en situation professionnelle, pourrait néanmoins être mieux affichée dans la maquette pour faire ressortir l'articulation entre les ressources mobilisées et les situations professionnelles évaluées (sur le modèle de l'unité d'enseignement (UE) 3.2 du parcours *Droit de la distribution* : « Concevoir et organiser une manifestation scientifique à visée professionnelle »).

Le master Droit de l'entreprise dispose d'un adossement modeste, mais suffisant, à la recherche. Outre les séminaires dispensés par les enseignants-chercheurs (EC) de l'équipe de recherche René Démogue en droit des contrats, les étudiants sont sensibilisés à la recherche, en M1, par la rédaction d'articles de fond et, en M2, par le mémoire de recherche imposé et dirigé par des EC (18, tous juristes, appartenant essentiellement à la section 01 du Conseil national des universités (CNU), assurant en outre 531 h de cours sur 909 h). Plusieurs des vacataires intervenants sont également docteurs. Les étudiants sont, par ailleurs, associés à l'organisation de colloques dans les deux parcours et ceux du parcours *Droit de la distribution* organisent eux-mêmes une demi-journée d'études. Le master peut ainsi permettre la poursuite en doctorat, même si ce n'est pas sa vocation première.

Le master Droit de l'entreprise ne contribue que peu à l'ouverture internationale de l'établissement. La formation prépare essentiellement à des débouchés internes, d'où l'absence de stratégie internationale, même si le dossier évoque une mobilité entrante (sans pour autant communiquer de chiffres). La mobilité sortante est rendue difficile en raison de la formule de l'alternance. Les étudiants bénéficient également du fait que leurs travaux sont supervisés par des membres du laboratoire international associé « 3 L » (Belgique). Par ailleurs, le volume d'heures de cours d'anglais, langue obligatoire, est satisfaisant en M1 (36 h de travaux dirigés, TD), et l'on note la présence d'enseignements dispensés en anglais en M2 (12 h TD).

Le master Droit de l'entreprise ne dispose pas encore de tous les moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre pleinement ses objectifs. Les chiffres fournis dans le dossier d'autoévaluation ne permettent pas un calcul précis, mais il en ressort que le taux d'encadrement est plus faible que dans d'autres masters juridiques de l'université (17 permanents et 33 non permanents sur 50 intervenants). Le manque d'EC spécialisés en droit des affaires et droit de l'entreprise est du reste souligné, même s'il est précisé que des recrutements ont été réalisés par le passé. Le volume horaire à assurer pour chaque permanent est important car il y a peu de mutualisations (60 h mutualisées en M2 parcours *Droit de la distribution*) en raison des contraintes de l'apprentissage, même si le M1 est presque totalement mutualisé entre les deux parcours.

Le master Droit de l'entreprise, s'il est attractif, rencontre des difficultés pour atteindre sa capacité d'accueil. Le M1 est attractif même si l'absence de données sur l'origine des étudiants ne permet pas d'apprécier l'étendue de son rayonnement. On regrettera également l'absence de chiffres exacts concernant les admis, ce qui ne permet pas de mesurer le taux de pression et donc la gestion des flux par la formation. Néanmoins, il est possible d'avoir une estimation de l'attractivité de la formation en relevant que le ratio nombre de candidats/nombre de places est d'environ 12 candidats pour une place sur les deux dernières promotions. On observe toutefois une différence entre la capacité d'accueil et le nombre d'inscrits déclarés. Or, le dossier indique par ailleurs que le master effectue des démarches spécifiques envers les entreprises partenaires non seulement pour trouver des contrats, mais également pour s'assurer d'une bonne adéquation entre les profils des étudiants et les offres afin d'éviter les désistements estivaux.

Le master Droit de l'entreprise s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, mais il n'a pas mis en place d'évaluation interne des enseignements. Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, de personnels administratifs, d'étudiants et de professionnels se réunit annuellement et formule des propositions concernant essentiellement les modalités de l'alternance, les maquettes ou le contrôle des connaissances. Néanmoins, la formation ne prévoit pas d'évaluation des enseignements par les étudiants alors même que l'université propose un appui aux enseignants qui souhaiteraient s'inscrire dans une telle démarche.

Conclusion

Points forts

- Une contribution significative à la professionnalisation des étudiants de licence *Droit* ;
- Un taux de réussite élevé ;
- Une bonne cohérence pédagogique.

Points faibles

- Une cohérence perfectible de l'offre de formation en relation avec le master *Droit des affaires* ;
- Un taux d'encadrement relativement faible ;
- Une adéquation partielle du recrutement aux offres d'alternance proposées ;
- Une absence d'évaluation des enseignements.

Recommandations

- Interroger la cohérence de l'offre de formation au regard du rattachement du parcours *Juriste d'entreprise et management juridique des entreprises* au master *Droit des affaires*.
- Renforcer le taux d'encadrement en enseignants, permanents ou associés, spécialisés en droit des affaires.
- Poursuivre les efforts entrepris pour sécuriser le recrutement des étudiants par une meilleure adéquation aux offres d'alternance proposées.
- Mettre en œuvre une évaluation systématique des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Droit des affaires* de l'université de Lille est une formation comprenant six parcours : *Droit de la propriété industrielle (PI)*, *Droit des assurances (Assurances)*, *Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise (Sociétés)*, *Droit du sport (Sport)*, *Droit fiscal des affaires (Fiscal)*, et *Juriste d'entreprise et management juridique des entreprises (JE)*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte en moyenne 950 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 203 étudiants et 139 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Droit des affaires* s'inscrit naturellement dans l'offre de formation de l'établissement, spécialement dans sa stratégie de professionnalisation des étudiants. Il présente un très bon taux de réussite. Il s'est engagé dans une démarche active d'approche par compétences (APC). En revanche, la formation ne dispose pas de tous les moyens nécessaires pour atteindre pleinement ses objectifs. En outre, si le master est attractif, voire très attractif, dans la plupart de ses parcours, il doit s'efforcer d'améliorer son recrutement afin d'atteindre systématiquement sa capacité d'accueil dans chacun des parcours. Enfin, le processus d'amélioration continue n'est que partiellement mis en œuvre.

Le master *Droit des affaires* est en assez bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement.

Le master *Droit des affaires* facilite la professionnalisation des étudiants et s'inscrit dans le prolongement des enseignements de la licence *Droit*. Il répond aux enjeux du territoire en proposant des spécialisations correspondant aux besoins socio-économiques des acteurs du monde des affaires. Il contribue, en outre, au phénomène d'ascenseur social en permettant aux étudiants de poursuivre leurs études tout en ayant des revenus par le biais de l'apprentissage. La formation est complémentaire des autres masters, qu'il s'agisse de masters en droit (*Droit notarial*, *Droit privé*, *Droit du numérique*, *Droit international* et *Droit européen* et *Droit pénal et sciences criminelles*) ou d'autres spécialités (*Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* notamment, pour le parcours *Sport*). Le maintien du parcours *JE* dans le master *Droit des affaires* plutôt que son rattachement à la mention *Droit de l'entreprise*, créée depuis la précédente accréditation, peut toutefois être interrogé. La formation développe par ailleurs une certaine pluridisciplinarité et une interdisciplinarité ponctuelle. Les enjeux de développement durable sont abordés dans le cadre d'enseignements plus larges en fonction des parcours mais de façon encore limitée.

Le master *Droit des affaires* entretient des liens importants avec le monde socio-économique et intègre des éléments forts de professionnalisation.

Le master propose un parcours – *JE* – en apprentissage sur deux ans et cinq autres parcours en formation initiale au premier semestre puis en alternance (deux ou trois jours de cours par semaine selon les années) sur les autres semestres. Une réflexion est engagée pour généraliser le principe de l'alternance, prioritairement en apprentissage, sur l'ensemble des semestres. Sur la période analysée, les étudiants relèvent très majoritairement de l'apprentissage (entre 62 % et 77,5 % d'apprentis selon les promotions éligibles). La préparation à la professionnalisation passe, en outre, par diverses activités pédagogiques visant à l'insertion professionnelle (ateliers *curriculum vitae* et lettres de motivation, stratégie de recherche de stage, simulations d'entretien de recrutement, conférences métiers, bilans de compétence) dans l'ensemble des parcours. Les nombreux professionnels intervenants dans la formation (105 professionnels assurant 487 h de cours sur 950 h) sont sollicités dès le M1 pour des enseignements comme pour d'autres activités pédagogiques, et certaines activités sont co-construites avec eux (ex. : chantiers-entreprise). Ils interviennent dans les conseils de perfectionnement et assurent des suivis d'apprentis. Les liens avec le monde socio-économique passent aussi par un fort réseautage s'appuyant notamment sur les *alumni*. Enfin, le master est ouvert à la formation continue (FC) (un à trois étudiants par promotion), mais sans aménagement spécial dans la mesure où il ne s'agit pas du public visé. Le développement de l'alternance et des dispositifs mis en place ne permet pas encore de mesurer

les résultats de cette politique en matière d'insertion professionnelle, mais les enquêtes menées antérieurement sur les parcours similaires tendaient à montrer une bonne insertion professionnelle des diplômés.

Le master Droit des affaires bénéficie d'un très bon taux de réussite. Si les données fournies ne permettent pas de déterminer de manière fiable le taux de réussite en M1, elles indiquent des taux similaires pour l'ensemble des parcours, et proches de 100 % en M2 (entre trois et cinq échecs par promotion). Les échecs ponctuels sont attribués à des difficultés personnelles ou d'adaptation. La réussite *in fine* du master en deux ans est, quant à elle, attribuée à la sélection opérée à l'entrée et au suivi individuel rendu possible en raison des effectifs réduits.

Le master Droit des affaires présente une bonne cohérence pédagogique, notamment au regard de la mise en œuvre de l'approche par compétences (APC), particulièrement dans cinq de ses six parcours. Les maquettes (à l'exception du parcours *JE*) sont organisées autour de six blocs de connaissances et de compétences (BCC) identiques, en lien avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondante. Les BCC ont été conçus pour permettre aux étudiants d'acquérir progressivement les compétences attendues pour les métiers préparés par les parcours et font apparaître une approche pratique professionnalisante transversale. Chaque compétence est plus ou moins développée selon les parcours, conformément au principe de l'APC. Les différentes activités de mises en situation évoquées dans le dossier pourraient néanmoins être mieux affichées dans la maquette pour faire ressortir l'articulation et la correspondance entre les ressources mobilisées, les situations professionnelles et les compétences évaluées. En outre, les étudiants sont accompagnés pour la valorisation de leurs compétences par des professionnels des ressources humaines dans une démarche proche de celle du portfolio.

Le master Droit des affaires ne contribue que peu à l'ouverture internationale de l'établissement. En particulier, la formation ne développe pas de stratégie internationale. L'environnement international est pris en compte de manière très variable selon les parcours, à travers des cours d'anglais juridique en M1 (36 h de travaux dirigés, TD) et, selon les parcours, de 12 h à 20 h en M2. Des cours sont également dispensés en langue anglaise (36 h de TD en M1 et jusqu'à 55 h en M2, selon les parcours), sauf dans les parcours *Assurances*, *Sociétés* et *JE*. La préparation et le passage du Test Of English for International Communication (TOEIC) sont également proposés (parcours *Sport* et *PI*) ainsi que la possibilité de faire des stages à l'étranger.

Le master Droit des affaires dispose d'un adossement modeste, voire très modeste, à la recherche. Si la volonté du master est de favoriser la recherche pour améliorer les compétences professionnelles, la formation à la recherche reste très variable selon les parcours (de quasi nulle dans le parcours *JE* à 26 h dans le parcours *Sport*) et ne se traduit quasiment jamais par une poursuite d'études en doctorat. Si la visée très professionnalisante peut expliquer les choix effectués, l'intention d'étendre aux autres parcours l'initiation à la recherche dès le M1, qui existe en parcours *Sport*, doit donc être approuvée et mériterait d'englober le parcours *JE*.

Le master Droit des affaires ne dispose pas de tous les moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre pleinement ses objectifs. Les chiffres fournis dans le dossier d'autoévaluation ne permettent pas un calcul précis, mais il en ressort que le taux d'encadrement est plus faible que dans d'autres masters juridiques de l'université (31 permanents et 108 non permanents sur 139 intervenants). Si la volonté de faire intervenir un grand nombre de professionnels est avancée, le dossier souligne aussi le « déficit important de postes d'enseignants-chercheurs titulaires de la composante ». Il est également fait état de la difficulté de trouver des intervenants pour certains enseignements spécialisés. Le master a également dû procéder au recrutement de personnels administratifs sur fonds propres de l'apprentissage. Par ailleurs, la formation regrette le manque de lisibilité du cadrage financier pour les formations en apprentissage. Elle déplore également la lourdeur découlant de l'organisation du pilotage qui conduit à renoncer à certaines modifications (un simple changement d'intitulé suppose le vote de trois instances). Il est à noter enfin certaines différences dans les volumes horaires par étudiant en fonction des parcours (hors le cas du parcours *JE* qui est totalement en apprentissage, le volume horaire sur le cycle varie entre 874 h pour le parcours *Sociétés* et 1 008 h pour le parcours *Assurances*).

Le master Droit des affaires, s'il est attractif, a des difficultés à atteindre sa capacité d'accueil dans chaque parcours. La formation est attractive sur l'ensemble du territoire local comme national (il est indiqué qu'environ la moitié des étudiants a obtenu sa licence en dehors de la région), ce qui est sans doute le résultat des démarches proactives importantes de la part du master qui recrute sur fonds propres, chaque année, un apprenti en communication/événementiel pour assurer sa promotion. Si l'on regrette l'absence de chiffres concernant les admis, ce qui ne permet pas de mesurer le taux de pression et donc la gestion des flux par la formation (et encore moins par les différents parcours), on constate néanmoins que le ratio nombre de candidats/nombre de places a fortement augmenté sur les deux dernières promotions et varie entre 18 candidats pour une place dans la parcours *Assurances* et près de 58 dans la parcours *Sociétés* pour la dernière promotion (moyenne : 39,5). On observe toutefois une différence récurrente entre la capacité d'accueil et le nombre d'inscrits déclarés sur chacun des parcours. Il est d'ailleurs observé que ces capacités d'accueil ont été revues à la baisse pour la dernière année évaluée (106 places au lieu de 115) permettant à la formation d'atteindre sa capacité globale sans pour autant que chaque parcours ait atteint sa capacité d'accueil (notamment dans les parcours *Sport* et *Fiscal*).

Le master *Droit des affaires* s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, mais il n'a pas mis en place d'évaluation de la satisfaction et du suivi des étudiants. Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, de personnels administratifs, d'étudiants et de professionnels se réunit annuellement, pour la mention ainsi que pour certains parcours, et formule des propositions concernant l'évolution de l'organisation de la formation, les contenus pédagogiques, les modalités d'évaluation ainsi que les équipes pédagogiques. La formation regrette que le suivi de la satisfaction des étudiants (comme celui des taux d'insertion) ait été transféré aux composantes et aux formations, lesquelles ne disposent pas des moyens humains et techniques suffisants pour le mener. Elle souhaite que l'Observatoire de la direction de la formation (ODIF) prenne de nouveau en charge ces évaluations. À défaut, elle envisage des questionnaires anonymes pour compléter les échanges réguliers avec les délégués.

Conclusion

Points forts

- Une contribution significative à la professionnalisation des étudiants de licence *Droit* ;
- Un fort taux de réussite ;
- Une bonne cohérence pédagogique.

Points faibles

- Une cohérence perfectible de l'offre de formation en relation avec le master *Droit de l'entreprise* ;
- Un taux d'encadrement insuffisant ;
- Un recrutement des étudiants, en deçà des capacités d'accueil, perfectible ;
- Une absence d'évaluation systématique des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Interroger la cohérence de l'offre de formation au regard du rattachement du parcours *Juriste d'entreprise et management juridique des entreprises* au master *Droit des affaires* plutôt qu'au master *Droit de l'entreprise*.
- Renforcer le taux d'encadrement en enseignants-chercheurs spécialisés.
- Améliorer la qualité du recrutement par l'analyse des écarts entre le nombre d'inscrits et la capacité d'accueil.
- Mettre en œuvre une évaluation systématique des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER DROIT DU NUMÉRIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Droit du numérique* de l'université de Lille est une formation comprenant un parcours : *Droit du cyberspace : technologies et innovation numérique* et délivre également un double diplôme *Droit du cyberspace - biodroit* en deuxième année (M2). La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte 834 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 44 étudiants et 31 enseignants permanents et non permanents.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire en matière de données et d'analyses dans plusieurs thématiques et ne permet pas de procéder à une évaluation de celles-ci ni à une évaluation complète de la formation.

Analyse globale

Le master *Droit du numérique* s'inscrit naturellement dans l'offre de formation de l'établissement, notamment dans sa stratégie de professionnalisation des étudiants. Il présente un bon adossement à la recherche. Il est attractif et son taux de réussite est bon. Néanmoins, la cohérence pédagogique de la formation soulève des interrogations fortes, et la formation ne dispose pas encore de tous les moyens nécessaires pour atteindre pleinement ses objectifs. Enfin, le processus d'amélioration continue n'est que partiellement mis en place.

Le master *Droit du numérique* est en assez bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement.

Le master *Droit du numérique* est complémentaire des autres masters juridiques avec lesquels il procède à de nombreuses mutualisations, sans que celles-ci ne soient pour autant précisées. Le domaine du master s'inscrit, par ailleurs, dans certains projets importants de l'université (Isite, NeurotechUE). La formation développe une pluridisciplinarité et une interdisciplinarité assez fortes et propres au caractère transversal des questions numériques, avec de nombreux enseignements non juridiques (communication, sociologie, médias électroniques, informatique). Les enjeux de développement durable sont abordés sous l'angle de l'impact environnemental du numérique, mais de façon encore limitée et sans cours dédié. En outre, le master tend à faciliter la professionnalisation des étudiants en proposant une formation en apprentissage en M2 dans un domaine demandé notamment par les étudiants de licence *Droit*.

Le master *Droit du numérique* entretient des liens qualifiés d'importants avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Le dossier d'autoévaluation (DAE) évoque des liens noués à l'occasion de la professionnalisation de la formation et des échanges réguliers avec les professionnels partenaires de la mention sans développer les traductions concrètes de ces liens. Il est néanmoins indiqué que les professionnels interviennent en première année de master (M1) et en M2 (21 professionnels pour 430 h de cours sur 834 h) et assurent des suivis d'apprentis. La professionnalisation résulte essentiellement de l'ouverture de la formation, en M2, aux contrats de professionnalisation (13 contrats sur 28 étudiants en 2021-2022) puis à l'apprentissage (14 apprentis sur 20 étudiants en 2022-2023). L'apprentissage, dont les modalités ne sont pas précisées, peut être remplacé par un stage de huit semaines minimum. Un stage facultatif est également prévu en M1, mais il n'est que de deux semaines, alors même que la précédente accréditation avait considéré qu'un stage d'un mois n'était pas suffisant. Aucune donnée précise n'est communiquée concernant les crédits ECTS accordés à ces stages. Le master est également ouvert à la formation continue (FC), mais celle-ci est peu demandée (au mieux, un étudiant par promotion). Le caractère récent du développement de l'alternance et des dispositifs mis en place ne permet pas encore de mesurer les résultats de cette politique en matière d'insertion professionnelle, mais les enquêtes menées sur les parcours similaires de la mention telle qu'elle existait

depuis 2015 tendaient à montrer que les diplômés avaient plutôt opté pour l'insertion sans poursuite d'études. Le DAE précise qu'un suivi informel montre un taux d'insertion en progrès depuis la mise en place de l'apprentissage.

Le master Droit du numérique dispose d'un assez bon adossement à la recherche. Cet adossement est lié à l'existence d'une équipe de recherche en droit du numérique au sein du Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS) et à l'intervention de 10 enseignants-chercheurs (EC) dans la formation (principalement dans les sections 01 et 02 du Conseil national des universités (CNU) – mais également dans des disciplines non juridiques – et assurant 400 h de cours sur 834 h). Les étudiants peuvent être accueillis en stage court au sein du laboratoire. Ils ont aussi accès à la bibliothèque de recherche qui possède un fonds dédié au numérique. Le mémoire de recherche est obligatoire en M2 (encadrement de 10 h). Les étudiants ont, en outre, la charge intégrale de l'organisation d'une journée d'étude (encadrement de 25 h). Aucune information n'est toutefois communiquée sur d'éventuelles poursuites d'études en doctorat.

Le master Droit du numérique est attractif et bénéficie d'un bon taux de réussite. La formation est attractive au-delà de l'université de Lille puisqu'il est précisé que les deux tiers des inscrits proviennent d'une autre université. L'absence de chiffres précis concernant les admis ne permet pas de mesurer le taux de pression et donc la gestion des flux par la formation. Néanmoins, il est possible d'estimer l'attractivité du master en relevant que le ratio nombre de candidats/nombre de places est d'une trentaine de candidats pour une place pour les deux dernières promotions. Concernant les taux de réussite, si les calculs précis sont difficiles en l'absence d'informations sur les flux entrants directement en M2, les chiffres détaillés indiquent des taux allant de 82 % à 100 % de réussite en M1 et de 85 % à 93 % en M2. Ces taux sont attribués à la forte sélection en M1 et à des modalités d'apprentissage et d'évaluation adaptées (notamment le contrôle continu en M2).

Le master Droit du numérique contribue à l'ouverture internationale de l'établissement. La formation propose un double diplôme de M2, *Droit du cyberspace - biodroit*, en partenariat avec l'université de Murcie (Espagne) sur lequel aucun détail n'est toutefois donné dans le dossier en dehors de la maquette. Le dossier évoque par ailleurs des candidatures via « Campus France » sans pour autant donner de chiffres concernant la mobilité entrante (aucun étudiant international en 2022-2023, trois au maximum sur les autres années). La mobilité sortante ne concerne que peu d'étudiants depuis la mise en place de l'apprentissage. On peut également évoquer, en M1, le choix proposé entre trois langues vivantes (36 h de travaux dirigés (TD)) ainsi que la possibilité d'apprendre une deuxième langue vivante (LV2) (option facultative, 36 h TD) et, en M2, l'existence de certains cours dispensés en anglais (35 h).

Le dossier ne permet pas de s'assurer de la cohérence pédagogique du master Droit du numérique, notamment au regard de l'approche par compétences (APC). Certes, la maquette est organisée en différents blocs de connaissances et de compétences (BCC) faisant apparaître une progression dans l'acquisition des compétences et une approche pratique professionnalisante transversale, notamment par l'intermédiaire de modules dédiés (« Inscrire un raisonnement juridique dans une pratique linguistique », « Construire et valoriser son projet professionnel et personnel », « Développer des compétences professionnelles en droit du numérique »). Toutefois, en M1, même si plusieurs unités d'enseignement (UE) ou modules sont désormais ouvertement abordés sous l'angle du numérique, d'autres, encore assez nombreux, sont formulés de façon très générale et ne permettent pas de s'assurer de la spécificité des contenus dispensés, alors même que la présence trop importante d'enseignements « généraux » constituait un point faible lors de la précédente accréditation. Ce constat conduit à s'interroger sur le degré exact de mutualisation des cours de M1 alors que la précédente accréditation avait souligné le caractère excessif de celle-ci. Quant à la maquette du M2, chaque BCC ne comportant qu'une seule UE dont le titre est identique au BCC auquel elle appartient, il est difficile de s'assurer de l'adéquation des contenus aux compétences visées. En outre, dans la lignée de la précédente accréditation, on peut s'étonner du peu d'enseignements relevant du droit international. L'ensemble de ces éléments est d'autant plus problématique que, lors de la précédente accréditation, l'observation avait été faite d'un problème de correspondance entre intitulé de mention, intitulé de parcours et contenu des enseignements. Enfin, le dossier ne fait état que de peu de mises en situation professionnelle et celles-ci ne sont pas mises en avant dans la maquette pour faire ressortir l'articulation entre les ressources mobilisées et les situations professionnelles évaluées conformément à l'APC.

Le master Droit du numérique ne dispose pas de tous les moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre pleinement ses objectifs. Les chiffres fournis dans le dossier d'autoévaluation ne permettent pas un calcul précis, mais il en ressort que le taux d'encadrement est assez faible (10 permanents, assurant moins de la moitié du volume horaire de la maquette, sur 31 intervenants). Si le dossier met en avant une volonté de faire intervenir de nombreux professionnels, il souligne surtout un sous-encadrement qu'il qualifie de « patent » (tant au niveau du master que de la composante) et un fonctionnement (gestion de la formation mais aussi enseignements, suivi, encadrement de mémoires) reposant principalement sur le responsable de formation.

Le master *Droit du numérique* s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, mais il n'a pas mis en place d'évaluation interne des enseignements. Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, de personnels administratifs, d'étudiants et de professionnels se réunit annuellement et formule des propositions concernant les contenus pédagogiques ou le contrôle des connaissances, propositions qui ont déjà permis des améliorations significatives de la maquette par le passé. Néanmoins, même si la mise en place d'un « questionnaire général d'évaluation des formations » est évoquée, sur la période évaluée, la formation ne prévoit pas d'évaluation des enseignements par les étudiants, alors même que l'université propose un appui aux enseignants qui souhaiteraient s'inscrire dans une telle démarche.

Conclusion

Points forts

- Une contribution avérée à la professionnalisation des étudiants de licence *Droit* ;
- Un assez bon adossement à la recherche ;
- Une attractivité en constante progression ;
- Un bon taux de réussite.

Points faibles

- Un déploiement inachevé de l'approche par compétences nuisant à la lisibilité du programme de formation ;
- Un taux d'encadrement fragile ;
- Une absence de dispositif formalisé d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences par l'approfondissement préalable de l'approche programme.
- Renforcer le taux d'encadrement en enseignants-chercheurs.
- Mettre en œuvre d'une évaluation systématique des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER DROIT DU PATRIMOINE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Droit du patrimoine* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours : *Droit du patrimoine culturel* ouvert en première et deuxième année (M1 et M2). La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte 688 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 70 étudiants et 17 enseignants permanents et non permanents.

Propos liminaire :

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est lacunaire en matière de données qualitatives et quantitatives dans les thématiques relatives à l'adossement à la recherche et à la mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue et ne permet pas de procéder à une évaluation de celles-ci ni à une évaluation complète de la formation.

Analyse globale

Le master *Droit du patrimoine* de l'université de Lille est une formation en cohérence avec la stratégie de l'établissement, qui dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Si elle prend en compte les besoins du territoire et intègre des éléments de professionnalisation, elle ne développe pas suffisamment l'ouverture à l'international, et l'adossement à la recherche se révèle insuffisant.

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master a une place cohérente dans l'offre de formation ; il vise notamment à accueillir des étudiants diplômés de licence de Droit qui souhaitent préparer les concours en lien avec le patrimoine culturel et artistique (commissaire de justice, métiers de la culture : conservateur du patrimoine, attaché culturel). La formation est attractive car il existe peu de formations identiques en France. Le continuum est assuré depuis les enseignements de première année de licence jusqu'à ceux de M2. La pluridisciplinarité est inhérente à la formation car les concours comportent des épreuves d'art, d'histoire et de culture générale. Les enjeux du développement durable et de la transition écologique sont considérés par divers enseignements : droit et archéologie, droit et bâtiments historiques, droit des musées ou encore droit de l'environnement.

La formation prend en compte les besoins du territoire et intègre efficacement des éléments de professionnalisation. Les besoins sociaux, économiques ou culturels du territoire sont pris en compte par les partenariats sociaux et économiques. Les partenariats entretenus avec les collectivités locales (ville de Cambrai, agglomération de Cambrai) permettent par exemple d'obtenir des stages. Huit professionnels interviennent dans la formation à hauteur de 413 heures de formation (presque 50 %) assurées par un conservateur du patrimoine, un architecte des bâtiments de France, un archiviste de Cambrai, et le directeur du musée de Cambrai. Pour autant, le master n'est ouvert ni à la formation continue, ni à l'alternance. Le stage est obligatoire en M1 (15 jours) et M2 (8 semaines pour 21 crédits ECTS).

La formation indique mettre en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, sans que cela puisse être vérifié. La formation est organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui constituent des ensembles d'unités d'enseignement (UE). Chaque BCC vise une compétence attendue pouvant être acquise de manière progressive. Une UE intitulée « Projet de l'étudiant » permet de valoriser à hauteur de trois crédits ECTS des compétences complémentaires aux thématiques variées. Les responsables ne sont pas précis sur cet item.

La formation ne développe pas l'ouverture à l'international à dessein. Le master n'a pas de stratégie internationale et n'encourage pas la mobilité, sans pour autant l'empêcher ; notons ainsi la possibilité d'un stage au Louvre d'Abu Dhabi ou en Amérique latine auprès de la conservation des pyramides aztèques. La formation n'accueille pas d'étudiants étrangers. Les responsables indiquent ne pas souhaiter ouvrir la formation à l'international, cela ne serait selon eux ni pertinent ni cohérent, eu égard à l'objet du master.

L'adossment à la recherche est insuffisant. La plupart des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs titulaires en M1. Neuf enseignants-chercheurs assurent ainsi 248 heures de formation. Les professionnels interviennent davantage en M2. En M1, une initiation à la recherche est proposée par la rédaction d'un mémoire ou la réalisation d'un stage en laboratoire, sans que les données livrées dans l'auto-évaluation ne soient plus précises. Aucune heure d'enseignement n'apparaît comme étant dédiée à la recherche en tant que telle. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie s'insère dans le cadre d'un séminaire, sans autre précision. Sur ce point, l'auto-évaluation aurait mérité d'être plus précise.

La formation n'a pas défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il n'y a pas eu d'évaluation des formations à l'échelle de l'établissement depuis 2019-2020. Une « questionthèque » a été proposée en 2023, mais elle n'a pas été utilisée. L'évaluation des enseignements par les étudiants relève de l'initiative de chaque enseignant ; selon les responsables du master, elle est peu mise en œuvre. Il est mentionné que la formation s'est dotée d'un conseil de perfectionnement qui se réunira prochainement, sa composition et les modalités de son fonctionnement ne sont pas précisées. Les responsables devront être sensibilisés à l'importance de la démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une formation en cohérence avec la stratégie de l'établissement dans une logique de continuum ;
- Une professionnalisation assurée par un ancrage territorial fort et une riche politique partenariale.

Points faibles

- Un adossment à la recherche insuffisant ;
- Un conseil de perfectionnement à la composition et au rôle non définis ;
- Une absence de dispositif formalisé d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une ouverture insuffisante à l'international.

Recommandations

- Consolider l'adossment à la recherche par le renforcement de la formation à et par la recherche.
- S'assurer de l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement et de la représentativité de sa composition.
- Systématiser l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
- Favoriser l'ouverture à l'international par le développement des mobilités.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un adossment à la recherche insuffisant ;
- Un conseil de perfectionnement ne s'étant pas encore réuni et à la composition et au rôle non définis.

MASTER DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPÉEN

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Droit international et droit européen (DIDE)* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Droit de la mer et risque maritime*, *Droit de l'Union européenne*, et *Justice pénale internationale*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte en moyenne 925 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 139 étudiants et 39 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *DIDE* de l'université de Lille est une formation de qualité, en cohérence avec l'offre de formation de l'établissement. Créée récemment (2022), elle a su très rapidement s'adapter aux exigences de qualité d'une formation universitaire. La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master a une place cohérente dans l'offre de formation et au sein de l'université, considérant sa place géographique et stratégique au carrefour de l'Europe. De la même manière, les éléments de professionnalisation sont bien intégrés et les besoins du territoire sont considérés par le développement constant de partenariats. La qualité de l'autoévaluation et du dossier d'autoévaluation (DAE) révèle le sérieux et l'intérêt de cette formation.

La formation prend de plus en plus en compte les besoins du territoire et elle intègre progressivement des éléments de professionnalisation. Les besoins sociaux, économiques ou culturels du territoire sont progressivement pris en compte par le master comme les partenariats sociaux et économiques. Les institutions internationales et européennes sont les principaux partenariats (Cour pénale internationale (CPI), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Cours de justice de l'Union européenne, CJUE). 16 professionnels interviennent dans la formation à hauteur de 267 h de séminaires. La clinique juridique apparaît aussi comme un élément de professionnalisation. Le master est ouvert à la formation continue sans que des chiffres précis soient fournis. L'alternance n'est pas mise en place, mais constitue un sujet de réflexion dans deux parcours : *Droit de l'Union européenne* et *Droit de la mer et risques maritimes*. 10 semaines de stage ou d'alternance sont prévues dans le cursus pour 12 crédits ECTS. Le stage n'est pas obligatoire, mais la quasi-totalité des étudiants effectue un stage en M1 et/ou en M2 dont certains à l'étranger. De nombreux déplacements, participation à des concours, procès simulés sont aussi des éléments de professionnalisation.

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées et la formation vise à les développer et à les diversifier. Le programme du master est cohérent avec ses objectifs au regard de la maquette. Formés à la démarche par compétences, les responsables du master ont conçu le référentiel et ont construit la maquette dans laquelle les blocs de connaissances et de compétences (BCC) traduisent directement les compétences. Les sept BCC sont identifiés et mis en œuvre. Les responsables indiquent poursuivre leur réflexion dans le cadre d'une appréhension intégrée des modalités d'évaluation par BCC, que ce soit en M1 ou en M2.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Si les enseignements dispensés reposent essentiellement sur des cours magistraux, 50 h/étudiant d'enseignements peuvent être suivies à distance, outre les conférences. Un cours à distance est proposé à titre d'option en première année de master. La formation a intégré dans ses maquettes de M2 la participation à des concours internationaux de procès simulés. Une salle est spécifiquement aménagée sous la forme d'une salle d'audience d'un tribunal.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'anglais, principale langue de travail des organisations internationales et européennes, est la langue étrangère obligatoire. Plusieurs cours sont dispensés en langue anglaise (76 h d'enseignement) et un TD d'anglais est obligatoire. La certification de langue anglaise du Test of English for International Communication (TOEIC), des conférences de praticiens en anglais, la participation à l'European Law Moot Court sont également proposés. Une deuxième langue vivante est obligatoire en première année de master (allemand, espagnol). La mobilité est encouragée dans le cadre de stages à l'étranger. La formation accueille également des étudiants étrangers (cinq dans la dernière année de référence). Le nombre de mobilités étudiantes à l'étranger n'est toutefois pas précisé.

La formation a mis en place un suivi des candidatures pour analyser son attractivité et un suivi de la réussite des étudiants pour évaluer sa performance et sa pertinence. La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite à l'issue du master est en moyenne de 85 %. Le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS est de deux dans la dernière année de référence, ce que l'équipe explique par des difficultés personnelles ou d'ordre social. 56 étudiants sur 70 ont validé tous les crédits ECTS la première année, soit 80 %, et 65 étudiants sur 69 ont validé tous les crédits ECTS la deuxième année (94 %). L'aide à la réussite est un enjeu qui est pris en compte et les étudiants sont informés de l'ensemble des dispositifs d'aide et d'accompagnement (contrats pédagogiques, démarches pour les étudiants en situation de handicap).

Un processus d'évaluation interne contribue à l'amélioration continue. Une évaluation de la formation a été réalisée par les étudiants du master I au cours de l'année 2020-2021 : à partir d'un questionnaire de 72 questions, les 63 % de répondants sont 97 % à recommander la formation à d'autres étudiants. 91 % jugent les enseignements en adéquation avec les objectifs de la formation, 91 % estiment le tout cohérent, 74 % estiment l'ensemble non redondant. L'évaluation doit être renouvelée prochainement. L'évaluation par les étudiants a été également réalisée au sein des parcours de M2. Ces évaluations font l'objet d'un retour à l'ensemble des intervenants. La formation s'est dotée d'un conseil de perfectionnement composé de responsables de la formation, de représentants des enseignants, des étudiants, de la scolarité et du monde socio-économique. Il se réunit tous les ans et fait l'objet d'un PV adressé notamment au doyen. Le conseil de perfectionnement aborde l'ensemble des questions afférentes à la formation et contribue directement à son évaluation ainsi qu'à son évolution.

Toutefois, la formation analyse de manière insuffisante l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Dans cette perspective, la formation n'a pas mis en place une enquête d'insertion, mais elle s'appuie sur des liens entretenus via les réseaux sociaux. Ainsi, pour le parcours *Droit de l'Union européenne*, les responsables peuvent indiquer que s'agissant de l'année 2022, 11 diplômés sont insérés dans les 12 mois en CDI et quatre sont en poursuite d'études (sur 25 étudiants). Les responsables précisent que le master vient d'être créé et que certaines données sont encore indisponibles. Néanmoins, ils suivent leurs diplômés par le biais d'outils, notamment une page LinkedIn dédiée.

Conclusion

Points forts

- Une formation en cohérence avec la stratégie globale de l'établissement en matière d'interdisciplinarité et d'ouverture à l'international ;
- Des méthodes et pratiques pédagogiques adaptées et diversifiées.

Points faibles

- Une analyse de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des diplômés insuffisante ;
- Une professionnalisation perfectible.

Recommandations

- Consolider les outils d'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi.
- Consolider la professionnalisation au regard des objectifs de la formation et des possibilités offertes (alternance).

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* de l'université de Lille comporte un seul parcours, *Droit notarial*, ouvert en première et en deuxième année (M1 et M2). La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte 880 heures étudiant (hors stage) dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 43 étudiants et 21 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Droit notarial* s'inscrit naturellement dans l'offre de formation de l'établissement. Il entretient des liens significatifs et diversifiés avec le monde socio-économique et contribue à la professionnalisation des étudiants de la licence *Droit* de l'université. Il s'est engagé dans une démarche active d'approche par compétences (APC). Il est attractif et son taux de réussite est bon. En revanche, le processus d'amélioration continue n'est que partiellement mis en œuvre.

Le master *Droit notarial* est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master contribue à l'ascension sociale des étudiants en les préparant efficacement à la profession de notaire. Il collabore aussi naturellement avec d'autres masters en droit de l'université par le biais de mutualisations de cours (masters *Droit privé*, *Droit public* et *Droit des affaires*). La formation développe par ailleurs une certaine pluridisciplinarité et propose des enseignements transversaux (comptabilité, outils numériques du notariat, PIX, langues, déontologie). Les enjeux de développement durable sont abordés dans le cadre de différents enseignements dont ils constituent un élément de programme naturel (droit rural, urbanisme, droit immobilier).

Le master *Droit notarial* entretient des liens significatifs avec le monde socio-économique et contribue à la professionnalisation des étudiants. La formation favorise les interactions avec les acteurs socio-professionnels du territoire et au-delà. Le master est conventionné par l'Institut national des formations notariales (INFN) pour permettre aux étudiants ayant validé le M2 d'intégrer de droit le diplôme supérieur du notariat (DSN). Il a également noué des relations avec la Chambre interdépartementale des notaires du Nord-Pas-de-Calais. Les professionnels (sept assurant 212 h de cours sur 880 h) sont sollicités pour des enseignements et des conférences (thématiques et métiers) ainsi que pour les stages. Ils sont présents dans le conseil de perfectionnement, et le contenu pédagogique du M2 est dicté par les exigences réglementaires du DSN, donc de la profession. La professionnalisation s'opère également à travers des rencontres professionnelles, mais surtout par le biais des stages obligatoires en M1 (trois semaines, pour trois crédits ECTS) et en M2 (un mois pour trois crédits ECTS), stages qui débouchent souvent sur une alternance en DSN. Si les chiffres sont parfois difficiles à interpréter, le taux d'insertion professionnelle est *in fine* excellent. Les étudiants validant le M2 intègrent de droit le DSN, le plus souvent sur place. Les poursuites d'études en alternance sont donc majoritaires (modalité obligatoire pour le DSN) et suivies par une insertion professionnelle rapide en qualité de notaire (taux d'insertion affiché de 100 % dans l'enquête communiquée par l'Observatoire de la Direction des formations, ODIF), principalement sur le territoire (deux tiers des diplômés trouvent un emploi dans la région Hauts-de-France selon la même enquête). En revanche, si le master est ouvert à la formation continue, la demande est quasi nulle (un étudiant en trois ans) en raison de l'existence d'une voie interne pour la profession, et la formation n'est pas ouverte à l'alternance. Il est à noter sur ce dernier point qu'un choix contraire est parfois fait par d'autres masters de droit notarial en France, au moins sur le M2.

Le master *Droit notarial* présente une bonne cohérence pédagogique, notamment au regard de l'approche par compétences (APC). Malgré la contrainte de conformité aux exigences réglementaires du DSN pesant sur le M2, la maquette est organisée en différents blocs de connaissances et de compétences (BCC) faisant apparaître une progression dans les compétences et une approche pratique professionnalisante transversale

(certification PIX+ Droit qui fait l'objet d'une évaluation valant 3 crédits ECTS, module « outils numériques du notariat », langues). Cette approche, qui s'appuie sur diverses mises en situation professionnelle, pourrait néanmoins être mieux mise en avant dans la maquette afin de faire ressortir les compétences évaluées dans le master en lien avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondante.

Le master *Droit notarial* est attractif et présente un bon taux de réussite. La formation offre un débouché très demandé aux étudiants de la licence *Droit* et s'avère très attractive sur l'ensemble du territoire national. Le M1 déclare un taux de pression élevé : une soixantaine de candidats pour une place sur les deux dernières promotions. Il convient néanmoins de relever que la formation affiche une capacité d'accueil de 25 étudiants en M1 (nombre limité pour répondre aux besoins du secteur) mais que le nombre d'inscrits ne dépasse pas les 23 étudiants sur la période étudiée. Le taux de réussite en M1 permet par ailleurs d'alimenter naturellement le M2. Ce taux est de plus de 90 % en M1 (et de plus de 95 % en M2). Le taux de déperdition est attribué à quelques rares changements de projet professionnel.

Le master *Droit notarial* bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Outre une courte formation à la recherche en M2 (7,5 h), le master impose en effet un mémoire de recherche encadré par les enseignants-chercheurs (EC) (12, soit l'intégralité des permanents, tous juristes, appartenant pour l'essentiel à la section 01 du Conseil national des universités (CNU), et assurant en outre 635 h de cours sur 880 h). Plusieurs des intervenants professionnels sont également docteurs ou doctorants. Enfin, les étudiants sont conviés aux manifestations scientifiques du laboratoire et associés à celles organisées par la formation.

Le master *Droit notarial* ne contribue pas à l'ouverture internationale de l'établissement. La formation prépare à une profession propre au droit français, d'où l'absence de stratégie internationale. En outre, la préparation du DSN ne permet pas la mobilité sortante, pas plus qu'elle ne présente un intérêt pour une mobilité entrante. Néanmoins, le volume d'heures de cours de langue proposé est satisfaisant (36 h de travaux dirigés (TD) en M1 ; 18 h TD en M2) et la présence d'un enseignement dispensé en anglais doit être soulignée.

Le master *Droit notarial* s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, mais il n'a pas mis en place d'évaluation interne des enseignements. Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, de personnels administratifs, d'étudiants et de professionnels se réunit annuellement et formule des propositions qui concernent essentiellement les maquettes ou le contrôle des connaissances. Néanmoins, la formation ne prévoit pas d'évaluation des enseignements par les étudiants alors même que l'université propose un appui aux enseignants qui souhaiteraient s'inscrire dans une telle démarche.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement ;
- Une contribution efficace à la professionnalisation des étudiants de licence *Droit* ;
- Une bonne cohérence pédagogique ;
- Un fort taux de réussite.

Points faibles

- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Mettre en œuvre une évaluation systématique des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Droit pénal et sciences criminelles* et deux parcours de deuxième année (M2) : *Études pénales et criminelles (EPC)* et *Justice pénale internationale (JPI)*, parcours mutualisé avec la mention *Droit international et droit européen (DIDE)*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte en moyenne 843 heures étudiant (hors stage) dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 69 étudiants et 23 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* s'inscrit naturellement dans le parcours licence-master-doctorat et dans l'offre de formation de l'établissement. Il bénéficie de moyens suffisants pour assurer sa mission. Il présente à la fois un bon adossement à la recherche et bénéficie de liens diversifiés avec le monde socio-économique. Son taux de réussite est bon. Néanmoins, la formation se caractérise par une attractivité très inégale qui invite à s'interroger sur l'opportunité de maintenir le parcours *JPI*. En outre, le dossier ne permet pas de s'assurer de la cohérence pédagogique de la formation, et le processus d'amélioration continue n'est que partiellement mis en place.

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* est en assez bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. À titre liminaire, il est observé que, peu avant la précédente accréditation, le regroupement de différents parcours sous la mention *Droit privé* avait été privilégié. Un changement de stratégie – sur lequel le dossier n'apporte pas d'explications – a rapidement conduit à redistribuer certains parcours pour créer de nouvelles mentions, dont la mention *Droit pénal et sciences criminelles*. La formation est complémentaire des autres masters en Droit avec lesquels elle opère différentes mutualisations (cours mutualisés avec le master *Droit privé* et le master *DIDE*, parcours et conseil de perfectionnement commun avec le master *DIDE* pour le parcours *JPI*). Elle contribue à favoriser l'ascension sociale des étudiants du territoire.

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* ne contribue toutefois pas à l'ouverture internationale de l'établissement. En dehors des quelques rares étudiants (un à trois par promotion) intégrant le parcours *JPI*, commun avec le master *DIDE*, la formation prépare sa promotion à des concours internes sans aspects internationaux particuliers, d'où l'absence de stratégie internationale. Le volume d'heures de cours de langue est, en outre, assez modeste (18 h de travaux dirigés (TD) en M1 et M2). Ces choix sont assumés et cohérents avec la visée interne des concours préparés pour le parcours *EPC*, mais interrogent quant à la pertinence du parcours *JPI*.

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre de permanents est important (14) et essentiellement constitué d'enseignants-chercheurs (EC) (11, tous juristes). L'université propose un appui significatif pour la formation à la pédagogie universitaire même si les enseignants ne s'en saisissent pas.

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Outre la possibilité de faire le stage obligatoire au sein du Centre de recherche « Droits et perspectives du droit » (CRDP), laboratoire de rattachement du master, la formation contient un enseignement de méthodologie à la recherche en M2 (22 h), comprenant une formation à l'intégrité scientifique. Le master impose également un mémoire de recherche en M2 encadré par des enseignants-chercheurs (11, assurant en outre 594 h de cours sur 843 h). Les vacataires, professionnels, sont majoritairement docteurs en Droit. Les étudiants du parcours *EPC* sont par ailleurs en charge de l'organisation de cycles de conférences.

Le master Droit pénal et sciences criminelles entretient des liens diversifiés avec le monde socio-économique, même s'il n'intègre que peu d'éléments de professionnalisation. Ces liens se traduisent par des interventions de professionnels du monde de la justice et de la police (neuf vacataires, 284 h de cours sur 843 h), lesquels sont aussi présents dans les conseils de perfectionnement et sollicités pour des stages et des visites d'institutions. En outre, la formation s'efforce d'adapter sa maquette en fonction des retours des professionnels et des épreuves-types des concours visés. La professionnalisation se fait essentiellement à travers le stage obligatoire en M2 (huit semaines, 15 crédits ECTS) même s'il est aussi possible de faire un stage court facultatif en M1 (pas d'ECTS). En revanche, les contenus et les dispositifs du master ne sont adaptés ni aux étudiants de formation continue (FC) ni à l'alternance. Si la FC est ouverte, la demande est quasi nulle en raison des contraintes d'accès aux concours visés et la formation n'est pas ouverte à l'alternance car la demande institutionnelle est, là aussi, très faible.

Le master Droit pénal et sciences criminelles bénéficie d'un bon taux de réussite, mais il présente une attractivité très inégale. Il ressort des données du dossier qu'environ 80 % des inscrits en M1 valident le M2 l'année suivante (quelques rares étudiants – un à trois – ne poursuivent pas à l'issue du M1 ou le redoublent). Le taux de réussite est d'environ 90 % en M2. Le master est très demandé avec une forte progression sur la période étudiée puisqu'on constate que le ratio candidats/nombre de places est passé de 29 candidats pour une place, à 57 puis 87 sur la dernière année. Néanmoins, le M1 alimente quasi exclusivement le parcours EPC. Le parcours JPI, commun au master DIDE, n'attire quant à lui qu'un nombre infime de candidats (entre trois et cinq par promotion), ce qui interroge la pertinence de son maintien.

Au-delà, le master Droit pénal et sciences criminelles n'est actuellement pas en mesure de suivre l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La première promotion de la mention étant sortie en 2022, l'évaluation de la mention à 30 mois est impossible. Quant à l'insertion plus immédiate, elle est délicate à apprécier car le M2 est en principe suivi d'une préparation aux concours. À ce sujet, il est précisé que plusieurs étudiants (4/5) des promotions concernées par l'évaluation ont intégré le Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) et que l'un d'eux a intégré l'École nationale de la magistrature (ENM). Les étudiants sont par ailleurs encouragés à poursuivre en doctorat, notamment via la possibilité de se voir confier une mission de stage en lien avec la préparation de leur projet de thèse, au sein du laboratoire. L'ensemble de ces débouchés réduisent d'autant le nombre de diplômés destinés à l'insertion professionnelle à 18 ou 30 mois.

Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne permet pas de s'assurer de la cohérence pédagogique du master Droit pénal et sciences criminelles, notamment au regard de l'approche par compétences (APC). Si la maquette est organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) cohérents, les informations quant aux matières enseignées sont trop parcellaires. Il ressort néanmoins du DAE une faible pluridisciplinarité en dehors des matières juridiques, alors même que la demande est établie en matière de criminologie. Apparaît également un déséquilibre entre les enseignements de droit interne et de droit international et l'absence préjudiciable de TD dans certaines matières de droit interne dans la perspective des concours préparés. En outre, le dossier fait état de diverses mises en situation professionnelle sans que leur place dans l'APC ne soit précisée.

Le master Droit pénal et sciences criminelles s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, mais il n'a pas mis en place d'évaluation interne des enseignements. Un conseil de perfectionnement annuel composé d'enseignants, de personnels administratifs, d'étudiants et de professionnels se réunit et formule des propositions concernant notamment les maquettes ou le contrôle des connaissances. Le DAE indique par ailleurs que le conseil de perfectionnement du parcours JPI est commun au master DIDE, ce qui interroge sur l'articulation entre les deux parcours de M2 et sur la cohérence du pilotage de la mention *Droit pénal et sciences criminelles*. Enfin, la formation ne prévoit pas d'évaluation des enseignements par les étudiants, alors même que l'université propose un appui aux enseignants qui souhaiteraient s'inscrire dans une telle démarche.

Conclusion

Points forts

- Un taux d'encadrement satisfaisant ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Des liens diversifiés avec le monde socio-économique.

Points faibles

- Une attractivité très inégale selon les parcours ;
- Une cohérence pédagogique interne non démontrée ;
- Un processus d'amélioration continue partiel.

Recommandations

- Assurer une meilleure attractivité de la formation par une réflexion sur le maintien du parcours *Justice pénale internationale*.
- Assurer une meilleure cohérence pédagogique interne par un recentrage des enseignements sur le droit pénal interne et un déploiement adapté de l'APC.
- Mettre en œuvre une évaluation systématique des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Droit privé* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) et deux parcours de deuxième année (M2) : *Droit privé approfondi* (DPA) et *Études judiciaires et processuelles* (EJP). La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte en moyenne 880 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 115 étudiants et 48 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Droit privé* s'inscrit naturellement dans le parcours licence-master-doctorat, ainsi que dans l'offre de formation de l'établissement et bénéficie de moyens suffisants pour assurer sa mission. Il présente un bon adossement à la recherche. Il est attractif et son taux de réussite est bon. Néanmoins, la cohérence pédagogique de la formation soulève des interrogations fortes et la professionnalisation pourrait être plus accentuée. Enfin, le processus d'amélioration continue n'est que partiellement mis en œuvre.

Le master *Droit privé* est en assez bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation contribue à favoriser l'ascension sociale des étudiants. Elle est complémentaire des autres masters juridiques avec lesquels elle opère certaines mutualisations de cours (master *Histoire du Droit et des Institutions* et master *Droit pénal et sciences criminelles*). Toutefois, le master ne contribue pas à l'ouverture internationale de l'établissement. Ce choix est assumé et cohérent avec la visée interne des concours préparés par le parcours EJP et l'orientation recherche du parcours DPA. Il est néanmoins à noter que le volume d'heures de cours d'anglais ou dispensé en anglais est satisfaisant (36 h de travaux dirigés (TD) en M1 ; 18 h en M2).

Le master *Droit privé* dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre de permanents est important (35) et essentiellement constitué d'enseignants-chercheurs (EC) (33, tous juristes). L'université propose un appui significatif pour la formation à la pédagogie universitaire même si les enseignants ne s'en saisissent pas. Le dialogue entre l'établissement, la composante et la formation permet au master de faire valoir son point de vue sur le pilotage dans la limite du cadrage de l'établissement, cadrage qui n'est toutefois pas précisé dans le dossier.

Le master *Droit privé* bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Outre la possibilité de faire le stage obligatoire au sein du centre de recherche « Droits et perspectives du droit » (CRDP), laboratoire de rattachement, la formation contient une sensibilisation à la recherche en M1 et des enseignements de méthodologie de la recherche en M2 (36 h au total). Elle impose un mémoire de recherche, encadré par des enseignants-chercheurs (EC) (33, assurant en outre 776 h de cours sur 880 h), en M2 parcours DPA (il existe également, même s'il est facultatif, en M2 parcours EJP). Les étudiants sont par ailleurs conviés, voire associés, aux manifestations scientifiques du laboratoire.

Le master *Droit privé* est attractif et présente un bon taux de réussite. Le M1 est attractif, même si l'absence de données sur l'origine des étudiants ne permet pas d'apprécier l'étendue de son rayonnement. Il est également regrettable que le dossier d'autoévaluation n'indique pas de chiffres précis concernant les admis, ce qui ne permet pas de mesurer le taux de pression et donc la gestion des flux par la formation. Néanmoins, la formation offre aux étudiants de licence en droit un débouché très demandé comme en témoigne le ratio nombre de candidats/nombre de places élevé sur les deux dernières années de la période étudiée (respectivement de 46 et 43 candidats pour une place). Même si une part non négligeable (entre 20 % et 27 %) d'étudiants ayant validé le M1 ne se retrouve pas en M2 (ce que la formation attribue à l'absence de modalités de distanciel en

M2), le taux de réussite du M1 permet d'alimenter naturellement les parcours de M2. Ce taux est situé entre 84 % et 92 % en M1 et aux alentours de 90 % en M2 sur les deux dernières promotions.

Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne permet pas de s'assurer de la cohérence pédagogique du master Droit privé, notamment au regard de l'approche par compétences (APC). Il est à souligner que la formation diversifie ses pratiques pédagogiques puisqu'elle est proposée selon trois modalités différentes en M1 : présentiel, enseignement à distance (EAD) et hybride. Le dossier fait également état de diverses mises en situation professionnelle (plaidoiries, rédaction de jugements, organisation de conférences, clinique du droit). Néanmoins, la place de ces mises en situation dans le cadre de l'approche par compétences n'est pas précisée. Plus globalement, la maquette est organisée en différents blocs de connaissances et de compétences (BCC) dont l'articulation est peu convaincante et assez éloignée de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondante. En outre, le dossier ne permet pas de s'assurer de la pertinence des contenus au regard des compétences visées ni des concours préparés. Il ressort du compte rendu du conseil de perfectionnement communiqué que certains BCC du M2 doivent être repensés. Sont également soulignés un besoin de rééquilibrage des semestres de M1 ainsi que des besoins d'approfondissement de certaines matières de M2. Enfin, la fusion des deux parcours est évoquée.

Le master Droit privé entretient des liens modestes avec le monde socio-économique et n'intègre que peu d'éléments de professionnalisation. Ces liens se traduisent par des interventions ponctuelles de professionnels des métiers du judiciaire (13 vacataires assurant 131 h de cours sur 880 h), lesquels sont aussi présents dans le conseil de perfectionnement et sollicités pour la recherche de stages. La professionnalisation se fait essentiellement à travers le stage obligatoire en M2 (Quatre semaines en *EJP*, représentant 15 crédits ECTS avec le mémoire professionnel ; deux semaines en *DPA* pour 3 crédits ECTS) même s'il est aussi possible de faire un stage en M1 (stage facultatif de deux semaines valant 3 crédits ECTS). Ces expériences professionnelles sont particulièrement courtes. Si l'orientation recherche du parcours *DPA* peut expliquer des durées de stage plus modestes, l'objectif de préparation des concours par le parcours *EJP* pourrait utilement être complété par une expérience plus longue dans le ou les milieux professionnels que les étudiants envisagent d'intégrer. On note par ailleurs que le M1 est ouvert en hybride spécifiquement à l'attention des étudiants de formation continue (FC), ce qui représente entre 5 et 16 étudiants par an. En revanche, la demande institutionnelle dans le domaine judiciaire étant quasi inexistante, l'alternance n'est pas recherchée. Cette professionnalisation assez modeste du master peut expliquer que, selon les données fournies par le dossier d'autoévaluation remis par la formation, l'insertion professionnelle sans poursuite d'études soit perfectible (sur la dernière année évaluée, sur 66 répondants, 16 diplômés déclarent être en emploi 18 mois après le diplôme sans avoir poursuivi des études dans l'enseignement supérieur et 20 déclarent être en emploi 30 mois après le diplôme sans avoir poursuivi des études dans l'enseignement supérieur).

Le master Droit privé s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, mais il n'a pas mis en place d'évaluation interne des enseignements. Un conseil de perfectionnement annuel composé d'enseignants, de personnels administratifs, d'étudiants et de professionnels se réunit et formule des propositions concernant principalement les maquettes ou le contrôle des connaissances, mais aussi sur le maintien ou la fusion des parcours. Néanmoins, la formation ne prévoit pas d'évaluation des enseignements par les étudiants, alors même que l'université propose un appui aux enseignants qui souhaiteraient s'inscrire dans une telle démarche.

Conclusion

Points forts

- Un taux d'encadrement élevé ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Un bon taux de réussite.

Points faibles

- Une cohérence pédagogique affectée par le manque de lisibilité de la maquette ;
- Une professionnalisation insuffisante ;
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Garantir la cohérence pédagogique par la reconsidération du programme de formation sur le fondement de l'APC.
- Améliorer la professionnalisation par le renforcement du volume horaire assuré par des professionnels et l'allongement de la durée des stages et expériences en milieu professionnel obligatoires.
- Mettre en œuvre une évaluation systématique des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Droit public* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) et cinq parcours de deuxième année (M2) : *Droit et politiques de défense et de sécurité nationale*, *Droit public de l'économie*, *Droit public général et contentieux publics*, *Finances et fiscalité publiques* et *Immobilier, construction, environnement et urbanisme* (ICEU). La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte en moyenne 856 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 203 étudiants et 88 enseignants permanents et non permanents.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est lacunaire dans plusieurs thématiques, notamment relatives au parcours des étudiants en matière de réussite et de devenir, et ne permet pas de procéder à une évaluation de celles-ci ni à une évaluation complète de la formation.

Analyse globale

Le master *Droit public* de l'université de Lille est une formation de qualité et en cohérence avec l'offre de formation de l'établissement. La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité et les éléments de professionnalisation sont bien intégrés. En revanche, les contenus et les dispositifs de la formation sont insuffisamment adaptés aux publics de l'alternance et de la formation continue. Si les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées, l'ouverture à l'international pourrait être améliorée. L'attractivité, le suivi des candidatures et de la réussite des étudiants sont insuffisamment caractérisés.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. La plupart des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs titulaires en première année de master. 33 enseignants-chercheurs et chercheurs assurent ainsi 517 heures de formation (soit 70 % des enseignements). Les professionnels interviennent davantage en M2. Plus de 22 heures de formation sont dédiées à la recherche, plus précisément en première année de master. Les cours assortis de travaux dirigés comportent systématiquement une formation à la recherche (production de rapports, présentations orales référencées, initiation à la plaidoirie). En deuxième année de master, les parcours forment à la recherche par la réalisation de mémoires dans le cadre de séminaires et de mémoires de recherche donnant lieu à une soutenance devant un jury.

La formation prend en compte les besoins du territoire et elle intègre efficacement des éléments de professionnalisation. Les besoins sociaux, économiques ou culturels du territoire sont pris en compte et les partenariats sociaux et économiques sont établis en ce sens. 50 professionnels interviennent dans la formation à hauteur de 302 heures de formation (soit 30 %) assurées par les acteurs institutionnels (magistrats administratifs, avocats). L'organisation des Rencontres interrégionales de droit public a permis un partenariat entre l'université et la Cour administrative d'appel de Douai et les tribunaux administratifs. Le master est ouvert à la formation continue et à l'alternance en M1 et seuls certains parcours développent l'adaptation en M2 (dont le parcours ICEU). Aucun élément précis n'est fourni dans le dossier d'autoévaluation notamment quant au nombre d'étudiants concernés par la formation continue et par l'alternance. Dix semaines de stage obligatoire sont prévues dans le cursus en M2 pour 18 crédits ECTS. Le stage est facultatif en première année de master (15 jours).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international, à l'exception des mobilités. L'anglais, l'espagnol et l'allemand sont les trois langues étrangères proposées pour 72 heures obligatoires. 32 heures disciplinaires sont obligatoirement enseignées en langue étrangère. Le double diplôme *Università Roma Tre* (étudiants francophones italiens et italophones français passant un semestre dans l'autre université) doit inciter à l'intensification de la mobilité. Le passage de la certification du Test Of English for International Communication (TOIEC) est proposé (cinq étudiants certifiés lors de la dernière année de référence). Aucune précision n'est donnée quant aux mobilités entrantes et sortantes.

La formation ne met pas en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La maquette est structurée selon une approche par compétences (trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) dupliqués sur les deux semestres en M1). Les parcours de M2 sont structurés au moyen de BCC dont le nombre varie selon les spécialités et les attentes de la formation. Les responsables indiquent que les étudiants ne portent pas une appréciation positive sur l'approche par compétence. Le référentiel PIX + Droit est évalué par la composante. Le passage de la certification est envisagé, mais il n'est pas mis en œuvre en raison de difficultés organisationnelles et matérielles. Aucune précision n'est donnée sur l'adéquation entre les finalités de la formation, les méthodes et pratiques pédagogiques et l'évaluation des compétences.

La formation suit peu la réussite de ses étudiants et elle l'analyse de manière insuffisante. Le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS est de 11 dans la dernière année de référence. 68 étudiants sur 109 ont validé tous les crédits ECTS de la première année (62,4 %) ; le dossier d'autoévaluation ne fournit pas de chiffres s'agissant de la deuxième année de référence, ce qui est regrettable. Aucune information n'est donnée s'agissant des éventuels dispositifs d'aide à la réussite.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation n'a pas mis en place d'enquêtes d'insertion. Les responsables de la formation indiquent que le taux d'insertion est bon et stable, entre 88 % et 93 % selon les parcours. L'autoévaluation est imprécise. Le taux de poursuite d'études après diplomation est élevé (variant de 25 à 75 % selon les parcours) sans que la poursuite en doctorat puisse expliquer ce fait. Au sein du parcours *Finances et fiscalité publiques*, le taux de réussite aux concours (inspecteur et contrôleur des finances publiques) est en moyenne de 90 %, ce qui est remarquable.

La formation n'a pas défini de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il n'y a pas eu d'évaluation des formations à l'échelle de l'établissement depuis 2019-2020. Une « questionthèque » a été proposée en 2023, mais elle n'a pas été mobilisée. L'évaluation des enseignements relève de l'initiative des enseignants. Un conseil de perfectionnement prend en considération les remarques des étudiants. Les responsables pédagogiques évaluent la pertinence des analyses notamment au regard des perspectives déclinées par les professionnels, en particulier les magistrats administratifs.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Une formation professionnalisante, en adéquation avec les besoins du territoire ;
- Une formation adaptée à l'ouverture à l'international.

Points faibles

- Une analyse insuffisante de la trajectoire des étudiants et des diplômés ;
- Une approche par compétences non déployée ;
- Un dispositif non formalisé d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Améliorer l'analyse de la trajectoire des étudiants et des diplômés, par la réalisation d'enquêtes de suivi formalisées.
- Déployer l'approche par compétences par la mise en œuvre de méthodes pédagogiques et d'évaluation adaptées aux compétences visées.
- Systématiser l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER DROIT SOCIAL

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Droit social* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) et quatre parcours de deuxième année (M2) : *Droit de la protection sociale*, *Droit de la santé en milieu de travail*, *Droit du dialogue social dans l'entreprise*, et *Droit du travail*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte en moyenne 929 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 191 étudiants et 72 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Droit social* de l'université de Lille est une formation en cohérence avec l'offre de formation de l'établissement et sa stratégie. De la même manière, les éléments de professionnalisation sont bien intégrés et développés, et les besoins du territoire sont réellement pris en considération. Il est regrettable que la formation n'ait pas mieux considéré le développement des pratiques pédagogiques. Par ailleurs, l'absence de processus d'évaluation interne est à déplorer.

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle a une place cohérente dans l'offre globale de formation, étant complémentaire des autres mentions de master ; elle répond aux attentes des étudiants souhaitant travailler dans le domaine social. Chacun des parcours correspond à des besoins identifiés sur le marché du travail. L'ouverture à la pluridisciplinarité et à l'interdisciplinarité est assurée par le choix d'enseigner les rapports entre le droit du travail et l'économie (adaptation du droit social aux réalités économiques), ainsi que les interactions entre le droit social et le droit de la santé.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche bien structuré. La plupart des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs titulaires. 18 enseignants-chercheurs assurent ainsi 522 heures de formation (soit 70 % des enseignements). Les étudiants sont sensibilisés à la recherche et à l'intégrité scientifique par un enseignement d'initiation à la recherche en M2. La formation est rattachée au centre de recherches « Droit et perspectives du droit ». L'étudiant doit rédiger un mémoire en deuxième année de master. 15 h d'enseignement sont spécifiquement dédiées à la recherche.

La formation prend en compte les enjeux du territoire et intègre efficacement des éléments de professionnalisation. Ses contenus sont adaptés aux publics de l'alternance et de la formation continue. La formation comprend de nombreux intervenants professionnels : 48 professionnels assurent 319 h de cours, soit 25 % des enseignements, qui correspondent aux débouchés du master (juriste en droit social, acteurs sociaux, avocats en droit social) et des institutions. Le développement de la professionnalisation est un objectif affiché de la formation. L'augmentation du nombre de contrats de professionnalisation est constante (de 21 étudiants, à 41 étudiants et 55 étudiants dans la dernière année de référence). L'ouverture progressive des différents parcours à l'apprentissage vise à renforcer les liens avec le monde de l'entreprise. Deux étudiants sont en formation continue dans la dernière année de référence. 17 semaines de stage ou d'alternance sont prévues dans le cursus pour 12 crédits ECTS. Le stage est facultatif en M1 (15 jours) et obligatoire en M2 (l'étudiant a le choix entre un stage de quatre mois, un contrat de professionnalisation ou un contrat d'apprentissage).

Dans le même sens, la formation analyse bien l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La dernière enquête réalisée (à laquelle ont répondu 82 étudiants sur 84) porte sur la promotion 2020 ; elle indique que le taux d'insertion professionnelle est élevé (90 % sur les trois parcours renseignés avec un taux de cadre de 77 % des diplômés). Le temps d'accès moyen au premier emploi est de 4,8 mois. La part des diplômés travaillant à temps plein est de 97 %. Plus précisément, le taux d'insertion est de 21 sur 22 pour le parcours *Droit du travail*, 8 sur 10 pour *Droit de la santé en milieu de travail* et 6 sur 7 en *Droit de la protection sociale*. Les fonctions occupées sont celles de juriste en droit social, responsable RH ou conseiller en droit social par exemple.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite à l'issue du master est en moyenne de 95 %. Le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS est de quatre dans la dernière année de référence, l'équipe l'explique par l'importante sélectivité à l'entrée et le suivi des étudiants. L'aide à la réussite n'est, en revanche, pas évoquée dans le dossier d'auto-évaluation, ce qui est regrettable.

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'organisation en blocs de connaissances et de compétences (BCC) favorise l'apprentissage et l'acquisition des compétences, en fonction de la matière enseignée. Dans le cadre du M1, le BCC « Conduire un projet » permet l'acquisition de compétences numériques juridiques ou de développer la culture générale. L'option « Clinique du droit » se déroule en collaboration avec l'école des avocats. Le référentiel PIX + Droit est dispensé et évalué dans l'ensemble des masters de la composante. Le passage de la certification est envisagé, mais non mis en place.

En revanche, la formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les enseignements dispensés reposent essentiellement sur des cours magistraux et exclusivement en présentiel. Cela ne permet pas d'accueillir un public varié. Les responsables indiquent que sont organisées des mises en situation professionnelle, notamment des plaidoiries, sans davantage de précisions. Si les supports numériques (PowerPoint, Moodle) sont utilisés et les salles du Learning lab de l'université mobilisées à la demande des enseignants, cela n'apparaît pas comme répondant à un réel développement de pratiques pédagogiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Une langue vivante est obligatoire, le choix se fait entre anglais, espagnol et allemand en M1, et entre anglais et espagnol en M2. À titre facultatif, l'étudiant a la possibilité de choisir une langue vivante 2 en M1 (choix entre anglais, espagnol et allemand). 54 heures de langue vivante sont enseignées. En revanche, il n'existe aucun partenariat international et la mobilité n'est pas encouragée. Cela doit interroger les responsables du master.

La formation n'a pas défini de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il n'y a pas eu d'évaluation des formations par les étudiants à l'échelle de l'établissement depuis 2019-2020, ce qui est regrettable. Une « questionthèque » a été proposée en 2023, mais sans être mobilisée. L'évaluation des enseignements relève de l'initiative des enseignants. La formation s'est dotée d'un conseil de perfectionnement dont la composition n'est pas précisée, pas plus que son rôle précis dans la formation. Il est indiqué que ce conseil se réunit tous les ans et fait l'objet d'un compte-rendu, sans autre précision utile.

Conclusion

Points forts

- Une bonne cohérence de la formation dans son environnement académique et la stratégie formation de l'établissement ;
- Une professionnalisation de qualité ;
- Une bonne analyse de la réussite des étudiants.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement à la composition et au rôle non définis ;
- Une absence de dispositif formalisé d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une absence d'ouverture internationale de la formation.

Recommandations

- S'assurer de la représentativité du conseil de perfectionnement dans sa composition et de l'effectivité de son rôle.
- Systématiser l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Ouvrir la formation à l'international par la conclusion d'accords de partenariat et le développement des mobilités étudiantes.

MASTER ÉCONOMIE APPLIQUÉE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Économie appliquée* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Conseil et expertise pour les entreprises (CEPE)*, *Conseil et expertise pour les organisations publiques et privées (CEPOPP)* et *Économétrie appliquée (EA)*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte en moyenne 2 100 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 125 étudiants et 53 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Issu d'une fusion et d'une restructuration de plusieurs mentions et parcours de master, le master *Économie appliquée* a trouvé une place originale dans l'offre de formation de l'établissement en formant des économistes dotés de compétences avancées dans le traitement et l'analyse des données au service des entreprises et des organisations publiques et privées du territoire. Bénéficiant d'un excellent adossement à la recherche, la formation s'appuie sur une organisation pédagogique de qualité pour former des professionnels aux compétences en adéquation avec les nouveaux besoins des entreprises. Le dossier d'autoévaluation de la formation (DAE) ne permet cependant pas de mesurer son attractivité auprès des étudiants. Il ressort en outre des données fournies que la réussite des étudiants demeure plutôt faible, notamment en première année (M1).

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Les spécificités méthodologiques des recherches menées au sein du laboratoire d'adossement Lille Économie Management (LEM) sont déclinées au sein de la formation. 32 enseignants-chercheurs relevant de quatre domaines disciplinaires (droit, économie et gestion, mathématiques appliquées et informatique) assurent 73 % du volume horaire des enseignements. La formation comprend 12 h de séminaire de méthodologie obligatoires ainsi que 24 h d'études de cas qui mobilisent directement les méthodes de la recherche académique. En première année (M1), la majorité des étudiants choisit de réaliser un mémoire de recherche et en deuxième année (M2) certains d'entre eux peuvent réaliser un stage d'assistant de recherche au sein d'un laboratoire. Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne contient cependant pas d'informations permettant d'évaluer l'importance de la poursuite d'études en doctorat des diplômés du master.

La formation propose à ses étudiants de nombreux éléments de professionnalisation, mais il n'est pas possible d'apprécier la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés. La formation fait intervenir 17 professionnels à hauteur de 15 % du volume horaire de la formation pour assurer des enseignements techniques ou liés à la gestion des organisations. Certains de ces intervenants sont d'anciens diplômés de la formation. Les étudiants peuvent réaliser des stages en M1 et en M2 (au choix avec un mémoire de recherche) pour un total de 34 semaines et 33 crédits ECTS. S'ils sont encore peu nombreux à choisir le stage en M1, la très grande majorité des étudiants de M2 réalise un stage professionnel. Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés de la formation actuelle est pour l'instant difficilement possible. Issue d'une restructuration en 2020, la formation n'a diplômé sa première promotion qu'en 2022 et ne dispose pas d'un recul suffisant pour évaluer leur insertion professionnelle. L'enquête de l'établissement portant sur les diplômés des anciens parcours (en 2020) ne montre cependant pas de difficultés particulières en matière d'insertion professionnelle, mais elle ne porte que sur des effectifs faibles et les taux de réponse sont inférieurs à 70 %.

Les méthodes pédagogiques et les dispositifs d'évaluation sont cohérents avec les objectifs visés. La formation s'est approprié partiellement l'approche par compétences (APC). La formation est structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) et adapte ses pratiques pédagogiques et d'évaluation à ses finalités professionnelles. Si les matières les plus théoriques sont évaluées de manière traditionnelle, les matières plus

techniques et empiriques sont évaluées à partir de projets d'étudiants, de dossiers de recherche ou de mises en situation, sans que la notion de situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ne soit explicitement mentionnée. De plus, la formation repose sur des pratiques pédagogiques diversifiées qui s'appuient largement sur l'utilisation des outils numériques (cours en salle informatique, utilisation intensive de la plateforme Moodle). Cependant, l'équipe pédagogique estime ne pas disposer de ressources suffisantes pour développer des pratiques plus innovantes, malgré les dispositifs mis en œuvre à l'échelle de l'établissement.

La formation accorde de l'importance aux compétences linguistiques de ses étudiants, mais elle ne développe pas de stratégie à l'international. Un cours d'anglais obligatoire de 24 h est proposé aux étudiants, mais l'équipe pédagogique considère qu'il ne répond que partiellement aux besoins de formation des étudiants. Un cours disciplinaire de spécialité de 24 h est également enseigné en anglais et permet de pallier cette difficulté. La formation accueille des étudiants internationaux en mobilité individuelle (qui représentent un peu plus d'un quart de ses effectifs) et encourage les stages à l'étranger, mais n'envisage pas pour l'instant de stratégie spécifique d'internationalisation.

La formation atteint sa capacité d'accueil, mais les chiffres fournis dans le dossier d'autoévaluation ne permettent pas d'évaluer son attractivité. Le dossier n'indique ni le nombre de candidatures reçues via les différentes plateformes de candidatures (« Mon Master », « Études en France ») ni le nombre de dossiers classés sur les listes d'attentes. Il s'avère que la formation atteint désormais sa capacité d'accueil pour chaque année de chaque parcours (15 étudiants par an et par parcours) et dépasse même sa capacité globale sur l'ensemble de la période (120 étudiants pour une capacité de 90).

Les taux de réussite des étudiants, bien qu'inégaux entre les parcours, sont globalement faibles. En M1, le taux d'abandon s'établit à 10 %. En moyenne, la réussite globale en M1 s'établit à 56 % avec des écarts considérables entre les parcours : 41 % dans le parcours *Conseil et expertise pour les organisations publiques et privées* (CEPOPP), 52 % dans le parcours *Conseil et expertise pour les entreprises* (CEPE) et 76 % en *Économétrie appliquée* (EA). En deuxième année, les écarts sont moins importants, et les taux de réussite, globalement plus satisfaisants, s'établissent à 74 % en moyenne. Les alternants réussissent quant à eux à 100 %. L'équipe pédagogique juge cependant la réussite de ses étudiants comme satisfaisante et n'envisage pas de dispositifs spécifiques, ni sur le recrutement ni sur la formation, pour faire évaluer cet indicateur. Il y a pourtant un véritable sujet dont l'équipe pédagogique doit se saisir.

La démarche d'amélioration continue n'est encore que partielle, et la capacité de pilotage à l'échelle de la mention est encore limitée. Le taux d'encadrement de la formation est satisfaisant. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui analyse en détail les différentes dimensions de la formation et de son pilotage. Il se réunit en sous-comités dédiés à chacun des trois parcours de la formation, et le responsable de la mention réalise une synthèse des discussions. Le compte rendu disponible dans le dossier d'autoévaluation montre que ces échanges ont permis aux responsables pédagogiques d'établir une analyse de la formation en identifiant ses forces, faiblesses, menaces et opportunités, qui devraient permettre d'améliorer le pilotage de la formation. Cependant, le master ne met pas en œuvre de procédure d'évaluation des enseignements et de la formation, ce qui est regrettable. En outre, les responsables pédagogiques sont confrontés à des difficultés en ce qui concerne le pilotage de la formation qu'ils n'ont pas les moyens d'assurer eux-mêmes en totalité (suivi des procédures de recrutement, évaluation de la formation par les étudiants, suivi de l'insertion professionnelle) et pour lequel le soutien fourni par l'administration est jugé insuffisant. Le recrutement programmé d'un professeur associé (PAST) devrait permettre de pallier ce manque de ressources dédiées au suivi des étudiants et de leur insertion professionnelle.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Un programme et une pédagogie cohérents avec les objectifs de professionnalisation de la formation.

Points faibles

- Une attractivité difficile à évaluer ;
- Un taux de réussite trop faible, notamment en M1 ;
- Des capacités de pilotage insuffisantes à l'échelle de la mention ;
- Une absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- S'assurer de l'attractivité par l'analyse du vivier de candidats et la définition de critères précis de recrutement.
- Améliorer les taux de réussite en M1, notamment par une réflexion sur l'adéquation du recrutement aux objectifs pédagogiques.
- Renforcer les capacités de pilotage à l'échelle de mention, par une consolidation des moyens humains.
- Mettre en œuvre une procédure d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une attractivité difficilement appréciable ;
- Un taux de réussite trop faible ;
- Des capacités de pilotage insuffisantes à l'échelle de la mention ;
- Une absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

MASTER ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Économie de la santé* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours ouvert en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Prévention et politiques de santé*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 966 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 22 étudiants et 23 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation occupe une place originale dans l'offre de formation de l'établissement. Elle propose aux diplômés de licence *Économie* une formation à l'économie de la santé et à l'évaluation des politiques de santé, qui s'inscrit dans le projet d'établissement d'accompagnement des transitions, de formation aux métiers de demain et de développement de l'interdisciplinarité. Sous réserve d'une mise à niveau en économie, le master est accessible aux étudiants titulaires de licences relevant du domaine des sciences et techniques de l'ingénieur (mathématiques, statistiques) ou des sciences pour la santé. L'adossement à la recherche est de qualité. Malgré ce positionnement, la formation, ouverte depuis 2020, peine à trouver son public et ne développe aucune stratégie à l'international. Ses effectifs restent assez faibles, tout comme les taux de réussite étudiante.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Les enseignants-chercheurs représentent 70 % des intervenants de la formation et assurent 67 % des heures d'enseignement, surtout en première année. Les champs de recherche de l'économie de la santé et de l'évaluation des politiques publiques sont des thématiques bien représentées au sein du laboratoire Lille Économie Management (LEM) auquel la formation est adossée. Ainsi, les étudiants peuvent participer aux activités du laboratoire (séminaire, conférences) et peuvent y être accueillis en stage. La formation intègre 74 h d'enseignements dédiées à la méthodologie de la recherche, incluant la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, et prépare les étudiants à la poursuite d'études en doctorat, même si cette possibilité n'a pour l'instant concerné qu'un seul étudiant.

En parallèle, la formation propose de nombreux éléments de professionnalisation et entretient des relations avec les institutions publiques de santé du territoire. Des professionnels (30 % des intervenants) issus de ces institutions ou d'organismes de recherche viennent compléter l'équipe pédagogique et permettent d'apporter des compétences spécifiques aux métiers visés. Un stage facultatif de deux à quatre mois est proposé en M1 ainsi qu'un stage obligatoire de quatre à six mois en M2. Les étudiants sont accompagnés dans la préparation de leur projet professionnel qui est associé à des enseignements de méthodologie au sein de blocs de connaissances et de compétences (BCC) dédiés à la professionnalisation. La formation est théoriquement ouverte à l'alternance (contrats de professionnalisation) et à la formation continue, mais elle n'a jamais accueilli de public dans le cadre de ces dispositifs.

L'organisation pédagogique de la formation valorise la pluridisciplinarité et la variété des méthodes d'apprentissage, mais le déploiement de l'approche par compétences reste limité. Une large part des enseignements est mutualisée avec d'autres mentions de master (57 % des crédits ECTS au total), dont 24 crédits ECTS avec le master *Biologie-santé*. La formation inclut également des contenus juridiques ou psychologiques. Les pratiques pédagogiques sont variées, mais les dispositifs de transformation pédagogique demeurent peu mis en œuvre. L'enseignement en présentiel est privilégié, mais l'équipe pédagogique a pu capitaliser sur l'expérience acquise durant la crise sanitaire de 2020, année d'ouverture de la formation, pour adapter ses pratiques et recourir parfois au distanciel.

La formation ne poursuit actuellement aucune stratégie d'ouverture internationale. Un cours d'anglais obligatoire (30 h) est proposé aux étudiants et certains enseignements de spécialité (pour un volume total de 30 h) sont totalement ou partiellement dispensés en anglais. Dans la mesure où de nombreux enseignements s'appuient sur des ressources pédagogiques en langue anglaise, les compétences linguistiques font partie des prérequis attendus pour l'admission des étudiants dans la formation. La formation accueille environ un tiers d'étudiants internationaux en mobilité individuelle mais ne déploie pas encore de stratégie pour favoriser les partenariats internationaux ou les mobilités sortantes.

La formation est récente et peine à trouver son public. Depuis 2020, les flux de candidatures (en moyenne 130 candidatures en M1) ainsi que le nombre d'étudiants admis (entre 12 et 20 admis pour 11 à 17 inscrits) sont globalement croissants, mais restent très inférieurs aux capacités d'accueil de la formation (25 places en M1). La formation se révèle ainsi très sélective puisque seulement 12 % des candidats se voient proposer une place, ce qui indique que la plupart des candidats ne disposent pas des prérequis nécessaires à cette formation. Ceci peut refléter un défaut de communication ou de visibilité pour attirer des candidats disposant du profil recherché. Il est d'ailleurs étonnant de noter que le dossier d'autoévaluation (DAE) n'identifie pas spécifiquement comme public cible les étudiants issus des cursus L.AS nés de la réforme des études de santé et ne propose pas de dispositifs visant à attirer ces étudiants.

Le positionnement du master Économie de la santé au sein de l'offre de formation de l'établissement soulève certaines interrogations. Bien que la formation présente une approche originale en économie de la santé, il est à craindre que le vivier de candidats ne soit pas suffisant pour assurer un recrutement durable dans l'ensemble des formations du domaine de la santé proposées par l'établissement, lesquelles incluent plusieurs formations en management des structures du secteur de la santé.

Malgré des effectifs modestes et des taux d'encadrement satisfaisants, la formation peine à assurer une bonne réussite de ses étudiants. La moitié des étudiants inscrits seulement valide la première année de la formation, le taux étant sensiblement le même en deuxième année. Ainsi, sur les deux premières années d'ouverture de la formation, pour 29 étudiants admis, 10 seulement ont été diplômés dans les deux années imparties. Le dossier d'autoévaluation indique cependant que « peu d'étudiants sont en situation d'échec » et n'identifie pas ce point comme nécessitant la mise en œuvre de dispositifs spécifiques, ce qui semble paradoxal et interroge la qualité du suivi de la trajectoire des étudiants.

La formation est récente et manque de recul pour évaluer l'insertion professionnelle de ses diplômés. Seule une analyse informelle portant sur quelques étudiants a pu être menée. Il révèle qu'une part des diplômés s'insère effectivement dans les métiers et les organismes cibles de la formation, mais qu'une autre part, non négligeable, estime nécessaire de poursuivre une formation complémentaire dans des domaines connexes.

La formation dispose en apparence des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs. Avec 20 enseignants permanents pour 20 étudiants, le taux d'encadrement apparaît comme extrêmement satisfaisant. Cependant, cet indicateur est à relativiser car il comptabilise les enseignants en charge des enseignements mutualisés avec d'autres formations qui représentent une grande part de la formation (57 % des crédits ECTS). L'équipe pédagogique estime quant à elle insuffisant le nombre de titulaires disponibles pour assurer la totalité des besoins d'enseignement et d'encadrement. Le recrutement d'un enseignant associé (PAST) à la rentrée 2024 pourrait permettre d'améliorer la situation.

La formation s'est partiellement dotée d'un processus d'amélioration continue. La formation a mis en place un conseil de perfectionnement qui joue son rôle dans le processus d'évaluation interne. Ce conseil est composé d'enseignants, d'un personnel administratif, d'un étudiant et d'un représentant du monde socio-économique également intervenant dans la formation. Il se réunit chaque année et discute des évolutions possibles de la formation afin d'améliorer son attractivité (discussion sur le maintien de la mention) ou l'employabilité des diplômés (place de l'évaluation médico-économique dans la formation). Il n'existe pas de dispositif formel d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation de qualité en adéquation avec les enjeux de l'environnement socio-économique ;
- Une organisation pédagogique valorisant la pluridisciplinarité.

Points faibles

- Un manque d'attractivité auprès des étudiants disposants des prérequis nécessaires à la réussite dans la formation ;
- Des taux de réussite faibles ;
- Une insertion professionnelle encore insuffisamment évaluable ;
- Une absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Accroître la visibilité de la formation auprès des publics cibles, y compris à l'international.
- Améliorer le taux de réussite par une analyse fine de ses faiblesses et la mise en place des dispositifs permettant d'y remédier.
- Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un manque d'attractivité ;
- Des taux de réussite faibles ;
- Une insertion professionnelle difficilement appréciable ;
- Une absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une cohérence incertaine de la formation dans son environnement académique.

MASTER ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Économie de l'entreprise et des marchés* de l'université de Lille est une formation comprenant un parcours : *Organisation, gestion, contrôle* proposé en formation initiale ou en contrat de professionnalisation. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 732 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 77 étudiants et 23 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Économie de l'entreprise et des marchés* propose une formation professionnalisante et attractive pour les étudiants dans le domaine du contrôle de gestion. Elle contribue à la stratégie de l'université en jouant un rôle d'ascenseur social pour les étudiants du territoire. L'équipe pédagogique propose une formation cohérente, innovante et en adéquation avec ses objectifs professionnels. Les résultats de cette stratégie sont visibles en ce qui concerne la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle. Même si elle permet la mobilité sortante de ses étudiants, la formation ne poursuit cependant pas de stratégie spécifique à l'international et son adossement à la recherche reste limité.

La formation a commencé à déployer l'approche par compétences et développe des démarches pédagogiques innovantes. La formation est organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) et prépare le déploiement complet vers l'approche par compétences (APC) pour la prochaine accréditation. La responsable pédagogique a, pour ce faire, suivi le diplôme d'université de *Pédagogie universitaire* proposé par l'université de Lille. La scénarisation des enseignements est en cours et la formation recourt déjà aux situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) dans ses enseignements. La formation inclut des pratiques pédagogiques diversifiées qui permettent la participation active des étudiants à leur formation (jeux d'entreprises, projets tuteurés, escape games, observation par les pairs, etc.).

La formation est très attractive et les taux de réussite des étudiants sont très bons. La formation atteint sans peine sa capacité d'accueil tout en demeurant sélective. Sur la période considérée, les flux à l'entrée en M1 s'établissent en moyenne à 62 candidats retenus sur 500 candidatures, pour un nombre d'inscrits de 39 étudiants (avec une capacité d'accueil fixée à 35). En M1, 95 % des étudiants valident la totalité de leurs crédits ECTS et c'est le cas de 80 % des étudiants en M2. Depuis la mise en place de la plateforme nationale de candidature « Mon Master », l'équipe pédagogique constate une perte de visibilité de la formation qui se traduit par une baisse du nombre de candidatures, mais cela n'a pas encore eu d'impact sur le nombre d'inscrits.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation dont l'efficacité se manifeste par d'excellents taux d'insertion des diplômés. Des intervenants professionnels (au nombre de 13) assurent 40 % du volume horaire global de la formation dans des domaines directement en lien avec leurs fonctions professionnelles (finance internationale, contrôle financier, management de groupes d'entreprises, etc.). La formation accueille des publics en alternance (uniquement en contrat de professionnalisation) en deuxième année (M2) depuis six ans et en première année (M1) depuis trois ans. Les alternants représentent en moyenne 35 % des étudiants et ce chiffre est en augmentation régulière sur la période. L'ouverture à l'apprentissage est prévue pour la rentrée 2025. Le rythme de l'alternance de 2,5 journées à l'université pendant la période de cours est considéré comme satisfaisant par les étudiants et les partenaires. Les étudiants non alternants doivent réaliser deux stages obligatoires durant leur formation (trois mois en première année et cinq mois en deuxième année). La dernière enquête d'insertion rapporte un taux d'insertion de 100 %, dont 50 % dans des emplois de cadres, avec un délai moyen de recherche d'emploi de 3,4 mois. Les poursuites d'études (en doctorat ou vers d'autres formations) sont marginales.

Les dispositifs d'amélioration continue sont particulièrement complets. Un conseil de perfectionnement composé d'un nombre important d'enseignants (huit), d'étudiants (sept) et de professionnels (six) se réunit régulièrement et aborde l'ensemble des questions liées à l'attractivité, au recrutement, à l'organisation de la formation, au suivi des étudiants et à leur insertion professionnelle. Ces recommandations permettent de faire évoluer la formation. Une procédure d'évaluation de la formation par les étudiants est mise en place de manière systématique en fin d'année depuis 2022.

L'adossement à la recherche reste limité. Les enseignants-chercheurs d'économie, de gestion et de sociologie sont six à intervenir dans la formation et assurent 25 % du volume horaire d'enseignement. La formation à la recherche est très limitée. Les étudiants suivent un enseignement de méthodologie de la recherche (20 h) incluant la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, et réalisent obligatoirement un mémoire de recherche en M2, mais la formation n'est pas inscrite dans un programme gradué. Le dispositif des bourses Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) est présenté aux étudiants, mais la poursuite d'études en doctorat est marginale.

L'équipe pédagogique est investie dans l'encadrement des étudiants, mais le taux d'encadrement demeure tout juste soutenable. La formation peut compter sur 14 permanents pour assurer le suivi des étudiants (recrutement, stages, alternance), mais pourrait se trouver en difficulté pour assurer le suivi des alternants qui nécessite un investissement considérable des équipes pédagogiques.

La formation ne développe pas de stratégie d'ouverture à l'international. Les étudiants doivent suivre 18 h de cours d'anglais chaque année, ce qui est peu, et ils ont accès aux dispositifs mis en place par l'université pour préparer une mobilité à l'étranger. La formation est ouverte à la mobilité entrante (quatre à cinq étudiants par an en mobilité encadrée, moins d'une dizaine d'autres étudiants étrangers) et sortante (un étudiant par an environ) et permet aux étudiants de réaliser leurs stages à l'étranger, sous conditions.

Conclusion

Points forts

- Une approche par compétences très avancée ;
- Une formation attractive ;
- Des taux de réussite excellents ;
- Une insertion professionnelle de qualité.

Points faibles

- Un adossement à la recherche limité ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Consolider l'adossement à la recherche par le renforcement du taux d'encadrement en enseignants-chercheurs et de la formation à et par la recherche.
- Favoriser l'ouverture à l'international par le développement des mobilités entrantes et sortantes.

MASTER ÉCONOMIE DU TRAVAIL ET DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Économie du travail et des ressources humaines* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Management des ressources humaines (MRH)* proposé en parcours classique ou en alternance. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 859 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 46 étudiants et 35 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master propose une formation professionnalisante et attractive dans le domaine du management des ressources humaines (RH) à destination des diplômés de licence *Économie-gestion*, *Administration économique et sociale* (AES) et *Droit*, en complémentarité avec les formations en RH de l'établissement et du bassin lillois. L'équipe pédagogique propose une formation cohérente dont la pédagogie est alignée avec ses objectifs de professionnalisation des étudiants. Cette stratégie se concrétise par d'excellents taux de réussite des étudiants et d'insertion professionnelle des diplômés. La formation est ouverte au public de la formation continue, mais elle fait face à une baisse de son attractivité à ce niveau. Son adossement à la recherche reste, en outre, limité.

La formation est très avancée dans le déploiement de l'approche par compétences et propose une approche pédagogique cohérente et alignée avec ses objectifs de professionnalisation. La maquette est construite à partir des compétences identifiées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'approche par compétences (APC) se déploie à travers l'organisation de la formation en blocs de connaissances et compétences, l'évaluation des étudiants et leur professionnalisation, en s'appuyant sur des mises en situation professionnelle. Les pratiques pédagogiques sont variées et orientées vers la participation active des étudiants à leur formation (projets tutorés, apprentissage par la résolution de problèmes, études de cas, travaux de groupes, etc.). L'équipe pédagogique se forme à la pédagogie active et organise une veille sur ce sujet.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation qui démontrent leur efficacité. Outre les stages obligatoires en première année (M1) et en deuxième année (M2), pour un total de 20 semaines et de 15 crédits ECTS, les étudiants bénéficient d'un cours dédié à l'insertion professionnelle et d'un accompagnement individuel par le chargé de développement de la formation. Un atelier de travail sur les compétences acquises durant les périodes d'expérience professionnelle est organisé. Les étudiants non alternants participent également à des activités pédagogiques dédiées à la mise en pratique des compétences professionnelles à acquérir (chantiers RH en lien avec des partenaires du monde socio-économiques et études de cas). Les professionnels interviennent largement dans la formation (28 intervenants) au sein de laquelle ils assurent 68 % du volume horaire d'enseignements. Ils participent au conseil de perfectionnement et contribuent à faciliter la recherche de stage des étudiants.

Les taux de réussite des étudiants et le taux d'insertion professionnelle des diplômés sont excellents. En M1, 95 % des étudiants valident la totalité de leurs crédits ECTS et 93 % des étudiants en M2. Selon les indicateurs, le taux d'emploi à 30 mois est proche de 100 % et les trois quarts des diplômés accèdent à des emplois de cadres. Le délai moyen d'accès à l'emploi est inférieur à quatre mois. Les emplois occupés par les diplômés sont des emplois de généralistes dans le domaine des RH et l'équipe pédagogique envisage de proposer des parcours de spécialisation au sein de la formation afin de mieux répondre à la demande socio-économique du territoire. Les spécialités envisagées sont « International Human Resource Management » (IHRM), « Data RH » ou « Développement RH ».

Même si la mobilité reste limitée, la formation favorise le développement des compétences linguistiques des étudiants. Des cours d'anglais de spécialité sont obligatoires en M1 (40 h), ainsi que deux cours sur

« l'International Human Resource Management » (IHRM) enseignés en anglais en M1 et en M2. Les étudiants ont la possibilité de certifier leurs compétences linguistiques par le Test of English for International Communication (TOEIC), ce que choisissent de réaliser en moyenne entre six et sept étudiants par an. La formation accueille des étudiants européens en mobilité encadrée entrante (environ trois par an), mais ne souhaite pas faire de l'ouverture à l'international une priorité.

La formation met en œuvre un dispositif d'amélioration continue très complet. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement (quatre enseignants, deux personnels, sept professionnels, un étudiant) qui aborde l'ensemble des questions liées à l'attractivité, au recrutement, à l'organisation de la formation, au suivi des étudiants et à leur insertion professionnelle. La périodicité des réunions de ce conseil n'est pas mentionnée. Des questionnaires d'évaluation des enseignements sont soumis aux étudiants de M1 et ces évaluations se font à l'oral en M2.

Bien qu'en concurrence avec d'autres formations locales dans le même domaine, la formation est attractive auprès des différents types de public, mais peine à conserver ses effectifs en formation continue. À l'entrée en M1, elle reçoit en moyenne 320 candidatures et en retient 32 pour une capacité d'accueil de 15 places qui est régulièrement dépassée (21 en 2021-2022, 17 en 2022-2023). L'attractivité de la formation ne semble pas limitée par la présence d'autres masters dans le domaine des ressources humaines dont elle parvient à se distinguer (mention *Sociologie*, parcours *Organisation du travail, diagnostic et ressources humaines* et mention *Gestion des ressources humaines* à l'institut d'administration des entreprises, IAE). La formation recrute également à l'entrée du M2 où elle dispose de deux groupes d'une capacité d'accueil de 15 étudiants chacun (un groupe classique et un groupe en alternance). Depuis son ouverture à l'apprentissage, qui constitue une modalité attractive, la formation accueille un nombre croissant d'alternants (72 % des étudiants en 2022-2023). En revanche, le public de la formation continue est en diminution de manière continue et cette baisse pourrait remettre en question la légitimité du maintien d'un groupe en M2 dont le rythme d'étude ne serait pas aligné sur celui de l'alternance.

L'adossement à la recherche reste limité. Les enseignants-chercheurs d'économie, de gestion et de sociologie, sont six à intervenir dans la formation et assurent 32 % du volume horaire d'enseignement. Les étudiants suivent un enseignement d'initiation à la recherche en M1 (30 h), qui intègre la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, et réalisent obligatoirement un mémoire de recherche sous la direction d'un enseignant-chercheur. La formation n'est pas inscrite dans un programme gradué et la poursuite d'études en doctorat est marginale.

Conclusion

Points forts

- Une approche par compétences très avancée structurant une organisation pédagogique cohérente et innovante ;
- Une solide professionnalisation des étudiants et d'excellents taux d'insertion professionnelle ;
- Des taux de réussite excellents ;
- Une formation attractive.

Points faibles

- Un adossement à la recherche limité.

Recommandations

- Consolider l'adossement à la recherche par le renforcement des interventions des enseignants-chercheurs et de la formation à et par la recherche.

MASTER ÉCONOMIE ET MANAGEMENT PUBLICS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Économie et management publics* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) *Économie et management public* et quatre parcours de deuxième année (M2) : *Action publique, institutions et économie sociale et solidaire, Développement économique, institutions, entreprises, territoires, Ingénierie du développement et de l'action humanitaire, et Préparation à l'agrégation des sciences économiques et sociales*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte en moyenne 771 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 178 étudiants et 44 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Économie et management public* propose une formation pluridisciplinaire en sciences économiques et sociales qui s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'établissement ainsi que dans l'environnement socio-économique local et régional. La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation propose des contenus cohérents avec l'objectif de professionnalisation des étudiants. Toutefois, l'approche par compétences est tout juste amorcée. Si la formation atteint sa capacité d'accueil, il semble néanmoins que son attractivité et le taux de réussite des étudiants en 1^{re} année (M1) pourraient être améliorés, de même que l'insertion professionnelle des diplômés. Le dispositif d'amélioration continue est encore incomplet.

La formation s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Profondément interdisciplinaire en sciences économiques et sociales, cette formation offre des débouchés dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et des transitions et prépare ainsi les étudiants aux « métiers de demain ». Elle contribue ainsi à l'offre de poursuites d'études pour les étudiants des licences *Économie et en Sciences humaines et sociales (SHS)* de l'établissement, y compris pour les étudiants des doubles licences. Le master propose en 2^e année (M2) un parcours dédié à la préparation au concours d'agrégation en sciences économiques et sociale de bonne qualité, en partenariat avec Sciences Po Lille, mais dont les relations avec les autres parcours du master ainsi qu'avec le parcours *Sciences économiques et sociales* de la mention de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré (MEEF)* mériteraient d'être renforcées.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Les 24 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique assurent 616 heures d'enseignement étudiant (60 % du volume horaire) et proposent un enseignement de méthodologie de la recherche obligatoire en M1 (24 h). Tous les rapports de stages doivent intégrer un travail de recherche, et les étudiants qui choisissent de réaliser un mémoire de recherche sont accueillis au sein du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé). Les étudiants qui le souhaitent peuvent également préparer leur parcours doctoral dès le master en suivant un séminaire dédié aux approches institutionnalistes. Le parcours *Action publique, institutions et économie sociale et solidaire (APIESS)* est intégré au programme gradué *Cultures, sociétés, pratiques en mutation*, mais l'attractivité de la poursuite d'études en doctorat pourrait être renforcée en identifiant un parcours recherche spécifique, transversal aux parcours thématiques existant, comme cela est évoqué dans le dossier d'autoévaluation (DAE).

La formation propose une professionnalisation de qualité. La formation développe des liens forts avec le monde socio-économique à travers la chaire *Économie sociale et solidaire*, et cultive des relations avec les structures du territoire pour aider à la recherche de stages. 40 % du volume des enseignements (260 h) sont réalisés par des professionnels, dont quatre professeurs et maîtres de conférences associés en service temporaire

(PAST/MAST). Les étudiants ont le choix entre des stages (deux mois en M1 et six mois en M2) ou un mémoire de recherche, sans que le dossier d'autoévaluation ne précise comment les étudiants se répartissent entre ces deux options. La formation accueille des stagiaires de la formation continue ; elle a développé des diplômes d'université (DU) et des certificats universitaires (CU) spécifiques à ces publics. Depuis 2023, trois des quatre parcours de M2 sont accessibles en apprentissage.

L'organisation pédagogique de la formation est en adéquation avec les compétences ciblées, mais le déploiement de l'approche par compétences demeure limité. Le contenu de la formation est structuré en blocs de connaissances et de compétences (BCC) identifiés par rapports aux débouchés professionnels attendus et les enseignements recourent à des modalités pédagogiques actives et variées (études de cas, notes de synthèse, exposés, etc.).

La formation valorise les compétences linguistiques des étudiants, mais la stratégie d'internationalisation ne concerne que l'un des parcours. Des enseignements d'anglais (48 h de cours obligatoires) sont intégrés à la formation en M1. Les étudiants ont également la possibilité de participer à des enseignements personnalisés au choix et de valoriser leurs compétences linguistiques dans d'autres langues. La mobilité sortante est possible, et les stages à l'étranger sont encouragés, mais la formation privilégie globalement l'ancrage territorial à l'ouverture à l'international. Le parcours *Ingénierie du développement et de l'action humanitaire (IDEVAH)* est à vocation internationale avec des stages et des emplois à l'étranger, mais n'accueille qu'une faible proportion d'étudiants étrangers (15 %).

L'attractivité de la formation demeure limitée et les taux de réussite en M1 sont faibles. La formation atteint sa capacité d'accueil. Toutefois, il semble que son attractivité en M1 pourrait être améliorée en nombre de candidatures (en moyenne 450 candidatures pour 75 places en M1) afin d'accroître la qualité de son recrutement. En effet, les taux de réussites en M1 sont faibles puisqu'en en moyenne seuls 56 % des étudiants valident la totalité des crédits ECTS. Ces éléments factuels sont connus de l'équipe pédagogique, mais ils ne semblent pas être analysés pour identifier les raisons de ce manque de réussite en M1 (origine des étudiants, compétences non validées, dispositifs d'accompagnement possibles, etc.). Les effectifs, ainsi que la réussite étudiante, connaissent cependant une augmentation en M2 à l'entrée des parcours thématiques.

Les taux de réponse aux enquête d'insertion sont plutôt élevés, mais ils reflètent une insertion difficile des diplômés sur le marché du travail sur le plan qualitatif. Les données concernant les diplômés des parcours *Action publique, institutions et économie sociale et solidaire (APIESS)* et *Développement économique, institutions, entreprises, territoires (DEIET)*, qui sont les seules à être vraiment exploitables, indiquent une insertion professionnelle sur des emplois et des salaires correspondant à des professions intermédiaires et non de cadres. Le parcours *Ingénierie du développement et de l'action humanitaire (IDEVAH)* souffre quant à lui d'un manque de données concernant le suivi de ses diplômés. Ces informations mériteraient d'être analysées en lien avec les partenaires socio-économiques de la formation.

La démarche d'amélioration continue reste partielle en l'absence, notamment, d'un dispositif d'évaluation systématique de la formation. Le taux d'encadrement de la formation est bon. Le pilotage de la formation par ses responsables se traduit par des décisions cohérentes afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles (restructuration de la formation en cours de contrat, mise en œuvre de mutualisations accompagnées de pratiques pédagogiques innovantes pour en tirer le meilleur parti, etc.). Un conseil de perfectionnement est mis en place depuis 2021. En parallèle, chaque parcours organise chaque année la réunion d'une commission pédagogique paritaire réunissant les enseignants et les délégués étudiants. Ces réunions donnent lieu à des comptes rendus, mais il n'est pas indiqué si ces derniers sont transmis au conseil de perfectionnement et servent de base aux discussions du conseil. Il n'est pas non plus fait mention de l'existence d'une procédure systématique d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un positionnement thématique pluridisciplinaire original en cohérence avec l'offre de formation de l'établissement ;
- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Une organisation pédagogique cohérente en lien avec les compétences professionnelles ciblées.

Points faibles

- Un manque d'attractivité ;
- Des taux de réussite faibles en M1 ;
- Une insertion professionnelle perfectible ;
- Une absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de la formation auprès des étudiants internes et externes à l'établissement.
- Améliorer les taux de réussite par la mise en place de dispositifs d'accompagnement des étudiants en fonction de leur profil d'entrée.
- Améliorer l'insertion professionnelle des étudiants par le renforcement des partenariats avec le monde socio-économique.
- Mettre en œuvre une procédure systématique d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un manque d'attractivité ;
- Des taux de réussite faibles ;
- Une qualité insuffisante de l'insertion professionnelle ;
- Une absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

MASTER ÉCONOMIE ET PILOTAGE DES ENTREPRISES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Économie et pilotage des entreprises (EPE)* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc partiellement commun de première année (M1) et deux parcours de deuxième année (M2) : *Management des entreprises et organisations de services*, et *Management logistique et ingénierie de la supply chain*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte en moyenne 780 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 98 étudiants et 30 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Économie et pilotage des entreprises (EPE)* est une mention dérogatoire. La formation a déployé une approche par compétences avancée. Elle se caractérise par des taux de réussite tout à fait satisfaisants et une bonne insertion professionnelle de ses diplômés, en cohérence avec les finalités de la formation. Même si elle est ouverte à l'alternance par les contrats de professionnalisation, la formation gagnerait à exploiter les opportunités offertes par l'apprentissage et la formation continue. Le dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants est perfectible et l'adossement à la recherche est trop inégal. Les réflexions sur le devenir de la formation présentée dans le dossier d'autoévaluation (DAE) interrogent le positionnement de la formation dans la cohérence globale de l'offre de formation de l'université de Lille. Par ailleurs, la formation est insuffisamment ouverte à l'international.

La formation déploie une approche par compétences avancée et les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont cohérentes et adaptées à sa finalité principale de professionnalisation. La formation est structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) et déploie plus largement une approche par compétences marquée. Le recours à des pratiques pédagogiques diversifiées, comme la pédagogie de projets, les études de cas, les simulations, permet de définir des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) permettant aux étudiants de mobiliser les différents apports de la formation dans la réalisation d'exercices appliqués et professionnalisants. En M1, une unité d'enseignement optionnelle de 6 crédits ECTS permet, entre autres, de confirmer le projet professionnel ou de valoriser l'engagement citoyen des étudiants. La formation se déroule en présentiel, à l'exception de quelques activités en mode asynchrone et en hybride.

L'insertion professionnelle des diplômés, analysée par le biais de différentes enquêtes, est de qualité. Pour les répondants à l'enquête à 30 mois concernant la promotion 2020, qui ne concerne que les diplômés de formation initiale de nationalité française, le taux d'accès moyen au premier emploi est inférieur à quatre mois et le taux d'insertion professionnelle est de 95 %. Aucun n'a poursuivi ses études à l'issue de ce master. Les autres enquêtes, réalisées au sein de la composante et touchant une cible plus importante, ainsi que les suivis informels réalisés par l'équipe pédagogique, confirment ce résultat.

La formation, globalement attractive, suit et analyse efficacement la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite en M1 (88 %) et en M2 (de 83 à 94 %) sont bons, ce qui est expliqué par la qualité du recrutement. Cependant, le nombre de candidatures en M1 diminue de 33 % entre la deuxième année et la troisième année de la période étudiée. Le taux de pression s'élève à 12 % en 2022-2023, soit 8,3 candidatures pour une place, hors candidatures internationales. La grande majorité des candidatures provient de la région Hauts-de-France, puis de l'étranger (via Campus France). La baisse du nombre de candidatures fait chuter de 35,7 % le nombre d'admis. Le nombre d'inscrits en M1 (47) accuse une légère baisse en fin de période et repasse de peu en dessous de la capacité d'accueil (50). Le nombre d'inscrits en M2 est en légère augmentation (+ 13 % la dernière année). Cette évolution résulte cependant de deux mouvements opposés : une forte augmentation pour le parcours MEOS (+ 57 %) et une diminution importante pour le parcours MLISC (- 25 %). Le parcours MLISC

voit son effectif diminuer chaque année, pour atteindre 14 inscrits en M1 et 18 inscrits en M2 en fin de période. Le dossier ne fournit aucune explication à ce sujet. Certains étudiants du M1 MEOS poursuivent dans le M2 de la mention *Innovation entreprise et société*. Ces départs sont compensés par l'arrivée d'étudiants issus de Campus France.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socio-économique, mais elle ne se saisit pas des opportunités offertes par l'apprentissage. La professionnalisation des étudiants est favorisée par l'intervention de professionnels qui représentent 56,7 % de l'équipe pédagogique et réalisent un peu moins de 50 % du volume horaire des enseignements. La formation est très bien intégrée dans les réseaux des acteurs du territoire en lien avec les métiers visés comme en témoigne leur participation au conseil de perfectionnement ou encore l'interaction qu'elle entretient avec ses *alumni*. Un nombre important de crédits ECTS (33 ou 42, selon le parcours) est attribué aux dispositifs de l'expérience professionnelle, dont la durée totale est conséquente (20 ou 36 semaines, selon le parcours), avec la réalisation de stages longs ou d'une alternance. L'entrepreneuriat est valorisé, mais le dossier n'indique pas le nombre d'initiatives prises au sein des promotions. La formation est ouverte à l'alternance via les contrats de professionnalisation, au niveau M2 dans les deux parcours. Leur nombre a presque triplé en trois ans, atteignant 28 contrats en 2022-2023, ce qui représente un peu plus de la moitié de l'effectif inscrit en M2. Cependant, la formation ne saisit pas les opportunités offertes par l'apprentissage (sur les deux dernières années de la période) et la formation continue (hors contrats de professionnalisation). Seule une personne a été inscrite sous ce régime (hors contrats de professionnalisation), ce qui est faible. La validation des acquis personnels et professionnels et la validation des acquis de l'expérience ne sont pas sollicitées sur la période.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais il est incomplet. Le conseil de perfectionnement est effectif tant dans sa composition, sa fréquence de réunion (annuelle) que dans les points discutés. Il vient utilement compléter les comités pédagogiques paritaires (CPP). Cependant, le parcours MEOS ne fait pas l'objet d'une évaluation suffisamment formalisée et systématique des enseignements par les étudiants. Celle-ci repose uniquement sur des discussions du responsable de la formation avec les étudiants et sur les CPP qui donnent l'occasion aux représentants des étudiants de s'exprimer. À l'inverse, dans le parcours *Management logistique et ingénierie de la supply chain (MLISC)*, l'ensemble des étudiants est interrogé à chaque fin d'année à partir d'une grille thématique.

Le master EPE décline la stratégie formation de l'établissement, mais son positionnement au sein de l'offre de formation du 2^e cycle pose question. Le master EPE s'inscrit dans l'ambition de l'établissement de proposer une offre de formation, répondant aux enjeux de son territoire, en particulier ceux liés aux métiers de demain dans les secteurs des services et de la logistique. Il déploie également la thématique des transitions dans plusieurs unités d'enseignement (UE). Afin d'assurer sa soutenabilité, le master EPE a mutualisé six enseignements avec le master *Innovation, entreprise et société (IES)*. D'ailleurs, le parcours MEOS, qui fait également l'objet d'une collaboration avec l'université Catholique de Lille, devrait intégrer la mention IES lors du prochain contrat. Le master EPE deviendrait ainsi monoparcours avec le seul parcours MLISC, lequel présente des similitudes avec le parcours *Management des achats et de la supply chain (MASC)* de la mention *Management*, dispensé à l'IAE. Enfin, la formation ne bénéficie pas des ressources obtenues dans le cadre des projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

L'adossement à la recherche est insuffisant. La formation s'appuie certes sur une équipe de recherche spécialisée et fortement reconnue dans le domaine des services. Les enseignants-chercheurs, qui appartiennent à plusieurs sections du Conseil national des universités (CNU), dont les sections 05, 06 et 01, représentent 43,3 % de l'équipe pédagogique et réalisent un peu plus de 50 % du volume horaire des enseignements, ce qui est conforme aux attentes. Une sensibilisation à l'intégrité scientifique est intégrée aux enseignements méthodologiques. Toutefois, la formation à la recherche est très faible dans le parcours MLISC, même si sa finalité est professionnelle, et également limitée dans le parcours MEOS, avec un volume horaire tout juste convenable de 24 heures par étudiant consacré à des enseignements en lien avec la méthodologie de la recherche. Les apprenants de ce parcours qui souhaitent s'orienter vers la recherche peuvent substituer au stage managérial un stage dans le laboratoire de recherche, suivre les séminaires du laboratoire et produire un mémoire de recherche. Ce dispositif modulable ne produit pas les effets escomptés en matière de poursuite en doctorat, les étudiants s'y inscrivant parfois par défaut.

La formation est insuffisamment ouverte à l'international. La formation comprend de 5 à 19 étudiants internationaux par an, ce qui est significatif. Le volume horaire consacré à l'enseignement de l'anglais est de 48 à 72 heures étudiant, selon le parcours (le volume horaire le plus faible concerne le parcours MLISC). En complément, des enseignements disciplinaires sont dispensés en anglais (18 à 72 heures, selon le parcours, le volume horaire le plus faible concernant encore le parcours MLISC). L'étudiant peut choisir de renforcer la coloration internationale de son parcours en choisissant un enseignement d'une autre langue étrangère dans le cadre de l'UE transversale. Le passage du Test of English for International Communication (TOEIC) ou du Test of English as a Foreign Language (TOEFL) est proposé sans être obligatoire. Le dossier d'autoévaluation fait état

de la réalisation de stages à l'étranger par un « nombre significatif d'étudiants des deux parcours », sans donner plus de précisions. Ce manque d'information est regrettable car seul un faible nombre d'étudiants (un à trois par an) réalise une mobilité sortante sur la période. À cela s'ajoute un maximum de trois mobilités entrantes par an. Le dossier mentionne la pénurie de ressources concernant les budgets de professeurs invités. Le master *EPE* n'a pas développé de parcours diplômant international, même si des pistes sont explorées avec des universités brésiliennes, notamment en ce qui concerne le parcours *MEOS*.

Conclusion

Points forts

- Une approche par compétences favorisant la réussite des étudiants ;
- Une insertion professionnelle en cohérence avec les finalités de la formation ;
- Des relations structurées avec les acteurs professionnels du territoire.

Points faibles

- Une cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'environnement académique en économie-gestion du 2^e cycle ;
- Un adossement à la recherche inégal selon les parcours ;
- Une inégale attractivité selon les parcours ;
- Un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants non généralisé.

Recommandations

- Inscrire la formation dans une réflexion globale sur le devenir de la carte de formation globale de l'UL.
- Assurer un adossement à la recherche égal entre les parcours par un renforcement de la formation à et par la recherche.
- Améliorer l'attractivité de la formation dans sa globalité par un renforcement de sa visibilité et lisibilité.
- Mettre en œuvre des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation, *a minima* annuelles, pour l'ensemble du master, dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'environnement académique en économie-gestion du 2^e cycle ;
- Un adossement à la recherche inégal selon les parcours ;
- Une inégale attractivité selon les parcours.

MASTER ÉCONOMIE INTERNATIONALE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Économie internationale* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours en première et deuxième année (M1 et M2) : *Globalization and the world economy*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 514 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 27 étudiants et 12 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Économie internationale* occupe une place cohérente au sein de l'offre de formation de l'établissement. Enseignée à 60 % en langue anglaise, la formation offre une poursuite d'études aux étudiants diplômés du parcours *International Studies in Economics and Management (ISEM)* et contribue à l'offre de formation destinée aux étudiants étrangers non francophones dans le champ de l'économie et de la gestion. Elle offre aux étudiants des opportunités de mobilité internationale, une très bonne formation à et par la recherche, ainsi qu'une professionnalisation de qualité. L'équipe pédagogique assure un pilotage de qualité et veille à la cohérence pédagogique de la formation. Néanmoins, les taux de réussite à l'issue de la deuxième année de master (M2) sont faibles et l'évaluation de la formation n'est pas mise en œuvre de manière systématique.

La formation est très fortement ouverte à l'international. La formation consacrée à l'économie internationale est considérée par l'établissement comme un parcours de formation spécifique à l'international. Elle accueille 40 % d'étudiants étrangers et propose 60 % du volume horaire d'enseignement en anglais (100 % en M2). Les étudiants suivent un cours d'anglais obligatoire en 1^{re} année de master (M1) et des cours d'une autre langue étrangère de leur choix en M1 et M2 pour un total de 72 h. Ils ont accès gratuitement à la certification dans ces langues. De plus, la formation intègre deux périodes de mobilité obligatoire dans un établissement partenaire (12 partenaires Erasmus privilégiés ou partenaires en accord bilatéral) aux semestres 2 et 4. Ainsi, à l'issue de la formation, les étudiants peuvent obtenir le « Label international » délivré par l'université.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Neuf enseignants-chercheurs interviennent dans la formation et assurent 75 % du volume horaire d'enseignements en lien direct avec leurs spécialités de recherche en économie internationale. Même si les enseignements dédiés à la méthodologie de la recherche ne représentent que 12 h dans la formation, la plupart des enseignements, et notamment les cours de théorie économique ou d'analyse quantitative, contribuent directement à la formation à la recherche des étudiants (méthodologie, intégrité scientifique, reproductibilité des résultats scientifiques, matériel pédagogique issu de la littérature scientifique, application des analyses quantitatives). La formation fait partie des formations d'excellence de l'établissement intégrées au Programme gradué *Cultures, sociétés, pratiques en mutation*, et les étudiants de M2 doivent obligatoirement suivre 12 h de séminaire parmi ceux proposés par l'école doctorale pluridisciplinaire *Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management (SESAM)*. Des stages de recherche (en laboratoire et avec rédaction d'un mémoire) sont possibles en M1 et en M2. Sur la période, une étudiante a poursuivi ses études en doctorat.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation adaptés au positionnement international de la formation. Elle comporte deux stages obligatoires en M1 et M2 pour un total de 24 semaines et 12 crédits ECTS. Un module d'enseignement spécifique réalisé par un professionnel en M1 est consacré à l'insertion professionnelle des étudiants. Durant leur cursus, les étudiants ont la possibilité (rendue obligatoire à partir de 2024-2025) de participer à un séjour de découverte des institutions européennes, mutualisé avec le parcours de master *Management of European Affairs (MAE)*, au sein duquel plusieurs professionnels interviennent sous la forme de conférences.

L'équipe pédagogique veille à la cohérence et à l'alignement des pratiques pédagogiques au sein de la formation. La formation est structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) et chaque enseignant veille à l'alignement de ses pratiques et de ses évaluations avec les objectifs pédagogiques poursuivis. Même si la formation n'a pas répondu à des appels à projets dédiés à la transformation pédagogique, les pratiques pédagogiques mises en œuvre sont diversifiées et permettent la participation active des étudiants à leur formation (enseignement et évaluation par projet, et contrôle continu dans certaines matières, approches collaboratives ou classe inversée dans d'autres, utilisation des outils numériques dédiés).

La formation bénéficie d'un encadrement de qualité. Étant donné les effectifs (en moyenne 28 étudiants sur la période), le volume horaire d'enseignements, les possibilités de mutualisation avec le parcours MAE et le nombre d'intervenants (12 intervenants, dont trois professionnels), les taux d'encadrement de la formation sont satisfaisants, d'autant plus que la formation a pu réaliser des recrutements réguliers d'enseignants-chercheurs sur des profils adaptés. Les enseignants responsables de la formation sont impliqués dans le recrutement des étudiants et se préoccupent de l'attractivité de la formation. La qualité du dossier d'autoévaluation (DAE) reflète cette implication.

La formation a souffert d'un manque d'attractivité transitoire sur la période. Les flux de candidatures et d'inscrits ont fortement chuté entre 2020 et 2023 pour s'établir à des niveaux relativement faibles (en moyenne 65 candidats, 18 admis et 13 inscrits par an en M1 pour une capacité d'accueil de 20 étudiants). Les responsables de la formation attribuent cette évolution à la crise sanitaire qui a rendu difficile la mobilité internationale des étudiants et diminué de fait l'attractivité de la formation. Leur analyse paraît pertinente dans la mesure où les données les plus récentes rapportées dans le dossier montrent un redressement des candidatures et des inscriptions (290 candidats et 23 inscrits en 2023-2024).

Si la réussite en première année est satisfaisante, les taux de réussite en deuxième année sont faibles et ne sont pas analysés. La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants en M1 (80 % en moyenne) et met en place des dispositifs pour améliorer les taux de réussite. Ainsi, l'équipe pédagogique ayant constaté que la réussite des étudiants étrangers recrutés par « Études en France » était plus aléatoire en M1 que celle des autres étudiants, il a été décidé de réaliser systématiquement des entretiens avec ces étudiants avant leur admission. En revanche, les taux de réussite en M2 posent question dans la mesure où ils sont en moyenne de 46 % sur la période considérée, sans que l'équipe pédagogique ne s'interroge ni n'avance d'explication.

L'insertion professionnelle des étudiants s'opère sur des emplois stables et d'encadrement, mais elle pourrait être plus rapide. Les enquêtes d'insertion sont cependant à interpréter avec précaution car elles portent sur un nombre de diplômés très faible en raison, d'une part, du nombre total de diplômés et, d'autre part, de la part importante des étudiants étrangers qui ne relèvent pas du public enquêté par l'observatoire de la direction des formations (ODIF).

La formation met en œuvre un processus d'amélioration continue incomplet en l'absence de dispositif d'évaluation systématique de la formation par les étudiants. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement composé d'enseignants-chercheurs, d'un membre du personnel administratif, d'une étudiante et de professionnels dont la moitié intervient dans la formation, qui analyse l'ensemble des données caractéristiques de la formation (flux et attractivité, insertion et formation professionnelle des étudiants, organisation interne et avec les partenaires, mobilité internationale) afin de proposer des évolutions le cas échéant. L'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants n'est ni systématisée ni formalisée. Elle est laissée à la discrétion des enseignants et les résultats ne sont pas transmis au conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche ;
- Une forte cohérence pédagogique de la formation ;
- Une large ouverture à l'international en cohérence avec le contenu de la formation.

Points faibles

- Des taux de réussite faibles en M2 ;
- Un suivi du devenir des diplômés inadapté aux particularités de la formation ;
- Un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants non systématisé.

Recommandations

- Améliorer les taux de réussite en M2 par l'analyse des causes de la faiblesse actuelle.
- Développer un dispositif formalisé de suivi du devenir des diplômés.
- Systématiser l'évaluation formelle de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Études européennes et internationales* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Études européennes et internationales* et deux parcours de deuxième année (M2) : *European economics and political affairs* (EEPA) et *Management of european affairs* (MEA), auxquels s'ajoute un parcours *Economics of Globalization and European integration* (EGEI), labellisé Erasmus Mundus, ouvert en M1 et en M2. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte en moyenne 535 heures étudiant hors stage dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 58 étudiants et 26 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation participe fortement aux ambitions internationales de l'université de Lille en proposant un cursus intégralement en langue étrangère. Le cursus est largement interdisciplinaire et développe une approche par compétences pertinente. La formation met en œuvre des outils de pilotage et d'évaluation qui expliquent ses bons résultats en matière de réussite étudiante et d'insertion professionnelle. L'adossement à la recherche est toutefois perfectible.

Par la singularité de son cursus anglophone, la formation occupe une place importante dans l'offre de formation de l'université de Lille. La formation contribue fortement à l'attractivité internationale de l'université en proposant un cursus intégralement anglophone et en recrutant plus de la moitié de ses étudiants à l'étranger (36 sur 58 inscrits en 2023). L'un de ses parcours (*Economics of globalization and european integration*, EGEI) est labellisé Erasmus Mundus par la Commission européenne. Il s'agit de l'un des six masters conjoints bénéficiant de ce label prestigieux au sein de l'université. L'équipe pédagogique du cursus veille également à articuler son programme pédagogique avec les autres formations de l'université susceptibles de lui apporter une plus-value disciplinaire ou pédagogique. Le cursus est ouvert à l'interdisciplinarité en mobilisant l'économie, le management, le droit et la science politique. Le cursus intègre de manière adaptée les enjeux liés au développement durable, notamment dans le cadre de l'étude des politiques européennes.

Le cursus est très fortement internationalisé. Intégralement dispensée en langue anglaise, la formation développe fortement les compétences linguistiques de son public en anglais mais aussi dans une autre langue, dont l'enseignement est obligatoire en première année de master (M1) (allemand, espagnol, français langue étrangère (FLE) ou italien sur la base de 24 heures annuelles). Elle dispose d'une équipe pédagogique internationale et a mis en œuvre des partenariats avec d'autres établissements européens (Belgique, Espagne, Estonie, Italie) et extra-européens (Chili, Chine) qui peuvent déboucher sur une double diplomation. La mobilité internationale est au principe même de la formation tant du point de vue des enseignants que des étudiants qui doivent réaliser au moins une mobilité semestrielle à l'étranger. Dans le parcours EGEI, les trois premiers semestres se déroulent dans trois universités différentes parmi les sept établissements du consortium associés à ce diplôme. On notera aussi que le parcours EGEI bénéficie des financements du Programme d'investissements d'avenir (PIA) dans le cadre de la Graduate Research And Education in Lille (GRAEL).

La formation répond aux objectifs de professionnalisation. Des stages sont proposés tant en première année (M1) qu'en seconde année de master (M2). Leur poids dans la maquette varie en fonction des contraintes associées au partenariat avec d'autres établissements internationaux (de 10 à 30 crédits ECTS selon les parcours). Si la formation est ouverte marginalement à la formation continue (le plus souvent sur une année), elle ne met pas en place d'alternance pour le moment.

L'organisation pédagogique de la formation repose sur une approche par compétences pertinente. L'approche par compétences (APC) est mise en place de manière volontaire en tenant compte des contraintes associées aux conventions de partenariat développées avec les établissements associés (contraintes qui rendent chronophages les modifications des maquettes conventionnées et obligent à homogénéiser les référentiels des différents établissements concernés). Ces contraintes expliquent sans doute que les maquettes ne sont pas totalement en adéquation avec les exigences classiques de l'APC concernant la formulation des blocs de connaissances et de compétences (BCC) et la mise en avant des multiples mises en situation professionnelle caractéristiques de cette approche. Comme indiqué plus haut, les dispositifs et les contenus de la formation favorisent singulièrement son ouverture internationale et par là-même les débouchés professionnels associés.

La formation jouit d'une bonne attractivité et suit de manière fine la trajectoire d'études des étudiants recrutés.

Du fait de son internationalisation et de sa reconnaissance au-delà de la région des Hauts-de-France, la formation est en tension avec 25 candidatures pour une place disponible (la capacité d'accueil est fixée à 50 places pour les trois parcours proposés). On notera toutefois que cette tension est largement liée au nombre élevé de candidatures pour le parcours labellisé par la Commission européenne (EGEI) qui représente près de 80 % des demandes d'entrée en 2023-2024 (une place pour 40 candidats dans ce parcours qui propose 25 places). On notera également que les chiffres mentionnés dans le dossier varient suivant le document retenu et fragilisent donc l'évaluation effectuée ici. La mise en place de la plateforme « Mon Master » inquiète l'équipe pédagogique car elle favorise les candidatures hexagonales au détriment des candidatures internationales, ce qui est susceptible de remettre en cause les synergies passées entre étudiants français et étrangers. De manière plus générale, la gestion des flux de recrutement est perfectible afin de produire des données fiables.

Le taux de réussite des étudiants est très élevé. La formation connaît un taux d'échec très réduit : il est à peine de 7 % entre les deux années du cycle. Cela doit beaucoup à l'engagement des directeurs des études des trois parcours qui suivent de manière régulière la réussite des étudiants.

L'insertion professionnelle des diplômés est excellente. Bien que plus faible, pour l'heure, en 2023, le taux d'insertion est proche de 100 % en 2022. La qualité de l'insertion est également l'objet d'une attention que la proximité pédagogique de la formation favorise. Dans cette optique, le conseil de perfectionnement accorde notamment une vigilance particulière aux besoins de l'économie européenne afin d'anticiper sur les débouchés professionnels à venir. Cette attention ne concerne toutefois que la situation des étudiants français, la dispersion des lieux d'emploi des étudiants étrangers ne permettant pas une telle approche. On doit néanmoins noter que la fiche relative à l'insertion professionnelle fournie dans le dossier ne concerne qu'une petite minorité des étudiants de la formation.

L'équipe pédagogique est soucieuse de l'amélioration continue de la formation. Des questionnaires de satisfaction sont proposés aux étudiants des trois parcours et obtiennent des taux d'approbation élevés (de l'ordre de 80 %). Un conseil de perfectionnement ouvert aux professionnels s'est mis en place récemment (première réunion en décembre 2023) et favorise le pilotage et l'évaluation de la formation. Son ouverture à d'anciens étudiants de la formation est susceptible de favoriser une politique ultérieure d'*alumni*.

La formation s'adosse de manière pertinente, mais perfectible, à la recherche. Neuf enseignants-chercheurs (près de 35 % de l'équipe totale) sont mobilisés dans le cursus et sont rattachés principalement au laboratoire Lille économie management (LEM, unité de recherche n° 9221 qui associe le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'université de Lille et une école de commerce rattachée à l'université catholique de Lille, en l'occurrence l'IESEG). Ils y assurent 377 heures d'enseignement (contre 400 assurées par des intervenants extérieurs). Un court séminaire (trois heures) d'initiation à la recherche et à ses dimensions déontologiques est proposé aux étudiants qui peuvent également, dans le seul parcours EGEI, réaliser un stage dans un laboratoire de recherche d'un établissement partenaire de la formation. De manière optionnelle, les étudiants peuvent s'engager aussi dans la rédaction d'un mémoire de recherche en M1. Les autres doivent rédiger un mémoire appliqué dont il est difficile en l'état du dossier de préciser la densité scientifique. Le dossier d'autoévaluation de la formation ne permet pas de préciser le nombre d'étudiants concernés par ces différentes options. On notera toutefois que, lors de l'année 2021-2022, trois étudiants se sont engagés dans une thèse de doctorat au terme de leur diplomation en parcours EGEI. La densité de la formation à et par la recherche est encore perfectible et permettrait de renforcer la singularité de la formation par rapport à celles proposées par des écoles de management privées ou consulaires.

Conclusion

Points forts

- Une formation fortement internationalisée ;
- Une formation attractive bien au-delà de la région des Hauts-de-France ;
- Un déploiement pertinent de l'approche par compétences ;
- Une réussite étudiante élevée ;
- Un taux d'insertion professionnelle excellent.

Points faibles

- Un adossement à la recherche perfectible ;
- Une professionnalisation freinée par l'absence d'ouverture à l'alternance.

Recommandations

- Consolider l'adossement à la recherche par le renforcement de la formation à et par la recherche.
- Améliorer la professionnalisation, notamment par l'expérimentation de l'ouverture de la formation à la voie de l'alternance.

MASTER FINANCE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Finance* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) ouvrant sur sept parcours de deuxième année (M2) : *Analyse financière - programme international (AFI)*, *Finance, développement et trésorerie de l'entreprise (FE)*, *Banque, marché des entreprises et banque privée (BPBME)*, *Finance et droit (FD)*, *Finance quantitative (FQ)*, *Chargé d'affaires (CA)* et *Gestion de patrimoine (GP)*. Les parcours *Management financier et systèmes d'information* et *Études, recherche et conseil en finance, comptabilité et contrôle* ont fermé en 2022, ce dernier parcours ayant été intégré au master *Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO)*. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille - University School of Management et comporte en moyenne 4 807 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 366 étudiants et 108 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Finance* se caractérise non seulement par sa forte professionnalisation, s'appuyant sur un ancrage local particulièrement fort, mais également par son ouverture internationale prononcée. L'adossé à la recherche est structurant et les démarches pédagogiques mises en place sont cohérentes avec le projet de la formation. L'attractivité de la formation est affirmée, même si des différences existent entre les parcours. En revanche, le positionnement du master *Finance* interroge la cohérence globale de l'offre de formation de l'université de Lille dans le champ de la gestion.

Les dispositifs de professionnalisation et de préparation des étudiants à l'insertion professionnelle sont particulièrement structurés et valorisent des partenariats territoriaux efficaces. Les 11 parcours du master *Finance* sont ouverts à la formation initiale, à la formation par l'alternance et à la formation continue. Les métiers visés peuvent être regroupés en trois catégories : la banque, l'analyse et la gestion financière, l'accompagnement au financement des entreprises. La formation se caractérise par son fort ancrage territorial qui se concrétise dans une politique de partenariats formalisés et structurants (École supérieure des banques – ESB ; Association française des trésoriers d'entreprise - AFTE). L'ESB porte la gestion des contrats en apprentissage avec les organismes bancaires régionaux. Le master *Finance* répond aux demandes spécifiques d'acteurs économiques du territoire. Ainsi depuis 2015, un parcours de master (CMNE) est issu d'une demande du Crédit mutuel Nord-Europe pour former ses propres collaborateurs. L'équipe pédagogique compte 64 intervenants professionnels qui assurent 258 heures étudiant. Dans les parcours en formation initiale (FI), 25 % des enseignements sont dispensés par des professionnels. Pour les enseignements en alternance et en formation continue (FA et FC), cette part atteint 50 %. Le bloc de connaissances et de compétences (BBC) 5 (« Valoriser sa formation ») est dédié à la préparation de la professionnalisation des étudiants. Ce BCC intègre l'unité d'enseignement (UE) « Projet de l'étudiant », qui regroupe une formation d'aide à l'insertion professionnelle gérée par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université, et les stages devant être effectués (un en M1 et un en M2). Cet ensemble représente 12 crédits ECTS.

La formation à et par la recherche fait partie intégrante de la mention dans un format adapté. Les parcours de première année (M1) en formation initiale intègrent un cours de 12 h d'initiation à la recherche. Plus largement, le BCC 1 « Effectuer des analyses économiques, financières ou comptables à partir d'outils numériques spécialisés » est constitué de cours présentant les outils du chercheur (Statistical software for data science- STATA, logiciel EVIEWS, logiciel de statistique et de science des données R, Visual Basic for Applications-VBA et des bases de données). La mention organise régulièrement des conférences académiques. Au total, 42 heures étudiant sont mobilisées pour la recherche (séminaires et méthodologie). L'équipe pédagogique compte 37 enseignants-chercheurs du domaine de spécialité, membres du laboratoire Lille University Management (LUMEN), qui assurent 476 heures étudiant. La répartition de ces heures entre les parcours varie selon leurs finalités. Le parcours de deuxième année (M2) *Finance quantitative* est plus spécifiquement construit pour

préparer les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat. Il n'existe toutefois pas de cours spécifiques dédiés à l'intégrité scientifique et à la déontologie à l'échelle de la mention.

La formation se distingue par une forte internationalisation. Le master *Finance* bénéficie de deux conventions avec des universités étrangères : l'École supérieure des affaires algériennes (ESAA) et l'université Laval au Québec qui proposent des diplômes délocalisés auprès d'universités partenaires à l'étranger. Le cursus se déroule en totalité à l'étranger et l'étudiant obtient le diplôme de l'université de Lille. 50 % des enseignements dispensés à Alger sont assurés par des enseignants-chercheurs (EC) de l'IAE pour le parcours *Finance ESAA*. En 2022, le nombre d'étudiants inscrits dans l'offre de formation spécifique à l'international était de 66. Il diminue à 39 pour 2023. Le parcours *Analyse Financière (AFI)* en master 2 propose un semestre en anglais (S4), facilitant ainsi la mobilité entrante. Ce parcours propose également une mobilité sortante dans le cadre du partenariat avec l'université Laval au Québec. L'anglais est obligatoire dans tous les parcours. Les volumes horaires consacrés à l'anglais et les crédits ECTS sont variables selon les parcours (24 h à 64 h validant de trois à six crédits ECTS). Le passage du Test of English for International Communication (TOEIC) est obligatoire pour tous les étudiants.

Les démarches pédagogiques sont cohérentes avec les finalités de la formation et permettent de concilier la diversité des rythmes d'études. Différents dispositifs pédagogiques adaptés intégrant une dimension d'innovation pédagogique sont proposés. Les enseignants du master *Finance* se sont engagés dans la production de ressources numériques qui accompagnent la diversification des pratiques pédagogiques (enseignements numérisés synchrones et asynchrones, pédagogie par projets, classe inversée, etc.). Plus de 1 000 h de formation numérique ont ainsi été ouvertes. Trois parcours de la mention (*Finance quantitative, Banque marché de l'entreprise et banque privée, Finance et droit*) peuvent potentiellement être organisés presque entièrement à distance. Le département Finance de l'IAE dispose d'une salle de cours dédiée aux pratiques pédagogiques innovantes qui bénéficie à cette dynamique collective permettant une adaptation des différents parcours à la diversification croissante des rythmes d'études, notamment d'alternance (alternance 15 jours/15 jours pour les formations en banque ; trois jours/deux jours pour la formation en trésorerie ; un jour présentiel/un jour distanciel dans le cadre de la formation continue).

L'équipe pédagogique suit avec précision la trajectoire des étudiants et le devenir des diplômés. Le taux de réussite est élevé, en M1 comme en M2 (proche des 90 % selon les parcours) et les rares situations de non-validation sont expliquées. L'insertion professionnelle est en cohérence avec les métiers visés et l'objectif d'ancrage territorial de la formation. Les diplômés trouvent rapidement un emploi, principalement dans la région des Hauts-de-France. L'équipe pédagogique a développé un dispositif propre de suivi de l'insertion professionnelle de ses diplômés qu'elle valorise sous la forme de l'animation d'un réseau d'*alumni*.

Le déploiement de l'approche par compétences est initié, mais il demeure limité. La formation est structurée en cinq BCC. En complément, des certifications professionnelles locales (certification de l'autorité des marchés financiers, AMF) et internationales (certification Chartered Financial Analyst, CFA) sont proposées aux étudiants. Cette dynamique s'est poursuivie avec la possibilité d'une certification transversale (fresque du climat) qui accompagne plus largement la formalisation de l'acquisition de compétences d'ouverture permettant de resituer les apports de spécialités dans les enjeux sociétaux (BCC 4 « Insérer la finance dans une compréhension générale de l'entreprise, de son environnement et de leur évolution »). La certification PIX et l'e-portfolio ne sont toutefois pas intégrés dans l'offre de la mention.

L'attractivité de la formation est affirmée, mais elle est inégale selon les parcours. L'attractivité du diplôme est forte compte tenu du nombre de candidatures d'étudiants à la mention (1 321 dossiers en 2021 pour 1 044 en 2023). Pour chaque parcours présenté, on assiste à une forme de stabilité du nombre de candidatures. Deux tendances sont à noter : une forte diminution pour les parcours *Finance* (- 32 %) et *Finance, développement et trésorerie de l'entreprise* (- 43 %) et une augmentation des dossiers déposés pour le parcours *Chargé d'affaires/Gestion de patrimoine* (+ 52 %) proposé en alternance. Dans l'ensemble, la composition de l'effectif de la mention connaît une certaine stabilité tant du point de vue du nombre de stagiaires de la FC (23 en 2021 ; 24 en 2023), que du nombre de contrats d'apprentissage (119 en 2021 ; 128 en 2023) ou de contrats de professionnalisation (18 en 2021 ; 20 en 2023). Une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) a été délivrée en 2021.

Le master Finance s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation à l'échelle de la composante, mais pose question en ce qui concerne la cohérence globale de l'offre de formation en gestion. La mention s'inscrit dans la continuité des formations proposées en licence *Banque et finance*. La cohérence interne de la formation et son positionnement dans l'offre de la composante IAE apparaissent clairement. Cependant, le positionnement de la formation par rapport au master *Monnaie, banque, finance, assurance* n'est pas analysé dans le dossier d'autoévaluation (DAE) alors qu'un fort risque de recouvrement, voire de concurrence, apparaît. En outre, le contexte concurrentiel des formations dans ce secteur à l'échelle régionale renforce ce questionnement sur la pertinence du positionnement de la formation. Le dossier d'autoévaluation ne permet

pas d'identifier le positionnement spécifique du master *Finance* dans la carte de formation à l'échelle de l'université de Lille.

Le pilotage de la formation est structuré, mais le dispositif d'amélioration continu est incomplet. Le conseil de perfectionnement se réunit chaque année. Il est composé d'enseignants-chercheurs, de professionnels et d'étudiants. Un compte rendu retrace les discussions, les problèmes organisationnels soulevés et les perspectives d'évolution des parcours dont certaines trouveront une traduction dans la nouvelle offre de formation. Toutefois, il n'y a pas d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation très professionnalisante, ancrée dans ses territoires au contact des acteurs économiques locaux ;
- Des taux d'insertion professionnelle élevés ;
- Un adossement à la recherche structurant et de qualité ;
- Une formation fortement ouverte à l'international.

Points faibles

- Une cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'environnement académique en économie-gestion du 2^e cycle ;
- Une absence d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Inscrire le master *Finance* dans une réflexion globale sur le devenir de la carte de formation globale de l'UL en économie-gestion.
- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines (GRH)* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Gestion des ressources humaines*, et deux parcours de deuxième année (M2) : *Études, recherche et conseil en gestion des ressources humaines, ECR* (non-ouvert), et *Métiers de la gestion des ressources humaines (MRH)*. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte en moyenne 826 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 130 étudiants et 36 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *GRH*, formation par essence professionnalisante, déploie massivement l'alternance. L'adossement à la recherche contribue à la valorisation de la formation auprès des acteurs économiques du territoire, qui sont des partenaires majeurs du projet de formation. Si le dispositif d'amélioration continue n'est pas encore totalement formalisé, le pilotage de la formation est structuré et développe une approche programme cohérente avec les finalités du diplôme. Toutefois, la baisse du nombre de candidatures à l'entrée dans la formation pose question.

La formation s'inscrit dans les priorités de l'établissement et participe de la cohérence globale de l'offre de formation de l'université de Lille. La formation offre une possibilité de poursuite d'études pour des étudiants de troisième année (L3) *Gestion, management, éco-gestion et gestion & sciences sociales* qui souhaitent se spécialiser en RH. Le recrutement est avant tout régional, avec des étudiants issus des Hauts-de-France (85 %), ce qui est aligné avec la politique de l'établissement. En outre, le master *GRH* décline la thématique des transitions, notamment au travers d'un bloc de connaissances et de compétences (BCC) dédié au « Management RH responsable ». Ce BCC intègre les enjeux et pratiques de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de la diversité en entreprise, ainsi qu'un travail sur la posture et les intentions des étudiants à l'égard des transitions (« acteur citoyen des transitions »). Toutefois, ce master ne bénéficie pas de l'appui des projets de l'établissement financés par le Programme d'investissements d'avenir (PIA). Il a en revanche obtenu des financements de fonds régionaux et du CFA FormaSup pour développer des innovations pédagogiques, l'apprentissage collaboratif et la ludo-pédagogie.

Le master *GRH* est fortement professionnalisant notamment grâce au déploiement important de l'alternance et à des partenariats formalisés. La formation repose sur un principe d'alternance sous contrat de travail : contrat d'apprentissage pour les étudiants, contrat de professionnalisation ou enrichissement de missions CDI dans leur entreprise pour les publics en formation continue. Deux rythmes d'alternance sont proposés en M2 au choix de l'étudiant et de son entreprise. Le nombre d'alternants a fortement progressé en passant de 85 à 126 entre 2021 et 2023. Le nombre de contrats d'apprentissage proposé par les entreprises continue pourtant à être plus élevé que le nombre d'étudiants. Tout cela témoigne de l'excellent ancrage territorial de la formation qui se manifeste par des partenariats efficaces avec des entreprises, des représentants de branches professionnelles et des associations professionnelles. Des échanges réguliers permettent de suivre les évolutions des attentes des acteurs économiques dans le champ des ressources humaines (RH). De plus, le master est associé à un ensemble de temps forts organisés par les entreprises et associations professionnelles (Job dating, réunions métiers, etc.). L'équipe pédagogique compte 26 professionnels (dont un enseignant-chercheur associé - PAST) qui assurent 455 heures des 826 heures étudiant de la formation académique. Ils participent activement aux conseils de perfectionnement, suivi d'alternance, jurys, soutenances des mémoires.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche structurant. La formation à et par la recherche est fortement intégrée dans le master (mémoire collectif en M1 et individuel en M2). Des enseignements et des ateliers de méthodologie de la recherche sont organisés en M1 et en M2 (quatre unités d'enseignement (UE) pour un volume de 86 h). Ils sont encadrés par des enseignants-chercheurs appartenant à l'unité de recherche Lille University Management (LUMEN). Les étudiants sont susceptibles de présenter leurs travaux dans les séminaires de recherche ou colloques académiques (Association francophone de gestion de ressources humaines - AGRH, Société de philosophie des sciences de gestion - SPSG) ou professionnels (Association nationale des DRH - ANDRH, Association nationale pour l'apprentissage dans l'enseignement supérieur - ANASUP, FormaSup). Au nombre de dix, les enseignants-chercheurs assurent plus de 50 % des enseignements du master. Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est intégrée aux enseignements, en M1 et en M2. Les étudiants sont formés sur les bases documentaires mobilisables pour leurs travaux de recherches.

L'équipe pédagogique assure un suivi précis de la trajectoire des étudiants qui se concrétise dans les excellents taux de réussite. Le taux de réussite est très important en M1 (environ 95 %) comme en M2 (entre 90 et 100 %). Les alternants bénéficient d'un encadrement structuré. Toutes les missions proposées par les entreprises sont validées avant une contractualisation, et chaque étudiant bénéficie d'un tutorat effectif, suivi et formalisé tout au long de son parcours par un enseignant du master. Un accompagnement est proposé par les services de l'IAE et du centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup aux étudiants qui le souhaitent, pour travailler les outils de valorisation de leur parcours, affiner et mieux communiquer sur leur potentiel, disposer d'offres en alternance et d'emplois accessibles en ligne, participer à des job dating.

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés, élevé, valide les orientations de la formation et fait l'objet d'une analyse fine par l'équipe pédagogique. Les diplômés trouvent un emploi rapidement (70 % des étudiants ont trouvé un emploi trois mois après la diplomation, dont 48 % dans l'entreprise d'alternance selon l'enquête à 30 mois). Les emplois sont localisés majoritairement dans les Hauts-de-France (85 %). Peu d'étudiants exercent à l'étranger. Il n'y a que peu de poursuites en doctorat.

L'alignement des démarches pédagogiques, des contenus et des finalités de la formation structure une approche par compétences en cours de déploiement. Les objectifs de développement de compétences sont déclinés dans le cadre d'un référentiel de compétences co-construit et discuté chaque année dans le cadre du conseil de perfectionnement. Deux unités d'enseignement (UE) sont consacrées à évaluer « l'opérationnalisation », qui croise la démarche mise en œuvre par apprenant pour apprendre de et sur l'action, l'évaluation des compétences par l'entreprise, et la qualité du mémoire dans une approche intégrative. Le master GRH s'inscrit plus largement dans une forte inter- et pluridisciplinarité croisant différentes approches en sciences sociales, notamment en droit social, psychologie sociale, psychologie, sociologie, économie. Dans le cadre de l'UE « Projet de l'étudiant », chaque étudiant peut valoriser, à hauteur de trois crédits ECTS, son engagement dans le cadre d'un projet collectif. Tous les étudiants ne disposent pas d'un e-portfolio mais d'un outil de suivi et d'accompagnement réflexif (livret d'apprentissage numérique). La formation ne propose pas de certification PIX. Les méthodes pédagogiques sont variées (des études de cas, des mises en situation, etc.) mobilisant une démarche d'apprentissage collaboratif. La formation est organisée en présentiel, distanciel ou en comodalité.

La formation est identifiée par les étudiants de la région, mais le nombre de candidatures est en forte baisse et l'activité de formation continue est résiduelle. L'IAE organise des campagnes de communication et des manifestations (dont des journées portes ouvertes (JPO) et des salons). Le réseau des *alumni* est également mobilisé pour valoriser la formation. Ces initiatives n'ont toutefois pas permis d'ouvrir l'un des deux parcours, faute de candidats, et le nombre de candidatures à l'entrée de la formation est en forte diminution (1 100 candidatures pour les entrées en M1 en 2021, 519 en 2023). Cette diminution s'explique par la modification des prérequis nécessaires au dépôt d'un dossier d'admission (parmi lesquels la présentation obligatoire d'un mémoire décrivant le futur projet professionnel en RH). Parallèlement, on observe une diminution du nombre de stagiaires de la formation continue (FC) (passé de 12 à 1 au cours des trois années évaluées) qui n'est que partiellement compensée par l'évolution des contrats de professionnalisation. Le nombre des contrats d'alternance connaît une croissance régulière : de 85 en 2021 à 126 en 2023. En outre, le diplôme n'a pas d'inscrits en validation des acquis de l'expérience (VAE). Le diplôme ne propose pas d'offre spécifique de certificats ou diplômes d'université (DU) rattachée au master, mais donne la possibilité aux étudiants de choisir de suivre des blocs de compétences au cas par cas.

L'ouverture internationale ne constitue pas une finalité intégrée dans le projet de la formation. Un enseignement obligatoire d'anglais est proposé en M1 (20 heures par semestre). En complément, un enseignement de spécialité est délivré en anglais, « Communication and Human Resources Management » (17 h). La préparation et la passation du Test of English for International Communication (TOEIC) sont également obligatoires en M1. Toutefois, ce diplôme ne développe pas de mobilités entrante ou sortante, pas plus qu'il n'a contracté de partenariats internationaux. Quelques membres de l'équipe pédagogique seulement ont participé à des

échanges internationaux dans le cadre du dispositif « Erasmus Mobility Staff », et un seul professeur invité a été accueilli au cours des trois dernières années.

Le pilotage de la formation est structuré, mais le dispositif d'amélioration continue est encore incomplet. Le pilotage de la formation s'appuie sur le conseil pédagogique paritaire associant enseignants et étudiants qui se tient deux fois par an, à l'issue de chaque semestre. La formation possède également un conseil de perfectionnement dont la composition est conforme aux attendus réglementaires, qui analyse les évolutions des métiers de la GRH et les besoins d'adaptation de la formation. Toutefois, le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'apprécier le degré de formalisation du dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, pas plus que l'utilisation qui en est faite.

Conclusion

Points forts

- Une forte professionnalisation grâce à un déploiement massif de l'alternance et des partenariats professionnels nombreux ;
- Des taux d'insertion professionnelle des diplômés excellents ;
- Des taux de réussite particulièrement élevés ;
- Un adossement à la recherche structurant.

Points faibles

- Une évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants externalisée à un cabinet indépendant ;
- Une activité de formation continue résiduelle.

Recommandations

- Formaliser et internaliser une démarche d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Favoriser l'ouverture à la formation continue, par l'adoption de modalités pédagogiques adaptées.

MASTER HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Histoire du droit et des institutions* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Histoire du droit et des institutions*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte 927 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 40 étudiants et 21 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Attractif par-delà la région des Hauts-de-France, le master d'*Histoire du droit et des institutions* de la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) bénéficie d'un taux d'encadrement particulièrement élevé et d'un adossement à la recherche solide. Il ambitionne de former des professionnels de la recherche juridique et historique (métier de l'Enseignement supérieur et de la recherche, généalogie successorale, etc.), mais aussi de préparer à certains concours de la fonction publique, ce qui ne transparaît toutefois pas clairement dans les dispositifs pédagogiques mis en œuvre et l'insertion professionnelle des diplômés. En outre, la formation peine à s'internationaliser, ce qui affecte également la qualité de la professionnalisation.

Le taux d'encadrement pédagogique de la formation est particulièrement élevé. Le master dispose de 21 enseignants pour 40 étudiants sur les deux années du cycle. Les enseignants titulaires, principalement rattachés à la section d'Histoire du droit et des institutions du Conseil national des universités (CNU 03), représentent une majorité du corps enseignant de la formation, ce qui favorise la proximité pédagogique.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. Elle bénéficie des ressources humaines et méthodologiques d'une unité de recherche spécialisée en histoire du droit et des institutions, reconnue par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Centre d'histoire judiciaire, unité mixte de recherche n° 8025, rattachée au CNRS et à l'université de Lille. Elle intègre une solide formation à et par la recherche assurée principalement par les 12 enseignants-chercheurs et chercheurs mobilisés dans la maquette du cycle (qui représentent 57 % de l'équipe enseignante et assurent 667 h de formation, contre 96 h pour les neuf professionnels mobilisés). Une unité de formation à la recherche est proposée en deuxième année au premier semestre (18 heures) et s'articule avec un module de préparation à la rédaction d'un mémoire de recherche au deuxième semestre de la même année. Une initiation à la recherche numérique est proposée en lien avec les services de documentation de l'université. Les étudiants peuvent suivre les conférences proposées par le laboratoire d'adossement.

La formation jouit d'une bonne attractivité. Lors de la dernière campagne de recrutement, 245 candidatures ont été enregistrées pour une capacité d'accueil de 60 places (soit un ratio de quatre candidatures pour une place ouverte au recrutement). Cette capacité d'accueil a été réduite à 40 places pour la campagne de recrutement de 2024, ce qui en augmentera probablement la sélectivité. On note que près de 40 % de l'effectif étudiant est recruté en dehors de la région des Hauts-de-France (Normandie, Grand Est).

Le cursus reste toutefois très largement monodisciplinaire. Si le cursus est largement ouvert aux autres branches du droit (au titre des mutualisations d'enseignement), son ouverture à d'autres disciplines non juridiques (sciences économiques, sciences humaines et sociales) est faible, en dépit d'une ouverture interdisciplinaire au titre des unités d'enseignement d'approfondissement en première année (pour un total de six crédits ECTS). L'ouverture aux humanités concerne uniquement les langues anciennes (égyptien, latin, grec). La possibilité de compléter le cursus par une unité d'enseignement de « projet étudiant » (six crédits ECTS en première année) ne semble ici pas suffisante. La sensibilisation aux problématiques du développement durable s'appuie sur des

dispositifs proposés utilement par l'université de Lille ou d'autres établissements, mais reste extérieure au cœur de la formation à l'exception d'un cours d'histoire du droit de l'environnement proposé en distanciel.

La qualité de la professionnalisation dans la formation est perfectible. Le cursus se propose de répondre à trois objectifs de professionnalisation : 1/ proposer sur le site lillois une offre de formation en histoire du droit et des institutions susceptible de préparer aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (via une poursuite d'études en doctorat) ; 2/ préparer aux professions de la généalogie successorale et enfin, 3/ préparer aux concours de la haute fonction publique. Les contenus et méthodes pédagogiques (notamment la possibilité de réaliser des stages de huit semaines au sein d'unités de recherche ou dans des structures professionnelles nécessitant des compétences fortes en matière d'histoire du droit et des institutions, bibliothèques, centres d'archives, offices notariaux, par exemple) sont en phase avec les deux premiers objectifs de professionnalisation. Cependant, la lecture du rapport d'autoévaluation ne permet pas de comprendre clairement la différenciation entre les modules destinés aux métiers de la recherche fondamentale ou appliquée (qui justifient tant la part importante des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs ou chercheurs que le caractère monodisciplinaire de la formation) et ceux destinés à favoriser l'insertion professionnelle dans d'autres domaines, notamment de la haute fonction publique. En conséquence, il ne permet pas d'identifier avec précision les dispositifs pédagogiques destinés spécifiquement à la préparation aux concours administratifs, et notamment de comprendre l'articulation entre cette spécialité et les autres formations de l'université de Lille dédiées à la préparation aux concours de la haute fonction publique (master *Administration publique*, majeure *Affaires publiques* de l'Institut d'Études politiques de Lille notamment). Enfin, il est impossible d'apprécier le caractère obligatoire ou non des stages dans la formation et, de manière plus générale, d'évaluer finement la place des expériences en milieu professionnel dans la formation.

L'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés nécessite d'être consolidée. L'équipe pédagogique est consciente que la grande majorité des étudiants inscrits dans cette mention n'entend pas poursuivre en doctorat d'histoire du droit et des institutions. On note une seule poursuite d'études doctorales en moyenne par année, souvent engagée par des étudiants internationaux, soit 5 % de l'effectif inscrit en deuxième année. Pour les autres débouchés professionnels, les documents fournis dans le dossier d'autoévaluation rendent difficile l'appréciation fine des métiers associés à la formation. Le fait que près de 45 % des diplômés poursuivent immédiatement des études au terme de la diplomation peut être interprété comme un signe de professionnalisation insuffisante. Il est aussi très difficile d'apprécier la nature des concours administratifs (A et A+) préparés et réussis. La professionnalisation dans le domaine de la généalogie successorale est mentionnée comme un point d'évolution pour la future maquette plus que comme une réalité attestée pour l'heure.

Le dispositif d'amélioration continue du cursus est encore perfectible. Un conseil de perfectionnement, ouvert aux professionnels (archivistes, documentalistes, par exemple) et aux collègues extérieurs à la section 03 du CNU a été mis en place, mais le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants est encore balbutiant et non systématique, ce qui nécessite d'être corrigé.

L'ouverture internationale reste très faible. Au-delà de l'accueil d'une minorité d'étudiants internationaux soucieux de poursuivre en doctorat d'histoire du droit et des institutions, l'internationalisation du cursus est encore en construction à la date d'évaluation. La formation ne s'appuie pas sur des collaborations scientifiques ou pédagogiques internationales fortes (on notera que la perspective de futures collaborations avec une université brésilienne et une université mexicaine est envisagée). En l'état, aucune mobilité étudiante n'est effective. Aucun enseignement permanent en langue étrangère n'est proposé dans le cursus. On notera toutefois la présence d'une unité d'enseignement linguistique au semestre 1 (allemand, anglais ou espagnol juridique sur la base d'un volume horaire de 18 heures) et au semestre 3 (anglais juridique commun à toute la cohorte sur la base de 18 heures). Un enseignement en langue ancienne est aussi obligatoire en deuxième année (24 heures).

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive au-delà de la seule échelle régionale ;
- Un solide adossement à la recherche ;
- Un taux d'encadrement élevé.

Points faibles

- Une insertion professionnelle fragilisée par une insuffisante considération des débouchés non académiques ;
- Une existence incertaine d'expériences en milieu professionnel ;
- Un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants non systématisé ;
- Une faible ouverture internationale.

Recommandations

- Favoriser l'insertion professionnelle par une meilleure considération des débouchés non académiques.
- S'assurer de la mise en œuvre d'expériences en milieu professionnel obligatoires.
- Mettre en œuvre une évaluation systématique de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Renforcer l'internationalisation du cursus, notamment par le développement de collaborations scientifiques ou pédagogiques internationales et des mobilités étudiantes.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une insertion professionnelle fragilisée par une insuffisante considération des débouchés non académiques ;
- Une existence incertaine d'expériences en milieu professionnel obligatoires.

MASTER INNOVATION, ENTREPRISE ET SOCIÉTÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Innovation, entreprise et société* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours : *Management de l'entreprise innovante*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 739 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 46 étudiants et 14 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Innovation, entreprise et société* jouit d'un très bon adossement à la recherche. Les taux de réussite des étudiants et les taux d'insertion professionnelle des diplômés sont bons. Il présente un caractère professionnalisant marqué, mais il n'est ouvert ni à l'alternance ni à la formation continue. L'alignement pédagogique gagnerait à être finalisé. Une marge de progression existe en ce qui concerne le dispositif d'évaluation interne, mais aussi l'ouverture à l'international. Enfin, une réflexion s'impose sur le positionnement de ce master dans l'offre globale de formation de l'établissement.

Le master *Innovation, entreprise et société* (IES) bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Il s'appuie sur une équipe de recherche spécialisée et fortement reconnue dans le domaine. Les enseignants-chercheurs, qui appartiennent à deux sections du Conseil national des universités (CNU 05 et 06) et qui représentent environ 50 % de l'équipe pédagogique, réalisent 74 % du volume horaire des enseignements, ce qui est particulièrement significatif. Un volume horaire de 24 heures par étudiant est consacré à des enseignements en lien avec la méthodologie de recherche, ce qui est très moyen. La formation à l'intégrité scientifique est bien mise en œuvre. Les étudiants désirant s'orienter vers la recherche substituent au stage managérial un stage dans le laboratoire de recherche, suivent les séminaires du laboratoire et rédigent un mémoire de recherche. Toutefois, ce dispositif ne produit pas les effets escomptés, les étudiants s'y inscrivant parfois par défaut.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, qui est bonne. Les taux de réussite en première année (M1) et en deuxième année de master (M2) sont satisfaisants : de 78 à 88 % en M1 et de 67 à 90 % en M2, selon l'année considérée. Le plus faible taux de réussite en M2 (67 %) est ponctuel et il est justifié par le désistement en cours d'année d'étudiants internationaux, sans qu'il ne soit fait mention de dispositifs de remédiation.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées en fonction des compétences visées, et la démarche d'alignement pédagogique est en cours. La formation est structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention. En M1, une unité d'enseignement (UE) optionnelle de 6 crédits ECTS permet d'approfondir le projet professionnel de l'étudiant ou de valoriser son engagement citoyen. La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques de façon pertinente, mais ne se saisit pas des possibilités d'hybridation, si bien que tous les enseignements sont exclusivement assurés en présentiel. Les méthodes et initiatives pédagogiques sont variées, interactives et en phase avec la créativité : mises en situation, études de cas, « hackatons », pédagogie inversée, projets d'innovation et de création d'entreprise, « design thinking », facilitation graphique, visites d'entreprises et d'incubateurs, etc. Le dossier fait référence à des modalités diverses en matière d'évaluation, mais ne fait pas clairement ressortir la mise en place de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) formalisées.

Les flux des candidatures et des inscriptions, qui permettent de mesurer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics, connaissent des fluctuations significatives. Le nombre de candidatures en M1 diminue de 37,4 % entre la première et la troisième année de la période étudiée. Le taux de pression s'élève à 11,7 %, soit 8,5 candidatures pour une place, en 2022-2023. Cette baisse du nombre de candidatures s'accompagne

d'une chute de 50 % du nombre de candidats admis. Le nombre d'inscrits, s'il accuse une baisse de 50 % la deuxième année, s'accroît pour atteindre la capacité d'accueil (25 places) en fin de période. Le nombre d'inscrits en M2 est stable (21-23), la formation bénéficiant également de l'arrivée d'étudiants ayant réalisé le M1 dans une autre mention de master (*Économie et pilotage des entreprises*).

La formation analyse, sur la base d'informations incomplètes, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Les résultats de l'enquête d'insertion à 30 mois des diplômés 2020 sont difficilement exploitables. Ils portent en effet sur un format antérieur de la formation qui, avec une dénomination différente, constituait un parcours d'une autre mention co-portée avec l'Institut d'administration des entreprises (IAE). En outre, le nombre de personnes concernées par cette enquête est très faible (cinq diplômés de formation initiale et de nationalité française sur 19 diplômés au total ; quatre répondants). Le temps d'accès au premier emploi est de cinq mois et le taux d'insertion est de 100 %. Aucun des diplômés de la mention n'a poursuivi ses études, y compris en doctorat, à l'issue du master.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socio-économique, mais elle n'est ouverte ni à l'apprentissage ni à la formation continue. La professionnalisation des étudiants est favorisée par l'intervention de professionnels qui réalisent 26 % du volume horaire total des enseignements, mais aussi par l'intégration de la formation dans des réseaux et organisations en lien avec les métiers visés et par la présence de professionnels aux réunions du conseil de perfectionnement. Un nombre très important de crédits ECTS (41) est attribué aux dispositifs consacrés à l'acquisition d'une expérience professionnelle, dont la durée totale est conséquente (36 semaines). L'entrepreneuriat est valorisé par le biais de la participation à un concours qui permet de récompenser un projet de création d'entreprise, mais le dossier d'autoévaluation remis par la formation n'indique pas le nombre d'étudiants-entrepreneurs. Enfin, aucun dispositif adapté aux publics de la formation continue et de l'alternance n'est mis en place. Aucun apprenant n'a été inscrit sous le régime de l'apprentissage ou celui de la formation continue au cours de la période évaluée.

Le master IES est globalement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, mais son positionnement au sein de l'offre du deuxième cycle et sa soutenabilité posent question. Cette formation vise à former des spécialistes du management, de l'étude, du conseil et de la recherche dans les domaines des projets innovants et de la création d'entreprise. Elle est en phase avec l'ambition scientifique, technologique et sociétale de l'université. Elle est, par nature, interdisciplinaire, en proposant des enseignements dans les domaines de l'économie, de la gestion, du droit et de la sociologie. Les enjeux de la transition écologique sont abordés dans plusieurs unités d'enseignement (UE). En revanche, la formation n'a pas développé de partenariats académiques, à l'exception d'une interaction permanente avec le master *Économie et pilotage des entreprises* (EPE). Le master IES se caractérise par un taux d'encadrement relativement faible, avec une équipe pédagogique constituée de sept permanents, auxquels s'ajoutent autant de vacataires et, en 2022-2023, deux chercheurs étrangers. Les possibilités de formation des enseignants sont nombreuses, mais sont peu exploitées par l'équipe pédagogique. La mutualisation de plusieurs cours avec le parcours *Management des entreprises et organisations de services* du master *Économie et pilotage des entreprises* vient compenser en partie la faiblesse des ressources propres. En outre, l'existence, au sein de la composante IAE, d'une mention et d'un parcours de M1 portant un intitulé très proche (*Management de l'innovation*) peut engendrer de la confusion. Enfin, la formation ne bénéficie pas d'actions financées dans le cadre des projets labellisés Programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation est insuffisamment ouverte à l'international. La formation accueille de deux à quatre étudiants internationaux par an. Des contenus et dispositifs sont déployés pour renforcer les compétences linguistiques des étudiants, mais une marge de progression existe. Le volume horaire consacré à l'enseignement de l'anglais est de 48 heures étudiant en M1. Le volume horaire des enseignements disciplinaires réalisés en anglais est de 48 heures étudiant (soit moins de 10 % du volume horaire global). Dans le cadre d'une UE transversale, il est également possible de suivre des cours d'autres langues étrangères, ou de se préparer à une mobilité internationale, ce qui est appréciable. Le passage du Test of English for International Communication (TOEIC) ou du Test of English as a Foreign Language (TOEFL) est facultatif, ce qui est peu stimulant pour les étudiants. Aucune information n'est fournie en ce qui concerne le mode de financement du passage de ces certifications. Le dossier d'autoévaluation mentionne la réalisation de stages à l'étranger par un « nombre significatif d'étudiants », mais sans plus de précision. En outre, aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité sortante sur la période et on relève deux mobilités entrantes par an. Le master IES n'a pas développé de parcours diplômant européen et international même si des pistes sont explorées avec des universités brésiliennes.

Le dispositif d'amélioration continue n'est qu'incomplètement formalisé. Le conseil de perfectionnement est effectif tant dans sa composition, sa fréquence de réunion (annuelle) qu'en ce qui concerne les points discutés. Il vient utilement compléter les commissions pédagogiques paritaires (CPP). Cependant, la formation ne fait pas l'objet d'une évaluation formalisée et systématique des enseignements et de la formation par les étudiants. Cette évaluation repose uniquement sur des discussions du responsable de la formation avec les étudiants et sur les CPP qui donnent l'occasion aux représentants étudiants de s'exprimer.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées et adaptées aux finalités de la formation.

Points faibles

- Une cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'environnement académique en économie-gestion du 2^e cycle ;
- Un manque de formalisation du dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une professionnalisation fragilisée par l'absence d'ouverture à l'apprentissage et à la formation continue.

Recommandations

- Renforcer la cohérence du positionnement de la formation dans l'offre en économie-gestion du 2^e cycle dans le cadre d'une réflexion globale sur le devenir de la carte de formation globale de l'université de Lille.
- Réaliser des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation, *a minima* annuelles, dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Consolider la professionnalisation par le développement de la formation par apprentissage et la formation continue selon des modalités adaptées à ces publics spécifiques.

MASTER MANAGEMENT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Management* de l'université de Lille est une formation comprenant sept parcours dont cinq ouverts en première et deuxième année (M1 et M2) : *Conseil, recherche et études en management et stratégie* (CREMS), *Management de Projets* (MdP), *Management des achats et de la supply chain* (MASC), *Management des Business Units* (MBU) et *Executive*, et deux parcours ouverts uniquement en M2 : *Management des entreprises technologiques et industrielles* (METI) et *Management des médias* (MM). La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte en moyenne 830 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 379 étudiants et 116 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Management* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et il est en phase avec les priorités de l'université. Il présente un caractère professionnalisant très marqué, grâce à une large ouverture à l'alternance, ce qui engendre des taux d'insertion professionnelle remarquables. L'adossement à la recherche est très bon, avec un *Graduate program* bénéficiant des ressources obtenues dans le cadre d'un projet du Programme d'investissements d'avenir (PIA). De plus, la formation se caractérise par un dispositif d'évaluation interne de grande qualité. Même si l'un des parcours accueille exclusivement des étudiants étrangers, une marge de progression existe en ce qui concerne l'ouverture à l'international. Enfin, l'alignement pédagogique gagnerait à être finalisé.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Les professionnels représentent une part substantielle (72 %) de l'équipe pédagogique et prennent en charge entre 30 et 50 % des enseignements selon les parcours. La formation est largement ouverte à l'alternance (en moyenne 207 alternants, soit 56 % de l'effectif total moyen) et à la formation continue (en moyenne 63 stagiaires de formation continue, soit 17 % de l'effectif total moyen). Par ailleurs, tous les étudiants de première année de master (M1) suivent un séminaire de création d'entreprise. Certains parcours comprennent également un projet de création d'entreprise en deuxième année de master (M2). Tous les étudiants en formation initiale réalisent des projets professionnalisants et effectuent un stage long (la durée n'est pas précisée) chaque année. Le nombre total de crédits ECTS (entre six et 18 selon le parcours) accordé aux expériences professionnelles est convenable. Les contenus et les dispositifs de la formation sont tout à fait adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Certains parcours peuvent être suivis entièrement en alternance, tandis que d'autres le sont au choix. Deux parcours sont dédiés à la formation continue. Plusieurs dispositifs appropriés (rythme, comité et plateforme de suivi, accompagnement individuel, compléments pédagogiques en amont ou en aval, processus dédié de communication) sont déployés pour ces publics.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. En effet, l'un des parcours de deuxième année de master (M2 CREMS) est un *Graduate program* de l'université bénéficiant des ressources du plan d'investissement d'avenir (PIA) - Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI), au sein du hub 4 Cultures, sociétés, pratiques en mutation. Un volume horaire convenable de 36 heures au sein de la première année de master (M1) est consacré à des enseignements en lien avec la méthodologie de recherche en sus des travaux nécessitant une problématisation et une lecture critique d'articles dans des unités d'enseignement (UE) disciplinaires. Ces éléments sont ensuite évalués par le biais de la production d'au moins un mémoire de recherche, pour chaque parcours. Les enseignants-chercheurs et chercheurs (au nombre de 32) ne représentent que 28 % de l'équipe pédagogique, mais assurent de 50 à 70 % du volume horaire total, selon les parcours. Un petit nombre d'étudiants (deux par an) effectue le stage au sein du laboratoire de recherche en gestion et y réalise un projet de recherche.

Un suivi rigoureux des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer l'attractivité de la formation, qui est très bonne, hormis pour le parcours CREMS. Le nombre de candidatures en M1 diminue de 21,7 % sur la dernière année de la période. Une des raisons invoquées est une campagne de recrutement trop tardive. Il

reste cependant conséquent : 1 639 candidats pour une capacité d'accueil de 190, soit près de neuf candidats pour une place. Le nombre d'inscrits en M1 (183) en 2022-2023 est en augmentation de 22,8 % par rapport à l'année précédente, tout en restant encore légèrement inférieur à la capacité d'accueil. Le nombre d'inscrits en M2 diminue de 14 % en 2022-2023 par rapport à l'année précédente, mais reste supérieur à l'effectif de 2020-2021. L'effectif du parcours CREMS diminue d'année en année, pour atteindre seulement sept étudiants en M1 et quatre étudiants en M2 en 2022-2023.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, qui est tout à fait satisfaisante. Les taux de réussite sont très élevés, que ce soit en M1 (en moyenne 92,7 %) ou en M2 (en moyenne 88 %). Les résultats étaient moins bons dans le parcours *Management des entreprises technologiques et industrielles (METI)*, mais uniquement lors des deux premières années évaluées. Aucune explication n'est fournie à ce sujet. Les taux d'abandon sont très faibles. Ces éléments témoignent d'une stratégie efficace de sélection et d'accompagnement des étudiants.

La formation donne lieu à une excellente insertion professionnelle dans les métiers visés par le diplôme, mais le périmètre des diplômés interrogés est limité. Les résultats des enquêtes réalisées par les services centraux de l'université démontrent que le temps d'accès moyen au premier emploi est voisin de quatre mois, donc très faible, que la poursuite immédiate d'études est rare (au maximum deux diplômés chaque année) et que le taux d'insertion à 30 mois est généralement voisin de 95 %. Le taux de réponse est satisfaisant (de 67 à 100 %), mais le périmètre des enquêtes n'est pas exhaustif, ces enquêtes ne visant que les étudiants français inscrits en formation initiale. La formation ne met pas en œuvre de démarche complémentaire pour suivre l'insertion professionnelle des diplômés.

La formation définit un processus d'évaluation interne rigoureux permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les enseignements sont évalués à l'échelle des cours en amont des conseils pédagogiques organisés pour chaque parcours, et à l'échelle globale (ensemble du parcours et ensemble du master) par les enquêtes de satisfaction menées par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) avec un « cabinet indépendant », au sujet duquel nous n'avons aucune information. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement – commun avec deux parcours de troisième année de licence - effectif tant dans sa composition, sa fréquence de réunion que dans les points discutés. Il vient utilement compléter les conseils pédagogiques et les comités de suivi.

Le master Management occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais l'intitulé d'un de ses parcours est assez semblable à celui d'un des parcours d'une autre mention. Il forme des experts du management dans une logique transversale, et est ainsi complémentaire aux autres masters en gestion présentant des spécialisations sectorielles ou fonctionnelles ou restant généralistes. La formation est construite en continuum avec la licence de gestion. Elle est par nature interdisciplinaire en proposant des enseignements en sciences de gestion, mais aussi dans les domaines des sciences juridiques, de la géopolitique, de l'algorithmique, des sciences de l'ingénieur, du journalisme, etc. La sensibilisation aux enjeux du développement durable est également présente dans les différents enseignements. La formation a développé des partenariats académiques avec d'autres composantes ou établissements-composantes de l'université (par exemple : Polytech Lille, l'École supérieure de journalisme), dans le cadre de plusieurs parcours co-portés. L'existence dans une autre mention (*Économie et pilotage des entreprises*) d'un parcours (*Management logistique et ingénierie de la supply chain - MLISC*) à l'intitulé assez semblable à celui du parcours *Management des achats et de la supply chain (MASC)* pose cependant question.

La formation fixe des objectifs, met en œuvre des contenus et des méthodes pédagogiques adaptés aux compétences visées, sans pour autant avoir fait évoluer les modalités d'évaluation des compétences. Le programme est structuré en blocs de connaissances et de compétences (BCC) en lien avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'un des parcours (*Management des médias*) est intégralement opéré à distance, du fait d'un public international francophone. Les autres parcours sont pensés pour un enseignement en présentiel. La formation diversifie les modalités d'enseignements et les pratiques pédagogiques. Les pratiques pédagogiques actives relèvent des études de cas, de la ludo-pédagogie, du recours au théâtre, par exemple. Elles s'exercent dans des espaces variés et bien équipés. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences complémentaires et de se voir reconnaître les compétences développées par son engagement dans le domaine de l'entrepreneuriat ou au sein de projets tuteurés, lesquels sont valorisés par l'octroi de crédits ECTS (au moins 6). Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne précise pas l'état d'avancement du chantier de l'évaluation par les compétences pour finaliser la démarche d'alignement pédagogique. Il ne permet pas plus d'identifier la manière dont les pédagogies actives mentionnées sont réellement déployées dans la formation.

La formation, bien que disposant d'un taux d'encadrement permanent faible, suit avec rigueur les moyens nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. Avec un volume horaire maqueté (4 830 heures) et un nombre d'apprenants conséquent (379), avec une équipe pédagogique constituée de 31 permanents, auxquels s'ajoutent des professeurs invités (deux sur la dernière année), la formation bénéficie d'un taux d'encadrement permanent faible (8,7 %). Le dynamisme de l'équipe, attesté par la volonté manifeste de se former, et le nombre

important de vacataires (86) viennent renforcer cet encadrement. La soutenabilité financière de la formation est en partie assurée par le biais des recettes générées par les contrats d'apprentissage, de professionnalisation et la formation continue.

La formation est ouverte à l'international, mais une marge de progression existe. L'un des parcours (*Management des médias*), dont l'ouverture était souhaitée par le ministère des Affaires étrangères, accueille exclusivement des étudiants issus de pays étrangers, mais il concerne moins de 7 % de l'effectif du master. La plupart des parcours offrent la possibilité de réaliser un semestre à l'étranger, en s'appuyant sur des accords existants. Le nombre de mobilités sortantes est en augmentation et atteint la dernière année environ 8 % de l'effectif total inscrit. Il n'existe cependant pas de possibilité de préparer un double diplôme. Les contenus et les dispositifs de la formation sont plutôt adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les apprenants suivent une langue vivante 1 et une langue vivante 2 en M1 (pour un volume horaire global de 66 heures concentrées au semestre 1) et quelques rares cours disciplinaires sont dispensés en anglais en deuxième année, dans certains parcours. En M1, tous les étudiants obtiennent une certification en langue anglaise (Test of English for International Communication, TOEIC), dont le passage est financé par la formation. Toutefois, le compte rendu du conseil de perfectionnement souligne le souhait des apprenants de bénéficier d'une formation plus solide à l'anglais. En outre, même si le dispositif de césure est encouragé, les apprenants manifestent le souhait de voir ce dispositif être encore davantage promu.

Conclusion

Points forts

- Une formation au caractère professionnalisant marqué, consolidé par les opportunités d'ouverture à l'alternance ;
- Un très bon adossement à la recherche ;
- Un processus d'évaluation interne bien pensé et effectif ;
- Des taux de réussite élevés ;
- Une très bonne insertion professionnelle.

Points faibles

- Une potentielle redondance entre le parcours MASC et le parcours MLISC de la mention *Économie et pilotage des entreprises* ;
- Une attractivité inégale selon les parcours (CREMS) ;
- Une démarche d'alignement pédagogique non encore aboutie.

Recommandations

- Mener une réflexion sur la cohérence pédagogique de la formation dans l'environnement académique en économie-gestion de l'université de Lille (complémentarité entre le parcours MASC et le parcours MLISC de la mention *Économie et pilotage des entreprises*).
- Veiller à l'attractivité de l'ensemble des parcours (parcours CREMS).
- Finaliser la démarche d'alignement pédagogique par la formalisation de situations d'apprentissage et d'évaluation.

MASTER MANAGEMENT DE L'INNOVATION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Management de l'innovation* de l'université de Lille s'organise autour d'un tronc commun de première année (M1 *Management de l'innovation*) qui donne accès à cinq parcours de deuxième année (M2) : *Culture et développement*, *Entrepreneuriat*, *Gestion des entreprises sanitaires et sociales*, *Management de la responsabilité sociale et environnementale* et *Manager territorial*. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte 824 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 161 étudiants et 89 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Management de l'innovation* jouit d'un très bon adossement à la recherche. Il présente un caractère professionnalisant très marqué, notamment grâce à une large ouverture à l'alternance et à la formation continue, ce qui engendre des taux d'insertion professionnelle remarquables. L'alignement pédagogique gagnerait à être finalisé. Une marge de progression existe en ce qui concerne le dispositif d'évaluation interne, mais aussi l'ouverture à l'international. Enfin, une réflexion s'impose sur le positionnement de ce master dans l'offre globale de la formation, sa lisibilité et son attractivité.

La formation entretient des relations suivies avec le monde socio-économique et intègre de multiples éléments de professionnalisation. La professionnalisation des étudiants est favorisée par l'intervention de 65 professionnels (73 % de l'équipe pédagogique), mais aussi par les partenariats noués avec des réseaux et organisations en lien avec les métiers visés. La formation est largement ouverte à l'alternance (78 apprentis soit 48,5 % de l'effectif inscrit en 2022-2023, mais seulement deux contrats de professionnalisation soit 1,2 % des inscrits) et à la formation continue (24 stagiaires de formation continue soit 15 % de l'effectif inscrit en 2022-2023). Un nombre conséquent de crédits ECTS (entre 15 et 27 selon les parcours) est attribué aux dispositifs de mise en situation professionnelle. Les contenus et les modalités de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Des rythmes spécifiques sont mis en œuvre dans chaque parcours concerné. La formation est particulièrement sollicitée pour des demandes de validations des acquis personnels et professionnels qui aboutissent (entre 16 et 22 VAP accordées, selon l'année). La diminution sensible du nombre d'inscrits en formation continue (moins 40 %) et des contrats de professionnalisation (moins 60 %) entre la première année et la troisième année de la période ne fait cependant pas l'objet d'une analyse dans le dossier.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Les enseignants-chercheurs, qui appartiennent à quatre sections (06, 05, 16, 02) du Conseil national des universités (CNU), représentent 27 % de l'équipe pédagogique et réalisent une part très significative des enseignements de la formation : 70 % des enseignements en première année de master (M1) et entre 40 et 50 % des enseignements en deuxième année de master (M2) selon les parcours. La formation à la recherche repose sur 52 à 62 heures étudiant (selon les parcours) consacrées à des enseignements méthodologiques. Toutefois, ces unités d'enseignement sont difficilement repérables dans la maquette. Les étudiants souhaitant s'orienter vers la recherche bénéficient d'un accompagnement spécifique, et un prix du meilleur mémoire a été mis en place pour promouvoir l'aptitude à la recherche. Cinq diplômés ont poursuivi en thèse au cours des trois années considérées.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, qui est très bonne. De même, l'insertion professionnelle est excellente et de qualité, mais elle est analysée sur la base de résultats d'enquêtes dont le périmètre est très limité. Les taux de réussite, qui oscillent entre 81 et 83 % en M1, et entre 73 et 86 % en M2, sont très bons. En ce qui concerne l'insertion professionnelle, les enquêtes d'insertion à 30 mois réalisées par l'observatoire de la direction des formations de l'université (ODIF) s'adressent uniquement aux étudiants de formation initiale de

nationalité française, qui représentent la minorité de l'effectif de la formation. Selon les résultats de ces enquêtes, les taux d'insertion à 30 mois sont voisins de, ou égaux à, 100 %, et la durée avant l'obtention du premier emploi est faible (de 0 à 11 mois, avec une moyenne inférieure à quatre mois). Le dossier ne mentionne pas la mise en œuvre d'une démarche spécifique de collecte des données par la formation ou par la composante.

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, même si la démarche d'alignement pédagogique n'est pas encore totalement aboutie. La formation est entièrement organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC). Elle développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, mais ne se saisit pas des possibilités d'hybridation. La formation se déroule presque exclusivement en mode présentiel, dans des espaces facilitant les initiatives pédagogiques. Ainsi, les méthodes pédagogiques sont variées, innovantes, interactives et en phase avec la créativité : challenges et compétitions, mises en situation, études de cas, visites d'entreprises, projets, etc. Les dispositifs d'évaluation sont axés sur les connaissances et compétences visées, même si les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ne sont pas clairement affichées.

La formation est, dans l'ensemble, en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, mais la cohérence de son positionnement dans l'offre de formation du deuxième cycle de l'université de Lille pose question. Le master *Management de l'innovation* invite à repenser les modèles de gestion des organisations en intégrant la question des transitions (parcours *Management de la responsabilité sociale et environnementale*) et en développant la capacité des étudiants à entreprendre (parcours *Entrepreneuriat* et projets dédiés). La formation, interdisciplinaire, propose des enseignements en gestion, psychologie, ethnographie, sociologie, droit. Elle offre une poursuite d'études aux étudiants issus de plusieurs domaines de licence et interagit avec différents partenaires académiques (chaire de l'Économie sociale, faculté de Psychologie, faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires, Institut d'études politiques). Toutefois, la plupart de ses parcours, au vu de leurs objectifs, pourraient, de façon pertinente, trouver leur place dans d'autres mentions de master (*Management* et *Entrepreneuriat*). De plus, il existe, dans une autre composante, une formation avec une dénomination très proche de celle du master *Management de l'innovation*, le master mention *Innovation, entreprise et société (IES)* dont la première année s'intitule : *Management de l'entreprise innovante*. Ces éléments sont susceptibles d'engendrer des confusions et posent question quant à la cohérence globale de l'offre de formation en management à l'université de Lille. Enfin, la formation ne bénéficie pas des ressources obtenues dans le cadre des projets du programme d'investissements d'avenir (PIA).

L'attractivité de la formation est en baisse notable. Le nombre de candidatures en M1 diminue de 20 % entre la première année et la troisième année de la période étudiée. Le taux de pression s'élève à 11,7 %, soit 8,5 candidatures pour une place. Le nombre d'inscrits en M1 (42 en 2022-2023) accuse une baisse de 40 % par rapport à l'année 2020-2021, et devient largement inférieur à la capacité d'accueil (70). Pourtant, le nombre de candidats admis ou classés était supérieur (136 au lieu de 130). Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne fournit aucune explication à ce sujet. De plus, malgré l'arrivée directe d'apprenants d'origines diverses (y compris des adultes en reprise d'études) en M2, un parcours de M2 (*Manager territorial*) peine à trouver son public depuis le départ à la retraite de son responsable créateur : son effectif a été divisé par deux sur la période, pour atteindre 10 étudiants sur la dernière année de l'évaluation. Une réflexion est menée sur ce point.

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais le taux d'encadrement est tout juste suffisant. Le master se caractérise par un taux d'encadrement relativement faible au regard du nombre d'étudiants (161 inscrits en 2022-2023). L'équipe pédagogique est constituée de 21 enseignants permanents, auxquels s'ajoute, en 2022-2023, un professeur invité. Les possibilités de formation des enseignants, la mutualisation de certains cours et le nombre important de vacataires (68) permettent de conforter la qualité de l'encadrement. La soutenabilité financière de la formation est en partie assurée par le biais des recettes générées par les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, ainsi que par la formation continue.

La formation est insuffisamment ouverte à l'international. Le dossier d'autoévaluation remis par la formation indique que le volume horaire consacré à l'enseignement de l'anglais est de 40 heures en M1, mais les maquettes ne laissent apparaître qu'un volume de 32 heures au deuxième semestre. Le dossier d'autoévaluation indique un volume horaire des enseignements disciplinaires en anglais de 30 heures (6,64 % du volume horaire global), qu'il est toutefois impossible d'identifier dans les maquettes fournies. La formation finance le passage facultatif du Test of English for International Communication (TOEIC) pour les étudiants du M1, ce qui est positif. Le pourcentage d'étudiants ayant obtenu la certification durant le M1 a fortement diminué (de 80 % à 61 %), car bon nombre d'entre eux avaient déjà obtenu cette certification antérieurement. Un très faible nombre d'étudiants (en moyenne six, soit moins de 10 % de l'effectif total du M1) bénéficie chaque année d'une mobilité sortante d'un semestre. Aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité entrante encadrée. Il n'existe aucun partenariat formalisé à l'international, même si un projet Erasmus avec le Kosovo, concernant deux parcours et prévoyant deux à trois mobilités entrantes par an, est en cours d'élaboration. Plus largement,

les contenus et les dispositifs de la formation sont insuffisamment adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

La démarche d'amélioration continue est incomplète. Le dossier d'autoévaluation ne fait pas état d'un dispositif suffisamment formalisé d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Une instance dénommée tantôt « conseil de perfectionnement », tantôt « réunion pédagogique », se tient deux fois par an à l'échelle des parcours. Une réunion de synthèse annuelle est réalisée à l'échelle de la mention, mais le fonctionnement donne à voir un pilotage réalisé avant toute chose à l'échelle des parcours au détriment d'une cohérence globale de la mention.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante largement ouverte à l'alternance et bénéficiant de partenariats structurés avec les acteurs économiques du territoire ;
- De bons taux de réussite ;
- Une insertion professionnelle de qualité ;
- Un très bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Une cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'environnement académique en économie-gestion du 2^e cycle ;
- Une attractivité en baisse, en lien avec un manque de lisibilité de la formation ;
- Un dispositif d'évaluation interne incomplet ;
- Une ouverture insuffisante à l'international.

Recommandations

- Inscrire la formation dans une réflexion globale sur le devenir de la carte de formation globale de l'université de Lille.
- Améliorer l'attractivité de la formation par une analyse fine de la diminution du nombre d'inscrits en M1 et en formation continue.
- Déployer un dispositif d'évaluation interne complet : réaliser des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation, a minima annuelles, mettre en place un véritable conseil de perfectionnement au niveau de la mention, clarifier l'articulation entre conseil de perfectionnement et réunions pédagogiques.
- Accroître l'ouverture à l'international par la formalisation de partenariats avec des établissements étrangers et le renforcement des compétences linguistiques des étudiants.

MASTER MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Management des systèmes d'information* de l'université de Lille s'organise autour d'un parcours de première année (*Systèmes d'information et aide à la décision*) qui ouvre sur deux parcours de deuxième année (M2) : *Systèmes d'information et aide à la décision : Data Science* ; *Systèmes d'information et aide à la décision : Business Intelligence*. Un double dispositif de reconnaissance d'acquis antérieurs permet la validation du diplôme en une seule année, en s'appuyant sur les deux parcours de spécialisation de M2 : *Systèmes d'information et aide à la décision : Business Intelligence Technical Skills Training*, et *Systèmes d'information et aide à la décision : Business Intelligence Management Skills Training*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 830 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 136 étudiants et 52 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Management des systèmes d'information* est en phase avec l'ambition technologique et sociétale de l'université de Lille (UL). La formation prend en compte les enjeux des transitions et se saisit des apports de l'interdisciplinarité. Elle se caractérise également par des taux de réussite et d'insertion professionnelle remarquables, en lien avec son caractère professionnalisant marqué. Elle a su également se doter d'un dispositif d'évaluation interne de grande qualité. La démarche d'alignement pédagogique gagnerait toutefois à être finalisée. Une marge de progression existe en ce qui concerne l'ouverture à l'international. Enfin, l'adossement à la recherche mérite d'être consolidé.

Le master est globalement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, et son positionnement est clair. Il s'inscrit dans un continuum avec la licence *Économie et gestion* de l'UL, plus particulièrement avec son parcours passerelle *Système d'information et aide à la décision (SIAD)*. Elle est pluridisciplinaire, proposant des enseignements dans les domaines de l'économie, de la gestion, de l'informatique, du droit, des mathématiques, de la sociologie, ce qui engendre de l'interdisciplinarité dans les projets d'étudiants. De plus, les enjeux de la transition écologique sont abordés dans plusieurs modules et une unité d'enseignement (UE) dédiée, « green cloud computing », est déjà créée. Cependant, la formation ne bénéficie pas des ressources obtenues dans le cadre des projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, qui est excellente. Les taux de réussite sont de 90 à 95,2 % en première année de master (M1) et de 95 à 100 % en deuxième année de master (M2). Ces résultats s'expliquent par la qualité du recrutement, un accompagnement individualisé, la variété des modalités de contrôle des connaissances et des compétences et la cohésion de la promotion, renforcée par un séminaire de rentrée de trois jours, qui favorise une entraide ultérieure.

La formation analyse de façon rigoureuse l'insertion professionnelle de ses diplômés, laquelle est remarquable, tant du point de vue des chiffres que de sa qualité. En sus des enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois réalisées par l'Observatoire de la direction des formations de l'université (ODIF) et dont le périmètre des enquêtes n'est pas exhaustif du nombre de diplômés, la composante réalise chaque année une enquête (à 6 mois) auprès de tous les diplômés de master. Le taux de réponse à ces enquêtes par les anciens étudiants du master est élevé, puisqu'il implique de 85 à 90 % des diplômés. Plus de 90 % des répondants sont en emploi six mois après l'obtention de leur diplôme et 96 % ont accès au statut de cadre. Les débouchés professionnels constatés sont conformes aux objectifs d'insertion de la formation. 70 à 85 % des diplômés travaillent dans la

région et s'insèrent très rapidement dans la vie active, obtenant leur premier emploi en moins de trois mois en moyenne.

La formation met en œuvre un processus d'évaluation interne de qualité, qui la fait évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements est réalisée à deux niveaux : (1) par les responsables d'année et de parcours, en milieu de semestre, à l'occasion d'une réunion informelle et (2) par des groupes de projet, en fin de semestre, sur la base d'un questionnaire dont les réponses sont traitées anonymement et donnent lieu à un rapport écrit ainsi qu'à une fiche individuelle d'évaluation par enseignement, transmis au(x) responsable(s) pédagogique(s). La formation dispose, par ailleurs, d'un conseil de perfectionnement – commun avec le parcours de troisième année de licence (L3) Passerelle SIAD – pertinent quant à son périmètre et à son effectif tant dans sa composition, sa fréquence de réunion (une par année universitaire) qu'en ce qui concerne les points discutés. Ce conseil de perfectionnement implique de nombreux professionnels, au nombre de 16 en 2022.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socio-économique et s'ouvre largement à l'alternance, mais sans se saisir des opportunités offertes par l'apprentissage. Un nombre très important de crédits ECTS (48) est attribué aux dispositifs de l'expérience professionnelle, dont la durée totale est conséquente (38 semaines). La professionnalisation des étudiants est favorisée par l'intervention massive de professionnels qui représentent près de 70 % de l'équipe pédagogique et réalisent 40,6 % du volume horaire des enseignements. Elle l'est également par l'intégration dans des réseaux professionnels en cohérence avec les métiers visés et l'interaction avec les nombreux *alumni*. D'ailleurs, 90 % des professionnels intervenant dans la formation sont des diplômés du master. Ces relations permettent de mettre en œuvre de nombreuses actions : séminaire « savoir-être », jeudi du SIAD, opération « Vis mon job », job dating, fresque numérique, ateliers. La formation est ouverte à l'alternance via les contrats de professionnalisation, qui concernent une part importante de l'effectif inscrit : 40 % des étudiants sont en alternance sur deux années et 95 % des étudiants réalisent leur M2 en alternance. Le nombre de contrats de professionnalisation a crû de 63 % entre la première et la troisième année de la période évaluée, ce qui est appréciable. La formation accueille également des stagiaires en reprise d'études hors contrats de professionnalisation, mais le nombre d'inscrits reste très faible (quatre en 2022-2023, en diminution de 60 % par rapport à 2020-2021). La formation attache une grande importance à la flexibilité et à la personnalisation des parcours de formation, ce qui est particulièrement recherché par les publics en reprise d'études. Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne précise pas dans quelle mesure la formation valorise l'entrepreneuriat.

Les flux des candidatures et des inscriptions font l'objet d'un suivi très précis et témoignent d'une attractivité certaine de la formation, qui doit toutefois être relativisée pour l'un des parcours. La diminution du nombre de candidatures en M1 de 28 % pour l'année 2022 (258) par rapport à 2021 (361) est inexpliquée, mais elle doit être relativisée si l'on se réfère aux chiffres de 2023 (578) et 2024 (782), selon le dossier d'autoévaluation (DAE). Le taux de pression s'élève à 23 %, soit 4,3 candidatures pour une place en 2022-2023. La capacité d'accueil (60) est systématiquement dépassée (70 inscrits en M1, toujours en 2022-2023). Le nombre d'inscrits en M2 (66) est en légère augmentation (+ 10 %), mais il existe un écart important entre les deux parcours alimentés par le M1. En effet, le parcours SIAD – BI peine à trouver son public dans la dernière année de la période évaluée (11 inscrits contre 21 l'année précédente). Aucune explication n'est fournie, si ce n'est que le parcours a été ouvert à la rentrée 2021.

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation se caractérise par un taux d'encadrement (9,59 %) faible, avec une équipe pédagogique constituée de 13 permanents, auxquels s'ajoutent 39 intervenants non permanents. Le dossier d'autoévaluation mentionne une difficulté à recourir à des professeurs invités, en raison du manque de flexibilité du planning lié au développement de l'alternance. La mutualisation de nombreux cours et l'ouverture à l'alternance contribuent grandement à la soutenabilité financière de la formation, qui lui permet de dynamiser son contenu et ses dispositifs.

L'approche par compétences et l'alignement pédagogique sont en cours de déploiement. La formation est structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC), mais ne procède pas encore à une évaluation par BCC. Les méthodes pédagogiques sont interactives et en phase avec le développement des compétences clés attendues des futurs diplômés. Elles reposent essentiellement sur la pédagogie par projets et l'utilisation de logiciels spécifiques. Les modalités d'évaluation sont diversifiées : rapports, vidéos, examens sur machine ou sur table, etc. Les étudiants bénéficient ainsi de « mises en situation », se rapprochant des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), mais celles-ci demeurent un élément constitutif isolé dans la maquette. La formation prévoit de définir des SAÉ formalisées pour chaque bloc lors du prochain contrat et d'élaborer une matrice de concordance avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation se déroule en mode présentiel, ce qui est justifié par le fait que plus des deux tiers des enseignements nécessitent l'utilisation d'outils et d'applications installés dans les quatre salles informatiques à disposition.

La formation est insuffisamment ouverte à l'international. La formation accueille des étudiants de plus de 20 nationalités différentes, ce qui dénote son attractivité. Elle n'a toutefois pas développé de parcours diplômant européen ou international. Aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité sortante ou entrante sur la période. Le dossier d'autoévaluation (DAE) mentionne la réalisation de stages à l'étranger pour les étudiants en formation initiale, mais leur nombre (deux à quatre par an) reste faible. Il est également souligné que les apprenants peuvent être membres de l'association « Siad action sans frontières » et, dans ce cadre, réaliser une mission humanitaire à l'étranger, mais sans plus de précisions. Le dossier n'évoque pas la façon dont les étudiants se saisissent du dispositif de césure. Selon le dossier d'autoévaluation (DAE), les étudiants suivent obligatoirement 80 heures d'anglais durant leur formation, mais il n'est pas possible de repérer ces enseignements dans les maquettes fournies. Un seul cours disciplinaire de 30 heures étudiant est dispensé en anglais en deuxième année, ce qui est faible. En M2, les étudiants peuvent également obtenir une certification en langue anglaise, le Test of English for International Communication (TOEIC), après y avoir été préparés. Le passage du TOEIC est financé par la formation, mais il n'est pas obligatoire. Entre 30 et 37 étudiants (soit 56 % de l'effectif du M2) l'obtiennent chaque année.

La formation bénéficie d'un adossement limité à la recherche. Les enseignants-chercheurs, qui appartiennent à plusieurs sections du Conseil national des universités (CNU) (dont 05, 27, 19 et 01) et qui ne représentent que 21 % de l'équipe pédagogique, réalisent un peu moins de 45 % du volume horaire des enseignements, ce qui est tout juste convenable. Des enseignements en management sont, quant à eux, dispensés par des enseignants, qui, par définition, n'ont aucune activité de recherche et ne sont pas compris dans le calcul précédent. Le dossier d'autoévaluation signale qu'une formation à la méthodologie de la recherche et à la rigueur scientifique est incluse dans les enseignements théoriques et, de ce fait, indique un volume de 144 heures de formation à la recherche. Aucune unité d'enseignement (UE) dédiée à la méthodologie de recherche n'est identifiable dans les maquettes de la formation, ce qui est regrettable. De même, rien dans le dossier d'autoévaluation ne suggère que la réalisation d'un véritable mémoire de recherche est attendue de l'ensemble des étudiants, ce qui pose question. Enfin, au cours des trois dernières années, seuls deux étudiants ont été accueillis dans une équipe de recherche pour réaliser leur stage, ce qui s'explique par la proportion élevée d'alternants dans la formation. Rares sont les étudiants qui poursuivent en doctorat à l'issue du master. Sur ces dernières années, seuls trois étudiants ont fait ce choix, ce qui est justifié par la forte attractivité du secteur pour les métiers préparés.

Conclusion

Points forts

- Un positionnement clair dans l'offre de formation de l'établissement ;
- Des taux de réussite excellents ;
- Une formation au caractère professionnalisant marqué ;
- Une insertion professionnelle remarquable ;
- Un dispositif d'évaluation interne de grande qualité.

Points faibles

- Un adossement limité à la recherche ;
- Une démarche d'alignement pédagogique initiée, mais non finalisée ;
- Une ouverture à l'international perfectible ;
- Une formation en retrait sur la question de l'entrepreneuriat.

Recommandations

- Consolider l'adossement à la recherche, notamment par la création d'une UE dédiée et la rédaction obligatoire d'un mémoire.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche par compétences par la définition de situations d'apprentissage et d'évaluation formalisées.
- Conforter l'ouverture à l'international par la conclusion d'accords de partenariat et le renforcement des enseignements disciplinaires en langue anglaise.
- Poursuivre l'appropriation des priorités de l'établissement, notamment sur la reconnaissance des compétences transversales dans la formation (entrepreneuriat).

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* de l'université de Lille est une formation professionnalisante comprenant trois parcours ouverts seulement en deuxième année (M2) : *International executive*, *Management des entreprises du secteur de la santé* et *Management et développement des entreprises*. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte en moyenne 480 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 70 étudiants et 60 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Management et administration des entreprises* (MAE) accueille des publics relevant de différents régimes de formation avec une ambition centrée sur la professionnalisation des futurs diplômés. Les taux de réussite et d'insertion professionnelle révèlent la qualité du suivi de la trajectoire des étudiants et du devenir des diplômés. La formation se singularise par sa forte internationalisation. Toutefois, l'attractivité du diplôme est mise en question par une diminution continue du nombre de candidatures insuffisamment expliquée. En outre, les dispositifs d'amélioration continue sont encore incomplets.

La professionnalisation est au cœur du projet de la formation, qui mobilise à cette fin des relations structurantes avec le monde socio-économique. L'équipe pédagogique comprend 34 intervenants professionnels qualifiés qui assurent des interventions cohérentes avec leurs domaines de spécialité (141 h sur des parcours mobilisant 480 h en moyenne auxquels s'ajoutent les heures liées aux suivis de stage et de projets). La formation est ouverte à l'apprentissage depuis plus de 10 ans. L'IAE et l'association des *alumni* mettent à la disposition des étudiants des propositions d'alternance et de stage. Au total, 9 crédits ECTS sont dédiés à l'expérience professionnelle (3 crédits ECTS pour les stages et l'alternance, mobilisant un total de 25 semaines sur la formation), six pour les autres dispositifs de professionnalisation : projets tuteurés, formation à l'entrepreneuriat, etc. Le parcours *Management des entreprises du secteur de la santé* (réservé à des cadres d'entreprise de santé) est accompagné par un ensemble d'acteurs du secteur de la santé.

Les taux d'insertion sont bons et l'équipe pédagogique suit avec précision le devenir des diplômés. Concernant les diplômés de 2022, sur les 60 % ayant répondu à l'enquête de l'IAE, 35 % des répondants ont trouvé un emploi avant la fin de la formation, 27 % dans les six mois, principalement en CDI. Les emplois occupés se situent principalement dans la Région Hauts-de-France. L'étude à 30 mois montre les mêmes évolutions : les diplômés occupent principalement des emplois stables (de niveau cadre) principalement dans la région Nord, Hauts-de-France et la Métropole de Lille.

Le master MAE se distingue par une forte ouverture à l'international. L'anglais est la langue étrangère obligatoire (pour un volume horaire de 21 h). Chaque étudiant suit un cours de langue et un enseignement d'économie en anglais (pour un volume horaire de 21 h). En complément, l'enseignement d'une autre langue est proposé (séminaires d'apprentissage ou de perfectionnement) au sein du Centre de ressources en langue de l'IAE. Le parcours *International executive* est dispensé entièrement en anglais et propose des accords de doubles diplômes avec l'université de Poznan en Pologne et l'université de Kharkiv en Ukraine. Ce parcours accueille des étudiants Erasmus+ et Campus France (20 étudiants en moyenne pour une mobilité entrante). Les étudiants bénéficient d'un dispositif structuré d'accompagnement de leur mobilité. Des séminaires d'intégration sont organisés pour chaque semestre de mobilité et un livret spécifique est remis à chaque étudiant pour l'accompagner au mieux dans sa trajectoire d'études. En outre, les enseignants investis dans ce parcours participent à l'« international Workshop on strategic Management » organisé annuellement à l'université de Poznan. Le parcours IE bénéficie également de l'intervention de deux enseignants étrangers dans le cadre de mobilités enseignantes. Le nombre d'étudiants étrangers inscrits reste stable (13 en 2021, 11 en 2022 et 11 en 2023). Au total, l'effectif du parcours reste stable (23 étudiants en 2021, 21 en 2022 pour 21 en 2023).

L'adossement à la recherche structure la formation et participe du processus de professionnalisation du master.

Plus de la moitié des heures de cours (245 heures) est assurée par 21 enseignants-chercheurs de spécialité. Ils sont issus du laboratoire de recherche Lille University Management (LUMEN, URL 4999). Ce master professionnalisant intègre dans sa pédagogie les fondamentaux d'une analyse théorique de situations de gestion (méthodologie de la recherche pour un volume horaire de 25 h). L'enseignement aboutit à la rédaction d'un mémoire académique encadré par des enseignants-chercheurs. Un dispositif de poursuite en doctorat est présenté aux étudiants. Néanmoins, aucun étudiant des trois parcours n'a poursuivi vers un doctorat. Les étudiants disposent d'un ensemble de ressources documentaires présentées en début d'année. Il n'est pas proposé, en revanche, de formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie au sein du master.

Les démarches pédagogiques, diversifiées, sont adaptées aux compétences visées, mais le déploiement de l'approche par compétences demeure incomplet.

Les maquettes sont structurées en blocs de connaissances et de compétences (BCC) : « manager le développement humain », « intégrer la gestion juridique et comptable », « comprendre ses marchés et négocier », « maîtriser son environnement d'affaires », « contrôler ses ressources financières », « piloter le développement, entreprendre et manager des projets ». La mention ne développe pas d'enseignement dédié spécifiquement aux enjeux du développement durable. Néanmoins, ceux-ci sont abordés dans les cours d'analyse des comportements humains, de stratégie et d'« International Economics and Social Context ». Elle diversifie ses pratiques pédagogiques en cohérence avec les objectifs pédagogiques et les publics étudiants : conférences, cas pratiques, jeux d'entreprise, etc. Pour ces dispositifs, un ensemble de ressources est mobilisé sur Moodle. Pour les apprenants inscrits en formation continue, des enseignements à distance sont organisés. L'IAE dispose d'équipements pédagogiques adaptés.

Malgré des taux de réussite élevés, l'attractivité des parcours de la mention est contrastée.

La quasi-totalité des étudiants inscrits (94 % en moyenne sur la mention pour 2023) valide le master sur les trois parcours (90 % sur le parcours *IE*, 97 % pour le parcours *MDE*, et 94 % pour le parcours *Management des entreprises de la santé*). Ce résultat démontre la cohérence du recrutement réalisé au regard des finalités de la formation et la qualité de l'accompagnement proposé aux étudiants tout au long de la formation. La soutenabilité des parcours du master MAE repose sur la diversité des publics et des régimes de formation. En effet, malgré une participation significative aux opérations de communication telles que les journées portes ouvertes et les salons, on note une forte diminution des candidatures à l'entrée dans la formation. Hormis pour le parcours *International executive*, le nombre de candidatures baisse très fortement au cours des trois années considérées. Ainsi, le parcours *Management et développement des entreprises* passe de 62 candidatures en 2021 à 37 en 2023 ; le parcours *Management des entreprises du secteur de la santé* a vu également une diminution de moitié de ses candidatures qui a eu pour conséquence une non-ouverture du groupe en formation initiale en 2022, faute d'une qualité suffisante des dossiers. En outre, malgré des aménagements pédagogiques adaptés à la formation continue (cours en fin de semaine, suivi personnalisé, cours en distanciel, etc.), les effectifs de stagiaires diminuent également fortement (40 en 2021 pour 18 en 2023). On notera une stabilité du nombre des alternants (autour de 20 sur la période) et des contrats de professionnalisation (autour de 13 en moyenne).

Le dispositif d'amélioration continue est incomplet. Le pilotage de la formation est structuré en lien avec le pôle management et la gouvernance de l'IAE. Le suivi et l'animation pédagogique de la mention sont structurés autour de deux conseils pédagogiques (un par semestre) et d'un conseil de perfectionnement (réuni une fois par an). Composées d'étudiants, des membres de l'équipe pédagogique et de la direction de la formation, les réunions du conseil de perfectionnement établissent un bilan et proposent une projection d'améliorations futures (comme l'intégration pour les prochaines années d'un cours sur le développement durable). Une évaluation des enseignements est organisée (comme en atteste le nombre d'étudiants qui y participent 63 en 2023) sans que ce dispositif soit clairement explicité.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation efficace fondée sur des relations fortes avec le monde socio-économique ;
- Une insertion professionnelle de qualité en adéquation avec les débouchés visés ;
- Un adossement à la recherche structurant ;
- Une très forte internationalisation reposant notamment sur un parcours dédié ;
- Une diversité de méthodes pédagogiques adaptées à la pluralité des publics accueillis.

Points faibles

- Une attractivité en diminution ;
- Un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants insuffisamment explicite ;
- Un manque de dynamisme de la formation continue.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de la formation par l'analyse fine de la baisse du nombre de candidatures.
- Formaliser un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Redynamiser l'activité de formation continue par la valorisation du dispositif de validation des acquis de l'expérience auprès des partenaires.

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Management et commerce international* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Management et commerce international* (MCI) et trois parcours de deuxième année (M2) : *Commerce et management des affaires internationales* (CMAI), *Commerce et management pour l'Asie orientale* (CMAO), et *Nouvelles technologies de l'information et de la communication et gestion internationale des entreprises/Global E-business* (GEB). La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte en moyenne 753 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 139 étudiants et 35 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master mention *Management et commerce international* s'inscrit de manière complémentaire dans l'offre de formation avec les masters *Commerce et distribution* et *Marketing et vente*, tous deux portés par l'IAE de Lille. Cette formation se distingue par sa très forte internationalisation. Les étudiants admis ont des profils très variés, très internationaux. Ils sont issus de différentes formations et notamment de la licence passerelle *Commerce et management international*. Sur le plan pédagogique, les enseignements et la gestion de projet visent à satisfaire l'approche par compétences qui se manifeste dans la structuration de la maquette. Très attractive, la formation sélectionne drastiquement les candidats qui, ensuite, s'insèrent de manière très satisfaisante dans le monde professionnel.

La formation est très fortement internationalisée. Un trait caractéristique de la formation réside dans les partenariats spécifiques qu'elle s'est employée à développer, en propre, avec d'autres établissements internationaux, ce qui permet d'aller au-delà des échanges étudiants. La mention peut ainsi s'enorgueillir de posséder des partenaires dans de nombreux pays : le Maroc (depuis 2012), le Sénégal (depuis 2020), la Chine et le Japon (depuis 2010) ou l'Inde (depuis 2020). Ces collaborations propres à la mention permettent de mettre en place des séjours de « visiting professor » avec les enseignants des établissements partenaires ou d'engager des projets pédagogiques et de recherche communs. En outre, la formation bénéficie d'un très riche enseignement en langues qui participe à son ouverture internationale. Les étudiants bénéficient d'un enseignement portant sur deux langues étrangères, voire trois dans le parcours de M2 CMAO, avec un choix obligatoire entre le japonais, le mandarin ou le vietnamien. Le volume horaire enseigné par langue vivante est de 96 h sur l'ensemble du cycle, ce qui constitue un point remarquable de la formation. Le parcours CMAO prévoit, de surcroît, une mobilité linguistique de quatre mois dans le pays correspondant au choix de la LV3. En complément, 480 h de cours disciplinaires sont dispensés en langues étrangères. Cette ouverture à l'international se matérialise également par les nationalités présentes au sein de la formation : 25 nationalités représentées par les étudiants ainsi que par les fortes mobilités : 19 mobilités sortantes et 21 mobilités entrantes.

L'attractivité de la formation est très forte et la sélection drastique à l'entrée (M1), en cohérence avec les taux de réussite élevés. Pour l'année 2022-2023, la formation a reçu 705 candidatures à l'entrée du cycle en M1 et a admis 124 candidats sur liste principale et secondaire, pour 60 places et 56 inscrits au final. Si nous retenons uniquement la liste principale, les admis à l'entrée du master 1 représentent 8,5 % des candidats. En raison de cette forte sélection à l'entrée et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (contrôle continu, travail en groupe), les taux de réussite sont très élevés. En 2022-2023, le taux de réussite en M1 est de 90 % tandis qu'il est, en M2, de 100 %.

L'insertion professionnelle des étudiants de la formation est excellente. À 30 mois, l'enquête portant sur la promotion 2021-2022 révèle que 89 % des diplômés sont intégrés en entreprise et que 88 % d'entre eux bénéficient d'un contrat à durée indéterminée (CDI), tandis que 53 % bénéficient du statut de cadre. Le taux de poursuite d'études, essentiellement en doctorat, n'est que de 6 %, en raison de l'orientation très professionnalisante du master. Les emplois se situent principalement dans le secteur privé (97 %), en Hauts-de-France et Île-de-France (69 %). La recherche d'emploi d'un étudiant diplômé a une durée moyenne de 1,5 mois. Le taux de satisfaction des diplômés du master est de 89 %.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche perfectible. Les chercheurs et enseignants-chercheurs intervenant dans la formation représentent plus du tiers des intervenants (12 sur 35 intervenants permanents et non permanents). Ils assurent 215 h d'enseignements, néanmoins, les étudiants ne bénéficient que de 24 h de formation à et par la recherche par le biais de séances de méthodologie ou de séminaires de recherche, ce qui est insuffisant.

La formation s'appuie sur des dispositifs d'évaluation interne, mais une marge de progression existe. La mention dispose d'un conseil de perfectionnement, à la composition conforme, mais il est regrettable qu'en fin d'année universitaire, seul le parcours du M2 CMAI administre un questionnaire à ses étudiants afin de recevoir leurs avis. Si cette pratique est satisfaisante, il est étonnant de ne pas la retrouver dans les autres parcours.

Enfin, la soutenabilité de la formation pose question, même si la qualité de l'encadrement est assurée. En raison d'un volume enseigné important de 1 769 heures équivalent TD (HTD) sur le cycle ainsi que du développement récent de l'apprentissage et du parcours *Global E-business*, les ressources pédagogiques se révèlent en tension face aux besoins générés. Le taux d'encadrement s'avère néanmoins correct avec un enseignant permanent pour 12 étudiants. Les enseignants permanents représentent 34 % du corps enseignant dans la mention. Le développement de l'apprentissage, initié en septembre 2023, est de nature à générer des ressources complémentaires pour la mention. Sur l'année 2023-2024, neuf contrats en apprentissage ont été signés alors que seulement deux étudiants ont suivi la formation en apprentissage sur l'année 2022-2023.

Conclusion

Points forts

- Une forte internationalisation ;
- Une attractivité forte ;
- Des taux de réussite excellents ;
- Une bonne insertion professionnelle des étudiants.

Points faibles

- Un adossement à la recherche perfectible ;
- Un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants partiellement mis en œuvre.

Recommandations

- Consolider l'adossement à la recherche par le renforcement des enseignements à et par la recherche.
- Systématiser l'évaluation de la formation et des enseignements dans l'ensemble des parcours dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER MARKETING, VENTE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Marketing, vente* de l'université de Lille est une formation comprenant cinq parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Marketing business to business international et innovation*, *Marketing communication culture*, *Marketing direct et digital*, *Marketing et data science*, et *Stratégie marketing et relation client*. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte en moyenne 840 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 370 étudiants et 145 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La mention *Marketing, vente* s'intègre de manière cohérente dans l'offre de formation de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université de Lille, et, plus largement, dans celle de l'établissement. Fondamentalement professionnalisante, avec d'excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle, la formation ne néglige pas pour autant les apports de la recherche. Sa forte attractivité permet de mettre en cohérence le recrutement et les objectifs de la formation. L'internationalisation demeure toutefois en retrait, au-delà d'une très forte place donnée à l'enseignement des langues vivantes. En outre, le dispositif d'amélioration continue est incomplet malgré une formation structurée selon la logique de l'approche par compétences (APC).

La mention *Marketing, vente* constitue la référence de l'IAE de Lille en matière d'attractivité. L'année 2023-2024 se caractérise par une nouvelle hausse des candidatures avec 4 983 dossiers reçus dans la mention pour 400 places (ratio d'un admis pour 12 candidats). L'année 2022-2023 avait vu une baisse des candidatures, sur l'ensemble de l'IAE. La mention avait ainsi reçu 2 018 dossiers pour 334 admis (liste principale et complémentaire) et 188 inscrits, ce qui représente 9 % des candidatures. À l'échelle de la mention, ces candidatures proviennent à 60 % des licences marketing de l'IAE.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, qui se caractérise par des taux excellents. Les taux de réussite des étudiants sont excellents, tant en M1 qu'en M2. Sur l'année académique 2022-2023, le taux de réussite en M1 est de 94,6 % tandis que ce taux atteint 100 % en M2. Cela atteste de la cohérence des critères de sélection avec le projet de la formation. Ces taux valident également les choix pédagogiques propres à l'apprentissage notamment en matière d'évaluation, fondée sur un accompagnement des étudiants dans une logique de progression des acquis.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques innovantes. Outre les méthodes classiques d'enseignement qui demeurent logiquement au sein de la formation, les parcours du master mettent à profit le riche environnement de travail numérique de l'université de Lille et s'inscrivent dans la logique de l'APC en faisant évoluer les blocs de connaissances et de compétences (BCC). Ainsi, chaque année sont mises en œuvre des méthodes pédagogiques comme les jeux d'entreprise (markstrat), des cartographies de parcours client (Smapply) ou encore du design thinking (Miro). Par ailleurs, l'université de Lille autorise qu'un plafond de 30 % des cours de la maquette se réalisent en distanciel, ce qui permet de mettre en œuvre des méthodes pédagogiques de type asynchrones ou tout simplement de faire intervenir des enseignants de valeur se situant à l'étranger ou éloignés géographiquement de Lille.

La formation est fondamentalement professionnalisante comme en attestent les excellents taux d'insertion professionnelle des diplômés. Dès l'origine, la création du master s'est faite en collaboration avec les entreprises de la région (la Redoute, Blancheporte, 3 Suisses, agences de communication, etc.). La croissance de l'apprentissage a naturellement conduit à développer également les liens avec les entreprises régionales, dont

certaines responsables sont directement associés à la formation (directeur de la Blancheporte, directeur innovation de Cofidis). En 2023-2024, 80,5 % des étudiants sont inscrits dans le master en apprentissage, ce qui concourt *de facto* au développement des liens avec le monde professionnel. Les autres étudiants sont inscrits en formation initiale pour 18 % d'entre eux et en formation continue pour les 1,5 % restants. Cette perméabilité avec le monde de l'entreprise est aussi assurée au sein de l'université par les 105 professionnels qui participent aux enseignements. Enfin, la formation exige des étudiants 16 semaines de présence dans l'entreprise à travers l'alternance ou le stage. Cette présence est valorisée par 12 crédits ECTS tandis que 4 crédits ECTS complémentaires sont accordés à des projets tuteurés ou des projets d'entrepreneuriat. L'insertion professionnelle des diplômés est, à la suite, excellente, notamment dans les services marketing des entreprises de la région. L'enquête d'insertion à 30 mois rend compte de seulement deux étudiants encore en recherche d'emploi pour l'année 2022. Par ailleurs, le taux de réponse à l'enquête est très bon, entre 60 et 70 %, suivant les parcours, pour l'enquête à 30 mois et entre 70 et 80 % pour l'enquête à 18 mois. Plus de 85 % des étudiants trouvent un emploi dans les six mois suivant la diplomation. L'insertion professionnelle s'avère excellente, notamment en raison de l'apprentissage, mais aussi de la notoriété de la formation.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Cet adossement à la recherche passe, premièrement, par un volume horaire de 108 h de formation à et par la recherche (séminaires de recherche, méthodologie) sur 840 h de formation. Plus précisément, chaque étudiant reçoit en première année de master (M1), un enseignement de 30 h de méthodologie du mémoire de recherche, ainsi que deux modules, représentant 36 h de formation, répartis à parts égales entre les méthodologies quantitatives (utilisation d'un logiciel spécifique) et les méthodologies qualitatives (analyse de contenu). En deuxième année du cycle (M2), la formation s'articule autour de 24 h de méthodologie portant sur le mémoire de fin d'études. Deuxièmement, la part des enseignements assurée par des enseignants-chercheurs ou chercheurs représente 52 % des heures de la maquette.

L'ouverture internationale demeure limitée au-delà de l'importante place accordée à l'enseignement des langues vivantes. La formation bénéficie d'un riche enseignement en langues puisque 120 h de langues (LV1 et LV2) sont dispensées sur l'ensemble du cycle de master. De surcroît, un minimum de 36 h de cours dans différentes disciplines (International Marketing, Loyalty programs) sont dispensées en langue anglaise. L'IAE accorde une réelle importance à l'apprentissage de l'anglais, et des ateliers de conversation sont organisés chaque jour pour les étudiants qui le souhaitent. Le Test of English for International Communication (TOEIC) est également financé par l'université de Lille pour les étudiants qui souhaitent le passer. Bien que le volume des mobilités sortantes ne soit pas très important (16 étudiants en 2022-2023), il est judicieux de relever que tous les étudiants qui ont sollicité une mobilité sortante l'ont obtenue.

La formation s'appuie sur des dispositifs d'évaluation interne permettant son amélioration continue, même si une marge de progression existe. L'évaluation est d'abord portée par un questionnaire de satisfaction des étudiants vis-à-vis de la formation. Ce questionnaire est réalisé six mois après la diplomation des étudiants. Le taux de retour est d'environ 50 % et la satisfaction se situe à 3,9/5 en moyenne pour la période des trois dernières années. Cette évaluation globale ne saurait se substituer à une évaluation systématisée de la formation et des enseignements par les étudiants. Enfin, le conseil de perfectionnement de la formation, en conformité avec la réglementation, se réunit régulièrement et participe également au processus d'évolution du master.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité assurant la cohérence entre le recrutement des étudiants et les objectifs de la formation ;
- Une formation fortement professionnalisante ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Des taux de réussite particulièrement élevés ;
- Des taux d'insertion professionnelle excellents.

Points faibles

- Une absence d'évaluation systématique des enseignements.

Recommandations

- Systématiser l'évaluation des enseignements dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Métiers de la banque de détail*, et *Métiers du conseil en assurance* (ouvert en 2023-2024). La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte en moyenne 766 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 28 étudiants et 21 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *MBFA* est une formation professionnalisante qui bénéficie d'un bon ancrage territorial et d'un adossement structurant à la recherche. Le déploiement de l'approche par compétences est initié, sans toutefois être abouti. La cohérence du positionnement de la formation dans l'offre globale du deuxième cycle de l'université de Lille (UL) pose question, et ce d'autant plus que le suivi de la trajectoire des étudiants et du devenir des diplômés est lacunaire. La soutenabilité de la formation est mise en question au regard du manque de moyens invoqué de manière récurrente dans le dossier d'autoévaluation (DAE).

Le master MBFA est une formation fortement professionnalisante et ancrée dans son territoire. La formation est proposée en formation initiale, en alternance (contrat d'alternance et contrat de professionnalisation) et aux salariés en formation continue. Elle bénéficie des apports de 13 enseignants professionnels qui assurent 61 % des cours (soit 466 h hors suivi des stages et alternants). Ils participent aux enseignements et peuvent prendre part aux conseils pédagogiques et au conseil de perfectionnement. Les liens avec les acteurs bancaires sont importants via le suivi des apprentis et, plus largement, avec les responsables des ressources humaines des entreprises concernées. La préparation à la certification de l'Autorité des marchés financiers (AMF), obligatoire au cours de la formation, est déléguée à l'École supérieure de la banque (ESB). La formation propose également une certification BIG (gestion de patrimoine). Au total, 16 crédits ECTS sont consacrés à l'expérience professionnelle au sein du master.

L'adossement à la recherche est cohérent avec le caractère professionnalisant du master. L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants-chercheurs en économie (affiliés au laboratoire de recherche Lille Économie Management (LEM) et au laboratoire de recherche interdisciplinaire en Management et Économie, RIME-Lab)), un enseignant-chercheur en droit et un autre en philosophie. L'ensemble des intervenants universitaires assurent 44 % des enseignements proposés dans la formation (soit 336 h), avec une forte dimension pluridisciplinaire. Des modules de méthodologie à la recherche sont organisés pour le mémoire collectif (en master 1) et pour le mémoire individuel (21 h en master 2). Les étudiants bénéficient d'ateliers proposés par le Service commun de documentation (Liliad, 3 h en M1), d'ateliers méthodologiques (8 h réparties sur les 2 années), et assistent à des soutenances de mémoires (6 h sur 2 ans). Outre son caractère professionnalisant, la poursuite en doctorat est proposée. Toutefois, aucun diplômé n'a choisi cette voie.

Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées, mais l'approche par compétences doit être renforcée. Le programme de formation a été structuré en huit blocs de connaissances et de compétences (BCC) : « Commercialisation de produits financiers », « Économie bancaire et financière », « Finance d'entreprise », « Conseil en gestion de patrimoine », « Expertise professionnelle et recherche », « Gestion des risques bancaires et financiers », « Stratégie bancaire, interdisciplinaire ». Les enseignements sont proposés en présentiel, compte du rythme de l'alternance (deux jours de présence par semaine à l'université). Ce choix est en partie justifié par l'équipe pédagogique par le manque de temps et de moyens pour investir dans la réalisation de dispositifs numériques hybrides. La formation n'intègre pas de certification PIX, ni de e-portfolio.

L'attractivité relative de la formation en première année est péjorée par une forte déperdition d'effectifs entre les deux années. Ce diplôme connaît une attractivité relative par le nombre important de candidatures (654 en 2021 pour 720 en 2023). Toutefois, malgré le nombre de candidatures, le nombre d'étudiants inscrits en M1 reste en dessous des capacités d'accueil (20 étudiants) avec une forte représentation des étudiants locaux (19 étudiants inscrits en 2021, pour 15 en 2023). En outre, une déperdition des étudiants entre les deux années de la formation est relevée, motivée par des projets de réorientation vers d'autres formations concurrentes, ou consécutives à une non-validation du M1. À titre d'exemple, pour la promotion de master 2021-2023, le master 1 regroupait 19 étudiants, alors que le master 2 n'a accueilli que 11 étudiants. Cette érosion est liée principalement à des réorientations non compensées par des admissions directes en M2 (faute d'étudiants disposant des prérequis nécessaires). De plus, le nombre de stagiaires de la formation continue est faible (trois étudiants en 2021 pour un étudiant en 2023). Entre 2021 et 2023, le nombre d'apprentis augmente (passant de 0 à 14), compensant la diminution du nombre de contrats de professionnalisation (11 en 2021 à 1 en 2023). L'équipe pédagogique ne met pas en place de dispositifs spécifiques à la formation continue (dont la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP), ce qu'elle justifie par un manque de moyens.

La formation décline des priorités de l'établissement, mais son inscription dans la cohérence globale de la carte de formation pose question. Le master MBFA offre une possibilité de poursuite d'études principalement aux diplômés des licences *Économie-gestion* et *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) de l'université de Lille, ainsi que, secondairement, aux diplômés de la licence professionnelle *Assurance, banque, finance* (ABF). Les enjeux du développement durable et des transitions sont abordés dans différents cours du master. Néanmoins, il n'existe pas de cours spécifiques sur ces enjeux. De plus, ce master ne bénéficie pas de dispositifs liés à un Plan d'investissements d'avenir (PIA). Le positionnement de la formation par rapport master *Finance* laisse apparaître un fort risque de recouvrement, voire de concurrence. Le positionnement de la formation dans l'espace régional n'est pas plus clair. Une convention a été mise en place avec l'Institut catholique de Lille, mais il n'y a pas de collaboration entre les deux équipes pédagogiques au-delà de la présidence du jury qui est assurée par le directeur de la mention portée par l'université de Lille.

Faute d'une information suffisante, il est difficile de pouvoir apprécier la qualité de l'insertion professionnelle et de la gouvernance effective du diplôme. Les informations données sur l'insertion restent parcellaires et ne permettent pas une analyse du devenir des diplômés de ce master. La gouvernance du diplôme répond globalement aux attendus en matière de pilotage. Un conseil de perfectionnement formel existe, mais uniquement depuis 2023. Alors qu'elle le faisait précédemment, la formation n'organise plus de questionnaire d'évaluation des enseignements. Le manque de moyens est régulièrement invoqué pour justifier l'absence d'évolution des pratiques pédagogiques et d'évaluation interne, ce qui pose question, en retour, concernant la soutenabilité de la formation dans un contexte de recouvrement manifeste des formations dans le champ de la gestion au sein de l'université de Lille.

L'ouverture à l'international de la formation est limitée. Les étudiants bénéficient d'un cours d'anglais par semestre en M1 (46 h). Un cours d'économie bancaire en M1 et d'économie financière internationale en M2 sont dispensés en anglais. La majorité des étudiants entrant en M1 ont un niveau d'anglais faible. La formation propose le passage du *test of english for International Communication* (TOEIC), mais seul un nombre limité d'étudiants obtient une certification (quatre en 2023 pour 10 en 2022), ce qui est inquiétant compte tenu de la nature des débouchés professionnels de la formation, qui appellent une pratique régulière de l'anglais. Si des propositions de partenariat à l'international ont été formulées (avec une université bulgare, partenaire de la faculté de Sciences économique), il n'existe pas de partenariats établis. Là encore, la raison invoquée est le manque de moyens humains.

Conclusion

Points forts

- Une forte professionnalisation confortée par un ancrage territorial marqué ;
- Un adossement à la recherche en cohérence avec le caractère professionnalisant du master.

Points faibles

- Une cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'environnement académique en économie-gestion du 2^e cycle ;
- Un taux d'encadrement insuffisant ;
- Un suivi insuffisant de la trajectoire des étudiants et du devenir des diplômés ;
- Une absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Inscrire le master *MBFA* dans une réflexion globale sur le devenir de la carte de formation globale de l'université de Lille en économie-gestion.
- S'assurer de la soutenabilité humaine et financière de la formation.
- Mettre en place un dispositif de suivi et d'analyse des trajectoires des étudiants et du devenir des diplômés.
- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'environnement académique en économie-gestion du 2^e cycle ;
- Un taux d'encadrement insuffisant ;
- Un suivi insuffisant de la trajectoire des étudiants et du devenir des diplômés ;
- Une absence de dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Science politique* de l'université de Lille est une formation comprenant six parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Action humanitaire (AH)*, *Affaires européennes (AE)*, *Communication publique et démocratie participative (CPDP)*, *Ingénierie de projets en politiques urbaines (IPPU)*, *Métiers de la recherche en science politique (MRSP)*, et *Métiers de l'action territoriale. (MATE)*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte en moyenne 641 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 230 étudiants et 102 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master mention *Science politique* de la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) s'inscrit harmonieusement dans le *continuum* de la licence de Science politique proposée par l'université de Lille. Son adossement à la recherche est assumé fortement par l'équipe pédagogique. La formation est attractive et connaît des taux de réussite et d'insertion professionnelle élevés. Néanmoins, son ouverture internationale est encore perfectible et l'alternance n'est actuellement pas mise en place.

Le master de Science politique s'inscrit en cohérence avec l'offre de formation de l'établissement. Avec ses six parcours (dont un conjoint avec l'Institut d'études politiques de Lille), la formation correspond bien aux attentes des publics formés en licence de Science politique. Il s'agit, avec le diplôme de l'Institut d'études politiques de Lille, de la seule formation à et par la science politique proposée sur le site lillois. Le cursus a développé des partenariats académiques pertinents et une série de collaborations avec des acteurs économiques, administratifs ou associatifs du territoire (région Hauts-de-France, métropole lilloise, ville de Roubaix, etc.). Ces collaborations se déclinent utilement en fonction des objectifs professionnels des six parcours qui composent la mention. On notera sur un mode mineur que le parcours de préparation aux concours de la fonction publique territoriale n'est pas clairement articulé avec les autres formations similaires proposées par l'université de Lille.

Le cursus bénéficie d'un solide adossement à la recherche, qui essaime de manière efficace dans la maquette pédagogique. La formation s'adosse à une unité de recherche spécialisée en sciences humaines et sociales reconnue par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS), unité mixte de recherche n° 8026 rattachée au CNRS et à l'université de Lille. À l'exception du public du parcours préparant aux concours de la fonction publique territoriale (*Métiers de l'action territoriale, MATE*), l'ensemble des étudiants suivent des enseignements de méthodologie scientifique (84 heures) et rédigent un mémoire de recherche en première année de master (M1). Un parcours *Métiers de la recherche en science politique, MRSP*, mutualisé avec l'Institut d'études politiques de Lille, est entièrement dédié à la recherche en sciences humaines et sociales (SHS). Le cursus intègre dès le M1 une solide formation à et par la recherche assurée principalement par les 31 enseignants-chercheurs et chercheurs mobilisés dans la maquette du cycle pour un total de 349 heures (soit 61 % des heures). Ils représentent 31 % de l'équipe enseignante. Le taux d'encadrement est satisfaisant avec un enseignant ou chercheur titulaire pour 14 étudiants, ce qui favorise la proximité pédagogique.

L'objectif de professionnalisation de la formation est globalement atteint. L'équipe pédagogique de la formation a mis en place un ensemble de modules de professionnalisation. Depuis la réforme de la maquette engagée en 2018, la formation permet une professionnalisation progressive dans six domaines d'activité (les affaires européennes, l'action humanitaire, la communication politique et l'ingénierie démocratique, l'ingénierie des politiques urbaines, l'action administrative territoriale et l'enseignement et la recherche en science politique et en Sciences humaines et sociales, SHS) tout au long des quatre semestres de la formation. Un stage optionnel de quatre semaines est proposé en quatrième année ; il devient obligatoire en cinquième

année (12 semaines, 30 crédits ECTS associés). L'ouverture de l'équipe enseignante à des acteurs non académiques (qui réalisent 218 heures de formation, soit 39 % du total), la réalisation de projets tuteurés, la sensibilisation dès le M1 aux expériences personnelles de professionnalisation, sont autant de points qui peuvent expliquer le bon niveau d'insertion professionnelle au terme du cursus (89 % en 2022-2023). Le refus de mettre en place l'alternance devrait faire l'objet d'une réflexion plus ouverte compte tenu de l'importance de cette voie de professionnalisation, notamment dans l'optique de la politique d'égalité des chances mise en avant par l'établissement. Ce refus est néanmoins argumenté dans le dossier d'autoévaluation (DAE) déposé par l'établissement par le manque de moyens et le caractère non pérenne des financements associés à l'alternance. Le taux de poursuite d'études immédiate de certains parcours reste toutefois élevé (de l'ordre d'un tiers) et doit appeler l'attention des responsables de parcours. La mise en place de l'approche par compétences (APC) est encore perfectible dans le système de notation des différentes unités d'enseignement et permettra de renforcer encore l'ambition professionnalisante de la formation.

La formation affiche des taux de réussite des étudiants très élevés. La cohérence de la maquette, ainsi que le niveau de sélectivité de la formation (voir ci-dessous) expliquent le faible taux d'échec ou d'abandon au terme du M1 (moins de 4 % lors de la dernière année évaluée).

La formation est devenue particulièrement sélective du fait de son attractivité. En trois ans (en lien notamment avec la mise en place de la plateforme Mon Master), le nombre de candidatures a augmenté de près de 74 %. Lors de la campagne de recrutement de l'année 2023-2024, 2 425 candidatures ont été enregistrées pour 140 places proposées pour les six parcours composant l'offre de formation de la mention, soit 16 candidatures pour une place. Un point de vigilance est toutefois à relever : le fait que le nombre de candidats finalement inscrits dans la formation soit inférieur à sa capacité d'accueil affichée (en 2023 : 108 inscrits pour 140 places), en raison principalement d'une moindre attractivité lors de la dernière campagne de recrutement des parcours *Métiers de la recherche en science politique (MRSP)* et *Métiers de l'action territoriale (MATE)*.

L'internationalisation du cursus est encore faible et devrait être renforcée. Malgré un partenariat avec l'université de Montréal et l'existence d'un laboratoire international associé (LIA entre la FSJPS et l'université de Montréal, Udm), l'ouverture internationale reste timide (possibilité d'une année de césure ou d'un stage à l'étranger). Des enseignements de langues vivantes (anglais, espagnol et allemand), pour un volume total de 54 heures pour l'ensemble du cursus, et des cours en langue anglaise (80 heures prévues dans la maquette) sont toutefois proposés. Dans le souci d'une internationalisation plus forte, ces volumes horaires devraient être encore plus conséquents pour favoriser les mobilités étudiantes et ouvrir de nouvelles opportunités professionnelles. En l'état, une seule mobilité étudiante sortante est mentionnée. Une mobilité enseignante dans le cadre du partenariat avec l'Udm est réalisée tous les ans.

Le pilotage de la formation ainsi que son amélioration continue sont encore perfectibles. L'évaluation annuelle des enseignements est à l'appréciation libre des enseignants, et ce faute d'une action forte de l'établissement en la matière. Il existe, néanmoins, un conseil de perfectionnement dont la composition n'est pas encore suffisamment ouverte aux formateurs non académiques.

Enfin, la formation peine à mettre en valeur les méthodes pédagogiques mises en place. Le dossier d'autoévaluation remis par la formation ne permet guère d'évaluer les pratiques pédagogiques mises en œuvre. La généralité des réponses apportées indique peut-être que ces questions restent encore trop peu l'objet d'une réflexion partagée par les équipes pédagogiques des différentes mentions du parcours.

Conclusion

Points forts

- Une formation cohérente avec l'offre de formation en SHS de l'université de Lille ;
- Un adossement à la recherche affirmé et reposant sur des dispositifs variés ;
- Un programme de formation progressif et professionnalisant ;
- Une attractivité renforcée ces dernières années pour la plupart des parcours.

Points faibles

- Une cohérence de la formation dans son environnement académique perfectible (positionnement du parcours de préparation à la fonction publique territoriale par rapport aux autres formations comparables dispensées au sein de l'établissement).
- Une démarche d'amélioration continue partielle.
- Une dimension internationale encore faible.

Recommandations

- Améliorer la cohérence de la formation dans son environnement académique par une réflexion sur la plus-value spécifique du parcours de préparation à l'action publique territoriale.
- Renforcer les outils de pilotage de la formation par la systématisation des questionnaires d'évaluation des enseignements, dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement, et l'ouverture du conseil de perfectionnement à davantage de professionnels.
- Renforcer l'internationalisation de la formation par le développement de la mobilité étudiante.

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le certificat de capacité d'Orthophoniste de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Certificat de capacité d'Orthophoniste* et *Certificat de capacité d'Orthophoniste - Parcours Recherche*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 3 158 heures étudiant dans l'ensemble du cycle qui comprend cinq années de formation. Elle compte en 2022-2023 443 étudiants et 193 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le certificat de capacité d'Orthophoniste occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, avec un parcours *Certificat de capacité d'Orthophoniste* dominant par rapport au parcours *Recherche*. La formation est bien encadrée par des enseignants-chercheurs et des professionnels, dont la présence pourrait toutefois être davantage valorisée. Elle est très attractive et essentiellement professionnalisante avec une très bonne insertion professionnelle. Cependant, l'adossé à la recherche, malgré un parcours dédié, reste très faible. Le dossier fourni manque de précisions sur l'organisation de la démarche d'amélioration continue.

L'organisation pédagogique de la formation est cohérente. Celle-ci est bien construite autour d'un programme avec ses objectifs, qui fait l'objet d'une réflexion commune discutée au sein de l'équipe pédagogique, dont l'aboutissement a été de répondre à un appel à projet de la faculté de rattachement. Les méthodes d'enseignements sont construites depuis 2021 selon une approche par compétences (APC). L'équipe est impliquée dans le Collège des Centres de formation universitaire en Orthophonie (CCFUO) pour faire évoluer la maquette nationale de formation au format de l'APC. Cependant, la formation ne diversifie que partiellement ses pratiques pédagogiques.

La formation est essentiellement professionnalisante. Elle propose 40 semaines de stage obligatoires débutant à la fin de la deuxième année jusqu'à l'obtention du diplôme en 5^e année. Néanmoins, les lieux de stage sont peu décrits dans le dossier d'autoévaluation et l'implication des structures cliniques et hospitalières (CHU) n'est pas explicitée. La formation est très attractive sur Parcoursup pour les néo-entrants (1 589 candidats pour 90 places en 1^{re} année). En revanche, elle n'offre pas de possibilités de formation continue. Les possibilités d'alternance ne sont pas attractives en raison d'un emploi du temps hebdomadaire chargé.

La formation déclare une insertion professionnelle rapide, bien qu'insuffisamment étayée. L'insertion professionnelle dans les trois mois concerne quasiment 100 % des effectifs, mais elle repose sur une enquête de 2019 dont les modalités sont lacunaires. Le taux de réussite est bon (de 84 % en 1^{re} année à 92 % en 5^e année), mais il est peu fait mention de poursuite d'études excepté pour deux diplômés inscrits en 3^e cycle, sans précision complémentaire.

L'adossé à la recherche bénéficie peu à la formation. En raison d'un nombre insuffisant de laboratoires d'accueil (5), tous les étudiants ne peuvent pas accéder à des stages. Il existe une disproportion notable d'inscrits entre le parcours *Recherche* et le parcours *Certificat de capacité d'Orthophoniste* (4 inscrits contre 439). Le parcours *Recherche* n'est pas attractif. Le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs est de 41 % ; ils assurent 36 % des enseignements. La section du Conseil national des universités (CNU) relative au diplôme (Sciences de la rééducation et de la réadaptation) est de création récente. La formation propose essentiellement des activités de découverte scientifique dans le cadre de 10 unités d'enseignement.

La formation se caractérise par un encadrement fragile. Les enseignants permanents sont sous-représentés (57 permanents pour 136 non permanents). Les 193 enseignants assurent 3 198 heures, mais leur répartition n'est pas renseignée. Malgré un investissement réel, les enseignants déclarent ne pas pouvoir accéder à une formation en pédagogie (locale, nationale ou autre). N'étant pas permanents, ils ne disposent ni d'une prise en charge, ni de temps libéré pour se former, ce qui est regrettable. Les enseignants non permanents ne sont pas valorisés, hors heures complémentaires, dans leurs missions pédagogiques d'encadrement ou de responsabilités lors des stages ou des mémoires. Ceci rend le maintien de leur investissement difficile. La formation ne dispose pas de suffisamment de moyens pour s'améliorer et augmenter sa capacité d'accueil, notamment par le partage des lieux de formation avec d'autres formations médicales. La formation suit toutefois le parcours des étudiants et a mis en place des dispositifs de repérage des étudiants en difficulté (tutorat, certificat Voltaire).

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration fragile. Malgré l'organisation d'évaluations des enseignements depuis 2013, peu d'étudiants y répondent (entre 5 et 35 %). Un conseil de perfectionnement est mis en place depuis 2023, sans précision toutefois sur son fonctionnement.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation ;
- Un taux de réussite élevé ;
- Une bonne attractivité.

Points faibles

- Un adossement à et par la recherche faible ;
- Un encadrement enseignant insuffisant et peu valorisé dans l'exercice des responsabilités pédagogiques ;
- Une démarche d'amélioration continue fragilisée par le faible nombre de répondants à l'évaluation des enseignements et l'absence de précisions quant à l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Consolider l'adossement à la recherche par un renforcement de la formation à et par la recherche.
- Renforcer l'encadrement pédagogique de la formation.
- S'assurer de la qualité de la démarche d'amélioration continue de la formation, tant au niveau de l'évaluation des enseignements, dans le cadre de la démarche mise en œuvre par l'établissement, que de l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES (DFASM)

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM) de l'université de Lille est une formation en trois ans portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S). Cette formation comporte 5 664 heures étudiant dans l'ensemble du cycle, dont 2 880 h de stage. Elle compte en 2022-2023 1 612 étudiants et 400 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* forme les étudiants en vue du passage de l'examen classant national pour accéder au 3^e cycle, obligatoire pour devenir médecin. Le taux de réussite et de poursuite d'études est maximal. La formation est en cohérence avec les textes réglementaires et propose des stages hospitaliers en adéquation avec les 44 disciplines médicales qui doivent être étudiées. La mobilité sortante des étudiants est encouragée. Malgré un bon adossement à la recherche, les étudiants ne choisissent pas cette opportunité dans le 2^e cycle. La formation professionnalisante est prioritaire. Une grande diversité pédagogique est proposée. Toutefois, le processus d'amélioration continue, engagé récemment, est fragile.

La formation est construite en cohérence avec le 3^e cycle des études médicales. Elle est alignée avec les compétences qui sont réglementaires. Les compétences sont évaluées nationalement par des épreuves nationales dématérialisées en fin de 2^e cycle. La pédagogie est adaptée et combine formation théorique, clinique et simulation. Un groupe de travail « compétences » veille aux objectifs de formation. La densité des compétences requises à la suite de la réforme des études de santé ne permet pas d'acquérir en 2^e cycle des compétences complémentaires. De plus, la formation développe l'offre de formation en éthique médicale et en santé numérique afin de préparer aux nouveaux métiers de la santé.

Le recrutement et la réussite sont maximaux. Le métier de médecin est en tension nationale avec une forte demande sur l'ensemble des territoires. Tous les étudiants ayant validé le 1^{er} cycle accèdent au 2^e cycle. La formation a mis en place un dispositif « BARÈME » pour les étudiants en difficulté, ce qui lui permet d'avoir moins de 0,5 % d'échec (deux étudiants sur 514).

La formation prépare à la professionnalisation. Les 36 mois de stages à mi-temps et les 25 unités de gardes sur trois années de formation permettent une formation pratique en milieux professionnels. Les étudiants rencontrent également des professionnels lors de séances partagées de simulation comme dans le centre de simulation en santé « PRESAGE ». À l'exception des enseignants de langues, les enseignants sont tous des professionnels du soin. Les professionnels participent à la commission des stages et des gardes, au conseil de faculté et au conseil de perfectionnement de la faculté de médecine. Des partenariats académiques et hospitaliers nationaux et internationaux permettent aux étudiants de choisir des stages diversifiés dans des contextes pluridisciplinaires ou interprofessionnels.

Tous les étudiants poursuivent leurs études en 3^e cycle. Le 3^e cycle est indispensable à l'obtention du diplôme d'État permettant d'exercer la médecine. L'insertion professionnelle ne peut se mesurer qu'après le 3^e cycle.

L'encadrement pédagogique est solide. Une majorité des enseignants sont permanents (267) pour 163 non permanents. Ils participent aux enseignements des trois cycles d'études. Le 2^e cycle en trois ans correspond à un volume horaire de 5 664 heures (dont 2 880 heures en stage). Le volume horaire par cycle n'est pas détaillé. Quatre disciplines du Conseil national des universités (CNU) hors santé participent à l'encadrement.

La formation participe au rayonnement international de l'établissement. Les mobilités entrantes (de 46 à 76 étudiants) et sortantes (de 42 à 82 étudiants) ont fortement repris après l'arrêt en 2020 lié à la pandémie de COVID-19. Un double diplôme avec la Taipei Medical University (Taiwan) est suivi par 20 étudiants qui effectuent en parallèle un master de biologie. La mobilité sortante est encouragée par un accompagnement des services universitaires des relations internationales. L'anglais est la seule langue proposée dans deux unités d'enseignement complémentaire prévoyant deux fois 60 h de formation en langue étrangère et 56 h d'enseignements de préparation à la lecture critique d'articles scientifiques. La préparation au Test of English for International Communication (TOEIC) est proposée en complément.

L'adossement à la recherche est soutenu par l'école doctorale. Des doubles cursus en master de biologie et des stages en laboratoires de recherche sont proposés, sans précision toutefois sur le nombre d'heures. Cependant les étudiants choisissent ces opportunités au 1^{er} et au 3^e cycle.

La formation n'est adaptée ni à la formation continue ni à l'alternance à ce niveau d'étude. Cependant, la faculté de médecine propose de nombreux diplômes en formation continue pour les professionnels de santé et les chercheurs.

La formation s'est engagée récemment dans un processus d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement a été créé et s'est réuni en 2023. Il est composé d'enseignants (cinq), d'un étudiant, de représentants des médecins et du monde socio-économique de la santé (quatre). Ce conseil aborde essentiellement des thèmes en lien avec la pédagogie, notamment sur la mise en place des nouvelles docimologies d'évaluation et la réussite des étudiants. Les évaluations des stages sont systématiques et exhaustives par l'application « GELULES ». Cependant, parmi les enseignements théoriques, seules les unités d'enseignement à la lecture critique d'articles scientifiques sont évaluées par les étudiants avec l'aide de la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI) de l'université.

Conclusion

Points forts

- Une formation en adéquation réglementaire avec la réforme du 2^e cycle des études médicales ;
- Un taux de réussite et de poursuite d'études maximal ;
- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation ;
- Un encadrement pédagogique solide.

Points faibles

- Une formation à et par la recherche fragile ;
- Un processus d'amélioration continue fragilisé par la non-systématisation de l'évaluation des enseignements.

Recommandations

- Assurer une meilleure intégration de la formation à et par la recherche.
- Mettre en œuvre une évaluation systématique des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES (DFASO)

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences odontologiques (DFASO)* de l'université de Lille est une formation comportant un cycle court en deux années et un cycle long en trois ou quatre années selon les filières (Orthopédie dento-faciale, Médecine bucco-dentaire ou Chirurgie orale). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 786 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 228 étudiants et 84 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences odontologiques (DFASO)* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Dispensé sur deux ans, il propose aux étudiants un encadrement solide malgré un déséquilibre entre les interventions d'enseignants permanents et non permanents. L'offre de formation utilise des moyens pédagogiques diversifiés avec des enseignements distanciels imposés par l'éloignement de certains sites hospitaliers. Le stage hospitalier est prépondérant, limitant ainsi les mobilités étudiantes comme enseignantes. La formation à et par la recherche est peu attractive auprès des étudiants. L'insertion professionnelle se fait à l'issue du 3^e cycle. Les abandons d'études étant exceptionnels en fin de 2^e cycle, le taux de réussite est excellent. Le processus d'amélioration continue mis en place est récent et fragile. Enfin, la formation linguistique n'est pas organisée.

L'environnement académique et hospitalier est riche et cohérent. Les partenariats sont développés sur le plan académique au sein de l'UFR3S ainsi qu'avec quatre centres hospitaliers. Le service sanitaire est un point fort d'une collaboration interdisciplinaire en santé. La formation montre une cohérence pédagogique acquise par la création en 2023 d'un référentiel local de compétences attendues en fin de 2^e cycle, à défaut d'un référentiel national. La maquette de formation a été restructurée avec une approche par compétences, notamment par la création de quatre blocs de connaissances et de compétences. Les étudiants peuvent compléter librement leur formation en s'inscrivant à des unités d'enseignement (UE) additionnelles.

La formation propose une professionnalisation par des stages hospitaliers. Les étudiants ont une activité médicale supervisée sous forme de stages représentant 35 semaines et 41 crédits ECTS. L'enseignement fait participer les acteurs professionnels et chirurgiens-dentistes (51) en collaboration avec les enseignants-chercheurs (33).

La formation propose un panel diversifié de formes d'enseignement en présentiel et à distance. La stratégie pédagogique est adaptée en fonction des objectifs visés. La partie simulation procédurale est bien développée, mais, par manque de moyens, le développement de la simulation numérique a été arrêté, ce qui est regrettable. La plateforme Moodle permet d'ouvrir à des évaluations formatives et à du contenu en distanciel pour tenir compte de l'éloignement des stages hospitaliers.

Le recrutement des étudiants est très satisfaisant. Il s'opère obligatoirement à l'issue de leur réussite au diplôme de formation générale (DFG) en *Sciences odontologiques*. Le dispositif de reconnaissance des diplômes hors UE concerne en revanche un nombre limité de passages. Les étudiants suivent le cursus en 3^e cycle afin d'obtenir le diplôme de chirurgien-dentiste. Le taux d'abandon est très faible (moins de 1 %). L'accompagnement à la réussite est peu développé. Seuls des dispositifs de soutien au niveau du campus sont organisés (dispositif « BARÈME », Bureau de la Vie étudiante et du handicap (BVEH), sportifs de haut niveau).

L'insertion professionnelle est très satisfaisante à la fin du 3^e cycle. Le DFASO ne permet pas d'exercer le métier de chirurgien-dentiste. Il n'existe pas de dispositif de suivi au niveau de la région lilloise. L'insertion professionnelle après le 3^e cycle est de 90 % selon les chiffres de l'Observatoire national de la démographie des professionnels de santé (ONDPS), sept ans après l'obtention du diplôme.

Le processus d'amélioration continue est en cours de déploiement. La formation a créé un groupe de recherche en pédagogie du département facultaire (GREPEOL). Il participe activement à l'amélioration continue de la formation notamment par la création d'un référentiel local des compétences attendues en fin de 2^e cycle et la modification de la maquette de formation en approche par compétences. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants a été mise en place récemment (2022-2023) et le taux de réponse est encore faible (66 % de répondants sur l'ensemble du cycle). Un conseil de perfectionnement est en place. Il est composé de neuf enseignants, deux étudiants, deux représentants du monde socio-économique de la santé et deux personnels facultaires. Le conseil de perfectionnement travaille à améliorer la communication et aborde des thèmes comme la réussite des étudiants, les maquettes pédagogiques et les évaluations des enseignements par les étudiants.

L'encadrement est insuffisant. Le nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs ne permet pas d'assurer pleinement les missions d'enseignement académique et hospitalier et de recherche. Il existe un déséquilibre en défaveur du nombre d'enseignants permanents (33) par rapport aux non permanents (51). L'équipe pédagogique est formée à la pédagogie. La mobilité des enseignants est très limitée car leur absence ne permettrait pas la continuité des enseignements.

Les étudiants ne saisissent pas l'opportunité de l'adossement à la recherche de proximité. Les étudiants ont plusieurs possibilités pour se former à et par la recherche en choisissant un parcours de master de première année pendant leur DFASO ou en participant à des stages dans le laboratoire MabLab, hébergé sur le site. Cependant, ces offres accueillent trop peu d'étudiants et sont peu valorisées.

La formation n'offre pas d'enseignement linguistique. La formation ne propose ni enseignements ni certifications en langue. Cependant, les étudiants utilisent l'anglais pour la lecture d'articles scientifiques (2 crédits ECTS sont attribués à l'unité d'enseignement (UE) « recherche scientifique »). Les mobilités sortantes ne sont pas compatibles avec le cursus de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation ;
- Une offre pédagogique diversifiée et adaptée à la finalité de la formation ;
- Une poursuite d'études effective vers le 3^e cycle dans la logique du continuum.

Points faibles

- Un déséquilibre dans la composition de l'équipe pédagogique entre les enseignants permanents et non permanents au sein de l'équipe pédagogique ;
- Une formation à et par la recherche limitée ;
- Une formation linguistique inexistante ;
- Un processus d'amélioration continue fragilisé par un faible taux de réponse à l'évaluation des enseignements.

Recommandations

- Renforcer la part des enseignants-chercheurs permanents au sein de l'équipe pédagogique.
- Consolider l'adossement à la recherche par un renforcement de la formation à et par la recherche.
- Organiser la mise en place d'enseignements linguistiques.
- Consolider le processus d'amélioration continue par un suivi renforcé de l'évaluation des enseignements dans le cadre de la démarche mise en place par d'établissement.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES (DFASP)

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* de l'université de Lille est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1071 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 557 étudiants et 149 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP) propose trois parcours (officine, internat, industrie) à choisir pendant le cycle. La formation est en cohérence avec son environnement académique en Santé tout en respectant la réglementation du diplôme de pharmacien. L'adossement à la recherche est fort. La professionnalisation est au centre de la formation avec de nombreux enseignements dédiés et un grand nombre de professionnels impliqués. Le DFASP recrute tous les étudiants ayant validé le diplôme de premier cycle de formation générale en *Sciences pharmaceutiques* (DFGSP) et conduit à la poursuite des études en 3^e cycle obligatoire pour être diplômé d'État en pharmacie. Le taux de réussite est très satisfaisant (80 à 90 %). L'insertion professionnelle est excellente à l'issue de la diplomation de pharmacien. La formation a mis un accent fort sur la pédagogie, en obligeant ses enseignants à se former, puis en leur offrant des moyens diversifiés et des espaces de discussion. Le processus d'amélioration continue n'est pas spécifique au DFASP. Le conseil de perfectionnement est mis en place au niveau du diplôme d'État.

La formation est en cohérence avec un environnement académique riche dans le domaine de la Santé. La formation s'inscrit dans la continuité entre le 1^{er} et le 3^e cycle des études pharmaceutiques. Les trois filières de 2^e cycle sont organisées avec des partenariats locaux (département facultaire de Médecine pour le master 1 (M1) *Biologie santé*, département facultaire de Pharmacie pour le M1 *Sciences du médicament et des produits de santé*, faculté d'Ingénierie et de management de la santé (ILIS) pour le master 2 *Data Science pour la Santé* du master *Ingénierie de la Santé*), régionaux (faculté de Pharmacie d'Amiens) et nationaux (conventionnement avec des écoles d'ingénieurs pour les doubles cursus en filière industrie permettant une cohérence et des passerelles éventuelles entre les filières). Enfin, la formation partage activement des enseignements optionnels communs aux autres étudiants des filières Santé (unité d'enseignement (UE) « Travailler en interprofessionnalité », qui consiste en 8 h de séminaires et 48 h de travaux de groupe).

La formation a un adossement à la recherche adapté et fort. Les étudiants de la formation sont accueillis en stage dans 16 unités de recherche rattachées à la faculté, offrant des collaborations avec deux M1. Tous les étudiants bénéficient d'heures de formation à la recherche qui sont de durées variables selon les filières (entre 41 et 75 h) et différenciées (projets, mémoires, animations scientifiques) afin d'être adaptées et spécifiques aux différentes filières. L'encadrement de la formation est assuré majoritairement par des enseignants-chercheurs. La majorité des heures (88,6 %) est assurée par 116 enseignants-chercheurs mono et bi-appartenants et associés, provenant principalement de six sections du Conseil national des universités (CNU) du domaine Santé. Des enseignants tuteurs accompagnent chaque étudiant dans son parcours, notamment dans le cadre de la cellule « Projet d'orientation professionnelle » (POP) constituée d'enseignants responsables de filières ou de formations. La proportion entre le nombre d'enseignants permanents (101) et non permanents (48) est cohérente avec le besoin de professionnels intervenants et l'adossement à la recherche. Les enseignants reçoivent une formation à la pédagogie obligatoire grâce à une décharge d'un sixième du service d'enseignement (32 h).

La formation est très professionnalisante grâce aux liens étroits tissés avec les professionnels de la pharmacie.

Les étudiants bénéficient de 26 à 42 semaines (en fonction des filières) d'enseignements hors stages (264 h sur 1 071 h au total) assurés par 55 intervenants professionnels des trois secteurs professionnels de la pharmacie, soit en tant qu'enseignants soit en tant qu'évaluateurs dans certains jurys. Ces collaborations permettent de participer fortement à l'acquisition des compétences professionnelles adaptées aux différents métiers de la pharmacie (ex. : projet PROFFiteROLE pour l'officine, mises en application des bonnes pratiques de fabrication pour l'industrie, éducation thérapeutique du patient pour l'internat). La formation prépare à l'entrepreneuriat, donc à l'insertion professionnelle, avec différents dispositifs comme Hibster Eurasanté, pôle Pépité, enseignements d'économie-gestion-management, ateliers de l'innovation.

La formation a enrichi le programme national par une approche par compétences. La pédagogie reste cohérente et conforme au programme de connaissances national réglementaire. Malgré l'absence officielle de référentiel de compétences et de fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au niveau national, la formation a mis en place des blocs de connaissances et de compétences (BCC) selon une approche par compétences (Projet METAmorPHOSE). La formation permet aux étudiants d'accéder à six compétences complémentaires (C2I niveau 2, PIX niveau 2, AFGSU niveau 2, éducation thérapeutique du patient (ETP), projets étudiants, e-Portfolio) qui sont valorisées par des crédits ECTS ou des points de jury.

Les enseignements sont essentiellement assurés en présentiel avec, en complément, des enseignements en distanciel très innovants. En effet, une faculté virtuelle a été créée et peut être utilisée à tout moment. Les méthodes pédagogiques qui intègrent des modules d'enseignements hybrides, présentiels et distanciels, sont très diversifiées (ex. de modules distanciels : ENVIRTUEL, PROFFiteROLE, QualiQuest). La mise en place de ces modules a été soutenue par des financements obtenus via des appels à projets et un référent dédié. Le Groupe pour l'innovation, la valorisation et la réflexion sur les enseignements (GIVRE), pluriprofessionnel, a permis le développement de projets pédagogiques innovants. L'équipe pédagogique a pu adapter les groupes d'étudiants afin de maîtriser les effectifs dans les enseignements dirigés et les travaux pratiques, mesure indispensable pour assurer la soutenabilité de la formation.

Le recrutement des étudiants est de qualité. La formation recrute tous les étudiants ayant validé le DFGSP. Quelques transferts d'autres universités sont possibles. Cependant, la formation analyse avec une attention particulière les demandes des étudiants ayant validé le 1^{er} cycle dans l'Union européenne hors France (particulièrement en Belgique), qui contournent ainsi le système de sélection du 1^{er} cycle. Le choix d'une des trois filières est l'enjeu majeur du DFASP. Une aide à ce choix est mise en place au travers du dispositif POP.

Les taux de réussite de la formation sont très élevés et stables (de 80 % à 90 %). Plusieurs dispositifs d'accompagnement et d'aménagement des études sont mis à la disposition des étudiants en difficulté, notamment Dispositif de soutien et de cohésion universitaire, sociale et sanitaire (DISCUSS). La formation « Sentinelle », dédiée au repérage du mal-être et du risque suicidaire, est proposée aux étudiants et aux enseignants.

Tous les étudiants poursuivent des études en 3^e cycle court ou long. Le petit nombre d'étudiants (quatre) qui ne valident pas l'ensemble des crédits ECTS en 1^{re} année du cycle redoublent. L'insertion professionnelle n'est donc pas possible en fin de 2^e cycle. La formation analyse cependant l'insertion des pharmaciens diplômés par des enquêtes. Le taux de réponse est moyen (entre 59 et 65 %). Le taux d'insertion calculé est compris entre 99 % et 100 % : les étudiants sont donc majoritairement en situation d'emploi trois ans après leur diplomation finale. La faculté propose, à l'issue de la diplomation de 3^e cycle, 36 formations courtes diplômantes en formation continue dans le champ de la pharmacie, qui ont inscrit 752 professionnels au cours de l'année civile 2022.

La formation favorise les mobilités européennes. Les textes réglementaires européens imposant un socle commun de formation et permettant un exercice dans l'UE facilitent les mobilités entrantes (cinq étudiants) et sortantes (17 étudiants). La formation organise des enseignements obligatoires d'anglais. Le volume varie en fonction des filières (36 h pour officine et internat ; 42 h pour industrie). Ces heures d'enseignement à l'anglais préparent à la fois à la lecture scientifique, mais aussi aux mobilités sortantes (20 à 30 h). Des enseignements complémentaires certifiants sont proposés (diplôme universitaire de formation en langue (DUFL), Test of English for International Communication (TOEIC) mais sont peu choisis malgré l'information diffusée. Les mobilités entrantes sont freinées par l'absence de cours en anglais.

La formation n'a pas mis en place un conseil de perfectionnement pour le 2^e cycle. Cependant, il existe plusieurs dispositifs d'amélioration continue (le conseil de perfectionnement global pour le diplôme d'État et le conseil des études). La formation systématise les évaluations des enseignements par les étudiants, et les rend accessibles aux enseignants afin de les analyser. Des actions d'amélioration ont été menées comme, par exemple, l'adaptation à la réforme, et la réalisation d'un syllabus pour guider les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation en cohérence avec son riche environnement académique ;
- Un développement de l'approche par compétences en cohérence avec le cadre réglementaire national ;
- Un adossement à la recherche solide ;
- Un taux d'encadrement très satisfaisant ;
- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation ;
- Un taux de réussite et de poursuite d'études excellent.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement partagé pour l'ensemble des 3 cycles du diplôme d'état de pharmacien.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique au 2^e cycle.

DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME (DESF)

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'État de *Sage-femme* de l'université de Lille est une formation en cinq ans portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S), qui comporte un 2^e cycle en deux ans (1 703 heures étudiant). Elle compte en 2022-2023, 84 étudiants et 117 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation, proposée dans le cadre réglementaire d'une école hospitalière, est financée par la région Hauts-de-France. Elle est très professionnalisante, en cohérence avec son environnement, attractive, et présente des taux de réussite et d'insertion professionnelle très satisfaisants. Les collaborations avec l'université sont encore à la marge du fait du statut de l'école hospitalière. La formation ne comporte pas d'enseignants-chercheurs de sa discipline (section 90 du Conseil national des universités, CNU) dans ses effectifs. Cependant, les enseignants non permanents, tous professionnels, sont formés à la pédagogie et sont diplômés d'un master ou ont acquis d'autres diplômes universitaires (DU) complémentaires. L'adossement à la recherche est récent et faible.

La formation est en cohérence avec les orientations sanitaires et académiques nationales et régionales. Elle s'appuie sur un fort ancrage territorial en matière de recrutement des étudiants, qui viennent et restent majoritairement dans la région, et les terrains de stages sont très nombreux. Malgré le nombre de professionnels formés, la région reste sous-dotée en sages-femmes. La formation est associée à plusieurs projets interprofessionnels académiques (Service sanitaire avec les autres étudiants en santé, séminaire interprofessionnel, dispositif de simulation en santé avec les internes de gynécologie obstétrique - PRESAGE, COMMunauté apprenante pour la Réussite de son Parcours Universitaire en Santé - CORPUS, CAMPus Participatif en Santé numérique du Site Universitaire de Lille - CAPS'UL, Dispositif de Soutien et de Cohésion Universitaire, Sociale et Sanitaire - DISCUSS. Cependant, la position statutaire d'école de sage-femme (ESF) au sein d'un institut hospitalier a tendance à marginaliser la formation vis-à-vis de l'université.

La formation est très professionnalisante grâce à son encadrement et aux stages proposés. La majorité des enseignants (100 sur 111) sont des professionnels diplômés en pédagogie et titulaires d'un master. Ils assurent 533 heures d'enseignement hors stage. La formation en stage professionnel de 54 semaines est proposée sur 24 sites hospitaliers correspondant aux attendus de la réglementation nationale de formation. Les étudiants participent aussi à des actions de santé publique organisées par l'université (appel à projet sur la diversité et le handicap, action théâtrale contre le sexisme et le harcèlement de rue, organisée également par l'UFR3S).

La formation présente un très bon taux de réussite (86,3 %). Les étudiants ayant réussi le 1^{er} cycle sont plus nombreux à intégrer le 2^e cycle depuis la réforme des études en santé (passage de 40 à 53 places). Les étudiants bénéficient d'un suivi pédagogique individualisé qui est accessible à l'ensemble du corps enseignant afin de soutenir l'accompagnement à la réussite. Il existe aussi un tutorat valorisé (2 crédits ECTS d'une unité d'enseignement libre) pour les étudiants. La formation offre des méthodes diversifiées notamment en simulation. Les enseignants sont formés aux méthodes innovantes et à l'utilisation de l'intelligence artificielle en ingénierie pédagogique. L'offre de formation est mixte avec 351 heures en distanciel, accessibles grâce aux plateformes Moodle et Teams-Sharepoint.

La formation offre un enseignement en anglais satisfaisant. L'enseignement de l'anglais comprend 20 h, complétées par des séances de lecture critique d'articles. La mobilité sortante (11 étudiants par an) est limitée à des stages en Afrique ou hors métropole car, par son statut, la formation ne bénéficie pas du dispositif ERASMUS.

La formation a un taux d'insertion professionnelle maximal (100 %) selon les données du conseil de l'ordre. Cependant, le taux de réponse à l'enquête universitaire est faible. La formation n'est pas ouverte à la formation continue. Toutefois, elle participe pour les sages-femmes diplômées à trois actions de formation continue organisées par d'autres organismes (l'Association professionnelle des Sages-femmes, l'université et la clinique d'obstétrique de l'hôpital Jeanne de Flandre, Initiative hôpital ami des Bébé (IHAB) en France). Aucune donnée n'est disponible concernant la poursuite d'études.

Le pilotage et l'amélioration continue sont assurés par un conseil technique réglementaire pour les écoles de sages-femmes. Ce conseil constitué de 26 membres (enseignants, étudiants, personnels facultaires, professionnels) analyse les résultats des deux enquêtes de satisfaction mises en place (globale et pédagogique). Les comptes rendus du conseil de la vie étudiante sont intégrés au conseil technique. Ce conseil tient donc lieu de conseil de perfectionnement.

L'adossment à la recherche de la formation est récent et reste faible par manque d'enseignants-chercheurs de sa discipline du Conseil national des universités (CNU 90) dans ses effectifs. Les six enseignants-chercheurs permanents sont issus d'autres sections CNU que la section 90. Cependant, la formation propose des enseignements à la recherche obligatoire (44 h) et un étudiant a pu intégrer un master de biologie dans le laboratoire Maladies rares du développement : génétique, régulation et protéomique - RADEME, unité labellisée de recherche (ULR) 7364, en 2021-2022.

Enfin, la formation n'organise pas ses enseignements en blocs de connaissances et de compétences. Les enseignements sont conformes aux instructions pour le 2^e cycle (arrêté du 11 mars 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État de Sage-femme) ainsi qu'à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les étudiants ont accès à des programmes de simulation via le dispositif « PRESAGE ». Le raisonnement clinique est encadré lors des stages par les enseignants.

Conclusion

Points forts

- Une forte professionnalisation ;
- Une diversification des méthodes pédagogiques ;
- Un taux de réussite très satisfaisant.

Points faibles

- Un adossment à la recherche limité en raison du faible nombre d'enseignants-chercheurs en CNU 90 ;
- Une absence de structuration en blocs de connaissances et de compétences.

Recommandations

- Consolider l'adossment à la recherche par un renforcement du taux d'encadrement de la formation par des enseignants-chercheurs de la discipline CNU 90.
- Déployer l'approche par compétences par la structuration préalable de la formation en blocs de connaissances et de compétences.

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA)

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année et cinq mentions de deuxième année : *Infirmier(e) en pratique avancée mention Maladie rénale chronique, dialyse et transplantation*, *Infirmier(e) en pratique avancée mention Oncologie et hémato-oncologie*, *Infirmier(e) en pratique avancée mention Pathologies chroniques stabilisées*, *Infirmier(e) en pratique avancée mention Psychiatrie et santé mentale*, et *Infirmier(e) en pratique avancée mention Urgences*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte en moyenne 619 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 101 étudiants et 211 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée* est l'un des nouveaux métiers de la santé. La formation est en cohérence avec les textes réglementaires. Elle est attractive par un effectif d'inscrits élevé et en progression. Elle est professionnalisante avec des interactions avec des professionnels d'autres disciplines. Elle est particulièrement ouverte à la formation continue puisque la majorité des étudiants poursuivent une activité professionnelle. Le taux de réussite et d'insertion professionnelle est très bon. La recherche est mise en avant sans que les laboratoires partenaires ne soient toutefois précisés. L'encadrement est majoritairement professionnel et ne comporte pas d'enseignants-chercheurs de la discipline. Le pilotage est solide grâce à des collaborations avec les médecins et un conseil de perfectionnement mis en place.

La formation, très professionnalisante, répond à une demande forte de son territoire. Elle s'entoure de partenariats forts (l'université catholique de Lille, le département d'ingénierie et de management de la santé (ILIS) de l'UFR3S, la faculté de médecine de Montpellier-Nîmes, le centre hospitalier universitaire (CHU) de Lille, Satelys). Elle mutualise certaines unités d'enseignement (UE) avec le parcours *Coordination des trajectoires de santé* du master *Ingénierie de la santé*, le diplôme d'études spécialisées (DES) *Médecine d'urgences*, le dispositif national interfacultaire DEFI. La formation permet de réaliser des stages professionnels sur 24 semaines. Les terrains sont proposés en tenant compte des besoins des territoires, exprimés lors de réunion de concertation pluriprofessionnelles. Elle est d'ailleurs largement ouverte à la formation continue puisque près de 95 % des étudiants continuent leur activité professionnelle. Les candidats ont tous un projet pour intégrer la formation, ce qui facilite ensuite l'insertion professionnelle pour ceux qui parviennent à le mettre en place dans leur service hospitalier une fois diplômés. La majorité des étudiants peuvent être en formation continue grâce à un emploi du temps adapté.

La formation repose sur une approche pédagogique par programme. Le programme est en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) numéro 31 191. Elle s'ouvre aussi à l'acquisition de compétences complémentaires comme la formation à l'éducation thérapeutique du patient (ETP). Les moyens pédagogiques sont diversifiés et essentiellement présentiels. Afin de pallier les difficultés d'emploi du temps, les enseignements mutualisés sont faits en présence d'un seul intervenant local connecté en distanciel. La formation propose un enseignement linguistique à l'anglais.

Le taux de réussite est très bon (94 %). Les étudiants qui expriment des difficultés sont accompagnés individuellement par l'équipe pédagogique sans dispositif particulier mis en place. La formation déclare que la majorité des étudiants (97 sur 101) exercent à l'issue de leurs études sans expliquer toutefois le mode d'enquête. Le suivi du devenir des étudiants est réalisé par l'équipe pédagogique.

Le pilotage est organisé pour l'amélioration continue de la formation. Il tient compte des réflexions exprimées lors de réunions et du conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement constitué de 19 personnes (enseignants, étudiants, personnels facultaires et professionnels) aborde les aspects organisationnels des enseignements et des stages. Les évaluations de la satisfaction et des conditions de formation par les étudiants sont globales et proposées au moins une fois par promotion avec un nombre de répondants en nette augmentation. Leur systématisation pour chaque enseignement est en cours de mise en place.

L'adossement à la recherche est fragile. L'encadrement de la formation ne s'appuie pas sur des enseignants-chercheurs de sa discipline (section 92 du Conseil national des universités, CNU). Elle a recours aux disciplines de neuf sections différentes du CNU (44 - 46 - 47 - 48 - 49 - 51 - 52 - 53 - 54) pour encadrer les étudiants. Une partie prépondérante des enseignants sont des professionnels du domaine de la santé (37 permanents et 174 non permanents). L'enseignement est assuré par un travail en binôme médecin-infirmier. L'accès à la formation pédagogique des enseignants infirmiers n'est pas organisé. Bien que l'équipe pédagogique du diplôme déclare que la formation à et par la recherche est un point important des enseignements, les modalités de participation des laboratoires partenaires ne sont pas précisées. Cependant, les étudiants présentent un mémoire de recherche. La place de la recherche dans la formation n'est pas visible.

La formation n'est pas attractive pour la mention Urgence. Bien que la formation recrute un candidat sur trois, la répartition est inégale entre les cinq mentions. La mention *Urgence* n'est pas choisie. Selon l'analyse du conseil de perfectionnement, les services d'urgences en tension en France et sur le territoire lillois n'autorisent pas les infirmiers à se détacher pour une formation complémentaire. L'équipe pédagogique, consciente de la problématique, est en cours d'élaboration de solutions avec les partenaires hospitaliers.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation
- Un taux de réussite et d'insertion professionnelle très satisfaisant.

Points faibles

- Un adossement à la recherche fragilisé par l'absence d'enseignants de la discipline CNU 92 dans l'encadrement universitaire médical de la formation ;
- Une attractivité inégale selon les mentions.

Recommandations

- Consolider l'adossement à la recherche par une incitation des enseignants-chercheurs de la discipline (CNU92) à intégrer la formation.
- Assurer une égale attractivité des mentions, par la poursuite de la réflexion relative à la mention *Urgence* avec les partenaires hospitaliers.

MASTER CULTURE ET COMMUNICATION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Culture et communication* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Métiers de la culture, développement, territoires, spectacle vivant*, et *Métiers de la culture, médiation, numérique*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte en moyenne 891 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 83 étudiants et 55 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation bénéficie d'une très bonne attractivité. Son ouverture sur le monde professionnel est effective, et la formation à et par la recherche s'est récemment bien développée. La réussite et l'insertion professionnelle des étudiants sont de qualité. La formation souffre néanmoins d'une ouverture à l'international qui ne se concrétise pas par des mobilités. Plus encore, le processus d'amélioration continue demeure fragile. L'équipe pédagogique a mené une autoévaluation lucide et étayée de la formation. L'autopositionnement proposé pour chaque critère est cohérent avec les données qualitatives et quantitatives fournies et analysées.

La formation bénéficie d'une très bonne attractivité. Le nombre de candidatures est important (environ 500 candidats par an pour 80 admis pour 2022-2023), aux trois quarts venus d'autres régions de France. La formation dispose d'un bon vivier national et elle est attractive au niveau de ses bassins de recrutement ciblés. La formation analyse les résultats de son recrutement et en tient compte dans la définition de ses critères d'admission. La formation analyse les résultats des dispositifs d'information et d'orientation mis en place.

La professionnalisation occupe une place majeure dans le master *Culture et communication*. Le nombre d'intervenants professionnels fait l'objet d'une attention pour s'ajuster d'année en année aux besoins et aux nouvelles compétences repérés. Le nombre de professionnels enseignants est en augmentation (de 26 en 2020-2021 à 40 en 2022-2023), sous trois types de statut : professionnels enseignants associés (PAST), professionnels en charge d'enseignements à part entière, professionnels invités par les enseignants-chercheurs ou par les étudiants. Ces intervenants prennent en charge entre un quart et un tiers des enseignements, ce qui favorise la professionnalisation tout au long de la formation. La formation prévoit 45 semaines obligatoires de stage pour 48 crédits ECTS, pour lesquels les enjeux professionnels sont travaillés avec les étudiants en amont et en aval du stage. Il est à noter qu'un bloc de connaissances et de compétences (« Préparer, questionner et orienter son parcours professionnel ») est entièrement tourné vers la professionnalisation. L'offre de formation est effectivement ouverte à la formation continue, de manière active, mais non en alternance ; la formation a fait le choix du contrat de professionnalisation en master 2 (M2). La formation privilégie une professionnalisation par des projets situés, le lien avec les anciens étudiants, la présence des professionnels dans les enseignements, les stages obligatoires, une sensibilisation à l'insertion professionnelle, et l'implication des étudiants dans des structures professionnelles.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées à ses objectifs et aux publics qu'elle accueille, dans le sens de l'approche par compétences. La formation a fait le choix du contrôle continu intégral pour encourager des apprentissages progressifs et la réussite des étudiants. Les dispositifs d'aide à la réussite sont efficaces : ils favorisent le parcours personnalisé de l'étudiant, la solidarité dans les apprentissages entre pairs et le travail collaboratif. La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées à ses objectifs et à la diversité des publics qu'elle accueille. La politique d'innovation pédagogique essaima au sein de l'équipe pédagogique à travers les formations à la pédagogie (de l'université de Lille ou d'organismes extérieurs), les échanges de pratiques dans le cadre de réunions pédagogiques tenues à l'échelle du master. La politique de reconnaissance des activités pédagogiques ne permet pas a priori de valoriser cet

investissement. La formation a fait le choix assumé de ne pas s'appuyer sur l'enseignement à distance ou co-modal. Les ressources et les espaces pédagogiques (amphis, salles de travaux dirigés (TD)/travaux pratiques (TP), labos, espaces pédagogiques innovants, de co-working) que la formation utilise sont adaptés aux types de pédagogies développés.

La formation à et par la recherche s'est récemment renforcée de manière cohérente avec la finalité de la formation. La formation à la recherche se traduit par une ouverture vers des méthodes utiles dans la vie professionnelle et une préparation à l'entrée en doctorat, même si cette dernière est encore relativement peu suivie d'effet (deux poursuites en thèse en 2022-2023). La formation à et par la recherche représente un nombre d'heures réparti entre les années de formation : 110 h en M1 et 60 h en M2, soit 170 heures en deux ans. Les enseignements sont réfléchis de manière progressive au cours de la formation : lecture de textes en sciences sociales, séminaires d'initiation à la recherche et rapport de stage problématisé dès le M1 ; travaux collectifs qui mobilisent des méthodologies et des modes de problématisation pour les enquêtes sur des terrains professionnels ou des structures culturelles en M2. Les enseignements par la recherche ont été mis en place sur l'ensemble du parcours et bénéficient à l'ensemble des étudiants inscrits. En complément, le master *Culture et communication* a récemment mis en place en 2020 une option « recherche » en M2 de 120 h auxquelles s'ajoute la réalisation d'une enquête en sciences sociales (trois crédits ECTS en M1 et 30 crédits ECTS en M2 - deux à cinq étudiants selon l'année considérée). Environ trois quarts des enseignements sont pris en charge par des enseignants-chercheurs dont les thèmes de recherche correspondent aux problématiques développées dans le master. La formation à l'intégrité scientifique inclut un dispositif de sensibilisation et de prévention articulé avec la formation à la méthodologie de la recherche.

L'équipe pédagogique suit avec précision la trajectoire de ses étudiants. La formation suit et analyse les taux de réussite de ses étudiants dans leur diversité, par un accompagnement personnalisé dont la gestion demande de plus en plus de temps aux équipes pédagogiques. En M1, en 2023, le taux de réussite est de 35 étudiants sur 44 inscrits, soit 80 % de réussite ; sur les trois dernières années, le taux de réussite est en moyenne de 79 %. En M2, en 2023, le taux de réussite est de 32 étudiants sur 39 inscrits, soit 82 % ; sur les trois dernières années, le taux de réussite est en moyenne de 87 %. Le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas l'existence de dispositifs d'accompagnement à la réussite ou d'adaptations personnalisés (contrat pédagogique, remédiation, aménagement d'études pour étudiants en situation de handicap).

Le niveau et la qualité de l'insertion professionnelle sont excellents, en cohérence avec les objectifs de la formation. La formation analyse le devenir de ses étudiants et la cohérence de celui-ci, en matière de poursuite d'études ou d'insertion immédiate, mais manque d'une vision globale et d'un archivage exploitable. Le taux d'insertion à 18 mois des diplômés 2020 est de 100 %, principalement dans le secteur associatif.

L'ouverture à l'international ne se concrétise pas par des expériences de mobilités. La formation linguistique incluse dans la formation est cohérente avec la politique d'internationalisation ; elle est traitée à travers ses usages professionnels. Ces 48 h d'anglais sont conçues pour préparer des stages à l'étranger ainsi que des perspectives d'insertion à l'international. En complément, un module de M2 « Politiques culturelles et médiatiques en Europe » (15 h) est dispensé en langue anglaise. Cependant, le master n'organise pas de mobilité entrante ou sortante. Toutefois, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger. Il n'est pas fait mention d'une obligation de certification en langue étrangère. Il n'existe pas de volet de formation en français langue étrangère favorisant la mobilité entrante d'étudiants non francophones.

Le pilotage de la formation est en partie fragile, à la fois en matière de moyens et d'amélioration continue. Les moyens humains (enseignants, personnels d'appui aux formations) dont dispose la formation lui permettent de mettre en œuvre la politique de l'établissement et la sienne. L'amélioration continue est en partie effective, mais elle doit être consolidée. Un conseil de perfectionnement existe depuis longtemps, obligatoire depuis que la formation était un Institut universitaire professionnalisé (IUP). La présence des étudiants au sein du conseil de perfectionnement doit être renforcée (actuellement, le conseil de perfectionnement ne prévoit qu'une voix étudiante). D'autant plus que la formation ne prévoit pas de questionnaires auprès des étudiants, mais a choisi des réunions de bilan, en première et deuxième année, en sollicitant les étudiants sur des propositions de changements dans les maquettes. L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants est problématique, car l'évaluation systématique et formalisée de l'ensemble des enseignements constitue un élément indispensable du pilotage et de l'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne attractivité ;
- Une professionnalisation efficace ;
- Une excellente insertion professionnelle, cohérente avec les finalités de la formation ;
- Une formation à et par la recherche récemment consolidée.

Points faibles

- Une composition du conseil de perfectionnement insuffisamment représentative ;
- Une absence d'évaluation formalisée de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une ouverture internationale freinée par l'absence de mobilités.

Recommandations

- Renforcer la représentation étudiante dans le conseil de perfectionnement.
- Mettre en œuvre un dispositif formalisé d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Favoriser l'internationalisation de la formation par la valorisation des expériences de mobilité étudiante.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissements

Université de Lille
Université polytechnique Hauts-de-France (UPHF)

Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours (GAED) de première et de deuxième année (M1 et M2). La formation, qui fait l'objet d'une co-accréditation avec l'université polytechnique Hauts-de-France (UPHF), est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 672 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 31 étudiants inscrits à l'université de Lille et 32 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master GAED a une place cohérente dans l'offre de formation de l'université de Lille (UL) avec une spécialisation dans le domaine des transitions territoriales, sociales et environnementales. Il bénéficie d'un solide adossement à la recherche qui contribue au processus de professionnalisation des étudiants, dont la qualité est reconnue par les acteurs socio-économiques du territoire. Seule mention GAED de la région Hauts-de-France, cette formation participe de la cohérence régionale de l'offre de formation en générant des synergies entre l'université de Lille et l'université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF). L'attractivité de cette formation créée en 2018 n'est pas encore consolidée, alors même que les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont élevés. Les démarches pédagogiques sont variées et bien adaptées aux finalités de la formation. Les instances de pilotage de la formation sont en place et le processus d'amélioration continue gagnerait à formaliser la démarche d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. L'internationalisation du parcours des étudiants demeure faible, mais elle fait l'objet de démarches en cours portées par l'équipe pédagogique.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Des enseignements obligatoires de sensibilisation à la déontologie et à l'éthique de la recherche sont intégrés à un enseignement méthodologique de 20 heures (trois crédits ECTS), de même qu'une formation à la collecte et à l'analyse de données en première année (38 heures, six crédits ECTS). L'équipe pédagogique est composée aux deux tiers d'enseignants-chercheurs (EC - 20 dont 18 de spécialité) rattachés au laboratoire Territoires, ville, environnement et société (TVES), qui assurent l'essentiel des heures de la formation (576 des 672 heures étudiant du cycle). Ce laboratoire ouvre ses séminaires et conférences aux étudiants et les accueille en stage, sans que cette opportunité ne soit mobilisée par un nombre important d'entre eux (en moyenne deux par an). Plusieurs ateliers professionnalisants intégrés dans le programme de formation sont directement liés aux partenariats développés dans le cadre des activités de recherche des EC. L'adossement à la recherche participe ainsi directement du processus de professionnalisation non académique des étudiants, ce qui est positif. Si la formation affirme participer au hub *Culture, sociétés, pratiques en mutations*, il n'est pas possible d'en apprécier les modalités concrètes. Cela ne se concrétise pas par la mobilisation de financements issus des projets structurants de l'établissement (PIA). Si la poursuite en doctorat est identifiée comme un débouché possible de la formation, seul un diplômé a poursuivi en thèse au cours des années considérées.

La qualité de la professionnalisation des étudiants est avérée. La professionnalisation constitue la finalité première du projet de formation du master GAED. Les étudiants bénéficient d'un processus de professionnalisation complet qui mobilise non seulement les ressources de l'université dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) « projet de l'étudiant », mais surtout des ateliers professionnalisants et des temps de stages obligatoires en M1 comme en M2 pour un total de 24 à 36 semaines (deux à trois mois en M1, quatre à six mois en M2 - 30 crédits ECTS au total). Les ateliers professionnels, crédités de 21 crédits ECTS, reposent sur des

commandes réelles faisant l'objet de restitutions devant les commanditaires qui sont majoritairement des collectivités territoriales de proximité. Les étudiants bénéficient de l'encadrement de professionnels, ces interventions complétant les 66 heures-étudiant assurées par les dix intervenants non académiques. La formation est ouverte à la formation continue mais n'a pas accueilli de stagiaires, pas plus qu'il n'y a eu de demandes de validation des acquis professionnels ou de l'expérience. L'équipe pédagogique a fait le choix de ne pas ouvrir la formation à l'alternance, un choix qui pourrait être réinterrogé. Aucun étudiant de la formation ne s'est engagé dans la voie de l'entrepreneuriat.

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont cohérentes et adaptées à la finalité principale du projet de formation, la professionnalisation des étudiants. La formation est organisée à travers une approche programme qui est conforme à la démarche de l'établissement (structuration en blocs de connaissances et de compétences (BCC), évaluation des compétences). Les objectifs d'alignement pédagogiques sont atteints grâce au recours à la pédagogie de projet dans les différents BCC qui définit des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Une réflexion structurante est conduite en conseil de perfectionnement quant à la répartition et la progressivité de l'acquisition des compétences fondamentales et appliquées, entre les environnements universitaires et professionnels. Les stages sont clairement intégrés dans la progression globale des apprentissages qui mobilisent une diversité d'espaces de formation, y compris les sorties sur le terrain et les salles informatiques. En complément, les étudiants bénéficient de l'accès sur leurs ordinateurs personnels aux licences des logiciels spécifiques nécessaires à la réalisation de leurs travaux. Tout cela constitue un environnement porteur pour les étudiants. L'organisation pédagogique de la formation repose exclusivement sur des enseignements présentiels, avec une part importante de travail de groupe intégré dans l'emploi du temps hebdomadaire des étudiants. L'engagement étudiant est reconnu à hauteur de trois crédits ECTS à l'échelle du cycle conformément au cadrage de l'établissement, mais la capacité d'adaptation de l'emploi du temps demeure faible. Ainsi, cette organisation ne permet pas de proposer des adaptations à d'éventuels inscrits relevant de la formation continue.

Les instances de pilotage de la formation sont structurées et fonctionnelles, mais les dispositifs d'amélioration continue doivent encore être consolidés. L'équipe pédagogique est à même de garantir la continuité et la soutenabilité de la formation. L'illustration en est donnée avec l'ajustement de la maquette réalisé en cours de contrat permettant de diminuer de 120 heures équivalents travaux dirigés le coût de la maquette, sans remettre en cause l'adéquation de l'offre aux finalités de la formation. Les instances de pilotages de la formation sont solides et démocratiques. Le conseil de perfectionnement est en place depuis septembre 2022 et le compte rendu fourni est précis, témoignant de débats de fond sur l'orientation du projet de formation et les modalités de sa mise en œuvre. Sa composition est conforme au cadrage de l'établissement et aux textes nationaux avec la participation active de professionnels non académiques et d'étudiants. La parole étudiante est considérée, que ce soit dans cette instance ou au sein de la commission pédagogique paritaire. En revanche, l'évaluation des enseignements et de la formation manque de formalisation au-delà du questionnaire de l'Observatoire de la direction des formations (ODIF) de l'université. Les données fournies manquent de représentativité avec seulement quatre répondants. Un effort est à conduire dans ce domaine.

Le suivi du parcours des étudiants est précis. Le suivi de la trajectoire des inscrits est particulièrement précis, avec une explication fournie pour les quelques situations de non-validation du diplôme. Le taux de réussite est élevé, proche de 100 % si l'on ne considère pas les abandons en début de formation, ce qui témoigne d'une bonne adéquation du recrutement avec le projet de formation. L'année 2022-2023 apparaît singulière avec une forte baisse du taux de réussite en première année qui se cumule avec une diminution de moitié du nombre d'inscrits (12 inscrits, sept étudiants validant tous les crédits ECTS). L'équipe pédagogique ne parvient pas à expliquer cette baisse d'effectif et du taux de réussite, qui apparaît comme une anomalie dans la trajectoire de la formation.

L'attractivité de la formation n'est toutefois pas encore consolidée. L'équipe pédagogique analyse avec finesse l'origine des inscrits. La stratégie de recrutement est conforme à l'ambition de proposer une formation d'échelle régionale avec 50 % des étudiants venant des Hauts-de-France, notamment de la licence *Géographie et aménagement* de l'UL. La formation n'a jamais atteint la capacité d'accueil fixée à 30 places, même si l'on considère les étudiants inscrits à l'UPHF (deux à cinq étudiants par an) qui ne figurent pas dans les données fournies. Le nombre de candidatures et d'admis a oscillé sur la période considérée, avec 78 admis pour 259 candidatures en 2020-2021, 82 pour 282 en 2021-2022 et 71 pour 254 en 2022-2023. Le nombre d'inscrits en M1 a baissé de moitié en trois ans, passant de 24 étudiants en 2021-2021 à seulement 12 étudiants en 2022-2023. L'équipe pédagogique indique que les effectifs sont remontés à 20 inscrits en 2023-2024, ce qui ne correspond qu'àux deux tiers des capacités d'accueil de la formation. Des efforts sont mentionnés pour renforcer la visibilité de la formation auprès du public de la licence *Géographie et aménagement*. Pour autant, la question de l'attractivité demeure entière.

Le suivi du devenir professionnel des diplômés manque encore de précision et de formalisation. Les données fournies par l'ODIF sont peu représentatives (quatre diplômés répondants). Le compte rendu du conseil de perfectionnement témoigne du travail de l'équipe pédagogique permettant de compléter l'approche et

d'apprécier la nature des insertions professionnelles sans que la démarche ne soit encore systématisée. La structuration en cours d'un réseau d'*alumni* est à même d'apporter un cadre propice au suivi du devenir des diplômés.

La formation est très peu ouverte à l'international. L'internationalisation concerne l'équipe pédagogique plus que les étudiants. Au cours des trois années considérées, on relève deux mobilités enseignantes entrantes et deux autres sortantes. Seules une mobilité sortante et trois mobilités entrantes ont eu lieu concernant les étudiants, auxquelles s'ajoutent les inscriptions de trois étudiants internationaux. La formation ne propose pas de dispositif de préparation à la mobilité. Toutefois, l'enseignement de l'anglais est obligatoire en M1 comme en M2 pour un total de 60 heures. En complément, 12 heures d'enseignement disciplinaire sont assurées en anglais. La formation ne mentionne pas de participation aux activités des réseaux internationaux dans lesquels l'UL est intégrée. Le sujet de l'internationalisation est cependant investigué par l'équipe pédagogique qui ambitionne l'ouverture d'un diplôme avec l'université de Guadalajara (Mexique) sans en préciser les modalités ni les finalités.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation effective grâce aux solides relations avec les acteurs socio-économiques du territoire ;
- Un suivi précis de l'origine et de la réussite des étudiants.

Points faibles

- Une attractivité non encore consolidée ;
- Une démarche d'évaluation des enseignements et de la formation non encore formalisée ;
- Un suivi du devenir des diplômés imprécis ;
- Une ouverture internationale faible.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de la formation par la valorisation des opportunités proposées par la formation (ateliers professionnalisants, stages, insertion professionnelle) auprès des publics de licence.
- Formaliser la démarche d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Renforcer le dispositif de suivi du devenir des diplômés.
- Favoriser l'ouverture internationale de la formation par la concrétisation des démarches en cours de double diplomation et la prise en considération des opportunités du positionnement transfrontalier de l'université de Lille.

MASTER HISTOIRE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Histoire* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Histoire européenne*, *Archives*, et *Relations internationales, guerres et conflits* (parcours fermé à la rentrée 2024). La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte en moyenne 611 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 103 étudiants et 63 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Histoire* bénéficie d'un excellent adossement à la recherche et il est très bien inséré dans l'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Lille. Les relations avec les acteurs du territoire sont structurantes pour la formation et la professionnalisation des étudiants. Toutefois, une dissymétrie de préparation des étudiants à l'insertion professionnelle existe entre les deux parcours actifs au sein de la mention. Le déploiement de l'approche par compétences est engagé. L'attractivité de la formation est consolidée. Toutefois, son internationalisation demeure faible et le dispositif d'amélioration continue mis en œuvre est incomplet.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Le master comprend jusqu'à 276 h de formation à et par la recherche, et 31 enseignants-chercheurs assurent 478 h d'enseignement. Le master organise un colloque des étudiants de master d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie commun aux universités de Lille et du Littoral Côte d'Opale. Les étudiants accèdent à la bibliothèque de recherche des historiens et réalisent des comptes rendus de suivi de colloques. Il existe un projet louable de mise en place d'un module sur l'éthique scientifique. L'option « Outils numériques » est utile en particulier pour le travail bibliographique, mais elle n'est par définition pas ouverte à tous.

La formation est, à de nombreux égards, très bien insérée dans l'offre de l'établissement. Elle couvre les trois périodes les plus récentes de l'histoire (médiévale, moderne et contemporaine), ce qui l'inscrit dans la complémentarité du master *Mondes anciens*. Elle témoigne d'une pluridisciplinarité notable pour un master d'histoire et bénéficie de la collaboration de chercheurs de plusieurs laboratoires. Elle est bien articulée avec la licence et le doctorat. Elle participe au programme gradué *Cultures, sociétés, pratiques en mutation*, dont le fonctionnement n'apparaît toutefois pas clairement. En effet, le positionnement du séminaire interdisciplinaire dans la maquette de master 2 n'apparaît pas de manière évidente.

La formation entretient des liens étroits avec le monde professionnel, principalement grâce aux nombreux intervenants extérieurs présents dans le parcours *Archives*. Au total, 20 professionnels dispensent 102 h d'enseignement, bénéficiant pour la plus large part au parcours *Archives*. Il est remarquable que les étudiants du parcours *Histoire européenne* puissent suivre un module obligatoire (12 h) dispensé par des archivistes. Le contact des étudiants avec le monde socioprofessionnel s'opère grâce aux deux stages longs obligatoires dans le parcours *Archives* (trois mois en master 1, quatre à six mois en master 2), et de stages beaucoup plus brefs (35 à 70 h) pour le parcours *Histoire européenne*, où ils ne sont cependant qu'optionnels aux semestres 2 et 4 (au choix avec des unités d'enseignement de 20 h sur les « usages publics de l'histoire »). Le master est ouvert à la formation continue, en particulier à destination des enseignants du secondaire désireux de s'initier à la recherche, sans que cela se traduise par un dispositif spécifique. En revanche, il n'est pas ouvert à l'alternance, ce qui pourrait éventuellement s'envisager pour le parcours *Archives*, à la condition de bénéficier d'un nombre suffisant de partenaires prêts à accueillir les étudiants.

La formation est bien structurée en une approche programme incluant des blocs de connaissances et de compétences pertinents. La formation est structurée autour de trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) : « Construire une démarche de recherche », « Maîtriser son domaine de spécialité », « Préparer son insertion professionnelle ». La variété des situations d'apprentissage et d'évaluation est globalement bien présentée à l'échelle des unités d'enseignement (UE), mais leur définition pourrait être affinée en fonction des différents blocs de compétences. Les méthodes pédagogiques sont diversifiées, en particulier par le recours aux laboratoires de langues, salles informatiques, ateliers de recherches, séances en archives – toutes occasions d'évaluer des compétences variées. L'enseignement en présence est privilégié pour des raisons bien justifiées, mais un effort de regroupement des enseignements dans le temps est réalisé en direction des étudiants salariés ou en situation de handicap. La diversité des connaissances et des compétences valorisées est notable, en particulier concernant, respectivement, le droit et la culture numérique. Les éventuelles expériences professionnelles des étudiants sont prises en compte, par exemple en remplacement d'un stage.

Sur le plan du recrutement, de la réussite et des débouchés, le contraste entre les deux parcours est correctement analysé et correspond à la situation attendue pour de telles spécialisations. Le recrutement des deux parcours *Archives* et *Histoire européenne* est bien pris en compte, celui du premier étant géographiquement plus large que celui du second. Pour le parcours *Histoire européenne*, l'exigence d'un projet de recherche est bien mentionnée mais une étude encore plus précise des profils des candidats serait utile. Le taux de réussite des étudiants est très bon, autour de 80 % en moyenne sur les deux années, et il est le meilleur dans le parcours *Archives*. Le parcours *Histoire européenne* se caractérise par quelques abandons en master 1 et le fait que certains étudiants salariés valident le master 2 en deux années en raison de l'exigence de la rédaction du mémoire. En matière d'insertion professionnelle, le contraste entre les deux parcours est, là encore, clairement énoncé. Pour *Archives* les diplômés s'insèrent directement sur le marché du travail ; pour *Histoire européenne*, ils ont besoin d'un complément de formation et passent souvent des concours de la fonction publique, en particulier de l'enseignement, ce qui est classique pour un master orienté vers la recherche.

La soutenabilité de la formation est bien évaluée. Dans l'ensemble, 31 enseignants-chercheurs titulaires encadrent une quarantaine d'étudiants, ce qui assure la soutenabilité globale. Il existe une judicieuse mutualisation de certains enseignements techniques avec d'autres parcours de master, en particulier *Mondes anciens*, ce qui permet de garantir un nombre d'étudiants permettant leur ouverture. La formation a eu conscience de certaines limites en la matière : le manque d'enseignants-chercheurs intervenant dans le parcours *Relations internationales, guerres et conflits* est l'une des explications à sa fermeture, dont les circonstances pourraient être cependant davantage explicitées.

Le master *Histoire* a mis en place une intéressante politique de formation en langues, qui devrait s'accompagner d'une meilleure ouverture internationale. Le parcours *Histoire européenne* comprend un séminaire de recherche en anglais et la possibilité d'étudier une autre langue, y compris en grand débutant en fonction du projet de recherche. Au total, la formation inclut 192 h d'enseignement des langues étrangères. Mais ce dynamisme linguistique ne se traduit que fort peu dans l'ouverture internationale. Le nombre de mobilités entrantes et sortantes des étudiants demeure très faible. La formation n'a pas contracté de partenariats internationaux institutionnels. Le corps enseignant lui-même est très peu concerné par la mobilité internationale, ce qui pose problème pour le parcours s'intitulant lui-même *Histoire européenne*.

Le dispositif d'amélioration continue est insuffisant. Il n'existe pas d'évaluation proprement dite des enseignements, mais on note un très bon indice de satisfaction des étudiants mesuré par l'observatoire de la direction des formations (ODIF). Le conseil de perfectionnement est actif pour suggérer des changements de maquette, d'emploi du temps, ainsi que pour favoriser la recherche de stages. Mais ce conseil souffre d'une quasi-absence de représentants du monde socioprofessionnel.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une place pertinente dans l'offre de formation de l'université de Lille.

Points faibles

- Une évaluation non systématique de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une présence insuffisante des professionnels dans le conseil de perfectionnement ;
- Une inégale professionnalisation par les expériences en milieu professionnel selon les parcours de la mention ;
- Une insuffisante ouverture internationale en matière de partenariats et de mobilités.

Recommandations

- Mettre en œuvre une évaluation systématique de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Renforcer la présence des professionnels dans le conseil de perfectionnement.
- Généraliser le caractère obligatoire des expériences en milieu professionnel dans l'ensemble des parcours de la mention.
- Développer des partenariats avec des universités étrangères adaptés au projet pédagogique de la formation.

MASTER HISTOIRE DE L'ART

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Histoire de l'art* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours de première et deuxième année (M1 et M2) : *Patrimoine et musées* et *Recherche en histoire de l'art*, parcours également ouvert en enseignement à distance (EAD). La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte 451 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 134 étudiants et 34 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation conjugue de manière très satisfaisante recrutement original et réussite des étudiants. Elle entretient des liens très efficaces avec le monde professionnel, tant sur le plan des enseignements que sur celui des débouchés pour les étudiants. La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Elle est solidement encadrée et dirigée. Elle témoigne d'une bonne ouverture à l'international, qui pourrait cependant être encore améliorée. L'approche par compétences n'est pas totalement aboutie.

La formation s'insère de manière très cohérente dans l'offre de l'établissement. Le master *Histoire de l'art*, créé en 2020, se caractérise par la réunion réussie de deux anciennes mentions, devenues parcours, en générant une complémentarité entre une orientation appliquée (parcours *Patrimoine et musées* - PM) et une orientation recherche (parcours *Recherche en histoire de l'art* - RHA). La formation se place dans la continuité de la licence *Histoire de l'art et archéologie* et s'inscrit dans une complémentarité avec le master *Mondes anciens*. Plus largement, la formation collabore avec quatre autres mentions de master (*Mondes anciens*, *Histoire*, *Sciences et cultures du visuel*, *Langues et sociétés*), soit par des mutualisations d'enseignements, soit par des interventions spécifiques. La formation décline la thématique des transitions, par exemple dans le parcours PM qui permet d'initier les étudiants à une approche écoresponsable en matière d'ingénierie culturelle. Le parcours RHA peut être réalisé entièrement à distance, ce qui répond à un objectif social (complément de formation ou reconversion) recherché par l'établissement et tout à fait justifié tant l'histoire de l'art est prise en compte pour sa valeur culturelle.

La formation conjugue de manière très satisfaisante recrutement original et réussite des étudiants. Son attractivité, auprès d'un total de 403 candidats en 2022-2023, est très bonne grâce au parcours RHA à distance, ce qui garantit une augmentation des effectifs remarquable pour un parcours de recherche (34 étudiants en 2022-2023), et grâce à l'originalité du parcours PM (47 étudiants). Le taux de réussite (58 étudiants en première année, 44 en deuxième) prend en compte le fait que les étudiants, souvent salariés, du parcours RHA à distance réalisent parfois leur master en trois ou quatre ans, ce qui est compréhensible. Le dossier d'autoévaluation évoque un projet de diplôme universitaire de *Guide-conférencier* avec la métropole de Lille, tout en mentionnant un problème logique de frais d'inscription.

La formation entretient des liens très efficaces avec le monde professionnel, tant sur le plan des enseignements que sur celui des débouchés pour les étudiants. 14 acteurs professionnels sont très présents dans la formation, essentiellement en PM (50 % de l'équipe pédagogique assurant 190 h), beaucoup moins en RHA (36 h), dans de multiples domaines techniques, que ce soit à l'université ou dans les institutions qui les emploient, pour des stages ou des visites. La formation organise des tables rondes avec d'anciens étudiants et des professionnels, et participe à plusieurs festivals. Le master *Histoire de l'art* n'est pas proposé en alternance, en particulier en raison des contraintes financières pesant sur les institutions culturelles, mais il réalise un gros effort de formation continue avec le parcours RHA à distance. L'insertion professionnelle est bien préparée par des stages obligatoires (deux mois minimum en première année et quatre à six mois en deuxième). Le parcours PM comprend une initiation à l'entrepreneuriat organisée par le service universitaire Pépité, ce qui est tout à fait

notable dans le domaine des Sciences humaines et sociales. L'analyse de l'insertion professionnelle doit prendre en compte le fait qu'une part des étudiants du parcours *RHA* à distance sont déjà salariés (par exemple en tant qu'enseignants ou juristes). Pour le reste, l'excellent taux de réponse à l'enquête montre que les débouchés des deux parcours du master sont tout à fait satisfaisants (39 étudiants sur 45 en emploi 30 mois après le diplôme), avec une bonne répartition entre les professions supérieures et intermédiaires et entre les secteurs public, privé et associatif. La formation dispose de larges débouchés dans tous les types d'institutions culturelles et, réciproquement, elle contribue à faire connaître le patrimoine régional.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Pour 81 étudiants, l'équipe pédagogique comprend 18 enseignants-chercheurs, issus des deux sections du Conseil national des universités (CNU) pour l'histoire de l'art et d'au moins quatre autres sections, qui interviennent pour 374 h dans la formation. Avec un total de 190 h, l'adossement à la recherche constitue la finalité principale du parcours *RHA*, qui cumule avec efficacité la formation à la recherche (séminaires) et par la recherche (méthodologie). Avec 88 h, cet adossement est également satisfaisant en *PM*, qui inclut un enseignement théorique sur le patrimoine et les institutions et les politiques culturelles ainsi qu'un mémoire de recherche résultant du stage. Tous ces enseignements contribuent à former les étudiants à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Les étudiants sont bien intégrés dans le laboratoire de l'institut de recherches historiques du Septentrion (IRHiS, UMR 8529), en particulier par des stages auprès de l'ingénieur de recherche. En outre, les « conférences du numérique » sont utiles aux enseignements. Les étudiants bénéficient aussi des bibliothèques spécialisées de l'université et d'un enseignement externalisé dans les bibliothèques parisiennes. Cela se traduit par un nombre important de diplômés de 2020 poursuivant en doctorat : 15 sur 45 diplômés, dont quatre à l'université de Lille (les données ne sont pas disponibles pour les autres années).

La formation fait preuve d'une bonne ouverture à l'international, qui pourrait cependant être encore améliorée. Le master *Histoire de l'art* collabore avec des musées de Londres, Munich et Mariemont, et a mis en place un diplôme Erasmus Mundus sur la conservation du patrimoine avec l'université d'Urbino en Italie. En outre, pour un total de 72 h, un enseignement dynamique des langues a été instauré, avec un usage original de l'anglais dans le parcours *PM* incluant la réalisation de films de médiation en anglais (soutenue par un appel à projet d'innovation pédagogique) et la possibilité d'étudier deux langues en *RHA*, ce qui peut être effectivement très utile à la recherche. Cependant, les mobilités étudiantes sortantes (une) comme entrantes (aucune) demeurent très inférieures au potentiel qu'offre la formation et ses partenariats, malgré quatre stages réalisés à l'étranger dans le parcours *PM*. À l'inverse, les mobilités enseignantes avec l'Italie sont significatives (une sortante et deux entrantes).

La formation propose une réelle diversité de situations d'enseignement, mais l'approche par compétences n'est pas totalement aboutie. Les méthodes pédagogiques sont, en effet, très diverses en raison de la forte pluridisciplinarité du parcours *PM*, qui pourrait davantage inspirer le parcours *RHA*, probablement par une mutualisation plus importante avec le master *Histoire*, structuré selon les trois mêmes périodes (médiévale, moderne, contemporaine). Le parcours *PM* a une vocation plus technique, avec par exemple un intéressant module sur la conception d'une exposition au troisième semestre, même s'il comprend des unités d'enseignement de méthodologie disciplinaire portées par le parcours *RHA*. La diversité des lieux d'enseignement est notable, conformément à la nécessaire connaissance des différents espaces de conservation français et étrangers, incluant des voyages d'études dans des destinations très variées (avec un tropisme logique vers la Belgique). Le parcours *RHA* à distance repose sur l'enseignement asynchrone et la plateforme Moodle. L'approche programme est intégrée, structurée en six blocs de connaissances et de compétences (BCC) en *PM*, ce qui est beaucoup, et en quatre BCC en *RHA* : une harmonisation doit permettre un aboutissement de l'approche par compétences.

Le dispositif d'amélioration continue est encore incomplet. Le dispositif d'amélioration continue mis en place repose en premier lieu sur le conseil de perfectionnement qui comprend six professionnels issus de toute la France (Clermont-Ferrand, Perpignan), cinq étudiants, trois membres du personnel administratif et neuf enseignants-chercheurs. Le compte-rendu fait état de suggestions de modifications de maquette, en particulier pour les modalités d'évaluation et la durée des stages. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est pas systématisée, ce qui est problématique. Seuls certains enseignements sont évalués par un questionnaire sur Moodle. En matière de soutenabilité, les nombreuses mutualisations permettent de compenser l'existence d'enseignements très techniques à petits effectifs.

Conclusion

Points forts

- Une formation cohérente dans son environnement académique ;
- Des liens structurants avec des partenaires socio-économiques et culturels ;
- Une attractivité consolidée ;
- Une très bonne insertion professionnelle.

Points faibles

- Un dispositif d'amélioration continue non abouti en raison de la non-systématisation de l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une approche par compétences insuffisamment aboutie ;
- Une ouverture internationale freinée par la faiblesse de la mobilité étudiante.

Recommandations

- Systématiser l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Finaliser le déploiement de l'approche par compétences par la mise en œuvre de ses différentes dimensions.
- Développer la mobilité étudiante sur la base des partenariats internationaux mis en œuvre par la formation.

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Information, communication* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Communication des organisations* (CO), également ouvert en apprentissage, *Communication, action publique, territoire* (CAPT), et *Journalisme d'entreprises et de collectivités* (JEC). La formation est portée par l'Institut de la communication, de l'information et du document (ICID) et comporte en moyenne 856 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 162 étudiants et 86 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Information, communication* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'université de Lille. Son excellent adossement à la recherche contribue au processus de professionnalisation des étudiants, qui bénéficie également des fortes relations entretenues avec les acteurs socio-économiques et culturels. Toutefois, le taux d'insertion professionnelle pourrait être amélioré. De même, la structuration de la formation gagnerait à être repensée pour gagner en clarté. Le renforcement des dispositifs d'amélioration continue, encore incomplets, sera à même d'y contribuer.

La formation est très bien insérée dans l'offre de l'université. Si elle se situe dans la continuité de la licence *Information, communication*, la formation propose plus généralement une poursuite d'études à un ensemble de licences en Sciences humaines et sociales, comme en témoigne son recrutement (30 % des inscrits en moyenne). Elle s'inscrit en cohérence avec son environnement académique, notamment avec les masters *Information, documentation* et *Culture et communication*. L'option recherche de deuxième année (M2) est d'ailleurs mutualisée avec ce dernier, sans pour autant que cette option ne soit le levier d'une participation à l'un des programmes gradués. Les différents parcours qui composent le master *Information, communication* sont organisés autour d'un tronc commun de première année correspondant à 60 % des enseignements. La formation décline la thématique des transitions dans les enseignements portant sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et sur les politiques publiques.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. La formation à la recherche, qui représente un total de 206 h, est concentrée sur le BCC 4 : « Construire et mener un projet de recherche en sciences de l'information et de la communication (SIC) », qui comprend à la fois des séminaires d'initiation, la réalisation d'un mémoire et des enseignements méthodologiques abordant les questions de déontologie à travers les contenus sur les enquêtes. L'unité d'enseignement (UE) « projet de l'étudiant » peut se décliner sous la forme de l'option « le métier de chercheur en sciences de l'information et de la communication (SIC) ». L'option recherche est d'ailleurs présente dans tous les parcours de M2. Le Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication (laboratoire Gerico) propose des stages de communication scientifique ou de préparation à la recherche doctorale. La formation bénéficie d'un très bon investissement de 20 enseignants chercheurs de SIC et d'autres disciplines qui assurent 1 220 h, soit 60 % du volume horaire de la formation, notamment les enseignements interdisciplinaires. On note l'intervention dans la formation de la documentaliste de la médiathèque du département Infocom.

La formation suit de manière efficace le parcours des étudiants. Elle jouit d'une très bonne attractivité dans un contexte de concurrence forte avec des écoles privées de communication. La diversité des parcours favorise l'attractivité qui demeure cependant inégale entre eux : en 2022-2023, sur 468 candidats, 252 ont été admis (157 en CO y compris en alternance, 52 en CAPT et 43 en JEC), mais le nombre d'inscrits est deux fois plus faible. L'excellent taux de réussite est pour une bonne part dû au suivi individualisé des étudiants dans le cadre d'une

pédagogie très axée sur les projets : 67 étudiants de M2 (46 en CO, 12 en CAPT et 9 en JEC) ont validé tous les crédits ECTS.

La professionnalisation des étudiants structure efficacement le projet de formation, mais les taux d'insertion professionnelle pourraient être renforcés. Les liens de la formation avec le monde professionnel sont remarquablement riches. Ils concernent d'abord les contenus des enseignements : commandes de partenaires socio-économiques publics et privés pour les études de cas réalisées par les étudiants ; accueil en stage et rôle des tuteurs professionnels lors des soutenances de rapports ; visites de lieux dédiés à la communication. Il faut ajouter que l'équipe pédagogique est composée à 40 % de professionnels : au nombre de 63, ils assurent 1 325 h d'enseignement. La politique d'alternance est très dynamique, avec 40 contrats d'apprentissage et 14 contrats de professionnalisation. Cet effort très important en matière d'alternance est en particulier assuré par le parcours CO, dont l'emploi du temps se partage entre deux semaines en milieu professionnel et une semaine en formation en moyenne sur les deux années du master. Dans tous les parcours, des modules d'enseignement préparent à l'insertion professionnelle. Une sensibilisation à l'entrepreneuriat est obligatoire (avec l'appui des structures universitaires dédiées) sur la base du devenir réel de beaucoup de diplômés, mais elle pourrait apparaître clairement dans les maquettes. L'insertion professionnelle à 30 mois est correcte, en particulier dans des emplois de cadres chargés de communication relevant de secteurs d'activité très variés : elle est évaluée à deux tiers environ sur la base d'une enquête bénéficiant d'un taux de réponse de 85 %. Sur le plan de la formation continue, on note la volonté de mettre en valeur le contenu des blocs de connaissances et de compétences (BCC), visiblement dans le but de promouvoir les validations des acquis professionnels (VAP) et l'existence d'un diplôme universitaire *Concevoir un projet d'information, communication, éducation à l'alimentation*.

Le déploiement de l'approche par compétences, déjà avancé, présente une trop grande complexité organisationnelle par-delà la diversité des approches pédagogiques. Plusieurs enseignants sont inscrits dans des formations dont le catalogue est proposé par la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI) de l'université, et il en va de même pour une formation à la création de podcasts de la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS). La structuration en huit BCC est beaucoup trop complexe : elle descend trop souvent au niveau d'une seule UE ; tous les BCC ne sont pas présents chaque semestre ; les mêmes intitulés relèvent parfois de numéros de BCC différents. Une restructuration devrait s'inspirer des trois objectifs pertinemment rappelés dans le dossier d'autoévaluation : connaissances disciplinaires, contextes institutionnels, maîtrise des techniques. Cette restructuration devra valoriser la diversité considérable des situations d'apprentissage et d'évaluation (projets, études de cas, travaux collectifs, mises en situation professionnelle, journal, formation hors les murs), la diversité des modalités de mise en œuvre de la formation (distinction entre cours magistraux pouvant être suivis à distance et travaux dirigés et travaux pratiques obligatoirement suivis en présence) et des modalités d'individualisation des parcours (valorisation éventuelle de services civiques comme stages, des résultats obtenus lors d'études de cas, de la participation à des événements exceptionnels, portefeuille d'expériences et de compétences inclus dans le M2 en apprentissage). Cette restructuration devra aussi prendre en compte l'interdisciplinarité propre à la conception même de cette mention, car ses parcours associent toujours la communication à au moins une autre discipline fondamentale (sauf pour l'option « Communication interne et externe des organisations » (CIE) du parcours CO). Cette pluridisciplinarité repose sur douze sections du Conseil national des universités (CNU) en dehors des sciences de l'information et de la communication : droit, sociologie, sciences du langage, économie et gestion, science politique. On note que les ressources de l'apprentissage sont utilisées pour équiper des salles multimédias particulièrement variées.

En dépit d'une forte présence de l'enseignement des langues vivantes, l'ouverture internationale de la formation demeure faible. Le suivi de deux langues vivantes obligatoires, à hauteur de 80 h, complète des enseignements tournés vers l'international et l'interculturalité. Des partenariats sont évoqués pour la licence, mais ils pourraient être développés en master. La préparation à la mobilité renvoie aux dispositifs généraux de l'établissement. Elle est, de ce fait, peu visible dans la formation elle-même, en dépit de l'existence d'un responsable des relations internationales dans le département Infocom et de quelques étudiants réalisant des études de cas transfrontalières, mais la mobilité sortante des étudiants paraît inexistante. Des enseignants étrangers spécialistes des sciences de l'information et de la communication sont invités, démarche qui pourrait être renforcée.

La démarche d'amélioration continue est encore incomplète. La formation bénéficie d'un conseil de perfectionnement commun avec l'option « Communication » de la licence *Information-communication*. Ce conseil, qui associe des professionnels très divers, issus des secteurs public et privé, est le lieu de nombreuses réflexions sur le volume horaire de la maquette, les débouchés professionnels, l'éventuelle généralisation de l'apprentissage à tous les parcours, la plus-value disciplinaire apportée par le master par rapport aux écoles de communication, les faiblesses signalées par le dossier d'autoévaluation sur l'international et la structure des BCC. Il conviendrait de recentrer l'instance sur le seul master et de reporter les questions portant sur la qualité du continuum entre le premier et le deuxième cycle au sein du conseil de département. En outre, on note une absence de dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation cohérente dans son environnement académique ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Des liens remarquablement riches avec le monde professionnel.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention ;
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une approche par compétences marquée par une complexité organisationnelle ;
- Une ouverture internationale trop faible.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Organiser une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Reconsidérer l'approche par compétences par la restructuration et la simplification des blocs de connaissances et de compétences.
- Favoriser l'ouverture internationale par le développement des échanges internationaux.

MASTER INFORMATION, DOCUMENTATION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Information, documentation* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) et trois parcours de deuxième année (M2) : *Gestion de l'information et du document en entreprise* (GIDE), *Ingénierie du document, édition, médiation multimédia* (IDEMM), et *Veille et communication de l'information stratégique* (VeCIS). La formation est portée par l'Institut de la communication, de l'information et du document (ICID) et comporte en moyenne 908 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 98 étudiants et 32 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Information, documentation* entretient des liens intenses avec les acteurs socio-économiques et culturels de la région, ce qui bénéficie à la professionnalisation des étudiants. La qualité de l'adossé à la recherche contribue à cette finalité professionnalisante. La formation est attractive et s'appuie sur un dispositif d'amélioration continue complet. Le déploiement de l'approche par compétences mérite d'être poursuivi avec le souci d'une plus grande clarté de l'organisation de la formation. Une clarification de la place des compétences linguistiques est également attendue.

Les liens de la formation avec les acteurs économiques régionaux sont très denses et concernent des secteurs d'activité très variés. Une vingtaine de professionnels interviennent dans la formation pour un total de 217 h, en plus des trois enseignants associés ou invités (PAST) : ils sont spécialisés dans les modules les plus techniques, en particulier en informatique, et dans les projets tuteurés du bloc de connaissances et de compétences (BCC) 2. Les modules incluent des visites de centres de documentation et des interventions professionnelles à Paris et à Lille. La part des stages obligatoires est très importante (au moins 200 h en M1, six mois en M2), de même que l'intégration directe des besoins des entreprises dans les projets tuteurés, et même dans certains enseignements théoriques. Le master entretient des liens avec les pôles d'innovation et de compétitivité (Picom). Les données sur la formation continue pourraient cependant être clarifiées, surtout pour un master aussi professionnalisant : l'alternance est réservée aux trois parcours de M2, de même que la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais il serait souhaitable de connaître leur proportion ; le rapport indique que le M1 n'est pas conçu pour la formation continue, mais quatre stagiaires par an sont pourtant concernés ; un BCC spécifique est destiné aux autres formations de l'université, mais le dossier d'autoévaluation (DAE) ne doit pas le présenter comme un diplôme universitaire indépendant favorisant la formation continue.

L'adossé à la recherche, de bonne qualité, participe du processus de professionnalisation des étudiants. L'option « Recherches appliquées en sciences de l'information et du document » (RASID), dédiée spécifiquement à la recherche, est une innovation judicieuse et peut inclure un stage long au sein du Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication (laboratoire GERiICO). Pour les parcours classiques, l'adossé à la recherche est satisfaisant dans le BCC 1 où il représente 120 h d'enseignement. 17 enseignants-chercheurs interviennent à hauteur de 782 h dans les enseignements et plus particulièrement dans la formation à la recherche, tandis que trois PAST sont en charge des enseignements professionnels. La maîtrise technique de la documentation est centrale dans la formation, à travers le BCC 3. La déontologie est abordée dans les cours de méthodologie, de droit et éthique de l'information et de communication scientifique.

La formation organise le parcours étudiant de manière performante. Pour assurer son attractivité, elle a mis en place de nombreux dispositifs d'information, logiquement liés à sa finalité propre : sites web, présence sur les réseaux sociaux, réseau dédié aux alumni, listes de diffusion par promotion. Les candidatures sont issues pour moitié des Hauts-de-France et pour un cinquième de l'étranger. L'attractivité des parcours GIDE et IDEMM est

supérieure à celle du parcours *VeCIS* (ce que l'équipe pédagogique analyse à juste titre comme le résultat d'une méconnaissance des métiers de veille de l'information), mais, à l'échelle de l'ensemble des parcours, la formation admet 63 étudiants pour 147 candidats en 2022-2023. S'il existe quelques rares abandons en M1 à la suite d'erreurs d'orientation dans un master très spécialisé, le taux de réussite est bon en M2 avec 45 étudiants ayant validé tous les crédits ECTS. L'information sur les débouchés professionnels est très solide dans les trois parcours de M2 avec des conférences et des salons. L'insertion professionnelle est excellente à l'issue du M2, et le nombre de poursuites d'études est très faible, même si les rares doctorants concernés déclarent avoir tiré profit de l'option *RASID*.

La formation s'appuie sur un dispositif d'amélioration continue complet. Une évaluation formalisée des enseignements est organisée par les responsables des parcours de M2 chaque année avant le départ en stage. Le conseil de perfectionnement témoigne d'une composition adéquate associant six enseignants, trois membres du personnel administratif, trois étudiants ou alumni et sept professionnels (dont cinq interviennent dans la formation). Les échanges avec ces derniers portent en particulier sur les logiciels utilisés dans les deux milieux et sur un projet d'apprentissage.

La formation est bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement. Le master *Information, documentation* se place dans la continuité de la licence *Information-communication*. Ses trois parcours de M2 sont eux-mêmes complémentaires du master *Information, communication*. Il comprend une option « Recherche appliquée en sciences de l'information et du document » (*RASID*) qui prépare à une poursuite en doctorat en sciences de l'information et de la communication ; l'autre option, professionnelle, est désignée comme *PROGIV* dans la maquette sans explication de ce sigle. La prise en compte du développement durable est correcte grâce à une sensibilisation au coût énergétique du stockage des données et aux achats écoresponsables. Le dossier d'autoévaluation n'indique aucun lien avec un projet relevant des Programmes d'investissements d'avenir (PIA) alors que l'existence du hub *Numérique au service de l'humain* de l'université de Lille aurait pu motiver l'insertion de la formation dans un programme gradué, qui renforcerait son interdisciplinarité.

L'ouverture internationale de la formation est correcte, mais la place de l'enseignement de l'anglais demande à être clarifiée, voire renforcée. La formation est rattachée au département Infodoc qui est le premier en France à être membre du réseau mondial des *iSchools*, ce qui offre des opportunités internationales. Le parcours de M2 *GIDE* se déroule dans le cadre d'une double diplomation avec l'université de Lomé au Togo. Des étudiants partent en stage en Belgique et au Luxembourg mais, compte tenu des données quantitatives fournies, les mobilités entrantes et sortantes paraissent inexistantes. On note cependant la présence d'environ 20 % d'étudiants internationaux au sein de la formation, qui accueille en particulier des étudiants issus du Maghreb et de l'Afrique francophone. La mobilité enseignante est correcte : plusieurs enseignants des différents continents ont été invités et deux séjours Erasmus ont été réalisés par des enseignants du master à l'université des Sciences appliquées de Cologne, mais cette mobilité internationale pourrait être encore renforcée dans le cadre des *iSchools*. Surtout, alors que l'enseignement de l'anglais professionnel est évoqué dans le dossier d'autoévaluation (y compris sous forme de conférences et d'interviews en anglais avec des professionnels et des chercheurs), il n'apparaît pas expressément dans la maquette, de même que l'objectif affiché du passage de la certification du Test of English as a Foreign Language (TOEFL) en M2. En outre, le dossier d'autoévaluation mentionne un projet de groupes de niveaux en anglais, qui est finalement qualifié de « point faible du tronc commun » (20 h par étudiant).

L'approche par compétences commence à être prise en compte, mais elle doit être approfondie. Cinq BCC sont définis pour l'ensemble du master : 1- « Appréhender et maîtriser les éléments théoriques et méthodologiques de la recherche en sciences de l'information et de la communication » ; 2- « Approfondir les compétences et savoirs nécessaires à la construction d'un projet professionnel » ; 3- « Maîtriser les compétences nécessaires à la spécialisation dans le parcours choisi » ; 4- « Mise en œuvre de l'expertise acquise sur des projets de stage et/ou de recherche » (ou « Maîtriser les techniques avancées et savoir mettre en place un projet ») ; 5- « Formation à la recherche et à l'insertion professionnelle ». La définition de ces BCC pose problème à deux points de vue : d'une part, ils n'apparaissent pas tous à chaque semestre, d'autre part leurs intitulés sont trop englobants et les unités d'enseignement (UE) les constituant pourraient parfois être regroupées autrement (BCC 2 et 3, BCC 4 et 5). Une refonte des BCC devra prendre en compte les enseignements qui ne relèvent pas de la section 71 du Conseil national des universités (Sciences de l'information et de la communication) et offrent à la formation sa pluridisciplinarité : l'informatique et quelques éléments de sociologie et de sciences du langage. Un lien explicite est attendu avec les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) en s'appuyant notamment sur la pédagogie de projets particulièrement présente, surtout au quatrième semestre de la formation.

Conclusion

Points forts

- Des liens très denses avec les acteurs économiques régionaux ;
- Une professionnalisation avérée ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Un dispositif d'amélioration continue complet.

Points faibles

- Une place peu lisible des compétences linguistiques dans la formation ;
- Une approche par compétences mal maîtrisée.

Recommandations

- Clarifier et renforcer la place des compétences linguistiques dans la formation.
- Améliorer le déploiement de l'approche par compétences par la simplification de l'organisation des blocs de connaissances et de compétences.

MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Intervention et développement social (IDS)* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Intervention et développement social* et deux parcours de deuxième année (M2) : *Gestion des organismes sociaux (GOS)* et *Stratégies et recherches en développement social, (SRDS)*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte en moyenne 715 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 64 étudiants et 34 enseignants permanents et non-permanents.

Analyse globale

Le master mention *Intervention et développement social (IDS)* s'inscrit dans l'offre de professionnalisation des Sciences humaines et sociales sur le site lillois. Son adossement à la recherche est assumé fortement par l'équipe pédagogique. Mais la formation rencontre des problèmes d'attractivité et reste affectée par un taux très élevé d'échecs au terme de la première année. Son ouverture internationale est encore perfectible, ainsi que son dispositif d'amélioration continue.

L'objectif de professionnalisation de la formation est globalement atteint. En M1, une unité d'enseignement est dédiée à la conduite d'un projet professionnel et débouche sur des projets collectifs tuteurés complétés par un projet propre à l'étudiant (84 h, soit 25 % du volume encadré de l'année). La professionnalisation des étudiants se traduit par des stages dans le cadre du parcours GOS (18 crédits ECTS) et l'intervention de professionnels des domaines de spécialisation de la formation (à hauteur de 28 % des heures). On notera que les étudiants souhaiteraient que le stage long se poursuive sur le second semestre du M2.

L'adossement à la recherche est structurant pour la formation. Les modalités de cet adossement sont clairement précisées. La formation est adossée au Centre de recherches « Individus, Épreuves, Sociétés » (laboratoire CeRIES - EA 3589), auquel sont rattachés 14 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique. Ces derniers y assurent une part importante des enseignements (72 %). La formation à la recherche et par la recherche est efficiente. En M1, une unité d'enseignement obligatoire est consacrée à la méthodologie en sociologie (24 h par semestre). Cette unité peut être complétée au choix de l'étudiant par un enseignement de recherche en sociologie (12 h par semestre) ou de recherche en sociologie avec stage (12 h par semestre). En M2, dans le seul parcours SRDS, une unité de conduite de projet de recherche est consacrée à l'écriture et à la soutenance d'un mémoire, créditée de 18 crédits ECTS.

Le déploiement de l'approche par compétences semble bien engagé. De nombreux blocs de connaissances et de compétences (les trois-quarts) visent des savoir-faire du professionnel en sociologie (par exemple, « Maîtriser des outils professionnels du développement social », ou « Conduire un projet professionnel », ou encore « Répondre à une problématique professionnelle ») ou des langues vivantes.

Le master a resserré son offre de formation autour d'un tronc commun en M1 et de deux parcours en M2, mais son attractivité pose question au regard d'une baisse récurrente des effectifs, point déjà mentionné lors de la précédente évaluation Hcéres. En effet, le nombre d'inscrits passe de 40 à 34 en M1, soit une diminution de 15 % des inscrits, chiffre qui intègre à la fois les flux entrants et les nombreux redoublements consécutifs à la pandémie de COVID-19. En M2, le nombre d'inscrits est stable pour le parcours *Gestion des organismes sociaux* (18 étudiants chaque année), mais il baisse de manière inquiétante dans le parcours *Stratégies et recherches en développement social* avec 12 étudiants seulement en 2022-2023. C'est donc ce dernier parcours qui pâtit de la baisse des effectifs en M1. L'équipe pédagogique ne s'interroge pas sur ce point et ne situe pas ce master

dans l'offre globale de formation de l'établissement, notamment par rapport au master *Sociologie*, ce qui faisait pourtant partie des recommandations du Hcéres lors de la précédente évaluation.

Les taux de réussite en M1 sont inquiétants, comme c'était déjà le cas lors de la précédente évaluation, alors qu'ils sont bons en M2 (90 %). Cela pose la question de la sélection des étudiants à l'entrée du master.

Le taux d'insertion est bon sur le plan quantitatif, mais insatisfaisant sur le plan qualitatif (89 %). Le temps d'accès au premier emploi est de 3,5 mois en moyenne, délai qui peut être considéré comme correct compte tenu des secteurs d'activité visés par la formation (secteur associatif et secteur public). En revanche, seuls 38 % des jeunes diplômés obtiennent un statut de cadre, ce qui ne correspond pas à l'objectif de la formation de préparer à des métiers à responsabilité.

Le master IDS s'inscrit dans les priorités de l'université de Lille, mais son positionnement interroge sur la cohérence globale de l'offre de formation de l'établissement. La formation décline la thématique des transitions, notamment au travers des transitions de vie. Toutefois, le parcours GOS forme à des métiers à responsabilité dans des structures du social ou du médico-social (centres sociaux, Ehpad, établissements du secteur du handicap, services d'aide à domicile, etc.) et le parcours SRDS vise des emplois de chargé de mission ou de chef de projet, l'ensemble de ces métiers étant également visés par le master *Sociologie*. Il n'y a pas, sur ce point, suffisamment d'analyse réflexive, même si l'équipe pédagogique de l'un des parcours (parcours GOS) souhaiterait proposer dans le projet une offre de formation en contrat de professionnalisation, sans toutefois avancer d'éléments confirmant sa faisabilité.

L'internationalisation de la formation est encore faible et devrait être renforcée. L'ouverture à l'international est effective avec un partenariat ancien avec l'université de Grenade. Les heures de cours en anglais atteignent un volume significatif puisque 18 h (3 crédits ECTS) par semestre sont consacrées à l'apprentissage de cette langue, soit 72 h (12 crédits ECTS) sur l'ensemble du master, et cela pour les deux parcours. Toutefois, les mobilités entrantes comme sortantes restent très limitées. Malgré le partenariat évoqué, le nombre d'étudiants internationaux est très faible (deux pour l'ensemble du cycle sur les trois années évaluées).

L'amélioration continue de la formation demande à être davantage systématisée. Elle est assurée par le conseil de perfectionnement et par une évaluation des enseignements sous la forme d'un questionnaire anonyme qui ne fait l'objet que d'une douzaine de retours par an. Une réunion par parcours est également organisée en fin d'année. Certains enseignants réalisent également eux-mêmes une évaluation de leur enseignement à partir d'un questionnaire anonyme.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche structurant ;
- Un objectif de professionnalisation globalement atteint.

Points faibles

- Une cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement en regard du master *Sociologie* ;
- Un taux de réussite particulièrement faible en M1 interrogeant l'adéquation du recrutement au projet de la formation ;
- Une insertion professionnelle qualitativement insuffisante en raison d'une faible part de recrutement au niveau cadre.

Recommandations

- Interroger la cohérence globale de l'offre de formation dans le champ de la sociologie.
- Investir résolument la problématique de la réussite étudiante en interrogeant les critères de recrutement des étudiants et leur accompagnement à la réussite tout au long du cycle.
- Améliorer la qualité de l'insertion professionnelle par une réflexion sur les finalités de la formation, son contenu et le niveau de recrutement des diplômés.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement en sociologie ;
- Un taux de réussite particulièrement faible en M1 ;
- Une insertion professionnelle qualitativement insuffisante.

MASTER MANAGEMENT PUBLIC

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Management public* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours ouvert en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Management des organisations scolaires (M@DOS)*. La formation est portée par la faculté de Psychologie, éducation, formation (PsySEF) et comporte 340 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 45 étudiants et 20 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Management public* présente de nombreuses singularités, que ce soit par son portage par un consortium de quatre universités, ou encore par son public cible qui est composé de cadres de l'Éducation nationale. Les démarches pédagogiques sont adaptées aux objectifs et publics accueillis, avec une part importante d'enseignements à distance et d'accompagnement individualisé. La formation a mis en place un conseil de perfectionnement et structure son offre pédagogique dans la logique de l'approche par compétences (APC), ce qui se concrétise par des taux de réussite élevés. Toutefois, la formation connaît plusieurs fragilités, à commencer par un adossement à la recherche qui ne se manifeste pas assez dans les enseignements. De plus, la formation ne maîtrise pas totalement son attractivité en raison de sa dépendance à la politique des rectorats en matière de formation tout au long de la vie de ses agents. Enfin, l'ouverture internationale demeure très en retrait en dépit des apports potentiels d'une approche comparative des systèmes éducatifs.

La formation est cohérente dans l'environnement académique régional et national. Le master *Management public* est tout à fait spécifique, original et pertinent, dans l'offre de formation de l'université de Lille. Il s'adresse à des personnels de l'Éducation nationale (proviseurs, principaux d'éducation, conseillers pédagogiques, etc.). Tous les candidats à la formation sont déjà titulaires d'un master 1 et ont passé, pour la très grande majorité, un concours d'entrée dans l'Éducation nationale. La formation est pilotée par un consortium de quatre universités : Angers, Lille, Versailles-Saint-Quentin (UVSQ) et Limoges. Chaque université est ainsi responsable d'une partie des enseignements qui sont dispensés dans la formation. S'agissant de l'université de Lille, ses enseignements portent sur la méthodologie du mémoire et les ressources humaines. Les enseignements dispensés sont pluridisciplinaires : Angers prend en charge les enseignements de droit de la maquette, tandis que l'UVSQ dispense le management stratégique ainsi que le management de projet, et Limoges les thématiques associées aux systèmes d'information. La formation, par son caractère pluridisciplinaire et ses spécificités pédagogiques, a pour vocation de donner encore plus d'épaisseur et de prise de hauteur aux cadres de l'Éducation nationale qui suivent le parcours.

Le parcours se caractérise par un taux d'encadrement satisfaisant et par une pédagogie adaptée aux finalités de la formation continue (FC). Au regard du nombre de stagiaires inscrits exclusivement en FC dans la formation en 2022-2023 (45), force est de constater que le taux d'encadrement satisfaisant dont bénéficie la formation (quasiment un enseignant pour deux étudiants et un enseignant permanent pour trois étudiants) permet un accompagnement étroit, voire personnalisé. L'enseignement se réalise, pour 80 % des disciplines maquettées, en distanciel, en raison de la localisation des différents partenaires dans des régions différentes. La formation a été accréditée, lors de la dernière campagne, à partir d'une maquette structurée en cohérence avec l'APC. Accompagnée par les enseignants-chercheurs de la formation, la pédagogie s'appuie sur une logique d'interaction et d'analyse, en groupes de travail, et se matérialise par des livrables remis par les stagiaires dans une majorité d'enseignements.

La qualité de la réussite distingue également la formation. Ce critère passe d'abord, conformément à l'esprit de l'accréditation, par le taux de réussite en fin de parcours. Le dossier d'autoévaluation (DAE) souligne des taux de réussite satisfaisants et fait état de rares abandons. Les responsables de la formation accordent aux stagiaires en souffrance des reports sur l'année suivante, ce qui explique un taux de réussite d'environ 80 % à 90 %. L'explication de ce report accordé à quelques stagiaires par an réside dans le fait que les stagiaires continuent à travailler à temps plein durant la période de la formation. Parallèlement à la réussite pédagogique,

la réussite de la formation repose également sur la satisfaction des stagiaires l'ayant suivie. L'étude réalisée par l'université à 18 mois après la diplomation met en avant un taux de satisfaction de 94 %.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche cohérent malgré un volume horaire spécifiquement dédié trop faible. Les enseignants-chercheurs représentent 75 % des intervenants de la formation et réalisent 88 % des heures maquettées. Les démarches de recherche instillent de manière permanente et récurrente l'esprit des enseignements à travers les livrables des stagiaires (dossiers, études, analyses, bibliographie). Toutefois, le volume horaire de formation spécifique à, et par la recherche est faible avec seulement 23 h par étudiant.

La formation ne maîtrise pas les ressorts de son attractivité. La formation, au regard des chiffres, offre une attractivité relative en raison de sa spécificité très marquée. Le processus de recrutement est également très particulier puisque le rectorat est indirectement partie prenante. Avant toute candidature, les candidats doivent avoir reçu l'autorisation du rectorat dont ils dépendent. Le dépôt de candidature correspond ainsi à un processus mûrement réfléchi et reposant sur de multiples prises de contact en amont. Néanmoins, la formation est tributaire de la politique des rectorats en matière de formation tout au long de la vie, d'autant plus qu'elle a fait le choix d'être captive de ce vivier. Cette orientation mériterait d'être réinterrogée. Cette situation constitue immanquablement une fragilité du parcours qui doit être soulignée (22 candidats pour 20 admis sur l'année 2022-2023).

L'internationalisation est significativement insuffisante dans la formation. La formation offre des enseignements linguistiques, mais de manière trop limitée, avec seulement 20 h de langue (anglais). Si l'orientation de la formation repose assurément sur un caractère national, il est regrettable de ne pas offrir davantage de possibilités de perfectionnement en anglais à des cadres/cadres dirigeants de l'Éducation nationale et de ne pas les ouvrir à la compréhension d'autres systèmes éducatifs en Europe. Conscients de cette faiblesse, les responsables de la formation souhaitent s'engager dans un projet européen dans les prochaines années. Par ailleurs, si le diplôme est ouvert aux candidats de pays étrangers, notamment francophones, il n'existe pas non plus de partenariat ou de collaboration académique ou institutionnelle avec les pays d'Afrique. Enfin, aucune mobilité entrante ou sortante n'est constatée.

Conclusion

Points forts

- Une formation originale et cohérente dans son environnement académique, tant au sein de l'université de Lille que dans le cadre de sa politique partenariale ;
- Des taux de réussite très élevés en raison d'un accompagnement personnalisé des stagiaires.

Points faibles

- Une attractivité dépendante de facteurs exogènes (politique de formation tout au long de la vie des rectorats) ;
- Une internationalisation insuffisante de la formation.

Recommandations

- Assurer l'attractivité de la formation par une réflexion sur le public cible de la formation et la politique partenariale avec les rectorats.
- Investir le champ de l'internationalisation par le développement de partenariats institutionnels.

MASTER MIGRATIONS TRANSNATIONALES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Migrations transnationales* (MITRA) de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Migrations transnationales : Cultural Diversity* (parcours anglophone), et *Migrations transnationales : identités, intégration, conflits* (parcours francophone). La formation est portée par la faculté des Langues, cultures et sociétés (FLCS) et comporte 213 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 16 étudiants et 8 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master MITRA est parfaitement cohérent avec la stratégie de l'université de Lille (UL) dans le champ de la formation. Formation relevant du dispositif Erasmus Mundus, ce master participe également de l'un des programmes gradués de l'établissement, articulant fort adossement à la recherche et déclinaison de la thématique des transitions au service de l'insertion professionnelle des diplômés. Les règles spécifiques à un Erasmus Mundus structurent un pilotage fort de la formation qui s'appuie sur des démarches d'amélioration continue variées et suivies. Les effectifs dans la formation sont cependant variables, sans que le dossier d'autoévaluation (DAE) n'apporte les éléments d'explication attendus. D'un point de vue général, les données qualitatives manquent dans le dossier d'autoévaluation.

L'ouverture internationale, fondement du projet de cette formation, est effective et structurante. Le master MITRA repose sur une diplomation conjointe à 10 établissements, structurée par un accord Erasmus Mundus. Aucun des partenaires stratégiques de l'université de Lille ne figure parmi les établissements de cet accord ; toutefois, la formation permet de renforcer son ambition européenne puisque sept des neuf partenaires appartiennent à l'Union européenne. Les étudiants étant amenés à circuler entre différents établissements partenaires au fil des semestres, le nombre de mobilités est équivalent au nombre d'inscrits dans la formation. Un dispositif structuré d'accompagnement à la préparation des mobilités étudiantes permet d'aider les étudiants dans la définition de leur projet pédagogique (choix des destinations) et dans l'organisation du déplacement et du séjour. Un dispositif d'accueil des étudiants en mobilité entrante est également à l'œuvre avec 15 heures étudiant de français langue étrangère (FLE). Ce processus de préparation à la mobilité sortante repose également sur 60 h étudiant de langues étrangères qui sont réparties entre les trois langues d'enseignement des partenaires (anglais, espagnol, portugais – 20 h étudiant chacune). En outre, un niveau minimal en anglais pour les étudiants francophones, et en français pour les étudiants non francophones constitue un attendu majeur dans le recrutement. L'université de Lille propose à ses étudiants l'accès à des plateformes de simulation des principales certifications sans pour autant en organiser le passage puisque les étudiants doivent attester de l'une d'elles lors de leur candidature. La formation lilloise n'a bénéficié que d'une seule mobilité enseignante entrante sur les trois années évaluées, alors que le projet finance huit mobilités enseignantes par an à l'échelle de l'ensemble des partenaires.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Le master MITRA participe au programme gradué *Cultures, sociétés, pratiques en mutation*, ce qui souligne l'ancrage profondément interdisciplinaire du projet de formation. L'équipe pédagogique lilloise se compose de trois enseignants-chercheurs qui assurent 66 heures étudiant. Les enseignements dispensés proposent non seulement des approches thématiques spécialisées, mais également une formation méthodologique à la recherche en sciences sociales qui inclut une sensibilisation aux questions déontologiques et éthiques de la recherche (42 h étudiant). Les étudiants signent d'ailleurs une charte avec des engagements en la matière. Cette formation à la recherche repose sur la mise en situation des étudiants, sous la forme d'enquêtes de terrain, la rédaction et la soutenance d'un mémoire, mais également la possibilité de bénéficier d'un soutien financier et logistique pour préparer leur projet de doctorat. Quatre laboratoires lillois (le Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS), le Centre d'études en civilisations, langues et lettres étrangères (CECILLE), le laboratoire Savoirs,

textes, langage (STL) et le Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en Information et Communication, laboratoire Gerico) sont particulièrement mobilisés en proposant des stages et des journées d'étude accessibles aux étudiants. Les étudiants ont ainsi la possibilité d'être impliqués dans des programmes de recherche portés par les unités de recherche lilloises, mais également des autres partenaires de l'accord Erasmus Mundus. Toutefois, aucun étudiant ne poursuit en thèse.

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont cohérentes et adaptées à la finalité du projet de formation.

L'offre de formation est structurée en blocs de connaissances et de compétences conformément au cadrage de l'université de Lille. Les démarches pédagogiques sont diversifiées, tant en raison de la diversité des contextes d'enseignement en lien avec la mobilité obligatoire des étudiants (les étudiants ne passent qu'entre un et deux semestres à Lille), que de la diversité des exercices mobilisés. Concrétisant l'ambition de formation par la recherche, la formation propose des mises en situation sous la forme de projets tuteurés, de stages, de mémoires de recherche, ou encore d'organisation de colloques et d'expositions par les étudiants afin de valoriser leurs travaux. La pédagogie de projet est, de ce fait, structurante dans l'offre proposée et complète les formats d'enseignements plus traditionnels (cours magistraux, travaux dirigés) ainsi que les visites de terrain et les stages.

La qualité de la préparation à l'insertion professionnelle des futurs diplômés est avérée. La professionnalisation repose en tout premier lieu sur la dimension internationale de la formation et sur la qualité de son adossement à la recherche. Les débouchés identifiés sont des structures internationales voire des associations ou des organisations non gouvernementales. Ce positionnement répond à des besoins du territoire dans lequel s'inscrit l'université de Lille, ce qui assure un bon ancrage local de la formation. Celui-ci s'exprime notamment à travers le réseau de stages et la présence de quatre intervenants professionnels qui assurent 102 heures étudiant dans la formation. Un réseau d'alumni est actif et structuré sous une forme associative (association « Mitrajectoires »). Il favorise l'adéquation des évolutions de la formation aux besoins des employeurs. Les étudiants doivent effectuer un stage d'au moins quatre semaines qui est crédité de 4 crédits ECTS. Ils peuvent également bénéficier de financements leur permettant d'approfondir un projet entrepreneurial ou associatif. Le dossier d'autoévaluation n'indique cependant pas si des étudiants ont eu recours à cette possibilité au cours des trois années considérées. La formation n'est pas ouverte à l'alternance en raison du rythme d'études qui repose sur la mobilité internationale. Elle n'accueille pas non plus de stagiaires de la formation continue et n'a pas fait l'objet de demandes de validations des acquis de l'expérience (VAE).

Les instances de pilotage de la formation sont structurées et fonctionnelles, conformes aux dispositions d'un accord Erasmus Mundus. Un comité de pilotage (instance obligatoire dans le cadre d'un Erasmus Mundus) remplit les fonctions attendues d'un conseil de perfectionnement. La composition de cette instance de pilotage n'est pas communiquée, mais les éléments du dossier d'autoévaluation permettent de comprendre qu'elle inclut des représentants des étudiants et des professionnels en appui de l'équipe pédagogique. Ce comité de pilotage se réunit deux fois par an et produit deux rapports intermédiaires au cours de la durée du contrat, ainsi qu'un rapport final. Cette instance définit les critères d'admission des étudiants en cohérence avec le projet de formation et la capacité d'encadrement. La soutenabilité de la formation est garantie dans ce cadre. La formation bénéficie d'un secrétariat pédagogique propre et d'une reconnaissance de 64 heures équivalents travaux dirigés (HETD) pour la responsabilité pédagogique. L'amélioration continue est fondée non seulement sur le comité de pilotage, mais également sur un questionnaire réalisé par la formation à destination de ses alumni et par le dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements mis en œuvre par la faculté LCS (12 répondants sur 16 en 2021-2022).

Le suivi du parcours des étudiants et du devenir des diplômés est structuré, mais le dossier d'autoévaluation manque de précision en la matière. La formation ne remplit pas ses capacités d'accueil fixées à 30 étudiants ; pour autant, elle bénéficie d'un vivier avéré rapporté à ses spécificités. Le nombre de candidatures est fluctuant (33 candidats en 2019-2020, 46 en 2020-2021, 42 en 2021-2022). La commission de sélection examine les dossiers de candidatures sur la base des critères définis par le comité de pilotage. Une attention particulière est portée au niveau de langue (certification obligatoire), vérifié lors de l'entretien oral. Le nombre d'admis est très fluctuant (28 en 2020-2021, aucun en 2021-2022, 16 en 2022-2023), sans que ces variations ne soient expliquées dans le dossier d'autoévaluation, notamment l'absence d'étudiants admis en 2021-2022. Le nombre d'inscrits en première année correspond au nombre d'admis, ce qui démontre la très forte attractivité de la formation. Le taux de réussite se situe autour de 100 % des inscrits dans les deux années. Toutefois, les rares cas de non-validation ne sont pas expliqués. L'accompagnement à la réussite des étudiants repose avant toute chose sur la préparation à la mobilité. Le suivi du devenir des diplômés repose non seulement sur l'enquête conduite par l'observatoire des formations sur l'insertion à 30 mois, mais également sur les enquêtes conduites par la formation dans le cadre des rapports intermédiaires réalisés. Ces deux démarches rencontrent d'excellents taux de réponse (90 %) et confirment le bon taux d'insertion professionnelle à 30 mois (83 %).

Conclusion

Points forts

- Une forte ouverture internationale grâce à une diplomation conjointe entre 10 universités ;
- Un excellent adossement à la recherche ;
- Un très bon taux d'insertion professionnelle des diplômés.

Point faible

- Un manque de précision concernant le suivi des étudiants.

Recommandation

- Assurer un suivi précis des étudiants, tant sur le plan du nombre d'inscrits que sur celui des rares situations de non-validation de la formation.

MASTER MONDES ANCIENS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Mondes anciens* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Égypte et Proche-Orient anciens* (ÉPOA), *Histoire, littérature et anthropologie des mondes grec et romain* (HLA), et *Métiers de l'archéologie* (MdA). La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte en moyenne 624 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 73 étudiants et 46 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Mondes anciens* contribue à la complétude et à la cohérence de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Lille (UL). Ses relations avec les acteurs socio-économiques et culturels, autant que son adossement à la recherche sont excellents, et contribuent à la professionnalisation des étudiants. Le diplôme est attractif, avec un programme de formation dont la cohérence est renforcée par un déploiement efficace de l'approche par compétences (APC). L'ouverture internationale mériterait de se concrétiser par davantage de mobilités étudiantes. En outre, le master *Mondes anciens* gagnerait à compléter son dispositif d'amélioration continue d'une évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

La formation est très bien insérée dans l'offre de l'université. Elle se place dans la continuité des licences *Histoire*, *Histoire de l'art et archéologie* et *Lettres classiques*. Elle est complémentaire des masters *Histoire* et *Histoire de l'art*, notamment du parcours *Patrimoine et musées*. Il existe en particulier entre ces parcours des passerelles, avec un accès direct en deuxième année (M2) de ces autres parcours. La formation intègre certains cours de la préparation à l'agrégation gérée par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Les deux parcours HLA et MdA sont adossés au programme gradué issu du hub *Cultures, sociétés, pratiques en mutation* ; le parcours ÉPOA privilégie judicieusement des dispositifs professionnalisants mieux adaptés à son originalité. Les enjeux du développement durable sont pris en compte dans le parcours MdA, qui comprend plusieurs unités d'enseignement (UE) consacrées à l'environnement naturel.

Les relations avec le monde professionnel sont remarquables. L'aspect le plus notable est la prise en compte de l'insertion professionnelle par des unités d'enseignement (UE) variées, à destination des métiers de l'enseignement avec des UE de préparation à l'agrégation et, de façon beaucoup plus originale, à destination d'emplois dans les collectivités locales avec des UE de droit public et de gestion administrative et financière relevant d'autres masters et préparant aux concours de la fonction publique. Le parcours MdA entretient des contacts privilégiés avec le Service régional de l'archéologie et les professionnels des musées. Ce parcours inclut un stage obligatoire de huit semaines chaque année et bénéficie de l'intervention de 13 professionnels aux profils et compétences variés. Sur le plan de la formation continue, le dossier d'autoévaluation (DAE) invoque des problèmes d'emploi du temps, mais il existe deux diplômes universitaires, en *Archéothanatologie* (qui pourrait servir de modèle à d'autres en archéologie) et en *Langues anciennes* (comportant jusqu'à 16 inscrits) ; ce dernier assure une remise à niveau pouvant permettre d'intégrer le master. Par ailleurs, la mise en place de l'alternance est envisagée à la demande des partenaires professionnels.

La formation se soucie de manière très satisfaisante de son recrutement et de l'insertion de ses étudiants. Elle bénéficie d'une bonne attractivité pour un master très spécialisé : elle recense 55 places déclinées en trois parcours, et trois fois plus de candidats, avec une progression sur trois ans (de 117 à 122 puis à 147). Le master est présenté de façon pertinente lors de réunions proposées aux étudiants de troisième année de licence issus de filières très variées. Quelques étudiants, en particulier dans le parcours MdA, proviennent d'autres universités des Hauts-de-France ou d'universités extérieures à la région. Le taux de réussite est bon si l'on tient compte du fait qu'une moitié environ des étudiants étalent leur formation sur plusieurs années, sous la forme de

redoublements, ou demandent une césure. L'insertion professionnelle est de nature différente selon les parcours mais toujours bien exposée dans le dossier d'autoévaluation (DAE) : le parcours MdA débouche rapidement sur des emplois directement liés tandis que les deux autres nécessitent des compléments de formation (concours, thèse) ou débouchent sur des métiers plus éloignés de la formation (dans la médiation culturelle par exemple).

La formation à et par la recherche est excellente. Comme le veut l'esprit du master, elle repose d'abord sur un séminaire interdisciplinaire de recherche (comprenant des thèmes annuels et des colloques) et sur des séminaires d'ouverture assurant la pluridisciplinarité, pour un total de 348 h. La formation à la recherche repose également sur la présentation, voire la publication, de leurs travaux par les étudiants les plus avancés, et la réalisation par tous de comptes rendus de manifestations scientifiques. L'adossement aux deux unités de recherche est très performant : des chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et des conservateurs de musée s'investissent dans la formation et accueillent des étudiants en stage. La formation bénéficie d'un très bon encadrement par 33 enseignants-chercheurs, issus de spécialités très variées correspondant aux trois parcours et assurant 572 h. Le module « Méthodes de la recherche » inclut une formation à la déontologie avec la volonté de développer cette dernière dans le cadre du programme gradué. La formation bénéficie, enfin, de riches bibliothèques universitaires spécialisées (même si un manque actuel de personnel est à signaler pour celle d'Égyptologie), auxquelles il faut ajouter celle du Service régional d'archéologie.

Le déploiement de l'approche par compétences est avancé, avec une structuration en BCC qui renforce la cohérence du programme du diplôme. Les blocs de connaissances et de compétences (BCC) sont judicieusement construits : « Conduire une analyse scientifique dans l'étude des mondes anciens » (séminaires de recherche), « Exprimer et transmettre un contenu scientifique à l'écrit et à l'oral » (Langues vivantes ; mémoire de recherche), « Exploiter les instruments et techniques spécifiques à l'étude des mondes anciens » (Langues anciennes et méthodes de recherche), « Construire son projet professionnel » (UE de préprofessionnalisation et stages). Les situations d'apprentissage et d'évaluation correspondant à ces BCC sont bien adaptées à l'approche par compétences. Toutefois, le DAE relie le mémoire au BCC 3 alors que les maquettes de la formation indiquent qu'il relève du BCC 2. Le BCC 4 valorise des activités variées de diffusion de la recherche, et certains stages par anticipation valorisent des expériences professionnelles. Les méthodes pédagogiques reflètent bien la diversité des compétences visées, en particulier par le travail en groupe, l'acquisition de techniques pointues, l'accès à des plateformes numériques. Le mode d'enseignement hybride peut être introduit en cas d'intervention de spécialistes présents à l'étranger. Pour l'archéologie, l'enseignement s'opère en partie dans des musées et des sites, mais des salles spécialisées manquent (en dehors d'une salle dédiée à la céramologie).

L'ouverture internationale est meilleure sur le plan des apprentissages sur site que sur celui de la mobilité. Dans le cadre d'un volume d'enseignement obligatoire de 72 h, on note une bonne intégration de langues vivantes très variées, et parfois rares, adaptées aux différents terrains d'étude (grec moderne, arabe par exemple) et une conscience de l'importance de l'allemand dans tous les domaines d'étude des mondes anciens. La formation bénéficie de l'intervention régulière d'enseignants-chercheurs étrangers. La mobilité étudiante sortante est présentée comme liée au thème du mémoire de recherche mais, étant donné la dimension méditerranéenne du master, elle pourrait être davantage favorisée. Le seul dispositif international consiste à proposer des stages d'observation dans une unité du CNRS en Égypte (le Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak) qui les cofinance avec la faculté des Humanités.

Le dispositif d'amélioration continue est encore incomplet. L'équipe pédagogique est bien structurée autour du portage de la mention, ce qui garantit une cohérence dans la mise en œuvre du projet du diplôme. Cette structuration est d'autant plus importante que la soutenabilité de la formation repose en partie sur la mutualisation de séminaires de recherche entre les trois parcours et entre masters 1 et 2. Le conseil de perfectionnement, qui comporte, outre des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs et des étudiants, des conservateurs de musée, est très efficace. Les discussions, portant en particulier sur les maquettes et sur les stages, y sont riches, suivies d'effets, et permettent à chaque parcours de s'inspirer des autres. Il n'existe néanmoins pas de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une place particulièrement cohérente dans l'offre de formation du 2^e cycle de l'établissement ;
- De remarquables relations avec le monde professionnel ;
- Un adossement à la recherche structurant ;
- Une approche par compétences avancée, garante de la cohérence de la formation.

Points faibles

- Une absence d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une internationalisation fragilisée par des mobilités étudiantes insuffisantes.

Recommandations

- Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Favoriser l'internationalisation de la formation par le développement des mobilités étudiantes.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Philosophie* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) et trois parcours de deuxième année (M2) : *Art, politique, éthique, société, Contemporary philosophy* et *Philosophie, savoirs, rationalités*. La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte en moyenne 356 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 52 étudiants et 23 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Philosophie* bénéficie d'un adossement à la recherche structurant et occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il se caractérise par une forte ouverture internationale. La formation a entrepris le déploiement d'une approche par compétences, toutefois inaboutie. La professionnalisation demeure insuffisamment structurée avec des mises en situation professionnelle non obligatoires. Le nombre d'inscrits, en baisse, pose question quant à l'attractivité de la formation. Les taux de réussite demeurent fragiles, tout en restant à un niveau correct. Enfin, la démarche d'amélioration continue est incomplète.

La mention bénéficie d'un adossement à la recherche structurant. La formation est adossée à l'unité mixte de recherche 8163, « Savoirs, textes, langage » (STL), qui réunit une équipe pluridisciplinaire comptant des linguistes, des philologues, des philosophes et des historiens des sciences autour de la question du sens. 17 enseignants-chercheurs assurent 302 heures-étudiant. Un enseignement à la recherche conséquent (317 h étudiant) est proposé aux étudiants, comprenant des unités d'enseignement de méthodologie, d'analyse critique de textes et d'œuvre d'art, de débats critiques et surtout l'écriture de mémoires de recherche conséquents. La question de l'éthique de la recherche est aussi au cœur des préoccupations de l'équipe pédagogique, ce qui est fondamental pour la suite du parcours des étudiants. En revanche, le taux de poursuite en doctorat n'est pas évaluable à partir des données fournies.

La formation s'inscrit de manière très cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Le master *Philosophie* s'inscrit dans les dispositifs de renforcement du lien formation-recherche portés par l'établissement et ses partenaires. Ainsi, le parcours *Contemporary Philosophy*, qui participe du programme gradué *Information and Knowledge Society*, fait partie intégrante du « Lille Learning Lab », porté par la fondation I-site et par la Métropole européenne de Lille. En outre, la formation décline le thème des transitions, par exemple au sein de son séminaire de recherche « paysage ».

Le master *Philosophie* est particulièrement ouvert à l'international. Cette ouverture à l'international se traduit par l'existence d'un parcours donnant accès à une double diplomation avec l'université de Lisbonne, exclusivement dispensé en anglais (parcours *Contemporary Philosophy*). Les étudiants inscrits dans ce parcours (de deux à quatre inscrits selon l'année considérée) suivent une année à Lisbonne et une année à Lille. À l'échelle des autres parcours de la mention, le nombre d'heures allouées à l'apprentissage des langues (au moins 60 heures) et la proposition de séminaires en anglais contribue à diffuser cette dynamique d'internationalisation à l'ensemble du diplôme, ce qui est très positif. Ainsi, des enseignements disciplinaires sont proposés en anglais (48 heures). On notera, toutefois, que le choix des langues est à la discrétion des étudiants qui peuvent aussi choisir des langues anciennes (latin ou grec ancien), qui relèvent davantage de la formation à la recherche que de l'ouverture internationale. Le nombre de mobilités internationales demeure faible, avec seulement cinq mobilités entrantes et quatre mobilités sortantes en cumulé au cours des trois années considérées.

Le déploiement de l'approche par compétences est initié et les méthodes pédagogiques, majoritairement classiques, demeurent cohérentes avec le projet de la formation. La formation est organisée en six blocs de connaissances et de compétences (BCC), pour partie construits autour d'exercices permettant de concevoir une évaluation intégrée (par exemple : « écrire un mémoire de recherche »). Les démarches pédagogiques ambitionnent de permettre à l'étudiant de gagner rapidement en autonomie, que ce soit par la nature participative des séminaires de recherche, les exercices proposés, ou par le choix laissé entre diverses options de spécialisation. La formation demeure dispensée uniquement en présentiel, à l'exception du séminaire « paysage » qui est proposé selon une modalité hybride.

La professionnalisation est insuffisamment intégrée dans le projet de la formation et il n'est pas possible d'apprécier la qualité de l'insertion professionnelle. L'équipe pédagogique explique que la professionnalisation n'est pas la finalité première de la formation. Seuls six professionnels interviennent dans la formation, assumant 51 heures étudiant. Des dispositifs visant à identifier la diversité des insertions professionnelles possibles sont proposés, par exemple sous la forme de table ronde, mais demeurent trop anecdotiques. Les démarches de professionnalisation reposent avant tout sur la préparation aux concours de l'enseignement, des visites *in situ* de musées, ou encore des conférences de personnalités extérieures (dont le nombre n'est pas précisé). On ne peut que regretter l'absence de stage ou de mise en situation professionnelle obligatoire, d'autant plus qu'un certain nombre d'étudiants se destinent à l'enseignement de la philosophie. Quand le stage proposé en option est choisi, celui-ci est de relativement courte durée (quatre semaines maximum en M1, huit semaines maximum en M2) et représente seulement 3 crédits ECTS. En outre, les données fournies par l'Observatoire de la direction des formations de l'université de Lille (ODIF) ne permettent pas une appréciation de la qualité de l'insertion professionnelle, que ce soit quantitativement ou qualitativement. Sur les six diplômés de la promotion 2020 concernés par l'enquête, seuls trois y répondent. Le dossier d'autoévaluation (DAE) indique des taux d'insertion professionnelle à 30 mois acceptables (75 à 83 %) qui dépendent avant tout de la réussite des diplômés aux concours de l'enseignement (Capes et agrégation). Le master est ouvert à la formation continue, mais l'on ne compte qu'un seul inscrit au cours des trois années considérées.

La formation connaît une baisse du nombre d'inscrits et des taux de réussite tout juste corrects. Si le nombre de candidats augmente au cours des trois années considérées, le nombre d'admis n'est pas stable, et le nombre d'inscrits en M1 connaît une baisse continue (31 inscrits pour 34 admis et 79 candidatures en 2020-2021 ; 29 inscrits pour 43 admis et 91 candidatures en 2021-2022 ; 27 inscrits pour 39 admis et 101 candidatures en 2022-2023). Le nombre d'inscrits en M2 interpelle également avec une baisse encore plus prononcée (42 inscrits en 2020-2021 ; 25 inscrits en 2022-2023 – soit une baisse de 40 %). Ce phénomène est plus particulièrement observé pour le parcours *Philosophie, savoirs, rationalités* dont le nombre d'inscrits a baissé de 58 % (de 19 à 8 inscrits), le parcours *Art, politique, éthique, société* ayant connu une baisse de 35 % (passant de 20 à 13 inscrits). Le taux de réussite en M1 est en augmentation (71 % en 2020-2021 ; 85 % en 2022-2023). En revanche, le taux de réussite en M2 est en baisse, passant de 78 % des inscrits en 2020-2021 à 72 % en 2022-2023. La situation est donc dans l'ensemble fragile.

La démarche d'amélioration continue demeure incomplète. Le conseil de perfectionnement est bien en place et sa composition donne une place importante à la représentation étudiante. Toutefois, il n'existe pas de dispositif formalisé d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants. À ce jour, les évaluations se font uniquement par l'intermédiaire des représentants étudiants qui sollicitent leurs pairs. Le dossier ne fournit toutefois d'éléments ni sur le taux de réponse ni sur la méthode choisie pour ces enquêtes, indiquant seulement que la démarche est « qualitative ». L'équipe pédagogique ne s'est donc pas suffisamment donné les moyens d'une évaluation des enseignements qui puisse constituer un levier pour l'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche structurant ;
- Une ouverture à l'international effective.

Points faibles

- Une attractivité faible et en diminution, avec de fortes inégalités selon les parcours ;
- Un taux de réussite insuffisant ;
- Une professionnalisation insuffisante ;
- Un manque de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Une faible poursuite d'études en doctorat ;
- Un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants insuffisamment formalisé.

Recommandations

- S'interroger sur l'attractivité et la soutenabilité des parcours *Contemporary philosophy*, et *Philosophie, savoirs, rationalités*.
- Améliorer la réussite étudiante par la mise en place de dispositifs d'accompagnement.
- Renforcer la professionnalisation par des expériences en milieu professionnel obligatoires.
- Formaliser et structurer un suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés.
- Favoriser la poursuite d'études en doctorat.
- Formaliser un dispositif d'évaluation systématique des enseignements et de la formation par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une attractivité faible et en diminution ;
- Un taux de réussite insuffisant ;
- Une insuffisance des dispositifs d'expériences en milieu professionnel obligatoires ;
- Une absence de suivi de l'insertion professionnelle et d'analyse du devenir des diplômés.

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Psychologie* de l'université de Lille est une formation comprenant 10 parcours ouverts en première et en deuxième année (M1 et M2) : *Développement, éducation, handicap : individu et société, Neuropsychologie clinique et prises en charge thérapeutiques de l'enfant à l'adulte, Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives, Psychologie du comportement et apprentissages, Psychologie du travail et des organisations : management et accompagnement des personnes et des organisations, Psychologie du travail et ergonomie, Psychologie et justice, Psychopathologie clinique et psychothérapies analytiques, Psychopathologie et psychologie de la santé, et Thérapies comportementales et cognitives*. La formation est portée par la faculté de Psychologie, éducation, formation (PsySEF) et comporte en moyenne 686 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 512 étudiants et 332 enseignants permanents et non-permanents.

Analyse globale

Le master *Psychologie* se distingue par la qualité de son adossement à la recherche, ainsi que par ses taux de réussite et la qualité de sa professionnalisation, qui se manifeste par des taux d'insertion remarquables. Cette formation couvre très largement les différentes spécialités de la psychologie, à l'exception de la psychologie cognitive. Toutefois, la déclinaison de la mention en parcours présente des redondances partielles qui nuisent à la cohérence interne de la formation. En outre, le pilotage de la mention est insuffisamment structuré pour pallier ce manque de cohérence. Enfin, l'ouverture internationale de la formation demeure modeste.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche structurant. L'équipe pédagogique est composée de 97 enseignants-chercheurs des unités de recherche lilloises qui assurent 472 des 686 heures-étudiants de la formation. Les laboratoires accueillent des étudiants en stage de recherche en vue de préparer les projets doctoraux, ce qui est positif. La formation à et par la recherche est centrale dans la formation avec un bloc de connaissances et de compétences (BCC) qui lui est dédié. Dans ce cadre, un enseignement de la déontologie est proposé, correspondant à 24 ou 48 heures selon les parcours. En complément, le dossier d'autoévaluation (DAE) mentionne l'existence d'un enseignement dédié à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique qui n'apparaît pas dans la maquette fournie en complément.

La professionnalisation constitue un axe particulièrement fort de la formation, confirmée par un taux d'insertion professionnelle remarquable. Les périodes de stage bénéficient d'une place toute particulière dans la formation, au-delà même des obligations requises pour l'obtention du titre de psychologue. Ainsi, les étudiants réalisent un stage de 225 heures en première année (M1) et de 500 h en deuxième année (M2). Ces stages, obligatoires, représentent 12 crédits ECTS. L'insertion professionnelle est remarquable (96 % d'insertion, avec un temps d'accès moyen au premier emploi de quatre mois, la quasi-totalité des diplômés étant embauchés au niveau cadre). Le dossier d'autoévaluation ne permet toutefois pas d'apprécier si ces excellents résultats sont homogènes entre les différents parcours de la mention.

La formation jouit d'une attractivité avérée. Le nombre de candidatures a augmenté de manière constante au cours des trois années considérées, de même que le nombre d'admis et d'inscrits en M1 (3 908 candidatures pour 256 admis et 233 inscrits en 2020-2021 ; 5 242 candidatures pour 326 admis et 244 inscrits en 2021-2022 ; 5 433 candidatures pour 362 admis et 252 inscrits en 2022-2023), ce qui a permis à la formation d'atteindre ses capacités d'accueil (250 places). Ainsi, la formation a fortement amélioré sa gestion des admissions au cours de la période considérée. Un déséquilibre d'attractivité et de pression existe néanmoins entre les parcours de la mention. Ainsi, le parcours *Psychologie de la santé* attire certaines années plus de 1 000 candidatures, quand

d'autres en attirent moins de 200 (parcours *Psychologie des processus neurocognitifs*, *Psychologie du comportement et apprentissage*, ou encore *Psychologie du travail et ergonomie*).

L'équipe pédagogique suit remarquablement la trajectoire des étudiants de la formation. Le taux de réussite est particulièrement élevé, en M1 (93 % sur les trois années) comme en M2 (94 % avec une baisse temporaire en 2021-2022), ce qui atteste de l'adéquation du processus de recrutement aux finalités de la formation dans l'ensemble des parcours ainsi que de l'efficacité des dispositifs d'accompagnement à la réussite existants. Les cas de non-validation sont expliqués dans le dossier d'autoévaluation remis par l'équipe pédagogique.

L'ouverture internationale de la formation demeure toutefois modeste. Tous les parcours comprennent un enseignement de l'anglais (24 h pour 3 crédits ECTS). Le parcours *Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives* se distingue en proposant un semestre entièrement en anglais. Le nombre de mobilités entrantes comme sortantes demeure faible rapporté aux effectifs (15 mobilités entrantes et sept mobilités sortantes sur les trois années considérées). Toutefois, l'équipe pédagogique apporte une analyse de cette situation expliquant le recours croissant au dispositif de césure avec un projet à l'international.

La cohérence interne de la formation pose question au regard du pilotage insuffisamment structuré de la mention. Le master s'inscrit dans la continuité de la licence *Psychologie*. Ce *continuum* permet aux étudiants, à l'issue d'un stage professionnel de 500 heures, d'obtenir le titre protégé de Psychologue. Le dimensionnement de la mention, qui compte 10 parcours, plus de 500 étudiants et 332 enseignants dont les deux tiers sont non-permanents, pose question quant à sa capacité à être pilotée efficacement. Ainsi, le conseil de perfectionnement, qui est commun avec le master *Sciences cognitives*, ne permet pas d'aborder le sujet des contenus d'enseignements, de leur évaluation et de leur évolution compte tenu du nombre de parcours et de leur diversité. De plus, au moins six parcours sur 10 ne sont pas représentés par des étudiants. Le pilotage de la formation se fait avant tout au niveau des parcours, dont le périmètre parfois très fin correspond davantage à des déclinaisons de mentions plus spécialisées qu'à celui d'une mention générale *Psychologie*. Par exemple, le niveau de distinction des parcours *Psychologie du travail et des organisations : management et accompagnement des personnes et des organisations* et *Psychologie du travail et ergonomie* pourrait relever d'une mention *Psychologie sociale, du travail, et des organisations*. Le choix d'une mention générique et de parcours très spécifiques ne contribue pas nécessairement à la lisibilité de l'offre de formation sans que l'équipe pédagogique ne s'interroge sur cette situation dans le dossier d'autoévaluation remis.

La qualité de l'alignement pédagogique à l'échelle de la mention est difficilement appréciable. La grande diversité des parcours a pour conséquence de générer autant de projets de formation que de déclinaisons de la mention. L'effort de structuration uniforme des parcours en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC) tend pour partie à une artificialité de cette organisation des programmes de formation, au détriment de la lisibilité des contenus. Le déploiement de l'approche par compétences (APC) pose nécessairement question quant à la pertinence du périmètre de la mention au regard du difficile équilibre entre une trame commune à l'échelle de la formation et la valorisation des spécificités de ses déclinaisons.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche structurant ;
- Une formation fortement attractive ;
- Des dispositifs de professionnalisation efficaces ;
- Un taux d'insertion professionnelle élevé.

Points faibles

- Un pilotage de la mention rendu difficile par la multiplicité des parcours ;
- Un projet de formation peu lisible ;
- Une absence de conseil de perfectionnement spécifique à la mention, non représentatif des étudiants pour certains parcours ;
- Une approche par compétences insuffisamment formalisée et artificielle.

Recommandations

- Assurer un pilotage efficient de la formation par une réflexion sur sa structuration interne, en considérant la possibilité de recourir à plusieurs mentions thématiques plutôt qu'à une unique mention générique.
- Renforcer la lisibilité et la cohérence de l'offre de formation en psychologie.
- Mettre en place d'un conseil de perfectionnement spécifique à la mention intégrant des représentants étudiants pour l'ensemble des parcours.
- Repenser la mise en œuvre et les finalités du déploiement de l'approche par compétences.

MASTER SCIENCES COGNITIVES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Sciences cognitives* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Sciences cognitives pour l'entreprise*. La formation est portée par la faculté de Psychologie, éducation, formation (PsySEF) et comporte 660 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 24 étudiants et 27 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Sciences cognitives* se caractérise par la qualité de sa formation à la recherche qui se concrétise dans le très fort taux de poursuite en doctorat de ses diplômés. Profondément pluridisciplinaire, ce master contribue à déployer les priorités stratégiques de l'université de Lille et intègre l'internationalisation du contexte d'exercice scientifique dans ses contenus de formation malgré des mobilités internationales qui demeurent faibles. La démarche d'amélioration continue et le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés sont très insuffisamment structurés, ce qui pose question quant à la capacité de pilotage de la formation.

L'adossement à la recherche est particulièrement structurant pour la formation. Celle-ci s'organise à partir des activités du laboratoire de Psychologie, « PsyTec-Psychologie : Interactions, temps, émotions, cognition » (unité labellisée de recherche, ULR 4 072), d'un laboratoire d'informatique, le centre de Recherche en informatique, signal et automatique de Lille (laboratoire CRISTAL, unité mixte de recherche, UMR 9 189), et surtout d'un laboratoire de sciences cognitives, SCALab (UMR 9193). Le master *Sciences cognitives* constitue de ce fait une formation résolument pluridisciplinaire, en adéquation avec le positionnement de ce champ de la recherche au sein de l'université de Lille, comme en atteste la diversité des sections du Conseil national des universités (CNU) auxquelles appartiennent les 20 enseignants-chercheurs qui participent à la formation à hauteur de 488 heures-étudiants : section 16 (Psychologie et ergonomie), 69 (Neurosciences), 25 (Mathématiques) ou 26 (Mathématiques appliquées et applications des mathématiques) et 27 (Informatique). Les étudiants bénéficient de 482 heures de formation à la recherche qui intègrent des enseignements méthodologiques et le suivi de séminaires de recherche. Tout cela constitue un environnement porteur pour que les étudiants puissent conduire leurs travaux de recherche qui se concrétise par un fort taux de poursuites en doctorat (entre 25 % et 40 % des diplômés).

La formation s'inscrit dans les priorités de l'établissement et participe à affirmer sa signature. Le master *Sciences cognitives* bénéficie de l'environnement d'équipements de recherche d'excellence, notamment la plateforme Equipex IrDIVE à Tourcoing, soutenue par le Projet d'investissements d'avenir (PIA). En première année (M1), 48 h de cours au semestre 1 et 26 h au semestre 2 sont dispensées sur cette plateforme, ce qui constitue un premier socle pour une approche par compétences. En outre, depuis l'année universitaire 2021-2022, le master *Sciences cognitives* est ouvert à l'alternance. Toutefois, seuls cinq étudiants ont relevé de cette modalité de formation au cours des trois années considérées.

Le master *Sciences cognitives* propose une internationalisation marquée de ses contenus, sans que l'ouverture internationale ne se concrétise par des mobilités significatives. La formation en anglais est particulièrement marquée avec 72 heures d'enseignement auxquelles s'ajoutent 120 crédits ECTS d'enseignements disciplinaires en langue anglaise. Grâce à son affiliation au programme gradué *Information and Knowledge Society*, le master *Sciences cognitives* a accès à des aides financières pour la mobilité étudiante. Celle-ci est pourtant rare concernant la mobilité sortante (un seul étudiant sur trois années), légèrement plus significative pour la mobilité entrante (trois étudiants concernés sur la même période). De même, peu de professeurs invités offrent la possibilité d'une ouverture de la formation à l'international. Cela est regrettable dès lors que les possibilités d'insertion à l'étranger sont importantes pour une formation de ce type, surtout au vu de la proximité avec la Belgique et le Luxembourg.

Le pilotage de la formation est insuffisant, dès lors que la formation ne possède pas de conseil de perfectionnement propre à la mention. En effet, l'instance est commune avec le master *Psychologie* qui se compose à lui seul de 10 parcours et inscrit plus de 500 étudiants. L'absence d'un conseil de perfectionnement propre à la mention, en dépit de ses spécificités, à commencer par son interdisciplinarité forte, réduit la possibilité de structuration d'un processus d'amélioration continue efficace, d'autant que l'équipe pédagogique n'a pas cherché à organiser une évaluation des enseignements par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire en adéquation avec la stratégie de l'établissement ;
- Une formation à et par la recherche de qualité ;
- Un taux élevé de poursuites en doctorat ;
- Une internationalisation des contenus de formation cohérente avec les finalités de la formation.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention ;
- Une évaluation non systématique des enseignements par les étudiants ;
- Un suivi très lacunaire de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Une internationalisation limitée par la faiblesse des mobilités entrantes et sortantes.

Recommandations

- Mettre en place d'un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Mettre en œuvre un dispositif systématique d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Assurer un meilleur suivi de l'insertion professionnelle et de l'analyse du devenir des diplômés par une enquête complète.
- Favoriser l'internationalisation par l'incitation aux mobilités entrantes et sortantes.

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

L'intitulé national du master était jusqu'à la rentrée 2024 « Sciences de l'éducation ». Pour une plus grande lisibilité et cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé « Sciences de l'éducation et de la formation » est adopté dans ce rapport.

Le master *Sciences de l'éducation et de la formation* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours de première année (M1) : *Sciences de l'éducation et de la formation (SEF)* et *Ingénieries et transformations de la formation des adultes (ITFA)* et cinq parcours de deuxième année (M2) : *Didactique : enseignement et apprentissage (DEA)*, *Ingénierie de formation des adultes (IF)*, *Ingénierie pédagogique multimodale (IPM)*, *Travail éducatif et gouvernance des institutions (TEGI)*, et *Travail éducatif : santé, social et orientation professionnelle (TESSO)*. La formation est portée par la faculté de Psychologie, éducation, formation (PsySEF) et comporte en moyenne 744 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 522 étudiants et 112 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Sciences de l'éducation et de la formation* se distingue par sa très forte ouverture à la formation continue et la force de ses relations avec les acteurs socio-économiques et culturels. La formation est attractive et les étudiants bénéficient de dispositifs d'accompagnement à la réussite variés. L'adossement à la recherche est structurant. Le master *SEF* est fortement ancré dans un territoire régional transfrontalier, ce qui contribue à son ouverture internationale. La poursuite du déploiement de l'approche par compétences (APC) permettra de renforcer la cohérence de l'organisation de la formation. Il est également attendu que la formation complète son dispositif d'amélioration continue.

La formation est très fortement orientée vers la formation continue et bénéficie de liens étroits avec le monde professionnel. La continuité pédagogique avec la licence *SEF* est correctement décrite dans le dossier d'autoévaluation (DAE). L'enseignement est partagé avec plusieurs institutions partenaires : institut de formation en Soins infirmiers, centre régional de formation des Professionnels de l'enfance, Maisons familiales rurales. Les contrats d'alternance constituent un atout de ce master : encouragés en M1, ils se multiplient en M2, jusqu'à concerner 16 étudiants au total en 2022-2023. Le master *SEF* est fondamentalement orienté vers la formation continue pour répondre à de nombreux besoins du territoire et alors que sa spécialisation dans la formation d'adultes est propice à une seconde carrière : les trois quarts des étudiants de M2 sont salariés. La formation peut être suivie sur deux ans par les étudiants salariés et 100 % des étudiants inscrits en enseignement à distance (EAD) sont en formation continue. En complément, plusieurs diplômes universitaires (DU) s'adossent à la formation : *Formateur d'adultes ; Numérique, enseignement, formation d'adultes (NUMEFA)* ; *Recherche pour l'éducation numérique (DUREN)* (qui constitue en fait une préparation au doctorat). Les enseignants-chercheurs entretiennent des liens étroits avec de très nombreux professionnels. Ces liens se concrétisent par le nombre important d'intervenants professionnels (53), majoritairement issus du secteur public, parfois anciens étudiants. On note cependant un manque de détails sur les possibilités de validations des acquis de l'expérience (VAE), au nombre de sept en 2022-2023.

L'équipe pédagogique suit avec attention le parcours des étudiants. Le recrutement des parcours en présentiel repose essentiellement sur un vivier d'étudiants et de salariés issus des Hauts-de-France. Les parcours proposés à distance recrutent de manière beaucoup plus large, y compris à l'international. Au total, pour 647 candidats, 251 sont admis. Les taux de réussite sont excellents : 92 étudiants valident tous les crédits ECTS en première

année, 102 en deuxième année, alors que seulement huit ne les valident pas. Ces bons chiffres reposent entre autres sur des dispositifs d'accompagnement à la réussite (ateliers de remédiation, en particulier pour la maîtrise de la langue), et sur des dispositifs d'individualisation des parcours de formation (dispenses ou aménagements bénéficiant à environ 15 % des étudiants) en particulier grâce à des possibilités de validations des acquis professionnels (VAP) permettant des dispenses partielles de blocs de connaissances et de compétences (BCC). L'insertion professionnelle est préparée par des travaux de recherche menés avec les professionnels. On note l'excellence du taux de réponse à l'enquête à 30 mois (82 %) et du taux d'insertion professionnelle à ce stade, 139 pour 171 diplômés (en majorité dans les secteurs public et associatif). De même, les poursuites d'études sont certes relativement rares mais toujours significatives, au nombre de sept les deux dernières années prises en compte par l'évaluation.

L'adossement à la recherche est satisfaisant. Les étudiants sont formés à et par la recherche avec des séminaires et la réalisation d'un mémoire de recherche en M2. 54 enseignants-chercheurs, majoritairement issus de la section 70 du Conseil national des universités (CNU), interviennent dans la formation à hauteur de 609 h. L'adossement au Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille (laboratoire CIREL) est structurant, à travers des ouvrages collectifs intégrant les résultats des mémoires des étudiants, une conférence de rentrée sur un thème de recherche, l'organisation d'une journée d'étude par une promotion (à travers un appel à projets de la faculté PsySEF) et enfin l'accueil d'étudiants en stage. Des ateliers (en particulier sur le logiciel bibliographique Zotero) sont dispensés par les personnels de la documentation et l'intégrité scientifique est prise en compte dans les unités d'enseignement (UE) de méthodologie.

La formation bénéficie d'une ouverture internationale correcte, en particulier à l'échelle transfrontalière. Le diplôme d'université (DU) NUMEFA est co-porté avec l'université de Mons dans le cadre du projet européen Interreg Teach-Transition. Un certificat interuniversitaire européen en éducation aux médias et à la citoyenneté numérique est expérimenté avec les universités de Bruxelles et Liège. Des collaborations académiques se nouent dans le cadre de l'Eurorégion, par exemple avec un psychosociologue de l'université de Liège pour le parcours IF. Du point de vue pédagogique, on note des mises en situations professionnelles en langue étrangère (en présence pour l'anglais, à distance pour l'espagnol), pour un total de 72 h d'enseignement de langues. Les parcours totalement à distance recrutent environ 20 % d'étudiants étrangers. Il existe en revanche très peu de mobilités sortantes (deux étudiants), pour des raisons liées au recrutement (30 % de boursiers, beaucoup de salariés) et parce que la formation souhaite privilégier des mobilités courtes et peu éloignées.

Le déploiement de l'approche par compétences (APC) nécessite d'être poursuivi. Les modalités d'enseignement sont particulièrement variées, avec toute la gamme des enseignements à distance (synchrone, asynchrone, hybride) usant de salles équipées de technologies numériques (FabLab), des travaux de groupe, et mettant en place un accompagnement personnalisé. La définition des trois premiers blocs de connaissances et de compétences (BCC) mériterait d'être précisée dans les maquettes. Ces BCC gagneraient à s'accomplir dans des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). C'est d'autant plus vrai que l'interdisciplinarité est au cœur de la formation. On note la valorisation d'ateliers d'écriture et de l'engagement étudiant.

La formation bénéficie d'un taux d'encadrement satisfaisant, mais son dispositif d'amélioration continue est encore incomplet. Avec 47 enseignants permanents et 68 non permanents, la formation bénéficie de l'intervention d'une grande diversité de personnels : professeurs invités au laboratoire, professeurs associés (PAST) en Santé, Ressources humaines et formation des adultes, personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et sociaux et de santé (BIATSS). Elle tire aussi profit des groupes de travail de la faculté PsySEF sur les usages pédagogiques de l'intelligence artificielle. Son conseil de perfectionnement repose sur une très bonne participation de sept professionnels présents (surtout du secteur public, mais aussi privé), outre trois étudiants, huit enseignants et cinq membres du personnel administratif. Ce conseil joue un rôle important dans la recherche de stages et de structures d'accueil en apprentissage. On note cependant une absence problématique de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Des liens très étroits avec le monde professionnel ;
- Une très forte ouverture à la formation continue ;
- Un adossement à la recherche structurant.

Points faibles

- Une absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une approche par les compétences insuffisamment déployée.

Recommandations

- Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences par la définition de situations d'apprentissage et d'évaluation.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage* de l'université de Lille est une formation comprenant cinq parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Didactique du FLE : français au Royaume-Uni (FRU)*, *Didactique du français langue étrangère et seconde (DFLES)*, *Interprétariat, langue des signes française (LSF)*, *Lexicographie, terminographie et traitement automatique de corpus (LTTAC)* et *Linguistique générale, empirique et comparée (LiGEC)*. La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte en moyenne 838 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 241 étudiants et 78 enseignants permanents et non-permanents.

Analyse globale

Le master *Sciences du langage* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Son adossement à la recherche est particulièrement structurant, de même que sa politique de partenariats inscrits dans la durée, ce qui contribue à l'excellente professionnalisation proposée aux étudiants. Les taux d'insertion professionnelle en témoignent, de même que l'internationalisation de cette insertion, mais cela s'inscrit en contrepoint des taux de réussite qui sont trop bas. Cela interroge la cohérence des critères du recrutement des étudiants au regard des finalités de la formation.

La formation s'inscrit de manière très cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. La formation inscrit son projet de formation dans les évolutions constantes des besoins sociétaux et questionnements scientifiques, jusque dans l'utilisation réflexive de l'intelligence artificielle. Le master *Sciences du langage* contribue à l'effort conduit par l'université de Lille dans la promotion des langues rares, renforçant l'ancrage profondément pluridisciplinaire de la formation. La formation s'inscrit également dans la continuité des trois parcours de licence (*Français langue étrangère, FLE, Linguistique générale et outillée, LGO, Langue des signes française, LSF*). Le master *SDL* offre, notamment, deux spécialisations possibles aux étudiants issus du parcours *FLE* de licence selon qu'ils envisagent leur avenir immédiat au Royaume-Uni (*FRU*) ou non (*DFLES*) et deux spécialisations aux étudiants de *LGO* selon qu'ils préfèrent se tourner vers la recherche fondamentale (*LiGEC*) ou vers des enseignements plus techniques (*LTTAC*), et une spécialisation en interprétariat pour les étudiants issus du parcours *LSF*.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche structurant. L'équipe pédagogique, profondément pluridisciplinaire, compte 27 enseignants-chercheurs qui assurent 467 des 838 heures étudiant de la formation et représentent les différentes spécialités de l'unité de recherche d'adossement (l'unité mixte de recherche (UMR) 8163 « Savoirs, textes, langage », STL). Un enseignement conséquent à la recherche est proposé aux étudiants (153 heures étudiant), notamment en matière de méthodologie (en moyenne 25 heures par parcours, et jusqu'à 64 heures dans le parcours *DFLES*), en sus d'un mémoire de recherche obligatoire et d'une formation intensive aux différents logiciels de traitement des langues. La participation aux séminaires de recherche du laboratoire STL et aux conférences est quasi obligatoire. La question de l'éthique de la recherche (plagiat, protection des données des personnes) est prise en compte dans ces enseignements. Un parcours, *LiGEC*, propose un enseignement obligatoire intitulé « Expérience de recherche en laboratoire » en M2, ce qui permet une réelle initiation aux pratiques de recherche. Des stages en laboratoire sont aussi possibles, mais très peu d'étudiants s'y inscrivent (trois au cours des trois années considérées). Aucun élément dans le dossier d'autoévaluation ne permet d'apprécier la poursuite d'études en doctorat en dépit de la place fondamentale que prend la formation à la recherche dans la formation.

La formation est exemplaire sur le plan de la professionnalisation. Deux stages sont obligatoires (un par année de formation) et s'appuient sur un suivi régulier dans un cadre intégré dans les contenus de formation et sur une

visite obligatoire de la part de l'encadrant académique. La durée de ces stages varie d'un parcours à l'autre, mais elle est suffisamment conséquente pour asseoir la professionnalisation des étudiants. Des partenariats avec des professionnels spécialisés nationaux et internationaux, bien mis en avant dans le dossier d'autoévaluation (DAE), sont inscrits dans la durée et apportent une réelle plus-value à la formation. Certains enseignements sont entièrement assurés par des professionnels (interprètes, rédacteurs, spécialistes de la langue des signes, spécialistes du numérique et de l'informatique, etc.), issus notamment des structures partenaires. En outre, un accent est mis, au sein du parcours *FRU*, sur une possible obtention d'un double diplôme, à la fois le « Postgraduate Certificate in Education » obtenu dans une des trois universités partenaires au Royaume-Uni, et un parcours *FLE* délivré à Lille. On ne peut qu'encourager l'équipe pédagogique qui souhaite étendre ce partenariat aux parcours *LTTAC* et *LiGEC*. Par ailleurs, des réflexions ont été menées pour envisager une professionnalisation par l'alternance, mais le modèle de soutenabilité en matière d'encadrement pédagogique associé n'est pas encore trouvé.

La formation assure une insertion professionnelle de grande qualité avec une très forte ouverture à l'international. En effet, les résultats du suivi de l'insertion professionnelle mené par l'observatoire de la vie étudiante montrent un très bon taux d'insertion professionnelle (95 %) avec un premier salaire net avoisinant 2 100 euros. Un nombre non négligeable de diplômés trouvent aussi un emploi à l'étranger (par exemple, en 2020, pour un taux de réponse de 67 %, 53 % des diplômés sont en poste à l'étranger). En plus de la possibilité de double diplomation proposée dans le cadre du parcours *Didactique du FLE*, l'ensemble des parcours propose pour chaque semestre un bloc de connaissances et de compétence « Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles » d'au moins 54 h d'anglais. D'autres langues, comme l'espagnol et l'allemand, sont proposées en option. En outre, certains parcours organisent des cours en langue étrangère : dans le parcours *FRU*, 96 h de cours obligatoires sont assurées en anglais ; dans le parcours *ISLF*, 40 h de cours obligatoires en LSF ; dans les parcours *LiGEC* et *LTTAC*, les étudiants peuvent choisir en option 24 à 72 h de cours en anglais. En revanche, les mobilités internationales d'enseignants-chercheurs sont absentes depuis la pandémie de Covid-19. Concernant les étudiants, on ne relève aucune mobilité entrante et qu'un faible nombre de mobilités sortantes (trois par an en moyenne). En revanche, le parcours *FRU* offre un double diplôme *FLE/Postgraduate Certificate in Education in Modern Foreign Languages (PGCE)*. Les étudiants suivent le M1 à l'université de Lille qui les prépare au concours *PGCE*. Si le concours est réussi, le M2 est effectué dans l'une des trois universités partenaires qui préparent les étudiants au *PGCE*. À la fin du M2, les étudiants obtiennent le *PGCE* ainsi qu'un master de *FLE*. Le dossier n'indique pas le nombre d'étudiants qui réussissent cette double diplomation.

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées, et l'approche par compétences est amorcée. L'équipe pédagogique pratique le principe des classes inversées, organise des oraux, exige des rapports, et développe des mises en situation professionnelle. Une formation à l'entretien et un apprentissage à l'utilisation de logiciels spécifiques sont mobilisés. L'approche par compétences est abordée selon les directives de l'établissement. Chaque parcours reprend des blocs de compétences (BCC), entre quatre et huit par semestre, certains communs (« Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques » ou encore « Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles »), d'autres spécifiques à un parcours particulier (par exemple, « Se spécialiser en enseignement du français en contexte anglo-saxon » pour le parcours *FRU*, ou encore « Acquérir les pré-alables à l'interprétation » pour le parcours *LSF*).

L'attractivité de la formation est avérée avec 500 candidatures par an au niveau de la mention pour 133 inscrits en moyenne. Si le nombre de candidatures est à peu près constant, on relève une tendance à la baisse des inscrits, notamment pour les parcours *DFLES*, *LTTAC* et *LSF*. À l'inverse, le parcours *LiGEC* voit son nombre d'inscrits augmenter au fil du temps. Trois parcours représentent ensemble plus de 80 % des inscrits à la mention : *LiGEC*, *FRU* et *DFLES*. Le parcours *LSF* est marginal en qui concerne les effectifs (sept étudiants par an en moyenne à chaque niveau du master). Enfin, le parcours *LTTAC* recrute 17 étudiants par an en moyenne à chaque niveau du cursus, avec une baisse inquiétante du nombre d'inscrits, passant de 25 à neuf en première année, et de neuf à sept en deuxième année, en raison d'un taux de réussite très faible de 35 % à l'issue de la première année. L'équipe pédagogique explique la faiblesse des inscriptions dans le parcours *LSF* par la difficulté de l'apprentissage et de la maîtrise de la langue des Signes française. Pour le parcours *LTTAC*, la difficulté viendrait d'un public en provenance de l'étranger, ce qui implique des contraintes administratives lourdes pour ces étudiants et un apprentissage de la langue française qui demande du temps. L'équipe pédagogique regrette, d'ailleurs, qu'il n'y ait pas davantage d'aide à leur endroit.

Les taux de réussite sont faibles à l'issue de la première année (63 %), dramatiques à l'issue de la seconde (57 %). La situation est néanmoins hétérogène selon les parcours. En première année, les parcours *FRU*, *DFLES* et *LSF* obtiennent des taux de réussite variant de corrects à bons (de 76 à 89 %), quand les parcours *LTTAC* et *LiGEC* affichent des taux de réussite extrêmement inquiétants (respectivement 35 % et 30 %). Encore plus surprenants sont les taux de réussite en deuxième année. Seul le parcours *FRU* obtient un taux de réussite tout juste correct pour une seconde année de master avec 73 %. Deux parcours obtiennent des taux extrêmement faibles : 41 % pour *LiGEC* et 43 % pour *DFLES*. Deux autres parcours obtiennent des taux très faibles : 56 % pour *LSF* et 62,5 % pour *LTTAC*. Des éléments de réflexion sont présentés par l'équipe, celle-ci souhaitant renforcer

l'apprentissage de la langue française et augmenter, lors de la sélection, le niveau de certification en langue française. La situation mérite assurément une grande vigilance.

Le pilotage et la démarche d'amélioration continue manquent encore de formalisation. Si le conseil de perfectionnement est bien en place, les évaluations des enseignements n'apparaissent pas réalisées par unité d'enseignement (UE). Il est simplement demandé aux étudiants, avant les séances du conseil de perfectionnement, de s'enquérir des avis de leurs pairs à propos des enseignements.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche structurant ;
- Une excellente professionnalisation ;
- Un taux d'insertion professionnelle élevé ;
- Une ouverture à l'international remarquable.

Points faibles

- Des taux de réussite hétérogènes et très faibles dans nombre de parcours ;
- Une absence d'évaluation formalisée de la formation en général et des enseignements en particulier.

Recommandations

- Améliorer la réussite étudiante par une meilleure adéquation des critères de recrutement aux finalités de la formation et un suivi systématique des parcours individuels des étudiants.
- Mettre en œuvre une évaluation systématique de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER SCIENCES ET CULTURES DU VISUEL

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Sciences et cultures du visuel* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Sciences et cultures du visuel*. La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte 638 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 32 étudiants et 20 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Sciences et cultures du visuel* est une formation rare qui bénéficie d'un positionnement cohérent dans l'offre de formation de l'établissement. Il bénéficie d'un adossement fort et reconnu à l'environnement professionnel régional. Sa structuration est efficace en matière d'approche par compétences et de méthodes pédagogiques. Cependant, l'ouverture à l'international concerne davantage les enseignants que les étudiants. Les données sont insuffisantes pour analyser l'insertion professionnelle des étudiants. Le processus d'amélioration continue est fragilisé par un conseil de perfectionnement peu ouvert à des membres extérieurs à la formation. La formation est bien adossée à la recherche, mais elle manque d'enseignants-chercheurs permanents spécialisés en études visuelles. Enfin, la réussite des étudiants est perfectible. L'équipe pédagogique a mené une autoévaluation lucide et étayée de la formation en vue de l'évaluation externe par le Hcéres. L'autopositionnement proposé pour chaque critère est cohérent avec les données qualitatives et quantitatives fournies et analysées. Néanmoins, les recommandations issues de la précédente évaluation restent majoritairement d'actualité quant à l'amélioration des outils de pilotage et de l'ouverture internationale.

Le master *Sciences et cultures du visuel* est unique en France et s'intègre parfaitement dans l'offre de formation de l'université de Lille. L'originalité de cette formation tient à l'association entre sciences sociales, sciences appliquées et implantation dans un environnement professionnel mutualisé singulier. Elle s'articule avec les autres formations du deuxième cycle portées par le même établissement et leur est complémentaire. Plusieurs passerelles semblent possibles au niveau des passages entre licence et master.

L'approche par compétences et les méthodes pédagogiques sont en place. La formation est structurée en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC) : « Acquisition d'un socle commun » ; « Apprentissage spécifique aux sciences et cultures du visuel » ; « Formation à la recherche et à la création » ; « Ouverture par spécialisation et familiarisation avec le monde professionnel ». Les compétences à acquérir sont identifiables par les étudiants grâce à un guide des études mis à jour chaque année. La formation veille à faire évoluer la liste des connaissances et des compétences selon les enjeux sociétaux ou scientifiques et l'analyse experte des professionnels. La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs qu'elle s'est définis : Moodle, classes inversées, Wooclap, publications en ligne, créations visuelles, séminaires, ateliers, recherche-crédation.

La formation est bien identifiée par les étudiants, mais le faible taux de réussite en M1 pose question quant à l'adéquation entre son recrutement et son projet pédagogique. Le nombre de candidatures est moyen (entre 47 et 75 candidats sur les trois dernières années pour 26 à 36 étudiants admis) mais en augmentation dans la dernière année concernée par l'évaluation. La capacité de la formation est de 20 étudiants, augmentée à 25 en 2022 ; pourtant, avec un nombre de 15 inscrits seulement entre 2020 et 2022 et de 18 inscrits en 2022-2023 la formation ne remplit pas sa capacité d'accueil. Les taux de réussite posent question quant à l'adéquation entre le recrutement et le projet pédagogique de la formation. Sur 36 admis en M1, 16 étudiants seulement valident tous les crédits ECTS, soit un taux de réussite de 44 %, ce qui est particulièrement faible. La réussite en M2 et la validation du diplôme se situent entre 64 et 83 % sur les trois dernières années, ce qui reste faible. Une dizaine d'étudiants seulement sont diplômés chaque année. Un certain nombre d'étudiants de M1 abandonnent en

cours d'année, phénomène qu'il est souhaitable d'enrayer en améliorant la qualité du recrutement. La formation a identifié cette problématique et conduit une réflexion sur la communication. Afin d'améliorer le taux de réussite de la formation, les responsables comptent sur le décalage de la soutenance du mémoire en dehors de l'année universitaire, bien que cette pratique soit fortement déconseillée : un tel fonctionnement n'est pas satisfaisant.

La formation intègre les attentes de professionnalisation, mais le suivi lacunaire du devenir des diplômés ne permet pas d'apprécier la qualité de l'insertion professionnelle. Un partenariat privilégié existe avec l'Imaginarium de la Plaine Images à Tourcoing, un site d'excellence économique dédié aux industries créatives, qui permet d'accéder à des infrastructures spécifiques adaptées. Plus largement, les secteurs professionnels ont été consultés depuis la création du master afin de déterminer les besoins des métiers de l'image. Seuls trois professionnels sont associés à l'équipe pédagogique et réalisent 180 h d'enseignement. La maquette de la formation valorise les stages (un par semestre, à raison de dix-huit semaines d'expérience professionnelle obligatoires dans le cursus pour 18 crédits ECTS). La formation bénéficie de l'appui du bureau d'insertion professionnelle de la faculté et du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). Les étudiants de M2 suivent une initiation à l'entrepreneuriat, soutenue par le service « Pépité » Lille Hauts-de-France. Il existe une tension entre la place donnée aux stages et le respect de la maquette actuelle, tension qu'il faudra résoudre dans les années à venir. Le master *Sciences et cultures du visuel* ne comporte pas de dispositif d'alternance et ne prévoit pas de le mettre en place. La formation continue est possible mais n'a compté qu'un seul stagiaire en formation continue sur les trois dernières années. Il n'est pas envisagé de développer une ingénierie de formation adaptée à ce public spécifique. L'enquête d'insertion professionnelle de l'Observatoire de la direction des formations de l'université de Lille (ODIF) n'est actuellement pas représentative de la formation et ne permet pas d'évaluer correctement cette question : une meilleure visibilité sur le taux et la qualité de l'insertion professionnelle est à travailler.

L'ouverture à l'international concerne davantage les enseignants que les étudiants. La formation comprend 72 h de cours de langues étrangères (anglais) et 24 h de cours en anglais, et prévoit d'ajouter chaque semestre une langue supplémentaire dans le bouquet d'enseignements en option du BCC 4. L'internationalisation concerne davantage l'équipe pédagogique que les étudiants. Elle a lieu principalement à travers des collaborations avec des chercheurs d'institutions étrangères dans le cadre de séminaires. Le dossier ne permet pas de savoir si la formation incite les étudiants à mener des mobilités sortantes. Le master accueille peu de mobilités entrantes, mais aménage la formation pour accueillir ces étudiants.

L'adossement à la recherche est réfléchi et effectif, mais la formation souffre d'un manque d'enseignants-chercheurs de spécialité. L'équipe pédagogique est composée de 17 enseignants-chercheurs relevant d'un grand nombre de sections en raison du caractère pluridisciplinaire de la formation. Ceux-ci assurent la majorité des enseignements (528 h d'enseignement sur 638 h) et le suivi des étudiants. La formation à et par la recherche est variée et comprend des cours théoriques et des séminaires rassemblés dans le BCC 3 « Élaborer et mener une recherche » (environ 10 % de la maquette pédagogique). L'accueil des étudiants est possible dans les unités de recherche et par le biais de missions de recherche. La fédération de recherche « Sciences et culture du visuel » est associée à la formation à travers les activités des enseignants-chercheurs. La formation à l'intégrité scientifique inclut des dispositifs de sensibilisation (une charte est fournie aux étudiants) et de prévention (formation à l'usage d'outils de détection du plagiat). Cependant, le master ne dispose que de deux enseignants-chercheurs ayant l'essentiel de leur service dans la mention : l'équipe pédagogique pourrait être renforcée par des enseignants-chercheurs permanents spécialisés en études visuelles. La formation s'inscrit en particulier dans un continuum avec le doctorat à la faveur du séminaire interdisciplinaire « Cultures visuelles et matérielles » de l'école doctorale Sciences humaines et sociales.

Le pilotage de la formation est fragilisé par un dispositif d'amélioration continue incomplet. La formation prévoit deux réunions annuelles de l'équipe pédagogique pour s'assurer de l'alignement des contenus. Ces réunions pédagogiques semestrielles sont essentielles et à consolider, jusqu'à l'archivage de leurs comptes rendus. Les modifications de maquette, initiées par les séances du conseil de perfectionnement, sont présentées en conseil de faculté et en Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Des outils de suivi sont disponibles en cas de besoin. Il n'est pas précisé si la formation fait l'objet d'une évaluation périodique par les étudiants à l'échelle de la formation dans son ensemble et à l'échelle de chaque enseignement. Le conseil de perfectionnement n'est pas suffisamment ouvert aux professionnels extérieurs à la formation. Son rôle stratégique pourrait être renforcé, en s'appuyant sur les évaluations des enseignements et sur les autres outils et indicateurs. L'amélioration continue est fragilisée par un conseil de perfectionnement peu ouvert à des membres extérieurs à la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation à la culture visuelle rare et cohérente dans l'offre de formation de l'université de Lille ;
- Une intégration reconnue dans l'environnement professionnel régional.

Points faibles

- Une faible attractivité de la formation ;
- Un taux de réussite faible en M1 ;
- Des données insuffisantes aux fins d'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Un conseil de perfectionnement peu ouvert à des membres extérieurs à la formation ;
- Une absence d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de la formation par la poursuite des efforts de communication sur ses contenus.
- Améliorer la réussite étudiante par l'assurance de la cohérence entre les objectifs de la formation et les critères de recrutement.
- Développer un dispositif de suivi du devenir des diplômés et de mesure de la qualité de l'insertion professionnelle.
- Intégrer davantage de professionnels et de membres extérieurs à la formation dans le conseil de perfectionnement.
- Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une faible attractivité de la formation ;
- Un taux de réussite faible en M1 ;
- Des données insuffisantes pour analyser l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Une composition du conseil de perfectionnement incomplète ;
- Une absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Sociologie* de l'université de Lille est une formation comprenant quatre parcours : un parcours *Organisation du travail, diagnostic et ressources humaines (OTDRH)* ouvert en première et deuxième année (M1 et M2) et trois parcours de M2 accessibles après un tronc commun au premier semestre de la première année : *Études numériques et statistique publique (ENSP)*, *Métiers de l'expertise du travail et des associations (META)* et *Villes et nouvelles questions sociales (VNQS)*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte en moyenne 633 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 139 étudiants et 84 enseignants permanents et non-permanents.

Analyse globale

Le master *Sociologie* se caractérise par un fort adossement à la recherche. Le taux d'insertion professionnelle des diplômés est bon, mais la part d'emplois de niveau cadre demeure trop faible. Si le master *Sociologie* participe au déploiement de l'établissement, notamment dans le champ des transitions, la cohérence de son positionnement dans l'offre de formation en sociologie d'une part, et sa cohérence interne d'autre part, sont imparfaites. Les taux de réussite, trop faibles en M1, traduisent le manque de cohérence entre le recrutement réalisé et le projet de formation. L'attractivité de la formation est fortement mise en question. Enfin, la démarche d'amélioration continue demeure lacunaire.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche. L'équipe pédagogique est composée de 34 enseignants-chercheurs, dont 32 de spécialité, assurant 427 h étudiant. La formation à et par la recherche repose en premier lieu sur des enseignements méthodologiques qui incluent une sensibilisation à l'éthique et à la déontologie scientifique, ainsi qu'une formation au règlement général sur la protection des données. Des enseignements épistémologiques complètent les éléments de formation préparant au travail de mémoire. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages en laboratoire pour une durée de quatre à six mois. Une présentation des possibilités de poursuites d'études en doctorat est effectuée en lien avec l'école doctorale. Cependant, le nombre de poursuites en thèse demeure difficilement appréciable sur la base des données fournies.

Le déploiement de l'approche par compétences (APC) est engagé, et les méthodes pédagogiques sont diversifiées, en cohérence avec le projet de la formation. Le programme est structuré en huit blocs de connaissances et de compétences (BCC) dont il n'est pas possible d'apprécier le caractère non compensable. L'évaluation est conçue par compétences sans qu'il ne soit, là encore, possible d'apprécier la formalisation de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Les méthodes pédagogiques sont diversifiées, adaptées aux finalités de la formation. La formation, dispensée uniquement en présentiel, rencontre toutefois des contraintes concernant l'accès aux salles informatiques, pourtant nécessaires à la mise en œuvre de plusieurs enseignements spécialisés. La situation se révèle préjudiciable en particulier pour le parcours *ENSP*. L'équipe pédagogique ne se saisit que marginalement des possibilités de formation offertes par l'établissement.

La professionnalisation des étudiants est efficiente, l'ouverture à la formation continue particulièrement marquée, mais l'insertion professionnelle demeure perfectible. La formation prépare les étudiants à des insertions professionnelles dans les environnements associatifs ou des collectivités territoriales. Un stage de 16 à 24 semaines est obligatoire en deuxième année (M2), crédité de 21 crédits ECTS. À cela s'ajoutent entre six et 15 crédits ECTS complémentaires relevant de dispositifs de professionnalisation, selon les parcours. L'équipe pédagogique est renforcée par quatre professeurs associés (PAST) et 50 professionnels qui assurent 311 h étudiant. La répartition des heures avec les enseignants permanents est en cohérence avec les domaines de spécialité des différents intervenants. La formation est ouverte à l'alternance en s'appuyant sur le centre de

formation des apprentis Formasup. Le nombre de contrats d'apprentissage a connu une progression non négligeable au cours des trois années considérées (aucun contrat en 2020-2021, 20 en 2022-2023). Dans le même temps, le nombre de contrats de professionnalisation est passé de 14 à quatre. L'ouverture à la formation continue est particulièrement marquée avec, par exemple, 14 stagiaires inscrits en 2022-2023. Deux certificats d'université (CU) sont appuyés sur les unités d'enseignement de la formation qui accueillent, toujours au titre de l'année 2022-2023, 10 inscrits relevant de la formation continue en complément. Les taux d'insertion professionnelle sont bons, mais ils sont améliorables au regard des données fournies par l'Observatoire de la direction des formations de l'université (ODIF). Par exemple, parmi les 24 répondants sur les 27 enquêtés à 18 mois, 19 diplômés sont en emploi (79 %), dont 15 en emploi de niveau cadre.

La formation déploie la stratégie de l'établissement, mais la cohérence de son inscription dans l'offre de formation du 2^e cycle pose question. Le master *Sociologie* participe du programme gradué *Cultures, sociétés, pratiques en mutation*. Il décline le thème des transitions, notamment au prisme des questions urbaines en s'appuyant sur les activités de la Chaire pour les transitions métropolitaines MetroFORUM (École Urbaine de Lille). La formation s'inscrit de ce fait dans une approche fondamentalement pluridisciplinaire. Toutefois, le positionnement du master *Sociologie* n'apporte pas toutes les garanties de cohérence, notamment en raison d'un manque d'analyse du positionnement de la formation vis-à-vis du master *Intervention et développement social*. L'équipe pédagogique a toutefois conscience de ce problème, mais n'explique pas si des dispositifs sont mis en place afin d'assurer la non-concurrence entre les formations du périmètre concerné. Des dynamiques de mutualisation sont engagées. Elles doivent conduire l'équipe pédagogique à se poser la question de la pertinence du périmètre de la formation, et ce d'autant plus que la cohérence de la mention demeure perfectible en dépit des efforts réalisés pour clarifier son organisation. Par exemple, le parcours OTDRH apparaît très singulier, ne participant pas au tronc commun de la mention. Cela minore sa visibilité d'autant que, de l'aveu même de l'équipe pédagogique, ce parcours est en concurrence avec d'autres parcours portés par la FaSEST (master *Management des ressources humaines*) ou encore par l'IAE.

La qualité du recrutement et de la réussite des étudiants constitue un problème important. L'équipe pédagogique revendique le choix d'une formation peu sélective accueillant un public très hétérogène, indépendamment de prérequis systématiques en sociologie. Cette grande hétérogénéité met le projet de formation au défi de l'accompagnement des étudiants à la réussite, avec des résultats préoccupants. Si le nombre de candidatures, d'admis et d'inscrits, est en hausse constante avec une capacité d'accueil de 100 places chaque année dépassée (77 inscrits en M1 pour 110 admis sur 406 candidats en 2020-2021 ; 82 inscrits en M1 pour 125 admis sur 747 candidatures en 2022-2023), l'équipe pédagogique note dans le même temps une baisse significative d'attractivité pour les étudiants issus des licences de l'établissement. D'importantes disparités existent entre les parcours. En effet, la croissance des effectifs est essentiellement supportée par le parcours META (16 inscrits en M1 en 2020-2021 ; 29 inscrits en M1 en 2022-2023). Le dossier d'autoévaluation indique que la hausse du nombre de candidatures est assortie d'une baisse du niveau moyen des candidats. Ce constat se concrétise par des taux de réussite faibles en fin de première année, avec seulement 69 % de réussite en 2020-2021, 72 % en 2021-2022 et 66 % en 2022-2023. Le taux de réussite en M2 est plus élevé, mais avec de fortes différences d'une année à l'autre (75 % en 2021-2022 ; 89 % en 2022-2023). Il n'est pas fait mention de l'existence de dispositifs de remédiation qui pourraient pourtant être nécessaires pour accompagner l'hétérogénéité assumée des publics à l'entrée de la formation. Le taux de validation en trois ans est important (25 % d'après les données fournies) et expliqué par le niveau élevé de précarité des étudiants, leur imposant parfois d'assumer un emploi en parallèle de leurs études.

L'ouverture internationale de la formation demeure faible. La formation propose 18 heures d'anglais chaque année, qui s'ajoutent à des enseignements disciplinaires dispensés en anglais, dont le volume horaire n'est pas précisé. La formation propose de financer le passage de certifications linguistiques, mais seuls six étudiants se sont saisis de cette opportunité au cours de la période considérée. Les mobilités étudiantes sont particulièrement faibles, avec seulement trois mobilités sortantes et quatre mobilités entrantes au cours des trois années évaluées. L'équipe pédagogique est consciente de cette faiblesse et annonce avoir développé un projet de parcours international dans le cadre du programme Erasmus Mundus, soumis en février 2024.

Le dispositif d'amélioration continue demeure lacunaire. La formation s'est récemment dotée d'un conseil de perfectionnement. Le compte rendu établi fait état d'échanges féconds, sans que le dossier d'autoévaluation ne précise la façon dont les orientations sont prises en compte dans l'animation de la formation. En outre, la composition de ce conseil de perfectionnement n'est pas satisfaisante en raison d'une absence de représentants étudiants inscrits dans la formation. Les anciens étudiants qui participent à cette instance ne sauraient porter la parole des étudiants suivant la formation, d'autant plus que celle-ci a connu de profondes réorganisations. La commission pédagogique paritaire (CPP) pallie pour partie ce manque. Toutefois, il n'existe pas de dispositif formalisé d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation effective, renforcée par le développement de l'apprentissage et la forte ouverture à la formation continue ;
- Un adossement à la recherche structurant.

Points faibles

- Une cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'offre de formation en sociologie par ses recouvrements avec le master *Intervention et développement social* ;
- Une cohérence interne à la mention imparfaite ;
- Des taux de réussite trop faibles, notamment en M1 ;
- Une composition du conseil de perfectionnement partiellement représentative en raison de l'absence de représentants des étudiants inscrits dans la formation ;
- Une absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une faiblesse des dispositifs visant à favoriser l'ouverture à l'international.

Recommandations

- Repenser la cohérence du positionnement de la formation dans l'offre de formation en sociologie.
- Poursuivre le renforcement de la cohérence interne de la mention.
- Accroître très sensiblement les taux de réussite, notamment en M1, par une réflexion sur les critères de recrutement des étudiants.
- Améliorer la représentativité du conseil de perfectionnement, notamment par l'intégration des étudiants inscrits dans chacun des parcours.
- Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Développer les dispositifs d'ouverture à l'international, notamment par la mise en place de parcours de formation internationalisés.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'offre de formation en sociologie de l'établissement ;
- Une cohérence interne à la mention imparfaite ;
- Des taux de réussite trop faibles ;
- Une absence de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Urbanisme et aménagement* (UA) de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) et six parcours de deuxième année (M2) : *Aménagement culturel et stratégies territoriales en Europe* (ACSTE), *Conception et maîtrise d'ouvrage urbaine alternative* (CoMOUA - co-porté avec l'École nationale d'architecture et de paysage de Lille), *Construction et aménagement durable* (CAD), *Environnement et ville durable* (ENVIE), *Habitat – Habiter* (HH), et *Programmation, projet urbain et mobilité durable* (PPUMD). La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte en moyenne 714 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 200 étudiants et 107 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master UA a une place cohérente dans l'offre de formation de l'université de Lille (UL), que ce soit par la place donnée aux transitions dans le projet de formation, les liens avec les acteurs du territoire et l'ambition internationale, qui s'exprime en particulier à l'échelle transfrontalière. La formation mobilise les projets stratégiques de l'établissement et participe ainsi à décliner leurs opportunités au profit des étudiants (projets d'excellence Graduate Research And Education in Lille (GRAEL), projet d'accueil des publics internationaux « Welcoming Internationals to Lille », WILL). L'attractivité et les résultats de cette formation témoignent de sa notoriété et de sa pertinence, mobilisant une diversité de démarches pédagogiques orientées vers la professionnalisation des étudiants. Un adossement à la recherche de qualité est mobilisé en appui de cet objectif. Les instances de pilotage de la formation sont en place, mais la démarche d'évaluation des enseignements et de la formation est très inégalement formalisée, et uniquement à l'échelle de certains parcours.

La qualité de la professionnalisation proposée par la formation est avérée et reconnue. La professionnalisation constitue la finalité première du projet de formation qui respecte la charte de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU). Ainsi, la formation bénéficie de l'intervention de 74 intervenants professionnels, en plus des trois enseignants associés à mi-temps (PAST), pour un total de 242 des 714 heures-étudiants (en moyenne) du cycle. Les exercices appliqués, notamment les ateliers professionnalisants reposant sur des commandes réelles (12 crédits ECTS en M1 et 15 crédits ECTS en M2), constituent des démarches pédagogiques majeures mobilisées dans la formation. Ces ateliers concrétisent les partenariats établis avec les acteurs du territoire (ville de Lille, Habitat du Nord, société d'économie mixte « Ville renouvelée » et Métropole européenne de Lille). En complément des 20 à 24 semaines de stage à l'échelle du cycle (valant 18 crédits ECTS pour les deux années), les dispositifs de professionnalisation structurent l'offre de formation en s'appuyant sur des apports pluridisciplinaires fondamentaux qui contribuent à apporter le socle théorique et réflexif nécessaire à la préparation de l'insertion professionnelle des futurs diplômés. La qualité de cette préparation se concrétise par un taux d'insertion professionnelle à 30 mois élevé (autour de 90 %), dans des emplois correspondant très majoritairement aux cibles visées. Le parcours HH a été conçu pour accueillir des étudiants en alternance (entre 10 et 13 étudiants par an ; 34 étudiants sur la durée des trois années considérées). La formation est ouverte à la formation continue avec huit stagiaires accueillis au cours des trois années considérées, ce qui reste modeste. Aucune validation d'acquis n'a été sollicitée.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Les 31 enseignants-chercheurs intervenants dans la formation assurent 490 heures étudiant de nature variée, avec des apports fondamentaux pluridisciplinaires correspondant aux champs de l'urbanisme (géographie, aménagement, droit, sociologie, etc.), mais également 88 heures équivalent travaux dirigés (HETD) de méthodologie. Une sensibilisation aux enjeux déontologiques et éthiques est intégrée à ces enseignements, ainsi que dans la conduite des ateliers professionnalisants. Ces derniers illustrent également le lien structurant avec les activités de recherche conduites

dans le laboratoire «Territoire, villes environnement et sociétés» (TVES), puisque plusieurs d'entre eux sont directement liés à des programmes de recherche, par exemple la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU). Certains des séminaires de ce laboratoire sont ouverts aux étudiants du master. Le laboratoire TVES propose des stages de recherche aux étudiants de M1. Sept d'entre eux ont saisi cette opportunité au cours des trois années considérées. La poursuite d'études en doctorat n'est qu'une finalité secondaire de la formation, même si le parcours *Aménagement culturel et stratégies territoriales en Europe* participe au programme gradué *Cultures, sociétés, pratiques en mutation* financé par les projets stratégiques portés par l'établissement.

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont cohérentes et adaptées à la finalité principale du projet de formation, à savoir la professionnalisation des étudiants. La formation est organisée à travers une approche programme qui est conforme à la démarche de l'établissement (structuration en blocs de connaissances et de compétences, évaluation des compétences). Les objectifs d'alignement pédagogique sont atteints grâce au recours à des mises en situation professionnelle qui définissent des situations d'apprentissage et d'évaluation permettant aux étudiants de mobiliser les différents outils de l'aménagement et de l'urbanisme. La progressivité de la spécialisation est assurée par un tronc commun en M1 (80 % des enseignements de l'année) qui ouvre sur six parcours de spécialisation en M2. La diversité des enseignements permet de mobiliser des pratiques pédagogiques de projet diversifiées (jeux sérieux, pratique de terrain, ateliers professionnalisants) qui complètent les interventions en salle. La formation bénéficie des équipements pédagogiques (salles, outils numériques) nécessaires à la mise en œuvre de ses enseignements. L'organisation pédagogique de la formation repose exclusivement sur des enseignements présentiels. Seules quelques interventions de professionnels non régionaux sont proposées en visioconférence. La capacité d'adaptation de l'emploi du temps demeure faible, ce qui ne permet pas de proposer des adaptations majeures aux inscrits relevant de la formation continue.

L'équipe pédagogique assure le suivi des étudiants et des diplômés avec une grande précision. Le vivier de candidats est analysé et suivi dans le temps, ce qui permet une appréciation fine de l'attractivité de la formation. La gestion des admissions est efficace et témoigne de cette attractivité puisque le nombre d'inscrits en M1 est assez proche du nombre d'admis (107 inscrits pour 150 admis et 665 candidatures en 2020-2021 ; 88 inscrits pour 133 admis et 597 candidatures en 2021-2022 ; 107 inscrits pour 139 admis sur 852 candidatures en 2021-2022). À l'exception de la période 2021-2022, le nombre d'inscrits en M1 excède la capacité d'accueil qui connaît une baisse de cinq places en 2022-2023 (de 105 à 100 places). Le taux de réussite augmente au cours des trois années considérées et approche les 100 %, en dehors de quelques abandons en début de M1. Les cas de non-validation de l'ensemble des crédits ECTS (11 en M1 et 13 en M2) sont expliqués, ce qui témoigne de la qualité du suivi effectué par l'équipe pédagogique. Ainsi, 92 des 102 inscrits en M2 en 2020-2021, 102 des 104 étudiants inscrits en M2 en 2021-2022, 92 des 93 inscrits en 2022-2023 ont validé le diplôme. Le suivi du devenir des diplômés est également fin et continu, comme en témoignent les excellents taux de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois, qui soulignent l'importance du lien que les diplômés conservent avec la formation.

Les instances de pilotage de la formation sont en place et fonctionnelles, mais les dispositifs d'amélioration continue doivent encore être consolidés. La soutenabilité de la formation qui repose sur 2 685 heures équivalent TD (hTD) est assurée grâce à la mutualisation de la première année pour 80 % des enseignements. Sur les 107 enseignants qui composent l'équipe pédagogique, seuls 18 enseignants titulaires relèvent directement de la composante porteuse de la formation. Cela traduit la forte ouverture disciplinaire et professionnelle de la formation mais génère nécessairement une pression forte sur l'encadrement des étudiants au quotidien. Le conseil de perfectionnement est actif et les débats qui s'y tiennent révèlent un espace de réflexion sur les évolutions des métiers visés et de la formation en conséquence de ces évolutions. Sa composition permet de représenter tous les acteurs de la formation et donne une place importante à la représentation étudiante. Il n'existe cependant pas de dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants systématisé à l'échelle de la mention. Un tel dispositif existe seulement au sein de certains parcours (HH, CoMOUA, ENVIE).

La formation développe une réelle stratégie internationale, qui ne se concrétise toutefois pas en mobilités étudiantes. L'internationalisation de la formation repose en premier lieu sur des travaux d'ateliers professionnalisants menés à l'échelle transfrontalière en partenariat avec des partenaires belges, dont l'université catholique de Louvain qui est un partenaire stratégique de l'université de Lille. Les modalités de l'ouverture internationale associée à la participation d'un programme gradué sont peu explicitées. Toutefois, la formation est très active dans la mise en place d'un accord de double diplomation avec l'université de Guadalajara. Ce projet vient compléter les partenariats existants avec l'université d'Architecture de Hanoi depuis 2014 et les liens étroits déployés avec l'université An-Najah de Naplouse depuis 2015. Ces accords prévoient des mobilités entrantes et sortantes, tant pour les étudiants que pour les enseignants. D'ailleurs, la formation bénéficie d'un appui administratif aux relations internationales qui lui est dédié et propose un réel accompagnement aux étudiants dans la définition de leur projet et dans leur recherche de financements. Cela s'ajoute à l'enseignement obligatoire d'une langue vivante (36 heures) et aux 64 heures d'enseignement

disciplinaires en anglais. Toutefois, le faible nombre de mobilités effectives pose question quant à l'effectivité de ces accords et l'efficacité de ces dispositifs puisque, au total et sur les trois années considérées, seules quatre mobilités sortantes et neuf mobilités entrantes ont eu lieu (aucune mobilité sortante en 2022-2023). Les stages offrent cependant une opportunité d'expérience internationale plus marquée puisque 10 à 15 % des étudiants effectuent un stage à l'étranger, ce qui est cohérent avec l'ambition résolument professionnalisante de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation de qualité ;
- Un taux d'insertion professionnelle élevé ;
- Une formation pluridisciplinaire fortement adossée à la recherche ;
- Des démarches pédagogiques actives grâce aux mises en situation professionnelle ;
- Un suivi précis des étudiants.

Points faibles

- Un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements non systématisé ;
- Une ouverture à la formation continue encore discrète ;
- Une ouverture internationale limitée par la faiblesse des mobilités étudiantes.

Recommandations

- Systématiser un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, à l'échelle de la mention, dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Renforcer l'ouverture aux différents publics relevant de la formation continue.
- Renforcer l'ouverture à l'international par l'incitation aux formes de mobilités internationales de courte durée et les certifications en langue étrangère.

MASTER AUTOMATIQUE ET SYSTÈMES ÉLECTRIQUES

Établissements

Université de Lille
Centrale Lille Institut

Présentation de la formation

Le master *Automatique et systèmes électriques* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Automatique et systèmes électriques* et quatre parcours de deuxième année (M2) : *Electrical Engineering for Sustainable Development*, *Gestion des réseaux d'énergie électrique*, *Systèmes, machines autonomes et réseaux de terrains*, et *Véhicules intelligents électriques*. Il fait l'objet d'une co-accréditation avec Centrale Lille Institut. La formation est portée par la faculté des sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 785 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 193 étudiants et 52 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Automatique et systèmes électriques* a une place cohérente dans l'offre globale de formation en étant complémentaire au master *Automatique, robotique* qu'il recouvre partiellement. Il bénéficie d'un très bon adossement à la recherche avec une pédagogie renforcée par une démarche compétence bien initiée. L'attractivité est excellente tant sur le plan national qu'international, et la formation présente un très bon taux de réussite. Des liens solides sont entretenus avec le monde socio-économique, même si les interventions directes dans le cœur de formation sont très limitées. Le processus d'amélioration continue est robuste avec en particulier un conseil de perfectionnement spécifique. Pour autant, l'analyse du suivi des diplômés est insuffisante.

La formation intègre une formation à et par la recherche significative (de 50 h à 200 h selon le parcours, dont une formation à la recherche documentaire obligatoire pour tous les étudiants). La majorité des enseignements (plus de 75 %) est réalisée par des enseignants-chercheurs et chercheurs. La majorité des projets de M2 est liée à des activités de recherche et encadrée par des enseignants-chercheurs. Ces projets de recherche sont en lien avec le laboratoire d'électrotechnique et d'électronique de puissance - L2EP, unité de recherche (ULR) 2697, et le Centre de recherche en informatique, signal, et automatique de Lille - CRISTAL, unité mixte de recherche (UMR) 9189.

La formation est organisée en blocs de connaissances et de compétences avec un enseignement marqué sous forme de projets. La formation est essentiellement assurée en présentiel, avec un fort accent mis sur la pédagogie par projet. Un espace Moodle est réservé à la formation sur l'intranet avec mise en ligne des divers documents des unités. Une salle de projet avec équipements informatiques est disponible pour chacun des parcours de M2. Enfin, cinq mini-salles de réunion avec écrans multimédias sont disponibles pour les étudiants. L'évaluation par compétences est à l'étude via le retour d'expérience de l'Institut universitaire de technologie (IUT).

La formation bénéficie d'une forte attractivité et d'un bon taux de réussite. L'attractivité globale est toujours excellente tant en M1 (sélectivité 16 %) qu'en M2 (6 %), même si la plateforme « Mon Master » conduit à une augmentation significative du nombre de candidatures à examiner. Le taux d'étudiants ne validant aucun crédit ECTS est marginal, et le taux de passage entre la 1^{re} et la 2^e année est bon (environ 80 %).

La formation entretient des liens solides avec le monde social, économique et culturel, même si le volume d'interventions de professionnels externes est faible. Les collectivités locales et les industriels (Métropole de Lille, SNCF) participent au conseil de perfectionnement spécifique du master. La formation est ouverte à la formation continue (maximum deux étudiants par année) et aux contrats de professionnalisation (progression sur la période d'évaluation de 6 à 16 étudiants). La pédagogie par projet permet une intégration facile des contrats

de professionnalisation dans la formation. Enfin, les parcours de M2 incluent un stage (25 semaines pour 24 crédits ECTS) et des séminaires industriels (environ 10 par an). Pour autant, le nombre de vacataires professionnels externes est assez faible (10) pour seulement 39 h au regard des volumes globaux d'enseignement.

La formation propose une ouverture internationale marquée, mais avec des mobilités très faibles. Elle inclut des cours d'anglais avec possibilité de remplacer l'anglais par le français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux. Le parcours *Electrical Engineering for Sustainable Development* offre en particulier une formation totalement en anglais qui intègre 50 % d'étudiants non français et 50 % d'étudiants français. Au travers des doubles diplômes avec l'université de Ghent (Belgique), le Harbin institute of technology (Chine) et des collaborations des deux principaux laboratoires supports, de nombreux intervenants étrangers participent de manière régulière dans la formation (11). Les doubles diplômes sont en passe d'être redynamisés suite aux problèmes rencontrés durant la période de la COVID -19 par le renouvellement en cours des conventions. La création de l'école d'été internationale Automatic Control & Electrical Systems (ACES) en 2018 (organisée tous les deux ans) offre aussi une bonne attractivité en M2 et en thèse. Enfin, des actions sont en cours (préparation à la mobilité, bloc transversal sur l'ouverture à l'international) pour augmenter les mobilités étudiantes qui sont actuellement à un niveau très faible (une sortante et quatre entrantes).

Le processus d'amélioration continue est robuste mais reste perfectible sur le suivi des diplômés. À partir de l'année universitaire 2023-2024, des questionnaires sur l'évaluation des enseignements et de la formation ont été mis en place chaque semestre avec 66 % de répondants en M1 et 81 % en M2. De plus, un conseil de perfectionnement annuel spécifique à la formation (comprenant des professionnels de l'industrie et des étudiants) permet d'analyser les divers indicateurs (analyse des flux, forces, faiblesses, opportunités et menaces) et de faire évoluer la formation. La formation ne réalise pas d'enquête d'insertion à 12 mois car un bilan est fait lors des soutenances de stage où plus de 90 à 95 % des étudiants sont déjà embauchés ou en poursuite d'études (thèse). L'enquête officielle est défailante sur le nombre de retours (enquête menée uniquement en 2020 avec seulement 14 % de retour sur les diplômés). Il est annoncé qu'il n'y a pas de diplômé, sans poursuite d'études, en recherche d'emploi après 30 mois, mais sans élément de preuve associé. Le master *Automatique et systèmes électriques* doit contribuer par ailleurs à la réflexion à mener sur les difficultés de positionnement du master *Automatiques, robotique* afin d'assurer la meilleure cohérence possible de l'offre de formation de l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche ;
- Une pédagogie appuyée sur une démarche par compétences bien initiée ;
- Une forte attractivité de la formation tant sur le plan national qu'international.

Points faibles

- Une cohérence du positionnement de la formation dans l'offre de formation du 2^e cycle de l'établissement incertaine.
- Une professionnalisation fragilisée par des interventions de professionnels limitées ;
- Un suivi de l'insertion professionnelle perfectible ;
- Une internationalisation affaiblie par des mobilités entrantes et sortantes quasi nulles.

Recommandations

- Veiller à renforcer la cohérence du positionnement de la formation dans l'offre du 2^e cycle.
- Renforcer la professionnalisation par l'intervention d'intervenants professionnels dans le cœur de la formation.
- Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle aux fins de complétude et de fiabilité des données.
- Favoriser l'internationalisation par la poursuite des efforts d'incitation des mobilités entrantes et sortantes.

MASTER AUTOMATIQUE, ROBOTIQUE

Établissements

Université de Lille
Centrale Lille Institut

Présentation de la formation

Le master *Automatique, robotique* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours, *Robotique autonome et transport intelligent*, qui s'ouvre en première (M1) et deuxième année (M2) soit aux étudiants internationaux soit aux étudiants en alternance sous la forme de deux parcours distincts. Il fait l'objet d'une co-accréditation avec Centrale Lille Institut. La formation est portée par l'École polytechnique universitaire de Lille (Polytech Lille) et comporte 1 446 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 8 étudiants et 26 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Automatique, robotique* propose une formation cohérente avec les besoins industriels et les attentes des étudiants. La cohérence avec la stratégie globale de l'établissement pose question en raison des chevauchements potentiels avec le master *Automatique et systèmes électriques*. Le master *Automatique, robotique* à effectif réduit, principalement dédié à des étudiants étrangers, est développé en forte collaboration avec les acteurs économiques du territoire. Il présente une excellente réussite en M2 et une excellente insertion professionnelle des étudiants, mais la réussite entre le M1 et le M2 est très variable. Le conseil de perfectionnement interne est bien installé mais son efficacité reste à évaluer. Enfin, l'adossement à la recherche est perfectible et la maquette de formation n'est pas détaillée.

La formation développe une collaboration étroite avec les acteurs sociaux, économiques et culturels du territoire, tels que les entreprises (ARCELOR, RENAULT, FESTO, KUKA, etc.), les institutions publiques et les organisations professionnelles (Union des industries et métiers de la métallurgie - UIMM). Les intervenants professionnels sont fortement impliqués dans des enseignements très pratiques orientés vers l'industrie (362 h). La formation intègre des projets et des stages en industrie. Le master offre, en outre, une voie en apprentissage depuis la rentrée 2022. Si le rythme d'alternance d'une semaine sur deux favorise l'implication des entreprises régionales dans la formation des étudiants, il n'y a pas d'action spécifique en vue du développement de la formation continue. En 2021, Polytech Lille a co-financé avec l'Atelier inter-établissement la création d'une plateforme de pointe dédiée à l'industrie du futur, nommée « Smart Factory », qui renforce ce lien avec le monde socio-économique.

La formation est très ouverte à l'international, en étant basée sur des cours multidisciplinaires en langue anglaise dans les domaines de la robotique autonome et du transport intelligent. Depuis 2020, ce parcours a attiré un public majoritairement international, avec 90 % des étudiants provenant de pays tels que l'Inde (50 %), la Chine (15 %), le Liban (15 %), l'Algérie (7,5 %), le Cameroun (5 %), le Brésil (2,5 %), le Mexique (2,5 %) et la Tanzanie (2,5 %). Cela explique que les mobilités sortantes de ce parcours à effectif réduit soient quasi nulles (une seule mobilité sur la période), malgré les enseignements de langue qui sont bien intégrés dans la formation.

La sélectivité à l'entrée du master est importante (25 %) et la formation présente un très bon taux de réussite approchant 100 % de diplomation aux dépens d'un taux de réussite très variable entre le M1 et le M2. En effet, un seul étudiant a été inscrit en M2 sur l'année 2022-2023 pour huit étudiants inscrits en M1 l'année précédente. L'enquête menée au niveau de l'université est décevante en raison du très faible taux de retours de diplômés (16 %). Cette déficience a été compensée par une enquête interne menée sur les diplômés de 2022 qui donne une insertion de 100 %. Certaines données chiffrées sont incohérentes et complexifient l'analyse globale. Par exemple, les données de caractérisation de la formation indiquent un diplômé en 2023, alors que les données spécifiques au suivi et à l'analyse du devenir des étudiants en indiquent 18.

L'approche par compétences n'est pas clairement établie et la maquette de formation n'est pas détaillée. En effet, même si les objectifs de formation sont définis en fonction des compétences professionnelles et des connaissances théoriques, l'approche par compétences n'est pas spécifiquement détaillée. En outre, il y a une erreur sur la maquette fournie qui porte sur la mention *Ingénierie de la santé*. Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées avec, en particulier, de nombreux projets. La formation déploie des pratiques variées (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, projets), majoritairement en présentiel. Des outils et ressources pédagogiques du numérique de type environnement numérique de travail (Moodle) sont disponibles à la fois pour l'équipe pédagogique et pour les étudiants. Les ressources matérielles sont adaptées avec une salle spécifique réservée au master ainsi que l'accès au laboratoire Centre de recherche en informatique, signal et automatique de Lille (CRISTAL) et au parc machines S. Mart. Toutefois, la formation n'est pas structurée de manière claire en blocs de connaissances et de compétences (BCC).

Le master Automatique, robotique présente un adossement à la recherche limité. La formation est bien adossée à CRISTAL avec une intervention significative d'enseignants-chercheurs de la section 61 du Conseil national des universités - CNU (13 enseignants-chercheurs interviennent en tout à hauteur de 666 h). Pour autant, il n'y a pas de module obligatoire dédié à la recherche. Seules 18 h de séminaires (à destination des chercheurs ou doctorants) sont prévues les jeudis après-midi, les étudiants étant encouragés à développer des projets de recherche. Enfin, la formation intègre des dispositifs d'enseignement spécifiques sur l'intégrité scientifique et la déontologie.

Le processus d'amélioration continue est bien structuré, mais il n'est pas possible d'en vérifier le bon fonctionnement. En effet, à partir de 2023, un conseil de perfectionnement réunissant enseignants, personnels administratifs, étudiants et professionnels a été proposé à l'issue de l'ouverture du parcours apprentissage. Il permet de réaliser des modifications sur la maquette ou les modalités de contrôle des connaissances, qui s'inscrivent dans le cadre prévu chaque année par l'établissement. C'est un élément complémentaire essentiel au conseil de perfectionnement de Polytech Lille qui propose des orientations plus macroscopiques. Malheureusement, aucun compte rendu de ce conseil n'est fourni pour permettre d'apprécier son bon fonctionnement.

La formation soulève une question de cohérence dans l'offre de formation de l'établissement. Le positionnement du master *Automatique, robotique* est questionné au regard des difficultés de recrutement et de réussite. Sa cohérence pédagogique interne est incertaine au regard des éléments disponibles dans le dossier d'autoévaluation. Il présente, de plus, une difficulté de positionnement dans l'offre de formation de l'établissement de par les chevauchements potentiels avec le master *Automatique et systèmes électriques* (ASE). Ces éléments nécessitent un travail de fond sur son positionnement vis-à-vis du master ASE.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation assurée par une forte intervention de professionnels externes ;
- Une ouverture à l'international marquée.

Points faibles

- Une cohérence incertaine du positionnement de la formation dans l'offre de formation du 2^e cycle de l'établissement.
- Une cohérence pédagogique interne incertaine au regard des éléments fournis dans le DAE.
- Une attractivité fragilisée par une forte diminution des inscriptions.
- Des taux de réussite fluctuants et non expliqués entre le M1 et le M2.
- Un adossement à la recherche limité par les faiblesses de la formation à et par la recherche.

Recommandations

- Inscrire la formation dans une réflexion globale sur son positionnement dans l'offre de formation du 2^e cycle.
- Assurer la cohérence pédagogique interne de la formation par le déploiement de l'approche par compétences dans ses différentes dimensions.
- Renforcer l'attractivité de la formation par une meilleure définition des étudiants ciblés.
- Améliorer les taux de réussite par une analyse fine de l'origine des fluctuations.
- Consolider l'adossement à la recherche par le renforcement de la formation à et par la recherche.

a formation est en point d'attention pour les motifs suivants

- Une cohérence du positionnement de la formation dans l'offre de formation du 2^e cycle de l'établissement incertaine ;
- Une cohérence pédagogique interne incertaine ;
- Une attractivité fragile ;
- Des taux de réussite fluctuants ;
- Un adossement à la recherche insuffisant.

MASTER BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Biodiversité, écologie et évolution* (BEE) de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours de deuxième année (M2) s'inscrivant à la suite d'un tronc commun de première année (M1) : *Écologie et restauration des milieux dégradés*, *Expertise naturaliste et gestion de la biodiversité*, et *Fonctionnement et gestion des écosystèmes marins* (FOGEM). À cela s'ajoute un quatrième parcours se déroulant sur les deux années, inscrit dans un programme gradué : *Evolutionary biology* (EvoBio). La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 727 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 119 étudiants et 98 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master BEE présente un adossement à la recherche structurant qui se manifeste notamment par la participation à un programme gradué. La formation a pour but de former des spécialistes en écologie à même de s'insérer dans divers contextes professionnels, y compris académique. L'internationalisation repose avant toute chose sur l'un des parcours dont les enseignements sont proposés en anglais. Néanmoins, les mobilités entrantes et sortantes sont marginales. L'équipe pédagogique est investie dans le processus d'amélioration continue de la formation. La formation est attractive et présente des taux de réussite et d'insertion professionnelle très satisfaisants. La professionnalisation est effective, mais le niveau de rémunération des diplômés est faible. La formation n'est pas ouverte à l'apprentissage.

L'adossement à des laboratoires de recherche locaux est particulièrement structurant. Les laboratoires d'adossement, en particulier l'unité mixte de recherche (UMR 8187), laboratoire d'Océanologie et de géosciences, l'unité mixte de recherche (UMR 8198) Évolution, écologie et paléontologie, l'unité de recherche (ULR 4515) laboratoire de Génie civil et géo-environnement, qui constituent des espaces de formation intégrés dans le projet du master BEE, notamment au travers de l'unité d'enseignement (UE) « Méthodes en écologie, mise en situation en laboratoire », permettent l'ouverture de leurs séminaires aux étudiants, ou encore accueillent des stagiaires lors des stages obligatoires de deux mois en M1 et cinq mois en M2. Tout cela concourt à l'objectif affiché d'encourager la poursuite d'études en doctorat (autour de 10 % des étudiants de M2 poursuivent en doctorat).

La formation constitue une formation à et par la recherche. La formation fait appel à un nombre conséquent d'enseignants-chercheurs ou chercheurs (45) qui effectuent 61 % des enseignements. Ces enseignants-chercheurs appartiennent à différentes sections du Conseil national des universités (CNU) (sections 23, 35, 37, 67 et 68) et de différents laboratoires, assurant ainsi une approche profondément pluridisciplinaire. Plusieurs unités d'enseignement forment à la méthodologie de la recherche pour un total de 134 heures étudiant dédiées (ex : « projet bibliographique en anglais » et « méthode de recherche documentaire et de rédaction scientifique »).

La professionnalisation, effective, est intégrée dans le projet de formation et bénéficie de partenariats formalisés. De nombreux éléments de professionnalisation sont inclus dans les parcours des étudiants avec un nombre conséquent de crédits ECTS dédiés (54) pour des unités d'enseignements (UE) spécifiques et relatives aux stages. Chaque parcours comprend un stage en M1 (valant 6 à 21 crédits ECTS selon les parcours) et en M2 (30 crédits ECTS) et la pédagogie de projets est mise en place dans plusieurs unités d'enseignement (UE). De nombreux professionnels (52) interviennent dans les deux années du master. En fonction des parcours de M2, tous professionnalisants, la part d'intervention des professionnels varie entre 50,6 % et 66 %. De nombreuses conventions de partenariat avec des collectivités, des entreprises, des associations et des structures de

recherche (par exemple, l'entreprise BIOTOPE ou la Métropole européenne de Lille) sont mobilisées pour générer des opportunités de stage, de projets étudiants et d'intervention de professionnels dans la formation.

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. L'offre de formation est construite en accord avec les orientations de l'université, notamment avec l'ambition de répondre aux besoins du territoire dans le domaine des transitions. Le master BEE participe également au projet Graduate Research And Education in Lille (GRAEL) à travers le parcours gradué EvoBio inscrit dans le hub *Innovation au service d'une planète en mutation*. Le master BEE devra s'impliquer dans la réflexion menée par le master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement (STPE)* sur son positionnement dans l'offre de formation de l'université de Lille.

L'ouverture à l'international est inégale à l'échelle de la formation. L'un des quatre parcours de M2 est dispensé en anglais dans le cadre du programme gradué *Evolutionary Biology*, EvoBio. En complément, le parcours FOGEM, dispensé en français, bénéficie d'un accord de double diplomation avec le master *Marine Biology and Ecology* de l'université de Salento en Italie. Des UE d'anglais sont obligatoires dans tous les parcours du premier au troisième semestre de la formation (3 crédits ECTS par UE pour des volumes horaires allant de 18 à 27 h), excepté pour le parcours dispensé en langue anglaise. Il n'est cependant pas proposé de certification en langue ni de dispositifs de préparation à la mobilité. Ainsi, bien que sur la période des trois années évaluées, 50 étudiants étaient engagés dans une offre de formation spécifique à l'international, seuls six étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante et un seul d'une mobilité entrante. Néanmoins, dans tous les parcours, les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages à l'international (en M1 et M2, 63 % des stages du parcours EvoBio par exemple). Il est mentionné que le master rencontre des difficultés pour attirer des étudiants étrangers ayant un bon niveau. Aucune explication n'est apportée sur ces difficultés de recrutement à l'international ni sur le faible taux de mobilité en dépit des efforts réalisés pour favoriser l'ouverture à l'international.

La mise en œuvre de l'approche par compétences est réelle, avec une déclinaison de l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences (BCC), en accord avec les prérequis de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du diplôme. En complément des pédagogies traditionnelles (cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques, TP), les enseignants mettent en place des pédagogies actives sous la forme de projets, de classes inversées, et l'utilisation de capsules vidéo (via la plateforme Moodle et des logiciels dédiés). Néanmoins, aucun enseignement n'est pratiqué à distance ou sous la forme de modalités hybrides, en co-modal synchrone ou asynchrone. Des salles de TP sont accessibles et un investissement dans des « learning labs » est tout juste amorcé.

La formation a formalisé un dispositif d'amélioration continue de qualité. Des réunions d'enseignements sont organisées entre les intervenants titulaires et lors de la venue de professionnels. Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année avec les responsables du master, des représentants du personnel de la faculté, des usagers et des professionnels. L'évaluation des enseignements est effectuée de manière systématique et prise en compte dans le suivi et l'évolution de la formation. Ces dispositifs participent en partie à la bonne réussite des étudiants (taux de réussite supérieur à 90 % en M1 et M2).

La formation est attractive et sélective. La formation est attractive dès lors qu'elle a rempli les 60 places de sa capacité d'accueil, sauf lors de l'année universitaire 2020-2021. Le nombre de candidatures à l'entrée en M1 est croissant au cours des trois années évaluées, et la sélectivité augmente en parallèle (860 candidatures pour 188 admis et 49 inscrits en 2020-2021 ; 943 candidatures pour 167 admis et 60 inscrits 2021-2022 ; 1 052 candidatures pour 166 admis et 62 inscrits en 2022-2023). Les étudiants sont majoritairement originaires de la région Haut-de-France.

Le suivi du devenir des diplômés est efficace. Ce suivi révèle une bonne employabilité des étudiants formés mais aussi la difficulté d'un recrutement effectif à un niveau bac + 5. Le suivi des cohortes est actuellement effectué par l'établissement via l'Observatoire de la direction des formations (ODIF) qui obtient des taux de réponse oscillant entre 84 et 95 % des sondés. Un dispositif complémentaire interne à la formation est en cours de définition. Les enquêtes d'insertion indiquent un taux d'insertion correct à 18 mois après l'obtention du diplôme (26 répondants sur 31 sont en emploi) mais la rémunération des diplômés est alors de 1 574 euros mensuels en moyenne. Les diplômés occupent des emplois intermédiaires dans des associations, parfois à temps partiel. Il s'agit là d'un problème majeur, difficilement justifiable pour une formation de niveau bac+5. Les responsables du master expliquent cette faible rémunération par l'obtention d'un « travail passion », argument surprenant, alors même que la question de la transition écologique est actuellement extrêmement prégnante et les besoins en compétences dans ces domaines sont importants tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Une réflexion devrait être initiée pour développer dans chaque parcours des enseignements ou des UE visant à apporter des compétences mobilisables dans le secteur de la transition écologique et les secteurs connexes.

Le master BEE est ouvert à l'alternance mais sans dispositifs particuliers d'adaptation des parcours pour un public de formation continue. Seuls trois contrats de professionnalisation sont relevés au cours des trois années évaluées, dans le seul parcours FOGEM. L'absence de parcours dédiés à l'apprentissage pose question. Ces aspects pourraient être développés. Toutefois, l'équipe pédagogique mentionne que les moyens humains d'encadrement sont actuellement insuffisants pour assurer un développement de formations courtes dans le cadre de la formation continue.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche structurant et de qualité ;
- Une professionnalisation effective ;
- Un suivi fin du devenir des diplômés ;
- Un dispositif performant d'amélioration continue.

Points faibles

- Une qualité de l'insertion professionnelle limitée par l'inadéquation entre la formation et le niveau de rémunération des diplômés ;
- Une ouverture internationale limitée par l'absence de mobilités effectives ;
- Un développement de l'alternance limité par la non-adaptation des parcours de formation.

Recommandations

- Améliorer la qualité de l'insertion professionnelle par une meilleure adaptation de la formation aux besoins des structures publiques et privées dans les contextes de la transition écologique et de la biodiversité.
- Favoriser l'internationalisation par la mise en place d'un dispositif structuré d'accompagnement aux mobilités internationales.
- Favoriser le développement de l'alternance par une adaptation des parcours de formation.

MASTER BIO-INFORMATIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Bio-informatique* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Méthodes informatiques et statistiques pour les OMICS (MISO)*, et *Omics and Systems Biology (OSB)* ouverts en première année (M1) et en deuxième année (M2). La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 755 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. En 2022-2023, elle compte 70 étudiants et 47 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Bio-informatique* est globalement bien intégré dans l'offre de formation de l'établissement. Son adossement à la recherche est important et l'internationalisation y est bien présente, bien qu'elle ne réussisse pas à attirer des étudiants étrangers. Son attractivité est très bonne pour le parcours *MISO*, mais plus limitée pour le parcours *OSB*. La professionnalisation est bien présente dans les enseignements, mais la voie de l'alternance n'est pas privilégiée par les étudiants. Le pilotage de la formation est bien assuré, appuyé par la FST et le conseil de perfectionnement.

La formation est globalement bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement. Elle entretient des liens forts avec plusieurs licences (dont *Sciences de la vie et Informatique*), sources principales de son recrutement, et mutualise des enseignements avec plusieurs masters (*Biodiversité, écologie et évolution* et *Ingénierie de la santé*) et des parcours gradués (*Precision Health* et *Science for a Changing Planet*). Elle permet également une poursuite d'études en doctorat, soit en *Biologie-santé*, soit en *Mathématiques-Sciences du numérique et de leurs interactions*. Le parcours *OSB* a cependant du mal à être visible. Son contenu n'est pas en accord avec l'intitulé de la mention de la formation, car très peu orienté vers l'informatique. Les responsables de la formation vont mieux communiquer à son sujet.

La formation dispose d'un très bon adossement à la recherche. Elle intègre des enseignements à la recherche : méthodologie de recherche bibliographique en première année du parcours *OSB* (pour 3 crédits ECTS), projets en laboratoires en première année (20 h, 6 crédits ECTS), projets tuteurés. La formation a le soutien de plusieurs laboratoires de recherche (Protéomique réponse inflammatoire et spectrométrie de masse (PRISM), Unité de glycobiologie structurale et fonctionnelle (UGSF), Institut d'électronique, microélectronique et nanotechnologie (IEMN), unité mixte de recherche (UMR)

« Laser Assisted Therapies and Immunotherapies for Oncology » (ONCOTHAI), Laboratory of Cell Physiology (PhyCell), Institut Pasteur de Lille, Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille) pour accueillir des étudiants en stage. Le nombre d'enseignants-chercheurs est élevé (70 % des intervenants, 85 % des enseignements). Chaque année, quelques étudiants poursuivent en doctorat principalement dans le prolongement du parcours *OSB*, sans que le dossier d'autoévaluation (DAE) n'en précise le nombre.

La formation intègre des éléments de professionnalisation sous la forme de stages et d'une participation de professionnels aux enseignements. Elle entretient des relations avec des industriels, sous forme de participation à divers enseignements, au conseil de perfectionnement et à l'accueil d'étudiants en stage (en M1 et M2). Différents événements sont organisés pour faire mieux connaître le monde professionnel aux étudiants : journée des métiers, forum de l'alternance.

L'organisation de la formation met bien en avant les compétences à acquérir. Les enseignements sont regroupés en blocs de connaissances et de compétences (BCC) disciplinaires. Ces compétences sont bien présentées aux étudiants et aux partenaires professionnels, et évaluées lors d'ateliers technologiques envisagés

comme des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). L'ouverture à des compétences complémentaires est possible, grâce à un projet individuel qui s'étend sur deux ou trois semestres selon le parcours. L'équipe pédagogique met en œuvre des méthodes variées afin de rendre les étudiants plus actifs : pédagogie inversée, questionnaires interactifs.

La formation bénéficie d'une ouverture à l'international intéressante. L'anglais est enseigné en première année (44 h), des soutenances de projets et de stages sont réalisées en anglais, et, surtout, la deuxième année du parcours OSB est entièrement enseignée en anglais. Ces efforts se concrétisent par quelques mobilités sortantes, mais aucune mobilité entrante, ce qui est regrettable pour le parcours OSB. La FST accueille chaque année un nombre important de professeurs invités, mais la formation n'en a accueilli que deux sur la période évaluée.

Le suivi de la réussite des étudiants est bien en place. Sur la période d'évaluation, elle est en moyenne d'environ 90 % en M1 et M2, à l'exception de la première année du parcours OSB où elle n'est en moyenne que de 70 %. Plusieurs dispositifs sont mis en place pour aider les étudiants en difficulté : discussion avec le responsable de la formation, conseils, tutorat sans atteindre pleinement le résultat escompté en M1 OSB.

Le suivi des diplômés est bien assuré. Il est effectué très tardivement par les services centraux de l'université avec une enquête à 30 mois. En complément, un suivi interne est également réalisé lors des soutenances de stages et chaque année pendant trois ans via les réseaux sociaux (LinkedIn). Ces suivis montrent une poursuite d'études en doctorat ou une reprise d'études de médecine non négligeable après le parcours OSB (25 %), et une très bonne insertion professionnelle pour les autres diplômés (proche de 100 %).

La formation a bien mis en place un processus d'amélioration continue. Cela se traduit par une évaluation semestrielle des enseignements par les étudiants, qui est discutée avec les étudiants et analysée en conseil de perfectionnement. Ce conseil de perfectionnement joue parfaitement son rôle, de par sa composition, sa réunion annuelle et les discussions qui y ont lieu : enjeux, évolutions de la formation.

La formation, avec l'appui de sa composante, se donne les moyens d'attirer des étudiants, mais son attractivité est très inégale, en particulier pour l'alternance. Elle communique avec les étudiants de plusieurs licences par l'organisation d'événements (forums, journée des métiers, journée portes ouvertes), et la proposition d'unités d'enseignement en bio-informatique ou Omics en troisième année. Une remise à niveau en première année du master est effectuée selon la licence d'origine. Si le parcours MISO créé en 2021 a immédiatement réussi à attirer des étudiants et à atteindre sa capacité d'accueil, ce n'est pas le cas du parcours OSB qui malgré un surdimensionnement des admissions (56 admis pour 95 candidatures en 2022) a du mal à atteindre sa capacité d'accueil (23 inscrits en 2020, 30 en 2021, 17 en 2022, pour une capacité de 30 étudiants, diminuée à 25 en 2022). La formation a aussi des difficultés pour recruter des étudiants en alternance (entre un et trois chaque année), ce qui n'est pas commenté dans le DAE. Le suivi en formation continue a un peu plus de succès (entre deux et quatre chaque année), cependant le diplôme universitaire (DU) proposé uniquement en formation continue n'a pas encore réussi à ouvrir.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche bien développée ;
- Une bonne attractivité du parcours MISO dès son ouverture en 2021 ;
- Un pilotage très complet de la formation avec l'appui de sa composante ;
- Une internationalisation de la formation très présente.

Points faibles

- Une professionnalisation fragilisée par un développement très limité de l'alternance ;
- Une cohérence interne fragilisée par les difficultés de recrutement du parcours OSB.

Recommandations

- Renforcer la professionnalisation par le développement de l'alternance grâce à la consolidation des relations avec les entreprises.
- Améliorer la cohérence interne de la formation par le développement d'une réflexion sur le positionnement du parcours OSB au sein de la mention.

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Biologie-santé* (BS) de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Biologie – Santé* et sept parcours de deuxième année (M2) : *Anatomie : recherche biomédicale sur corps de donneur* (ouvert en 2022-2023), *Biologie du vieillissement* (ouvert en 2022-2023), *Cellular, integrative translational neurosciences*, *Diabetes and cardiovascular diseases*, *Immunité, inflammation, infection*, *Oncologie fondamentale et clinique, vers une médecine de précision*, et *Precision health* (PH). La formation est portée par l'institut de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte en moyenne 1 199 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 363 étudiants et 259 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master BS a pour vocation de proposer aux étudiants en biologie ou en santé une formation à la recherche en Santé permettant d'accéder à des postes de chef de projet, ingénieur d'études ou de recherche, directeurs d'étude ou recherche et développement, ou de permettre la poursuite en thèse. Le master bénéficie de fortes connexions avec un environnement de laboratoire de recherche du site lillois. Le bassin de recrutement est spécifique et regroupe à la fois des étudiants issus d'une licence de Biologie et des étudiants de Santé ou de Médecine/sciences, l'attractivité étant cependant en baisse pour les filières spécifiques aux étudiants de Santé. La formation a diversifié ses méthodes pédagogiques, mais la réussite des étudiants reste faible. La formation a construit un réseau de partenariats internationaux de qualité et mis en place les dispositifs de formation adaptés, mais les échanges d'étudiants restent encore limités.

La formation est en adéquation avec les priorités de l'établissement et sa place est cohérente dans l'offre de formation. La formation est portée par le département facultaire de médecine de l'UFR3S, en lien avec le département de Biologie de la faculté des Sciences et technologies (FST). Elle vient renforcer la formation aux métiers de la Santé non soignante, l'un des axes prioritaires de l'établissement. L'équipe pédagogique entretient des liens avec les différentes formations de la région qui servent de bassin de recrutement, mais pas seulement (mutualisation d'enseignements avec les masters *Sciences du médicament et des produits de santé* et *Économie de la santé* de l'établissement mais aussi avec le master *Biologie intégrative et physiologie* de Sorbonne université). Le parcours PH fait partie du programme gradué *Santé de précision* financé par le programme d'investissements d'avenir (PIA) et labellisé en 2017. Les étudiants de M2 peuvent également bénéficier d'une bourse au mérite, délivrée en fonction de leurs résultats au semestre 3.

La formation intègre un programme et un adossement à la recherche de qualité. Les étudiants bénéficient de 194 h de formation à et par la recherche ainsi que de 30 semaines de stage (effectués dans les nombreuses unités de recherche associées à la formation, pour 36 crédits ECTS). Le M1 propose 50 h d'initiation à la recherche et d'ateliers technologiques. L'ensemble des parcours de M2 proposent des enseignements sous la forme de mini-symposiums de recherche (journées et séminaires thématiques) et 24 h de soutien au projet personnel de l'étudiant. 184 enseignants-chercheurs interviennent dans les parcours de la formation (soit 43 % des intervenants) pour 369 h d'enseignements (soit 30 % des enseignements). La formation associe également des chercheurs et d'autres acteurs de la recherche : ingénieurs ou hospitalo-universitaires dans le souci d'associer à l'enseignement de chaque thématique des spécialistes du domaine (97 intervenants assurant 214 h d'enseignements). Des cours d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique (représentant environ 10 h), ainsi que de recherche documentaire, sont compris dans le cursus. La formation est accessible en formation continue, mais cette modalité concerne peu d'étudiants pour le moment (un à deux par an), et en validation des acquis de l'expérience (VAE).

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques en proposant de nombreuses modalités d'enseignement.

Les enseignants de l'ensemble des parcours proposent dans certaines unités d'enseignement (UE) des méthodes pédagogiques innovantes (autoformation, simulation de réunions scientifiques et de mini-colloques, controverses, classes inversées, formations en laboratoire, conférences par experts nationaux et internationaux) qui sont déployées dès le M1 et plus largement en M2. Une partie des contenus de la formation est dispensée à distance en synchrone ou asynchrone (environ 11 h pour tous les parcours). Dans le parcours *Anatomie : recherche biomédicale sur corps de donneurs*, une partie des enseignements du troisième semestre se fait à distance de façon synchrone (96 h) en raison du recrutement national.

La formation a construit un réseau de partenariats internationaux de qualité et mis en place les dispositifs de formation adaptés, mais les échanges d'étudiants restent encore limités.

La formation a des connexions européennes avec les universités de Maastricht et de Turin ; des programmes communs ont été construits afin de faciliter les échanges d'étudiants. Un double diplôme a également été signé avec l'université médicale de Taipei. Les effectifs étudiants qui bénéficient de ces partenariats restent pour le moment faibles (moins de cinq étudiants par année). L'équipe pédagogique propose un accompagnement individuel aux étudiants désireux de partir à l'étranger ; elle est consciente du faible nombre d'échanges et envisage d'accentuer la communication en direction des étudiants à ce sujet. Le contenu de la formation comprend des heures de formation en anglais (48 h) et des cours communs à l'ensemble des parcours en langue anglaise (252 h). Grâce au soutien financier de l'i-site, les étudiants étrangers peuvent bénéficier d'une bourse de mobilité internationale.

Le programme de la formation est en adéquation avec l'objectif pédagogique affiché, mais l'approche par compétences n'est pas encore totalement déployée.

L'équipe pédagogique a défini les compétences en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RCNP) et structuré la formation en cinq blocs de connaissances et de compétences (BCC). Ces compétences sont travaillées sur l'une ou les deux années de la formation avec la mise en place de méthodes pédagogiques permettant leur développement, mais l'équipe pédagogique n'a pour le moment pas adapté ces évaluations pour valider les compétences.

La formation analyse le flux des candidatures et inscriptions, veille à son attractivité, mais voit son nombre d'inscriptions chuter dans le parcours Santé.

Le parcours option *Biologie* est très attractif (entre 350 et 600 candidatures pour 55 places) et sa capacité d'accueil est atteinte à hauteur de 90 %. Les parcours *Santé* (simple ou double cursus), réservés aux étudiants inscrits en formation de santé, sont moins attractifs et voient leurs effectifs baisser (362 candidatures en 2020-2021 et 269 en 2022-2023 pour environ 300 places). Le taux de remplissage est plus faible (passage de 279 inscrits en simple cursus en 2020-2021 à 215 inscrits en 2022-2023). La formation a mis en place de nombreux outils de communication (notamment site web, vidéo de présentation, réseaux sociaux) et analyse ces baisses comme la conséquence des réformes des 2^e et 3^e cycles des études de Santé ainsi que par la concurrence interne (master *Sciences du médicament et des produits de santé*) et externe (université Catholique de Lille).

La réussite des étudiants est disparate et faible, et la formation ne fournit pas l'ensemble des chiffres permettant une analyse cohérente de la réussite.

L'analyse brute des chiffres indique un faible pourcentage de réussite globale tous parcours confondus (54 % en M1 sur les trois années évaluées, entre 29 % et 75 % en fonction des années, ce qui est faible mais en progression). La réussite varie en fonction de la filière suivie, et une partie des étudiants choisit d'effectuer un cursus de M1 en deux ans, en complément de leurs études de Santé. En M1, les explications fournies par l'équipe pédagogique ne permettent pas de comprendre les chiffres fournis. Les taux de validation affichés des M2 sont meilleurs et supérieurs à 80 % pour l'ensemble des parcours.

L'équipe pédagogique a conscience de la faiblesse du suivi de l'insertion professionnelle de ses diplômés, même si les taux de réponse aux enquêtes sont très satisfaisants.

Les taux de réponse aux enquêtes sont d'environ 80 %. Les chiffres dont l'équipe pédagogique dispose indiquent qu'entre 40 % et 81 % des étudiants (en fonction du parcours) poursuivent en thèse, ce qui est en accord avec les attendus de la formation. L'enquête d'insertion professionnelle publiée en octobre 2023 indique que 52 % des diplômés de 2020 ont un emploi dans le domaine de la santé humaine et de l'action sociale, 15 % travaillent dans le domaine scientifique et technique mais sans davantage de précisions.

La formation évalue son fonctionnement et les enseignements, mais les taux de participation des étudiants sont faibles (36,4 %) et fortement dépendants du parcours (entre 27 et 68 %).

Elle analyse néanmoins les réponses à l'évaluation des enseignements par les étudiants et assure l'amélioration continue annuellement en utilisant les réponses aux évaluations. Le conseil de perfectionnement se tient annuellement depuis l'année 2020-2021 ; il est conforme sur le plan de sa composition. Il permet grâce aux préconisations émises de faire évoluer les pratiques. Il faut noter également que l'analyse et l'autoévaluation effectuées dans le dossier d'autoévaluation (DAE) sont de grande qualité.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation avec les axes stratégiques de l'établissement dans le domaine de la santé ;
- Un adossement à la recherche de grande qualité ;
- Une mise en place de méthodes pédagogiques innovantes originales.

Points faibles

- Une inégale attractivité entre parcours (diminution des effectifs dans les parcours santé en lien avec les réformes des études de santé) ;
- Des taux de réussite faibles, notamment en première année de master ;
- Un suivi de l'insertion professionnelle incomplet et imprécis ;
- Une approche par compétences insuffisamment déployée ;
- Une internationalisation fragilisée par la faiblesse des échanges internationaux.

Recommandations

- Assurer une égale attractivité entre parcours, par une analyse des facteurs possibles de différenciation et un renforcement de la communication.
- Améliorer la réussite étudiante, notamment en M1, par l'analyse fine de ses faiblesses.
- Assurer un meilleur suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences par l'évaluation des compétences.
- Favoriser l'ouverture à l'international par un soutien financier des mobilités étudiantes et une meilleure information des étudiants sur les échanges internationaux.

MASTER BIOTECHNOLOGIES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Biotechnologies* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Ingénierie cellulaire et moléculaire (ICM)*, et *Life sciences and technologies (LST)*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 780 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 59 étudiants et 93 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Biotechnologies* a une forte coloration internationale, avec un parcours *LST* enseigné uniquement en anglais et attirant principalement des étudiants étrangers (mais cela l'isole des autres formations), et un parcours *ICM*, dont la quasi-totalité des stages est réalisée à l'étranger. Cette formation, bien organisée en blocs de connaissances et de compétences, est très attractive, et le taux de réussite y est très bon. Son pilotage met en avant le rôle essentiel du conseil de perfectionnement. Le suivi en alternance ou en formation continue rencontre, cependant, peu de succès.

La formation est très bien construite en blocs de connaissances et de compétences. Chacun des parcours est composé de quatre ou cinq blocs transversaux sur les deux années. Ainsi, le parcours *LST* utilise l'apprentissage par projet en combinant plusieurs blocs, et le parcours *ICM* met en œuvre plusieurs projets transversaux. Des compétences complémentaires peuvent être acquises grâce à l'unité d'enseignement « Projet de l'étudiant ».

Le processus d'amélioration continue fonctionne très bien. Les évaluations des enseignements par les étudiants sont bien en place depuis 2023, réalisées sous forme de questionnaires dont les résultats sont discutés entre enseignants et étudiants, puis en conseil de perfectionnement. Ce conseil de perfectionnement joue très bien son rôle. Avec une composition appropriée (enseignants-chercheurs, professionnels, étudiants), il prend part à l'amélioration continue de la formation grâce à des réunions annuelles. Par exemple, il a proposé une modification du parcours *LST* en ajoutant une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) afin de permettre aux étudiants d'avoir une meilleure connaissance des compétences acquises et de leur utilisation.

La formation est très tournée vers l'international. Le parcours *LST* est entièrement enseigné en anglais, et une très grande partie de ses étudiants viennent de l'étranger. Il permet en particulier à des étudiants indonésiens d'obtenir une bourse LPDP-Campus France. Grâce à ce parcours, la formation propose une école internationale en collaboration avec les universités de Tokyo, Twente et Gand, concrétisée par une formation de deux semaines. Cette internationalisation est présente dans une moindre mesure dans le parcours *ICM*, avec un cours d'anglais au premier semestre de chaque année (72 h au total), et des options de spécialisation en anglais au troisième semestre. Les étudiants sont fortement incités à effectuer une mobilité internationale, et cela se concrétise lors des stages. Ainsi, 95 % des étudiants du parcours *ICM* effectuent un stage à l'étranger en première (M1) ou deuxième année (M2). Le développement de l'internationalisation sur le parcours *LST* peut entraîner des difficultés de cohérence interne de la mention en limitant les possibilités de développement d'un projet d'ensemble de la mention.

L'adossement de la formation à la recherche est bien présent. Dès le M1, les étudiants sont formés à la recherche et à l'exploitation d'informations, tout en intégrant les notions d'intégrité scientifique et de déontologie. Le parcours *LST* bénéficie d'une formation à la recherche grâce à un enseignement portant sur la recherche bibliographique et divers projets en laboratoire ; la formation par la recherche se fait principalement par les stages en laboratoire et des conférences. Quant au parcours *ICM*, il forme ses étudiants à la recherche principalement grâce à des projets en biotechnologies contenant une partie théorique. Les cours sont dispensés par un nombre très important d'enseignants-chercheurs et de chercheurs (71 intervenants, pour 657 h

étudiant), appartenant à plusieurs laboratoires de recherche (« Hétérogénéité, plasticité et résistance aux thérapies des cancers » (CANTHER), l'Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie (IEMN), le laboratoire de physique des lasers, atomes et molécules (PhLAM), et « Lille neuroscience et cognition » (LiNCog)).

La formation entretient de bons liens avec le monde professionnel. Le rôle des industriels dans la formation est important. Ils participent au conseil de perfectionnement ; leur retour permet d'adapter les programmes de la formation aux besoins socioéconomiques. Ils participent aussi à divers événements organisés par la composante (journée des métiers, forum de l'alternance) et lors de réunions dans le cadre du clubster Nutrition, santé, longévité (NSL). Des professionnels interviennent dans les enseignements (14 en ICM et 8 en LST), même si le volume de ces interventions est assez modeste (122 h au total). L'insertion professionnelle est favorisée par des enseignements sur le monde de l'entreprise (connaissance de l'entreprise – entrepreneuriat) pour le parcours ICM, et des projets et stages obligatoires (18 semaines, 27 crédits ECTS) pour les deux parcours.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. En plus de cours, travaux dirigés et travaux pratiques classiques, certains enseignements utilisent la méthode de la classe inversée, des vidéos, des questionnaires interactifs, ou l'apprentissage par projet. La formation s'appuie pour cela sur des salles de cours modulables, et la possibilité pour les étudiants d'utiliser des salles de travaux pratiques adaptées à des expérimentations, des open labs et parfois les plateformes technologiques des laboratoires.

Le pilotage de la formation s'appuie sur une équipe pédagogique importante. Les 68 enseignants permanents et 25 enseignants non permanents permettent de couvrir les besoins de la formation. L'équipe de pilotage tient compte de ces moyens humains, mais aussi des moyens financiers, pour décider de l'ouverture ou de la fermeture de parcours ou de groupes (compétence transférée aux composantes par l'établissement). Cependant, les soutiens financiers associés aux responsabilités étant en baisse, cela n'incite pas les enseignants à prendre des responsabilités. Et si des opportunités de mobilité et de formations sont offertes, elles sont peu utilisées par les enseignants.

Le taux de réussite des étudiants est très bon, mais le suivi des diplômés est perfectible. Pour le parcours LST, le taux de réussite est de 100 % en M2 et 85 % en M1 ; pour le parcours ICM, il est de 88 % en M1 et oscille entre 85 % et 95 % en M2. Cette réussite fait l'objet d'un suivi régulier, avec la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants en difficulté : rencontre avec les responsables, retours sur les évaluations. En revanche, le suivi du devenir des diplômés est très tardif, avec une seule enquête réalisée par le service central de l'établissement (Observatoire de la direction des formations, ODIF) 30 mois après la fin de la formation. Pour compenser, un suivi informel est réalisé en interne auprès des entreprises par les responsables de la formation. L'insertion professionnelle au sortir du parcours ICM est bonne, complétée par quelques poursuites en doctorat : pour la promotion 2020, sur les 15 diplômés contactés lors de l'enquête à 30 mois, 12 ont répondu, huit sont en emploi, deux en poursuite d'études et deux en recherche d'emploi.

La formation est très attractive, mais le parcours LST ne parvient pas encore à atteindre sa capacité d'accueil maximale. La communication organisée sur la formation prend des formes très variées (journée portes ouvertes, salon des masters, forums, réseaux sociaux, présentation à plusieurs licences locales) et engendre un grand nombre de candidatures, qui sont très sérieusement étudiées, entraînant une sélection stricte (5 % pour le parcours ICM, 10 % pour le parcours LST), quitte à ne pas encore atteindre sa capacité pour le parcours LST créé en 2021 (neuf étudiants en 2022 pour 15 places). Cette difficulté est en partie due à l'isolement de ce parcours en raison de sa nature internationale, puisqu'il accueille principalement des étudiants de l'étranger, aux parcours variés. Ce parcours ne partage aucun enseignement avec le parcours ICM. Cependant, son contenu est bien adapté à la variété de son recrutement par son caractère interdisciplinaire puisque la biologie cellulaire, l'imagerie biologique, les microsystèmes et la biologie des systèmes y sont représentés. Il bénéficie par ailleurs du soutien du programme d'investissements d'avenir (PIA) *Graduate Research And Education in Lille* (GRAEL) et du programme gradué *Information and Knowledge Society*. Quant au parcours ICM, il est bien intégré dans l'offre de formation, dans la continuité de la licence *Biologie* et permettant une poursuite d'études en doctorat.

L'organisation de la formation n'est pas adaptée à un public de professionnels. Bien que proposé depuis dix ans pour la seconde année du parcours ICM, le suivi de la formation en alternance n'attire chaque année qu'entre un et trois étudiants. Cette pénurie n'est pas commentée dans le dossier d'autoévaluation, mais la maquette fournie n'est pas adaptée à l'alternance, avec un trop faible allègement des enseignements pour les alternants. Le suivi en formation continue est également possible, mais il se concrétise rarement (maximum un étudiant chaque année), en raison d'une faible demande et également en raison d'une organisation des enseignements inadaptée à des personnes en activité.

Conclusion

Points forts

- Une organisation en blocs de connaissances et de compétences très cohérente ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Un processus d'amélioration continue de qualité ;
- Une ouverture à l'international importante.

Points faibles

- Une professionnalisation fragilisée par une organisation de la formation peu adaptée à l'alternance et à la formation continue ;
- Une cohérence pédagogique interne fragilisée par un positionnement incertain du parcours LST ;
- Un suivi insuffisant du devenir des diplômés.

Recommandations

- Consolider la professionnalisation par le développement de l'alternance et de la formation continue au travers de modalités pédagogiques adaptées.
- Veiller à assurer la cohérence interne de la mention par une réflexion sur le positionnement du parcours LST au sein de la mention.
- Assurer un suivi formalisé du devenir des diplômés.

MASTER CHIMIE

Établissements

Université de Lille
Centrale Lille Institut
École nationale supérieure du pétrole et des moteurs (ENSPM, IFP School)
Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe)
Université d'Artois

Présentation de la formation

Le master *Chimie* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1), et huit parcours de deuxième année (M2) : *Chimie – Agrégation (PCA)*, *Chimie et ingénierie de la formulation (CIF)*, *Biorefinery*, *Ingénierie polymères et matériaux pour l'environnement (IPME)*, *Procédés industriels durables (PID)*, *European Master of Biorefinery*, *Chimie, analyse, instrumentation et industrie (CA2I)* et *Chimie Bio-organique (CBO)*, auxquels s'ajoutent deux parcours ouverts en M1 et en M2 : *Integrated research for advanced chemistry and materials (IRACM)* et *Eco-design and advanced composite structures (EDACS, IMT)*. Il fait l'objet d'une co-accréditation avec Centrale Lille Institut, l'université d'Artois, l'Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe), et l'École nationale supérieure du pétrole et des moteurs (ENSPM, IFP School). La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 889 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023, 213 étudiants et 227 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La mention regroupe huit parcours permettant de proposer une offre de formation diversifiée en chimie moléculaire, polymères et matériaux. La formation comprend des parcours présentant des liens forts avec la stratégie de développement en recherche et à l'international de l'établissement, via la graduate school *IRACM* financée notamment via le projet Graduate Research And Education in Lille (GRAEL), ou le parcours Erasmus Mundus BIOREF. L'ensemble forme une offre de formation pertinente, ouverte à l'alternance et répondant aux enjeux du territoire. La formation affiche de très bons taux de poursuite en doctorat (80 %) et un nombre de contrats d'alternance en nette progression. Bien que bénéficiant de dispositifs adaptés pour son ouverture à l'international, elle peine, de manière générale, à augmenter le nombre de ses mobilités entrantes et sortantes. La formation affiche une bonne attractivité, mais le nombre d'inscriptions, pour certains parcours, reste faible au regard des capacités d'accueil. La formation doit se doter d'un conseil de perfectionnement spécifique.

Le master propose une formation à et par la recherche de qualité et bénéficie d'un environnement recherche de haut niveau. La formation est construite en Y avec un tronc commun de M1 (hors parcours spécifiques IRACM et EDACS, IMT) et propose une spécialisation progressive vers une offre diversifiée en M2. Les enseignements du master *Chimie* sont dispensés par 152 enseignants-chercheurs (pour environ 840 h sur 890 h en moyenne par parcours). La formation participe au programme gradué financé par le projet GRAEL, via les deux parcours *IRACM* et *Biorefinery*. De nombreuses unités de recherche de la faculté des Sciences et technologies, ainsi que le centre de recherche Matériaux et procédés de l'IMT Nord Europe, accueillent des étudiants du master en stage de M1 et/ou de M2 (laboratoire de Spectroscopie pour les interactions, la réactivité et l'environnement (LASIRE), unité de catalyse et chimie du Solide (UCCS), unité Matériaux et transformations (UMET), laboratoire Physico-chimie des processus de combustion et de l'atmosphère, PC2A). Les étudiants sont également impliqués dans les séminaires de laboratoire et les journées scientifiques. Ils bénéficient, en outre, d'enseignements spécifiquement orientés vers la recherche dont la volumétrie dépend du parcours suivi (8 h en M1 et de 27 à 80 h M2), qui renforcent les compétences dans ce domaine. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est abordée dans le cadre de l'enseignement d'anglais scientifique (méthodologie de la recherche, rédaction d'un article) et lors de la préparation et du suivi du mémoire de recherche. Une formation à la méthodologie informationnelle et documentaire est délivrée via les enseignements d'anglais scientifique en M1 et des projets tuteurés en M2. Cette formation est assurée par les enseignants-chercheurs de la formation avant la réalisation des projets bibliographiques et dans le cadre de leur suivi (ce qui représente environ 20 h et 3 crédits ECTS).

La formation intègre des éléments de professionnalisation et affiche un nombre de contrats d'alternance en nette progression. La professionnalisation s'effectue de manière classique via deux expériences professionnelles : un projet et/ou un stage obligatoire de deux mois minimum (jusqu'à quatre mois) en fin de M1 et un stage obligatoire de six mois en M2 (pour un total de 30 crédits ECTS). D'autre part, les étudiants suivent des unités d'enseignement (UE) dédiées au projet professionnel (de trois à six crédits ECTS en M1 et de trois à neuf crédits ECTS en M2 hors stage et projets). La formation est ouverte à l'alternance, aux contrats de professionnalisation depuis 2004 (en M1 et M2) et aux contrats d'apprentissage depuis 2020. Le nombre d'alternants est en nette augmentation dans les parcours *IPME*, *CIF*, *CA2I* et *PID*. Le nombre d'alternants en contrat de professionnalisation a évolué de 5 en 2020-2021 à 26 en 2022-2023, avec 20 % d'alternants en première année. La formation est également ouverte à la formation continue, mais elle concerne peu d'étudiants (un à deux par an). De nombreux intervenants professionnels interviennent dans les enseignements (75 intervenants) assurant en moyenne 59 h d'enseignement par parcours.

La formation affiche des taux de réussite excellents, avoisinant les 100 % en M2. En première année, les taux de réussite sont bons, de l'ordre de 80 à 90 %. Les échecs en M1 sont souvent liés à la non-validation du premier semestre et concernent pour l'essentiel des étudiants issus de licence professionnelle qui ne possèdent pas le socle théorique nécessaire. L'équipe pédagogique ne mentionne cependant pas les dispositifs mis en place pour accompagner et faire réussir ces étudiants en échec.

La formation affiche de très bons taux de poursuite d'études, majoritairement en doctorat (80 %). Les parcours *Biorefinery*, *PID* et *IRACM* ont pour objectif principal la poursuite en doctorat. Certains parcours (*PID* et *CA2I*) sont axés sur une insertion directe en entreprise après l'obtention du master, les autres parcours permettent quant à eux aussi bien une insertion professionnelle directe qu'une poursuite d'études en doctorat. Dans la globalité, 80 % des étudiants de M2 poursuivent en doctorat, 15 % intègrent le marché du travail et 5 % effectuent des poursuites d'études dans une autre discipline (informatique, management, etc.).

La formation a mis en place des dispositifs pour permettre son ouverture à l'international, mais elle peine à mettre en œuvre des mobilités entrantes et sortantes, hormis pour les parcours *Biorefinery* et *IRACM*. Les dispositifs proposés dans le cadre de l'ouverture à l'international sont diversifiés, mais ils dépendent du parcours choisi. La formation possède un parcours Erasmus Mundus (parcours *BIOREF*) proposé en collaboration avec trois universités européennes (Bari, Troyes et Cracovie). Dans ce parcours, les cours sont dispensés en anglais. Les parcours *IRACM* et *Biorefinery* attirent des étudiants internationaux (100 % pour le parcours *Biorefinery*, et 60 % pour le parcours *IRACM*), dont une majorité poursuit en thèse. Une convention de double diplôme a été signée entre l'université d'Artois et l'université de Calabre (Italie) en 2023 pour le parcours *CA2I*. L'enseignement de l'anglais représente 9 crédits ECTS sur les deux années de formation. La mise en place de cours en langue anglaise dans les différents parcours est hétérogène : 100 % des heures des parcours M2 *Biorefinery* (264 h), *IRACM* (792 h) et *EDACS*, et certaines unités d'enseignement des parcours *PID*, mais aucune dans les autres. La formation ne propose pas de dispositif de préparation à la mobilité, et le nombre de mobilités reste très faible (trois mobilités entrantes, pas de mobilité sortante sur l'ensemble de la période d'évaluation hors Erasmus Mundus).

La formation affiche une bonne attractivité, mais le nombre d'inscriptions varie de 50 à 100 % de la capacité d'accueil. Le taux de remplissage du M1 est de 70 %. De manière surprenante, le parcours *IRACM*, qui est intégré au sein d'un programme gradué, affiche un nombre d'inscrits de l'ordre de 50 % de la capacité d'accueil prévue. La formation ne donne aucune explication sur la faiblesse de ce chiffre. Le nombre d'étudiants en M2 est plus important qu'en M1 : 62 étudiants inscrits en M1 et 73 en M2, auxquels s'ajoutent 39 étudiants en M2 non-inscrits dans l'établissement pour un total de 112 étudiants en M2, qui effectuent leurs études et sont inscrits dans les établissements co-accrédités (notamment écoles d'ingénieurs).

Le programme de la formation est cohérent et décliné en compétences, mais l'approche par compétences n'est pas encore totalement déployée. L'équipe pédagogique a défini les compétences en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RCNP), et a structuré les différents parcours de la formation en blocs de connaissances et de compétences (BCC). La formation diversifie ses pratiques pédagogiques, en dispensant une partie des cours sous la forme de classe inversée, ou via l'utilisation de questionnaires interactifs. Les membres de l'équipe pédagogique bénéficient d'un accompagnement sous la forme de formations courtes de la part de la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI), et participent à la journée d'innovation pédagogique de la composante. La partie évaluation des compétences est en cours de réflexion. À ce stade, les exigences de l'alignement pédagogique ne sont donc pas entièrement satisfaites.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne permettant son évolution dans une démarche d'amélioration continue, mais tous les parcours ne sont pas évalués de la même façon et la formation ne dispose pas de son propre conseil de perfectionnement. Un conseil de perfectionnement est mis en place au sein du département de chimie de la FST chaque année et analyse des indicateurs de suivi de la formation (place de la formation, recherche, internationalisation, professionnalisation, attractivité, réussite, insertion

professionnelle, etc.). Le compte-rendu fourni fait montre d'une analyse détaillée de ces indicateurs et mentionne les perspectives d'amélioration proposées par le conseil. L'évaluation se fait également dans le cadre de commissions pédagogiques paritaires (CPP) organisées chaque semestre, et par la mise en place de questionnaires sur la formation et sur tous les enseignements (le taux de réponses à ces questionnaires est de 40 % en M1). Le taux de réponse des enquêtes d'insertion est également satisfaisant (entre 82 % et 100 % à 30 mois), mais les données ne sont fournies que pour quatre parcours. Le conseil de perfectionnement est cependant commun à l'ensemble des mentions de master portées par le département de Chimie et ne permet pas d'assurer une représentativité suffisante des étudiants et partenaires extérieurs de la formation et de l'ensemble de ces parcours. Le comité suggère fortement de mettre en place un conseil spécifique à la mention.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche conséquent et de qualité ;
- Une cohérence pédagogique interne garantie par la spécialisation progressive offerte aux étudiants ;
- Une progression de l'alternance et de l'apprentissage ;
- De très bons taux de réussite dans l'ensemble ;
- Une poursuite en doctorat et une insertion dans les milieux socio-économiques en adéquation avec les attendus du master.

Points faibles

- Une attractivité hétérogène entre parcours ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention ;
- Un déploiement encore partiel de l'approche par compétences ;
- Une internationalisation fragilisée par la faiblesse des mobilités.

Recommandations

- Assurer une égale attractivité entre parcours par l'amélioration de la communication.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences, notamment par l'évaluation des compétences.
- Encourager les mobilités entrantes et sortantes via la mise en place d'accords de coopération.

MASTER CHIMIE ET SCIENCES DU VIVANT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Chimie et sciences du vivant* (CSV) de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Chimie et sciences du vivant* et trois parcours ouverts en deuxième année (M2) : *Bioanalyse et valorisation des agroressources* (BiVA), *Chimie biorganique* (CBO), et *Sciences analytiques pour le vivant* (SAV). La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 761 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 73 étudiants et 82 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master CSV occupe une place cohérente dans l'offre de formation en chimie de l'établissement. La formation respecte les priorités thématiques de l'établissement (réussite des étudiants, approche par compétences, formation solide à et par la recherche, besoins socio-économiques), tout en se démarquant par son caractère interdisciplinaire à l'interface entre la chimie et les sciences biologiques. Elle intègre également des enseignements liés aux enjeux du développement durable (chimie verte, détection de la pollution) et bénéficie d'un adossement à la recherche solide qui permet une poursuite en thèse en adéquation avec les attendus. La formation entretient de bonnes relations avec les acteurs socio-économiques de la région et a mis en place un processus d'évaluation cohérent, mais peine à développer une offre d'alternance. Son ouverture à l'international est trop peu développée.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche et propose une solide formation à et par la recherche. La majorité des enseignements est réalisée par des enseignants-chercheurs et chercheurs (59 pour 82 intervenants, soit 72 %) qui dispensent 690 heures d'enseignements, soit environ 90 % des heures étudiant de la maquette des trois parcours. La variété des sections du Conseil national des universités (CNU) auxquelles appartiennent les enseignants-chercheurs (31, 32, 64, 65, 66, 68, 85 et 86) reflète la pluridisciplinarité de la formation. Les unités de recherche du site (unité de Glycobiologie structurale et fonctionnelle (UGSF), unité de Catalyse et chimie du solide, UCCS) accueillent les étudiants lors de leurs stages de M1 (85 %) et M2 (environ 75 %). La formation bénéficie également de la participation des enseignants-chercheurs de la faculté de Pharmacie. De nombreuses unités d'enseignements obligatoires disciplinaires et transversales ainsi que des stages sont dédiés à la formation à la recherche (environ 50 heures en M1 : « Métiers de la recherche », « Mise en œuvre et valorisation de la recherche ») pour un total de 48 crédits ECTS. Les étudiants sont également formés aux enjeux d'intégrité scientifique et de déontologie, notamment par les personnels des centres documentaires de l'université (SCD) (en M1, 42 h au total, dont 10 h par les personnels du SCD).

L'insertion professionnelle et la poursuite en doctorat des étudiants sont en adéquation avec les attendus de la formation. La poursuite d'études en thèse concerne 61 % des étudiants du parcours CBO et 47 % des étudiants du parcours SAV. Les taux d'insertion de la cohorte 2020 à Bac+5 sont respectivement de 83 % et 96 % avec 80 % et 67 % au niveau cadre.

La formation, attractive, effectue un recrutement de qualité qui lui permet d'afficher d'excellents taux de réussite. Le nombre de candidats à la formation est conséquent et équivalent à environ dix fois la capacité d'accueil. La répartition géographique des étudiants admis en M1 est diverse : 50 % provenant des licences de la faculté des Sciences et Techniques (FST), 15 % de celles d'autres établissements des Hauts-de-France et 30 % du reste de la France. Le nombre d'étudiants internationaux néo-entrants reste faible (entre un et trois par année sur l'ensemble de la mention, en lien avec la faible ouverture à l'international de la formation). Un travail de communication conséquent est réalisé pour promouvoir la formation (journées portes ouvertes, salon de l'étudiant, capsules vidéo, entretiens, etc.). Les taux de réussite sont proches de 100 % pour les deux années, la

formation bénéficiant d'un recrutement de qualité et l'équipe pédagogique suivant les étudiants dans le cadre d'entretien individuel en difficulté pour les conduire vers la réussite.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne permettant son évolution dans une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement se réunit chaque année et analyse sept indicateurs de la formation (place de la formation, recherche, internationalisation, professionnalisation, attractivité, réussite, insertion professionnelle). Le compte rendu fourni montre une analyse détaillée de ces indicateurs et les perspectives d'amélioration proposées par le conseil. L'évaluation se fait également dans le cadre de commissions pédagogiques paritaires (CPP) organisées chaque semestre et rassemblant à part égale étudiants et enseignants. À partir de l'année universitaire 2023-2024, des questionnaires sur l'évaluation des enseignements et de la formation ont été mis en place chaque semestre, sans que le taux de réponse ne soit précisé.

La formation associe les acteurs professionnels et propose de nombreux éléments de professionnalisation, mais elle peine à développer un parcours d'alternance par la voie de l'apprentissage. La formation, labellisée par le pôle de compétitivité régional « Nutrition santé longévité », travaille avec le tissu économique local et prend en compte les besoins des entreprises en faisant évoluer son programme. La participation des professionnels dans les enseignements est correcte (21 intervenants soit 25 % des intervenants, enseignements disciplinaires et conférences métiers, visite de plateformes) même si le nombre d'heures dispensées reste faible (71 heures soit environ 10 % du volume global). Il est regrettable que, malgré ses bons contacts avec le tissu industriel local, la formation n'ait pas pu développer le parcours en alternance BiVA (créé en 2022 mais suspendu en 2024). On regrette que l'équipe pédagogique ne donne pas plus de détails sur le manque d'attractivité et l'absence de contrats d'apprentissage liés à ce parcours. La formation accueille néanmoins, chaque année, un ou deux étudiants en formation continue. La formation prépare ses étudiants à la professionnalisation via deux stages (deux mois en M1 et six mois en M2) effectués essentiellement dans des laboratoires de recherches universitaires (à plus de 75 %) et une unité d'enseignement (UE) spécifique classique (rédaction de CV et de lettres de motivation). L'équipe pédagogique ne précise pas le lieu de stage des 25 % d'étudiants restants. La part de crédits liés à la professionnalisation est conséquente (42 crédits ECTS), mais elle concerne essentiellement le stage (39 crédits ECTS).

Le programme de la formation est cohérent et en adéquation avec ses objectifs, mais l'approche par compétences n'est pas encore totalement déployée. L'équipe pédagogique a défini les compétences en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RCNP) et structuré la formation en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC). La partie évaluation des compétences est en cours de réflexion. La formation diversifie ses pratiques pédagogiques, en dispensant une partie des cours sous la forme de classe inversée ou via l'utilisation de QCM interactifs. Par ailleurs, les stages proposés en M1 et M2 permettent de compléter l'acquisition des compétences attendues. À ce stade, les exigences de l'alignement pédagogique ne sont pas entièrement satisfaites.

La formation est très peu ouverte à l'international. Aucun étudiant n'a bénéficié de mobilités entrantes ou sortantes. L'équipe pédagogique indique que certains étudiants ont effectué des stages à l'étranger, mais elle ne donne cependant aucune information chiffrée à ce sujet. Les dispositifs de préparation à la mobilité existent et sont dispensés par les services des relations internationales de l'université. Le cursus comprend une formation à l'anglais (le volume dispensé est faible, 26 heures, dont 6 heures d'anglais pour les sciences), mais il ne propose aucun enseignement disciplinaire en anglais, ni de certification. La formation n'accueille pas non plus de professeurs invités.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche ;
- Une forte attractivité de la formation ;
- Des taux de réussite excellents ;
- Une insertion professionnelle cohérente avec les attendus de la formation.

Points faibles

- Une professionnalisation freinée par le manque d'attractivité de l'alternance ;
- Une approche par compétences non totalement déployée ;
- Une ouverture à l'international quasi inexistante.

Recommandations

- Consolider la professionnalisation par le développement de l'alternance grâce au renforcement des liens avec le monde socio-économique.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences, notamment par l'évaluation des compétences.
- Ouvrir la formation à l'international par la mise en place d'accords de coopération avec des universités étrangères.

MASTER CHIMIE PHYSIQUE ET ANALYTIQUE

Établissements

Université de Lille
Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe)

Présentation de la formation

Le master *Chimie physique et analytique* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1), *Chimie physique et analytique* (CPA) et deux parcours de deuxième année (M2) : *Advanced spectroscopy in chemistry* (ASC), et *Atmospheric sciences* (AS), auxquels s'ajoute un master *European Master of Advanced spectroscopy in chemistry* ouvert en M1 et en M2. Il fait l'objet d'une co-accréditation avec l'Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe). La formation est portée par la faculté des Sciences et Technologies (FST) et comporte en moyenne 872 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023, 58 étudiants et 36 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Chimie physique et analytique* (PAC) est une formation en physico-chimie ayant pour vocation de former des étudiants à la recherche de haut niveau. La formation jouit d'une forte ouverture à l'international par le biais notamment du label Erasmus Mundus en place depuis 2012 pour le parcours ASC. Les deux parcours bénéficient de moyens du programme Graduate Research And Education in Lille (GRAEL, Plan d'investissements d'avenir, PIA), ainsi que du Labex « Chemical and Physical Properties of the Atmosphere » (CaPPA). Les objectifs affichés de poursuite en doctorat sont atteints avec plus de 85 % des étudiants concernés. La formation affiche d'excellents taux de réussite, proches de 100 %. Néanmoins, l'approche par compétence est encore balbutiante, la définition des blocs de compétences n'étant pas en accord avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation. Le processus d'évaluation interne est également à améliorer par la mise en place d'un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.

Le master s'inscrit dans les priorités et la stratégie de l'établissement en proposant une formation à vocation recherche fortement internationalisée et bénéficie de moyens obtenus dans le cadre d'appels à projets. La formation s'inscrit pleinement dans le cadre du programme gradué *Science for a Changing Planet* (SCP) soutenu par le financement GRAEL (PIA3). Le parcours ASC a bénéficié de trois périodes de labellisation Erasmus Mundus (2008, 2015 et 2020 pour un total de 12 promotions) qui lui assurent une bonne visibilité internationale. Le parcours ASC bénéficie par ailleurs du label de qualité « Euromaster » délivré par l'European Chemistry Training Network (ECTN) depuis 2012, et le parcours AS du soutien du Labex CaPPA qui apporte un soutien financier (dont le montant n'est pas précisé). La formation est construite en cohérence et continuité avec les licences *Chimie* et *Physique-chimie* de l'université de Lille. Le parcours AS est mutualisé avec le master *Physique fondamentale et applications*, mais les liens avec les autres formations de master en Chimie ne sont pas abordés dans le dossier d'autoévaluation (master *Chimie*, master *Chimie et sciences du vivant*). De même, la pertinence et l'impact de la co-accréditation du parcours AS avec l'IMT Nord-Europe ne sont pas analysés dans le dossier d'autoévaluation.

La formation intègre une formation à et par la recherche de qualité et bénéficie d'un environnement de recherche de haut niveau. Elle s'appuie sur des structures de recherche en chimie (unité de catalyse et chimie du solide (UCCS), laboratoire Physico-chimie des processus de combustion et de l'atmosphère, PC2A, laboratoire de spectroscopie pour les interactions, la réactivité et l'environnement, LASIRE), mais développe également la pluridisciplinarité en lien avec les laboratoires de physique (laboratoire d'optique appliquée (LOA), laboratoire de Physique des lasers, atomes et molécules, (PhLAM), unité matériaux et transformations, UMET) et de biologie (Proteomic, inflammatory response, mass spectrometry, PRISM, unité de Glycobiologie structurale et fonctionnelle, UGSF). 27 enseignants-chercheurs assurent 75 % des enseignements de la maquette, soit 872 h. Un partenariat avec de grandes infrastructures de recherche (SOLEIL, ELETTRA) et des entreprises (Bricker, Horiba) permet des interventions au cours des enseignements, des écoles thématiques et des visites de sites. Les deux parcours du master proposent 40 crédits ECTS de stages de recherche effectués à

l'université de Lille ou dans les universités partenaires (12 semaines au total), ainsi que de nombreuses activités en lien avec la recherche (pour environ 400 h sur la durée de la formation, séminaires du Labex CaPPA, écoles thématiques ASC, « Afterwork seminars » du Graduate Program SCP). Les formations à l'intégrité scientifique et à la déontologie sont développées dans le cadre de l'enseignement *Scientific communication* et lors des suivis des mémoires de recherche.

La formation intègre des éléments de professionnalisation centrés sur les activités recherche. L'équipe pédagogique associe des chercheurs du centre national de la recherche scientifique (CNRS) et des intervenants travaillant dans de grandes infrastructures de recherche ou des entreprises partenaires (sept intervenants assurant 65 heures d'enseignement pour des écoles thématiques). La structuration du parcours en lien avec le financement Erasmus Mundus ne permet pas de mettre en place une formation en alternance ni un dispositif de formation continue, mais ces possibilités seraient intéressantes à étudier concernant le parcours AS.

La poursuite d'études en doctorat des diplômés est conforme aux objectifs affichés par la formation. En effet, environ 80 % des étudiants poursuivent leurs études en thèse à la fin du master. La formation ne prévoit pas de contenus pédagogiques, ni de dispositifs spécifiques d'accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants directement après le M2 (15 % des étudiants).

La formation est dispensée intégralement en anglais et présente une forte ouverture à l'international. Le parcours ASC, dispensé en collaboration avec les universités de Bologne, Leipzig, Helsinki et Cracovie, bénéficie du label et du financement Erasmus Mundus. Ces mobilités internationales concernent une soixantaine d'étudiants par an. Bien que l'ensemble des cours de la maquette soient dispensés en anglais, les étudiants bénéficient tous d'une formation en anglais disciplinaire de 40 h et les étudiants du parcours ASC peuvent bénéficier d'une formation à la langue du pays hôte. Cela inclut une définition commune des cours, des parcours de mobilités en fonction de la spécialisation de l'étudiant et un processus de sélection commun. Une revue croisée des mémoires de master est également organisée (chaque étudiant est évalué par deux universités pour son stage). Les étudiants bénéficient d'un accompagnement à la mobilité de la part du pôle Relations internationales de la faculté des Sciences et technologies. La proportion d'étudiants internationaux est également très importante au sein du parcours AS (85 % des effectifs en 2022-2023).

La formation a mis en œuvre les dispositifs permettant la réussite des étudiants et affiche des taux de réussite proches de 100 %. L'équipe pédagogique propose des modalités d'évaluation sous forme d'évaluation continue intégrale. L'ensemble des modules comportent trois évaluations, de différentes natures, et les étudiants, en cas d'échec à une unité d'enseignement (UE), sont autorisés à poursuivre leur parcours et à se soumettre de nouveau aux épreuves non réussies. La formation propose également un dispositif d'aide à la réussite avec notamment un dispositif de remédiation en ligne et un suivi des étudiants.

Le programme de la formation est en adéquation avec l'objectif pédagogique affiché, mais l'approche par compétences n'est pas déployée. L'équipe pédagogique fournit des maquettes de formation qui affichent des blocs de connaissances et de compétences (BCC). Cependant, les intitulés de ces blocs n'ont pas de lien avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du master. L'équipe pédagogique se borne ici à des regroupements de matières sous un en-tête disciplinaire commun mais n'affiche pas les compétences attendues pour une formation de chimie au niveau master.

Le parcours ASC bénéficie d'une bonne attractivité grâce au label Erasmus Mundus et au travail de communication réalisé, mais le parcours AS peine à trouver son public. L'essentiel des candidatures au master s'effectuent via la plateforme européenne (entre 350 et 500 candidatures par an), et sont donc ciblées vers le parcours ASC. Les autres candidatures sont moins nombreuses (entre 30 et 80 pour la plateforme *MonMaster*, et de 20 à 40 pour la plateforme *Études en France*). Le nombre d'inscrits dans la formation a certes augmenté sur la période d'évaluation (passant de 27 à 58), mais ce défaut de recrutement et le manque de candidatures impactent directement le nombre d'inscriptions au sein du parcours AS (entre cinq et sept étudiants, pour l'essentiel tous internationaux, pour 15 places prévues). L'équipe pédagogique n'analyse pas cette faiblesse d'attractivité du parcours AS, alors que la proportion très importante d'étudiants internationaux dans ce parcours (4/5 en 2020-2021, 4/6 en 2021-2022, 6/7 en 2022-2023) et l'effectif très limité des promotions traduisent un manque d'assise locale et d'intégration dans le continuum avec les formations de 1er cycle de l'université de Lille.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne des enseignements qui bénéficie d'un excellent taux de réponse (100 %), mais la formation ne dispose pas de son propre conseil de perfectionnement. Les évaluations des enseignements sont faites au niveau de chaque parcours. Le parcours ASC est évalué également dans son ensemble par l'université d'Helsinki (membre du consortium Erasmus Mundus). Des conseils pédagogiques paritaires (CPP) semestriels permettent de discuter et d'améliorer la qualité de la formation. Le conseil de perfectionnement, commun à l'ensemble des mentions de master portées par le département de

Chimie de la FST, ne permet pas d'assurer une représentativité suffisante des étudiants et partenaires extérieurs de la formation. Le comité suggère fortement de mettre en place un conseil spécifique à la mention.

Conclusion

Points forts

- Une formation en adéquation avec les priorités et la stratégie de l'établissement ;
- Un adossement à la recherche de très haut niveau ;
- Une poursuite d'études en doctorat importante en lien avec les objectifs et les éléments de professionnalisation de la formation ;
- De très bons taux de réussite ;
- Une forte ouverture à l'international en lien avec le label Erasmus Mundus.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention ;
- Une approche par compétences limitée par la définition balbutiante des blocs de connaissances et de compétences ;
- Une disparité en termes d'attractivité et de visibilité entre les parcours de la mention.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Déployer l'approche par compétences sur le fondement de blocs de connaissances et de compétences redéfinis.
- Améliorer l'attractivité du parcours Atmospheric sciences par la mise en place d'actions de communication.

MASTER GÉNIE CIVIL

Établissements

Université de Lille
Centrale Lille Institut
Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe)

Présentation de la formation

Le master *Génie civil* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) *Génie civil*, et six parcours de deuxième année (M2) : *Géo-matériaux et structures en génie civil*, *Infrastructure en génie civil*, *Ingénierie hydraulique et géotechnique*, *Ingénierie urbaine et habitat*, *Nanoscience et nanotechnologie en génie civil*, et *Advanced design and management of durable constructions*. Il fait l'objet d'une co-accréditation avec Centrale Lille Institut et l'Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe). La formation est portée par l'École polytechnique universitaire de Lille (Polytech Lille) et comporte en moyenne 850 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 222 étudiants et 99 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Génie civil* propose une formation cohérente avec l'offre globale de l'établissement. En particulier, les enjeux du climat et l'énergie sont inclus dans la formation et celle-ci bénéficie d'un adossement à la recherche de très grande qualité. La réussite des étudiants est excellente. L'ouverture à l'international est très bonne en particulier sur les mobilités entrantes. La démarche par compétence est amorcée, mais la démarche d'amélioration continue est fragile (déficience de l'enquête sur les diplômés et conseil de perfectionnement non spécifique à la mention). Des interrogations demeurent pour le récent parcours *Advanced design and management of durable constructions* qui n'est pas mentionné sur la fiche de présentation, et dont la maquette n'est également pas fournie.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Les enseignants sont en relation directe avec les laboratoires de recherche de proximité (Laboratoire de mécanique, multiphysique, multiéchelle (LaMcube) unité mixte de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) 9013 ou Laboratoire de génie civil et géo-environnement, LGCgE). 45 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation à hauteur de 1 221 h. Une formation par la recherche (240 h via un module d'initiation à la recherche et un projet recherche) est incluse dans chaque parcours en M2 et tous les parcours sont pilotés par des enseignants-chercheurs.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec les acteurs socio-économiques. La formation fait intervenir de nombreux acteurs du monde socio-économique (entreprises publiques : le Nord, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), Voies navigables de France, Port autonome de Dunkerque, SNCF, et privées : bureaux d'études locaux et nationaux) qui sont renouvelés régulièrement et participent aux différents conseils. Un stage de fin d'études de quatre mois minimum, correspondant à 30 crédits ECTS, est obligatoire en M2 pour préparer à l'insertion professionnelle. Par ailleurs, un stage facultatif est proposé en fin de M1.

La formation est assez bien ouverte à l'international. La formation est fortement alimentée par des étudiants étrangers (27 % en M1 en augmentation et 57 % en M2). De plus, elle inclut un parcours *Géo-matériaux et structures* délocalisé au Liban et des échanges ont lieu avec des universités étrangères (Université de Vienne en Autriche, Université Libanaise, Université Hohai de Nanjing et université de Wuhan en Chine, Université d'Uppsala et KTH-Stockholm en Suède, Université de York au Royaume-Uni). L'enseignement de l'anglais est obligatoire dans les trois premiers semestres du master (72 h) avec passage du Test of English for International Communication (TOEIC) pour les étudiants volontaires. Des unités d'enseignement sont dispensées en anglais en M1. Des parcours de la mention sont également intégralement dispensés en anglais (360 h). La politique

d'encouragement à la mobilité sortante reste toutefois fragile car aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité sortante sur la période d'analyse.

La formation est engagée dans l'approche par compétences, mais elle n'est ouverte ni à la formation continue ni à l'alternance. La formation est organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC). Les cinq BCC sont en conformité avec les blocs de compétences de la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP). Des enseignements par projets sont proposés dans chaque semestre. Certains enseignements sont en distanciel, en particulier ceux destinés au public libanais. La formation exploite de manière pertinente les installations physiques de Polytech. À ce stade, les dispositifs de soutien à la pédagogie ne sont pas exploités par l'équipe pédagogique. Enfin, la politique de formation continue et d'alternance est encore en réflexion.

Le suivi des étudiants montre un excellent taux de réussite tant en M1 (90 %) qu'en M2 (81 %). Avec environ 300 candidatures pour 90 admis, le niveau de sélectivité à l'entrée témoigne d'une bonne attractivité de la formation. Les chiffres de l'enquête d'insertion menée par l'établissement sont toutefois très partiels (en moyenne, le retour porte sur seulement un tiers des diplômés).

Le processus d'amélioration continue est partiellement mis en œuvre et doit être consolidé. En effet, la composante Polytech Lille organise une réunion biannuelle du conseil de perfectionnement. Les conclusions portées au niveau macroscopique (établissement) sont intéressantes pour définir des orientations globales. Il manque toutefois des analyses et conclusions spécifiques pour faire évoluer le master *Génie Civil*. En outre, la représentation des usagers et du personnel administratif au sein du conseil n'est pas assurée. Enfin, aucune évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est présentée dans le dossier d'autoévaluation, ce qui est problématique.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation favorisée par l'intervention de nombreux acteurs du monde socio-économique ;
- Une internationalisation marquée.

Points faibles

- Une absence d'ouverture à l'alternance et à la formation continue ;
- Un suivi de l'insertion professionnelle et du suivi du devenir des diplômés défaillant ;
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention et à la composition non conforme.

Recommandations

- Ouvrir la formation à l'alternance et à la formation continue.
- Formaliser et structurer le suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés.
- Mettre en œuvre une évaluation systématique des enseignements et de la formation dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention et assurant la représentation des différentes parties prenantes de la formation.

MASTER GÉNIE INDUSTRIEL

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Génie industriel* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours ouvert en première et deuxième année (M1 et M2) : *Industrie 4.0*. La formation est portée par la faculté des sciences et technologies (FST) et comporte 784 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 52 étudiants et 30 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Génie industriel* propose une formation cohérente au regard de l'offre globale de l'établissement. Elle bénéficie d'un excellent adossement à la recherche avec le Centre de recherche en informatique, signal et automatique de Lille (laboratoire CRISTAL). L'approche par compétences est claire et la professionnalisation bien marquée. La démarche d'amélioration continue est correcte avec un conseil de perfectionnement spécifique. La réussite des étudiants est excellente, mais l'employabilité des étudiants est incertaine en raison des lacunes de l'enquête sur les diplômés. L'ouverture à l'international est perfectible en raison de l'absence de mobilité entrante ou sortante.

L'adossement à la recherche est clair et lisible. Plusieurs unités d'enseignement sont directement liées aux activités de recherche du laboratoire CRISTAL dont les enseignants-chercheurs (sections 61, 63, 27 du Conseil national des universités, CNU) interviennent dans la formation à hauteur de 509 h. De plus, des modules obligatoires à caractères recherche (59 h) sont inclus en M1 et en M2 dont un travail de recherche bibliographique (28 h).

La formation travaille en très forte proximité avec le tissu économique du territoire. Les professionnels externes sont au nombre de huit et interviennent sur des domaines liés à l'entreprise (conduite de projets) ou au génie industriel au sens classique du terme (production, logistique, maintenance...) à hauteur de 217 h. La formation est ouverte à l'alternance (progression de 5 à 16 étudiants sur la période évaluée) et peut accueillir des étudiants en formation continue (reprise d'études). Enfin, de manière assez classique, des projets et stages sont obligatoires en M1 et M2 (24 semaines pour 24 crédits ECTS au total sur les deux années). Pour soutenir la formation, en complément des salles de cours classiques, les étudiants ont accès aux salles de travaux pratiques, à des learning labs et à quatre salles de projets spécifiques. Le nombre d'enseignants permanents (19) est très correct compte tenu des effectifs des promotions (32). Il y a toutefois une vigilance sur les disciplines cœur de cible de la formation pour lesquelles il n'y a aucun intervenant externe à ce stade.

L'approche par compétences est bien déployée. L'offre de formation a été construite en 2020 selon une approche par compétences. Un tableau de correspondance fait le lien entre les blocs de compétences de la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) et les blocs de connaissances et de compétences de la formation. Les étudiants suivent des enseignements de projets personnalisés leur permettant de personnaliser leur parcours et de développer des compétences en dehors du cursus. L'enseignement en présentiel est privilégié et la démarche d'évaluation par compétences est en développement. De nombreux enseignants de la formation, en complément des pédagogies traditionnelles de cours, travaux dirigés et travaux pratiques, utilisent des pédagogies actives (en particulier via l'emploi de la plateforme Moodle et d'un wiki interne).

Le processus d'amélioration continue est correctement déployé. Un conseil de perfectionnement spécifique au master se tient une fois par an et réunit l'équipe pédagogique, des étudiants et des intervenants professionnels afin de faire un bilan sur plusieurs indicateurs (dont évolution des débouchés, attractivité, réussite, insertion, forces, faiblesses, opportunités et menaces).

Le suivi effectué en interne du devenir des étudiants montre un excellent taux de réussite tant en M1 qu'en M2, mais l'insertion professionnelle ne fait pas l'objet du suivi nécessaire. Le nombre de candidatures est important à la fois pour le M1 et pour le M2 ce qui engendre un taux de sélectivité significatif (environ 27 %). De plus, le taux de réussite pour les étudiants est assez élevé (environ 75 % en M1 et 80 % en M2). Les retours des diplômés à la suite de leur soutenance de stage indiquent un taux d'insertion proche de 100 %, mais il n'y a pas d'enquête précise qui puisse étayer cette première approximation (entre 65 % et 90 % de retours selon le tableau fourni), ce qui est regrettable.

L'ouverture à l'international de la formation est perfectible. En effet, la formation ne propose pas de parcours diplômants européens et internationaux. Les mobilités entrantes et sortantes sur la période sont quasi nulles (aucune mobilité entrante et une seule mobilité sortante). Malgré une incitation à la mobilité, des cours spécifiques d'anglais (24 h au premier semestre, 48 h au quatrième semestre) et des projets bibliographiques en M1 qui donnent lieu à une soutenance en anglais, les mobilités sortantes sont freinées par les nombreux contrats de professionnalisation (jusqu'à 50 % en M2) qui favorisent l'ancrage local, et par le fait qu'une majorité des étudiants sont extra-communautaires.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation marquée ;
- Une approche par compétences bien déployée.

Points faibles

- Un suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés mal mesuré ;
- Une ouverture à l'international assez faible.

Recommandations

- Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés par la réalisation d'une enquête formalisée.
- Consolider l'internationalisation de la formation par l'incitation et la facilitation des mobilités.

MASTER GÉNIE MÉCANIQUE

Établissements

Université de Lille
Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe)

Présentation de la formation

Le master *Génie mécanique* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours : *Génie mécanique*, ouvert en première et deuxième année (M1 et M2) qui fait l'objet d'une co-accréditation avec l'Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe). La formation est portée par l'École polytechnique universitaire de Lille (Polytech Lille) et comporte 816 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023, 51 étudiants et 26 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Génie mécanique* propose une formation cohérente avec les besoins industriels, les attentes des étudiants et la stratégie globale de l'établissement, en complémentarité avec le parcours *Mécanique*, qui est plus théorique. De plus, la prise en compte des impacts environnementaux est bien appréhendée de manière pluridisciplinaire. La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. La professionnalisation est limitée, ce qui impacte l'attractivité, et l'ouverture à l'international est faible. La réussite des étudiants et l'insertion professionnelle des étudiants sont bonnes. La démarche d'amélioration continue est fragile (défaillance de l'enquête sur les diplômés et absence de conseil de perfectionnement spécifique).

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Elle est très majoritairement nourrie par les interventions d'enseignants-chercheurs (600 h sur les 811 h de la formation, assurées par 17 enseignants-chercheurs sur 26 intervenants) et s'appuie sur des laboratoires de proximité (unité de mécanique de Lille, UML, Laboratoire de mécanique, multiphysique, multiéchelle (LaMcube), Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement, LGCGE, Centre de recherche IMT). De plus, des enseignements dédiés à la recherche sont déployés en M1 et M2 à hauteur de 30 h environ par année, auxquelles il faut ajouter une étude bibliographique et des visites de laboratoires.

La formation est organisée en blocs de connaissances et de compétences, mais l'équipe pédagogique ne s'est pas pleinement approprié la démarche par compétences. La formation par projets est instituée pour chaque enseignement. L'enseignement en présentiel est privilégié. Le master est dispensé dans les bâtiments de l'école d'ingénieurs Polytech Lille avec des ressources matérielles adaptées (logiciels de conception assistée par ordinateur, machines de fabrication). À ce stade, les dispositifs de soutien à la pédagogie ne sont pas exploités par l'équipe pédagogique.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs socio-économiques, mais avec peu d'interventions directes de professionnels. Des intervenants du monde socio-économique participent aux conseils pédagogiques paritaires. Néanmoins, l'intervention de professionnels externes est volontairement limitée aux enseignements connexes (qualité-sécurité-environnement, gestion de projets) et à l'évaluation de stages (les stages ont une durée de 26 semaines, à hauteur de 30 crédits ECTS). L'intervention sur les enseignements de cœur de cible est quasi inexistante (seulement 8 h de travaux pratiques en choix de matériaux). Enfin, aucune politique d'offre d'alternance n'est développée.

La formation manque d'ouverture à l'international. Les enseignements d'anglais et des supports de cours en anglais favorisent la mobilité sortante (un enseignement d'anglais de 24 h est obligatoire dans les trois premiers semestres de formation pour 3 crédits ECTS chacun). De plus, des enseignements disciplinaires se font en anglais pour 20 h. Toutefois, les mobilités entrantes comme sortantes sur la période sont quasi inexistantes (une seule mobilité entrante et une seule mobilité sortante). Enfin, un seul enseignant en mobilité est intervenu sur la période d'évaluation.

Le suivi interne du devenir des diplômés fait état d'un excellent taux d'emploi, mais l'attractivité de la formation est perfectible. Les chiffres de l'enquête menée par l'établissement sont très partiels (en moyenne, le retour porte seulement sur un tiers des diplômés). En conséquence, une enquête interne est menée par l'équipe pédagogique pour atteindre un retour de 100 %. Les résultats obtenus sont très satisfaisants puisque notamment tous les étudiants en recherche d'emploi ou en poursuite d'études ont trouvé un débouché en 2020. Enfin, les secteurs d'emplois comme les transports (automobile, ferroviaire, aéronautique), les énergies (nucléaire, centrale hydro-électrique), la défense, le génie civil (BE Tunnelier), tout comme la création de start up, sont en très bonne adéquation avec la formation dispensée. Le taux de réussite en M1 est satisfaisant (82 % en moyenne sur les trois années renseignées) à l'exception de l'année 2021-2022 où il est descendu à 65 %. Le taux de réussite en M2 est également satisfaisant (83 % en moyenne). L'attractivité est perfectible puisque le suivi interne effectué fait état d'un attrait des étudiants de licence *Génie mécanique* vers d'autres formations de master ou d'écoles d'ingénieur, notamment celles qui proposent des formations en alternance.

Le processus d'amélioration continue est partiellement mis en œuvre. En effet, la composante Polytech Lille organise une réunion biannuelle de son conseil de perfectionnement. Les conclusions portées au niveau macroscopique (établissement) sont intéressantes (analyse de la dynamique de l'emploi dans la région, opportunités d'ouverture ou de fermeture de formations). Il manque toutefois des analyses et conclusions spécifiques à la formation pour permettre de contribuer à l'amélioration continue du master *Génie mécanique* qui ne dispose pas de son propre conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche.

Points faibles

- Une professionnalisation fragilisée par des interventions de professionnels limitées ;
- Une attractivité perfectible ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention ;
- Une internationalisation pénalisée par des mobilités entrantes et sortantes quasi inexistantes.

Recommandations

- Consolider la professionnalisation par l'intervention de professionnels dans les disciplines de base de la formation.
- Améliorer l'attractivité de la formation par le développement de l'alternance.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Renforcer l'internationalisation par l'amélioration de la lisibilité de l'offre de formation à l'international.

MASTER GÉORESSOURCES, GÉORISQUES, GÉOTECHNIQUE

Établissements

Université de Lille
Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe)

Présentation de la formation

Le master *Géoressources, géorisques, géotechnique* (GGG) de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours de première et deuxième année (M1 et M2) : *Géologie de l'ingénieur*. Il fait l'objet d'une co-accreditation avec l'Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe). La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 751 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 33 étudiants et 62 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master GGG dispose d'une position cohérente dans l'offre de formation de l'établissement dans le domaine des géosciences appliquées. Seule mention GGG de la région Hauts-de-France, la formation a pour principal objectif l'insertion professionnelle. Elle bénéficie pour cela d'un ancrage socio-économique de grande qualité, sans pour autant concrétiser celui-ci par des partenariats formalisés. L'insertion professionnelle et la réussite sont excellentes. La formation a parfaitement bien intégré les dispositifs d'amélioration continue. L'adossement à la recherche est de qualité, mais la poursuite d'études en doctorat est inexistante. L'internationalisation de la formation est également absente.

Le master GGG dispose d'un positionnement très clair dans l'offre de formation de l'établissement, sans pour autant disposer de partenariats privilégiés avec d'autres établissements. La politique de la formation est alignée avec la plupart des priorités thématiques et scientifiques de l'établissement (suivi des étudiants, accompagnement à la réussite, professionnalisation et ouverture à l'alternance). La formation recouvre des axes scientifiques stratégiques de l'établissement en lien avec les enjeux de mutations industrielles de la région. La formation intègre les enjeux de transitions environnementales : enseignements sur la transition écologique et le développement durable, intervention de nombreux acteurs professionnels concernés. Le master GGG collabore avec le master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement* (STPE) à travers la mutualisation d'unités d'enseignement (UE) et devra s'impliquer dans la réflexion menée par le master STPE sur son positionnement dans l'offre de formation de l'université de Lille. La formation est co-accreditée avec l'IMT Nord Europe sans que les éléments fournis dans le dossier ne donnent à voir la manière dont cette co-accreditation se concrétise formellement pour les étudiants des deux établissements.

Les objectifs en matière de professionnalisation et de débouchés professionnels sont bien définis, mais les partenariats avec les entreprises ne sont pas formalisés. La formation recrute principalement des étudiants de licence *Sciences de la Terre*. La finalité première de la formation est l'insertion professionnelle à Bac+5. Le programme est parfaitement cohérent avec cet objectif. La maquette intègre des éléments de professionnalisation (stages d'une durée totale de neuf mois sur les deux années pour 42 crédits ECTS, UE projet professionnel). La formation entretient des liens étroits avec le monde socio-économique à travers le conseil de perfectionnement, l'intervention de professionnels dans la formation (68 % des enseignants, 50 % des enseignements) et le forum organisé par les étudiants de M2 qui rassemble chaque année des entreprises du secteur. La formation est largement ouverte à l'alternance (huit contrats de professionnalisation en 2020-2021 ; 19 contrats d'apprentissage et de professionnalisation en 2022-2023). La formation à l'entrepreneuriat n'est pas proposée alors qu'elle figure dans les priorités de l'établissement. Malgré des relations étroites avec les entreprises du secteur, la formation ne dispose pas de conventions de partenariat formalisées.

La formation s'appuie sur un dispositif d'amélioration continue parfaitement opérationnel. L'équipe pédagogique met en place un processus d'évaluation interne de qualité : les enseignements sont évalués régulièrement par les étudiants. Les résultats de l'évaluation alimentent les discussions en conseil de perfectionnement dont la composition est équilibrée entre membres de l'équipe pédagogique, étudiants et représentants du monde socio-économique. Il se réunit tous les ans. Le compte rendu atteste de la grande qualité des échanges.

Le taux de réussite des étudiants est particulièrement élevé. Le taux de réussite est en moyenne de 96 % sur les trois années renseignées, et les rares cas de non-validation sont expliqués. Différents dispositifs sont mis en place pour accompagner la réussite des étudiants et tout particulièrement ceux en difficulté (entretiens individuels, réunions d'intégration avec les M1 et les M2).

L'insertion professionnelle est excellente au détriment d'une poursuite d'études en doctorat quasi inexistante. Le taux d'insertion professionnelle est de 100 % en totale cohérence avec les objectifs de la formation. 92 % des emplois se situent au niveau cadre : géologue d'exploration et d'exploitation, hydrogéologue, chargé d'études en environnement, ingénieur en site et sols pollués. 100 % des diplômés interrogés sont satisfaits de la formation.

La formation présente un adossement à la recherche de qualité. La moitié des heures de formation est assurée par des enseignants-chercheurs et des chercheurs. La formation intègre des enseignements de méthodologie de la recherche (100 heures encadrées étudiants). La formation propose dans ce cadre un enseignement à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Ses modalités de déploiement n'apparaissent toutefois pas claires. Les étudiants ont la possibilité de réaliser des projets tuteurés et des stages en laboratoires, mais le dossier d'autoévaluation (DAE) ne permet pas d'identifier le nombre d'étudiants se saisissant de ces opportunités. Aucun étudiant ne poursuit en doctorat sur les deux dernières années renseignées sans que le dossier d'autoévaluation ne fournisse d'analyse de cette situation.

L'attractivité de la formation est confirmée. Le nombre de candidatures reste élevé et constant sur les trois années considérées et le nombre d'inscrits est conforme à la capacité d'accueil de 16 places proposées en première année (149 candidatures pour 20 admis et 14 inscrits en 2020-2021, 156 candidatures pour 14 admis et 16 inscrits en 2021-2022, 142 candidatures pour 16 admis et 17 inscrits en 2022-2023). L'équipe pédagogique est fortement engagée dans la promotion de la formation à travers les actions menées par l'établissement ou la FST, avec l'appui de contrats étudiants notamment pour la communication sur les réseaux sociaux.

La formation a mis en place l'approche par compétences, mais elle doit encore consolider l'alignement pédagogique. Les compétences visées ont été formalisées et les UE ont été regroupées en sept blocs de connaissances et de compétences (BCC) en lien avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'alignement pédagogique est à renforcer notamment par la prise en compte d'activités de mise en situation. L'engagement étudiant en dehors de la formation n'est pas reconnu alors qu'il s'agit d'une priorité de l'établissement.

Les modalités d'enseignement restent principalement traditionnelles. Les étudiants disposent d'un accès aux équipements des laboratoires. Le master GGG déploie des pédagogies actives (classes inversées). Toutefois, le DAE ne permet pas d'identifier leur importance relative en heures de formation. L'hybridation est inexistante. L'équipe pédagogique doit mieux se saisir des formations organisées par la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation pour mieux s'approprier les opportunités qu'offre l'hybridation.

La formation ne propose pas d'ouverture à l'international. La formation dispense 6 crédits ECTS en M1 et en M2 pour des enseignements d'anglais (48 heures) et propose le passage d'une certification aux étudiants (non obligatoire). Malgré la recommandation faite lors de la précédente évaluation, l'équipe pédagogique assume toujours l'absence d'ouverture internationale par le développement de l'alternance. Or, l'absence d'internationalisation existait déjà avant l'ouverture à l'alternance et les enjeux des disciplines enseignées dans cette formation ont pour la plupart une dimension internationale incontestable. D'ailleurs, certains étudiants parviennent à réaliser un stage à l'étranger.

Conclusion

Points forts

- Une insertion professionnelle excellente, particulièrement cohérente avec la finalité de la formation ;
- Un taux de réussite très élevé ;
- Une professionnalisation renforcée par le développement de l'alternance ;
- Une formation à et par la recherche de bonne qualité.

Points faibles

- Une position susceptible d'être fragilisée par le manque de cohérence du positionnement du master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement* dans l'offre de formation de l'établissement ;
- Une poursuite d'études en doctorat insuffisante ;
- Une ouverture à l'international inexistante ;
- Des priorités de l'établissement non intégrées sur la reconnaissance de l'engagement étudiant et sur l'entrepreneuriat.

Recommandations

- Contribuer à la réflexion sur le positionnement du master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement* dans l'offre de formation de l'établissement.
- S'appuyer sur les dispositifs existants pour encourager les étudiants diplômés à poursuivre en doctorat.
- Développer l'internationalisation de la formation sous une forme adaptée à ses spécificités.
- Poursuivre l'appropriation des priorités de l'établissement sur la reconnaissance des compétences transversales dans la formation (engagement étudiant, entrepreneuriat).

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'université de Lille est une formation comprenant six parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Cloud computing and cybersecurity* (CCC), *E-services* (ES), *Génie logiciel* (GL), *Internet of things and cybersecurity* (IOTC), *Machine learning* (ML), et *Réalité virtuelle et augmentée* (RVA). La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 746 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. En 2022-2023, elle compte 231 étudiants et 101 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Informatique* est une formation solide, attirant de nombreux étudiants avec son offre de parcours très variée et une très bonne insertion professionnelle, même si les taux de réussite sont en baisse. Il bénéficie d'un très bon adossement à la recherche grâce à plusieurs laboratoires locaux et entretient de bonnes relations avec diverses entreprises. Le parcours *IOTC* offre une ouverture vers l'international, mais qui n'est pas exploitée et attire trop peu d'étudiants étrangers. La possibilité de suivi en alternance ou en formation continue est un atout, mais l'organisation des enseignements devrait être plus adaptée à ce public de professionnels. Le conseil de perfectionnement joue très bien son rôle, mais il devrait être mis en place au niveau de la mention et non du département informatique.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Un grand nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans la formation (59, pour 70 % des enseignements), issus du Centre de recherche en informatique, signal et automatique de Lille (laboratoire CRISTAL), de l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (INRIA) et de l'Institut de recherche sur les composants logiciels et matériels pour l'information et la communication avancée (IRCICA). La formation à la recherche se fait principalement par le biais du cours « Initiation à l'innovation et à la recherche » (24 h, trois crédits ECTS) enseigné au premier semestre de la première année, cours abordant également l'intégrité scientifique et la déontologie qui est mise en pratique dans le cadre du mémoire de fin d'études. La formation par la recherche est réalisée lors de projets tuteurés, du projet de fin d'études et du stage de fin d'études ; en moyenne, chaque année, 15 stagiaires sont accueillis dans les laboratoires et 55 étudiants pour des projets.

La formation entretient des relations importantes et variées avec les entreprises. Des professionnels interviennent dans la formation pour des enseignements sur des thématiques pointues en informatique (35 intervenants, pour un total de 257 h). Le lien avec les entreprises se fait aussi par un nombre important d'étudiants suivant la formation en alternance (presque la moitié) ; la proportion varie selon les parcours, ce qui est cohérent, car, pour certains, il est plus difficile de trouver une entreprise dans le domaine (par exemple, pour le parcours RVA). Des entreprises participent activement au conseil de perfectionnement, et guident ainsi la formation dans les évolutions nécessaires pour garantir les compétences utiles aux étudiants. Des échanges ont également lieu lors d'événements particuliers : journées métiers, forum de l'alternance.

La formation est très attractive. Elle puise ses étudiants dans la licence *Informatique*, propose des parcours dont les spécialisations sont très variées, et offre la possibilité à ses diplômés de poursuivre en doctorat. Le nombre de candidatures est très important, dans tous les parcours (2 395 au total en 2023, pour une capacité de 113 places). L'attractivité résulte d'une communication variée : journées portes ouvertes, salons étudiants, présentation de la formation aux étudiants en licence *Informatique*, présentation de la formation aux lycéens par une association étudiante. Cette attractivité et ses quelques variations sont très bien analysées.

L'organisation pédagogique de la formation est globalement cohérente. Elle est définie en blocs de connaissances et de compétences, soulignant la continuité de ces compétences d'un semestre à l'autre, même si l'évaluation transversale de ces compétences n'est pas encore en place. Les étudiants peuvent développer des compétences en dehors de la formation grâce à l'unité d'enseignement (UE) « Projet de l'étudiant », mais cette possibilité reste très limitée (24 h au troisième semestre). Une ouverture est aussi proposée sous forme d'options correspondant à des thèmes en lien avec les autres parcours de la formation. L'organisation des enseignements inter-parcours n'est cependant pas claire : si dans les maquettes un certain nombre d'enseignements sont identiques dans plusieurs parcours, il n'est pas précisé dans le dossier d'autoévaluation de la formation (DAE) s'ils sont réellement communs ou enseignés séparément par parcours. Les méthodes pédagogiques sont variées pour certains enseignements, avec l'utilisation de méthodes de classes inversées ou de questionnaires interactifs. L'équipe pédagogique échange régulièrement sur les pédagogies actives et les formations proposées par l'établissement. Néanmoins, l'organisation pédagogique n'est pas bien adaptée à un suivi par des professionnels. Si l'alternance rencontre beaucoup de succès, il est fait état de la difficulté pour certains étudiants de cumuler travail en entreprise et suivi des cours. Le suivi en formation continue attire relativement peu de candidats (maximum trois par an) en raison du manque d'aménagement des enseignements.

Si le nombre d'enseignants permanents est important (59), il ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins de la formation. Celle-ci doit avoir recours à de nombreux enseignants non permanents (43), situation qui présente néanmoins l'avantage d'apporter une diversité de profils. En revanche, il est plus difficile de trouver des enseignants acceptant de prendre des responsabilités dans la formation en raison des charges élevées d'enseignement et de la baisse des soutiens financiers associés à ces responsabilités. De plus, si des opportunités de mobilité et de formations sont offertes, elles sont peu utilisées par les enseignants.

Le processus d'amélioration continue de la formation est bien en place, mais le conseil de perfectionnement n'est pas spécifique à la mention. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée chaque semestre sous forme de questionnaires, puis est discutée entre enseignants et étudiants lors de commissions pédagogiques paritaires, ainsi qu'en conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement joue très bien son rôle. Sa réunion annuelle aborde les bilans, discute d'évolutions, et suit les évolutions précédemment décidées. Cependant, il est défini au niveau du département Informatique, et concerne donc également d'autres formations (licence *Informatique*, master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* et master *Science des données*). Sa composition ne permet pas la présence d'étudiants représentant toutes les formations et leurs parcours, ce qui n'est pas conforme aux textes officiels.

Le taux de réussite à la formation est en baisse et le suivi des diplômés pourrait être amélioré. S'il évolue entre 77 % et 85 % en première année, le taux de réussite est passé de 96 % à 82 % en deuxième année. Ces taux ne sont pas commentés, et dans le dossier d'autoévaluation, aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mentionné, à l'exception d'une rencontre entre les étudiants en difficulté et le responsable du parcours. Les enquêtes sur l'insertion professionnelle réalisées par les services centraux de l'établissement (Observatoire de la direction des formations, ODIF) sont très tardives (à 30 mois), ce qui ne permet pas de disposer de résultats concernant les promotions récentes. Quelques parcours tentent de compenser ce manque par une enquête interne à 12 mois, qui révèle une insertion assez bonne (85 % des étudiants en emploi dans le domaine) mais pour un nombre de réponses limité (30 %) ; d'autres enquêtes internes ont été réalisées à 24 mois, mais aucun résultat n'est donné dans le dossier d'autoévaluation. Les enquêtes à 30 mois montrent une très bonne insertion professionnelle. Par exemple, pour la promotion de 2020, le taux de réponse est très bon (entre 80 % et 87 %) et révèle de bons taux d'emploi pour les parcours ES (93 %, plus une poursuite d'études), GL (89 %, plus une poursuite d'études) et CCC (100 %) ; l'enquête montre un taux d'emploi moyen pour le parcours ML (quatre des diplômés, soit 50 %), mais justifié par des poursuites d'études (trois), ainsi que pour le parcours RVA (quatre des diplômés, soit 50 %, plus une poursuite d'études).

La formation a le potentiel pour s'ouvrir à l'international, mais elle ne l'exploite pas. Le parcours *Internet of things and cybersecurity* a un fort potentiel international, car il bénéficie du projet *Information and Knowledge Society* (IKS) dans le cadre du dispositif *Graduate Research And Education in Lille* (GRAEL) du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Tous ses cours sont dispensés en anglais, et des cours de français sont proposés aux étudiants étrangers. Cependant, ce dispositif se concrétise peu sous forme de mobilités d'étudiants, puisque la formation ne compte que deux mobilités entrantes chaque année dans ce parcours. L'absence d'ouverture à l'international de ce parcours est justifiée dans le dossier d'autoévaluation par l'importance de l'alternance qui n'est pas compatible avec l'arrivée d'étudiants étrangers. Il est à noter qu'il n'y a aucune mobilité sortante d'étudiants bien qu'un référent international soit présent au département Informatique. L'enseignement de l'anglais est présent dans tous les parcours aux semestres 1 et 4 (48 h au total). Certains enseignements disciplinaires sont donnés en anglais (science des données, algorithmique et complexité avancée). Il est regrettable que le passage de la certification du Test of English for international communication (TOEIC) proposée à la fin du semestre 3 concerne peu les étudiants (au maximum, une seule certification passée avec succès chaque année).

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche ;
- Des relations importantes et diversifiées avec les entreprises ;
- Une très bonne attractivité de la formation.

Points faibles

- Des taux de réussite en baisse ;
- Un suivi des diplômés insuffisant ;
- Un manque d'adaptation de la formation à l'alternance et à la formation continue ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention ;
- Une internationalisation freinée par de très faibles mobilités étudiantes.

Recommandations

- Améliorer les taux de réussite étudiante par une analyse fine de leur baisse actuelle.
- Améliorer le suivi des diplômés par la mise en place d'enquêtes internes formalisées.
- Favoriser le développement de l'alternance et de la formation continue par l'adaptation des modalités pédagogiques de la formation.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Renforcer l'internationalisation sur le fondement du dispositif GRAEL du PIA.

MASTER INGÉNIERIE DE LA SANTÉ

Établissements

Université de Lille
Centrale Lille Institut

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie de la santé* de l'université de Lille est une formation comprenant 12 parcours dont huit ouverts à la fois en première et deuxième année (M1 et M2) : *Coordination des trajectoires de santé (CTS)*, *Data science en santé (DSS)*, *Ergonomie santé développement*, *European master of medical technology and healthcare business (EMMAH)*, Erasmus mundus obtenu en 2022), *Healthcare business et recherche clinique (HB/RC)*, *Management de l'intelligence artificielle en santé (MIAS)*, *Qualité - environnement - santé - toxicologie (QEST)* et *Biomedical Engineering (BME)* et quatre parcours ouverts seulement en M2 : *Ingénierie des métiers de la rééducation fonctionnelle (IMRF)*, *Healthcare business et recherche clinique - option recherche*, *Ingénierie des métiers de la rééducation fonctionnelle - option recherche* et *Qualité - environnement - santé - toxicologie - option recherche*. Il fait l'objet d'une co-accréditation avec Centrale Lille Institut. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte en moyenne 840 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 540 étudiants et 209 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

L'université de Lille propose une large gamme de formations dans le domaine de la santé et le domaine soignant, mais également des formations non soignantes parmi lesquelles le master *Ingénierie de la santé* est pleinement intégré. Ce diplôme est multithématique, pluridisciplinaire et transdisciplinaire dans le champ de l'ingénierie de la santé. La formation fait preuve de dynamisme : elle est innovante et très attractive. Les taux de réussite sont élevés. L'ouverture à l'international est importante et l'intégration dans l'écosystème local est réelle avec de nombreux professionnels impliqués dans la formation. Les diplômés du master s'insèrent rapidement dans des emplois correspondant à leur formation. Bien que la formation à et par la recherche soit présente, cette dimension doit néanmoins être développée.

L'ouverture de la formation à l'international est majeure. Dans l'ensemble des parcours (outre les parcours internationaux et le parcours *Ingénierie des métiers de la rééducation fonctionnelle*), des enseignements obligatoires d'anglais sont mis en place (120 h d'anglais M1 et M2 ; 20 h d'espagnol ou d'allemand en option M1 et/ou M2). Les enseignements du parcours *Biomedical Engineering* sont dispensés en anglais et ce parcours, assuré par Centrale Lille Institut, est uniquement ouvert aux étudiants étrangers. Les enseignements se font également en anglais dans le parcours *EMMAH* qui bénéficie de partenariats avec les universités de Hambourg, de Porto et de Taipei. Ce dernier parcours est labellisé Erasmus Mundus. Pour la partie de ce cursus en partenariat avec l'université d'Hambourg, le label de l'université Franco-Allemande a aussi été obtenu. De nombreux stages sont rapportés comme ayant été effectués à l'étranger et ceci dans tous les parcours de M1 et de M2 (sans que leur nombre soit précisé). Un service de « rayonnement international » porté par l'UFR facilite l'accès à des stages à l'étranger. Il existe également des possibilités de suivre des enseignements dans d'autres langues étrangères (espagnol, allemand) et des certifications sont possibles, mais cette possibilité est peu utilisée (deux étudiants). Une préparation est aussi possible au Test of English for International Communication (TOEIC). Deux enseignants invités sont impliqués dans la formation. Une enseignante référente chargée des relations internationales accompagne les étudiants dans leur projet de mobilité à l'international (aide au montage de dossier de bourse de mobilité). L'université de Lille propose également des bourses pour favoriser la mobilité. Entre 30 et 48 étudiants sont inscrits par année dans une formation spécifique à l'international. La mobilité sortante, qui concerne entre 23 et 30 étudiants par an, est importante. En revanche, aucune mobilité entrante n'est recensée au cours de la période évaluée.

De nombreux éléments de professionnalisation sont inclus dans les parcours des étudiants. La logique de chaque unité d'enseignement est l'association entre des enseignants-chercheurs et des enseignants issus du

monde socio-économique. Les professionnels ont pour charge les enseignements concernant la création d'entreprise, les ressources humaines, la formation de formateurs, la mise en place d'un système de management intégré et d'audits, ainsi que des enseignements de spécialité dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité, de l'ergonomie, du healthcare business, du marketing. Certains enseignements, comme « l'appréhension de la démarche qualité et des systèmes de management intégrés », sont exclusivement dispensés par des intervenants professionnels. Ces professionnels (127) interviennent dans l'ensemble du master pour un total de 253 heures de formation (hors stages). Étant donné que ces heures sont réparties entre les différents parcours du master, il est impossible d'évaluer le pourcentage de ces interventions par rapport au total d'enseignements. Les étudiants suivent un stage obligatoire de cinq mois en M1 et doivent attester d'une expérience professionnelle d'au moins cinq mois (100 jours) en M2. 24 crédits ECTS (stages inclus) sont attribués à l'expérience professionnelle. Deux personnes sont en appui au dispositif de professionnalisation pour gérer les offres de stage, d'emploi, de contrats d'apprentissage, le forum des entreprises, les « job dating », la validation des missions de stage, le portefeuille d'expériences (e-portfolio), et l'organisation de bilans des compétences acquises.

Les parcours du master ingénierie de la santé - exceptés les programmes internationaux - sont ouverts et adaptés pour les publics de la formation continue et de l'alternance. 39 à 70 contrats d'apprentissage sont signés chaque année sur la période de référence (nombre en augmentation au cours de la période évaluée) et 41 à 55 contrats de professionnalisation (nombre variable selon les années). Des mesures d'accompagnement sont mises en place (ex : carnet électronique de suivi pour l'apprentissage via la plateforme myFormasup, personne responsable de l'ingénierie de formation pour les contrats professionnels). Il existe des possibilités de validation partielle ou totale via le dispositif de validation des acquis de l'expérience (18 à 33 validations par an).

La formation est attractive et sélective et les taux de réussite sont élevés. Les parcours des étudiants sont suivis et analysés par l'équipe pédagogique. L'attractivité de la formation est bonne : en moyenne 1 082 candidatures et 316 admis pour une capacité d'accueil comprise entre 196 et 211 places. La réussite est satisfaisante : le taux de réussite en M1 est compris entre 76 % et 84 %, entre 12 et 21 étudiants n'ont validé aucun crédits ECTS. Le taux de réussite en M2 est supérieur à 88 %.

Le suivi du devenir des diplômés par l'établissement est pertinent. Les enquêtes d'insertion sont réalisées par l'Observatoire de la direction des formations (ODIF) de l'université de Lille. Les résultats globaux (et non par parcours) de l'enquête de la promotion de 2020 sont présentés dans le dossier d'autoévaluation. Le taux de réponse global est élevé (145 répondants pour 195 concernés par l'étude) alors que, selon les années et les parcours, les taux de réponse varient entre 50 et 100 %. Cette étude révèle un taux de satisfaction important (92 %), une bonne insertion au niveau cadre 18 mois après la diplomation (97 %). Peu de poursuites d'études (6 %, essentiellement en doctorat) sont à noter.

La mise en œuvre de l'approche par compétences (APC) est en cours. La déclinaison de l'offre de formation se fait en blocs de connaissances et compétences (BCC). En complément des pédagogies traditionnelles (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques), les enseignants mettent en place des pédagogies actives telles que la formation par projets, le recours aux « jeux sérieux », aux enseignements inversés et renversés. L'usage de la plateforme Moodle et de l'outil pédagogique Wooclap, ou encore celui de technologies comme le laboratoire d'expérimentation immersive, permettent des mises en situation professionnelle. L'équipe pédagogique ne souhaite pas mettre à disposition des étudiants des enseignements sur plateforme, en hybride ou en co-modal (synchrone ou asynchrone) en raison du manque d'interactivité de ces dispositifs. Pour mettre en place sa stratégie pédagogique, l'équipe enseignante du master est secondée par des personnels techniques et des ingénieurs pédagogiques, et elle est dotée de salles d'enseignement et de travail équipées.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui peut être amélioré. Ce sont 82 enseignants-chercheurs de diverses disciplines (sections 85, 86, 87, 53, 19, 6, 01, 26, et 27 du Conseil national des universités, CNU) qui interviennent dans les différents parcours, reflétant les besoins multiples d'experts dans différents domaines pour assurer la formation. Néanmoins, leurs apports en matière d'enseignement ont davantage une visée technique qu'une visée de formation à et par la recherche. Ils sont ainsi en charge des enseignements « Initiation à la recherche, analyse critique, déontologie, éthique, intégrité scientifique » (cours de gestion documentaire (30 h) en M1) et « Méthodologie d'élaboration du mémoire de fin d'études » (6 h). Un enseignement sur les droits des patients, la loi Jardé sur la recherche impliquant la personne humaine, la protection des données et la déclaration auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) est dispensé dans le parcours *Ingénierie des métiers de la rééducation fonctionnelle*, option recherche, ainsi que dans le parcours spécifique *Healthcare business et recherche clinique*, option recherche. Les étudiants de M2 réalisent un travail académique de recherche (sous forme de mémoire) et un mémoire de fin d'études (de 3 à 30 crédits ECTS selon les parcours). Peu de stages de recherche sont organisés dans la formation, mais les contacts avec des unités de recherche sont réels et le master est adossé à de nombreux laboratoires de l'université de Lille et de l'Institut Pasteur de Lille (laboratoire Impact de l'environnement chimique sur la santé

IMPEC (unité labellisée de recherche, ULR 4483), laboratoire METRICS (ULR 2694), laboratoire Advanced Drug Delivery Systems (INSERM U1008), laboratoire de Génie civil et de géo-environnement (LGCgE, ULR 4515), Lille School of Management Research Center (LSMRC, ULR 4112), Centre de recherche en informatique, signal et automatique de Lille (CRISTAL, unité mixte de recherche (UMR) CNRS 9189), Groupe de recherche sur les formes injectables et les technologies associées (GRITA, ULR 7365), Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie, IEMN, UMR 8520 CNRS).

L'amélioration continue de la formation est partiellement mise en œuvre. Un conseil de perfectionnement est organisé par parcours avec pour chacun une composition qui assure la représentation des différentes parties prenantes. Il est indiqué que le master prend en compte l'avis du conseil et celui des professionnels pour faire évoluer son offre de formation (propositions de modification en décembre de chaque année). Toutefois, le document fourni est une synthèse des différents conseils de perfectionnement. Globalement, le fonctionnement de la mention est rapporté dans la synthèse du conseil de perfectionnement comme étant adéquat. Néanmoins, de nombreuses difficultés sont citées : reports fréquents des interventions avec une information tardive pour les étudiants, difficultés d'interaction avec les étudiants, enseignements scientifiques peu approfondis, répétitions de notions déjà vues, en particulier chez les intervenants extérieurs, enseignements paraissant éloignés du parcours choisi par les étudiants. Il n'est pas indiqué dans la synthèse des conseils de perfectionnement si ces problèmes sont spécifiques à un parcours particulier ou si l'ensemble du master est concerné. L'évaluation des enseignements par les étudiants est de plus en plus pratiquée, mais pas encore systématisée. Dans tous les cas, l'équipe pédagogique doit s'organiser pour répondre à ces dysfonctionnements.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne qualité de l'insertion professionnelle ;
- Une bonne qualité de la professionnalisation ;
- Une ouverture à l'international majeure.

Points faibles

- Une faible qualité de l'adossment à la recherche ;
- Un processus d'amélioration continue fragilisé par la non-effectivité du rôle du conseil de perfectionnement et la non-systématisation de l'évaluation des enseignements.

Recommandations

- Consolider l'adossment à la recherche par le renforcement de la formation à et par la recherche.
- S'assurer de l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement dans le processus d'amélioration continue et mettre en œuvre l'organisation systématisée de l'évaluation des enseignements, dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Management sectoriel* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Management sectoriel*, et deux parcours de deuxième année (M2) : *Management des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires*, et *Management des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires - option renforcé recherche*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte en moyenne 489 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 238 étudiants et 75 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Management sectoriel* (MS) vise à la formation de cadres spécialisés dans la gestion des structures médico-sociales. L'équipe pédagogique, pluridisciplinaire, soutenue par un projet IDEFI, et faisant appel à de nombreux intervenants spécialistes du domaine, a su construire une formation ancrée dans le territoire. La mise en place de modalités d'enseignement diversifiées permet, au travers de la formation continue et de l'alternance, une très bonne insertion de ces diplômés dans les secteurs ciblés. La formation propose des partenariats internationaux, mais les mobilités restent encore faibles. La qualité du dispositif d'amélioration continue, notamment des données fournies dans le dossier d'autoévaluation (DAE), pose question.

La formation est résolument professionnalisante, ouverte à la formation continue et présente d'excellents taux d'insertion professionnelle. La formation bénéficie de l'apport de nombreux intervenants extérieurs de spécialité (44 personnes - directeurs de structure, responsables qualité, évaluateurs hygiène et sécurité, etc.) qui assurent 237 heures étudiant, soit environ la moitié des enseignements donnés. La formation propose également, pour accentuer la préparation à l'insertion, deux périodes de stage (40 semaines pour un total de 39 crédits ECTS), mais également, à hauteur de neuf crédits ECTS une formation à l'entrepreneuriat et des simulations d'entretiens d'embauche.

L'ensemble des dispositifs liés à la professionnalisation assure un très bon taux d'insertion à 3 mois (98 % avec un taux de réponse significatif de 85 %). Les secteurs d'activité sont répartis de manière homogène entre les secteurs associatifs, publics et privés principalement dans la région Hauts-de-France (environ trois quarts des lieux d'emploi pour la promotion 2020). En outre, chaque année, la formation accueille un nombre important d'inscrits relevant de la formation continue (68 étudiants sur 238), ou ayant des contrats d'alternance (48 et 24 étudiants pour 110 étudiants de M2). Elle permet également la validation des acquis de l'expérience et des acquis professionnels (VAE et VAP) à des personnels paramédicaux en reconversion ou souhaitant évoluer professionnellement, et qui bénéficient d'une formation spécifique. Un nombre important de VAE et VAP sont accordées chaque année (25 environ).

La formation bénéficie d'un positionnement cohérent dans l'offre de formation du deuxième cycle de l'université de Lille et déploie certaines priorités de l'établissement. Le master *Management sectoriel* est construit en synergie avec les autres formations du domaine de la Santé de la région. Il représente une poursuite d'études pour les étudiants des licences *Sciences pour la Santé* et *Sciences sanitaires et sociales*. Le programme de la formation propose également un tronc commun avec le master *Ingénierie de la Santé* qui se compose, en M1, d'un bloc de connaissances et de compétences (BCC) de 107 h et, en M2 de 70 h. Le programme intègre 60 h de formation aux enjeux du développement durable, ce qui permet également à certains étudiants de participer à l'obtention de labels environnementaux lors de leur stage.

Les contenus d'enseignement du master *Management sectoriel* sont cohérents avec ses finalités, malgré un déploiement partiel de l'approche par compétences (APC). La formation est organisée autour de quatre BCC

pour le tronc commun de M1 et de trois à cinq BBC en M2, mais l'APC n'est pas déployée au-delà de la mise en place de ces BCC et n'intègre pas pour l'instant l'évaluation des compétences. Les enseignements s'appuient sur des dispositifs innovants soutenus par un projet de l'Agence nationale de la recherche (ANR) Initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI). Le projet « Réseau des écoles de management et d'ingénierie de la santé » (REMIS) a notamment permis à l'équipe du master de développer ses pratiques pédagogiques en proposant des enseignements sous la forme de jeux sérieux (création d'entreprises) ou d'un projet de sensibilisation autour de la qualité. Les contenus sont profondément pluridisciplinaires. Le cursus proposé intègre des outils liés à la gestion d'entreprises et de structures (réglementation, management, gestion des risques), mais également liés à la qualité et aux normes ainsi qu'à la recherche (problématisation d'un sujet) et aux postures de travail. L'équipe pédagogique bénéficie dans ce cadre d'un accompagnement par le service de la Direction de l'innovation pédagogique (DIP).

La mention bénéficie d'un adossement à la recherche structurant. La formation inclut 20 h de formation par la recherche en M1 et 6 h en M2, ainsi que 30 h de cours de gestion documentaire. En raison de sa spécificité et des thématiques développées, la formation inclut de nombreux enseignements liés à la déontologie (consentement, respect des droits des patients) et à l'intégrité scientifique (notamment dans le cadre de la préparation au mémoire de recherche). En outre, elle propose une option renforcée de M2 pour 197 h, mais peu d'étudiants s'y inscrivent (trois étudiants sur les trois années considérées). La part des enseignements effectués par des enseignants-chercheurs est correcte, 22 enseignants-chercheurs participent à la formation pour 174 h, soit environ un tiers des heures dispensées (ces enseignants-chercheurs dépendent des sections du Conseil national des universités (CNU) en Santé (sections 85, 86, 87) mais également des sections 01, 06, 26 et 27).

La formation met en œuvre des dispositifs pour favoriser son ouverture internationale, mais les échanges étudiants restent peu nombreux. La formation inclut 60 h de langues vivantes « anglais spécifique » pour favoriser les mobilités, mais aucun cours n'est dispensé en anglais. Le master *Management sectoriel* propose la possibilité d'effectuer un semestre ou une « Summer school » à l'université de Jyväskylä en Finlande, mais peu d'étudiants (entre 0 et 10 par an) ont choisi d'effectuer cette mobilité de courte durée. La formation propose un accompagnement via la référente et le service des relations internationales de l'UFR3S - Ingénierie et management de la Santé (ILIS), mais moins d'un étudiant par an a profité de cette opportunité. L'équipe pédagogique indique que de nombreux stages ont été effectués à l'international, mais aucun chiffre n'est donné à ce sujet.

La qualité du dispositif d'amélioration continue mis en œuvre par la formation pose fortement question, notamment en ce qui concerne le suivi de la trajectoire des étudiants. La composition du conseil de perfectionnement intègre des représentants du monde socio-économique et de la Santé, des étudiants et des membres de l'équipe pédagogique et de scolarité. Toutefois, les données relatives au suivi de la trajectoire des étudiants figurant dans le compte rendu fourni diffèrent de celles indiquées dans le dossier d'autoévaluation de la formation (DAE), alors qu'elles sont elles-mêmes incohérentes. En effet, l'équipe pédagogique annonce un taux de réussite proche de 100 %, mais les chiffres donnés dans le DAE indiquent un nombre important d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en M1 comme en M2 (durant la période 2021-2022, par exemple, 46 étudiants de M1 n'ont validé aucun crédit ECTS, et seulement 98 étudiants de M2 sur 116 ont validé tous les crédits ECTS). En outre, aucun chiffre concernant les capacités d'accueil n'est indiqué dans les documents à disposition, ce qui ne permet pas de procéder à une évaluation fine de l'attractivité de la formation au-delà du nombre croissant de candidatures (252 en 2020-2021 ; 446 en 2021-2022 ; 389 en 2022-2023, sans que cette fluctuation ne soit analysée dans le DAE). Le nombre d'admis indiqué est difficilement compréhensible lorsqu'il est rapporté au nombre d'inscrits en M1 : 52 admis pour 150 inscrits en 2020-2021 ; 127 admis pour 135 inscrits en 2021-2022 ; 142 admis pour 128 inscrits en 2022-2023. Une caractéristique apparaît clairement : la dissymétrie entre les deux parcours de M2 puisque le parcours orienté recherche ne compte que trois étudiants au cours des trois années considérées. Le dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants pose également question. Seul un BCC sur les quatre de la formation fait l'objet d'une évaluation chaque année, qui plus est avec des taux de réponse aux questionnaires variables (84 % puis 45 %, la formation ne donnant pas d'explication à ces chiffres).

Conclusion

Points forts

- Une préparation à l'insertion professionnelle de qualité aboutissant à d'excellents taux d'insertion ;
- Une très forte ouverture à la formation continue ;
- Une formation construite en synergie et complémentarité des autres formations du domaine de la santé de la région.

Points faibles

- Un suivi de la trajectoire des étudiants de qualité insuffisante ;
- Une évaluation non systématique des enseignements par les étudiants ;
- Un déploiement encore partiel de l'approche par compétences ;
- Une ouverture à l'international peu développée.

Recommandations

- Améliorer la qualité et l'analyse des données de suivi de la trajectoire des étudiants.
- Systématiser l'organisation d'une évaluation annuelle par les étudiants de la formation et des enseignements dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences par l'évaluation des compétences.
- Encourager les mobilités sortantes (études comme stages) via des partenariats et des moyens financiers spécifiques.

MASTER MATHÉMATIQUES

Établissements

Université de Lille
Université d'Artois
Université du Littoral Côte d'Opale
Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF)

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) et deux parcours de deuxième année (M2) : *Mathématiques – Agrégation*, et *Mathématiques – Recherche*. Il fait l'objet d'une co-accréditation avec l'université Polytechnique Hauts-de-France, l'université d'Artois, et l'université du Littoral Côte d'Opale. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 816 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023, 43 étudiants et 42 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Mathématiques* est une formation à et par la recherche de très haut niveau préparant aux métiers de la recherche en mathématiques et au concours de l'agrégation. Formation bien intégrée dans son environnement local et régional, elle est partie prenante de plusieurs projets structurants en bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement. Toutefois, son ouverture à l'international reste limitée, et ses effectifs étudiants présentent quelques fragilités avec une réussite étudiante parfois assez faible. Le déploiement de l'approche par compétences, comme celui de la démarche d'amélioration continue, est à consolider.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Le master *Mathématiques* est une formation à et par la recherche de très haut niveau bénéficiant d'un adossement à des équipes de recherche reconnues dont l'expertise couvre tout le spectre des mathématiques. Tous les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs ou chercheurs du laboratoire Paul Painlevé (LMPP) et de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (centre INRIA) Lille Nord Europe. Le nombre d'heures de formation à et par la recherche est de 72 h sur les deux années du master. La formation inclut un travail encadré de recherche en première année (3 crédits ECTS) et dans le parcours M2 *Mathématiques – Recherche*, la préparation d'un séminaire en anglais (3 crédits ECTS) et d'un stage de recherche en laboratoire en fin de deuxième année (stage de 10 semaines pour 12 crédits ECTS) accompagné d'une formation de 20 h de Méthodologie en recherche en mathématiques. Les étudiants sont invités à suivre certains exposés donnés au LMPP, en particulier les *colloquia*, ou à participer à des écoles d'été avec le soutien financier du Labex « Centre européen pour les Mathématiques, la Physique et leurs interactions » (CEMPI) et du programme gradué *Société de l'information et de la connaissance (IKS)*. Ce très fort adossement à la recherche participe pleinement à la professionnalisation des étudiants et à leur insertion professionnelle, car la visée principale du parcours *Mathématiques – Recherche* est de préparer à la poursuite d'études en doctorat et de former de futurs enseignants-chercheurs ou chercheurs en mathématiques.

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de l'université, partie prenante de plusieurs projets structurants de l'établissement. Le master *Mathématiques* est associé à plusieurs projets structurants de l'établissement que sont le laboratoire d'Excellence Centre européen pour les mathématiques, la physique et leurs interactions (Labex CEMPI) et le programme gradué *Information and Knowledge Society (IKS)*, adossé au hub *Monde numérique au service de l'humain* du projet de l'initiative d'excellence Graduate Research And Education in Lille (GRAEL). Les activités proposées par le programme gradué comme des séminaires et conférences interdisciplinaires, des journées thématiques ou des tables rondes permettent de créer un environnement scientifiquement très stimulant pour les étudiants. Le Labex CEMPI et le programme gradué permettent aussi de financer des bourses pour attirer en master de très bons étudiants internationaux, ou encore des bourses de mobilité pour participer à des écoles d'été en dehors du site lillois. Cette association à plusieurs

projets de l'initiative d'excellence de l'établissement apporte une réelle plus-value et renforce véritablement l'attractivité de la formation.

La formation est bien intégrée dans son environnement local et régional. Le master *Mathématiques* est bien intégré dans son environnement académique local et régional dans le cadre de la co-accréditation mise en place avec les établissements mentionnés précédemment. Cependant, en l'absence de données sur son fonctionnement, il n'est pas possible d'apprécier les apports de ce partenariat. Une convention de partenariat a également cours avec l'école Centrale Lille, qui permet à des élèves centraliens de suivre le M2 *Mathématiques – Recherche* en dernière année d'école d'ingénieur. Ce partenariat a été récemment étendu à la première année du master et offre des perspectives intéressantes de développement pour le master *Mathématiques*.

L'ouverture à l'international est limitée et des coopérations restent à construire. La formation ne dispose pas de dispositif propre de préparation à la mobilité. Elle fait apparaître seulement trois mobilités entrantes en 2021-2022 (aucune les autres années de la période d'évaluation) et aucune mobilité sortante récente. Les enseignements du M2 *Mathématiques – Recherche* peuvent être assurés en anglais en fonction des demandes ce qui permet d'accueillir des étudiants internationaux, dont certains lauréats d'une bourse d'excellence, en nombre parfois très significatif puisqu'ils peuvent constituer jusqu'à presque un tiers de l'effectif en M2, avec toutefois une forte variabilité selon les années. Il n'y a pas de coopération internationale formalisée. Au cours de la précédente accréditation, une convention avec des formations de master d'universités belges avait cours mais le partenariat n'a pas été reconduit. Une réflexion est en cours sur la construction d'un double diplôme avec l'université de Bonn dans le cadre de l'alliance Neurotech afin d'obtenir le label Erasmus Mundus. À l'instar de ce qui se pratique dans d'autres universités, l'équipe pédagogique pourrait aussi se saisir de cette alliance européenne pour proposer avec ses partenaires des cours de M2 au format hybride accessible en distanciel dans les autres établissements partenaires ou des vidéo-séminaires étudiants communs. Cette coopération virtuelle permettrait de renforcer l'attractivité de la formation en augmentant quantitativement et en élargissant thématiquement l'offre de cours proposée dans le parcours M2 *Mathématiques – Recherche* et d'entraîner les étudiants à présenter des travaux en anglais à l'adresse d'un public international.

Les effectifs étudiants présentent quelques fragilités. Par rapport à la précédente accréditation, la capacité d'accueil en première année a été réduite de cinq unités, en passant de 35 à 30. Les effectifs en M1 peuvent varier assez significativement, presque du simple ou double (de 16 à 29), d'une année à l'autre. Ces fortes variations, qui ne sont pas analysées par l'équipe pédagogique, fragilisent les effectifs en deuxième année puisque les étudiants se répartissent sur deux parcours avec des effectifs par parcours pouvant passer sous la dizaine d'étudiants et donc en deçà du seuil fixé par l'université. Cette faiblesse des effectifs est en partie compensée dans le parcours M2 *Mathématiques – Recherche* par un recrutement d'étudiants internationaux significatif, mais lui aussi assez variable.

La réussite étudiante est parfois fragile. L'équipe pédagogique suit individuellement les réussites et échecs tout au long de la formation. Les cas d'échecs sont principalement dus à des prérequis inadaptés. Des solutions de réorientation dans l'année précédente, ou dans la même année d'un autre parcours sont alors proposées aux étudiants en difficulté. Il n'y a ainsi pas d'abandon. Il est à noter qu'en cas d'échec en première année, les étudiants se destinant aux métiers de l'éducation préfèrent souvent se réorienter vers un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* plutôt que de redoubler. En raison de taux de réussite très variables et parfois fragiles en première année (de 48 à 81 %), l'équipe pédagogique indique qu'une réflexion est en cours sur le niveau d'exigence en première année de la formation. Les taux de réussite en deuxième année sont du même ordre avec en moyenne 68 % pour le parcours *Mathématiques – Agrégation* et 60 % pour le parcours *Mathématiques – Recherche*.

Le déploiement de l'approche par compétences est inabouti. La maquette de la formation a été construite dans la démarche de l'approche par compétences, mais la structuration en blocs de connaissances et de compétences (BCC) reste très limitée. Les enseignements de mathématiques ont essentiellement été regroupés dans un même bloc : « Maîtriser les concepts des mathématiques ». Les quelques autres blocs correspondent aux autres activités incluses dans la formation : travail encadré de recherche, cours de langue, séminaire, stage, etc. La structuration en blocs de connaissances et de compétences est inaboutie et reste peu informative. En l'absence de tout autre élément mentionné dans le dossier d'autoévaluation (DAE), l'équipe pédagogique ne démontre pas qu'elle s'est saisie à ce stade de toutes les dimensions de l'approche par compétences.

La démarche d'amélioration continue est peu convaincante. La formation est pilotée au niveau du département de mathématiques par un conseil de perfectionnement commun à cinq autres mentions : licence *Mathématiques*, licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)*, licence *Informatique-mathématiques*, master *MIASHS* et master *Mathématiques et applications*. Ce conseil de perfectionnement s'appuie sur des commissions pédagogiques paritaires réunissant étudiants et équipe pédagogique. Il s'appuie également sur les réponses à des questionnaires anonymes relatifs à l'évaluation des enseignements qui ont été mis en place à la fin de chaque semestre par l'équipe pédagogique

en réponse à l'arrêt de l'évaluation des formations par l'observatoire de la direction des formations (ODIF). Ce mode de fonctionnement a le mérite de proposer une appréciation globale des formations au niveau du département de mathématiques, mais il échoue cependant à proposer un suivi fin et une analyse approfondie, parcours par parcours, du master *Mathématiques*. Les données étudiées restent trop générales et ne permettent pas de suivre et d'apprécier les évolutions d'une année sur l'autre des différents indicateurs de la formation. Il n'apparaît, par exemple, aucune indication ou suivi du taux de réussite au concours de l'agrégation qui permettrait d'apprécier l'insertion professionnelle du parcours *Mathématiques – Agrégation* alors qu'il s'agit de la finalité principale de ce parcours. Le master *Mathématiques* doit être doté d'un conseil de perfectionnement propre pour permettre un vrai pilotage et un travail satisfaisant.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement ;
- Une bonne intégration de la formation dans son environnement académique local et régional.

Points faibles

- Une attractivité limitée avec des effectifs en deçà du seuil d'ouverture d'une mention de master ;
- Une réussite étudiante parfois fragile ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique ;
- Un déploiement de l'approche par compétences inabouti ;
- Une ouverture à l'international et des coopérations internationales limitées.

Recommandations

- Consolider les effectifs par le développement d'une réflexion sur une éventuelle fusion des mentions *Mathématiques* et *Mathématiques et applications*.
- Améliorer et stabiliser la réussite étudiante par la poursuite de la réflexion sur les prérequis et le niveau d'exigence de la formation.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Déployer l'approche par compétences dans l'ensemble de ses dimensions.
- Favoriser l'ouverture à l'international et développer des coopérations internationales grâce à l'alliance européenne Neurotech pour favoriser la mobilité étudiante, l'élargissement de l'offre de cours et le renforcement de l'attractivité du parcours *Mathématiques – Recherche*.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* (MA) de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Mathématiques et applications* et trois parcours de deuxième année (M2) : *Ingénierie, statistiques et numérique – data sciences* (ISN), *Mathématiques, finance computationnelle, actuariat* (FCA), et *Calcul scientifique* (CS). La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 934 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023, 99 étudiants et 71 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Mathématiques et applications* est une formation pluridisciplinaire de mathématiques appliquées dans les domaines de l'ingénierie statistique, de la finance computationnelle, de l'actuariat et du calcul scientifique, qui bénéficie d'une excellente insertion professionnelle et d'une réelle attractivité. Bien adossé à la recherche et en bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement, son potentiel de développement à l'international reste sous-exploité avec un questionnement en cours sur son positionnement par rapport aux autres masters de mathématiques de l'établissement. Son pilotage comme sa démarche d'amélioration continue sont à renforcer. Si elles sont correctes, les données de réussite étudiante de la dernière promotion (2022-2023) apparaissent comme une anomalie et posent question.

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement. Le master *Mathématiques et applications* est associé à plusieurs projets structurants de l'établissement que sont le Labex « Centre européen pour les Mathématiques, la Physique et leurs interactions » (CEMPI), et le programme gradué *Société de l'information et de la connaissance* (IKS) adossé au hub *Monde numérique au service de l'humain* du projet de l'initiative d'excellence Graduate Research And Education in Lille (GRAEL) qui concerne 10 parcours de huit masters de l'établissement. Les activités proposées par le programme gradué, comme des séminaires et conférences interdisciplinaires, journées thématiques, afterworks ou visites d'entreprises, permettent de créer un environnement très stimulant pour les étudiants à la fois au niveau scientifique comme pour favoriser le lien avec le monde socio-professionnel.

La formation bénéficie d'une attractivité très satisfaisante. Seule mention de ce type dans la région, le master *Mathématiques et applications* est une formation de référence au niveau régional qui bénéficie d'une attractivité très satisfaisante avec trois à quatre fois plus de candidats que d'admis dans les dernières années. L'équipe pédagogique a su améliorer l'attractivité du parcours de deuxième année à l'effectif le plus réduit en affichant son nom en anglais *Scientific computing* pour mieux valoriser le fait que le parcours CS est intégralement dispensé en anglais. Ce changement d'intitulé permet une meilleure visibilité pour attirer des étudiants internationaux (deux par an pour une dizaine d'étudiants dans ce parcours). Les effectifs du master, une centaine d'étudiants sur les deux années, et la répartition entre les trois parcours, sont tout à fait satisfaisants.

La formation bénéficie d'une excellente insertion professionnelle. Le master *Mathématiques et applications* est une formation bénéficiant d'une excellente insertion professionnelle avec de 90 à 95 % des diplômés déjà insérés professionnellement à l'issue de leur soutenance de stage d'après un bilan dressé par l'équipe pédagogique lors des soutenances. L'équipe pédagogique s'appuie sur un réseau de grandes entreprises partenaires et de nombreuses interventions de professionnels (175 h de formation assurées par 28 intervenants professionnels) qui facilitent l'insertion professionnelle des étudiants. Le nombre de semaines d'expériences professionnelles dans le cursus (24 semaines pour 12 crédits ECTS) est très conséquent, alors que 12 autres crédits ECTS sont accordés aux autres dispositifs d'expérience professionnelle (projets tuteurés, formation à l'entrepreneuriat, etc.). Sa bonne adéquation avec les attendus du monde socio-professionnel a été saluée

par la remise du grand prix de l'Innovation et de la performance, dans la catégorie formation, décerné par la chambre de commerce et d'industrie du Grand Lille. La formation est ouverte à l'alternance en contrat de professionnalisation depuis plus de 10 ans et en contrat d'apprentissage depuis 2019. Le nombre d'alternants a significativement augmenté au cours des trois dernières années, passant de trois à 10. Un point de vigilance est toutefois à noter, les étudiants internationaux rencontrant parfois des difficultés à trouver une entreprise pour effectuer leur alternance.

L'équipe pédagogique est équilibrée pour une formation bénéficiant d'un bon adossement à la recherche, mais présentant des poursuites en doctorat limitées. L'équipe pédagogique se compose pour 60 % de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs, et pour 40 % de professionnels assurant 18 % des enseignements. L'équilibre trouvé permet à la formation de bénéficier, d'une part, d'un bon adossement sur les équipes de recherche en mathématiques appliquées du laboratoire Paul Painlevé, et, d'autre part, de tirer parti des nombreuses interventions de professionnels dans le domaine de la science des données, de l'économie-finance et du calcul haute performance pour donner un angle plus professionnalisant à la formation et faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. Ce bon adossement à la recherche (incluant notamment 34 h de séminaires de recherche en parcours *Calcul scientifique*) permet des poursuites d'études en doctorat, mais ce flux vers la recherche reste limité (un à deux étudiants par an). L'équipe pédagogique indique qu'une réflexion est en cours sur le développement de thèses relevant du dispositif des Conventions industrielles de formation par la recherche (thèses CIFRE). Cette réflexion est très opportune car le potentiel des poursuites en doctorat via des financements CIFRE reste sous-exploité.

L'internationalisation a un bon potentiel de développement. La formation inclut des enseignements linguistiques obligatoires en anglais (notamment 30 h la première année en tronc commun pour 3 crédits ECTS). Le changement d'intitulé du parcours *Calcul scientifique*, dont les enseignements sont entièrement dispensés en langue anglaise en *Scientific computing* a permis d'améliorer la visibilité du master à l'international. Avec les bourses de mobilité du programme gradué *IKS* et du Labex CEMPI accessibles aux étudiants internationaux du parcours *Scientific computing*, le master *Mathématiques et applications* (MA) dispose d'outils intéressants qui pourraient être davantage mobilisés pour développer son positionnement à l'international, pour l'heure sous-exploité.

La formation est en réflexion sur son positionnement et sa cohérence dans son environnement académique. Le dossier d'autoévaluation de la formation (DAE) indique qu'une réflexion est en cours concernant le développement d'ouvertures thématiques vers la santé et/ou l'environnement mais aussi en raison des finalités voisines qui existent entre le parcours *ISN* du master MA et le parcours *Méthodes quantitatives et modélisation pour l'entreprise* du master *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS). Une réflexion sur l'éventuelle fusion des mentions MA et MIASHS est une piste à explorer. Alternativement, un rapprochement avec le master *Mathématiques* dont les effectifs sont inférieurs au seuil de la mention fixé par l'établissement (60 étudiants) pourrait aussi être envisagé.

L'approche par compétences reste à mettre en place. La maquette de la formation est structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC). En l'absence de tout autre élément mentionné dans le DAE, l'équipe pédagogique ne fait pas preuve d'une appropriation, à ce stade, de l'approche par compétences dans l'ensemble de ses dimensions.

La démarche d'amélioration continue n'est pas convaincante. La formation est pilotée au niveau du département de Mathématiques avec un conseil de perfectionnement commun à cinq autres formations : licence *Mathématiques*, licence MIASHS, licence *Informatique-mathématiques*, master *Mathématiques* et master MIASHS. Ce conseil de perfectionnement s'appuie sur des commissions pédagogiques paritaires réunissant étudiants et équipe pédagogique, et sur le retour de questionnaires anonymes sur l'évaluation des enseignements qui ont été mis en place par l'équipe pédagogique à la fin de chaque semestre suite à l'arrêt de l'évaluation des formations par l'observatoire de la direction des formations (ODIF). Ce mode de fonctionnement a le mérite de proposer une appréciation globale des formations au niveau du département de Mathématiques, mais échoue à proposer un suivi fin et une analyse approfondie, parcours par parcours, du master MA. Le master MA doit être doté d'un conseil de perfectionnement propre pour permettre un vrai pilotage et un travail satisfaisant du conseil.

Les données de réussite étudiante posent question. L'équipe pédagogique indique proposer un suivi individualisé aux étudiants en difficulté et suivre régulièrement les taux de réussite à différents moments de l'année, notamment après chaque jury de semestre ou d'année. Il est mentionné dans le DAE que, hors difficultés personnelles, les cas d'échecs sont principalement dus à des prérequis inadaptés et à des erreurs de recrutement en première année. Cependant, l'équipe pédagogique ne propose aucune analyse des taux de réussite qui étaient parfaitement satisfaisants en 2020-2021 (de 68 % en première année et de 82 % en moyenne en deuxième année) et en 2021-2022 (de 58 % en première année et de 72 % en moyenne en deuxième année avec une première faiblesse de 46 % en parcours *Mathématiques, finance computationnelle, actuariat, FCA*), alors que l'année 2022-2023 apparaît comme une anomalie sur la période d'évaluation avec une diminution

drastique des taux de réussite en deuxième année (seulement 38 % en parcours *Ingénierie, statistiques et numérique – data sciences (ISN)*, 10 % en parcours *Mathématiques, finance computationnelle, actuariat (FCA)* et 0 % en parcours *Calcul scientifique, CS*). Si elles sont exactes, ces données de réussite étudiante interrogent fortement sur la qualité du recrutement de la dernière promotion.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement ;
- Une excellente insertion professionnelle ;
- Une bonne attractivité ;
- Un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Des taux de réussite en baisse très significative ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention ;
- Des poursuites d'études en doctorat limitées ;
- Une internationalisation sous-dimensionnée par rapport à son potentiel.

Recommandations

- Améliorer les taux de réussite par une analyse fine de ses causes et la mise en œuvre des adaptations pédagogiques nécessaires.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Encourager les poursuites d'études en doctorat notamment via des financements CIFRE.
- Se saisir davantage des possibilités offertes par le programme gradué *IKS* pour développer la formation à l'international.

MASTER MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Méthodes quantitatives et modélisation pour l'entreprise*, et *Web analyste*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 788 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023, 54 étudiants et 34 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *MIASHS* est une formation pluridisciplinaire de mathématiques appliquées et d'informatique orientée vers la science des données avec des applications en sciences humaines et sociales. Elle vise à former des cadres spécialisés dans le traitement informatique et statistique de données, aux compétences immédiatement valorisables en entreprise. La formation tournée vers la professionnalisation bénéficie d'une très bonne insertion professionnelle et d'un adossement à la recherche satisfaisant. Formation résolument positionnée vers l'international, elle reste néanmoins en retrait des projets de l'établissement, avec un questionnement en cours sur son positionnement au sein de l'établissement dans un environnement très concurrentiel. La réussite étudiante est très variable. Son pilotage comme sa démarche d'amélioration continue sont, en outre, à reconsidérer.

Une formation tournée vers la professionnalisation qui fait montre d'une très bonne insertion professionnelle. Le master *MIASHS* est une formation à visée surtout professionnalisante. La poursuite d'études en doctorat est *a priori* possible avec la possibilité offerte aux étudiants de réaliser leurs stages (qui sont obligatoires hors alternance) en structure de recherche lors des deux années d'études. Quelques étudiants (de deux à quatre) sont accueillis chaque année pour un stage ou un projet à l'institut de cancérologie de Lille ou au laboratoire de mathématiques Paul Painlevé, mais la poursuite d'études en doctorat reste marginale, voire quasi inexistante. Ouverte à la formation continue et à l'alternance (en contrat de professionnalisation depuis 2017 et en contrat d'apprentissage depuis 2021), la formation accueille de plus en plus d'alternants avec un doublement des effectifs au cours des deux dernières années (passant de cinq à 12). Ce nombre d'alternants représente maintenant un peu moins d'un quart des effectifs. En veille permanente sur les métiers, l'équipe pédagogique met en œuvre de nombreux dispositifs pour favoriser l'insertion professionnelle de ses diplômés : séminaires professionnels, projets pour l'entreprise, modules d'aide à la rédaction de *curriculum vitae* et de lettres de motivation. Le nombre de 36 crédits ECTS accordés à l'expérience professionnelle et le nombre de semaines d'expériences professionnelles dans le cursus (16 semaines) sont très conséquents. L'équipe pédagogique est composée pour moitié par des intervenants professionnels qui assurent un peu moins du quart des enseignements et facilitent l'insertion professionnelle des étudiants. L'équipe pédagogique indique suivre l'évolution professionnelle des anciens diplômés via un réseau LinkedIn. D'après ce réseau, l'insertion dans des emplois correspondant aux débouchés de la formation est de 90 à 95 % dès la sortie du master. Ces données mériteraient d'être corroborées par une enquête plus structurée de l'établissement.

La formation est résolument positionnée à l'international. Le master *MIASHS* est une formation très bien orientée à l'international en double diplomation avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). L'enseignement est proposé en mode hybride permettant aux étudiants de Dakar de suivre à distance des cours donnés à Lille pour un volume d'heures très important (198 h). La formation bénéficie d'un dispositif de mobilité dédié à l'adresse des étudiants sénégalais, et d'un système de bourses permettant aux meilleurs de ces étudiants de

suivre la deuxième année du master à Lille. La formation a également mis en place un partenariat avec l'École supérieure d'ingénierie et des sciences appliquées de Fès (Maroc). Ces deux accords expliquent que les étudiants internationaux, pour l'essentiel issus de ces deux partenariats, représentent une proportion très significative, de l'ordre du tiers des effectifs. Un soin particulier est donné à la pratique de l'anglais avec un enseignement d'anglais (48 h pour 3 crédits ECTS en première année), et des cours en anglais donnés chaque semestre. Il est à noter que tous les étudiants passent le Test of English for International Communication (TOEIC) en fin de master. *A contrario*, il n'y a pas de mobilité sortante recensée. Des réflexions sont en cours pour améliorer cette situation, mais le développement de l'alternance limite les mobilités sortantes.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. L'équipe pédagogique se compose pour 44 % d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs qui assurent 80 % des enseignements (636 h), dont 24 h de formation à et par la recherche. Les enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation sont principalement issus des équipes de recherche en mathématiques appliquées du laboratoire Paul Painlevé, mais aussi du Centre de recherche en informatique, signal et automatique de Lille (CRISTAL) et du laboratoire Lille Économie Management (LEM).

La formation est en retrait des projets de l'établissement et elle est en réflexion sur son positionnement dans un environnement très concurrentiel. Le master *MIASHS* s'inscrit dans la continuité de la licence *MIASHS* et recrute également des étudiants des licences *Mathématiques* et *Informatique-mathématiques*. À la différence des autres formations de master en mathématiques, le master *MIASHS* est en retrait des projets de l'initiative d'excellence de l'établissement. En particulier, il n'est pas associé au projet du programme d'investissements d'avenir (PIA) Graduate Research And Education in Lille (GRAEL). Contrairement aux autres formations de mathématiques, le master *MIASHS* fait également face dans le domaine de la science des données à une forte concurrence d'autres formations au niveau local : master *Management des systèmes d'information* parcours *Systèmes d'information et aide à la décision : data sciences* de la faculté des Sciences économiques ; master *Science des données* de la FST ; master *Ingénierie de la santé*, parcours *Data sciences en santé* de l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport ; et la formation d'ingénieur en informatique et statistique de l'école Polytech Lille. Bien que le master *MIASHS* se distingue par de nombreux aspects, le maintien de certains parcours, comme celui de *Web analyste*, peut interroger puisqu'il ne fait apparaître aucun inscrit en première année en 2020-2021 et 2021-2022, ni en deuxième année en 2021-2022 et 2022-2023, sans qu'aucune explication n'en soit donnée dans le dossier d'autoévaluation remis par la formation (DAE). Il est à noter qu'une réflexion est aussi en cours concernant le positionnement du second parcours (*Méthodes quantitatives et modélisation pour l'entreprise*), dont la finalité est proche de celle d'un parcours du master *Mathématiques et applications*. Une réflexion globale sur le positionnement du master *MIASHS* apparaît donc opportune.

L'approche par compétences commence à se mettre en place. En accord avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), la maquette du master *MIASHS* a été élaborée en 2020 selon une approche par compétences structurée en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC). L'équipe pédagogique indique qu'un tableau de correspondance (qui ne figure pas dans le DAE) fait le lien entre les blocs de compétences de la fiche RNCP et les BCC de la maquette du master. Cette étape a permis de fixer des objectifs d'apprentissage cohérents avec les méthodes pédagogiques choisies et les stratégies d'évaluation mises en œuvre. Les étudiants suivent l'unité d'enseignement « Projet de l'étudiant » leur permettant de personnaliser leur parcours et de développer des compétences transversales. Le dossier d'autoévaluation n'indique pas si l'évaluation des compétences est mise en place au niveau des BCC et n'évoque pas de mise en situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). L'équipe pédagogique ne s'est donc pas encore saisie de toutes les dimensions de l'approche par compétences.

La démarche d'amélioration continue mise en œuvre n'est pas convaincante. La formation est pilotée au niveau du département de Mathématiques par un conseil de perfectionnement commun à cinq autres formations : licence *Mathématiques*, licence *MIASHS*, licence *Informatique-mathématiques*, master *Mathématiques* et master *Mathématiques et applications*. Ce conseil de perfectionnement s'appuie sur des commissions pédagogiques paritaires réunissant étudiants et équipe pédagogique, et sur le retour de questionnaires anonymes sur l'évaluation des enseignements mis en place par l'équipe pédagogique à la fin de chaque semestre en réponse à l'arrêt de l'évaluation des formations par l'observatoire de la direction des formations (ODIF). Ce mode de fonctionnement a le mérite de proposer une appréciation globale des formations au niveau du département de Mathématiques, mais échoue cependant à proposer un suivi fin et une analyse approfondie parcours par parcours du master *MIASHS*. Les données étudiées restent trop générales et ne permettent pas de suivre et d'apprécier les évolutions d'une année sur l'autre des différents indicateurs de la formation. L'absence d'éléments de contexte ne permet par exemple pas d'apporter des explications sur l'absence d'inscrits dans le parcours *Web analyste* mentionnée précédemment. Le master *MIASHS* doit être doté d'un conseil de perfectionnement propre pour permettre un vrai pilotage et un travail satisfaisant du conseil.

Les chiffres de la réussite fournis sont très variables et directement impactés par le contexte politique international. L'équipe pédagogique indique proposer un suivi individualisé aux étudiants en difficulté et suivre régulièrement les taux de réussite à différents moments de l'année, notamment après chaque jury de semestre ou d'année. L'équipe pédagogique signale qu'en dehors de difficultés personnelles, les cas d'échecs sont principalement dus à des prérequis inadaptés ou à l'impossibilité pour certains étudiants internationaux de trouver des entreprises pour les accueillir en stage. Les taux de réussite en première année sont globalement satisfaisants, mais très variables d'une année à l'autre (de 52 % à 100 %). Les taux de réussite en deuxième année étaient également satisfaisants en 2020-2021 et 2021-2022 (de 65 à 85 %). En revanche, l'année 2022-2023 apparaît comme une anomalie : les données fournies n'indiquent aucun diplômé sur les 26 étudiants inscrits en parcours *Méthodes quantitatives et modélisation pour l'entreprise* (l'autre parcours n'ayant pas ouvert cette année-là). L'équipe pédagogique précise que, en raison de la situation d'instabilité politique à Dakar, l'université Cheikh Anta Diop de Dakar a été fermée, et que les examens n'ont pas pu être organisés. Les étudiants sénégalais en double diplôme concernés n'ont donc pas pu valider leur année. Malgré cette explication, et sauf à considérer que tous les étudiants inscrits relevaient du double diplôme (ce que le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'affirmer), il est incompréhensible qu'aucun étudiant du site lillois n'ait validé son master.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne insertion professionnelle ;
- Une formation résolument positionnée à l'international.

Points faibles

- Une réussite étudiante très variable ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention ;
- Un positionnement de la formation incertain dans un domaine très concurrentiel ;
- Une formation en retrait des projets de l'établissement.

Recommandations

- Améliorer et stabiliser la réussite étudiante par la mise en œuvre des adaptations pédagogiques nécessaires.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Assurer un positionnement cohérent de la formation dans son environnement académique sur le fondement d'une réflexion globale.
- Inscrire davantage la formation dans les projets de l'établissement.

MASTER MÉCANIQUE

Établissements

Université de Lille
Centrale Lille Institut

Présentation de la formation

Le master *Mécanique* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Advanced in solid mechanics* (maquette support Erasmus Mundus), *Mécanique*, et *STRAINS* (*European Master on advanced solid mechanics - Master Erasmus Mundus*). Il fait l'objet d'une co-accréditation avec Centrale Lille Institut. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 889 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 93 étudiants et 37 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Mécanique* propose une formation cohérente avec les besoins des laboratoires de recherche (public ou privés), les attentes des étudiants et la stratégie globale de l'établissement, en étant complémentaire du parcours *Génie mécanique* (plus technologique). Elle bénéficie d'un excellent adossement à la recherche et d'une professionnalisation marquée. La réussite des étudiants est d'un très bon niveau et l'insertion professionnelle est présentée comme excellente, sans, toutefois, d'élément de preuve associé. L'ouverture à l'international est très bonne, avec en particulier un parcours Erasmus Mundus anglophone. La démarche par compétences est bien implémentée et la démarche d'amélioration continue est bien en place avec un conseil de perfectionnement spécifique.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. La formation est résolument tournée vers la recherche, que ce soit en entreprise ou en laboratoire. Elle est alimentée par les interventions d'enseignants-chercheurs (26 personnes pour un total de 753 h) liés aux quatre laboratoires de proximité (Institut d'électronique de microélectronique et de nanotechnologie (IEMN), laboratoire de mécanique, multiphysique, multiéchelle (LaMcube), unité de mécanique de Lille (UML), laboratoire de mécanique des fluides de Lille, LMFL). De plus, des enseignements dédiés à la recherche sont déployés au troisième semestre du parcours mécanique (en incluant une recherche bibliographique, mais sans proposer d'initiation à l'intégrité scientifique, ni à la déontologie). Enfin, une trentaine d'étudiants est accueillie directement dans les laboratoires annuellement pour des stages ou dans le cadre de projets.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs socio-économiques. Les intervenants du monde socio-économique participent au conseil de perfectionnement et la formation comprend un enseignement dédié à l'insertion professionnelle. Un nombre significatif de professionnels externes (11 pour 26 enseignants-chercheurs et chercheurs) interviennent dans le cœur de formation à hauteur de 90 h, et des stages obligatoires sont inclus dans la formation (21 semaines pour 33 crédits ECTS). Pour aller plus loin dans la voie de la professionnalisation, l'intégration d'un enseignement de type projet industriel est à l'étude. Enfin, la formation est ouverte à l'alternance et à la formation continue depuis 2020 (cinq alternants au total).

La formation propose une ouverture à l'international marquée. Le master propose un parcours spécifique Erasmus Mundus en anglais pour les étudiants internationaux et des réunions régulières sont mises en place entre les équipes pédagogiques avec cinq autres établissements (Centrale Lille Institut, l'université Catholique de Louvain, Wrocław University of Science and Technology, National Technical University of Athens, Università della Calabria). Le parcours *Mécanique* accueille également un grand nombre d'étudiants étrangers (25 % de la promotion). Le parcours *Mécanique* inclut des enseignements en anglais (pour un total de plus de 86 h), en plus des cours de langue obligatoires (54 h), et propose également des échanges avec l'université de Tokyo. Pour

autant, il n'y a aucune mobilité sortante sur la période. Une réflexion sur l'insertion de modules d'aide à la mobilité est en cours.

La formation est organisée en blocs de connaissances et de compétences et la démarche par compétences est bien appropriée par l'équipe pédagogique. La formation par projet est instituée pour de nombreux enseignements. L'enseignement en présentiel est privilégié pour les différents parcours du master.

Le suivi effectué en interne montre un excellent taux de réussite, tant en M1 qu'en M2, et une excellente insertion professionnelle à court terme. L'attractivité de la formation est élevée avec une sélectivité d'environ 20 % à partir de multiples sources (plateformes « Mon Master », « Études en France » et « Erasmus Mundus Strains »). Le suivi des étudiants est effectué sur chaque semestre par l'équipe pédagogique. Le taux de réussite est satisfaisant en M1 (79 % des étudiants valident l'ensemble des crédits ECTS) et en M2 (80 % des inscrits en M2 sont diplômés). En revanche, la formation ne réalise pas d'enquêtes d'insertion à 12 mois. Un bilan est fait lors des soutenances de stage, où plus de 80 % des étudiants sont déjà recrutés ou commencent un doctorat.

Le processus d'amélioration continue est en place, tout en restant perfectible. Un conseil de perfectionnement a lieu une fois par an. Il réunit l'équipe pédagogique, d'anciens étudiants et des intervenants professionnels afin de faire un bilan sur sept indicateurs : place de la formation, recherche, internationalisation, professionnalisation, attractivité, réussite, insertion professionnelle. Il manque toutefois des étudiants de la promotion de l'année dans le conseil. De plus, l'enquête officielle de l'université sur le devenir des diplômés est défailante avec seulement six retours sur l'ensemble de la période, dont deux sur un parcours *Énergétique* absent de l'offre de formation. La formation ne réalise pas d'évaluation des enseignements par les étudiants, ce qui est regrettable.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation soutenue par une forte implication d'intervenants extérieurs ;
- Une internationalisation marquée avec un parcours *Erasmus Mundus* et de nombreux étudiants étrangers sur le parcours *Mécanique*.

Points faibles

- Un suivi du devenir des diplômés défailant ;
- Une composition du conseil de perfectionnement perfectible.

Recommandations

- Assurer un suivi effectif et complet du devenir des diplômés par la réalisation d'une enquête formalisée.
- Améliorer la composition du conseil de perfectionnement par une meilleure représentation des étudiants.

MASTER MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES À LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Ingénierie des projets informatiques nouvelles technologies* (IPINT). La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 882 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 76 étudiants et 34 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master MIAGE est une formation qui a des relations très développées avec les entreprises. Elle réussit à attirer de nombreux candidats, a mis en œuvre des dispositifs d'aide à la réussite permettant de minimiser le nombre d'échecs, et ses diplômés trouvent facilement un emploi grâce à leurs compétences pluridisciplinaires. Le suivi en alternance y est de plus en plus privilégié par les étudiants. Le conseil de perfectionnement joue très bien son rôle, mais il devrait être mis en place au niveau de la mention et non à celui du département informatique. Enfin, l'adossement à la recherche de la formation reste trop limité.

Les relations avec les entreprises sont très développées et l'alternance est plébiscitée par les étudiants. Même si aucune convention de partenariat n'a été établie, la formation entretient des relations avec de nombreuses entreprises. Le nombre de professionnels intervenant dans la formation est important (19, pour un volume de 493 h). Les entreprises ont de nombreuses occasions pour échanger avec les étudiants et avec les enseignants (conseil de perfectionnement, journées des métiers, forum de l'alternance, journée de simulation d'entretiens, déjeuners technologiques), en plus des projets, des stages et de l'alternance. L'alternance attire d'ailleurs de plus en plus d'étudiants (70 % en première année, 95 % en deuxième année) confirmant la force des liens entre la formation et des entreprises. Le suivi en formation continue est aussi possible, mais non utilisé, ce qui est justifié dans le dossier d'autoévaluation (DAE) par le fait que l'organisation des cours n'est pas adaptée à des personnes ayant un emploi à temps plein.

La formation est très attractive. Elle a reçu 450 candidatures en 2023, et n'a aucun problème à atteindre sa capacité maximale (42 étudiants). Cet attrait résulte d'une communication variée : journées portes ouvertes, salons étudiants, sites web (de l'établissement et du réseau MIAGE), réseau des alumni, réseaux sociaux, forum masters, journées métiers. Elle bénéficie aussi de la notoriété du réseau national des MIAGE (20 masters de cette mention). Le suivi des candidatures, admissions et inscriptions, effectué par les services centraux de l'établissement, est bien analysé. Ainsi, il en ressort que le flux principal d'entrée en master provient du parcours MIAGE de la licence *Informatique*, et que les recrutements directement en deuxième année sont rares.

Les taux de réussite à la formation sont excellents, tout comme l'insertion professionnelle. Les taux de réussite dépassent 90 % en première année, et s'élèvent à 100 % en deuxième année. Aucun étudiant n'abandonne la formation grâce aux dispositifs d'aide à la réussite mis en place : entretien avec le responsable, méthodologie de travail, ressources numériques à disposition. Les différentes études du devenir des diplômés, que ce soit lors des soutenances de stages ou d'alternance, à 12 mois, ou lors de l'enquête des services centraux de l'université à 30 mois, montrent l'obtention rapide d'un emploi de niveau cadre pour tous les étudiants, souvent avant la fin des études.

La formation met en avant sa pluridisciplinarité. Ses enseignements couvrent à la fois l'informatique, les systèmes d'information et les sciences de gestion. L'unité d'enseignement « Projet de l'étudiant » (24 h aux 1^{er} et

3^e semestres) permet aux étudiants de développer des compétences supplémentaires, avec un choix assez limité selon la maquette pédagogique, sans que cela ne soit problématique au vu des compétences transversales déjà présentes dans la formation. Cette pluridisciplinarité est bien illustrée par l'organisation des enseignements en cinq blocs de connaissances et de compétences. Cela permet de bien identifier la continuité des apprentissages disciplinaires sur l'ensemble des deux années. Cependant, l'évaluation transversale sur ces compétences n'est pas encore en place ; elle est planifiée pour la prochaine maquette pédagogique. La formation ne contient pas d'enseignements sur le développement durable. Mais divers événements liés à ce thème sont organisés par la composante : fresque du climat, fresque du numérique, challenge environnemental, bar des sciences. Les méthodes d'enseignement sont variées. Certains cours utilisent la méthode des classes inversées, des questionnaires interactifs, des vidéos ou des « serious games ». Des réunions sont régulièrement organisées par la composante ou le département pour échanger sur les pédagogies actives proposées par l'établissement.

La formation est bien positionnée dans l'offre de formation de l'établissement. Elle recrute ses étudiants principalement au sein de la licence *Informatique* parcours *MIAGE*, et permet une poursuite en doctorat, même si celle-ci n'est finalement jamais suivie par les diplômés. Elle est complémentaire du master *Informatique*, car elle est centrée sur les systèmes d'information et forme à la gestion.

La soutenabilité de la formation est toutefois fragile. Un processus de gestion des besoins en enseignants-chercheurs est bien en place entre la formation et l'établissement, en passant par le département et la composante. Mais les ressources restent insuffisantes (14 enseignants permanents), ce qui conduit la formation à avoir recours aux heures complémentaires et à des enseignants non permanents (20).

L'internationalisation de la formation est limitée à l'enseignement de l'anglais. Ces enseignements couvrent les trois premiers semestres (84 h au total). Il est regrettable qu'aucune certification ne soit proposée. Aucune collaboration n'est par ailleurs mise en place avec une université étrangère, ce qui est justifié dans le dossier d'autoévaluation (DAE) par l'incompatibilité avec les modalités d'organisation de l'alternance. De même, cela explique qu'aucun étudiant ne parte en mobilité à l'étranger, bien que cela soit possible et organisé au niveau du département et de la composante. Les seules entrées de l'étranger proviennent de recrutement via « Études en France » (30 % des recrutements en 2023). Il n'y a pas non plus de mobilité enseignante. Pourtant, des campagnes de professeurs invités sont organisées deux fois par an par l'établissement et relayées par la composante avec un nombre important de postes (entre 9 et 15). L'absence de mobilités enseignantes est justifiée dans le dossier d'autoévaluation par l'absence de collaborations avec des universités étrangères.

L'adossement à la recherche est minimal. La formation est soutenue par plusieurs laboratoires de recherche : le Centre de recherche en informatique, signal et automatique de Lille (CRISTAL), l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (INRIA) et l'Institut de recherche sur les composants logiciels et matériels pour l'information et la communication avancée (IRCICA). En sont issus les enseignants-chercheurs et chercheurs composant l'équipe pédagogique (12, pour un total de 311 h), laissant une part importante des enseignements aux professionnels. Cependant, aucun étudiant n'a été accueilli dans un laboratoire, que ce soit pour un projet, un stage ou en doctorat, car la formation se définit comme professionnalisante avant tout, et pas suffisamment centrée sur un domaine de recherche. La formation à la recherche est très légère. Un enseignement « Méthodologie de recherche bibliographique », formant les étudiants à la recherche documentaire sous forme de projet tuteuré, est cité dans le dossier d'autoévaluation mais n'est pas visible dans la maquette. Effectuer un stage en laboratoire est possible, mais reste rare.

Le processus d'amélioration continue de la formation est mis en œuvre, mais le conseil de perfectionnement n'est pas spécifique à la mention. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée chaque semestre sous forme de questionnaires, puis est discutée entre enseignants et étudiants lors de commissions pédagogiques paritaires ainsi qu'en conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement joue très bien son rôle. Sa réunion annuelle aborde les bilans, discute des évolutions, et assure le suivi des évolutions précédemment décidées. Cependant, il est défini au niveau du département Informatique, et concerne donc également d'autres formations (la licence *Informatique*, le master *Informatique* et le master *Science des données*). Sa composition ne comporte pas d'étudiants représentant toutes les formations et leurs parcours, ce qui n'est pas conforme aux textes officiels.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation renforcée par des relations très solides avec les entreprises et un développement soutenu de l'alternance ;
- Une formation très attractive ;
- Des taux de réussite excellents ;
- Une très bonne insertion professionnelle ;
- Une formation marquée par la pluridisciplinarité.

Points faibles

- Un adossement à la recherche très limité ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention.

Recommandations

- Consolider l'adossement à la recherche par le renforcement des enseignements à et par la recherche.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.

MASTER NANOSCIENCES ET NANOTECHNOLOGIES

Établissements

Université de Lille
Centrale Lille Institut

Présentation de la formation

Le master *Nanosciences et nanotechnologies* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours de première et deuxième année (M1 et M2) : *E-tech*. Il fait l'objet d'une co-accréditation avec Centrale Lille Institut. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 991 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023, 34 étudiants et 33 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Formation récente dans un secteur stratégique, le master *Nanosciences et nanotechnologies* est une formation visant à former des professionnels aux compétences hybrides dans le domaine de la microélectronique et de la nanotechnologie pour les systèmes communicants intelligents. Associée à de nombreux projets et partenariats, la formation bénéficie d'une excellente réussite étudiante, d'une très bonne insertion professionnelle, ainsi que d'un excellent adossement à la recherche. Sa démarche d'amélioration continue est bien aboutie. Entièrement dispensée en anglais et accueillant de nombreux étudiants internationaux, la stratégie de la formation à l'international reste à définir et son attractivité à renforcer très significativement pour en assurer sa soutenabilité à long terme.

La formation, récente, est tournée vers l'innovation dans un secteur stratégique. Nouvelle formation ouverte pour l'accréditation 2020-2025, le master *Nanosciences et nanotechnologies* est une formation singulière sans véritable équivalent au niveau national en raison, d'une part, d'un tissu industriel peu développé dans le domaine de la microélectronique et des nanotechnologies et, d'autre part, des spécialités retenues qui s'appuient sur les thématiques de recherche de l'Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie (IEMN) de Villeneuve-d'Ascq. La formation vise à former des professionnels dans un domaine identifié comme particulièrement stratégique au niveau européen, avec l'engagement d'un effort de réindustrialisation pour la fabrication de puces électroniques acté par le « Chip-Act Europe », et le Plan « France 2030 » qui prévoit de doubler la fabrication des composants électroniques sur le territoire national. Le master *Nanosciences et nanotechnologies* se positionne comme une formation résolument tournée vers l'innovation et particulièrement stratégique pour soutenir les dynamiques de réindustrialisation en cours.

La formation est associée à de nombreux projets impliquant de multiples partenariats. La formation bénéficie des ressources du centre national de formation en microélectronique et de l'accès à un open Lab permettant aux étudiants de réaliser des projets en autonomie avec le soutien de techniciens de travaux pratiques et d'enseignants-chercheurs. Le master *Nanosciences et nanotechnologies* est partenaire depuis 2023 de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Compétences et Métiers d'Avenir (CMA) « Ingénierie de formations innovantes et stratégiques en microélectronique » (INFORISM) pour une durée de cinq ans, et il est associé au programme gradué Société de l'information et de la connaissance (IKS) adossé au hub *Monde numérique au service de l'humain* du projet de l'initiative d'excellence Graduate Research And Education in Lille (GRAEL), qui concerne 10 parcours de huit masters de l'établissement. Les activités proposées par le programme gradué comme des séminaires et conférences interdisciplinaires, journées thématiques, visites d'entreprises ou bourses de mobilité permettent de créer un environnement très stimulant pour les étudiants à la fois au niveau scientifique comme pour favoriser le lien avec le monde socio-professionnel. Formation co-accréditée avec l'école Centrale Lille, le master *Nanosciences et nanotechnologies* a également établi un partenariat avec l'école d'ingénieur JUNIA ISEN Lille permettant d'accueillir un à deux étudiants par an. Dans le cadre de la co-accréditation, les équipes pédagogiques de chacun des deux établissements œuvrent ensemble à la gestion pédagogique de la formation : programme, règlement des études, modalités d'évaluation, jury commun et modalités de recrutement concertées. La co-accréditation permet aussi de répartir la charge des enseignements entre les

deux établissements. Les modalités d'inscription, tout comme le nombre d'étudiants de l'école Centrale Lille suivant la formation, ne sont pas indiqués dans le dossier d'autoévaluation déposé par la formation (DAE).

La formation est tournée vers la professionnalisation et fait montre d'une excellente insertion professionnelle.

Formation nouvellement créée, le master *Nanosciences et nanotechnologies* bénéficie d'un excellent taux d'insertion professionnelle avec notamment plus de 96 % de la première promotion de diplômés occupant des emplois directement dans le domaine d'expertise du master. Ce taux d'insertion à six mois est mentionné dans le compte rendu du conseil de perfectionnement sans qu'il soit précisé s'il résulte d'une enquête formalisée de suivi. L'équipe pédagogique s'appuie sur un réseau d'entreprises partenaires et l'intervention de professionnels (11 intervenants professionnels représentant un tiers de l'équipe pédagogique et assurant 18 % des enseignements) qui facilitent l'insertion professionnelle des étudiants. L'équipe pédagogique met en œuvre de nombreux dispositifs pour favoriser l'insertion professionnelle de ses diplômés : séminaires professionnels, projets pour l'entreprise, modules d'aide à la rédaction de *curriculum vitae* et de lettres de motivation avec un enseignement dédié « Professional communication skills » (51 h pour 3 crédits ECTS). Le nombre de semaines d'expériences professionnelles dans le cursus (26 semaines et 30 crédits ECTS) est très conséquent. Ouverte à l'alternance en contrat d'apprentissage sur les deux années de formation ou uniquement en deuxième année, la formation a accueilli de deux à cinq étudiants en alternance au cours des deux dernières années.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Le master *Nanosciences et nanotechnologies* est une formation avec un volume très important d'heures d'enseignement à et par la recherche (300 h) assurées par des chercheurs ou enseignants-chercheurs (dont 20 permanents) pour la plupart membres de l'IEMN. Dans une moindre proportion, l'équipe pédagogique intègre également des membres de l'institut de recherche sur les Composants logiciels et matériels pour l'information et la communication avancée (IRCICA). La formation inclut des enseignements de méthodologie de la recherche (notamment via l'unité d'enseignement *Bibliographic Research Project* de 38 h en première année), des mises en situation de recherche pratique à travers des projets et stages au sein de l'IEMN pour favoriser au mieux les poursuites d'études en doctorat. Ces poursuites d'études sont très significatives au regard de l'effectif réduit de la formation (six pour la première promotion). Cet adossement à la recherche bénéficie aussi de l'association au programme gradué IKS, décrit précédemment, dont l'un des objectifs principaux est le renforcement de la formation à et par la recherche.

Les taux de réussite sont excellents. Formation nouvellement créée, le master *Nanosciences et nanotechnologies* affiche pour ses premières promotions des taux de réussite excellents en première (de 80 à 93 %) comme en deuxième année (96 %).

La formation met en place une démarche d'amélioration continue bien aboutie. Le conseil de perfectionnement est propre à la mention et intègre des représentants du monde socio-professionnel. Le compte rendu de la réunion annuelle de décembre 2023 fait la preuve d'un fonctionnement très satisfaisant : il fait état d'analyses claires sur le positionnement du master *Nanosciences et nanotechnologies* dans l'offre locale, régionale et nationale, sur son adossement à la recherche, sur les mobilités et partenariats internationaux, sur la perception du monde socio-professionnel, sur l'évolution des débouchés professionnels, sur l'attractivité de la formation, sur la réussite étudiante, les poursuites d'études et l'insertion professionnelle. Le conseil aborde également le suivi et l'efficacité des actions mises en place l'année précédente ainsi que les objectifs et les axes stratégiques de la formation pour l'année suivante. Le conseil de perfectionnement s'appuie sur des commissions pédagogiques paritaires réunissant étudiants et équipe pédagogique, et depuis 2023-2024, sur des questionnaires d'évaluation des enseignements réalisés à la fin de chaque semestre, qui ont été mis en place en réponse à l'arrêt de l'évaluation des formations par l'Observatoire de la direction des formations (ODIF).

L'équipe pédagogique commence à se saisir de l'approche par compétences. En accord avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), la maquette du master *Nanosciences et nanotechnologies* a été élaborée en 2020 selon une approche par compétences structurée en cinq blocs de connaissances et de compétences (BCC). L'équipe pédagogique indique qu'un tableau de correspondance (qui ne figure pas dans le dossier d'autoévaluation) fait le lien entre les blocs de compétences de la fiche RNCP et les BCC de la maquette du master. Cette étape a permis de fixer des objectifs d'apprentissage cohérents avec les méthodes pédagogiques choisies et les stratégies d'évaluation mises en œuvre, même si l'évaluation des compétences n'est pour l'heure pas encore réalisée par bloc de connaissances et de compétences, mais seulement au niveau des unités d'enseignement. Par ailleurs, l'équipe pédagogique réfléchit à différentes actions pour inciter les étudiants à créer leur e-portfolio pour mieux valoriser leurs compétences.

La formation est positionnée à l'international, avec une stratégie en cours de définition. Formation entièrement dispensée en anglais, le master *Nanosciences et nanotechnologies* accueille une très forte proportion d'étudiants internationaux (de 38 % à 93 % sur les trois dernières années). La formation ne dispose pas d'offre spécifique à l'international mais un mémorandum d'entente vient d'être signé avec l'université d'État de Batangas aux Philippines pour des échanges d'étudiants et d'enseignants (en moyenne deux étudiants par

an). L'équipe pédagogique évoque également un projet de double diplôme avec l'université technologique de Varsovie et le montage d'un master Erasmus Mundus avec des universités européennes. La stratégie à l'international reste à ce stade en cours de définition. Compte tenu de la dynamique européenne de réindustrialisation actée par le « Chip-Act Europe », la mise en place de partenariats européens paraît en effet particulièrement stratégique pour le développement du master *Nanosciences et nanotechnologies*. Elle est d'avantage de nature à soutenir les effectifs étudiants que d'autres partenariats plus lointains, difficiles à développer en matière de volumétrie.

La faiblesse des effectifs étudiants est inquiétante et l'attractivité reste fragile. Le master *Nanosciences et nanotechnologies* est ouvert à des étudiants issus de formations en électronique, ingénierie électrique et physique appliquée venant de licence ou d'écoles d'ingénieurs. Malgré son positionnement à la pointe de l'innovation sur des thématiques en tension, la formation peine à remplir ses effectifs (avec au total de 16 à 35 inscrits sur les deux années de formation). Le nombre d'inscrits en première année, en diminution constante depuis trois ans, est particulièrement inquiétant puisqu'il est de cinq seulement en 2022-2023 contre 16 inscrits en 2020-2021 pour une capacité d'accueil de 16 places, malgré une centaine de candidats chaque année. L'équipe pédagogique souligne la jeunesse de la formation, des problèmes de référencement sur Campus France et une possible désaffection des étudiants locaux pour une formation dispensée entièrement en anglais. Un travail important est à engager de manière tout à fait prioritaire pour tenter de renforcer l'attractivité de la formation. Si le développement à l'international est une réelle opportunité, il paraît absolument essentiel que le master *Nanosciences et nanotechnologies* puisse asseoir et élargir sa base de recrutement au niveau local pour assurer sa soutenabilité à long terme au niveau de l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Une formation à la pointe de l'innovation dans un secteur industriel stratégique ;
- Une formation associée à de nombreux projets avec de multiples partenariats ;
- Une excellente réussite étudiante ;
- Une excellente insertion professionnelle ;
- Un très bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Une attractivité en baisse très significative au niveau des effectifs étudiants ;
- Un positionnement à l'international encore en cours de définition.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de la formation par la mise en œuvre d'une stratégie de communication plus efficiente, notamment à l'adresse des licences partenaires.
- Construire une stratégie à l'international dans une perspective de développement véritable de la formation.

MASTER NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Nutrition et sciences des aliments* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Nutrition et sciences des aliments* et deux parcours de deuxième année (M2) : *Gestion de la qualité nutritionnelle et marketing des produits alimentaires* (QUALIMAPA) et *Innovation en biotechnologies végétales, enzymatiques et microbiennes* (IBVEM). L'établissement a demandé une co-accréditation au début du contrat quinquennal pour la mention *Nutrition et sciences des aliments* avec l'université polytechnique Hauts-de-France, l'université d'Artois et l'université du Littoral Côte d'Opale, mais celle-ci a été arrêtée pendant la période d'accréditation en cours et ne fait pas l'objet d'une évaluation conjointe dans ce rapport. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et l'École polytechnique universitaire de Lille (Polytech Lille) et comporte en moyenne 801 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 74 étudiants et 84 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Nutrition et sciences des aliments*, qui existe depuis 2006, est une formation attractive et reconnue par deux pôles de compétitivité. Il est en très bonne adéquation avec l'écosystème académique et industriel local, et permet une formation de qualité avec des taux d'insertion professionnelle élevés. Le master possède des liens forts avec les entreprises régionales de l'agroalimentaire et de nombreux professionnels interviennent dans la formation. L'aspect recherche est très présent dans un de ses deux parcours de M2 (IBVEM) et dans le tronc commun de M1 avec l'intervention d'enseignants-chercheurs dans une optique de formation à et par la recherche. Néanmoins, le volet international, la formation continue et l'apprentissage n'ont pas été développés.

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Cette adéquation a été renforcée par la décision de l'université de Lille de transformer un master multisite en un master monosite (sur le site de Lille) et la demande d'infléchir le contenu de la formation vers les thématiques liées à l'environnement. Le master a su répondre à ce défi en déclinant dans les unités d'enseignement existantes les questions de qualité alimentaire, d'écoresponsabilité (biocontrôle des plantes et micro-organismes, réduction des déchets, valorisation des sous-produits) et la transition alimentaire. L'offre de formation est également construite en accord avec les orientations de l'université (formation répondant aux enjeux du territoire, où l'étudiant est au centre des préoccupations). Cependant, le master ne s'articule pas autour des « hubs » structurants mis en place et ne s'inscrit pas dans les projets financés par les Programmes d'investissements d'avenir (PIA) de l'université de Lille.

La formation est attractive et sélective et les taux de réussite sont élevés. Le suivi des flux de candidature montre une bonne attractivité de la formation (de 423 à 691 candidatures pour 46 places), une origine des étudiants à 50 % régionale, de très bons taux de réussite en M1 (33 étudiants sur 40 passent en M2) et en M2 (100 % de réussite). Néanmoins, bien que les capacités d'accueil soient atteintes, des abandons (quatre ou cinq par an) sont systématiquement notés dans les deux premières semaines de cours en M1, en raison de la charge de travail. Une information devrait être faite de manière plus efficace en amont de l'inscription pour éliminer ce phénomène. Des abandons existent également en M2 qui seraient dus, selon les responsables de formation, à des difficultés financières rencontrées par les étudiants.

L'adossement à la recherche, réel et important, permet une vraie formation à et par la recherche. Le master fait intervenir 57 enseignants-chercheurs appartenant à diverses sections du Conseil national des universités (CNU) (06, 26, 27, 62, 64, 65, 67, 83, 87) pour 587 heures de formation dédiée (65-70 % du total des enseignements). Des unités d'enseignement (UE) plus spécifiques à la recherche ont été développées dans le tronc commun de M1

(ex : UE concernant les métabolites spécialisés des plantes et des micro-organismes en cours d'investigation dans l'agroalimentaire, la cosmétologie ou le biocontrôle, UE concernant les outils de l'innovation et de la recherche avec une approche par projet aboutissant à la rédaction d'un projet scientifique) et en M2 (UE séminaires et UE « Dogmes remis en cause »). Néanmoins, c'est plus particulièrement le parcours *IBVEM* qui est axé sur la recherche et qui s'appuie sur l'unité mixte de recherche (UMR) transfrontalière BioEcoAgro et sur l'unité de glycobiologie structurale et fonctionnelle. Le parcours *QUALIMAPA* est, quant à lui, géré par l'école d'ingénieurs Polytech Lille avec des objectifs très liés aux besoins du milieu professionnel, où les aspects recherche sont pratiquement absents. Cependant, dans les deux parcours, les aspects « veille technologique » et « bibliographie scientifique » tiennent une grande place.

De nombreux éléments de professionnalisation sont inclus dans les parcours des étudiants. Un nombre conséquent de professionnels (27) participent à la formation en tant que vacataires pour 261 heures de formation dédiée (hors stages) représentant environ 15 % de l'ensemble des enseignements. Certaines UE sont assurées en totalité par des professionnels comme l'UE « Normes et qualité en agroalimentaire » ou encore « Marketing » dans le cadre des projets tuteurés. D'autre part, les professionnels interviennent également dans l'encadrement des stages. De plus, des enseignants-chercheurs participent à des interactions avec l'environnement socio-économique (ex : les pôles de compétitivité « Nutrition, santé, longévité » et « Bioeconomy for Change » ; partenariat avec l'appel à manifestation d'intérêt « Euralimentaire - Innovation de la fourche à la fourchette » de la Métropole de Lille) et apportent dans leurs enseignements des aspects professionnalisants. Néanmoins, l'équipe restreinte du master fait état d'un investissement conséquent, à la limite de ses possibilités pour maintenir la mention. Il pourrait être envisagé un rééquilibrage entre les heures d'enseignement effectuées par les enseignants-chercheurs et les professionnels vacataires. Deux stages obligatoires sont organisés au cours de la formation : six semaines en M1 (10 crédits ECTS) et 22 semaines en M2 (15 crédits ECTS).

Le suivi du devenir des diplômés est efficace. Les enquêtes d'insertion sont réalisées par l'Observatoire de la direction des formations (ODIF) de l'université de Lille qui s'est chargé de l'enquête de suivi post-diplomation pour la promotion étudiante de 2020. Le suivi des promotions suivantes est peu à peu mis en place par l'équipe du master. Les résultats de l'enquête sur la promotion de 2020 sont présentés. Le taux de réponse est élevé (30 sur 31 pour le parcours *QUALIMAPA*, 10 sur 12 pour le parcours *IBVEM*), et révèle un taux de satisfaction important (33 sur 39) et une bonne insertion 18 mois après la diplomation (30 sur 32). Les emplois sont de niveau cadre pour 89 % des répondants. Une part importante de ces emplois se situe dans le secteur de la recherche et développement ou de l'innovation (78 %). Quelques étudiants sont en poursuite d'études dans d'autres masters ou en doctorat (cinq étudiants de la promotion 2022-2023 ont obtenu un contrat doctoral financé).

La formation a formalisé un dispositif d'amélioration continue de qualité. Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année avec les responsables du master, des représentants du personnel de la faculté, des usagers et des professionnels. L'évaluation des enseignements est effectuée de manière systématique et prise en compte dans le suivi et l'évolution de la formation. Ces dispositifs participent certainement à la bonne réussite des étudiants (taux de réussite supérieurs à 80 % en M1 et à 90 % en M2). Toutefois, on note une augmentation régulière du nombre d'abandons et d'échecs aux examens au cours de la période de référence (qui correspond à la période Covid et post-Covid), de sept à 11 étudiants au total par année. Le nombre d'admis a également augmenté durant cette même période, passant de 38 à 47.

La mise en œuvre de l'approche par compétences a été initiée. L'offre de formation est déclinée en blocs de connaissances et compétences (BCC), en conformité avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation. La mise en place de pédagogies actives est effective. En complément des pédagogies traditionnelles (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques), les enseignants mettent en place des pédagogies actives telles que l'utilisation de mini-projets bibliographiques dans de nombreuses unités d'enseignement, des mémoires, des présentations orales, des ateliers technologiques, des mises en situation, des simulations de projet en travail collaboratif assisté par ordinateur, des jeux de rôle pour la gestion d'appel d'offres et de projets, des projets tuteurés. Un tutorat est organisé entre étudiants de M2 et de M1.

La formation met en œuvre une organisation pédagogique globalement adaptée. L'investissement de l'équipe pédagogique pour faire fonctionner le master est importante, mais repose sur un nombre restreint de titulaires enseignants-chercheurs impliqués dans l'équipe de direction du master. Ces personnes se trouvent en situation de surcharge de travail, d'autant que leur nombre est en réduction constante consécutivement à des départs à la retraite non remplacés. De plus, les heures d'accompagnement des étudiants et le tutorat de projet reposent sur le bénévolat des enseignants.

L'ouverture du master *Nutrition et sciences des aliments* à la formation continue et à l'alternance est limitée. Par année, cinq à dix étudiants bénéficient d'un contrat de professionnalisation. Ces aspects pourraient être développés mais il est rapporté que les moyens humains en matière d'encadrement sont actuellement insuffisants pour assurer cette organisation ainsi que le développement de la formation continue et de l'apprentissage, qui est souhaité par les responsables de formation.

L'ouverture à l'international est très limitée. Les stages à l'étranger effectués par les étudiants sont rares. Aucune mobilité entrante ou sortante n'est à constater. Pourtant, l'équipe pédagogique déclare encourager les étudiants à la mobilité, en particulier pour effectuer leurs stages à l'étranger. La formation propose en M1 50 h d'anglais scientifique, en M2 *IBVEM* 30 h d'anglais scientifique et en M2 *QUALIMAPA* 12 h d'anglais en communication. Le parcours *QUALIMAPA* propose aux étudiants la présentation au Test of English for International Communication (TOEIC), mais aucun étudiant ne saisit cette opportunité.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Des relations solides avec l'industrie agroalimentaire locale ;
- Un taux d'insertion professionnelle élevé ;
- Un bon adossement de la formation à la recherche.

Points faibles

- Une professionnalisation freinée par un développement limité de l'alternance et de la formation continue ;
- Une équipe pédagogique restreinte ;
- Une ouverture à l'international très faible.

Recommandations

- Renforcer la professionnalisation par le développement de la formation continue et l'apprentissage grâce à des moyens humains adaptés.
- Renforcer le taux d'encadrement de la formation.
- Favoriser l'ouverture à l'international par la mise en place d'un dispositif structuré d'accompagnement aux mobilités internationales.

MASTER PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Physique fondamentale et applications* de l'université de Lille est une formation comprenant quatre parcours en première année (M1) : *Physique appliquée*, *Physique fondamentale*, *Physics of the 21st century*, *European Master Bio and Pharmaceutical materials science* ; et huit parcours en deuxième année (M2) : *Instrumentation, mesures, qualité (IMQ)* ; *Journalisme scientifique* (parcours fermé en 2022) ; *Matter, molecule and their environment (MME)* ; *Photonics, complex and quantum systems (PhoCQS)* ; *Physique – agrégation* ; *Physique médicale (PM)* ; *Veille stratégique, intelligence et innovation (VS2I)* et *European Master Bio and Pharmaceutical materials science (BIOPHAM)*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 893 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023, 145 étudiants et 118 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Physique fondamentale et applications* est une formation visant à former à un très large éventail de métiers, allant de la recherche académique ou privée, au secteur industriel et médical, jusqu'au management de l'innovation, à la veille stratégique et à l'intelligence économique. Formation au carrefour de nombreux projets structurants de l'établissement, le master *Physique fondamentale et applications* est une formation bénéficiant d'un excellent adossement à la recherche, misant sur de nombreuses pédagogies actives. Mettant l'international au cœur de sa stratégie de développement, le master *Physique fondamentale et applications* accueille une très forte proportion d'étudiants internationaux. Les effectifs étudiants présentent néanmoins des faiblesses inquiétantes qui posent question sur le manque d'attractivité de la formation au niveau de l'université et la soutenabilité des 11 parcours actuellement ouverts. La démarche d'amélioration continue est à reconsidérer. La réussite étudiante est parfois très faible avec des taux d'échecs très significatifs en première année, qui interrogent sur la qualité du recrutement à l'entrée de la formation.

La formation est au carrefour de nombreux projets structurants de l'établissement. L'équipe pédagogique du master *Physique fondamentale et applications* est très investie dans la réponse à tous les appels à projet, tant au niveau de l'université qu'au niveau national ou international. Le master se place ainsi au carrefour de nombreux projets structurants de l'établissement. Il est en particulier associé à deux programmes gradués de l'initiative d'excellence Graduate Research And Education in Lille (GRAEL) : le parcours de deuxième année *Matter, molecule and their environment (MME)* est associé au programme gradué *Innovation au service d'une planète en mutation* du hub *Science pour une planète en mutation*, tandis que le parcours de M2 *Photonics, complex, and quantum systems (PhoCQS)* est associé au programme gradué *Société de l'information et de la connaissance (IKS)* adossé au hub *Monde numérique au service de l'humain*. Le parcours de M1 *Physics of the 21st century* est associé aux deux programmes gradués. Les activités proposées par les programmes gradués incluent des ateliers, des séminaires et conférences interdisciplinaires, des journées thématiques, des visites d'entreprises et des bourses d'attractivité qui permettent d'attirer de très bons étudiants internationaux. La formation bénéficie aussi pour le parcours *PhoCQS* d'un financement du projet *Compétences et métiers d'avenir (CMA) « QuantEdu »*. Elle bénéficie aussi d'activités spécifiques, notamment des journées scientifiques organisées par les deux laboratoires d'excellence de l'établissement : le labex *Centre européen pour les mathématiques, la physique et leurs interactions (CEMPI)* et le labex *Physique et chimie de l'environnement atmosphérique (CAPPA)*. Les étudiants ont également accès à l'*OpenLab* mis en place par l'établissement à la suite d'un appel à projet interne, leur permettant de réaliser en autonomie des projets pluridisciplinaires ou interdisciplinaires avec le soutien de techniciens de travaux pratiques et d'enseignants-chercheurs. Ces multiples adossements à des projets structurants de l'établissement créent un environnement scientifique véritablement stimulant pour tous les étudiants avec une réelle plus-value pour la formation.

La formation met l'international au cœur de sa stratégie de développement. Le master *Physique fondamentale et applications* est une formation qui a placé l'international au cœur de sa stratégie de développement. La mention héberge le master européen (Erasmus Mundus) *European Master Bio and Pharmaceutical materials science (Biopham)* organisé conjointement avec l'université de Pise (Italie), l'université de Silésie de Katowice

(Pologne) et l'Université polytechnique de Catalogne (Espagne). La formation propose également deux co-diplomations avec un double diplôme M2 *PhoCQS* avec l'université de Beyrouth (Liban) et un double diplôme M2 *MME* avec l'université de Yaoundé 1 (Cameroun). Des réflexions sont en cours concernant la mise en place de nouvelles collaborations à l'international et notamment la création d'un autre master Erasmus Mundus dans le domaine de la physique de l'atmosphère avec des universités en Suède, Allemagne et Slovaquie. Ces multiples projets à l'international sont rendus possibles grâce à des cours en distanciel et des échanges réguliers entre les équipes pédagogiques des différentes universités, organisés à distance ou en présentiel via des mobilités d'enseignants. Le nombre de ces mobilités d'enseignants n'est pas spécifié dans le dossier d'autoévaluation (DAE). En plus du parcours anglophone *Erasmus Mundus Biopham*, trois des parcours (M1 *Physics of the 21st century*, M2 *MME* et M2 *PhoCQS*) sont intégralement dispensés en anglais. Cette ouverture à l'international et le choix de placer l'international au cœur de sa stratégie de développement sont des réussites de la formation qui se traduisent par un doublement du nombre d'étudiants internationaux (64 étudiants internationaux en 2022-2023 contre 24 en 2020-2021), et la proportion très conséquente que ces derniers représentent au sein des effectifs de la formation (44 % des effectifs en 2022-2023).

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Le master *Physique fondamentale et applications* est une formation à et par la recherche ouvrant à des possibilités de poursuites en doctorat intégrées au sein de deux programmes gradués des hubs thématiques de l'établissement. La formation à la recherche est inscrite au cœur de la formation et prend des formes variées. Elle s'appuie sur des enseignements de méthodologie de la recherche bibliographique, une initiation à l'intégrité scientifique et à la déontologie (via une unité d'enseignement « Scientific writing and communication » de 20 h valant 3 crédits ECTS), des projets tuteurés individuels et/ou en équipe, des conférences, des mises en situation de recherche pratique à travers des projets en laboratoire, et par la recherche à travers des stages d'une durée minimale de quatre mois en laboratoire de recherche industriels ou académiques. L'équipe pédagogique est composée à 73 % d'enseignants-chercheurs ou chercheurs assurant l'essentiel (87 %) des enseignements. Ces enseignants-chercheurs ou chercheurs sont principalement membres du laboratoire de Physique des lasers, atomes et molécules (PhLAM), du laboratoire d'Optique atmosphérique (LOA), de l'unité Matériaux et transformations (UMET) ou de l'institut d'Électronique, de microélectronique et de nanotechnologie (IEMN). L'équipe pédagogique se saisit aussi pleinement des campagnes biannuelles de professeurs invités proposées par l'établissement. Durant la période d'évaluation, entre 2020-2021 et 2022-2023, un nombre significatif (8) de professeurs invités est intervenu en appui à la formation du master *Physique fondamentale et applications*.

La formation développe de nombreuses pédagogies actives. L'équipe pédagogique met en place de nombreuses pédagogies actives comme des classes inversées, la production de capsules vidéo et des situations d'apprentissages par problème. Comme mentionné précédemment, l'ouverture en libre accès d'un OpenLab facilite les prises d'initiative des étudiants et favorise le développement de l'autonomie et de projets pluridisciplinaires ou interdisciplinaires. L'équipe pédagogique note un changement significatif dans l'attitude des étudiants qui se sont pleinement approprié cet espace collaboratif comme lieu d'apprentissage, d'échange et de partage de connaissances et de compétences. L'investissement de l'établissement dans des « learning labs », avec notamment l'augmentation du nombre d'espaces modulables devrait à l'avenir favoriser encore davantage les possibilités de mises en place de nouvelles pédagogies actives et des mises en situation d'apprentissage des étudiants.

La démarche d'amélioration continue est à reconsidérer. Le conseil de perfectionnement est spécifique à la mention et intègre de nombreux représentants du monde socio-professionnel (7) et des étudiants (3). Il s'appuie sur des commissions pédagogiques paritaires réunissant étudiants et équipe pédagogique, et depuis 2023-2024, sur les réponses aux questionnaires d'évaluation des enseignements qui ont été mis en place à la fin de chaque semestre à la suite de l'arrêt de l'évaluation des formations par l'Observatoire de la direction des formations de l'université (ODiF). Le compte rendu de la réunion annuelle du conseil de perfectionnement de mai 2023 témoigne que le conseil a analysé le positionnement du master *Physique fondamentale et applications* dans l'offre locale, régionale et nationale, son adossement à la recherche, les mobilités et partenariats internationaux, la perception du monde socio-professionnel, l'évolution des débouchés professionnels, l'attractivité de la formation, la réussite étudiante, les poursuites d'études et l'insertion professionnelle. Néanmoins, le compte rendu n'inclut aucune donnée chiffrée concernant la réussite étudiante : le paragraphe relatif à la réussite étudiante se limitant à la mention de la mise en place de cours de remédiation dans certains parcours de première année. De la même manière, l'analyse de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle ne s'appuie sur aucune donnée chiffrée et signale seulement que les étudiants en M1 poursuivent leurs études en M2, et que les étudiants en M2 orientés « recherche » poursuivent très majoritairement leurs études par un doctorat (sans quantification de ces poursuites d'études en doctorat), les autres diplômés trouvant facilement un emploi en lien direct avec leurs formations. Ce compte rendu du conseil de perfectionnement, trop lacunaire, ne permet pas de faire état d'une démarche d'amélioration continue réellement efficiente.

L'approche par compétences commence à se mettre en place. En accord avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), la maquette du master *Physique fondamentale et applications* a été élaborée en 2020 selon une approche par compétences structurée en six blocs de connaissances et de compétences (BCC). L'équipe pédagogique indique qu'un tableau de correspondance (qui ne figure pas dans le dossier d'autoévaluation) fait le lien entre les blocs de compétences de la fiche RNCP et les BCC de la maquette du master. Cette étape a permis de fixer des objectifs d'apprentissage cohérents avec les méthodes pédagogiques choisies et les stratégies d'évaluation mises en œuvre. Les étudiants suivent l'unité d'enseignement « Projet de l'étudiant » leur permettant de personnaliser leur parcours et de développer des compétences transversales. L'équipe pédagogique indique réfléchir à mettre en place l'évaluation par compétences et l'introduction d'une ou plusieurs situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), ainsi qu'à différentes actions pour inciter les étudiants à créer leur propre e-portfolio pour mieux valoriser les compétences acquises.

La formation prépare à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle. La formation prépare à la professionnalisation via des expériences professionnelles qui prennent la forme de projets et/ou de stages obligatoires en M1 et M2. Le parcours *Veille stratégique, intelligence et innovation* participe (sur une semaine) au challenge « projet d'entreprendre ». L'équipe pédagogique s'appuie sur l'intervention de professionnels (28 intervenants professionnels représentant un peu moins d'un quart de l'équipe pédagogique et assurant 13 % des enseignements) qui facilitent l'insertion professionnelle des étudiants. Il y a toutefois de fortes disparités entre les parcours plus orientés recherche et ceux qui ont moins vocation à conduire à des poursuites d'études en doctorat. L'équipe pédagogique indique réfléchir à augmenter le volume des heures assuré par des intervenants extérieurs dans les parcours plus orientés recherche en sollicitant davantage d'intervenants de services Recherche & Développement de grands groupes nationaux ou internationaux. L'équipe pédagogique met en œuvre de nombreux dispositifs pour favoriser l'insertion professionnelle de ses diplômés : temps d'échange étudiants-*alumni*, présentation des métiers et des poursuites d'études lors d'une journée métiers ou du forum alternance. Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université intervient en amont de ces journées pour préparer les étudiants à la rédaction de *curriculum vitae*, de lettres de motivation et les accompagner dans la préparation d'entretiens. Néanmoins, les données issues du dossier d'autoévaluation (DAE) ne permettent pas vraiment d'apprécier la qualité de l'insertion professionnelle de la formation puisque le compte rendu du conseil de perfectionnement ne fait apparaître aucune donnée chiffrée et que les données issues de l'enquête professionnelle réalisée par l'observatoire de la direction des formations (ODIF) jointe au dossier sont trop limitées pour être représentatives (entre un et trois retours de diplômés par parcours).

Les capacités d'accueil sont nettement supérieures au recrutement effectif. Avec l'ouverture du parcours de première année Erasmus Mundus *European Master Bio and Pharmaceutical materials science*, la capacité d'accueil de la formation a été augmentée de 15 places en 2021 (passant de 75 à 90). Cette capacité d'accueil reste néanmoins nettement supérieure au recrutement effectif, avec des inscriptions correspondant à des taux de seulement 68 à 74 % de la capacité d'accueil. Le nombre d'admis en listes principale et complémentaire peut être parfois assez faible par rapport à la capacité d'accueil : 49 admis en listes principale et complémentaire pour une capacité d'accueil fixée à 90 en 2021-2022.

Des faiblesses inquiétantes sont à constater concernant les effectifs étudiants et l'attractivité doit être renforcée significativement. Le master *Physique fondamentale et applications* est une formation construite en continuité avec les parcours *Physique fondamentale* et *Physique appliquée* de la licence *Physique*. La formation accueille également des étudiants diplômés de licence *Physique-chimie* ou d'autres licences de physique en France. Malgré la forte ouverture à l'international, le soutien de plusieurs projets structurants de l'établissement et la mise en place de nombreuses pédagogies actives, l'attractivité de la formation reste néanmoins très en retrait avec seulement de l'ordre de 150 inscrits chaque année dans les 11 parcours de première et deuxième années. Si les effectifs de certains parcours sont tout à fait satisfaisants - c'est le cas par exemple des parcours M2 *Instrumentation, mesures, qualité* (24 inscrits en 2022-2023) et M2 *Physique médicale* (19 inscrits en 2022-2023) -, les effectifs étudiants présentent cependant des faiblesses très inquiétantes dans plusieurs autres parcours. Certains effectifs ne satisfont pas aux seuils d'ouverture fixés par l'université et interrogent sur le manque d'attractivité des parcours concernés et sur leur soutenabilité pour l'établissement. C'est le cas des trois parcours anglophones (hors parcours Erasmus Mundus), le M1 *Physics of the 21st century*, le M2 *PhoCQS* et le M2 *MME*, dont le premier n'a inscrit aucun étudiant en 2020-2021 et 2022-2023, et seulement sept en 2021-2022. La situation pour les deux parcours anglophones de deuxième année est tout aussi préoccupante avec respectivement six ou sept inscrits en 2022-2023. Les effectifs étudiants sont également significativement faibles dans le parcours M2 *Physique-Agrégation* (quatre inscrits en 2022-2023). Même si l'on retrouve ces problèmes d'attractivité dans les dynamiques nationales, une réflexion importante doit être rapidement engagée par l'équipe pédagogique pour renforcer l'attractivité de la formation surtout au niveau local puisque le levier de l'international est déjà largement mobilisé. Si le développement à l'international reste une réelle opportunité, il paraît absolument essentiel que le master puisse asseoir et élargir sa base de recrutement au niveau local pour assurer sa soutenabilité à long terme. En parallèle, une réflexion sur le maintien de si nombreux parcours au sein du master est à engager avec une possible restructuration à envisager.

La réussite étudiante est parfois très fragile avec des taux d'échecs très significatifs en première année. La réussite étudiante en première année remet véritablement en question la qualité du recrutement à l'entrée de la formation avec un nombre d'étudiants ne validant aucun ECTS très significatif dans les deux parcours *Physique appliquée* (de 12 à 13 % de la promotion ne validant aucun crédit ECTS) et *Physique fondamentale* (de 4 à 26 % de la promotion ne validant aucun crédit ECTS). La réussite étudiante en première année est très variable (de 21 à 69 % en moyenne) et parfois très faible : de 13 % à 71 % pour le parcours *Physique appliquée* et de 31 % à 52 % pour le parcours *Physique fondamentale*. A contrario, les taux de réussite en deuxième année sont satisfaisants pour le parcours *Instrumentation, mesures, qualité* (75 % en moyenne) ou le parcours *Photonics, complex and quantum systems* (85 % en moyenne), voire excellents (100 %) pour les parcours *Journalisme scientifique* (parcours fermé en 2022) et *Matter, molecule and their environment*. Les taux de réussite sont plus moyens pour les parcours *Physique – agrégation* (47 % en moyenne), *Physique médicale* (59 % en moyenne) et *Veille stratégique, intelligence et innovation* (58 % en moyenne). L'équipe pédagogique indique suivre régulièrement les taux de réussite et apporter des actions correctives aux modalités pédagogiques avec la mise en place d'un suivi individualisé des étudiants en difficulté. Elle précise que les échecs sont dus à des difficultés d'ordre personnel ou à un manque de prérequis. Le cas particulier des étudiants internationaux arrivant tardivement (fin octobre - début novembre) en raison de problèmes de visa et ne réussissant pas à rattraper le retard accumulé est également évoqué pour expliquer le nombre d'étudiants ne validant aucun crédit ECTS.

Conclusion

Points forts

- Une formation au carrefour de nombreux projets structurants de l'établissement ;
- Un excellent adossement à la recherche ;
- Le déploiement de nombreuses pédagogies actives ;
- Une internationalisation au cœur de la stratégie de développement de la formation.

Points faibles

- Une soutenabilité incertaine au regard des 11 parcours ouverts et des faiblesses très inquiétantes au niveau des effectifs étudiants ;
- Des faiblesses très inquiétantes au niveau des effectifs étudiants ;
- Des taux d'échecs très significatifs en première année ;
- Une démarche d'amélioration continue non convaincante au regard du champ d'analyse limité du conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Assurer la soutenabilité de la formation par une réflexion sur une éventuelle restructuration interne de la formation et la redéfinition de la stratégie de communication.
- Accroître la réussite étudiante par l'engagement rapide d'une réflexion et la mise en œuvre des adaptations pédagogiques nécessaires.
- Assurer l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une soutenabilité incertaine au regard du nombre de parcours et de l'hétérogénéité de leur attractivité ;
- Des taux d'échecs très élevés en première année.

MASTER QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Qualité, hygiène, sécurité* de l'université de Lille est une formation comprenant un seul parcours en première et deuxième année (M1 et M2) : *Systèmes de management intégrés dans les organisations industrielles (SMIOI)*. La formation est portée par l'Institut universitaire technologique de Lille (IUT Lille) et comporte 978 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023, 75 étudiants et 58 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Qualité, hygiène, sécurité* est une formation visant à former des cadres d'entreprises industrielles ou de collectivités, responsables ou chargés de mission qualité-hygiène-sécurité-environnement (QHSE). Formation très attractive, intégrant l'approche par compétences et résolument tournée vers la professionnalisation, elle bénéficie d'une excellente insertion professionnelle, qui répond aux enjeux du territoire et lui confère un rôle d'ascenseur social, l'une des priorités de l'université. Le master *Qualité, hygiène, sécurité* reste néanmoins en retrait des projets structurants de l'établissement avec une ouverture à l'international très limitée, un faible adossement à la recherche et une équipe pédagogique qui peine à se stabiliser. L'évaluation des enseignements est également à reconsidérer.

La formation bénéficie d'une excellente attractivité. Bénéficiant d'une très bonne visibilité régionale comme nationale, le master *Qualité, hygiène, sécurité* est une formation très attractive comptabilisant 740 candidats en 2023-2024 et plus de 1 000 candidats en 2024-2025. Le nombre de candidats est en progression constante sur les trois dernières années alors que la capacité d'accueil reste limitée à 40 étudiants par promotion. La formation profite de la richesse d'un recrutement aux profils variés. Pour la première année, entre 70 et 83 % des étudiants sont issus d'une licence générale, dont un tiers de la licence *Chimie parcours Qualité et environnement des productions industrielles*, les deux tiers restants venant principalement des parcours *Biochimie* de la licence *Sciences de la vie* ou du bachelor universitaire de technologie *Chimie*. La formation n'est pas ouverte au recrutement à l'international faute de places réservées, et la part des licences professionnelles est volontairement limitée aux toutes meilleures candidatures (10 % des effectifs). Cette très belle attractivité est soutenue par une bonne adéquation master-emploi, un bassin d'emploi particulièrement large et des demandes toujours croissantes dans les domaines QHSE. Le très bon taux de réussite en première année (de 92 à 95 %) limite d'autant le recrutement directement en deuxième année (seulement trois à quatre étudiants par ans qui bénéficient également d'un très bon taux de réussite, de 90 à 97 %). Le terme « Environnement » qui n'apparaît plus explicitement dans le nom de la mention, alors que cette thématique reste très présente dans la formation, n'a pas induit une quelconque perte d'attractivité ou manque de visibilité pour cette formation.

La formation est résolument tournée vers la professionnalisation et fait montre d'une très bonne insertion professionnelle. Le master *Qualité, hygiène, sécurité* bénéficie d'un très bon taux d'insertion professionnelle (de 90 à 95 % à 24 mois), avec une parité hommes-femmes de 50 % en moyenne, une insertion en emploi stable entre 70 et 75 %, et une insertion en emploi de type cadre de 60 à 65 %. Le temps d'accès au premier emploi est en moyenne de 4,5 mois, entre 80 et 85 % dans le secteur privé, de 10 à 15 % dans le secteur public et de 1 à 2 % dans le secteur associatif. L'équipe pédagogique s'appuie sur un réseau d'entreprises partenaires et l'intervention de professionnels (25 intervenants professionnels qui forment 43 % de l'équipe pédagogique en assurant 40 % des enseignements) qui facilitent l'insertion professionnelle des étudiants. Elle met aussi en œuvre de nombreux dispositifs pour favoriser l'insertion professionnelle de ses diplômés : simulations d'entretien, rencontres avec les anciens diplômés, aide à la création d'entreprise. Le nombre de semaines d'expériences professionnelles dans le cursus (23 semaines pour 21 crédits ECTS) est très conséquent. La formation est ouverte à l'alternance en contrat de professionnalisation depuis 2009 à partir de la première année ou uniquement en seconde année. L'alternance ne concernait encore que quelques étudiants en 2011. Depuis lors, la part des alternants est en progression constante pour aboutir aujourd'hui à environ 50 % des effectifs en première année (15-20) et de 80 à 85 % des effectifs en deuxième année (30-35). Cette montée en puissance fait suite à une

demande croissante des entreprises et à l'évolution des besoins dans les domaines QHSE. Le fort développement de l'alternance bénéficie nettement à l'insertion professionnelle en mettant progressivement les étudiants du master *Qualité, hygiène, sécurité* en situation d'assumer des responsabilités en entreprise et de mettre en application directe les enseignements de la formation dont l'approche est orientée de manière très pragmatique et immédiatement opérationnelle. Il est à noter qu'il y a quelques poursuites d'études (de 1 à 2 % des diplômés) principalement en complément de formation dans les domaines du management ou du risque industriel.

L'approche par compétences est constitutive de la formation. L'approche par compétences a été mise au cœur de l'apprentissage des étudiants du master *Qualité, hygiène, sécurité* avant même la structuration de la maquette en cinq blocs de connaissances et de compétences (BCC). En accord avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), un référentiel de savoir-faire et savoir-être a été mis en place par l'équipe pédagogique et les intervenants professionnels pour accompagner les étudiants dans leurs projets (stages, projets en groupe, alternance).

La formation est en bonne adéquation avec les priorités de l'établissement, mais elle est en retrait de ses projets structurants. Le master *Qualité, hygiène, sécurité* s'inscrit bien dans l'ambition de l'établissement de proposer une offre de formation répondant aux enjeux du territoire, notamment en visant à jouer un rôle d'ascenseur social dans la région. La formation reste toutefois en marge des projets structurants mis en place par l'université dans le cadre de l'initiative d'excellence. Le master *Qualité, hygiène, sécurité* ne dispose ou n'est associé à aucun dispositif financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) et en particulier n'est pas inscrit dans un programme gradué en raison notamment d'une ouverture à l'international trop limitée et d'un très faible adossement à la recherche.

La démarche d'amélioration continue est globalement satisfaisante, mais l'évaluation des enseignements n'est pas systématique. Le conseil de perfectionnement est propre à la mention et intègre de nombreux représentants du monde socio-professionnel : 10 représentants du monde socio-professionnel pour huit membres de l'équipe pédagogique et quatre étudiants. Le compte rendu de la réunion annuelle de juin 2023 fait état d'un fonctionnement très satisfaisant et d'analyses claires et étayées sur le positionnement du master *Qualité, hygiène, sécurité* dans l'offre locale, régionale et nationale, sur son adossement à la recherche, les mobilités et partenariats internationaux, la perception du monde socio-professionnel, l'évolution des débouchés professionnels, l'attractivité de la formation, la réussite étudiante et l'insertion professionnelle. On relève en revanche des manques en ce qui concerne l'évaluation des enseignements puisque le dossier d'autoévaluation indique que l'évaluation des formations à l'échelle de l'établissement a été arrêtée en 2020, et que la « questionthèque » proposée par l'établissement en 2023 n'est pas systématiquement mobilisée. L'évaluation des enseignements relève maintenant de l'initiative de l'équipe pédagogique et des enseignants, mais elle est peu mise en place dans l'ensemble.

L'ouverture de la formation à l'international est très limitée. Le master *Qualité, hygiène, sécurité* ne possède pas de parcours diplômant européen ou international, et n'accueille dans les faits que très peu d'étudiants internationaux (au plus un par an). Malgré des enseignements obligatoires en langue anglaise pour un volume horaire conséquent (120 h) et une préparation au Test of English for International Communication (TOEIC) en deuxième année, les mobilités sortantes tout comme les stages à l'étranger restent très limités : une seule mobilité sortante en 2022-2023 et la mention d'un stage à l'étranger (au Danemark) en 2023. Même si les débouchés vers les secteurs industriels liés aux productions, à la logistique ou aux services sont moins propices à la stratégie de diplomation européenne ou internationale, l'équipe pédagogique a conscience du trop net manque d'ouverture à l'international qui constitue un réel frein pour insérer le master *Qualité, hygiène, sécurité* dans les dynamiques de l'établissement. Des réflexions sont en cours pour proposer certains enseignements QHSE en anglais et pour inciter les étudiants à réaliser leurs stages à l'étranger en deuxième année. Ces projets envisagés doivent naturellement être soutenus mais une réflexion bien plus approfondie doit aussi être engagée pour tirer le meilleur parti de la localisation et des atouts de la Métropole européenne de Lille et mettre en place des partenariats à l'international, par exemple avec les pays limitrophes.

La formation est très faiblement adossée à la recherche. Le master *Qualité, hygiène, sécurité* est une formation très faiblement adossée à la recherche avec seulement 4 h de formation à et par la recherche au cours des deux années du cycle et peu, voire pas de poursuites d'études en doctorat après ce master. Les enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation forment moins de la moitié de l'équipe pédagogique (41 %) et assurent moins de la moitié des enseignements (41 %). Ce très faible adossement à la recherche s'explique par la vocation principalement professionnalisante du master *Qualité, hygiène, sécurité*, le devenir principal des diplômés étant de s'insérer sur le marché du travail à la suite de stages réalisés en entreprise dans les domaines QHSE. Quelques étudiants (un à deux par an) effectuent des stages au sein de laboratoires dans les domaines QHSE, ce que l'équipe pédagogique souhaite promouvoir car ces thématiques intéressent de plus en plus les laboratoires de recherche. Il est à noter que la formation permet aussi une orientation en deuxième année vers le parcours *Innovations en biotechnologie végétale, enzymatique et microbienne* de la deuxième année du master *Nutrition et sciences des aliments* offrant ensuite des perspectives de poursuites

d'études en doctorat. Même si pour l'heure ce choix n'a été fait par aucun étudiant, l'équipe pédagogique doit continuer à promouvoir et encourager cette possibilité d'orientation réellement intéressante pour adosser davantage le master *Qualité, hygiène, sécurité* à la recherche. Un flux d'étudiants vers ce second parcours permettrait aussi d'augmenter les capacités de recrutement en deuxième année et de les réorienter pour accueillir davantage d'étudiants internationaux dans le cadre de partenariats à mettre en place, par exemple au niveau européen.

L'équipe pédagogique de la formation peine à se stabiliser. L'équipe pédagogique est composée pour 43 % d'intervenants professionnels (25 sur 58) qui participent aux enseignements dans les domaines des outils qualité, de la sécurité et de l'environnement (normes ISO), du management QHSE, ou d'enseignements transversaux comme le droit au travail, la gestion des entreprises et la communication. Cette répartition entre enseignants et enseignants-chercheurs d'une part, et intervenants professionnels d'autre part est assez équilibrée, autant d'un point de vue quantitatif qu'en ce qui concerne les volumes horaires (393 h assurées par des professionnels sur un total de 978 h). Toutefois, il est à noter que l'équipe pédagogique ne peut plus s'appuyer sur des enseignants permanents dans les domaines de la qualité et de la sécurité (perte d'un poste de professeur agrégé dans ces domaines). Le taux de renouvellement important des intervenants professionnels pèse fortement sur le travail d'organisation de la formation et ne permet pas de pérenniser certains enseignements, ce qui induit un risque réel sur le maintien de leur qualité.

Conclusion

Points forts

- Une excellente attractivité ;
- Une très bonne réussite étudiante, conférant à la formation un vrai rôle d'ascenseur social ;
- Une formation structurée par l'approche par compétences.

Points faibles

- Un adossement à la recherche faible ;
- Une qualité de l'encadrement fragilisée par le manque de stabilité de l'équipe pédagogique ;
- Une ouverture à l'international très limitée ;
- Une évaluation des enseignements non systématique.

Recommandations

- Consolider l'adossement à la recherche par le renforcement de la part des enseignants-chercheurs et de leur volume d'intervention dans la formation.
- Améliorer la qualité de l'encadrement par la stabilisation de l'équipe pédagogique, notamment dans le domaine de la qualité et la sécurité.
- Favoriser l'ouverture à l'international par des enseignements QHSE en anglais, la réalisation de stages à l'étranger et l'incitation aux mobilités sortantes.
- Mettre en œuvre une évaluation systématique des enseignements dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.

MASTER RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION

Établissements

Université de Lille
Centrale Lille Institut

Présentation de la formation

Le master *Réseaux et télécommunication* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Systèmes électroniques communicants* (SYSCOM), et *Télécommunications* (TELECOM). Il fait l'objet d'une co-accréditation avec Centrale Lille Institut. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 935 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 60 étudiants et 33 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Réseaux et télécommunication* est une formation à orientation principalement professionnelle. Il a établi des liens forts avec des écoles d'ingénieurs, mais doit mettre davantage à profit ses relations avec l'université de Carthagène. Le taux de réussite est très bon, tout comme l'attractivité du parcours *TELECOM*, ce qui est moins le cas pour le parcours *SYSCOM*. Le suivi du devenir des diplômés est partiel. Le conseil de perfectionnement devrait, en outre, jouer un rôle plus important dans l'évolution de la formation.

La formation est bien intégrée dans l'offre de l'établissement. Elle est pensée dans la continuité de la licence *Électronique, énergie électrique et automatique* (EEA), parcours *EEA* et *Ingénierie électrique*, mais aussi de licences de physique. Elle offre la possibilité de poursuivre en doctorat. Les disciplines au cœur de la formation sont l'électronique et les télécommunications, mais l'informatique vient les compléter, permettant de former les étudiants à l'électronique embarquée. Ce master est complémentaire aux masters en lien avec l'informatique de l'établissement, car il se concentre sur les couches bas niveau des communications numériques. La formation est co-accréditée avec l'école d'ingénieurs Centrale Lille, et un partenariat a été établi avec l'école d'ingénieurs JUNIA. Ces deux écoles fournissent des enseignants à la formation, et les jurys sont communs entre les établissements. Elle a également établi un partenariat avec l'université polytechnique de Carthagène (Espagne), concrétisé principalement par une double diplomation.

La formation présente de très bons taux de réussite. En première année, le taux de réussite oscille entre 80 % et 100 % et en seconde année entre 91 % et 100 %. Les quelques échecs sont justifiés dans le dossier d'autoévaluation (DAE) par des problèmes personnels des étudiants.

La professionnalisation est très présente dans la formation, mais les relations avec des entreprises sont assez limitées. La préparation à l'insertion professionnelle est réalisée par des enseignements (gestion de projet, management et entrepreneuriat), des projets (dont le projet personnel de l'étudiant, 24 h au deuxième semestre) et le stage (ou l'alternance). Des simulations d'entretiens d'embauche sont réalisées lors du forum des masters organisé par le département Électronique, énergie électrique et automatique (EEA) et la composante. La formation est proposée en alternance et en formation continue, mais les effectifs sont très variables (entre 3 et 20 alternants, et plus aucun étudiant en formation continue depuis 2021). Aucune explication n'est donnée dans le dossier d'autoévaluation remis par la formation, et la répartition des alternants entre les deux parcours n'est pas fournie. L'implication des entreprises dans la formation est assez limitée. Elle repose principalement sur des échanges lors des réunions du conseil de perfectionnement et lors d'événements particuliers : journées métiers, forum de l'alternance, rencontres lors des stages ou de l'alternance. Seuls huit professionnels interviennent dans la formation, pour un total de seulement 59 h, certains provenant de laboratoires.

L'adossement à la recherche est limité. Il ne repose que sur les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation (24, pour 935 h), provenant de l'Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologies

(laboratoire IEMN), du laboratoire de Physique des lasers, atomes et molécules (PHLAM), de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) et de l'Institut de Recherche sur les composants logiciels et matériels pour l'information et la communication avancée (IRCICA). Mais la formation à la recherche est peu présente autrement que sous la forme de réalisations de projets : étude bibliographique, rédaction scientifique et stages. Les stages en laboratoire sont assez rares (un par an), les étudiants étant plus attirés par l'industrie.

L'insertion professionnelle n'est que partiellement suivie. Le dossier d'autoévaluation (DAE) de la formation indique que des enquêtes sur l'insertion professionnelle sont organisées par la formation, mais aucune information sur leur périodicité ni sur leurs résultats (annoncés comme très bons) n'est fournie. Les enquêtes de l'Observatoire de la direction des formations (ODIF) sont faites à 30 mois, et produisent donc des résultats qui n'arrivent que tardivement. Les étudiants étrangers étant nombreux dans la formation, le nombre d'étudiants interrogés est assez faible (pour la promotion 2020, 4 sur 15 dans le parcours *TELECOM* et 11 sur 24 dans le parcours *SYSCOM*).

L'internationalisation de la formation est restreinte à l'acquisition de compétences en anglais, malgré le partenariat avec l'université polytechnique de Carthagène (Espagne). L'anglais est enseigné aux semestres 1 et 4 (48 h au total) avec pour objectif de communiquer dans un environnement professionnel. Le parcours *TELECOM* comprend un cours dispensé en anglais. Il est cependant regrettable que très peu de certifications soient obtenues : deux seulement en 2021, et aucune depuis. Le partenariat avec l'université espagnole n'a que peu d'apport dans ce domaine : aucun enseignant et aucun étudiant n'a demandé de mobilité dans cette université, ce qui est justifié dans le dossier par le grand nombre d'étudiants étrangers. Dans l'autre sens, un professeur espagnol est venu enseigner au cours de deux années, et un seul étudiant espagnol a été accueilli dans le cadre du programme ERASMUS en 2022.

La formation est très attractive, mais le parcours SYSCOM a des difficultés pour attirer des profils adéquats. Le nombre de candidatures sur les portails « Études en France » et « eCandidat » est important, plus particulièrement pour le parcours *TELECOM* dont les débouchés sont très clairs pour les candidats étrangers. Par exemple pour l'année 2022-2023, le parcours *TELECOM* a compté 214 candidatures, parmi lesquelles 22 acceptées et 17 inscriptions pour une capacité de 20 étudiants ; dans le parcours *SYSCOM*, 191 candidatures se sont présentées, parmi lesquelles on a compté 19 candidatures acceptées et 10 inscriptions pour une capacité de 16 étudiants. Cette difficulté pour le parcours *SYSCOM* à attirer des candidatures avec le bon profil est justifiée dans le dossier d'autoévaluation (DAE) de la formation par l'attrait des écoles d'ingénieurs dans ce domaine, et le manque de clarté des informations sur les sites d'orientation. Des efforts de communication sont donc à fournir pour ce parcours.

Le processus d'amélioration continue de la formation est balbutiant. L'évaluation des enseignements est peu formalisée. Si des échanges ont lieu chaque semestre lors de commissions pédagogiques paritaires (CPP), des questionnaires n'ont été proposés aux étudiants qu'à partir de 2023. Le conseil de perfectionnement ne joue pas totalement son rôle. Il se réunit chaque année, mais selon le compte rendu fourni, il ne compte pas de membres étudiants, mais seulement un ancien étudiant. Ce document rend compte par ailleurs d'une réunion de présentation de la formation et non d'une discussion sur celle-ci et ses évolutions possibles.

Conclusion

Points forts

- Une bonne intégration de la mention dans l'offre de formation de l'établissement ;
- De très bon taux de réussite ;
- Une place importante accordée à la professionnalisation.

Points faibles

- Une attractivité pénalisée par des difficultés de recrutement dans le parcours *SYSCOM* ;
- Un suivi du devenir des diplômés défaillant ;
- Une effectivité du rôle du conseil de perfectionnement non démontrée ;
- Un manque d'évaluation formalisée des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une internationalisation fragilisée par le faible nombre d'échanges internationaux.

Recommandations

- S'assurer de l'égle attractivité des parcours de la formation (parcours SYSCOM).
- Améliorer le suivi des diplômés par des enquêtes internes régulières.
- S'assurer de l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement.
- Mettre en œuvre une évaluation formalisée des enseignements et de la formation par les étudiants dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
- Renforcer l'internationalisation par le développement du partenariat avec l'université de Carthagène.

MASTER SCIENCE DES DONNÉES

Établissements

Université de Lille
Centrale Lille Institut
Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe)

Présentation de la formation

Le master *Science des données* de l'université de Lille comporte un seul parcours de première et deuxième année (M1 et M2) dispensé intégralement en anglais et fait l'objet d'une co-accréditation avec Centrale Lille Institut et l'Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe). La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 888 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. En 2022-2023, elle compte 30 étudiants et 32 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Science des données* est une formation résolument orientée vers la recherche, soutenue par plusieurs laboratoires et une équipe d'enseignants-chercheurs importante. Les pratiques pédagogiques sont bien adaptées à cet objectif, concrétisées par d'excellents taux de réussite et un nombre important de poursuites en doctorat. La formation se veut très ouverte à l'international, mais cela se concrétise peu, car peu d'étudiants étrangers la rejoignent, et aucun étudiant ne s'engage pour un séjour à l'étranger. Si elle attire de très nombreux candidats, elle n'arrive cependant pas à atteindre sa capacité d'accueil. Le conseil de perfectionnement joue très bien son rôle, mais il devrait être mis en place au niveau de la mention et non du département Informatique.

L'adossement de la formation à la recherche est de très bonne qualité. Une très grande majorité des enseignements est réalisée par des enseignants-chercheurs et des chercheurs du Centre de recherche en informatique, signal et automatique de Lille (laboratoire CRISTAL), du laboratoire Paul Painlevé, de l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) (25 enseignants, pour 720 h). Ces laboratoires accueillent les étudiants pour des projets de recherche ou des stages, et pour suivre des séminaires dans le cadre d'un séminaire dédié au master. L'orientation recherche de la formation est également caractérisée par un data challenge, un groupe de lecture d'articles et des questionnaires interactifs. Ces enseignements spécifiques cités dans le dossier d'autoévaluation ne sont cependant pas visibles dans la maquette fournie (« Seminars, reading group » et « Data challenge »).

Les taux de réussite sont excellents et le devenir des diplômés est en adéquation avec les objectifs de la formation. En deuxième année, tous les étudiants ont été diplômés. En première année, un seul étudiant a échoué en 2022-2023, aucun les deux années précédentes. L'intégration de cours de remise à niveau en mathématiques et en informatique est un facteur important de cette réussite. Le devenir des diplômés est analysé grâce à des enquêtes internes réalisées à 12 mois, montrant une très bonne insertion (90 %) pour les diplômés ayant répondu (50 %). La moitié des diplômés poursuit en doctorat, ce qui correspond bien à l'objectif de la formation.

Le processus d'amélioration continue de la formation fonctionne très bien, mais il reste perfectible. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée chaque semestre, sous forme de questionnaires. Les résultats sont ensuite discutés lors de commissions pédagogiques paritaires (CPP) entre étudiants et enseignants, puis en conseil de perfectionnement. Ce conseil de perfectionnement joue très bien son rôle lors de sa réunion annuelle. Des bilans y sont présentés, des évolutions discutées, et un suivi des évolutions précédentes est réalisé. Toutefois, le conseil de perfectionnement n'est pas spécifique à la mention. Il intervient au niveau du département Informatique, et concerne donc, aussi, d'autres formations (licence *Informatique*, master *Informatique* et master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises*).

La formation est bien intégrée à l'offre de formation de l'établissement et à son environnement. Elle puise ses étudiants dans la licence *Informatique* et la licence *Mathématiques*, mais aussi en 1^{re} année des écoles d'ingénieurs Centrale Lille et IMT Nord Europe, écoles co-accréditées dans le cadre d'une double diplomation. Les responsables de la formation et ces écoles définissent ensemble le contenu de la formation, les modalités d'évaluation, et participent toutes aux jurys ainsi qu'au recrutement des étudiants. Si la formation n'intègre aucun cours en lien avec le développement durable, elle s'appuie sur les nombreux événements en lien avec le développement durable organisés par la FST : fresque du climat, fresque du numérique, challenge environnemental, bar des sciences.

La formation entretient de bonnes relations avec les professionnels. Certains professionnels font partie du conseil de perfectionnement et participent aux discussions sur le contenu de la formation. Ils participent à divers événements organisés par la composante : journées métiers, forums de lycée. Quelques professionnels interviennent également au sein de la formation (sept intervenants assurant 300 h d'enseignement), en plus de chercheurs car la formation est très orientée recherche.

Cette formation a un fort potentiel international. Elle est bien visible internationalement grâce à sa participation au programme « Information and Knowledge Society » (IKS) dans le cadre du dispositif « Graduate Research And Education in Lille » (GRAEL) du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Elle est également associée à une chaire Intelligence artificielle « Sherlock ». De plus, tous les enseignements se font en anglais. Des cours d'anglais ou de français langue étrangère (FLE) ainsi que des cours d'une deuxième langue vivante sont proposés aux étudiants (entre 24 h et 48 h aux semestres 1 et 3). Tous les étudiants passent la certification du Test of English for international communication (TOEIC), avec obligation de l'obtenir avec un minimum de 850 points. Cependant, cette internationalisation n'attire en moyenne que deux étudiants étrangers par an via le programme ERASMUS. Sur la période évaluée, aucun enseignant ni étudiant n'a effectué de séjour dans une université étrangère bien que cela soit encouragé.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance. La justification donnée est le manque d'adéquation avec l'orientation recherche de la formation. Si le suivi en formation continue est possible, la formation n'étant pas organisée pour un public de professionnels, il n'y a pas eu une seule inscription sur la période évaluée.

La formation est très attractive, mais peine à atteindre sa capacité d'accueil. Bien qu'ouverte récemment, la formation reçoit de nombreuses candidatures (entre 350 et 480 en première année), succès justifié par les efforts de communication réalisés (journées portes ouvertes, salons étudiants) et la mise en avant des métiers visés. Ce succès engendre une très forte sélection (10 % en première année, 2 % en deuxième année). Néanmoins, cette sélection pose question quant au profil des candidats attirés, car, pour finir, la capacité d'accueil n'est jamais atteinte. La formation a une capacité de 24 étudiants, mais ses effectifs oscillent entre 12 et 17 étudiants en première et deuxième année. La répartition de ces étudiants entre l'université et les écoles d'ingénieurs partenaires n'est pas indiquée dans le dossier d'autoévaluation. Certaines composantes inscrivent donc très peu d'étudiants dans cette formation.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche ;
- Un excellent taux de réussite ;
- Une formation à fort potentiel international.

Points faibles

- Une qualité de recrutement fragilisée par une capacité d'accueil non atteinte ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention.

Recommandations

- S'assurer de la qualité de recrutement par l'analyse de l'adéquation entre la capacité d'accueil et le vivier potentiel de candidats au profil approprié.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.

MASTER SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANÈTES, ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement (STPE)* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours de première et deuxième année (M1 et M2) : *Géologie des bassins sédimentaires (GEOBAS)*, *Paleontology, geoconservation, applications (PANGEA)*, et *Paleontology, paleoclimatology, paleoenvironment (PALEO)*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 699 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 65 étudiants et 33 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Les axes scientifiques couverts par le master *STPE* s'inscrivent dans les priorités de l'établissement. Il forme aux métiers liés à l'analyse des bassins sédimentaires et des paléoenvironnements. Il bénéficie d'un adossement à la recherche de grande qualité et a fortement développé son internationalisation avec des résultats tout à fait remarquables. Son positionnement dans l'offre de formation de l'établissement interroge la cohérence globale de l'offre de formation de l'université de Lille (UL) et sa lisibilité en raison de ses objectifs de formation pouvant relever de la mention de master *Géoressources, géorisques, géotechnique (GGG)*, également proposée par l'UL.

La formation bénéficie d'un adossement très fort à la recherche. La formation est adossée à deux unités mixtes de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) : le laboratoire d'océanologie et de géosciences et le laboratoire « Évolution, écologie et paléontologie ». La formation est assurée pour 80 % des enseignements par des enseignants-chercheurs et des chercheurs (22 enseignants sur les 33 composant l'équipe pédagogique). Elle propose des stages en laboratoire d'une durée minimale de deux mois en M1 et de quatre mois en M2. Plusieurs dispositifs viennent renforcer cet adossement : la formation intègre une formation à et par la recherche pour 24 heures, ce qui peut paraître faible au regard de l'ensemble des dispositifs décrits dans le dossier d'autoévaluation (DAE). La formation comprend une unité d'enseignement (UE) de méthodologie de recherche bibliographique. Une UE forme les étudiants au montage de projets de recherche et à la recherche de financements, ce qui est tout à fait remarquable. La formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est intégrée dans plusieurs UE sans qu'il soit possible de comprendre leur articulation.

La formation s'inscrit pleinement dans les priorités scientifiques de l'établissement, mais elle ne répond que partiellement à ses priorités thématiques. La formation est alignée avec la plupart des priorités scientifiques et thématiques de l'établissement (adossement à la recherche, internationalisation de la formation, suivi de la réussite et de l'insertion des étudiants, approche programme et par compétences, amélioration continue de l'offre de formation). Elle s'en écarte en ce qui concerne l'ouverture à l'alternance et à la formation continue, l'intégration des enjeux du développement durable, la reconnaissance de l'engagement étudiant et l'entrepreneuriat. La formation se déclare ouverte à la pluridisciplinarité alors que les UE sont limitées aux sciences de la terre, à l'exception d'UE de statistiques. Par ailleurs, les enjeux du développement durable n'apparaissent pas suffisamment intégrés à la formation au regard de la maquette alors qu'elle pourrait par exemple s'ouvrir à la géothermie. La formation a mutualisé des UE avec le master *Biodiversité, écologie et évolution (BEE)*, le master *GGG* et avec l'université Paris-Saclay dans le cadre d'une convention partenariale. La formation a déployé le programme gradué *PALEO* dans le cadre du projet Graduate Research And Education in Lille (GRAEL) du programme d'investissement d'avenir (PIA).

La formation a fortement développé son internationalisation avec des résultats tout à fait remarquables. Le parcours PALEO bénéficie non seulement du programme gradué, mais également d'accords de double diplomation avec les universités d'Uppsala et de Pise. Le parcours PANGEA a obtenu la labellisation Erasmus Mundus avec les universités d'Uppsala, de Minho et d'Athènes. Les enseignements des deux parcours PALEO et PANGEA se font en anglais. Les étudiants internationaux représentent 50 % à 63 % de l'effectif de ces deux parcours. L'internationalisation a renforcé la poursuite d'études en doctorat. Le parcours GEOBAS propose des UE d'anglais sur trois semestres (48 heures étudiant). Les étudiants non francophones des parcours GEOBAS et PALEO bénéficient d'enseignement de français langue étrangère (FLE). Les étudiants de PANGEA tireraient bénéfice de tels enseignements durant leur présence en France. Certaines UE des parcours internationaux sont proposées dans le parcours GEOBAS renforçant leur formation en anglais scientifique. La formation ne propose pas de certification en anglais. L'équipe pédagogique encourage fortement la mobilité, ce qui se traduit par la part importante d'étudiants en mobilité sortante (19 étudiants en 2022-2023) et entrante encadrée (16 étudiants en 2022-2023). L'internationalisation est excellente sur les parcours PALEO et PANGEA mais nettement en retrait sur le parcours GEOBAS.

La formation est engagée dans le développement de l'approche programme et par compétences. Les objectifs et les compétences de la formation sont définis. La maquette est structurée en six blocs de connaissances et de compétences. L'équipe est engagée dans une réflexion sur le développement de l'alignement pédagogique avec l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille. La maquette intègre l'UE « Projet étudiant », mais les étudiants ne s'en saisissent pas pour valoriser des compétences complémentaires liées à l'engagement étudiant, à l'entrepreneuriat ou aux enjeux des transitions qui constituent des priorités de l'université.

La formation s'appuie sur un dispositif d'amélioration continue, qui mérite d'être consolidé. Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne précise pas le nombre d'étudiants répondant aux enquêtes d'évaluation des enseignements. La formation s'appuie sur les réunions de la commission pédagogique paritaire pour recueillir leur avis. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit tous les ans, mais sa composition n'est pas conforme à ce qui est attendu puisqu'il ne comprend pas d'étudiants inscrits à la formation. En outre, le compte rendu ne permet pas de suivre les recommandations formulées l'année précédente. En revanche, l'analyse des difficultés de cohérence et de positionnement de la formation est discutée de manière remarquable. La formation est donc engagée dans un processus formalisé d'amélioration continue, même si celui-ci nécessite encore d'être renforcé.

La diversification des pratiques pédagogiques existe, mais elle est très difficile à caractériser. Le dossier d'autoévaluation fait état de pratiques de classes inversées sans plus d'informations sur les heures de formation concernées. L'approche par projet est également déployée en lien avec des sujets de recherche. La formation ne déploie aucun enseignement hybride alors que l'hybridation est une modalité qui accompagne le développement des pédagogies actives.

L'attractivité et la réussite des parcours PALEO et PANGEA sont en nette progression, ce qui n'est pas le cas du parcours GEOBAS. La formation dispose d'une attractivité moyenne, mais en net progrès pour PALEO (+ 54 % de dossiers de candidature en trois ans) et PANGEA (+ 131 % de dossiers) mais en retrait pour GEOBAS (55 dossiers, 16 admis pour 8 inscrits seulement en M1 en 2022-2023). Ce sujet est en réflexion au sein de l'équipe pédagogique. Celle-ci suit également les taux de réussite qui sont satisfaisants pour PALEO et PANGEA (78 % au total), mais trop faibles en M1 pour GEOBAS (40 % seulement sur les trois années analysées). Le M2 GEOBAS a dû fermer en 2022-2023 faute d'étudiants ayant validé le M1. Les dispositifs d'aide à la réussite, insuffisants au regard du taux d'échec encore trop marqué, peinent à donner satisfaction.

La formation n'atteint que partiellement ses objectifs de professionnalisation et de débouchés professionnels. La formation communique aux étudiants et aux professionnels les compétences visées en particulier lors de journées métiers ou forums. Elle fait intervenir des professionnels dans la formation (10 intervenants) et dans le conseil de perfectionnement (deux entreprises représentées). Elle discute des évolutions des métiers telles que proposées par les professionnels. La formation intègre des stages obligatoires en entreprise en M1 (deux mois minimum) et en M2 (quatre mois minimum). Elle dispose des résultats de l'enquête d'insertion à 30 mois menée par l'Observatoire de la direction de la formation (ODIF) de l'université. La formation a développé un dispositif propre de suivi de l'insertion professionnelle grâce au réseau des alumni. Les parcours PALEO et PANGEA présentent des taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études en doctorat satisfaisants sur les deux années renseignées : huit étudiants sont en emploi et trois en doctorat sur 12 étudiants diplômés pour la première année ; quatre étudiants sont en emploi et quatre en doctorat sur 11 diplômés pour la seconde. L'insertion professionnelle et la poursuite d'études en doctorat sont insuffisantes pour le parcours GEOBAS : sur 11 diplômés, quatre sont en emploi et un en doctorat. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, qui est pourtant l'une des priorités de l'établissement, et n'accueille pas non plus de salariés dans le cadre de la formation continue.

Le master STPE nécessite de revoir son positionnement dans l'offre de formation de l'établissement. L'analyse de l'insertion professionnelle et du périmètre des métiers occupés par les diplômés révèle un problème majeur de cohérence entre ces métiers et les débouchés visés par l'équipe pédagogique. Les finalités professionnelles de la formation et les métiers des diplômés présentent un fort recouvrement avec ceux du master GGG qui est également proposé à l'université de Lille : hydrogéologue, ingénieur d'étude en géotechnique, technicien de laboratoire béton et sol. Ce problème est renforcé par la proportion d'étudiants insatisfaits de l'adéquation entre le domaine de la formation et l'emploi occupé (50 % des étudiants pour le parcours *PALEO* et 66 % pour le parcours *GEOBAS*), même si l'enquête porte sur un faible nombre d'étudiants. Ce sujet fait l'objet de discussions en conseil de perfectionnement et des pistes d'évolution intéressantes sont proposées en lien avec les masters GGG et *BEE*. Le master présente donc un problème important de cohérence et de recouvrement de son offre de formation. Ces éléments nécessitent de revoir le positionnement de cette formation dans l'offre de formation de l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de grande qualité ;
- Un engagement réel de l'équipe pédagogique à déployer l'approche par compétences et l'alignement pédagogique ;
- Un développement de l'internationalisation de la formation remarquable.

Points faibles

- Un manque de cohérence du positionnement de la formation dans son environnement académique au sein de l'offre de formation de l'établissement ;
- Une cohérence pédagogique interne de la formation insuffisante, caractérisée par de fortes inégalités d'attractivité, de taux de réussite et de taux d'insertion professionnelle entre les parcours ;
- Une professionnalisation fragilisée par l'absence d'ouverture de la formation à l'alternance et à la formation continue.

Recommandations

- Reconsidérer le positionnement de la formation pour garantir sa cohérence dans son environnement académique.
- Mener une réflexion sur la cohérence interne de la formation dans le but d'assurer une égale chance de réussite et d'insertion aux étudiants, quel que soit le parcours suivi.
- Renforcer la professionnalisation par le développement de l'alternance et de la formation continue.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Manque de cohérence du positionnement de la formation dans son environnement académique, notamment au regard du master *Géoressources, géorisques, géotechnique* ;
- Cohérence pédagogique interne de la formation insuffisante, caractérisée par de fortes inégalités d'attractivité, de taux de réussite et de taux d'insertion professionnelle entre les parcours.

MASTER SCIENCES DE L'EAU

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Sciences de l'eau (SE)* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Sciences de l'eau* et deux parcours de deuxième année (M2) : *Eau et santé* et *Traitement des eaux*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte en moyenne 957 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 65 étudiants et 38 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *SE* a été créé en 2020-2021 à partir du parcours *Traitement des eaux* du master *Chimie*. Il a pour objectif de former des cadres pluridisciplinaires dans le domaine de l'eau : traitement des eaux, contrôle de la qualité de l'eau et gestion des eaux. Il a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité, même si la poursuite d'études en doctorat est très faible. Le master *SE* est très attractif avec des taux de réussite et d'insertion professionnelle tout à fait satisfaisants. Il bénéficie de liens étroits avec les acteurs du monde socio-économique. Il déploie des pratiques pédagogiques adaptées aux objectifs de la formation et s'est engagé dans le déploiement de l'approche programme et de l'approche par compétences. L'internationalisation de la formation est inexistante. Enfin, la formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement qui lui est propre.

Le master *SE* s'inscrit dans les axes prioritaires de l'établissement sur les questions des transitions écologique, économique et sociale dans un territoire marqué par des problématiques de pollution des eaux. Il est également en parfaite adéquation avec les priorités suivantes : fort adossement à la recherche, ouverture à l'alternance et à l'interdisciplinarité, déploiement de l'approche par compétences. Il est en revanche en retrait concernant l'internationalisation, la reconnaissance de l'engagement étudiant et de l'entrepreneuriat. La formation est parfaitement bien positionnée dans l'offre de formation de l'établissement. Elle mutualise des unités d'enseignement (UE) avec les masters *Chimie* et *Biodiversité, écologie et évolution (BEE)*. Elle est la seule mention *SE* dans la région Hauts-de-France. Elle recrute des étudiants de licence de Chimie, de Physique-chimie et de Biologie. 25 % des étudiants viennent des Hauts-de-France et 30 % sont des étudiants internationaux. La formation est par nature pluridisciplinaire et intègre l'apport de différentes disciplines en lien direct avec les sciences de l'eau (chimie, biologie, hydrogéologie, éco-toxicologie, droit de l'environnement), ce qui permet une forte diversité de débouchés professionnels. La formation intègre les enjeux du développement durable à travers les thématiques enseignées (gestion de la ressource en eaux, pollution des eaux) en lien avec les problématiques du territoire. Elle ne dispose pas de partenariats formalisés avec d'autres établissements français ou étrangers ni avec des partenaires socio-économiques alors que ceux-ci sont représentés dans les enseignements. La formation ne bénéficie d'aucun projet de l'établissement au titre du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. La formation est assurée majoritairement par des enseignants-chercheurs et chercheurs (14 sur 38 enseignants au total pour 70 % des enseignements), rattachés principalement au laboratoire de Spectroscopie pour les interactions, la réactivité et l'environnement (LASIRE) unité mixte de recherche, UMR 8 516), à l'Institut Charles Violette (UMR 1158), au laboratoire de génie civil et géo-environnement et au laboratoire de Virologie CHRU Lille (UPRES EA 3610). Le master *SE* intègre une formation à et par la recherche pour un total de 50 heures de formation. Il n'a pas été possible de retrouver ces enseignements à la lecture de la maquette de la formation. La formation propose des mises en situation de recherche pratique à travers des projets et des stages en laboratoire d'une durée minimum de deux mois en première année de master (M1) et six mois en deuxième année de master (M2). La formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est intégrée dans les enseignements à la méthodologie de la recherche, sans

plus de précision. La formation propose une initiation à la recherche documentaire dans l'unité d'enseignement (UE) anglais scientifique.

Le master SE est un master très attractif principalement pour le parcours *Traitement des eaux*. En 2023, la formation a reçu 565 dossiers toutes procédures confondues, et en a accepté 42 pour une capacité d'accueil de 30 et un effectif moyen de 29 étudiants. L'attractivité s'explique par la qualité de la formation, l'activité du réseau des anciens diplômés de l'association « Aprop'Eau » et l'engagement de l'équipe pédagogique à travers les différentes actions de communication organisées par l'établissement ou la faculté (salons des masters, journées portes ouvertes, salon de l'alternance). Le parcours *Eaux et santé* présente cependant un effectif extrêmement faible (six inscrits au maximum), situation ayant conduit à sa fermeture en 2023-2024, faute d'inscrits. Le parcours ne parvient pas à atteindre ses objectifs en matière d'effectifs, ce qui pose la question de la pertinence de son individualisation en M2.

Le master SE entretient des relations très étroites avec le monde socio-économique à travers l'intervention de 21 professionnels de la gestion, de la production et du traitement des eaux du secteur privé et public (Agence de l'Eau, Véolia Eau, Suez Environnement, Stereau, Saint-Dizier Environnement, Amodiag Environnement). Le dossier d'autoévaluation de la formation (DAE) indique que les besoins en compétences sont présentés et discutés en conseil de perfectionnement, ce dont ne fait pas mention pas le compte rendu mis à disposition. Le nombre de professionnels des métiers de l'eau est d'ailleurs très faible dans ce conseil (un seul). Les besoins de compétences sont également présentés aux étudiants lors des salons des métiers et forums de l'alternance. L'ouverture à l'alternance renforce également les liens avec le monde socio-économique. Par ailleurs, la formation entretient des liens très étroits avec l'association des diplômés (Association « Aprop'Eau ») qui comprend plus de 650 diplômés depuis 1991 et qui constitue un vivier d'intervenants et de berceaux de stages. Les étudiants réalisent un stage en M1 (6 crédits ECTS) et en M2 (24 crédits ECTS) en milieu professionnel pour une durée totale de 19 semaines.

Le master SE a fortement développé l'apprentissage. La formation est ouverte à l'alternance depuis 2018 pour les contrats de professionnalisation et depuis 2020 pour l'apprentissage pour un total de 19 alternants en 2022-2023, soit le tiers de la promotion. L'apprentissage s'est fortement développé depuis 2020, passant de 0 apprenti en 2020-2021 à 17 en 2022-2023. Le nombre de contrats de professionnalisation a diminué sur la même période : cinq en 2020-2021 et deux en 2022-2023. La formation ne propose pas de diplôme universitaire ni de certification universitaire. Le nombre de stagiaires en formation continue est très faible (trois par an). La formation n'a pas délivré de validation des acquis de l'expérience (VAE) sur la durée de la période évaluée.

Le master SE mène à une insertion professionnelle de qualité, mais la poursuite d'études en doctorat est extrêmement faible. Sur les 34 étudiants répondants à l'enquête à 30 mois sur les années renseignées, 25 sont en emploi, quatre en recherche d'emploi à 30 mois et quatre sont en poursuites d'études, ce qui correspond à un taux d'insertion professionnelle de 86 %. 100 % des diplômés qui ont répondu plébiscitent le master. La poursuite d'études en doctorat est extrêmement faible (un seul étudiant sur la durée des trois années renseignées).

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le master SE s'appuie sur 25 enseignants permanents et 13 non permanents pour compléter ses besoins et permettre aux étudiants de découvrir les différents métiers du domaine de l'eau. Peu de collègues du master effectuent des mobilités sortantes et un seul enseignant-chercheur est venu en mobilité entrante depuis 2018. L'équipe pédagogique devrait se saisir du dispositif de mobilité sortante pour construire des partenariats privilégiés avec des établissements étrangers. Les membres de l'équipe pédagogique connaissent les dispositifs de formation des enseignants proposés par l'établissement, mais peu s'en saisissent : seul un projet pédagogique financé par la FST est mentionné. Le comité invite fortement les membres de l'équipe à se saisir des opportunités de formation offertes. L'établissement a mis en place un dialogue de gestion associant le responsable de la mention, les directeurs du département et de la faculté et le vice-président formation.

La formation suit et analyse efficacement la réussite de ses étudiants. Le master SE présente un taux de réussite de 72 % en M1 et de 98 % en M2 sur les années renseignées. Les échecs, surtout en M1, sont expliqués par des situations personnelles particulières ou l'absence des prérequis nécessaires pour les étudiants internationaux, ce qui interroge la qualité du processus de sélection pour ces étudiants. Le responsable de la formation rencontre systématiquement les étudiants en difficulté et indique que les dispositifs d'aide à la réussite ont permis d'améliorer la réussite étudiante sans plus de précision.

La formation a commencé à déployer l'approche programme et l'approche par compétences. L'équipe pédagogique a défini les objectifs, les contenus et les compétences nécessaires pour former les étudiants en lien avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) liée à la formation. La maquette présente une structuration en sept blocs de connaissances et de compétences (BCC). L'équipe pédagogique s'assure de la cohérence des objectifs de la formation avec les méthodes d'évaluation, sans que la maquette ne la révèle formellement (aucune UE ne met en œuvre de situation d'apprentissage et d'évaluation, SAÉ). Elle a encore besoin de renforcer la cohérence de l'évaluation des compétences pour

garantir le meilleur alignement pédagogique possible. Le dossier d'autoévaluation (DAE) indique que la mention permet à l'étudiant de valoriser des compétences complémentaires acquises en dehors du cursus à travers l'UE « Projet de l'étudiant », conformément au cadrage de l'établissement. Or, la maquette de la formation ne comporte pas cette UE. Le comité encourage très fortement la mention à corriger ce problème afin de mieux valoriser les compétences complémentaires liées par exemple à l'engagement étudiant, à l'entrepreneuriat ou aux enjeux des transitions qui constituent des priorités de l'établissement. Il l'encourage également à aider les étudiants à mieux s'approprier le portefeuille de compétences. Le master SE doit poursuivre son engagement sur le renforcement de l'alignement pédagogique et sur la reconnaissance des compétences complémentaires.

La mention SE déploie des pratiques pédagogiques adaptées aux finalités de la formation. Elle a diversifié ses pratiques pédagogiques en développant des pédagogies actives (classes inversées, études de cas, analyses d'appel d'offres), sans qu'il soit possible de déterminer l'importance relative du temps consacré à ces pédagogies. La formation ne déploie aucun enseignement hybride alors que l'hybridation peut accompagner le développement des pédagogies actives. L'hybridation facilite aussi l'ouverture de la formation à des publics empêchés ou salariés. Ces éléments sont à renforcer en s'assurant de la bonne appropriation par les membres de l'équipe pédagogique des possibilités offertes par l'hybridation. La mention utilise des « learning labs » pour faciliter le déploiement de pédagogies actives dans des espaces modulables. Aucun élément ne permet de connaître la part de l'utilisation de ces espaces dans la formation des étudiants.

L'internationalisation de la formation est quasi inexistante. La formation accueille en moyenne un tiers d'étudiants internationaux par la procédure « Études en France ». En revanche, elle n'offre pas de parcours international et ne dispose pas de convention de partenariat international. Les mobilités entrantes et sortantes sont extrêmement faibles (un étudiant chaque année) malgré les encouragements de l'équipe pédagogique. Le master SE propose des UE d'anglais sur trois semestres (56 h au total, 9 crédits ECTS). La formation ne propose pas de certification en anglais. L'équipe pédagogique peine à se saisir des différentes possibilités d'internationalisation des formations : stages à l'international, mobilité de courte durée, intervention dans la formation de professeurs invités internationaux, UE disciplinaires en anglais ou internationalisation à domicile. Le comité encourage l'équipe pédagogique à se saisir de cette priorité de l'établissement en privilégiant des partenaires transfrontaliers ou des partenaires ayant les mêmes problématiques territoriales sur la pollution des eaux.

Le master SE ne dispose pas d'un processus d'amélioration continue dédié à la mention. L'équipe pédagogique a mis en place des questionnaires sur l'évaluation des enseignements analysés en commission pédagogique paritaire et conseil de perfectionnement (CP). La formation ne dispose pas de son propre CP, mais participe à celui du département de Chimie. Sa composition n'est pas conforme aux attendus : il n'y a pas d'étudiant de la formation, le nombre de professionnels (un) et d'enseignants de la mention (deux) est très faible. Les indicateurs d'insertion professionnelle et de réussite sont insuffisamment discutés en CP. Les résultats de l'évaluation de la formation par les étudiants ne sont pas présentés. Cette configuration ne permet pas de répondre aux attentes de qualité sur le processus d'amélioration continue de la mention.

Conclusion

Points forts

- Un adossement fort à la recherche ;
- Une attractivité remarquable ;
- Des relations avec les acteurs du monde socio-économique très riches.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention ;
- Une appropriation insuffisante de l'hybridation des enseignements en lien avec la diversification des modalités pédagogiques ;
- Une internationalisation de la formation inexistante.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
- Se saisir des formations proposées par l'établissement pour diversifier les pratiques pédagogiques et notamment développer l'hybridation en s'assurant de sa bonne appropriation par l'équipe pédagogique.
- Développer une internationalisation adaptée à la formation.

MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *Sciences du médicament et des produits de santé* de l'université de Lille est une formation comprenant un tronc commun de première année (M1) : *Sciences du médicament et des produits de santé* et huit parcours de deuxième année (M2) : *Affaires réglementaires européennes et internationales*, *Dispositifs médicaux et biomatériaux : évaluation et conception*, *International Master in sustainable drug discovery*, *Médicament, conception synthèse : évaluation et sélection*, *Médicaments de thérapie innovante*, *Optimisation thérapeutique : de la fabrication à la clinique*, *Pharmacie galénique industrielle* et *Conception de dispositifs numériques en santé : norme, qualité et évaluation* (DMNS). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte en moyenne 900 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 135 étudiants et 327 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *Sciences du médicament et des produits de santé* (SPMS) vise à la formation de cadres de la santé ou de futurs doctorants en leur donnant des compétences techniques, cliniques et réglementaires relatives aux produits de santé. Il cultive une interdisciplinarité forte via des pratiques pédagogiques innovantes, des projets soutenus, des contacts avec d'autres formations et un lien fort avec la recherche. La formation a mis en place des dispositifs visant à accroître son ouverture à l'international, notamment via le label Erasmus Mundus. Elle a créé les conditions et le réseau professionnel propice à la préparation de l'insertion professionnelle de ses diplômés et affiche des taux d'insertion et de poursuite d'études en doctorat en cohérence avec les attendus. Les taux de réussite des étudiants sont excellents et proches de 100 %. Le programme de la formation a été défini en fonction de l'objectif pédagogique affiché, la formation valorise les compétences de ces étudiants via un portfolio numérique, mais l'évaluation des compétences n'est pas effectuée. La formation multiplie les dispositifs d'information, affiche un nombre important de candidatures, mais ses effectifs sont en diminution.

Le master SPMS est une formation qui cultive l'interdisciplinarité et propose une formation en adéquation avec la stratégie de l'établissement. La formation a choisi de travailler à la fois à la formation de cadres pour l'industrie pharmaceutique, mais également d'avoir une dimension recherche permettant la poursuite en thèse. Elle est ouverte en M1 et M2 à différents publics (étudiants issus de licences Chimie, Biologie, Sciences du médicament, Sciences de l'ingénieur, Santé) afin de proposer une formation complémentaire à coloration Santé. Elle développe l'interdisciplinarité lors de projets de groupe en mélangeant des étudiants issus de cursus disciplinaires et des étudiants en Santé et des alternants inscrits dans différents parcours. La formation propose à ces étudiants la participation aux projets pilotés par l'agence Eursanté, visant à les faire travailler sur des problématiques industrielles avec des étudiants d'autres formations. La création du parcours *Dispositifs médicaux numériques en Santé* s'inscrit dans le cadre du projet CAPS'UL (Campus participatif en Santé numérique du site universitaire de Lille), financé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir », secteur « Santé numérique ».

La formation a mis en place de nombreux dispositifs de formation à et par la recherche en fonction du parcours choisi. Tous les étudiants de M1 bénéficient de 70 h d'enseignements dans le domaine de la recherche complété par un projet en lien avec une question de recherche. En M2, le volume dédié à la formation à la recherche varie en fonction du parcours choisi et des objectifs visés (120 h dans le parcours *Pharmacie galénique industrielle* (PGI), 146 h dans le parcours *Dispositifs médicaux et biomatériaux* (DMB), 18 h dans le parcours *Méthodes de thérapie innovante* (MTI), 225 h dans le parcours DMNS, 155 h dans le parcours *Optimisation thérapeutique* (OPTIM) (recherche fondamentale et clinique) et aucune dans le parcours *Affaires*

réglementaires européennes et internationales (AREIPS). Certains parcours sont fortement orientés vers la recherche et proposent, en complément d'enseignements reposant sur l'étude de cas concrets rencontrés en recherche, l'organisation par les étudiants d'un séminaire « Drug Discovery Day » ou la participation à un congrès international scientifique. La formation bénéficie de l'intervention de 216 enseignants-chercheurs qui effectuent 720 h d'enseignements (76 % des intervenants sont des enseignants-chercheurs) et bénéficie d'un excellent environnement de recherche qui accueille les étudiants lors de leurs stages de recherche (par exemple, les unités de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) comme « Médicaments et molécules pour agir sur les systèmes vivants » ; « Médicaments et biomatériaux à libération contrôlée » ; « Mécanismes de la tumorigène et thérapies ciblées », les équipes du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), comme l'unité « Matériaux et transformations » (UMET), les unités labellisées de recherche comme le Groupe de recherche sur la voie injectable et les technologies associées (GRITA), et les équipes de l'institut de recherches interdisciplinaires en Cancérologie de Lille). La formation intègre également des modules de formation « hygiène et sécurité », « éthique », « déontologie » et une formation aux outils bibliographiques effectuée par le service commun de documentation.

La formation a créé les conditions et le réseau professionnel propices à la préparation de l'insertion professionnelle de ses diplômés et affiche des taux d'insertion et de poursuites d'études en cohérence avec les spécificités et les attendus des différents parcours. 111 intervenants d'origines diverses (professionnels de santé, des entreprises pharmaceutiques, chercheurs des instituts de recherche) sont impliqués dans la formation pour 180 h d'enseignement (environ 10 % des heures de M1 et 40 % des heures de M2, proportion variable en fonction des parcours). La formation organise tout un panel d'enseignements à vocation professionnelle qui permettent de maintenir et renforcer les contacts avec le monde socio-économique : présentations des métiers, entretiens avec des responsables RH, visites d'entreprise, préparation de CV et lettres de motivation avec présentation en trois minutes en français et en anglais, intervention de « Pépité » pour l'entrepreneuriat, projets de création de « Start-up » (entreprises innovantes). Les stages représentent 21 crédits ECTS et les unités d'enseignements professionnels 3 crédits ECTS. En outre, la formation est ouverte à la formation continue (qui concerne entre deux et cinq étudiants par an) et à l'alternance, modalité de formation pour laquelle le nombre d'inscriptions est en hausse depuis 2020-2021 (de 9 à 48 alternants inscrits en M2). Elle propose également une formation courte pour les professionnels de santé (qui compte 20 inscrits en 2023-2024). Les taux de réponse aux enquêtes d'insertion sont corrects (79 % de réponses à 30 mois, 95 % de réponses via LinkedIn). L'analyse des métiers et secteurs d'activités montre que les étudiants s'insèrent dans les domaines cohérents avec leur formation. Le taux de poursuite en thèse est variable (21 poursuites en thèse sur 103 inscrits) et dépend du parcours (entre 0 % pour AREIPS et 90 % pour MTI), ce qui est cohérent avec les attendus de chacun des parcours.

Les taux de réussite des étudiants sont proches de 100 %. Ces résultats sont dus à une forte sélection à l'entrée du master, mais également à la mise en place de modules d'approfondissement ou d'initiation proposés en chimie ou en biologie en fonction de la licence d'origine des étudiants et à des modalités d'évaluation combinant contrôle terminal et continu. Seul le parcours OPTIM affiche des taux de réussite plus faibles (76 %) que l'équipe pédagogique explique par l'accueil de certains étudiants via la plateforme « Études en France » et qui ne sont présents ni aux enseignements ni aux examens.

Le master travaille à la qualité de sa formation et s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements du M1 est réalisée selon la méthode Delphi (chaque étudiant propose un point positif, un point négatif et une piste d'amélioration différente). Ces différents points d'amélioration sont ensuite soumis au vote et les quatre premiers souhaits de modifications demandées sont, dans la mesure du possible, mis en place pour la promotion suivante. Les enseignements du M2 sont évalués directement entre les responsables du parcours et les étudiants, soit lors des entretiens individuels, soit lors de discussions de groupe. Les données récoltées permettent de faire évoluer le contenu des formations, notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement participe à la démarche qualité par le biais des analyses et des propositions des représentants étudiants et des professionnels (insertion professionnelle, contenu disciplinaire, communication, internationalisation).

La formation comprend un parcours qui bénéficie du label Erasmus Mundus et a conçu des dispositifs pour permettre son ouverture à l'international, mais peine à développer les mobilités entrantes et sortantes des étudiants. Le master Erasmus Mundus *International Master in sustainable drug discovery (S-DISCO)* est un programme d'excellence de deux années, coordonné par un consortium de quatre universités européennes (Gand, Gdansk, Groningen et Lille), entièrement enseigné en anglais, et destiné aux étudiants souhaitant se former au « Drug Discovery ». L'ensemble des étudiants bénéficient de 24 h d'anglais en M1 et en M2 ; de plus, les différents parcours proposent tous une à deux unités d'enseignement (UE) en anglais. Les étudiants du M2 *Médicaments* organisent également en présentiel et en distanciel un séminaire « Drug Discovery Day » avec des participants nationaux et internationaux. Les mobilités sortantes des autres parcours sont nettement plus faibles et concernent moins de trois étudiants par an.

Le programme de la formation a été défini en fonction de l'objectif pédagogique affiché, la formation valorise les compétences de ses étudiants, mais l'approche par compétences n'est pas encore totalement déployée.

L'équipe pédagogique a conçu un parcours composé de cinq blocs de connaissances et de compétences (BCC) communs à l'ensemble des parcours et un BCC spécifique. L'équipe s'est engagée dans des mises en situation qui permettront d'évoluer vers l'évaluation des compétences. Les étudiants sont encouragés à valoriser leurs compétences notamment en participant à des actions telles que HIBSTER (« bootcamp » de l'innovation en santé, alimentation, sport et bien-vieillir en région Hauts-de-France), ou à des modules complémentaires centrés sur le bio-entrepreneuriat. L'ensemble des étudiants est sensibilisé et possède un compte e-portfolio.

La formation multiplie les dispositifs d'information, affiche un nombre important de candidatures, mais ses capacités d'accueil ne sont pas atteintes. Chaque année, entre 430 et 610 candidatures sont reçues par la formation qui en sélectionne 142 pour un nombre d'inscriptions oscillant entre 49 et 65 (les capacités d'accueil étant de 55 en parcours simple et de 25 en double inscription). En outre, le nombre d'inscriptions en M1 est en baisse (49 en 2022-2023), alors que 142 dossiers avaient été sélectionnés. La formation n'analyse pas cette tendance.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluri- et interdisciplinaire en adéquation avec la stratégie de l'établissement ;
- Un très bon adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation de qualité ;
- De très bons taux de réussite.

Points faibles

- Une attractivité fragilisée par des capacités d'accueil non atteintes ;
- Une approche par compétences non totalement déployée ;
- Une internationalisation freinée par la faiblesse des mobilités internationales entrantes et sortantes.

Recommandations

- Consolider l'attractivité de la formation par l'analyse de la diminution des effectifs inscrits.
- Mettre en place l'évaluation des compétences pour finaliser le déploiement de l'approche par compétences.
- Favoriser l'internationalisation par le développement des mobilités sortantes via un accompagnement des étudiants.

MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *STAPS : activité physique adaptée et santé* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Activité physique adaptée et santé (APA-S)* et *Recherche en sciences du sport et de l'activité physique (RSSAP)*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte en moyenne 857 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 82 étudiants et 46 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

L'université de Lille propose une large gamme de formations dans le domaine de la santé, dans le domaine soignant, mais également dans des formations non soignantes parmi lesquelles le master *STAPS mention Activité physique adaptée et santé (APAS)*, qui s'intéresse principalement à la prévention primaire, secondaire et tertiaire par l'activité physique. Ce master pluridisciplinaire est inscrit dans le hub *Santé de précision* qui oriente les projets de recherche en santé, et s'appuie sur l'unité de recherche pluridisciplinaire « Sport, Santé, Société » (unité labellisée de recherche, ULR 7 369). Cette formation est attractive et bien intégrée dans l'écosystème local avec de nombreux professionnels impliqués dans la formation. Les diplômés du master s'insèrent rapidement. La formation a déployé un processus d'amélioration continue de qualité. Néanmoins, l'ouverture à l'international n'a pas été développée, et l'organisation de la formation à et par la recherche reste perfectible. Le parcours RSSAP présente des difficultés de fonctionnement.

La formation est attractive et les taux de réussite en M2 sont élevés. L'équipe pédagogique suit et analyse les parcours des étudiants qui révèlent d'abord une bonne attractivité de la formation (287 candidatures en 2021-2022 pour 45 places, 40 pour le parcours APAS et cinq pour le parcours RSSAP). Le parcours RSSAP peine à atteindre sa capacité d'accueil (cinq places), puisqu'il inscrit entre deux et huit étudiants par an seulement en M1 et en M2. La réussite des étudiants est bonne pour le parcours APAS (entre 67 et 74 % en M1 et proche de 100 % en M2). La réussite est moins bonne pour le parcours RSSAP (autour de 50 %). L'équipe du master se questionne sur sa participation à ce parcours mutualisé entre plusieurs mentions.

Les parcours des étudiants incluent de nombreux éléments de professionnalisation et la formation est bien intégrée dans l'écosystème professionnel local. Environ la moitié des enseignements (268 heures) sont assurés par 12 professionnels (cadres de santé, médecins, kinésithérapeutes, enseignants en activité physique adaptée), afin d'apporter aux étudiants une expertise proche de la réalité du terrain. Des stages sont organisés (*a minima* 560 heures, soit 16 semaines sur les deux années) et 21 crédits ECTS sont accordés pour les unités d'enseignement en lien avec la professionnalisation. Des initiatives sont mises en place comme l'organisation de quatre séminaires de l'emploi, la création du projet professionnel de l'étudiant, le développement d'un portfolio. Des conventions sont en préparation avec des structures pour permettre aux étudiants de se former auprès d'un public en situation de handicap (hôpital gériatrique « les Bateliers » de Lille, centre Espoir de Hellemmes, centre Hélène Borel de Raimbeaucourt).

Le master APAS a développé une ouverture de qualité et adaptée pour les publics de formation continue et en alternance. Des mesures d'accompagnements sont mises en place (carnet électronique de suivi pour l'apprentissage, tuteur d'apprentissage) et la mise en œuvre de l'apprentissage a été effectuée avec l'aide d'un secrétariat spécifique. Cette formation est attractive en apprentissage (64 dossiers déposés, pour 16 à 19 contrats d'apprentissage signés). L'offre de formation continue est variée pour des personnes en situation professionnelle souhaitant acquérir des compétences complémentaires (une attestation d'études complémentaires portant sur diabète-obésité, cancer, vieillissement et activités physiques ; des certificats

universitaires sur activité physique et cancer, activité physique et diabète-obésité). Il existe des possibilités de validation partielle ou totale via le dispositif de validation des acquis d'expériences (VAE). Toutefois, selon le compte rendu du conseil de perfectionnement, il existe des difficultés d'organisation dans les emplois du temps en apprentissage et dans la répartition du temps entre l'université et l'entreprise avec des périodes surchargées pour les étudiants.

Le suivi du devenir des diplômés est efficace. L'Observatoire de la direction des formations de l'université de Lille (ODIF) s'est chargé de l'enquête de suivi post-diplomation jusqu'en 2020. Les résultats globaux (et non par parcours) de l'enquête de la promotion de 2020 sont présentés dans le dossier d'autoévaluation (DAE). Le taux de réponse global est élevé (78 %, 21 répondants pour 27 diplômés concernés par l'étude). Cette étude révèle un taux de satisfaction important par rapport à la formation (90 %), une bonne insertion 18 mois après la diplomation (14 étudiants sur 21 sont en emploi : deux cadres, 12 emplois intermédiaires) et des poursuites d'études (sept étudiants sur 21 dont quelques poursuites en doctorat, de l'ordre d'un à deux contrats doctoraux par année). Néanmoins, l'importance du taux d'insertion professionnelle à un niveau d'emploi intermédiaire pose question et devrait alerter les responsables du master sur l'employabilité de leurs étudiants et les inciter à ajuster l'offre de formation du master afin de développer des compétences compatibles avec l'insertion professionnelle des diplômés au niveau cadre.

La formation a formalisé un dispositif d'amélioration continue de qualité. Le conseil de perfectionnement est constitué de 17 membres (sept personnels internes, six représentants du monde économique et social et quatre représentants étudiants). Cette instance prend en compte les demandes des étudiants, l'évolution des besoins du monde socio-économique et les difficultés ressenties par les étudiants. L'évaluation des enseignements est effectuée de manière systématique et un retour aux enseignants est effectué. Ce conseil de perfectionnement a permis de révéler les difficultés de fonctionnement des deux parcours et en particulier celles du parcours RSSAP, notamment l'encadrement hétérogène des mémoires de master recherche. Un point important du compte rendu du conseil de perfectionnement indique un faible taux de réussite des étudiants à la première session (6,25 %). Ce faible taux, surprenant, serait dû à une date de soutenance des mémoires mal adaptée, les étudiants décidant de ne pas se présenter à la première session. Les étudiants signalent aussi des difficultés liées à la densité des emplois du temps et à la localisation des enseignements sur plusieurs sites lors d'une même journée. Ces points de vigilance ont été étudiés par l'équipe du master qui propose des améliorations pour ajuster le calendrier et travailler à la répartition des enseignements.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche inégal selon les parcours. Onze enseignants-chercheurs appartenant à différentes sections du Conseil national des universités (CNU 74, 66, 70) participent à cette formation pluridisciplinaire. Leurs enseignements s'élèvent à 305 h de formation (plus de la moitié des enseignements). La majeure partie de ces enseignants effectuent leurs recherches dans le laboratoire d'appui ULR-7 369. Pour les parcours APAS et RSSAP, la formation à et par recherche est présente, mais à des degrés différents, le parcours RSSAP étant un parcours dédié à cette approche. Des cours de bibliométrie, statistiques, montage de protocole, initiation à l'éthique, à la méthodologie de la recherche, ainsi que des cours théoriques basés sur les connaissances actualisées de la littérature scientifique sont proposés dans la formation. La participation des étudiants à des séminaires de recherche est organisée. Dans chacun des parcours, un suivi personnalisé sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur est mis en place pour chaque étudiant dans le cadre du mémoire. Néanmoins, dans le parcours APAS, il n'est rapporté que 26 h de formation à et par la recherche incluant 6 h de formation spécifique à l'intégrité scientifique, à la déontologie et à l'éthique de la recherche. La quantité d'heures dédiées à cette approche dans ce parcours est faible.

La mise en œuvre de l'approche par compétences (APC) est en cours. L'offre de formation est déclinée en blocs de connaissances et compétences (BCC) dans les deux parcours du master, en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Toutefois, il n'existe pas de choix dans les unités d'enseignement proposées dans le parcours APAS (avec ou sans apprentissage), alors que des choix sont possibles au sein du parcours RSSAP. La mise en place de pédagogies actives est assez peu développée. En complément des pédagogies traditionnelles (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques), les enseignants essaient d'engager les étudiants dans des actions liées à la prévention secondaire ou tertiaire avec des personnes en situation de handicap, en collaborant avec des centres spécialisés locaux. Aucune autre méthode de pédagogie active n'est mentionnée. Aucune action de formation aux pédagogies actives n'a été rapportée par l'équipe enseignante malgré les possibilités de formations offertes par l'université de Lille et le Programme d'investissement d'avenir (PIA) obtenu. Aucun projet pédagogique n'a été déposé au PIA.

L'ouverture de la formation à l'international est limitée. Aucun élément pour l'ouverture à l'international n'est explicitement présenté dans le dossier. Les étudiants ne bénéficient que de 14 h d'enseignement d'anglais, ce qui est faible. Toutefois, deux unités d'enseignements (une en M1 et une en M2) sont enseignées en anglais. Lors du conseil de perfectionnement, les étudiants ont exprimé le souhait que des enseignements ou unités d'enseignement supplémentaires en langue anglaise puissent être organisés. Paradoxalement, par l'intermédiaire des relations à l'international qu'entretiennent individuellement certains enseignants-chercheurs du master, la formation fait venir un professeur invité étranger et, chaque année, deux à cinq étudiants

internationaux sont accueillis en mobilité entrante encadrée. Il n'y a pas de mobilité sortante rapportée. Le potentiel de développement de l'ouverture à l'international est donc très important en particulier par l'intermédiaire du réseau de contacts à l'étranger des enseignants-chercheurs intervenants dans la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation globalement attractive ;
- Une professionnalisation satisfaisante.

Points faibles

- Un adossement à la recherche inégal selon les parcours ;
- Une quasi-absence de pédagogies actives dans les unités d'enseignement ;
- Une ouverture à l'international limitée.

Recommandations

- Assurer un égal adossement à la recherche des différents parcours par le renforcement de la formation à et par la recherche.
- Développer l'usage des pédagogies actives dans les unités d'enseignement.
- Favoriser l'ouverture à l'international par le développement des mobilités internationales.

MASTER STAPS : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS) de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours de première et de deuxième année (M1 et M2) : *Préparation du sportif : aspects physiques, nutritionnels et mentaux (PS)* et *Recherche en sciences du sport de l'activité physique (RSSAP)*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte en moyenne 785 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 116 étudiants et 57 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation, orientée vers la pluricom pétence, est attractive et sélective. Elle a pour but de former des spécialistes en entraînement sportif et en optimisation de la performance. Deux approches sont présentées, une professionnelle et une avec une spécialité recherche. Les étudiants diplômés s'insèrent rapidement à un niveau en adéquation avec leur formation. L'organisation du parcours recherche se fait au niveau régional. La formation fait intervenir de nombreux professionnels et des enseignants-chercheurs. Néanmoins, la structuration de la formation autour des hubs de l'université de Lille est absente, et la formation n'a pas bénéficié de soutien de programmes d'investissements d'avenir (PIA). L'ouverture à l'international est inexistante. Les taux de succès des étudiants en M1 et M2 se sont améliorés au cours du contrat après la mise en place d'un suivi plus rigoureux, mais une marge de progression est encore possible.

De nombreux éléments de professionnalisation sont inclus dans les parcours des étudiants et la formation est bien intégrée dans un écosystème professionnel local. 31 professionnels (spécialistes de la préparation mentale, physique, nutritionnelle, spécialistes en musculation, haltérophilie) interviennent pour 420 heures (55 % des heures maquette) dans la formation qui est caractérisée par un nombre conséquent de crédits ECTS (42) dédiés à l'insertion et à la professionnalisation. Cinq stages sont organisés dont deux principaux en M1 et M2 (308 h et 343 h, respectivement) représentant 36 crédits ECTS. Les professionnels sont également investis dans le fonctionnement de la formation en intervenant dans des séminaires de « job speed dating » lors de journées dédiées et dans le conseil de perfectionnement. La formation a réussi à développer des conventions-cadres avec le centre de ressources, d'expertise et de performance sportive Hauts-de-France et les clubs de la métropole lilloise pour faciliter les interventions des professionnels et la professionnalisation des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés aux publics de la formation continue et de l'alternance. La formation est ouverte à la fois en formation initiale, continue et en alternance depuis 2021. Pour l'année 2022-2023, deux contrats de formation continue et 35 contrats d'apprentissage ont été signés. Par ailleurs, des unités d'enseignement sont couplées à des diplômes d'université (« Expertise vidéo en sport collectif et individuel » ; « Isocinétisme » ; « Préparation mentale du sportif » ; « Préparation physique des sports d'équipe »), ou certificats universitaires (« Conception et mise en situation professionnelle de musculation et d'haltérophilie pour le sportif de haut niveau » ; « Nutrition du sportif »). Une commission de la validation des acquis de l'expérience (VAE) a été mise en place, mais aucun dossier n'a été déposé jusqu'à présent.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Elle s'appuie sur l'unité de recherche « sport, santé, société » (unité labellisée de recherche, ULR 7369). Dix-neuf enseignants-chercheurs de la section 74 du Conseil national des universités (CNU) participent au master et leurs enseignements s'élèvent à 266 heures de formation. La part de la formation à et par la recherche est beaucoup moins importante dans le parcours PS (autour de 30 % du total des enseignements) que dans le parcours RSSAP, qui est un parcours dédié (autour de 70 % des

enseignements). Néanmoins, le parcours PS intègre des enseignements en lien avec la recherche (en M1 dans l'unité d'enseignement (UE) « Outils de professionnalisation » (30 h), en M2 dans l'UE « Formation à la recherche »). Toutefois, la quantité d'heures dédiées à cette approche dans ce parcours pourrait être augmentée. Dans les deux parcours, un module entier sur l'éthique est proposé.

La formation bénéficie d'une bonne attractivité du parcours PS. Les parcours des étudiants sont suivis et analysés par l'équipe pédagogique. Ces analyses se font par rapport à l'attractivité de la formation qui est bonne en particulier pour le parcours PS (de 188 à 220 candidatures pour 46 à 56 recrutements), mais nettement en retrait pour le parcours RSSAP (5 à 49 demandes pour seulement 0 à 6 recrutements). L'origine des étudiants est très diversifiée (de 13 universités au niveau national). Leur réussite est en nette progression : 54 % et 57 % en M1 pour les années 2020-2021 et 2021-2022, ce qui est faible, puis 70 % en 2022-2023. Les taux de réussite en M2 sont de 76 %, 79 % et 82 % pour les trois années.

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle vise à répondre aux besoins des structures du monde socio-économique du territoire, en priorisant le développement de la pluridisciplinarité et la professionnalisation des étudiants sur le territoire. L'organisation du parcours RSSAP est mutualisée avec trois mentions identiques de master au niveau régional et est pilotée par l'université de Lille. Toutefois, la formation ne bénéficie pas de la structuration autour des hubs et n'a pas élargi au Programme d'investissements d'avenir (PIA), ce qui handicape son développement.

La mise en œuvre de l'approche par compétences (APC) est en cours. L'offre de formation est déclinée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) dans les deux parcours du master, en respectant les blocs de compétences de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La mise en place de pédagogies actives est effective et l'équipe pédagogique s'est particulièrement investie dans la transformation pédagogique avec la mise en place de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). En complément des pédagogies traditionnelles en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques, les enseignants mettent en place des pédagogies actives sous la forme de projets pédagogiques et numériques (capsules vidéo interactives, questions-réponses), utilisent une plateforme de travail collaborative et des cartes mentales. Des travaux de groupes sont organisés ainsi que des jeux de rôles. Certains enseignants du master se sont formés à de nouvelles approches lors des ateliers mis en place par la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation ou ont utilisé les ressources disponibles à l'université dans le cadre du diplôme d'université « Pédagogie universitaire ».

L'amélioration continue de la formation est un sujet pris en considération par l'équipe pédagogique du master. Un conseil de perfectionnement est désormais organisé chaque année (depuis 2021) avec les responsables du master, des représentants du personnel de la faculté, des usagers et des professionnels. Ce conseil permet de faire le point sur les difficultés existantes dans la formation et de proposer des solutions. Le problème majeur de la formation réside dans les taux de réussite faibles en M1. Néanmoins, à la suite de ce constat, l'équipe pédagogique s'est emparée de cette question, s'est formée grâce aux dispositifs disponibles à l'université de Lille et a développé des pédagogies actives et des mises en situations professionnelles qui expliquent, au moins en partie, des taux de réussite en progression.

Le suivi du devenir des diplômés est à développer. L'Observatoire de la direction des formations (ODIF) de l'université de Lille s'est chargé de l'enquête de suivi post-diplomation. Les résultats globaux de l'enquête de la promotion de 2020 sont présentés dans le dossier d'autoévaluation de la formation. Le taux de réponse global est élevé (13 répondants sur les 16 concernés par l'étude pour le parcours PS ; 3 sur 3 pour le parcours RSSAP). Cette étude révèle un taux de satisfaction important par rapport à la formation (11 répondants sur 12 pour PS, deux sur trois pour RSSAP), une bonne insertion 18 mois après la diplomation (12 répondants sur 12 sont en emploi (10 en emploi stable, six dans des emplois de cadres, six dans des emplois intermédiaires dont les caractéristiques ne sont pas présentées) pour le parcours PS ; un emploi de niveau cadre et deux poursuites d'études en doctorat pour le parcours RSSAP. Le nombre important d'emplois intermédiaires pose cependant la question du bon niveau de positionnement de la formation. Une réflexion sur ce sujet devrait être initiée par l'équipe de direction du master. Aucune enquête d'insertion n'a été effectuée depuis la promotion 2020 par l'équipe du master, ce qui est regrettable.

La formation est peu ouverte à l'international. L'équipe pédagogique a préféré se concentrer sur un développement local malgré les possibilités offertes par l'université de Lille. Il existe néanmoins des conventions de stages avec des pays limitrophes ou africains, mais qui ne sont pas utilisées. Une seule mobilité entrante est recensée sur la période de référence. Deux enseignements obligatoires sont dispensés en langue anglaise (10 heures dans l'enseignement « Préparation mentale » en M1 et 20 heures en « Nutrition » en M2). Une unité d'enseignement (UE) de M1 du parcours RSSAP : « Méthodologie de la recherche et anglais intégré » présente également des enseignements en langue anglaise (30 h d'enseignement pour 6 crédits ECTS).

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation de très bonne qualité ;
- Une assez bonne cohérence pédagogique de la formation ;
- Un processus d'amélioration continue satisfaisant.

Points faibles

- Un taux de réussite des étudiants relativement faible ;
- Un adossement à la recherche perfectible pour le parcours *Préparation du sportif* ;
- Une ouverture à l'international quasi inexistante.

Recommandations

- Améliorer la réussite étudiante par la mobilisation des dispositifs déployés par l'établissement.
- Consolider l'adossement à la recherche par le renforcement de la formation à et par la recherche dans le parcours *Préparation du sportif*.
- Favoriser l'internationalisation de la formation par la mobilisation des dispositifs déployés par l'établissement.

MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le master *STAPS : management du sport* de l'université de Lille est une formation comprenant quatre parcours de première et deuxième année (M1 et M2) : *European Master of Governance and Administration of Leisure and Sports (GOALS, master Erasmus Mundus)*, *Gestion et stratégie du sport (GSS)*, *International sport administration (ISA)*, et *Recherche : sciences du sport de l'activité physique (RSSAP)*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte en moyenne 840 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 141 étudiants et 43 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le master *STAPS : management du sport* est une formation dynamique, montrant une attractivité à la fois régionale, nationale, européenne et internationale. Deux parcours sont proposés à l'international, dont un est labellisé Erasmus Mundus (GOALS). Les parcours sont à la fois ouverts en formation initiale classique, en alternance et en formation continue. Les ancrages territoriaux sont forts avec des interventions de professionnels dans la formation, ainsi que des enseignants-chercheurs qui apportent une réelle formation à et par la recherche. Les diplômés s'insèrent facilement dans des professions en adéquation avec leur formation. La formation ne profite ni de la structuration organisée par les hubs de l'université, ni du soutien du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Le recours aux pédagogies actives est peu développé malgré la mise en place de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) souhaitées par l'établissement.

L'ouverture de la formation à l'international est majeure. Le parcours GOALS est labellisé Erasmus Mundus en partenariat avec quatre autres universités : université de Lisbonne (Portugal), Mykolas Romeris (Lituanie), Nicolaus Copernicus (Pologne) et International University of Health, Exercise & Sports - Lunex (Luxembourg). Cette formation n'a été ouverte qu'en 2022-2023 avec 22 étudiants inscrits. Cette ouverture à l'international existait déjà dans les autres parcours de master *STAPS : management du sport* et s'est maintenue. Sur les trois dernières années, de 13 à 14 étudiants étaient en mobilité entrante et de deux à 23 en mobilité sortante. Le master propose deux certifications : la certification Voltaire pour la maîtrise de la langue française et le Test of English for International Communication (TOEIC). Pour le parcours ISA, 50 % des enseignements sont dispensés en langue anglaise alors que la totalité des cours le sont dans le parcours GOALS. Pour le parcours GSS dans l'option « Événementiel et structures commerciales », outre les cours de langue anglaise, deux enseignements constitutifs sont dispensés en anglais. Dans le parcours RSSAP, il existe un enseignement centré sur la recherche documentaire et la constitution d'une bibliographie en anglais. Pour les 50 étudiants non francophones inscrits dans la mention, 50 heures de français langue étrangère (FLE) sont dispensées. Concernant les unités d'enseignement (UE) d'anglais dans les parcours autres que GOALS, 50 heures de formation à la langue anglaise sont dispensées au minimum sur les deux années du master, correspondant au moins à 6 crédits ECTS.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation fait intervenir 12 enseignants-chercheurs principalement issus de la section 74 du Conseil national des universités (CNU) et faisant partie de l'unité de recherche pluridisciplinaire « Sport, Santé, Société - unité labellisée de recherche, ULR 7 369 », mais aussi des sections 5, 6, 19, 22 et 71 du CNU. Le volume horaire assuré par les enseignants-chercheurs représente 502 heures de formation, soit entre 60 et 70 % du total des enseignements assurés. Des professeurs invités étrangers (15) interviennent également dans la formation, ce qui est remarquable. La volonté d'inclure une formation à et par la recherche est réelle et des initiatives intéressantes ont été développées comme la publication de mémoires d'étudiant dans des revues et l'instauration d'un prix du meilleur mémoire. Cette approche a permis à quelques étudiants de poursuivre en doctorat, ce qui est une situation rare en management du sport. Le nombre d'heures de formation à et par la recherche (séminaires de recherche, méthodologie de la recherche) est de 178 heures, avec des répartitions différentes suivant les parcours.

Toutefois, la description du fonctionnement du parcours RSSAP en lien avec les universités dont il est partenaire est très lacunaire.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. Huit professionnels interviennent pour 221 heures de formation (hors stage) et dans la co-construction de la formation. La répartition de ces heures de formation dans les différents parcours ne permet pas d'estimer leur part dans le volume horaire global de chaque parcours. Des enseignements spécifiques sont organisés (portfolio, e-réputation, « conférences métiers », construction et présentation d'un rapport d'activité professionnelle, « Eductour », « personal branding », etc.). La professionnalisation est également développée au moyen de stages (obligatoires en M1 et/ou en M2, pour des périodes allant de 15 à 30 semaines selon les parcours et représentant au minimum 12 crédits ECTS), de contrats d'apprentissage par le biais de conventions (par exemple avec Décathlon ou des clubs professionnels locaux) permettant aux étudiants de participer à l'organisation de grands événements sportifs locaux.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont tout à fait adaptés aux publics alternants. De 42 à 72 alternants par an sont inscrits dans la formation. Une validation des acquis de l'expérience (VAE) partielle a été accordée. Il est à noter que l'apprentissage a permis de financer les recrutements de trois enseignants associés qui assurent des missions de suivi des apprentis et d'appui au fonctionnement de la mention.

La formation jouit d'une bonne attractivité. Les parcours des étudiants sont suivis et analysés par l'équipe pédagogique. Ces analyses se font par rapport à l'attractivité de la formation, qui est bonne (sauf pour le parcours RSSAP) et en augmentation, en raison de l'ouverture du parcours GOALS (de 210 à 559 dossiers pour l'année 2022-2023 répartis de la manière suivante : 129 à 197 dossiers pour le parcours GSS, de 76 à 84 dossiers pour le parcours ISA, avec une tendance haussière concernant le master GSS et une tendance baissière pour le master ISA). Le parcours RSSAP a reçu au maximum trois dossiers de candidature, aucun certaines années. Ce suivi a permis de noter une difficulté à atteindre les capacités d'accueil en particulier pour le parcours ISA (en 2022-2023 on comptait 13 admis pour 25 places). L'attractivité du parcours RSSAP est difficile à caractériser, liée à l'absence de données consolidées sur l'ensemble des mentions concernées. Les étudiants proviennent pour moitié de la région Hauts-de-France quand l'autre moitié est originaire d'autres régions françaises ou d'autres pays, et, plus ponctuellement, de Belgique. Une modification de l'origine des étudiants étrangers est notée avec moins d'étudiants originaires de Chine, aucun de Russie, moins d'étudiants brésiliens, et, à l'inverse, une présence en plus grand nombre d'étudiants en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient. Les taux de réussite sont également analysés et révèlent des situations différentes pour les parcours ISA et GSS. Pour le parcours ISA, les taux de réussite en M1 et M2 sont supérieurs à 82 %. Pour le parcours GSS, une situation insolite est notée puisque les taux de réussite en M2 sont inférieurs à ceux du M1 (taux de réussite moyen de 83 % en M1, et de 66 % en M2). Les responsables du master expliquent cette situation par la difficulté des étudiants à obtenir des scores suffisants au Test of English for International Communication (TOEIC) pour valider l'UE d'anglais ainsi que par la présence de sportifs de haut niveau qui ont la possibilité d'effectuer leur M2 en deux ans.

La formation a formalisé un dispositif d'amélioration continue de qualité. Outre l'organisation fréquente (tous les mois en équipe restreinte) de réunions de coordination, un conseil de perfectionnement est organisé chaque année (depuis 2021) avec les responsables du master, des représentants du personnel de la faculté, des usagers et des professionnels. Ce conseil permet de faire le point sur les difficultés existant dans la formation et de proposer des solutions conjointes en particulier pour remédier à un fonctionnement parfois trop cloisonné entre les membres de l'équipe pédagogique. Il est, par exemple, proposé de mutualiser des enseignements très proches sur les parcours ISA et GOALS afin de ne constituer qu'un seul parcours de formation international au sein de la mention. L'évaluation des enseignements est assurée avec des retours vers les étudiants et l'équipe pédagogique ; elle est également commentée lors du conseil de perfectionnement.

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Outre l'internationalisation décrite précédemment qui est un point fort, la formation a un réel ancrage sur le territoire de l'université avec un réseau de partenaires professionnels et des recrutements équilibrés entre les étudiants locaux et ceux d'universités extérieures. Toutefois, la formation ne profite pas de la structuration organisée par les hubs de l'université, ni d'un soutien du programme d'investissements d'avenir.

Le suivi du devenir des diplômés est en développement. L'Observatoire de la direction des formations de l'université de Lille (ODIF) s'est chargé de l'enquête de suivi post-diplomation. Les résultats globaux de l'enquête de la promotion de 2020 sont présentés dans le dossier d'autoévaluation. Le taux de réponse global à l'enquête est compris entre 58 et 73 % selon les parcours. Cette étude révèle un taux de satisfaction important par rapport à la formation : 11 répondants sur 11 pour le parcours *Management et gestion des organisations de sports et de loisirs*, parcours à l'origine de GSS ; 6 répondants sur 7 pour le parcours ISA. L'insertion à 18 mois après la diplomation est élevée : 11 répondants sur 11 sont en emploi (six cadres, cinq en emplois intermédiaires) pour le parcours *Management et gestion des organisations de sports et de loisirs* ; 7 sur 7 pour le parcours ISA (quatre au niveau cadre, trois en emplois intermédiaires). Une poursuite d'études en doctorat est notée. Il est à souligner que le nombre d'étudiants de M2 concernés par l'enquête est extrêmement faible par rapport à l'effectif de

la formation. Cette situation vient du fait que seuls les étudiants nationaux n'ayant pas eu de mobilité sortante sont enquêtés. Le devenir des étudiants internationaux n'est pas rapporté. Le nombre important de diplômés en emplois intermédiaires pose question. De surcroît, l'enquête est très partielle et ne concerne qu'une fraction des diplômés. Aucune enquête d'insertion détaillée n'a été effectuée par l'équipe du master depuis 2020, ce qui est regrettable, même si un suivi sur LinkedIn a été initié. Néanmoins, l'équipe enseignante fait part de son souhait de développer un suivi par questionnaire pour comprendre les trajectoires professionnelles des diplômés.

La formation dispose actuellement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation a accès aux équipements classiques, mais aussi à des dispositifs dans le contexte du bien-être étudiant (espace de sieste et de relaxation, aménagements extérieurs). L'équipe pédagogique est très active, mais reste restreinte, ce qui constitue une fragilité. Récemment, deux nouveaux maîtres de conférences ont été recrutés, mais il est souligné que quatre personnes impliquées dans le fonctionnement du master sont sur le départ en raison de mutation future ou de départ à la retraite. Ceci est un point de vigilance à considérer pour la soutenabilité à moyen terme de la formation.

La mise en œuvre de l'approche par compétences est en cours. La déclinaison de l'offre de formation en blocs de connaissances et compétences dans les parcours du master est opérée, en respectant les blocs de compétences de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'utilisation de pédagogies actives dans la formation est peu développée. Malgré le souhait de l'établissement d'encourager la mise en place de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), l'équipe pédagogique n'a pas réussi à utiliser les ressources mises en place par l'université.

Conclusion

Points forts

- Un bon ancrage dans le territoire local ;
- Un adossement de la formation à la recherche de qualité ;
- Une bonne qualité de la professionnalisation ;
- Une forte internationalisation.

Points faibles

- Un suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés insuffisant ;
- Une faible poursuite d'études vers le doctorat.

Recommandations

- Formaliser et structurer le suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés, en intégrant les étudiants internationaux aux enquêtes.
- Encourager la poursuite d'études en doctorat, notamment via le dispositif CIFRE.

Observations de l'établissement

Le Président de l'Université

à

Madame Coralie CHEVALIER

Présidente du HCERES

Lille, le 27 juin 2025

N. Réf : CR/GD/RB 2025-54

Madame CHEVALIER,

L'Université de Lille remercie le comité d'experts du HCERES pour le rapport d'évaluation produit, qui constitue un outil indispensable à l'amélioration continue de l'offre de formation. Elle se félicite de la qualité des échanges avec les experts, notamment lors des auditions en visioconférence, qui ont très certainement permis aux membres du comité de mieux comprendre la complexité des enjeux de notre territoire mais aussi la stratégie en matière de formation de notre établissement, qui accueille près de 18 000 étudiants en deuxième cycle.

Un avis largement positif

L'avis global du HCERES sur notre bilan du 2^{ème} cycle est largement positif. Le rapport confirme ainsi un maillage régional cohérent, grâce à une offre de formation particulièrement riche et complète. Il souligne la priorité donnée par l'Université de Lille à la professionnalisation dans les formations de 2^{ème} cycle, qui se concrétise dans des dispositifs adaptés et structurés, notamment par le déploiement important de l'alternance. Cette professionnalisation reconnue comme « effective » se double d'un adossement à la recherche, qui est qualifié de « structurant » par le comité.

Par ailleurs, le rapport met en exergue le suivi continu de la soutenabilité de l'offre de formation, lequel s'inscrit dans une répartition claire des compétences entre les différents niveaux de gouvernance.

Des recommandations déjà prises en compte

La plupart des recommandations du rapport ont d'ores et déjà été prises en compte par l'établissement dans la construction de sa stratégie de formation pour la période 2026-2030.

En ce qui concerne le *continuum* master-doctorat, le comité relève qu'au cours de la période évaluée, les programmes gradués mis en place dans le cadre du projet GRAEL demeurent encore peu déployés. Or, comme cela a été indiqué lors des auditions avec la vice-présidence formation, ces programmes gradués sont en cours de déploiement, non seulement pour passer de quatre à vingt à compter de 2026, mais aussi pour mieux structurer l'offre de formation du 2^{ème} cycle, grâce à l'intégration d'une UE dédiée et partagée par tous les parcours d'un même programme gradué.

Quant à la recommandation relative au déploiement des modalités hybrides ou à distance, elle est également d'ores et déjà prise en compte. Le cadre de l'élaboration de l'offre de formation 2026-30 permet aux équipes pédagogiques de définir les modalités de formation en fonction de l'approche choisie. Il est ainsi possible de prévoir, dans le cadre d'un projet pédagogique, que certains enseignements et/ou certaines activités soient dispensés à distance.

Le rapport pointe aussi les difficultés de l'Université de Lille à mettre en place un cadrage harmonisé d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si des initiatives existent, elles ne sont pas encore suffisamment appuyées par des lignes directrices au niveau de l'établissement. Dans la mesure où le cadre de l'élaboration de l'offre de formation 2026-2030 porte une attention spécifique à l'amélioration continue des formations, un dispositif harmonisé d'évaluation par les étudiants sera mis en place dans la prochaine période d'accréditation, à partir des pratiques existantes, et voté en CFVU conformément aux statuts de l'université.

Des constats à nuancer

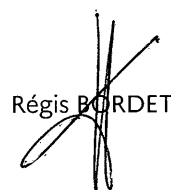
S'agissant de l'internationalisation des formations de 2^{ème} cycle, la faiblesse de la mobilité étudiante s'explique par les contraintes économiques pesant sur nos étudiants, dont le taux de boursier est supérieur à la moyenne nationale. L'établissement serait enclin à développer les dispositifs d'accompagnement et de financement comme le recommande le comité, mais les contraintes financières pesant sur l'Université de Lille elle-même ne permettent pas pour le moment de répondre à cette ambition. Par ailleurs, et sur la question de la mobilité des étudiants, il nous semble également que le rapport ne tient pas suffisamment compte du contexte de pandémie de la période d'évaluation.

En ce qui concerne l'ouverture des formations à la formation continue, il nous paraît important de souligner qu'au-delà de l'ouverture systématique de l'offre classique au public FC, l'Université de Lille s'est engagée dans un *executive programme* accompagnant les transitions, dans le cadre du projet ASDESR du PIA 4. Avec le programme ExIST, l'Université de Lille propose des **formations courtes, interdisciplinaires, co-construites avec ses partenaires** (startups, PME, ETI, grands groupes) et s'appuyant sur l'expertise de ses enseignants-chercheurs. La politique de l'établissement ne repose donc pas principalement, comme cela est indiqué dans le rapport, sur une ouverture de la carte de formation initiale au public de la FC.

Enfin, le questionnement du comité sur la cohérence de l'offre de formation en économie et gestion est fortement à nuancer. En particulier, le comité relève un « manque de communication manifeste » entre l'IAE et la Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) alors que les deux composantes ont précisément travaillé ensemble pour élaborer une cartographie des formations proposées. Cette cartographie, communiquée aux experts, met particulièrement en exergue la complémentarité des formations proposées à trois égards : le vivier de candidatures à l'entrée, le contenu des programmes et surtout les débouchés professionnels, en tenant compte des répertoires d'emploi produits par notre observatoire de la direction des formations (ODiF).

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Régis BORDET



Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

